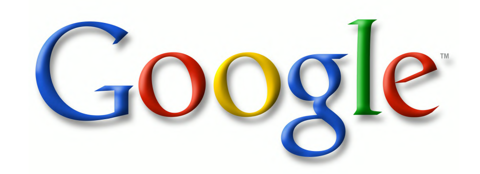

Google


600035747W


600035747W

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

'EMPIRE GERMANIQUE

ET

L'ÉGLISE

AU MOYEN AGE

LES HENRI — QUERELLE DES INVESTITURES

PAR

JULES ZELLER
Membre de l'Institut.



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

HISTOIRE
D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE
ET
L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

HISTOIRE

D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE

ET

L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

HISTOIRE
D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE
ET
L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE D'ALLEMAGNE. — 1re Partie : *Origines de l'Allemagne* et de *l'Empire germanique*, 1 vol. in-8° avec cartes...... 7 50

— — 2e Partie : *Fondation de l'Empire germanique*, 1 vol. in-8°.................... 7 50

ENTRETIENS SUR L'HISTOIRE *(Ouvrage couronné par l'Académie française.)* — Antiquité et moyen âge, 2e édit. — 2 vol. in-12. 7 »

— Italie et Renaissance, 2e édit. — 1 vol. in-12... 4 »

LES EMPEREURS ROMAINS. — Caractères et portraits, 4e édit. — 1 vol. in-12.. 3 50

LES TRIBUNS ET LES RÉVOLUTIONS EN ITALIE. — Jean de Procida. — Nic. Rienzi. — Arnauld de Brescia. — Michel Lando. — Masaniello. — 1 vol. in-12.................................. 3 50

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE L'ITALIE MODERNE jusqu'en 1864. — 1 vol. in-12. — *Hachette* et Ce

ULRICH DE HUTTEN. — Sa vie, ses œuvres, son époque. — Histoire du temps de la Réforme allemande, 1849. — 1 vol. in-8°. — *Joubert.*

LE PUY. — TYPOGRAPHIE DE M.-P. MARCHESSOU.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE ET L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

LES HENRI — QUERELLE DES INVESTITURES

PAR

JULES ZELLER

Membre de l'Institut.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1876





LIVRE VI

LA DYNASTIE FRANCONIENNE

ET LA

QUERELLE DES INVESTITURES

CHAPITRE XV

CONRAD II. — UN NOUVEAU FONDATEUR.

Confusion de l'État et de l'Église, de l'empire et du sacerdoce en Allemagne, après les Ottons.

Les puissants souverains allemands, fondateurs du Saint-Empire romain germanique au Xe siècle, qui s'étaient donnés en Allemagne et en Europe pour les successeurs de Charlemagne, n'avaient fondé réellement ni un royaume ni un empire, malgré l'éclat que leur nom avait jeté, malgré les titres brillants dont ils avaient rehaussé leur di-

gnité et la puissance même dont ils avaient joui en Europe.

Originaires de la grande Saxe, la dernière alors des provinces allemandes converties, les Ottons n'avaient fondé qu'une dynastie, la première en date de l'époque impériale au moyen-âge. Point de constitution en Allemagne avec ces puissants princes; des souverains seulement! Point d'Etat, mais des dignités, des titres! Au dehors point de domination durable, mais des pays soumis dont il fallait à chaque règne recommencer la conquête! Ces empereurs-rois, chefs de guerre surtout, avaient, grâce à leurs qualités plus ou moins heureuses et au prestige de leur dignité, groupé les différents peuples allemands autour d'eux et fait peser la vieille Germanie, tenue dans leurs mains, d'un grand poids en Europe. L'Allemagne était un empire, ses souverains des Césars! et la féodalité allemande était la terreur de l'Europe (1). Mais, si colossale que fût la puissance allemande, et à cause de son énormité même, il fallait la refaire à chaque avènement nouveau. Vainement ces Césars tudesques, à défaut des grands seigneurs féodaux souvent rebelles et indépendants, avaient-ils pris l'Eglise féodale à leur service et, dans une sorte d'empire ecclésiastique, subordonné l'Eglise à l'Etat, en partageant avec elle les domaines allemands et le pouvoir. Cette base n'était pas plus solide que la première. Le dernier des Ottoniens, Hen-

(1) C'est l'opinion de Luden (l. XVII, c. 1) et de Stenzel qui est toujours un excellent ouvrage pour l'histoire des empereurs franconiens. M. de Giesebrecht, dans cette partie de son ouvrage, ne l'a pas beaucoup dépassé si ce n'est par l'enthousiasme impérial. Voir, parmi les historiens récents, Gfrœrer, *Grégoire VII et son temps*; Floto, *Henri IV et son temps*, en allemand.

ri II le Saint, véritable souverain mystique du Saint-Empire romain germanique, après avoir été témoin de vingt années de troubles intérieurs et après avoir combattu vingt années contre l'Italie, la Pologne, la Bohême ou contre les Slaves, était mort moins puissant peut-être que Henri Ier le fondateur; et, comme il ne laissait pas d'enfants, avec lui, risquaient de disparaître royauté, empire, unité, puissance, domination extérieure, puisque tout avait reposé sur des hommes, sur une dynastie.

Ce fut l'Eglise, objet de toutes les faveurs et de toute la confiance des Ottons (1), qui sauva en Allemagne la royauté et l'empire, qu'elle avait contribué d'ailleurs à édifier, pour se sauver elle-même. Il est important de l'établir en commençant l'histoire de cette seconde et célèbre dynastie, franconienne ou salienne, sous laquelle l'Empire fut aux prises avec l'Eglise. On n'en comprendra que mieux cette grande lutte de l'empire et du sacerdoce, cette lutte dite des *investitures* qui forme l'intérêt le plus profond et le plus dramatique de l'histoire même du moyen-âge, en Allemagne surtout.

Si l'on a pu dire, en effet, que la France du moyen-âge était un royaume créé par des évêques, il est encore plus vrai que le Saint-Empire romain germanique ait été fondé par l'Eglise et, ici, par la plus haute expression de l'Eglise, par la papauté. L'Eglise allemande avait fait déjà la première dynastie, celle des Ottons; elle allait fonder aussi celle des Franconiens. L'Eglise italienne et la papauté avaient créé et allaient créer encore ces souverains allemands rois d'Italie et empereurs. Comment ces rois germains, ces empereurs, ne se seraient-ils pas fait un devoir

(1) Voir notre second volume, p. 481.

d'accroître tous les jours davantage la puissance de cette Eglise, qui conservait et soutenait leur autorité? « Il y a deux pouvoirs pour régir l'Eglise de Dieu, » c'est-à-dire la société d'alors, « la puissance impériale et l'autorité pontificale, » disait Henri II le Saint. Mais comment aussi les successeurs de celui-ci ne seraient-ils pas amenés bientôt à garder avec un soin jaloux entre leurs mains la dispensation des fonctions et des fiefs ecclésiastiques, pour en être plus sûrs, et même la disposition de la chaire de saint Pierre, la nomination du Saint-Père, pour dominer par lui, avec l'Eglise toute entière, l'Italie et l'Allemagne elle-même? et n'est-ce pas là qu'il faut chercher la première et vraie cause de cette lutte de l'Etat et de l'Eglise, de l'empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie, qui, pendant un siècle, ébranla, des bases aux sommets, tout l'édifice social de ce temps?

L'Eglise en effet arrivait alors, particulièrement en Allemagne et en Italie, à l'apogée de l'autorité temporelle, et même, on peut le dire, à une sorte de sécularisation qui tendait à l'absorber complètement dans l'Etat, dans l'Empire. C'était le résultat de la politique suivie par les Ottons contre la féodalité laïque. Pour lutter contre celle-ci, ils avaient confondu la cause de l'Empire avec celle de l'Eglise. On l'a vu, grâce aux biens, domaines, immunités, fonctions et autorité temporelles, donnés par ces princes à l'Eglise, les premiers prélats de l'Allemagne et de l'Italie étaient en même temps de puissants seigneurs qui avaient la plus grande influence dans l'Etat. Sans doute, en Allemagne, l'archevêque de Mayence, Aribo, écrivait un *Traité des psaumes;* l'évêque Meinwerk fondait une école à Paderborn; l'évêque d'Utrecht, Athelbold, écrivait la biographie d'Henri II le Saint, et Unwan, l'archevêque de Brême,

consacrait tous ses revenus à répandre le christianisme chez les Danois et les Slaves; les évêques d'Italie étaient plus instruits encore pour la plupart dans les lettres sinon plus zélés dans leurs convictions, surtout en Lombardie. Mais tous avaient encore plus d'activité politique que de vertus religieuses, plus de richesses que de science; et, par là, ils disposaient dans les affaires d'une puissance qui commençait presque à dépasser celle même des grands duchés d'Allemagne ou des marquisats d'Italie enlacés dans ce réseau de principautés ecclésiastiques. Car ils avaient une organisation, une hiérarchie, une discipline consacrées par les canons et par le temps et maintenues par des assemblées ou synodes, que ne connaissait pas, au moins au même degré, même dans ses diètes, la féodalité laïque. Dans les cérémonies d'hommage aux souverains, déjà les évêques, grâce à leur caractère religieux, passaient avant les ducs et les princes; *episcopi, duces, reliqui principes.*

Quel prince puissant que cet archevêque de Mayence, presque toujours chancelier de l'empire, dont les dix-sept suffragants couvraient de leurs diocèses et peuplaient de leurs domaines, de leurs vassaux et de leurs serfs, toute la Franconie, la haute vallée du Rhin, le cours du Mein, la Souabe, une partie de la Bavière et même la Bohême avec l'évêché de Prague! Après lui les archevêques de Cologne et de Magdebourg avec leurs cinq suffragants, couvraient également le nord de l'Allemagne de leurs fiefs, des bouches de la Meuse et du Rhin à celles de l'Elbe; celui de Salzbourg avec ses quatre grands évêchés tenait la Bavière, l'Autriche, la Carinthie, et celui de Brême, important pour ses missions, avait des suffragants en Danemark et en Suède! Les archevêques de Milan avec tous les évêques de

Lombardie, celui de Ravennes avec ses suffragants de la Pentapole, le patriarche d'Aquilée avec ceux de l'Istrie et de la Marche de Vérone n'étaient pas moins puissants.

Archevêques ou évêques, allemands ou italiens, ils étaient tous considérables non-seulement par leur dignité ecclésiastique et leurs domaines temporels, mais souvent par les comtés dont l'administration leur était confiée. Ainsi, l'archevêque de Trèves n'avait que trois suffragants; mais Poppo, son titulaire, était alors chargé de la régence du duché de la Souabe pendant la minorité du jeune duc Ernest II, son neveu, et il gouvernait ainsi des Vosges aux rives du Lech. L'archevêque de Milan avait aussi des comtés en Lombardie, où il exerçait presque la puissance d'un roi, et le patriarche d'Aquilée administrait la Marche de Vérone. Etaient-ils princes ecclésiastiques ou laïques? On pouvait parfois se le demander. Le frère de la reine Cunégonde, Thiedrich de Metz, avait bel et bien défendu l'évêché qu'il avait acquis presque par surprise, même contre l'empereur Henri II. Il n'y avait pas d'homme plus habile que le pieux évêque de Paderborn, Meinwerk, à arracher aux empereurs les donations et les immunités pour son siége. En revanche aussi, nul n'était plus influent et ne savait mieux que lui gouverner ses métairies et administrer ses revenus pour augmenter ses richesses. L'archevêque de Milan, Héribert, avec ses bourgeois et ses vassaux, ne se mettra-t-il pas bientôt à la tête d'une révolte contre le nouveau roi? Qu'on ajoute à tous ces évêchés les abbayes anciennes et nouvelles, les couvents d'hommes et de femmes, richement dotés aussi avec domaines et vassaux et ayant pour supérieurs aussi des hommes de même trempe, à Fulde, Hersfeld, Gandersheim, à Altaich, Kempten, Saint-Gall, etc., etc., à Bobbio en Italie,

et on se fera à peine une idée de cette redoutable puissance (1).

Gens d'affaires et gens de guerre, en même temps qu'hommes d'expérience et d'Eglise, arrivés là souvent par leur savoir et leur vertu, quelquefois jetés là d'une haute naissance, comme cadets, par les défiances ou l'ambition de leurs familles ; à la fois dignitaires de l'Eglise et vassaux de l'empire, ayant l'ambition que leur donnait ou la conscience de leur valeur ou les déceptions de leur naissance, souvent chanceliers et vice-chanceliers de l'Allemagne et de l'Italie, hommes d'Etat et diplomates, conseillers et ambassadeurs des souverains, ils étaient chez eux aux cours souveraines, en diète comme en synode ! et, suivis de leurs vassaux, ils ne faisaient point mauvaise figure aux revues du souverain impérial ou dans les expéditions lointaines, surtout à Rome, où ils allaient retremper leur prestige. Venait-on attaquer en guerre leurs villes épiscopales ou leurs fiefs, ils les défendaient de leur personne ; de leur personne, ils couraient sus aux brigands qui infestaient leurs domaines, ou aux seigneurs qui troublaient la paix publique. Unwan de Brême avait défendu par des murailles et des tours le foyer des missions danoises et slaves, contre le duc de Saxe, Bernard II. Ces princes ecclésiastiques ne se faisaient faute même de soutenir par les armes les querelles qu'ils pouvaient avoir entr'eux ou avec leurs suffragants et leurs subordonnés. Et l'Etat, après tout, ne se trouvait point mal alors de cette immixtion des hommes d'Eglise dans les affaires politiques ! Ne valaient-ils pas mieux comme conseillers ou ambassadeurs, que des ducs grossiers et ignorants, exclusivement hom-

(1) Voir la carte de l'Allemagne ecclésiastique.

mes de guerre? n'étaient-ils pas presque toujours meilleurs administrateurs de leurs domaines, et la religion du moins n'inspirait-elle pas quelque mesure et quelque décence à l'emploi qu'ils faisaient de la force guerrière? Telle était l'Eglise seigneuriale, féodale, armée : autant de sources de grandeur, mais combien aussi de corruption ! On commençait déjà à le voir.

Les empereurs ottoniens, et particulièrement Henri II, avaient déjà commencé à donner les dignités ecclésiastiques, dont ils prétendaient disposer sans contrôle, même sans intention de simonie, d'après les mêmes considérations et le plus souvent aux mêmes conditions que les dignités laïques. Rien de plus logique : il y avait si peu de différences entre elles. Ces candidats, ils ne les prenaient pas seulement parmi les clercs élevés dans leur chapelle et dressés à l'obéissance, à la servilité même, mais parmi les plus riches concurrents ou parmi ceux qui appartenaient aux plus puissantes familles. Henri II, qui a été canonisé, avait pris l'habitude de ne conférer les siéges épiscopaux qu'à ceux qui pouvaient léguer leurs biens héréditaires à leur église, ou même à l'empire, et il leur imposait la condition de le faire. Le biographe de Meinwerk nous raconte que, au moment où l'évêché de Paderborn devint vacant, « le roi, après avoir mûrement délibéré, se décida à donner ce siége à celui-ci, tant à cause de sa naissance que de sa richesse. « Il le fit donc appeler près de lui, et lui tendant son gant : « Tiens, lui dit-il — Quoi? répartit Meinwerk, « — l'évêché de Paderborn. — Mais que « me rapportera cet évêché, puisque je suis assez riche « pour fonder de mon propre avoir un plus riche bénéfice « que celui-là? — C'est justement pour cela, reprit l'empe- « reur, que je te donne cet évêché; ta richesse viendra en

« aide à la pauvreté de Paderborn. » Et après tout la raison n'était peut-être pas mauvaise. Diethmar de Merseboug, l'historien, avait été promu à la même condition à son évêché, et il ne s'en montre pas, dans son histoire, très-satisfait. Adam de Brême, historien postérieur, nous raconte que l'évêque de cette ville, Unwan, nommé par Henri II, dût son évêché à la promesse d'assurer un tiers de ses grands biens à la chambre impériale, le second à son siége, le troisième à ses parents. Les progrès de la temporalisation menaient tout doucement le saint roi à la simonie. Le chroniqueur Hermann le Boiteux nous raconte même que Henri II reçut de l'argent d'un moine de Reichenau, pour le faire abbé (1); il dénonce évidemment déjà un cas de simonie.

L'empire et l'Eglise croyaient trouver dans ces pratiques la garantie de leur commune puissance, en liant ainsi étroitement leur sort. « Il faut exiger beaucoup, » disait Henri II, de ceux à qui on donne beaucoup; » et il laissait les évêques, comme l'atteste le moine de Liége, « tourner toutes leurs pensées et leurs actions à acquérir des villes et à augmenter le nombre de leurs hommes (2), » parce qu'il espérait utiliser ces richesses, et se servir de ces soldats. Combien de fois, en effet, les évêques et leurs vassaux ne l'avaient-ils pas accompagné dans ses expéditions, soit contre les païens, soit au-delà des Alpes! C'est pour augmenter également la puissance politique de l'épiscopat et le nombre des hommes d'armes dont il voulait disposer, que cet empereur inféodait aux évêchés un grand nombre de monastères, sans crainte de s'attirer la haine des moines.

(1) Gfrœrer, dans son *Histoire de l'Eglise* (IV, 136, 137, 138) cite bien d'autres cas semblables. — (2) Pertz, *M. G.*, IV, 725.

Au seul évêché de Bamberg, il inféode six monastères. Les actes relatent le plus souvent que c'est dans l'intérêt du rétablissement de la discipline, qui s'y relâchait. N'était-ce pas aussi pour encadrer la force militaire, dont les monastères pouvaient disposer, dans l'organisation féodale des évêchés? La plupart de ces inféodations ont lieu au moment où Henri II fait les préparatifs d'expéditions contre les Polonais, les Bohémiens ou l'Italie. Et il est curieux de voir ces armées marcher en partie sous les bannières des Saints et des églises, avec des évêques ou des abbés revêtus d'un costume moitié militaire moitié ecclésiastique, comme était leur personne elle-même! Les expéditions d'Italie à cette épaque sont en grande partie faites par la féodalité ecclésiastique.

L'empereur Henri II avait tenté évidemment de donner une organisation militaire à l'Eglise, comme au reste de la féodalité. Un acte de l'abbaye de Lorsch nous montre que ce monastère devait à l'empereur le service de mille deux cents hommes, divisés en douze compagnies, de cent hommes chacune (1). A la mort de l'évêque d'Halberstadt, Arnold, en 1019, le chapitre et toute la chevalerie de ce bénéfice procédèrent promptement à l'élection d'un certain Hermann, et envoyèrent proposer au roi de lui payer cent fois la somme ordinaire, s'il voulait confirmer l'élection, de crainte d'un élu du roi qui tiendrait la main au service militaire (2). Il appartenait à ce roi prêtre d'essayer dans l'Eglise l'organisation que le premier roi franconien, Conrad II, donnera à la petite noblesse laïque. Comment s'étonner qu'une Eglise qui devait sa puissance, ses richesses à l'empire ait, après l'extinction des Ottons, cherché à res-

(1) *Codex lauresh.*, I, 183, — (2) Pertz, III, 88.

taurer cette institution en faveur d'une autre famille? Mais comment s'étonner aussi que l'Eglise, dans le domaine religieux qui était le sien, ait voulu revendiquer son indépendance, quand l'empire, qu'elle avait fait, voulut mettre la main sur elle pour l'asservir? et le grand conflit ne devait-il pas justement sortir de là?

I

Avénement de Conrad II à la royauté et à l'empire. — Duchés, comtés, fiefs, villes; incertitude des institutions allemandes. — Conrad accapare les grands duchés et favorise l'hérédité des petits fiefs pour avoir une armée. — Cruautés de la domination impériale allemande en Italie. — 1024-1028.

De la dynastie ottonienne, en 1024, il ne restait plus qu'une femme et un prêtre. La femme, c'était la célèbre Cunégonde, veuve de Henri II le Saint. L'Eglise aussi l'a canonisée pour sa chasteté dans le mariage ou pour sa stérilité, on ne saurait le dire; en son honneur, au moins, les dames allemandes font encore aujourd'hui un pèlerinage à Bamberg, sous un vieux tilleul qui parle de sa légende. Le prêtre était l'archevêque d'Augsbourg, Bruno, un frère même d'Henri II. Celui-ci l'avait forcé, pour sa sécurité personnelle, à entrer dans l'Eglise. Bruno était savant de sa personne, et maître de l'un des siéges les plus importants de l'Allemagne. Au prêtre et à la femme appartenait, par leurs attaches au dernier souverain, la plus grande influence sur l'élection que les princes laïques et

ecclésiastiques et les peuples allemands étaient appelés à faire. Ceux-ci voulaient en effet toujours un roi, un empereur. L'impératrice veuve, Cunégonde, qui avait souvent lutté d'autorité, même avec son mari, en faveur de ses frères, l'un duc de Bavière, l'autre évêque de Metz, gardait pour elle-même et pour ceux-ci encore de l'ambition ; et l'archevêque d'Augsbourg, Bruno, qui regrettait d'avoir échangé l'espoir d'une couronne contre la tonsure, et qui avait vu, avec le même dépit que l'impératrice Cunégonde, le saint roi, son frère, prodiguer les biens de la famille aux églises, et surtout à son évêché favori de Bamberg, n'avait pas renoncé non plus à s'occuper des choses du monde. Les insignes de la royauté et de l'empire étaient restés entre les mains de ces deux personnages. Ils s'entendirent pour agir en commun. Cela n'eût peut-être pas suffi cependant à leur garder un reste d'autorité, à conjurer le retour à l'anarchie et à relever l'Empire, s'ils n'avaient eu pour eux l'Eglise. Mais il existait en fait, entre l'Eglise et l'Empire, une telle solidarité, que le maintien de l'un était considéré par l'autre comme une chose indispensable. Et, en théorie, l'Empire semblait être une des nécessités de l'ordre humain, surtout en Allemagne et en Italie, comme le maintien de la Papauté une nécessité de l'ordre divin dans l'Europe chrétienne. Rien ne facilita davantage le rétablissement, la continuation du Saint-Empire après les Ottons.

Un seul peuple et une seule famille, si l'on voulait restaurer l'Empire, paraissaient mériter cet honneur, c'était le peuple franconien, et, dans son sein, la famille antique, franconienne par excellence, à laquelle s'attachait le nom de Salienne ou Salique. Les Franconiens, descendants des anciens Francs, n'avaient alors pour eux ni l'unité ni la puissance; ils ne formaient même point un duché, si j[illegible].

mais ils en avaient formé un véritable. Mais ils étaient le peuple noble, le peuple royal, dans la race germaine (1). Quant aux seigneurs saliens de Franconie qui allaient donner à l'Allemagne une nouvelle dynastie, ils étaient loin aussi d'y être puissants ; ils y possédaient à peine quelques comtés, mais ils appartenaient, dira plus tard Otton de Freisingen, à la plus noble famille des Franconiens, et le chapelain Wipo, un peu flatteur, fera remonter les ancêtres du premier roi, dont il racontera l'histoire, à une époque antérieure à celle des Mérovingiens.

Comment les ducs de Saxe, de Bavière et de Souabe auraient-ils pu concourir avec ces faibles mais nobles princes ? Otton le Grand avait fait la fortune de ces Billungs, anciens margraves de frontières, dont le descendant, Bernard II, commandait fièrement maintenant dans la vieille Saxe, des plaines de la Ruhr et de la Lippe à l'Elbe et à la Saale, et des sources de l'Eder et de la Fulda à la mer du Nord, pour soumettre, sous le glaive, Danois et Slaves au christianisme. La veuve d'Henri le Saint, de vieille race souabe elle-même, Cunégonde, et l'évêque Bruno d'Augsbourg, son beau-frère, arrière-petit-fils d'Otton le Grand, auraient-ils consenti à avoir au-dessus d'eux ce petit-fils des serviteurs de leurs ancêtres ? On pouvait penser que celle qui avait souvent, malgré son mari, fait et défendu la fortune de ses frères, chercherait peut-être à assurer la couronne à celui d'entr'eux qu'elle aimait le plus, à Henri, duc de Bavière, qui commandait du Lech à l'Enns, et des hauteurs boisées de Salzbourg et du Tyrol au Fichtelberg

(1) Stenzel conteste que la Franconie ait jamais eu un duc, l. I, c. I, 6. — Pertz, VI, 174, IV, 32. *Nobilissimi Francorum qui Salici dicuntur.*

qu'on voulait assez puissant pour commander, mais non pas assez pour être maître. L'ancien duc de Lorraine, Conrad le Rouge, époux de l'aînée des filles d'Otton le Grand, Luitgarde, et célèbre alors pour s'être révolté contre son beau-père et avoir succombé bravement ensuite à la grande bataille du Lech contre les Hongrois, était le plus illustre ancêtre de ces deux Conrads. Le fils de celui-ci, en effet, Otto, favori de l'empereur Otton II qui s'était plu à réparer en sa faveur les sévérités de la fortune, devenu duc de Carinthie, avait été le père du pape Grégoire V et de deux fils qui avaient donné chacun naissance à l'un de ces deux Conrads (1).

Le plus âgé des deux, qu'on appelait presque l'aîné, comme s'ils étaient frères, ne tenait en héritage de son père, resté simple comte franconien, Henri, que quelques médiocres domaines sur les bords du Rhin, autour de Spire et dans le Hardt. Mais il n'avait pas fait à sa naissance l'affront de servir et de devenir le vassal, l'homme d'un autre. Son mariage avec Gisela, la fille aînée d'un riche comte de Souabe, lui avait donné en richesses et en espérances une partie de ce qui lui manquait. Deux fois déjà veuve et, la seconde fois, du duc de Souabe, Ernest I[er], dont elle avait eu le jeune Ernest II, Gisela avait apporté à ce Conrad, outre une tête intelligente et un cœur résolu, des domaines en Saxe, en Franconie et en Souabe, sans compter aussi des prétentions à l'héritage de son oncle le roi de Bourgogne, Rodolphe III, sans enfants et souverain d'un Etat en décadence. Les menaces de l'Eglise, qui voyait dans leur assez étroite parenté une interdiction à leur mariage, n'avaient pas empêché Conrad et Gisela de s'unir.

(1) Voir au second volume de notre histoire le règne d'Otton II.

Conrad le Jeune était fils du duc de Carinthie du même nom; il avait perdu, il est vrai, cet héritage passé, par le fait de l'empereur Henri II, entre les mains du duc Adalbéron, et il n'avait conservé aussi que quelques domaines sur les bords du Rhin, près de Worms; mais on lui donnait encore par honneur le titre de duc, comme à son cousin celui de comte. Il valait surtout par ses alliances; sa mère, Mathilde, sœur de Gisela et nièce aussi du roi de Bourgogne, avait épousé, après la mort de son premier mari, le remuant Frédéric de Bar, fils du vieux duc de haute Lorraine, et elle lui apportait ainsi un puissant appui. Les deux Conrads, tous deux orphelins de bonne heure, tous deux de haute naissance, bien apparentés, mais peu rentés, étaient du reste étroitement liés d'amitié; et ils s'étaient distingués en portant les armes ensemble contre l'empereur Henri II, quand la mort de ce souverain les mit en situation de devenir rivaux.

En général, l'opinion était favorable au plus âgé. Le comte Conrad avait environ quarante ans, au moins dix années de plus que le duc, son jeune cousin. L'archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, était pour lui et il entraînait tous ses suffragants et parmi eux Werner de Strasbourg, Bruno d'Augsbourg, Eberhard de Bamberg et Meinwerk de Paderborn. L'adroite Gisela avait aussi disposé en faveur de son mari l'impératrice veuve, Cunégonde, qui entraînait avec elle les Bavarois et les Souabes. L'archevêque de Cologne, Pelegrim, ordinairement rival de celui de Mayence, prétextant surtout le mariage anti-canonique de l'aîné des Conrads, était pour le plus jeune; mais il n'avait que cinq suffragants. En revanche, la mère du jeune Conrad, Mathilde, épouse du fils du duc de haute Lorraine, Frederic de Bar, entraînait en faveur de son fils, avec son

nouveau mari, le duc même de basse-Lorraine Gozelo. On voit quel rôle les femmes jouèrent dans cette élection. Les Saxons hésitaient : ils n'étaient pas portés, en vertu de leurs vieilles haines, pour les Franconiens ; mais ils ne pouvaient leur opposer personne. On était dans l'attente. L'aîné des concurrents alla trouver le plus jeune à Kamba et, s'il faut en croire Wipo, le chapelain un peu complaisant du futur roi, il vanta à son jeune rival les avantages qu'il y aurait pour les Franconiens et pour leur famille à ne pas laisser échapper, par leur discorde, cette occasion unique peut-être d'assurer leur fortune ; et il promit, s'il n'avait pas la majorité, de se rallier à son cousin plus heureux. Peut-être lui fit-il aussi quelqu'avantageuse promesse au sujet du duché de Carinthie que son père avait possédé ? Le jeune homme touché s'engagea à se conduire aussi généreusement ; les deux rivaux s'embrassèrent aux yeux de la foule et le spectacle de cette concorde décida tout pour le lendemain.

C'était le 8 septembre 1024, jour de la naissance de Marie. Les prélats et les princes faisaient cercle à Kamba, en plein air ; la foule des chevaliers et des suivants se pressait à l'entour. L'archevêque de Mayence, Aribo, consulté le premier, élut pour « son seigneur, pour régent et protecteur du pays » le comte Conrad, le plus âgé ; trois archevêques, nombre d'évêques suivirent. Le jeune duc Conrad, qui s'était tenu à l'écart avec les Lorrains, sortit alors des rangs et, en donnant sa voix à son cousin, décida la majorité des princes laïcs. La foule acclama son nouveau roi et l'impératrice veuve Cunégonde lui remit les insignes de l'empire, restes de sa gloire passée. L'archevêque de Cologne, Pelegrim, et les deux ducs de Lorraine ne bougeaient encore. Mais Aribo, plein de décision, brusqua les choses, entraîna à Mayence le nouvel élu auquel il fit pro-

mettre peut-être de quitter sa femme, pour dissiper les derniers mauvais vouloir ; et la foule suivit. Là, tout était préparé. Contrairement à ce qui s'était passé au couronnement des Ottons, fait à Aix-la-Chapelle, Aribo oignit du saint chrême et couronna roi Conrad II le Salien ou le Salique. Pendant la cérémonie, il rappela au nouveau souverain que s'il était beau de régner sur la terre, il était plus beau encore de gagner le ciel et que le meilleur moyen d'y arriver était de protéger le pauvre, la veuve, l'orphelin et de faire le bonheur de la patrie qui l'avait choisi. Il était juste que l'Eglise parlât de ses devoirs au roi qu'elle avait fait. Conrad roi n'en garda pas moins sa femme Gisela à qui il devait en partie sa couronne, et il se rattacha même l'archevêque récalcitrant de Cologne en lui promettant de la faire couronner reine, de sa main, dans son église ; ce qui eut lieu, en effet, quelques jours après, non sans mécontentement de l'archevêque Aribo. La bonne fortune, aidée de l'adresse, aplanit toujours bien des difficultés. C'est ainsi que commença heureusement et par le concours surtout de l'Eglise, moitié dévouée, moitié gagnée, la seconde dynastie des souverains allemands, la dynastie franconienne, en 1024 (1).

Celui qui fondait, — il l'espérait du moins, — une nouvelle dynastie, était loin d'avoir des qualités extraordinaires. Quoiqu'élevé par l'évêque de Worms, Burchard, il n'était point lettré (2) ; tout ce qu'il avait appris de son précep-

(1) Pour ce qui précède, *Vita Chuonradi*, c. II : *M. G.*, XVI, 67. — W. Arndt, *Wahl Conrads* II, Gœttingue, 1861. — (2) Wipo. *Conradus quamquam litteras ignoraret*, c. III. Vita Burchardi : *Dei timorem pariter et amorem docuit*. Conrad disait de lui plus tard : *rudis in regno*.

teur, c'était la crainte et l'amour de Dieu, qui n'étaient d'ailleurs point indifférentes dans un souverain. Actif, brave, ambitieux, il l'était comme tous les hommes de ce temps; et, neuf encore dans le gouvernement, il ne manquait ni d'intelligence ni de prudence, ce que tous n'avaient point. Sa femme, Gisela, belle encore, était plus instruite; l'intérêt qu'elle prenait aux travaux du monastère de Saint-Gall le prouve; et elle avait acquis, pendant ses deux mariages précédents avec des princes puissants, une habileté et une dextérité remarquables dans les affaires. C'est avec ces ressources personnelles que Conrad II prenait la lourde tâche que lui avaient laissée les Ottons, c'est-à-dire la royauté et l'empire. L'amour-propre national, exalté par la gloire précédente, ne lui imposait rien de moins; et il n'y avait point en Europe de tâche plus ardue et plus accablante!

Quoi de plus étrange, de plus énorme, en effet, et de moins défini que ce qu'on appelait le Saint-Empire romain germanique, proposé comme but aux souverains allemands à cette époque! Royauté, empire, tout y était fiction, et les mots ne répondaient guère à la réalité des choses. En Allemagne, l'exercice du pouvoir royal n'était point défini, celui de l'empereur en Europe l'était encore moins; et, au-dessous de l'empereur et roi, les conditions des personnes et des propriétés, les relations des prélats et princes avec leurs vassaux, des maîtres et des serviteurs, étaient encore, s'il était possible, plus vagues et plus changeantes. L'Allemagne sortait de l'anarchie primitive, où tout était indépendance et lutte, sans former encore une nation homogène, ni un véritable Etat, et l'Empire était une sorte de construction idéale dont on ne connaissait bien ni le dessein ni les bases ni

la destination. La force, tel était encore le seul principe de la royauté et de l'empire, et bien que cette puissance eût déjà donné à l'Allemagne une sorte d'unité et une grande prépondérance, elle n'avait pas encore acquis le caractère imposant et traditionnel d'un droit.

« Dieu a forgé, » allait-on bientôt dire, » pour la protec-« tion de son Eglise, deux épées, l'une spirituelle, qu'il a « remise au pape, et l'autre temporelle, à l'empereur. » En se reportant aux souvenirs de Charlemagne, pouvait-on trouver au moyen-âge une mission politique plus élevée que celle de l'empire? Viser à être empereur, pour Conrad, c'était vouloir être, au dehors, le chef des chrétiens contre les infidèles et les païens, au dedans le protecteur de l'Eglise, le conservateur de la paix, la garantie du droit, le juge de toutes les querelles chrétiennes, et le défenseur des faibles et des pauvres. Mais Conrad sera-t-il maître seulement de l'Allemagne? Là il est élu roi et destiné à l'empire; mais il dépend de cette féodalité qu'il doit régir, et de cette Eglise qu'il doit protéger. Ne l'ont-elles pas élu? Quels peuples et quels princes tombent sous son vasselage *(vassaticum)*, sous son obéissance *(obsequium)*? Tous, s'il peut les leur faire reconnaître, et aucun s'il échoue. Les ducs lorrains, par exemple, ne veulent pas alors entendre parler de Conrad. Il faut presque toujours que le souverain germain commence son règne en obligeant les ducs et les comtes, même les évêques, qui tiennent de lui des fiefs, à lui prêter le serment d'être ses serviteurs obéissants, *vassi* ou *vassali*. Et quelles sont ses ressources pour soutenir ce rôle? Il ne peut souvent conserver sans péril, après l'élection, le duché ou les comtés qu'il pouvait posséder auparavant. Ses biens particuliers sont donc en général restreints. Quant aux biens impériaux, villes, châ-

teaux-forts avec dépendances, métairies, forêts, mines, administrés au profit du souverain par les comtes palatins, ils sont disséminés dans toute l'étendue de l'Allemagne; ils servent, avec les tributs des Slaves, à l'entretien de la couronne, mais ils ne sont guère une force pour elle. Si l'empereur veut se faire des partisans, c'est à la condition de s'appauvrir, en diminuant ses droits ou ses ressources, quand il donne en fiefs les duchés ou les comtés, ses biens mêmes ou ceux de l'Etat. Telle est la mission et telles sont les ressources de l'Empereur.

Les droits de l'empereur sur la société qu'il est appelé à régir ne sont pas plus précis. Il nomme aux duchés vacants, mais il ne peut guère les conférer sans le consentement de la diète provinciale, et presque toujours ils retournent au fils du titulaire. La nomination aux riches bénéfices ecclésiastiques, aux évêchés, aux abbayes, lui appartient, mais il doit faire souvent des sacrifices aux grandes familles, et bientôt la disposition de ces bénéfices va faire question. Chef de la justice, qu'il rend en personne ou par ses comtes palatins, il ne juge cependant qu'en appel des différentes juridictions publiques ou privées qui existent souvent indépendamment de lui. Protecteur des faibles, il n'a rien à voir dans les faits qui s'accomplissent au sein d'un domaine seigneurial; chargé du maintien de la paix, il se heurte contre le droit de défense personnelle et de guerre privée réclamé encore par tout homme libre contre son égal. L'empereur n'est réellement que le chef national de l'armée féodale allemande; encore la convocation de celle-ci est-elle subordonnée à des conditions d'opportunité et de durée débattues par ses vassaux. Cet empereur, qui le crée d'ailleurs? C'est le pape; le pape, puissance universelle aussi et plus réellement maîtresse au spirituel de

l'Eglise, que l'empereur ne peut l'être, au temporel, de la féodalité européenne! Voilà deux infinis en présence l'un de l'autre! Qui limitera leur puissance? Ils agissent dans deux sphères différentes; mais elles empiètent l'une sur l'autre. L'empereur peut disposer des fonctions ecclésiastiques, même de la nomination du pape dans l'Eglise, et le pape de possessions et de droits régaliens dans l'empire. Sans doute le pape est le successeur de l'apôtre Pierre, le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Mais l'empereur est aussi l'oint du Seigneur, et, il le dit, le vicaire de Dieu, le vicaire du Christ, *vicarius Christi, vicarius Dei* (1). La confusion est ici au sommet comme dans la société même. L'empereur peut-être un saint comme Charlemagne, comme Henri II! Qui empêchera le pape de vouloir être aussi empereur dans l'Eglise? En donnant une épée à la puissance spirituelle comme à la puissance temporelle, la théorie a armé les deux pouvoirs pour la lutte, non pour la paix!

Même incertitude et même indécision dans la position des ducs, margraves, comtes et princes-évêques. La dignité ducale, investie du droit de commander et de juger, est un vieux souvenir national, mais qui perd tous les jours de sa puissance; ses prérogatives tendent peu-à-peu à passer en bloc entre les mains du roi, comme en Franconie, où le roi était duc et le duc roi, ou à s'éparpiller entre les mains des plus puissants vassaux, comtes ou seigneurs propriétaires. Les comtés, débris d'une organisation qui se démembrait tous les jours, par suite des usurpations des grands sur les petits ou de la recommandation des petits aux grands, et surtout par suite de l'accroissement des fiefs, sont dans la même incertitude. Le roi nomme-t-il aux du-

(1) Voir au volume II, Henri II le saint, page 164.

chés et comtés? ceux-ci sont-ils héréditaires? C'est toujours une question débattue. Le duc n'est plus le chef national d'une province allemande sans être devenu pour cela le simple officier d'un souverain. Obéi et obéissant, selon la force dont il dispose, il est dans son duché ce qu'est l'empereur dans l'empire; avec une haute mission, il n'y a de puissance héréditaire que celle que peuvent lui donner de grands domaines patrimoniaux, une parenté très-étendue, et un nombreux vasselage; mais la défiance impériale y met obstacle, en le choisissant, quand elle peut, hors de la province. La dissolution de l'ancienne organisation des comtés et cantons, par la multiplication des fiefs, a amoindri bien davantage encore le pouvoir des comtes; s'ils ne sont seigneurs de tout le canton, ils se voient bravés par unsimple possesseur de fief plus puissant qui se prétend maître chez lui.

Quel coup, en effet, les exemptions et immunités accordées aux fiefs, aux églises et abbayes ont porté aux duchés et aux comtés! Tel archevêque fait plus grande figure qu'un duc. Cet autre évêque, ce seigneur ayant droit de ban et de justice dans ce comté, les vieilles circonscriptions cantonales ne sont plus ni homogènes ni tout d'une pièce. Le comté, il est tout démembré, interrompu, découpé, disloqué par ces priviléges particuliers devant lesquels s'arrête l'autorité du comte. Mais, à côté de tel comté considérablement réduit, voici que le même personnage réunit quelquefois plusieurs comtés, et commence à prendre le titre de landgrave ou comte de province, tandis que là des évêques, à leurs immunités particulières, joignent l'administration d'un ou de plusieurs comtés! Investis, en effet, d'une véritable souveraineté temporelle dans les limites de leurs grasses donations et dans celles des comtés dont on leur confie l'administration, tels évêques ne voient pas de

différence entre eux et les seigneurs laïques? Comme eux, ils font rendre la justice en leur nom, dans la ville ou hors des murs par un bailli; comme eux, souvent, ils administrent, ils commandent même leurs vassaux en personne. Et par là, tout achève de se transformer et de se confondre. Des comtés tendent à passer de l'état d'office à celui de propriété féodale; un bénéfice ecclésiastique devient presque un office, et le nom d'un évêché, comme celui d'un landgraviat, commence à remplacer fréquemment, dans cette mouvante géographie féodale, le nom du comté ou de l'ancien canton! Seuls, les margraves, mis en possession dans les pays de frontière d'une autorité absolue sur la terre enlevée aux païens, et du droit de vie et de mort sur les habitants à convertir et à soumettre, auraient alors dans l'empire un pouvoir régulier et bien défini, s'ils n'étaient sans cesse exposés aux chances de la guerre de frontière, qui fait d'eux un jour un homme tout puissant, et le lendemain un proscrit.

Les diètes nationales ou provinciales ne servaient pas beaucoup à organiser ce désordre. Rien n'était moins bien vu des souverains et rien n'était plus rare que les diètes générales. Le roi aimait mieux régler les affaires dans les diètes provinciales de chaque duché. Mais là encore les résolutions dépendaient de sa puissance acquise, de l'autorité du duc ou des passions changeantes des comtes et vassaux. Les circonstances, les hasards, les caprices du moment faisaient loi. L'Eglise dans ses synodes généraux ou provinciaux avait plus de puissance, parce qu'elle avait, grâce à eux, une tradition, des canons et le prestige de la religion; mais c'était par une sorte d'usurpation de droits, le plus souvent heureuse cependant et explicable, qu'elle s'y occupait aussi souvent des affaires politiques et féodales.

Quand le pouvoir n'est pas constitué, la propriété, la liberté pourraient-elles l'être davantage? La force des armes est encore la plus sûre, la seule garantie de la transmission de l'une et de la conservation de l'autre. L'administration de Charlemagne avait essayé autrefois d'assurer la propriété et la liberté en réglant le service militaire d'après la propriété, de sorte qu'il ne fût le privilége d'aucune classe. Depuis, l'anarchie s'est introduite là comme dans tout le reste. L'usage tous les jours plus général de la cavalerie ne fait-il pas des armes, de la guerre, une profession qui devient tous les jours l'attribut des plus riches, des plus puissants? Ceux qui, dans de grands domaines, peuvent équiper un certain nombre d'hommes d'armes, n'acquièrent-ils pas ainsi des fiefs qui arrondissent leurs propriétés et augmentent encore leur pouvoir et leur juridiction; ceux, au contraire, qui ont à peine de quoi s'équiper eux-mêmes, ne cherchent-ils pas une protection auprès des plus puissants princes laïcs ou même des évêques et abbés qu'ils prennent pour seigneurs et pour juges! Ainsi l'aristocratie terrienne, toujours plus disposée et mieux préparée à la guerre, prête à soutenir le suzerain dans les luttes privées et politiques, prime dans le service militaire les possesseurs de terres libres mais pauvres et isolés. Wipo, biographe de Conrad II, distingue déjà, pour le serment de fidélité, des évêques, des ducs et des autres princes, ce qu'il appelle les chevaliers, les hommes d'armes en troupe et les hommes libres (1).

Voilà la société capricieusement hiérarchisée! Une aristocratie armée et toute féodale, laïque ou ecclésiastique,

(1) Wipo, *Vit. Chuonradi.* — *Omnes episcopi duces et reliqui principes, milites primi, milites gregarii, quin ingenui omnes.*

commence à peser sur des masses plus nombreuses d'hommes soumis à des services privés ou attachés à la glèbe et déjà condamnés aux aides et aux corvées et servage. Aux obligations, aux liens personnels qui groupaient dans l'ancienne Germanie les hommes libres autour du chef, aux liens et devoirs administratifs qui, sous Charlemagne, les rattachaient tous à l'Etat, se substitue la subordination des devoirs établis par la propriété. La souveraineté s'attache à la possession. Au milieu de toutes les fictions qui se rencontrent encore dans le monde germanique du onzième siècle, on le pressent, l'avenir le plus prochain est à celui qui sera le plus près de la terre seigneuriale, au détenteur du sol féodal, à celui qui pourra se faire respecter le mieux du suzerain et opprimer de plus près les serfs attachés à sa personne. Mais là encore même il n'y a rien de définitivement fixé. L'hérédité même du fief est plutôt un fait d'habitude qu'un droit; le servage peut encore passer pour un abus; et il y avait toujours dans beaucoup de comtés des propriétés libres, *bona libera,* dont les habitants étaient librement jugés comme dans les anciens cantons par leurs égaux, les échevins, dont le comte n'est que le président, particulièrement en Suisse, en Souabe et en Frise.

Bannie des campagnes, la liberté cependant s'était conservée ou commençait à renaître à cette époque dans les gros bourgs ou châteaux impériaux où le bailli administrait et jugeait seul les domaines du souverain, et dans les villes anciennes des bords du Rhin ou du Danube, devenues la résidence des évêques et administrées et jugées par leurs baillis. L'empereur roi dans ses domaines était meilleur maître que les seigneurs sur les leurs, et les évêques, maîtres meilleurs que les princes. « Il fait bon vivre sous la crosse, » disait-on (*unter dem Crummstabe ist gut*

wohnen) (1). L'agglomération des habitants sur un même point, le genre de métiers auxquels ils se livraient, le commerce qu'ils pratiquaient, ne permettaient-ils pas aux bourgeois de se mieux protéger? Obligés souvent par les circonstances de s'équiper pour la défense du territoire, les plus riches formaient même une sorte d'aristocratie puissante par le patronage qu'ils exerçaient sur les gens de petits métiers et par leurs associations même en communes ou corporations; et des villes investies, quelques-unes au moins, par les baillis des évêques, du droit de porter les armes pour garder leurs murailles contre les seigneurs, pouvaient déjà s'en servir presque contre leurs propres maîtres et pour la défense de leurs droits une fois obtenus. Qu'on ajoute à ces causes, sur les bords du Rhin et du Danube, les débris de quelques institutions municipales, l'admission dans les villes d'un certain nombre de chevaliers mis au premier rang de ces gros bourgeois, et l'on aura déjà les premiers fondements d'une constitution bourgeoise indépendante. Il s'en faut sans doute encore beaucoup, à cette époque, qu'il y ait déjà des villes libres, puissantes, des municipalités légalement indépendantes. Là comme partout, la force fait le droit; mais un nouvel élément entrait avec ces bourgeoisies dans la société et dans la constitution germanique. Le temps devait promptement le développer.

Jusque dans les tribunaux que présidaient soit l'empereur, soit les ducs, comtes ou baillis, la force est encore le dernier et suprême recours. On expose la cause au tribunal, on produit les témoins, on met aux prises les champions, on rend la sentence. La sentence rendue, si le con-

(1) Gudenus, *Cod. diplom.*, I, p. 693.

damné ne l'accepte pas, il quitte encore fièrement le tribunal en jetant le gantelet devant ses juges. Il se retire au milieu de ses hommes, derrière les remparts de son château. Le procès a pour dénoûment l'escalade d'une citadelle. Ainsi, dans le cours du procès, le duel judiciaire, c'est-à-dire la guerre, après la cause jugée, encore la guerre! La guerre est l'état normal de cette société. Et quels singuliers jugements de Dieu! Un comte thuringien, Géro, avait été accusé de trahison contre l'empereur par un autre comte du nom de Waldo. A défaut de preuves, le combat judiciaire dut commencer. Waldo, blessé au commencement du combat, s'élance avec fureur sur son adversaire, lui assène un coup sur la tête et le renverse. Géro s'avoue vaincu, mais le vainqueur expire tout d'un coup au moment où l'on panse sa blessure. Le plaid saisi d'effroi penchait à croire à la culpabilité du mort. Otton II fit exécuter le vaincu. Mais on l'accusa d'injustice; et les imaginations de l'époque restèrent fortement préoccupées de cet énigmatique jugement de Dieu. L'abbé de Corbie avait, disait-on, vu sur l'autel la tête du malheureux Géro qui implorait de lui une messe, et le corps du supplicié fut trouvé trois ans après, ajoutait-on, complètement intact. Cette vieille justice de la Germanie perdait cependant du terrain. Malgré l'éclat, la grandeur de la dynastie ottonienne, l'Allemagne souffrait donc de l'état d'anarchie auquel le règne de la force, comme un grand jugement de Dieu, la condamnait encore.

On voit tout ce que le nouveau souverain que l'Allemagne venait de se donner avait à faire chez elle. Le chaos à organiser, le sol encore mouvant d'une création récente à raffermir, la royauté, la nation à faire, la justice à établir,

la société à consolider; rien de moins. Si le nouveau souverain, Conrad II, peu effrayé de cette tâche déjà si lourde, voulait en outre soutenir au dehors ce qu'un historien allemand récent appelle alors « le principat de l'Allemagne entre les peuples européens (1), » sa tâche devenait bien autrement lourde encore.

Ce principat européen n'était-il pas bien ébranlé par l'extinction de la dynastie des Ottons? Il est vrai, le redoutable roi de Pologne, Boleslas Chrobry, dont nous avons vu la grande puissance, sous le règne précédent, ne pesait plus avec les Slaves, Leckes et Bohêmes sur la frontière orientale de l'Allemagne. Il vieillissait et bientôt son successeur, Micislas II, devait avoir assez de se défendre dans son royaume contre l'ambition de ses frères. Mais l'empereur ne pouvait-il pas au Nord trouver un autre rival? Après avoir longtemps échangé à travers la mer les missionnaires et les pirates, l'Angleterre et le Danemark unissaient alors, en effet, leurs destinées et confondaient leur religion, sous un grand prince, le Danois Kanut ou Knut, fils de Suénon (1017). Ce que Charlemagne avait été pour l'Europe centrale, germano-latine, Kanut l'était pour le Nord scandinave. Il méritait le surnom de Grand et le titre d'*empereur du Septentrion,* en faisant marcher de pair sur les rivages opposés de la mer du Nord, jusque-là seulement ennemis, les progrès du christianisme et ceux de sa puissance. Grâce à lui, la religion chrétienne, prêchée par les descendants des Anglo-Saxons, anciens conquérants de la Bretagne, s'affermissait en Danemark et pénétrait en Suède et en Norwège. Cette œuvre dépassait de beaucoup celle que les Ottons, distraits par tant d'ambitions diverses, avaient à peine

(1) Giesebrecht. *Geschichte der deutschen Kaiserzeit,* t. II, p. 206.

ébauchée dans ces pays. Elle rendait inutiles les efforts des évêques de Brême et de Hambourg, en même temps qu'elle imposait le respect aux convoitises allemandes de ce côté, et les Césars allemands semblaient remplacés sur ces lointains rivages, et au milieu des lacs et des brumes où l'odinisme avait eu la floraison la plus étrange et la plus sauvage, dans l'accomplissement de leur plus belle tâche.

La mort du dernier des Ottons, Henri II, n'ébranlait-elle pas encore davantage à l'Ouest et au Midi le principat de l'Allemagne? Comme le Saint-Empire n'avait point le caractère d'un Etat, le roi de Bourgogne, Rodolphe III, qui avait fait Henri II, fils de sa sœur, héritier de son royaume, croyait n'être engagé qu'avec ce prince; et il pensait alors reprendre toute son indépendance. N'avait-il pas d'autres héritiers? En Allemagne, Ernest II, duc de Souabe; en France, Eudes, comte de Champagne; ses neveux aussi? Et, au-delà des Alpes, en Italie, bon nombre de princes et de villes pensaient également n'avoir aliéné leur indépendance qu'au profit d'une dynastie et non d'une nation, car il n'existait guère alors que des rapports personnels de subordination et de dépendance. La ville de Pavie, si rudement traitée par Henri le Saint, donnait en effet en Lombardie le signal de la délivrance. Les bourgeois brûlaient, rasaient le palais que ce souverain les avait obligés à rebâtir, faisant vœu de ne plus recevoir de roi dans leurs murs. Enfin, bien que la nouvelle royauté capétienne en France fut faible avec le bon roi Robert, le nouveau souverain de l'Allemagne, Conrad II, pouvait craindre qu'elle n'essayât de profiter contre lui du mauvais vouloir des ducs lorrains, toujours incertains ou amoureux d'indépendance et que, à défaut de Robert, quelque prince de la féodalité française, Eudes de Champagne, par exemple, ne tentât de tirer parti



des difficultés naissantes soit dans le royaume de Bourgogne, soit en Italie.

La royale chevauchée que fit le nouveau roi Conrad II à travers l'Allemagne, à la fin de l'an 1024 et pendant l'année 1025, fut une occasion naturelle pour lui de se rendre un compte exact des choses. Il put solennellement s'asseoir à Aix-la-Chapelle sur le trône de Charlemagne, y rendre la justice et y recevoir le serment des évêques et de quelques comtes lorrains. Mais les deux ducs de haute et de basse Lorraine ne se rendirent point au pied de son trône. C'était refuser leur hommage. Dans la Saxe, dont il confirma le droit draconien *(crudelissimam legem)*, en diète provinciale, à Paderborn, les abbesses de Quedlimbourg et de Gandersheim, filles d'Otton II, vinrent rendre visite au nouveau roi. L'archevêque de Mayence, Aribo, et l'évêque d'Hildeshcim, Gebhardt, se disputaient encore dans ce pays l'autorité sur l'abbaye de Gandersheim. Conrad II, non sans exciter le mécontentement de l'archevêque qui l'avait sacré, prononça en faveur de l'évêque. Il fut également bien reçu dans la haute Franconie, à Bamberg, fondation de Henri II, et, aux fêtes de Pâques de l'année 1025, à Augsbourg, en Bavière, par le duc Henri et ses principaux seigneurs et par Bruno son puissant évêque. Son voyage dans la Souabe, pays de sa femme Gisela, fut une sorte de triomphe, quoique de sourds mécontentements grondassent dans l'âme d'Ernest, fils du second mari de la reine, mais trop jeune encore pour oser les manifester.

Le nouveau roi rattachait les anneaux un instant rompus de la tradition royale. Comme les Ottons, il ne ménageait point ses faveurs à l'Eglise allemande, mais non sans chercher aussi à en tirer profit. Le Bourguignon Wipo, son biographe, et Raoul Glaber font remarquer, qu'il ne

se fit pas faute, sur les conseils de sa femme Gisela, plus hardie que lui, de se créer des ressources en donnant des évêchés pour de l'argent, comme par exemple, ceux de Bâle et de Liége. En général, « il accable les évêques de prévenances extérieures, mais il ne traite des affaires graves avec eux qu'en secret, » pour en venir plus aisément à bout (1), et l'on voit déjà qu'il est tenté de chercher ailleurs un appui. N'est-ce pas dans cette intention qu'il prend soin de ne point aliéner les biens impériaux, comme ses prédécesseurs, et que pour contrebalancer la puissance de la haute aristocratie par la petite noblesse, il donne l'exemple « de ne pas souffrir que les fiefs anciens des chevaliers dépendants, soit de lui, soit des ducs ou des évêques, soient enlevés aux descendants de leurs possesseurs (2). » En favorisant l'hérédité des fiefs de la petite noblesse, peut-être par une loi, il espère se l'attacher. Affaiblir les duchés et évêchés et, à leurs dépens, se faire une armée à lui, c'était le point le plus important. On disait de lui déjà, pour bien augurer de son règne, que les étriers de Charlemagne étaient pendus à sa selle.

En arrivant au midi de l'Allemage, à Constance (6 juin 1025), non loin des frontières de l'Italie et de la Bourgogne, Conrad cependant put toucher du doigt les difficultés extérieures qu'il allait rencontrer. Il vit venir au-devant de lui l'archevêque de Milan, un des plus puissants personnages de l'Italie du Nord, qui l'invitait, au nom d'une partie de l'Eglise italienne, favorable aussi à l'empire, à

(1) Pertz, M. G. XI, 262. — (2) Raoul Glaber, l. V, 5. — Wipo également, pour les évêchés et pour les petits fiefs. A propos de ceux-ci, il dit : *Militum vero animos in hoc multum attraxit quod antiqua beneficia parentum nemini posterorum auferre sustinuit.*

passer les Alpes; mais il apprenait en même temps que le nouveau pape, Jean XIX, et plusieurs seigneurs laïques, moins bien disposés, cherchaient s'ils ne pourraient pas trouver un protecteur contre lui en France, soit dans le roi Robert, auquel ils auraient volontiers offert la couronne, soit dans le duc d'Aquitaine, aussi puissant au Midi de ce pays que le roi lui-même au Nord. La députation des Pavésans, qui, pleins d'effroi, venaient essayer de rentrer en grâce, ne lui faisait pas illusion. « Ce n'est pas le palais du roi, » disaient-ils, « qu'ils avaient brûlé, puisque leur roi Henri II n'existait plus. — Le roi meurt, » leur répondit rudement le nouveau souverain, « mais non l'empire : quand le pilote meurt, le vaisseau reste; » et il annonça sa prochaine venue dans la Péninsule.

De plus mauvaises nouvelles encore venaient de Bourgogne. Le roi Rodolphe III et ses vassaux, pour échapper à la domination allemande, invoquaient le secours de leurs voisins, et il ne manquait pas d'ambitieux prêts à accourir. Eudes, comte de Champagne, fils de la sœur aînée de Rodolphe, était le plus entreprenant, comme le plus proche héritier; mais le fils de Gisela, nièce aussi de Rodolphe, beau-fils même de l'empereur, Ernest II de Souabe, qui pouvait prétendre au tout ou à une partie de cette succession, ne demandait également qu'une occasion de se déclarer. Quant au roi de France, Robert, il trouvait la couronne d'Italie trop éloignée et trop chanceuse, mais il regardait du côté du Rhin comme les derniers Carolingiens, et il croyait pouvoir se rattraper au moins plus près de son royaume, en prêtant main forte aux ducs lorrains de la rive gauche, toujours récalcitrants au pouvoir royal allemand et opposés à l'extension de la puissance teutonique à l'Occident. En fallait-il davantage pour réveiller enfin les espérances

du jeune duc franconien, Conrad, beau-fils, d'ailleurs, du duc de haute Lorraine, qui, malgré cette générosité du premier moment dont on lui fait tant d'honneur, n'était pas consolé d'avoir vu lui échapper la couronne allemande, et à qui on ne donnait point le duché de Carinthie, promis pour le désintéresser, au moment de l'élection? Une vaste conspiration menaçait donc, à l'Occident, le trône encore mal assis du roi Conrad II. Le nouveau souverain montra pour commencer une heureuse décision; il se jeta d'abord sur la ville de Bâle, qui tenait l'entrée du royaume de Bourgogne par le Rhin, y mit bonne garnison, pour qu'elle fût en état de défense, c'était ce qui lui tenait le plus au cœur, et, de là, il se rendit à la fin de l'année à Tribur, où il convoqua une diète générale.

La présence du roi au milieu de la Franconie et des évêques du Rhin, tous dévoués, conjura tout le danger. Conrad n'eut qu'à faire à Gozelo, duc de basse Lorraine, une de ces promesses dont il n'était point avare, en lui montrant la perspective du duché de haute Lorraine, pour ramener à lui ce puissant vassal. La défection de celui-ci fit tout manquer. Robert, roi de France, et Baudoin de Flandre, qui avaient promis aussi de venir au Rhin, n'osèrent s'avancer. Gisela intervint auprès de son fils Ernest et réussit encore à adoucir, pour un temps, en mère et en femme habile, par le don de l'abbaye de Kempten, l'amertume des regrets de son fils en servant son mari. Les autres conjurés se tinrent tranquilles dans leurs châteaux, et le roi Conrad II profita de ce triomphe pour préparer son expédition en Italie. Là était pour lui, et dans l'opinion aussi de cette époque, la clef du principat allemand en Europe. Il ne négligea rien pour aller la reprendre. Car il était, dit Wipo, plus décidé à augmenter qu'à diminuer son empire, *magis*

du jeune duc franco[illegible] [illegible]enil
duc de haute Lorrai[illegible]
premier moment [illegible] beau-
pas consolé d'avoir [illegible] Azzo
et à qui on ne donn[illegible] pape,
pour le désintéresse[illegible], offert
conspiration [illegible] lettrés
mal assis du roi [illegible] d'une des-
pour commencer [illegible] le célèbre
bord sur la ville de [illegible] au-delà des
de Bourgogne par [illegible] que les sei-
qu'elle fût en état [illegible] pour rester
plus au cœur, et de [illegible] un roi ; cer-
Tribur, où il convo[illegible] d'utile à faire,

La présence du [illegible]it-il, les perfides
ques du Rhin, [illegible]ber entre les mains
n'eut qu'à faire [illegible] en donner à person-
ces promesses [illegible]
la perspective [illegible] Italie, montra du moins
à lui ce [illegible] ses ennemis et ne donna
manquer. [illegible] pour qui la fureur teutonique
qui avaient [illegible]verbiale et qui accusaient ces
vaincre. [illegible] distinguer leur main droite de
[illegible] ce n'est pour frapper. Reçu so-
[illegible] mars 1026, et couronné par l'ar-
[illegible] la grande joie de toute cette Eglise

[illegible] — *Chron. fratris Andreæ monachi Acqui-*
[illegible] *Francorum*, l. III. D. Bouquet, X, p. 239. —
[illegible] *ad episc. Leonem.* D. Bouquet, X, p. 481. —
[illegible] *Hist. Mediol.*, II, 22 : *Nesciunt quid sit inter*
[illegible]*tram.*

augere quam minuere regnum intentus. Pour n'avoir rien à craindre non plus du côté du Nord, Conrad II rechercha l'amitié de Canut, l'*empereur du Septentrion.* Il demanda sa fille Gunhild pour son fils Henri, s'engagea à fixer entre l'Allemage et le Danemark la frontière toujours indécise, et promit à ce prince pieux, qui voulait faire le pèlerinage de Rome, de lui ouvrir le chemin.

Ce fut encore une véritable expédition d'Eglise que celle de Conrad II et de sa femme Gisela, en 1026, comme il convenait pour la restauration du Saint-Empire romain. On n'y vit point, à part Ernest de Souabe, de grands princes laïques, de ducs; des comtes et seigneurs seulement (1). Mais en revanche les archevêques de Mayence, d'Augsbourg, de Trèves, de Salzbourg, les évêques de Strasbourg, de Constance, et bien d'autres encore conduisaient leurs vassaux à cheval, la mitre en tête et le haubert au dos, sous leurs bannières bénites comme à une sainte expédition. Le vieux Meinwerk de Paderborn s'y trouvait, et le diacre Bruno de Toul, plus tard pape (Léon IX), conduisait les hommes de l'évêque malade. L'Eglise d'Italie, Héribert, archevêque de Milan, Léon, évêque de Verceil, Albéric de Côme, bien d'autres encore, attendaient avec impatience leurs confrères; car les Ottons, et surtout le dernier d'entr'eux, Henri le Saint, les avait tellement comblés de faveurs, ou bien avaient poussé aux principaux siéges tant d'Allemands de naissance, que c'était comme la même Eglise nationale des deux côtés des Alpes; et, dans le Saint-Empire romain germanique, cette solennité du couronnement était une fête pour l'Eglise qui ne

(1) Gfrœrer, *Histoire de l'Eglise* (all.), IV, 241.

croyait pas encore conduire aussi pompeusement le deuil de son indépendance !

Les princes laïques, comtes ou marquis d'Italie, beaucoup moins allemands, Hugo de Lombardie, Albert et Azzo d'Este, Rainier de Toscane, Maginfred de Suze, et le pape, aussi peu confiant, avaient, à défaut du roi Robert, offert la couronne à un brillant prince français, aimé des lettrés et de l'Eglise pour ses lumières et sa piété, époux d'une descendante des Bérengers, rois nationaux d'Italie, le célèbre Guillaume d'Aquitaine. Mais un court séjour au-delà des Alpes avait aisément persuadé à ce prince que les seigneurs italiens songeaient plus à se servir de lui pour rester les maîtres qu'à le servir pour faire de lui un roi ; certain qu'il n'y avait là rien d'honorable, d'utile à faire, il s'en était retourné « laissant là, disait-il, les perfides gens et les plaignant seulement de tomber entre les mains d'un roi si pauvre qu'il ne pouvait rien donner à personne (1). »

Le roi Conrad, en apparaissant en Italie, montra du moins qu'il avait du fer pour terrifier ses ennemis et ne donna que trop raison aux Italiens, pour qui la fureur teutonique *(furor theutonicus)* était proverbiale et qui accusaient ces barbares « de ne pas savoir distinguer leur main droite de leur main gauche (2), » si ce n'est pour frapper. Reçu solennellement à Milan, en mars 1026, et couronné par l'archevêque Héribert, à la grande joie de toute cette Eglise

(1) Raoul Glaber, IV. — *Chron. fratris Andreæ monachi Acquicinctini de regibus Francorum*, l. III. D. Bouquet, X, p. 239. — *Epistol. Wilh. Pictav. ad episc. Leonem.* D. Bouquet, X, p. 484. — (2) Landolph Sen. *Hist. Mediol.*, II, 22 : *Nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram.*

dévouée, mais sans l'ombre d'une délibération ou d'une élection quelconque de la part du pays, Conrad se vengea de Pavie qui lui ferma ses portes, par la destruction de ses routes, le ravage de ses vignes, l'incendie de ses moissons. A Ravennes, l'archevêque, qui était allemand, avait ouvert les portes, livré la ville en mai, et quelques troupes teutoniques y avaient pénétré, quand le roi allemand arriva. Celui-ci occupait un château près de la ville et le gros de son armée campait aux environs; tout-à-coup les habitants, à la suite d'une de ces rixes qui se renouvelaient toujours entre Italiens et soldats étrangers, se soulevèrent, fermèrent les portes pour diviser leurs ennemis et commencèrent contre eux un rude combat de rues et de maisons où le sang coula à flots. Un comte bavarois sauva l'armée royale par la défense d'un pont sur le Roncone. Conrad, averti à temps, pénétra dans la ville et n'arrêta la vengeance terrible des siens que devant les églises où se réfugièrent les habitants. Le lendemain les vivants, pieds nus et en habits de pénitents, vinrent demander grâce. Conrad les rançonna si rudement qu'il put, dit la chronique, donner à un de ses braves, qui avait perdu une jambe dans le combat, une consolation bien faite pour le toucher, en lui faisant porter près de son lit de douleur sa botte, maintenant inutile, mais remplie de pièces d'or.

« Nous ne pouvons aujourd'hui, » dit au moins l'historien allemand de Rome au moyen-âge, Grégorovius, qu'un long séjour en Italie et des prédilections particulières ont rendu plus sensible aux souffrances des autres nations, « nous ne pouvons aujourd'hui voir avec joie, dit-il, ces expéditions de nos ancêtres, en Italie et à Rome, et nous devons plaindre ce pays de les avoir souffertes pendant trois cents ans. Quand, en effet, les rois alle-

mands avec leurs seigneurs et leur pesante armée descendaient les Alpes, les villes étaient condamnées à nourrir, à héberger ces masses, à entretenir la suite du roi. A l'apparition de ce juge souverain, cessait toute justice nationale; et quelle justice, lui étranger, pouvait-il rendre? Dans les bahuts vides de l'empereur affluaient les présents, les revenus extorqués aux villes, les fruits du labeur des colons opprimés, des princes ecclésiastiques et laïques; et les biens confisqués de centaines de vassaux rebelles enrichissaient les vainqueurs. Composée de rudes hommes de guerre du Nord, l'armée impériale était la terreur de ces populations du Sud plus douces et plus polies. A l'aspect de ces multitudes affamées et avides, elles se demandaient avec douleur pourquoi leur beau pays était éternellement condamné à cette domination sauvage et elles recevaient avec une haine implacable ces hordes qui traversaient leurs villes comme un torrent dévastateur pour aller à Rome. Mais la majesté tudesque d'un César du moyen-âge voyait avec un visage d'airain ces villes fumantes, ces champs piétinés par sa lourde cavalerie, ces routes couvertes de cadavres et ces prisons remplies des contempteurs de sa royauté barbare. Il prenait, pour l'accompagnement obligé de son voyage à Rome, ces scènes désolantes, ces bourgeois des villes prosternés dans la poussière devant son trône, tremblants et l'épée pendue au col, pendant que la flamme de leurs maisons croulantes éclairait encore leurs pâles visages (1). »

Le roi Conrad II, n'ayant pu pousser plus loin que Ravennes, revint pendant les chaleurs de l'été dans les plaines de la Lombardie. L'archevêque de Milan nourrit son armée. Pour lui, il guerroya avec de nouveaux renforts

(1) Grégorovius, *Gesch. der Stadt Rom im Mittelalter*, t. IV, p. 34

allemands, les marquis d'Este et de Suse, en condamna d'autres à mort, revint en hiver sur Pavie toujours résistante, la contraignit à se rendre et ne lui épargna une nouvelle ruine que sur les prières de l'abbé de Cluny, Odilon, qui était venu aussi pour se joindre au voyage de Rome. Le 21 mars enfin, le roi d'Allemagne partit pour la capitale de la chrétienté. Après avoir, chemin faisant, dépouillé Reinier du marquisat de Toscane pour le donner à Boniface déjà comte de Modène, Reggio et Ferrare, afin de faire de lui son dévoué partisan, il arriva, en effet, à Rome le 26 mars 1027 avec sa femme, ses archevêques, évêques et abbés d'Allemagne et d'Italie.

Le Saint-Siége était alors occupé par le pape Jean XIX, un laïque qui avait dû la papauté aux vertus et aux richesses de son frère Benoist VIII, pape vertueux et contemporain d'Henri le Saint, et il était loin de valoir son prédécesseur. Le matin, il était encore laïque, consul et préfet de la ville ; le soir, il était pape (1). Appuyé des comtes de Tusculum alors tout-puissants, il ouvrit les portes au souverain allemand. Déjà le puissant et pieux Kanut le Grand et le triste roi de Bourgogne, Rodolphe III, d'abord récalcitrant à l'autorité du nouveau roi, mais maintenant effrayé de sa puissance, étaient arrivés. On fit les préparatifs de la cérémonie du couronnement. L'empereur, les deux rois étaient déjà partis du palais impérial, quand les deux archevêques de Milan et de Ravennes, plus Allemands d'ailleurs qu'Italiens, se disputèrent l'honneur de conduire le roi à l'autel. Leurs escortes prenaient parti et se lançaient des gourmades au milieu du tumulte. Le roi furieux

(1) *Vita Meinwerki*, ep., p. 153. *M. G.*, XIII. — Wipo, *Vita Chuonradi*, n° 16. — Arnulf, *Gesta archiep. Mediol.* II, c. III.

se déclarait, dans son embarras, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre ; et le tumulte ne cessait pas, quand le principal intéressé, Conrad, prit la main d'un troisième, l'évêque de Verceil, pour ne point retarder la cérémonie. Mais pendant qu'on la célébrait, un Allemand dispute à un Romain la peau d'une vache, Romains et soldats allemands prennent parti et commencent un furieux combat ; un comte souabe est tué, sa mort est vengée aussitôt par le massacre d'un grand nombre de Romains. C'était au milieu de ces scènes que se relevait l'empire de Charlemagne et d'Otton. Le lendemain, les auteurs du tumulte, quelques bourgeois l'épée au col et des valets, une verge d'osier sur le dos, étaient punis avec l'instrument du supplice qu'ils avaient apporté.

Le nouvel empereur, Conrad II, n'en siégea pas moins avec le pape et les deux rois pèlerins dans un synode auquel il ne manqua pas de faire faire des décrets à son avantage et qui montrent bien quelle puissance mettait entre les mains de l'empereur l'Eglise qui le consacrait. La querelle entre les deux archevêques de Milan et de Ravennes y fut vidée en faveur du premier, partisan de l'Allemagne, ce qui n'empêcha pas encore les suites des deux archevêques de se prendre de paroles et de coups plusieurs fois à Rome, sur la place publique. L'archevêque, patriarche d'Aquilée, résidait dans une ville du duché de Carinthie ; il obtint aisément du synode, présidé par l'empereur, un décret qui lui subordonnait le patriarche vénitien de Grado ; celui-ci, il est vrai, soutenu par son doge Orseolo, n'en continua pas moins à refuser une obéissance dans laquelle la république de Venise aurait vu un commencement de servitude à l'Allemagne (1). En vertu peut-être d'une déci-

(1) Jaffé, *Regest.*, n[os] 3104, 3117. — Pertz, VIII, 13.

sion de l'empereur, Rome repassa du droit carolingien au droit de Justinien qui pouvait être plus favorable à l'autorité impériale. Enfin, les trois souverains profitèrent de leur rencontre pour régler les affaires pendantes. Kanut le Grand, qui faisait bonne et grande figure à côté même de l'empereur, obtint la rétrocession de la province de Schleswig sur la Schley et l'Eyder, et du pape l'exemption des tributs et exactions arrachés aux pèlerins ses sujets, à travers l'Allemagne et la Bourgogne, en retour du payement du denier de Saint-Pierre qui ne profitait qu'à la cour pontificale. Là aussi, le roi de Bourgogne consentit humblement aux bases du traité qui devait être signé trois mois plus tard, à Bâle, et en conséquence duquel son royaume devait tomber entre les mains de Conrad et de ses héritiers et la régence même du royaume en partie conférée, à partir de sa signature, au nouvel empereur.

Conrad II commençait à croire qu'il était réellement dans les étriers de Charlemagne. C'est pourquoi il voulut se montrer au moins comme ses prédécesseurs dans le Midi de l'Italie. La fidélité des princes lombards de Bénévent et de Salerne n'y était pas, en effet, bien certaine. Pandolphe IV, prince de Capoue, qui avait été chassé de cette ville par Henri II, y était revenu avec l'aide des Grecs; et ceux-ci, sous le catapan que Constantinople envoyait, étaient maîtres encore dans une partie de l'Apulie et même à Naples. De plus, des aventuriers venus de Normandie comme pèlerins, allant en dévotion à Saint-Michel du Mont Gargano, un Drengot, un Rainulf entre autres, en vendant leurs services à tout le monde, commençaient à devenir redoutables alors au sud de la Péninsule. L'empereur allemand, cependant, n'était pas en mesure de demander beaucoup; il se contenta de l'hommage des princes de Bé-

névent et de Salerne, même de Pandolphe de Capoue qu'il reçut en grâce et il vit déjà presque sous ses yeux les Normans, favorisés par la ville de Naples, s'établir sous un certain Raynulf, dans le pays qu'ils avaient ravagé en brigands, notamment à Aversa qui fut le premier Etat normand fondé. Sans aller plus loin, le nouvel empereur se hâta, avec le reste de ses troupes, de retourner en Allemagne, en ayant bien soin cependant de s'assurer le retour en Italie par des concessions faites à l'Eglise qui l'y avait appelé. C'est, en effet, dans cette intention qu'il accorda au patriarche d'Aquilée, à Vérone, l'exemption de tous les droits féodaux, services et prestations que réclamait de lui le duc de Carinthie et qu'il confia également le comté de la vallée de l'Inn et la garde du passage de Brenner, dont il dépouilla un seigneur laïque, à l'évêque de Brixen.

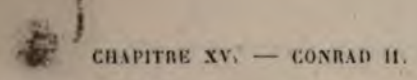
Quoique le diable se vantât à un moribond, selon Raoul Glaber (1), d'avoir assuré une aussi prompte victoire à Conrad, cette absence de deux années avait valu à l'empereur, comme de coutume, en Allemagne, une révolte; et celle-ci était d'autant plus dangereuse que le vieux duc de Bavière, sur la fidélité duquel l'empereur avait toujours pu compter, venait de mourir. C'était toujours son beau-fils, Ernest de Souabe, qui en était l'âme. Celui-ci s'était, en effet, jeté en Alsace et en Suisse pour tâcher de se faire des partisans dans la haute Lorraine et dans la Bourgogne, tandis qu'un des comtes les plus puissants de Souabe, dont la souche remontait au temps de Charlemagne, Welf, se précipitait sur la ville d'Augsbourg en Bavière et pillait le

(1) Don Bouquet, X, 43.

trésor de son archevêque, Bruno, absent. Les deux ducs Lorrains, Conrad le Jeune, toujours mécontent, et d'autres encore, s'apprêtaient en même temps à prendre les armes.

Il y avait, dans cette nouvelle tentative de résistance du midi et de l'ouest de l'Allemagne, et un peu de toute la féodalité, opposition à l'Eglise allemande devenue toute puissante, autant qu'au nouvel empereur. Ce qu'on reprochait, en effet, au nouveau souverain surtout, c'était de prodiguer les faveurs à l'Eglise. Il n'y en avait que pour elle des deux côtés des Alpes. Aussi était-ce aux églises, aux abbayes, à l'évêché de Freisingen, à l'abbaye de Saint-Gall que s'en prenaient le duc Ernest, et son ami et compagnon, Werner de Kibourg, comme avait fait le comte Welf en Bavière, à Augsbourg. Conrad II, arrivé en Bavière, affirma résolûment son autorité. Il fit élire pour duc de ce pays son propre fils, encore bien jeune, par les évêques et les vassaux, ce qui ne l'empêcha pas de revendiquer d'eux, en leur déférant le serment, les biens, fiefs et abbayes qui lui appartenaient, et il somma les rebelles de comparaître en diète à Ulm, sur la terre de la Souabe révoltée, pour y être jugés comme il convenait.

Ernest de Souabe se rendit à la sommation mais armé et accompagné de ses vassaux. Il espérait intimider l'empereur. Mais c'est ici qu'on commença à sentir les résultats de la politique adoptée par Conrad vis-à-vis de la petite noblesse. Au moment décisif, les vassaux d'Ernest lui manquèrent; quand il en appela à leur vieille fidélité, ils opposèrent au serment qu'ils avaient prêté à leur duc, celui qu'ils avaient avant tout prêté à l'empereur. « Si l'empereur nous avait, » dirent-ils, « donnés à toi sans condition, comme esclaves et serfs, nous ne nous séparerions point de toi. Mais comme nous sommes des hommes libres dont



il est le protecteur, nous retournons à lui (1). » Abandonné, Ernest se livra à merci et fut envoyé prisonnier en Thuringe, au château de Giebichenstein. Welf le Souabe rendit à l'évêque d'Augsbourg les trésors qu'il avait pris et fut retenu quelque temps en prison, et l'empereur prit en main l'administration du duché de Souabe comme celle de la Bavière.

L'un des plus chers et des plus intrépides, mais des moins puissants partisans d'Ernest, Werner de Kibourg, prolongea quelque temps la résistance dans son château, en Suisse ; puis il s'échappa au moment où la demeure de ses pères tomba au pouvoir de ses ennemis et se réfugia dans les gorges de la Forêt-Noire pour s'y défendre encore. Une année après, la reine Gisela s'étant interposée en faveur de son fils, l'empereur rendit à celui-ci la liberté. Il s'engageait même à lui conférer le duché de Bavière qui l'éloignait davantage de la Bourgogne, objet de ses désirs, s'il voulait lui déceler la retraite de Werner de Kibourg. Mais Ernest aima mieux aller partager la fortune de son fidèle compagnon, au fond des noires sapinières du Schwarzwald, tandis qu'on donnait son duché à son jeune frère Hermann, sous la tutelle de l'évêque de Constance. Ernest et Werner menèrent quelque temps encore la vie de brigands sur les sommets qui dominent le Val-d'Enfer à Falkenbourg, près la route qui mène du Danube à Fribourg, en Brisgau, et ils finirent par succomber un jour en désespérés dans un combat que leur livra le bailli du monastère de Reichenau, vassal de l'évêque de Constance. Les souvenirs populaires se sont attachés à ce malheureux jeune homme frappé dans ses affections de fils, dans ses

(1) Wipo, *Ch.*, 19-20.

espérances de prince et victime de sa générosité, bien que le bon droit ne fût pas pour lui. La légende le conduit comme tous les héros du moyen âge en Orient, mais son vaisseau arrive en vue d'une montagne d'aimant; les clous s'en détachent avec violence et laissent sombrer le navire en morceaux. C'est l'image du naufrage des grands duchés abandonnés de la petite noblesse, devant le puissant empire relevé par les empereurs franconiens. La tradition, comme le lierre, aime à parer les ruines (1). L'oraison funèbre de l'empereur Conrad II pour le fils de sa femme, qui lui avait, du reste, causé tant de soucis fut beaucoup moins flatteuse. Satisfait d'être assuré que le malheureux jeune homme n'avait point laissé d'enfants, il se contenta d'exprimer sa joie secrète par ces mots : « chien hargneux laisse rarement des petits. »

II

La politique conradienne; asservissement de l'Eglise et de la papauté. — Guerres injustes contre la Pologne, la Bohême, la Hongrie. — Incorporation du royaume de Bourgogne et d'une partie du territoire de la France à l'Empire. — Première résistance de l'Italie et de l'Eglise à Conrad ; Heribert, archevêque de Milan, 1028-1039.

Conrad II était bien maintenant sans conteste empereur et roi. On peut apprécier sa politique. A l'intérieur, elle a

(1) Wipo, c. xix, 20. — *Annales de Saint-Gall,* 1027. — *Ernestus, seu Carmen de varia Ernesti Bavariæ ducis fortuna,* dans Martène, *Thesaurus,* t. III, p. 308.

pour but d'affermir en Allemagne son pouvoir, en s'appuyant sur la petite noblesse contre la grande. Comme roi, son règne dans son pays présente plus d'un point de ressemblance avec celui du premier des rois saxons, Henri l'Oiseleur. Il va moins à cé qui brille qu'à ce qui est solide. Il n'est pas pour ce qui coûte plus qu'il ne rapporte. L'idéal n'est point son fait; les traditions n'ont pas son respect. Du pouvoir il aime surtout la domination. Comme empereur, sa politique extérieure est bien aussi de maintenir sur les contrées et les nations voisines le principat allemand. Il laisse sans regret les missions contre les Slaves à leurs propres forces, et il fera plus encore pour l'incorporation de la Bourgogne à l'empire que pour obtenir l'obéissance réelle de l'Italie. Pour l'Eglise, en homme pratique, il aime mieux s'en servir que de la servir, il la subordonne à son pouvoir plus qu'il ne se soumet à elle, et, cela, même en la corrompant par la simonie qu'il pratique sans pudeur. Ces principes de conduite poursuivis avec cette suite et avec cette constance tenace qui caractérisent la race allemande, n'excluent pas chez lui une flexibilité de moyens qui ne fut pas sans habileté, mais non plus une absence de scrupules qui ne parle pas en faveur de sa moralité. A sa mort, il pouvait se flatter d'avoir réussi dans une certaine mesure, en Allemagne, en ce qu'il voulait; mais il commença à tout compromettre, comme on le verra, dans l'empire.

Ce n'était pas pour lui seul, mais pour son fils, pour sa maison, que Conrad II prétendait surtout édifier sa puissance. Avant de partir pour l'Italie, il avait fait élire pour son successeur ce fils âgé seulement de neuf ans, Henri, et l'avait confié d'abord aux soins de l'archevêque d'Augsbourg, Bruno, et ensuite à ceux de l'évêque de Freisingen,

Engelbert. A son retour, il le fait solennellement couronner roi à Aix-la-Chapelle, dans la ville de Charlemagne, par l'archevêque de Cologne, Pellegrim, à onze ans. L'enfant est initié de bonne heure au gouvernement; car, à la mort du duc de Bavière, frère de l'ancienne impératrice, Cunégonde, nous l'avons vu, il l'a fait duc de Bavière. Quand le duché de Souabe deviendra ensuite vacant, cet enfant en sera investi. Conrad l'associera même plus tard, de son vivant, au gouvernement du royaume de Bourgogne quand celui-ci sera réuni à l'empire. Jeune encore, le fils de Conrad commandera, comme duc de Bavière, une expédition en Bohême et traitera avec le roi de Hongrie. Voilà la dynastie en voie d'affermissement par l'éducation solide de l'héritier du trône.

Instruit, par l'expérience des Ottoniens et par la sienne même, des dangers que son successeur peut trouver chez les membres de sa famille, Conrad II prend contre eux d'énergiques résolutions. Il déblaye le terrain en les envoyant sans pitié dans des cloîtres. Le frère de Conrad le Jeune, qui avait toujours trempé dans les troubles, un Bruno, est condamné à la vie monastique de peur qu'il n'imite son aîné. Un demi-frère du souverain, Gebhard, avait, tout jeune, reçu la tonsure et jeté depuis le froc aux orties. Conrad II le fait dégrader comme chevalier dans un synode, et renvoyer au monastère. Ils seront tous deux évêques, l'un de Strasbourg et l'autre de Wurtzbourg, où ils deviendront les instruments du pouvoir impérial. Le despotisme coupe partout la racine de ses défiances; les moyens seuls diffèrent. A Rome, les empereurs avaient Locuste pour se débarraser de leurs frères et de leurs parents; plus tard, à Constantinople, les sultans auront le lacet des muets du sérail. Le christianisme au moyen-âge adoucit la méthode.

L'ambition déçue des cadets de race royale trouve au moins son compte alors dans l'Eglise.

L'Eglise, ce souverain la tient complètement, pour lui et pour son fils, sous sa puissante main. Bien moins dépendant d'elle que ne l'avait été Henri II, il obtient encore plus d'elle qu'il ne lui donne, il en fait l'instrument le plus sûr de son gouvernement. Il faut le voir trôner dans un synode pour s'en faire une idée, par exemple, à Francfort en 1027, à son retour d'Italie. Sur les marches du maître-autel de l'église où se tenait l'assemblée, siégeait l'archevêque de Mayence, Aribo, archichancelier du royaume d'Allemagne et de celui d'Italie, ayant à sa droite les évêques de Strasbourg, de Bamberg, de Wurtzbourg, d'Hildesheim et de Worms, à sa gauche l'archevêque d'Augsbourg, les évêques de Paderborn, de Verden et d'Halberstadt. En face, sur un trône élevé au couchant du chœur, était l'empereur; le duc de Carinthie, Adalbéron, était à ses pieds comme son porte-glaive; à sa droite siégeait l'archevêque de Cologne, Pellegrim, avec ses suffragants, les évêques de Minden, de Munster, d'Utrecht; à sa gauche l'archevêque Hunfried de Magdebourg, avec ses évêques de Mersebourg, Brandebourg, Seitz et Meissen. Plus bas se trouvaient les évêques dont les métropolitains étaient absents, entr'autres ceux de Verdun, de Mantoue, d'Oldenbourg et de Schleswig, et les grands abbés, à leur tête ceux de Fulde et de Hersfeld, avec le chapelain royal et quelques clercs attachés à la cour. Les princes laïcs n'étaient pas présents aux premières délibérations; quand on les appela, ils prirent place derrière le évêques. (1) Quand on songe à l'intime connexion des intérêts et des affaires ecclésiastiques et politiques à cette épo-

(1) Pour ce concile, Wolfhere, *Vita Godehardi prior.*, c. XXXI, XXXVI.

que, on peut s'expliquer l'influence considérable des résolutions d'une pareille assemblée sur la direction du gouvernement, et quel parti l'empereur en devait tirer.

En face de cette Eglise groupée autour de Conrad, que devient la puissance des anciens duchés? Ils n'ont entre eux aucune cohésion. L'empereur ne tient pas de diète générale, nationale, où ils eussent pu se soutenir. C'est dans les synodes seulement (1) qu'on traite d'affaires générales en même temps que religieuses. Existent-ils même encore, ces duchés en Allemagne? Conrad est duc déjà en Franconie, son fils devient duc en Bavière et en Souabe. Ils en profitent l'un et l'autre pour détruire ou envahir les châteaux des ducs qui les gênent, augmenter les biens et les revenus royaux, sous prétexte d'établir la paix publique sur leur passage et de relever l'autorité royale, et surtout pour s'attacher la petite noblesse dont ils revendiquent les services comme ducs en la laissant hériter de ses fiefs. Conrad, à la mort du duc de haute Lorraine, le dernier de sa maison, aurait bien voulu faire là comme ailleurs. Il sera obligé, et pour tenir ses promesses et pour ménager les populations toujours remuantes des bords du Rhin, de donner ce pays à Gozelo, et de laisser se reconstituer sur le Rhin le grand duché que l'empereur Otton le Grand avait démembré. La jalousie traditionnelle des Saxons contre les Franconiens ne lui permettra pas de rien entreprendre contre ce pays qui a déjà fourni une dynastie d'empereurs à l'Allemagne. Les margraves qui gardent les frontières de l'Est, du Nord au Sud, contre les Slaves, ont trop à faire pour qu'on les affaiblisse ou qu'on ait à les craindre. L'empereur laisse, dans ces grands commandements, les fils succéder aux pères.

(1) Voir Luden, l. XVII, c. XVI.

Ce que Conrad II n'avait pu faire en Lorraine, il le fit du moins dans le duché de Carinthie, où Adalbéron régnait après avoir succédé, sous le règne de Henri II, à la famille conradienne. Pour que celui-ci n'ait pas de successeurs, il fait entrer au cloître un fils qui lui était né un peu tard et qui sera évêque de Ratisbonne. Adalbéron lui-même, qu'il avait déjà affaibli, il le traduit enfin comme coupable de trahison devant son tribunal. Le vieux duc croyait avoir pris ses précautions; il avait obtenu de l'évêque de Freisingen, précepteur du fils de l'empereur, Henri, que celui-ci ne consentirait jamais à sa déchéance. Appelé, en effet, dans la diète de Bamberg, à se prononcer, le jeune prince refuse opiniâtrement de voter la sentence. Conrad II, étonné, menace, supplie son fils : peine inutile! le prince est inébranlable. L'empereur entre dans un violent accès de fureur à la suite duquel il tombe sans sentiment, l'écume à la bouche, comme foudroyé. Telles étaient ces natures à la fois opiniâtres et violentes. Le lendemain, l'empereur revient à la charge et se roule avec larmes aux pieds de son fils pour obtenir de lui ce qu'il souhaite si ardemment. Le jeune Henri cède enfin. Interrogé sur les causes de sa résistance, il avoue le serment qu'il avait fait à son précepteur l'évêque de Freisingen, et l'empereur se venge sur celui-ci en l'apostrophant si vivement qu'il sortit de la diète couvert d'injures et de confusion. Le vieil Adalbéron, condamné, fut jeté en prison, et Conrad, pour ne pas avoir l'air de ne céder qu'à ses convoitises, nomma enfin à sa place son cousin, le jeune Conrad, qui ne promettait d'ailleurs pas de laisser des enfants (1).

(1) *Annales de Stildesheim et d'Altaïch*, 1035, 1036. — *Hermannus contractus*, 1039.

La politique, suivie par Conrad II vis-à-vis de la petite noblesse des comtes et arrière-vassaux, lui permettait de déployer cette violence contre la vieille institution de ces grands duchés qui avaient été comme les colonnes de l'édifice primitif de la royauté allemande. L'hérédité des fiefs qu'il accordait aux petits en la refusant aux puissants, lui attachait plus étroitement les premiers et lui assurait leur appui. Le premier, en effet, il régla sans l'intervention des ducs qu'il remplaçait le service militaire que ces seigneurs lui devaient pour ses expéditions au dehors selon l'étendue du fief. Un cavalier et deux écuyers par dix manses, pour toute expédition dûrent désormais être entretenus à leurs frais six semaines, et le reste du temps aux siens. S'il donnait son ordre un an et six semaines à l'avance il pouvait contraindre tout chevalier à le suivre, même ceux qui ne relevaient point directement de lui, mais à condition d'une solde. Il faisait ainsi de la chevalerie l'armée impériale, dont il devenait le chef immédiat. La petite féodalité, en prenant racine, démembrait la grande et la remplaçait. Il n'y avait presque plus entre elle et Conrad de grands intermédiaires pour faire échec à l'empire (1). L'empereur préférait avoir affaire à une foule de petits vassaux qui ne pouvaient s'entendre aisément entre eux, plutôt qu'à quelques grands vassaux capables de se liguer facilement contre lui, et la petite noblesse aimait mieux l'avoir pour suzerain que les ducs plus près d'elle. Ainsi les petites nationalités de l'Allemagne n'ayant plus de représentants tendaient à se fondre dans la grande au profit de l'empire, sinon de la nation.

On ne sait trop si ce changement tournait au pro-

(1) Wipo, *Vit. Chuonr.*, c. VI.

fit des petits propriétaires, des colons et des serfs. Leur sort devenait, en effet, plus misérable. Quelques actes du règne de Conrad en font foi, entre autres les dures conditions auxquelles sont soumis les serviteurs censitaires *(ministeriales)* et les serfs du cloître de Limbourg, fondé par lui sur les terres de sa femme, et ceux du cloître de Weingarten, en Souabe. La recommandation que l'empereur adresse au comte palatin de Saxe et au comte du Nordmark de ne point se livrer à la coutume, « abominable aux yeux de Dieu et des hommes, » de vendre leurs serfs comme « un stupide bétail *(seu bruta animalia)* » en est une preuve encore plus évidente (1).

Il n'y avait pas moins dans cette puissance impériale, si elle devenait héréditaire dans une seule famille, une redoutable menace pour tout l'Occident et pour tous les peuples qui n'étaient pas allemands. D'une fiction, le Saint-Empire romain germanique, rêvé par Otton III et Gerbert, pouvait devenir une réalité, et si, aujourd'hui encore, en jetant leurs regards en arrière sur ces temps éloignés, les patriotes allemands s'exaltent à la pensée que l'unité allemande aurait pu être dès lors fondée et la domination du monde assurée à jamais à l'Allemagne, il n'est pas d'esprit éclairé et impartial qui ne se sente effrayé à la pensée du sort dont la victoire d'un despotisme aussi violent et d'une nation encore aussi barbare aurait menacé toute l'Europe (2).

Sur la frontière allemande de l'Est, les deux royaumes slaves de Pologne et de Bohême et le royaume de Hongrie, en se faisant chrétiens, avaient certes acquis des droits

(1) *Codex Udalrici*, n° 121. — *Acta Palatina*, VI, 271. — Pertz, *Mon. Germ.*, t. II, 38. — (2) Giesebrecht, *l. c.*, t. II, p. 293.

à leur indépendance et au respect même de l'Allemagne et de l'Europe? Dans le premier, après la mort de Boleslas Chrobry, qui avait rêvé l'unité slave, son fils, Miczislas, en bon prince chrétien, fondait un premier évêché en Cujavie, et faisait prêcher à son peuple l'Evangile en trois langues. Le roi de Hongrie, le célèbre Etienne Ier, ne méritait pas seulement le nom de saint par sa conversion, mais par les soins ardents qu'il apportait à la conversion de tout son peuple et au maintien de la paix. Entre ces deux souverains, le Bohémien Udalrich, de la maison de Przemysl, quoique chrétien, ne faisait pas aussi dévote figure; mais, surveillé par le comte du Nordgau bavarois, il ne pouvait être dangereux pour l'Allemagne.

Conrad II, prudent vis-à-vis du puissant Kanut qui faisait conquérir alors la Poméranie sur la Baltique, parait avoir pris à tâche cépendant de former des intrigues dans ces royaumes de l'Est, ou de troubler leur sécurité par son humeur inquiète et envahissante. Mais il ne trouva point dans ses vassaux et même dans l'Eglise un appui suffisant, et il ne remporta pas de ce côté tous les succès que désirait son ambition qui paraissait un peu dangereuse à tout le monde. L'Eglise parait peu favorable à l'extension démesurée d'une domination moins chrétienne que politique sur le reste de l'Europe, et la féodalité allemande elle-même ne voulait point pour son chef une trop grande puissance.

Le roi de Pologne, Miczislas, après s'être débarrassé de la rivalité de ses frères, s'était jeté sur la population wendo-slave des Lutizes, que Henri le Saint, de guerre lasse, avait laissé païenne au midi du Havel et de la Sprée, et qu'il voulait, lui, convertir et soumettre. C'était la politique du temps pratiquée par les Etats chrétiens et elle pouvait

convenir aussi à un Slave contre des Slaves. L'empereur saisit cette occasion, assez mal choisie cependant, pour chercher à écraser le fils de Boleslas. Les Lutizes païens lui demandaient des secours, c'était assez pour lui. Il rompit par l'intrigue le faisceau d'union que Boleslas avait établi entre les Slaves. Le duc Udalrich, le Bohémien, avait eu de la belle Bozena, fille d'un propriétaire campagnard, un fils du nom de Bretizlas, qui cherchait à racheter par son ambition le reproche de sa naissance. C'était, de sa personne, un bâtard hardi et brave. Epris de la sœur du comte allemand du Nordgau, qui était au couvent de Schweinfurth, et craignant qu'on ne la lui donnât pas en mariage, il avait forcé le couvent et l'avait enlevée. On montra longtemps la chaîne de la porte qu'il avait brisée de son épée. Conrad jeta ce jeune turbulent en Moravie pour enlever cette province à la Pologne, et, lui-même, il passa l'Elbe pour arriver, à travers les marais des Lutizes, ses alliés, dans le duché de Miczislas. Mais il s'égara si complètement au milieu des bois, des marais et des terres en friche de la Lusace, qu'il faillit y périr de faim et dût se retirer.

Le duc Miczislas rendit à son ennemi ravage pour ravage. Il passa l'Elbe, conduit par un moine allemand défroqué, et pénétra jusqu'à la Saale, d'où l'évêque de Seitz s'enfuit à Naumbourg; il incendia cent villages, et entraîna dix mille malheureux en esclavage (1030). Alors l'empereur n'épargna rien. Il excita contre Miczislas un de ses frères, qui s'était réfugié chez les Russes, et l'attaqua cette fois avec une armée petite, mais alerte et bien équipée, qui arriva bien conduite en Pologne. Miczislas effrayé demanda la paix, et l'obtint en rétrocédant la Lusace, dont une partie retourna au margrave de la frontière orientale

de la Saxe (Ostmarck), et l'autre à celui de Misnie. Ce traité ne sauva pas d'abord Miczislas; il dût fuir devant son frère, auprès du duc de Bohême, Udalrich, qui voulut le livrer à l'empereur. Conrad refusa cependant de profiter de cette trahison. Les historiens allemands lui font honneur de ce refus; l'empereur Tibère en avait fait autrefois autant en faveur d'un chef germain ; et Miczislas, retournant dans son ancien royaume, qu'il vit en partie démembré par les siens, consentit à aller porter son hommage à l'empereur à Mersebourg, en 1032, afin d'être au moins tranquille de ce côté.

La population wendique, dont les Lutizes étaient la principale tribu, se trouvait alors seule païenne et sans défense entre les Polonais et les Allemands ; et l'empereur ne l'avait pas secourue pour la laisser libre, mais pour s'en réserver la soumission Une guerre de frontière, difficile à éviter, s'en suivit. C'était d'abord seulement entre Saxons et Wendes. En 1033, un comte saxon avec vingt-quatre chevaliers fut surpris et tué par les Lutizes, près de Werben. L'empereur arriva sur les frontières. Saxons et Wendes s'accusaient les uns les autres d'avoir commencé les hostilités, ils demandaient à le prouver par le jugement de Dieu. Conrad II y consentit. Les deux peuples fournirent leurs champions. Le païen slave terrassa son adversaire. L'empereur n'en voulut pas moins venger le champion du Dieu des chrétiens. A la Pentecôte de l'année suivante, il passa l'Elbe, à la faveur d'un gué, malgré la garde vigilante des barbares, et les poursuivit au milieu de leurs marais, ayant quelquefois lui-même de l'eau jusqu'à mi-corps, et excitant au massacre. Il avait fait beaucoup de prisonniers; mais, apprenant qu'une image du Christ avait eu les yeux crevés et les jambes brisées, il fit subir à ses

prisonniers le même supplice avant de les égorger. Les Wendes-Lutizes, terrifiés, consentirent à payer un tribut plus fort qu'auparavant, et restèrent soumis à la surveillance farouche des margraves de cette frontière.

Conrad, cependant, n'osa point chercher à imposer sa foi aux vaincus. Les évêchés que les premiers Ottons avaient élevés à Magdebourg et à Havelberg, même à Oldenbourg, restèrent encore déserts. Leurs titulaires vivaient à la cour de l'empereur; et, de ce côté, les missions cessaient, tandis que le grand Kanut, maître des deux rivages de la Baltique, par des moyens plus doux, étendait l'œuvre qu'il poursuivait en Norwège et en Suède jusque sur les côtes méridionales de cette mer, dans la Poméranie et l'Ermland, dont, plus heureux que Conrad II, il s'était emparé sur les Slaves (1).

L'orgueil de la domination semblait plus encore que sous les Ottons le mobile principal de la politique conradienne. Conrad n'avait rien à reprocher au duc de Bohême, Udalrich, qui avait même voulu commettre pour lui une honteuse trahison contre un prince polonais et slave. Sur le simple refus de celui-ci, cependant, de se rendre à la diète de Mersebourg de 1035, où le fils du grand Boleslas vint faire hommage, il investit de la Bohême son fils bâtard et ravisseur, Bretislas, et le fit installer à Prague par son propre fils à lui, pendant que le père du bâtard était en fuite. Ces querelles de famille, qu'il s'efforçait d'étouffer chez lui, pour fonder sa propre dynastie, Conrad les favorisait au dehors contre ses ennemis. Il déchaîna ainsi l'anarchie en

(1) Wipo, *l. c.*, c. XXXIII. — *Ann. Hildesh.* 1034, 1035. — M. Giesebrecht, avec les sources, est obligé cette fois de le reconnaître (II, p. 301-306.)

Bohême, jusqu'à ce que le malheureux Udalrich mourut du poison, et que son fils bâtard, plus ambitieux et plus docile, vint lui prêter hommage du duché qu'il avait acquis par la révolte et peut-être par le crime.

L'empereur Conrad II avait encore moins à se plaindre de saint Etienne, roi de Hongrie, qui était en paix avec l'empire depuis qu'il avait reçu, sous Otton III, la couronne royale donnée par le Saint-Siége. Mais Etienne s'avisa de refuser passage dans son royaume à l'évêque de Strasbourg, Werner, envoyé en ambassade à Constantinople, parce qu'il s'était présenté avec une telle quantité de bétail, bœufs, moutons, porcs et provisions, qu'on eût dit une invasion. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les vieilles haines d'Allemands à Hongrois. Le margrave d'Autriche, Albert, attaqua le territoire d'Etienne. Celui-ci rendit ravage pour ravage. L'empereur voulut en tirer vengeance, comme si les Allemands n'avaient point les premiers torts. En le voyant venir, Etienne eut soin de faire par ordonnance prier et jeûner tout son royaume, pour montrer que la foi n'était pour rien dans cette guerre. Le souverain allemand s'égara encore dans les marais du Danube; il fut obligé de revenir honteusement; et saint Etienne, plus raisonnable que l'empereur, demanda la paix au jeune duc de Bavière, Henri, fils même du roi, et à son précepteur et régent, Engelbert, évêque de Freisingen. Plus sages que Conrad et appuyés par les évêques, ceux-ci la lui accordèrent. La sanction que l'empereur donna à la paix prouve peut-être que cette guerre injuste et imprudente contre le saint roi et contre un peuple qui commençait à perdre ses habitudes de sauvages déprédations avait été mal vue, comme les autres, même de l'Eglise et de l'Allemagne chrétienne.

L'ambition de Conrad II trouva plus aisément satisfaction au sud-ouest de l'Allemagne dans le royaume de Bourgogne. Après tout, l'Allemagne ne recule jamais vers le nord-est que lorsque le sud et l'ouest lui sont fermés. Mais Conrad ne réussit pas non plus de ce côté sans opposition aussi de l'Eglise qu'il croyait tenir en sa main.

On sait que ce royaume, d'abord double et maintenant unique, qui était sorti du démembrement de l'empire carolingien, s'étendait sur une partie de la Suisse actuelle, à l'ouest de la Reuss, sur la Franche-Comté et dans la vallée de la Saône et du Rhône jusqu'à la mer Méditerranée. Une population allemanique qui avait beaucoup d'affinité avec celle de la Souabe, en occupait la partie la plus haute et la plus orientale sur les grands lacs helvétiques. Le caractère roman dominait dans tout le reste et penchait vers la France actuelle. C'était un état hybride, moitié allemand, moitié français, une monstrueuse création du hasard destinée à périr. Aussi, depuis longtemps, l'ambition allemande, qui s'était rattaché les ducs de Lorraine, guettait ce pays qui lui paraissait faire naturellement suite à ce qu'elle avait déjà acquis à l'ouest du Rhin ; et, après la conquête de la Lombardie et de Rome, l'intérêt de la conservation de l'Italie, dont cette Bourgogne tenait les Alpes occidentales, lui rendait sa possession encore plus désirable.

Les rois de Bourgogne avaient toujours été malheureusement trop faibles pour maintenir fermement dans le devoir leur féodalité disparate, et cette faiblesse avait donné prise aux intrigues allemandes. Près d'un siècle auparavant, Otton-le-Grand, époux d'Adélaïde, sœur d'un roi de Bourgogne, en même temps que veuve d'un roi italien, avait tenu durant son règne, comme en chartre privée, son beau-frère le roi bourguignon. Rien d'étonnant que le

conquérant de l'Italie voulût s'assurer du royaume de Bourgogne pour avoir les Alpes, et que le prétendu restaurateur de l'empire de Charlemagne visât à donner à son empire les limites du célèbre traité de Verdun, la Meuse, la Saône et le Rhône, contre la France et contre l'Italie. Henri II, puis Conrad II avaient réussi à conclure et à maintenir avec le dernier roi, Rodolphe III, un traité d'héritage à leur profit, quoique l'un et l'autre ne fussent pas ses plus proches héritiers; et la royauté française, alors bien chétive, n'était pas en état de s'opposer à son exécution (1). L'Eglise burgunde seule, organe ici comme partout alors de l'opinion publique, essaya de conjurer d'avance cette chute d'une nationalité en s'unissant dans des synodes pour proclamer la paix et conjurer l'anarchie qui était le plus grand ennemi de cet Etat. Mais elle ne fut pas assez puissante pour y réussir.

Lorsque, après la mort de Rodolphe III (6 septembre 1032), on apporta à Conrad II, alors en Saxe, les insignes de la royauté, la lance de saint Maurice et la bannière royale, l'empereur n'était pas sans inquiétude. Quelque temps auparavant, un bâtard du roi défunt, Burchard, avait été élu archevêque de Lyon. Conrad II avait voulu, avec le pape dont il disposait, lui opposer le célèbre abbé de Cluny Odilon. Mais celui-ci s'était gardé de prêter les mains à cette politique regardée comme anti-nationale. Profitant de ces dispositions bien connues, le plus proche héritier du royaume, fils de la sœur aînée du défunt, le français Eudes, comte de Champagne, se mit une seconde fois, comme l'on pouvait s'y attendre, en devoir de faire valoir ses droits. Il était le plus proche parent du roi mort, et l'on

(1) Voir au deuxième volume le règne d'Henri II.

craignait en Bourgogne et ailleurs la domination impériale et allemande; tout parut d'abord lui réussir. Le pays, noblesse même et Eglise, étaient pour lui. L'archevêque de Lyon, Burchard, fils naturel du dernier roi, celui de Vienne, primat des Gaules, lui ouvrirent leurs villes. Eudes fut couronné à Lausanne et jeta un peu partout des garnisons. C'était un mouvement, déjà pour ce temps, tout français. Il était de l'intérêt du petit roi de France, Henri Iᵉʳ, successeur de Robert depuis 1031, d'empêcher le royaume de Bourgogne d'aller à l'empire. Quoique le germain fut empereur, ce pays n'était-il pas en partie romain? Conrad II, qui craignait Henri, avait recherché son alliance en lui offrant pour femme une sienne fille en bas-âge. Mais elle était morte. Rien ne liait Henri ; mais il était faible. C'était beaucoup risquer pour lui que de favoriser en Bourgogne un vassal dont il avait eu d'ailleurs à se plaindre chez lui au commencement de son règne. Il agit plus en suzerain qu'en roi. Il ne bougea ; et ce fut ainsi que, par la faiblesse encore incurable des rois de France, la vieille Bourgogne passa à l'Allemagne.

L'empereur envoya, en effet, une armée à Strasbourg pour envahir le royaume (janvier 1033). Elle n'était pas nombreuse. Ce nouvel agrandissement n'était pas vu même en Allemagne avec une vive satisfaction. Conrad ne s'aventura donc d'abord que dans la partie allemande du royaume, à Soleure, à Peterlingen, à Zurich, et il se fit couronner à Bâle, contre la coutume usitée en ce pays, on ne sait trop par quel évêque. Des pays romans, quelques vassaux seulement, entre autres le comte Umbert de Maurienne, ancêtre des célèbres comtes de Savoie, aujourd'hui rois d'Italie! vinrent lui prêter hommage. C'est tout ce que le César allemand put obtenir d'abord. La saison rigoureuse

qui décimait hommes et chevaux, le força à rebrousser chemin, après s'être assuré de quelques points. Encouragé par cet échec, le français Eudes, assez imprudemment, passa de la défensive à l'attaque, et, avec ses vassaux de Champagne et même de Bourgogne, crut pouvoir se jeter sur la Lorraine. Il assiégea la ville de Toul. C'était une ambition turbulente et qui ne savait se borner que celle de cet Eudes. En s'en prenant aux rois, il perdit son royaume « Puisqu'il attaque le bien d'autrui, » s'écria l'empereur, « il le payera du sien. » Bientôt, en effet, dès que la saison fut meilleure, Conrad, avec une armée composée de Saxons toujours heureux d'aller au pays franc, passa la Meuse au cloître Saint-Mihiel et fit dans la Champagne des ravages comme les Allemands étaient accoutumés à les faire. Les maisons, les champs, les hommes, le bétail, tout y passait. Le duc Eudes, devant les misères des siens, renonça à son ambition. Pour lui ôter tout espoir en Lorraine, l'empereur avait donné justement alors le haut duché de ce pays, à Gozelo, déjà duc de basse Lorraine. Celui-ci intervint entre Eudes et Conrad et il fit entre eux la paix à la condition que le premier céderait au second tous ses droits légitimes à la possession de la Bourgogne (1).

Conrad II prit possession de cette nouvelle acquisition, en l'année 1034. C'était une grande menace pour l'indépendance du royaume de France, une chaîne de plus pour l'Italie. Henri Ier n'avait rien fait pour l'empêcher. Une armée, fournie par la féodalité italienne, commandée par l'archevêque de Milan, Héribert, et par le marquis de Toscane, alors partisans dévoués de Conrad, descendit par le grand Saint-Bernard dans la vallée du Rhône. L'empe-

(1) Pertz, Wipo, VIII, 401.

reur lui-même pénétra par le Nord dans la partie romane du royaume avec de petits seigneurs allemands. Tout plia alors devant lui. Le 1er août, jour de saint Pierre-aux-Liens, il fit son entrée, couronne en tête, dans la ville de Genève, reçut en l'église de cette ville l'hommage des vassaux de tout le royaume et se fit donner par eux, pour plus de sûreté, un grand nombre d'otages qu'il emmena, après une chevauchée, en Allemagne (1).

Ce fut ainsi que tout un Etat dont la plus grande partie était romane et qui avait appartenu à l'ancienne Gaule et aux Francs mérovingiens et carolingiens, fut incorporé, au commencement du onzième siècle, à l'Allemagne. La turbulence des grands qui y avaient perpétué l'anarchie en empêchant une royauté nationale de s'y affermir, en était la cause principale. Maintenant l'empire allemand, qui avait déjà l'Escaut et la Meuse pour limites au Nord, s'étendait au Sud jusqu'à la Saône et aux embouchures du Rhône. Cette réunion contre nature devait durer deux siècles, pour le plus grand danger de l'indépendance française et pour l'asservissement de l'Italie, sans être utile au maître ni aux sujets (2)! Les empereurs trop éloignés n'y purent, pendant leur domination, jamais faire cesser l'anarchie; et cette conquête, faite sans nécessité et sans gloire, maintenue sans profit, devait retourner, après ce long laps de temps, par la force des choses, à la France, dès que ses rois furent assez puis-

(1) *Hermannus contractus*, 1032. — Wipo, Pertz, VIII, 401. — *Ann. de S. Gall*, 1033, 1034. — *Ann. Hildesh.*, 1034. — (2) M. de Giesebrecht, qui veut défendre cette acquisition, est bien obligé d'avouer que les empereurs n'y jouirent jamais d'une véritable autorité (t. II, p. 279, 280). Luden l'avait blâmée avec une impartialité bien plus raisonnable (l. XVII, c. VI).

sants pour y revendiquer les droits supérieurs de la tradition des peuples et les nécessités de la géographie.

Le fondateur de la dynastie franconienne n'avait d'autre but que d'étendre le plus possible les limites de sa domination, dût-elle n'être pas bien solide. Ce n'était pas l'œuvre chrétienne de Charlemagne qu'il relevait, pas même celle des Ottons. Il laissait tomber au Nord l'œuvre des missions, au moins continuée par les Ottons, au moment où saint Etienne en Hongrie, Kanut le Grand et le roi saint Olaf dans les Etats scandinaves, les premiers Capétiens eux-mêmes se recommandaient par leur attachement à l'Eglise. Pour lui, Wipo, son biographe complaisant, n'a rien de mieux à nous raconter, en témoignage de sa foi, que le supplice qu'il inflige aux malheureux Lutizes pour venger la mutilation d'une image du Christ; et sa louange est pour le moins étrange, quand il compare cet exploit à ceux des empereurs païens « Vespasien et Titus, qui vengèrent par la destruction de Jérusalem la mort de Jésus-Christ. »

Les Ottons au moins, en s'unissant à l'Eglise, avaient travaillé à ses progrès. Otton le Grand était, au dedans et au dehors, le soutien de sa cause. Otton III et le pape Sylvestre II marchaient côte à côte. Henri II était saint. Conrad II ne s'occupe de l'Eglise que pour l'asservir. Les bénéfices ecclésiastiques, il les vend ou les prodigue à ses chapelains ou à ceux de sa femme, Gisela, pour en tirer des ressources en argent ou pour s'assurer de dévoués serviteurs. Combien d'abbayes ne donne-t-il pas à ses serviteurs laïques ni plus ni moins que de simples fiefs? Et ces prélats d'Eglise que l'empereur a sous la main ou qu'il crée capricieusement, quelle indépendance est la leur! Maintenant que Conrad est maître de trois duchés et qu'il commande à

sa petite noblesse en la faisant héréditaire, il n'a plus besoin de la ménager. L'archevêque de Mayence, Aribo, avait fait roi Conrad : il est privé du pallium, de sa primatie de Germanie par le pape Jean XIX soumis à l'empereur, condamné à une pénitence rigoureuse pour de légères fautes; et il finit par mourir de chagrin, en 1031, sous les petites persécutions de son rival, Pellegrim de Cologne, de l'empereur ingrat et de l'impératrice, Gisela, qu'il n'avait pas voulu couronner au commencement du règne. L'empereur débarrassé ainsi d'un bienfaiteur lui donne pour successeur un bon moine de l'abbaye de Werden, non parce que celui-ci prêche bien, mais parce qu'il est tout-à-fait étranger aux affaires, et il fait passer l'archichancellerie de l'empire à Pellegrim, son nouveau favori. L'archevêque de Trèves, trop puissant aussi au gré de l'empereur, est condamné par le pape à un pèlerinage à Jérusalem. Pour l'archevêque de Lyon, Burchard, fils bâtard de Rodolphe III, qui s'était opposé à l'incorporation de la Bourgogne à l'empire, on le traîne prisonnier en Allemagne où il meurt. Bien plus : aux synodes même, Conrad s'immisce, pour n'en être point gêné, dans la fixation des jours de fête et des temps de jeûne. Le prince allemand, tout grand bâtisseur d'églises qu'il soit, fait de la religion matière à profits et à pouvoir. Ainsi, entre ses mains, l'empire tombe des hauteurs morales que le troisième des Ottons avait au moins rêvées, et il redevient, malgré son étroite union avec l'Eglise, comme tout profane et païen, au risque d'abaisser, de dépraver, de matérialiser le christianisme même et de mettre ainsi tout en péril (1). Ce fut là la

(1) Les pages de M. de Giesebrecht sont ici excellentes, et je n'ai presque qu'à traduire pour me trouver d'accord avec les sources

pierre d'achoppement du roi Conrad et de sa dynastie; et, par là, son règne, qui avait après tout bien commencé, finit mal comme devait finir sa dynastie elle-même.

L'Eglise n'était aussi en Italie pour Conrad II que l'instrument de sa domination. Tandis que l'empereur l'asservissait en Allemagne, à Rome un petit baron, le « comte du palais de Latran, » Albérich de Tusculum, toujours maître de la ville, parce qu'il tenait les environs et jouissait de la protection impériale, donnait pour successeur au pape Jean XIX, son frère, qui avait couronné Conrad II, son propre fils Benoît IX, un enfant de douze ans dont le triste pontificat devait être signalé par les plus déplorables scandales. Il féodalisait aussi l'Eglise à sa manière, et bien plus que l'Eglise, la tête de l'Eglise, Rome elle-même; et l'on y pouvait voir le retour des misères auxquelles l'empire des Ottons, un siècle auparavant, avait prétendu mettre fin. Mais cette fois, c'était avec l'assentiment tout au moins tacite de l'empire qui tenait moins à la dignité du Saint-Siége qu'à son asservissement. A Milan également, l'archevêque Héribert, auquel Conrad devait la couronne italienne et en partie celle de Bourgogne, et qui en avait été richement payé en biens et en pouvoir, pa-

contemporaines et avec lui. Il est vrai que M. de Sybel, dans son petit livre *De la nation allemande et de l'Empire (die deutsche Nation und das Kaiserreich*, p. 54), fait au contraire un éloge à Conrad II d'avoir ainsi rendu à l'empire un caractère païen et profane, sous prétexte qu'il n'y a rien de meilleur pour un souverain politique que de poursuivre l'intérêt humain par le seul emploi de l'humaine raison. A la bonne heure, si Conrad II n'avait commencé d'abord par profiter de la puissance de l'Eglise.

raissait plus que jamais l'homme de l'empire ; il disposait de tout le royaume italien à son gré, *omne regnum italicum ad suum disponebat nutum* (1). Il y avait, cependant, dans cette abjection ou dans cette servilité un double danger dont l'Eglise devait s'apercevoir bientôt : c'était celui de déconsidérer sa puissance spirituelle ou de s'aliéner ses vassaux et sujets dont l'affection faisait souvent sa force et sa popularité. Ce second péril éclata d'abord à Milan en Lombardie ; et ce fut là l'origine d'un premier conflit qui, par l'intérêt national et populaire, contribua à relever d'abord l'Eglise asservie en Italie.

Fils d'un chevalier lombard, fier de sa naissance, ambitieux, intelligent et résolu, non pas dépourvu des vertus de l'Eglise, mais mieux pourvu encore de l'habileté mondaine, chéri et vénéré des Milanais dont il embellissait les églises et la ville, l'archevêque de Milan, Héribert, ce « serviteur des serviteurs de Jésus-Christ, » comme il se fit appeler sur l'inscription de son tombeau, faisait tout plier sous son autorité, vassaux, vavassaux, bourgeois, colons ; et, en cela, il était comme le modèle des autres évêques ses égaux ou ses suffragants, tous également soumis à l'empereur ou nommés par lui. Ce détenteur de la crosse pastorale de Saint-Ambroise était, en un mot, comme un prêtre-roi en Italie. Il s'en fallait cependant que ce pouvoir des évêques ne pesât point à leurs vavassaux, qui étaient les premiers soldats ou chevaliers de leur autorité dans les villes *(urbis milites vulgo vavassores dic-*

(1) Ce sont les expressions dont se sert plus tard Henri III, dans un acte rendu en faveur de Crémone, en 1046. (Murat., *Antiquit. dissert.* 73, t. XV, p. 433.)

ti), et aux gros bourgeois, marchands *(mercatores),* même aux agriculteurs et bouviers (*cultores et bubulci)* qui leur étaient plus ou moins étroitement soumis. Les vavassaux ou petits seigneurs étaient en effet avides aussi d'indépendance, et les gros bourgeois commençaient à former des corporations pour prendre part à l'administration de leur cité. C'était l'archevêque Héribert qui de tous avait le plus à lutter contre ces mécontentements.

En l'année 1035, donc, les gros bourgeois de Milan réunis en corporations se liguent contre l'archevêque Héribert, avec les petits seigneurs campagnards de Seprio, de Martesana, et avec la ville rivale de Lodi. Héribert en vrai prince, avec ses capitaines ou grands vassaux (*capitanei),* avec les seigneurs qui lui restent fidèles et l'assentiment du petit peuple qui lui était dévoué, marche contre les rebelles. Il les rencontre à Campo-Malo (1035). Une rude bataille est livrée, l'archevêque est vaincu; un évêque, celui d'Asti, et plusieurs comtes restent sur la place. Aussitôt commence dans le Nord de l'Italie une confusion étrange et inouïe à cette époque: *magna et modernis temporibus inaudita confusio facta est Italiæ* (1), dit le moine de Saint-Gall, qui ne pouvait, en effet, saisir encore le caractère et l'importance du mouvement.

C'était là évidemment la première suite funeste et naturelle de cette domination monstrueuse, qu'un empire étranger, en s'appuyant sur l'Eglise et la grande féodalité, faisait peser sur les villes et les campagnes italiennes. Elle ébranla profondément tout l'édifice impérial en Italie : on ne sût bientôt plus qui devait commander et

(1) *Ann. de Saint-Gall,* 1035. — Wipo, c. xxxiv. — Arnulf de Milan, II, 10 et 11. — Pertz, VIII, 14; XI, 271.

personne ne voulut plus obéir. « Les petits seigneurs et vavassaux, les bourgeois unissaient leurs efforts pour secouer le joug des grands plus lourd que de raison et ceux même de condition servile ourdissaient des factions audacieuses contre leurs maîtres, se donnaient des juges et faisaient des lois, confondant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. » C'est au moins ainsi qu'un chroniqueur milanais caractérise le premier souffle de liberté qui courut alors en Italie parmi les classes inférieures sur lesquelles retombait tout le poids de l'oppression étrangère, de la féodalité et de l'Eglise italienne. Dans le trouble général où chacun avait à peine conscience de ce qu'il voulait, tous en appelèrent à l'empereur. Ils exigeaient « des juges à eux qui fixassent équitablement les droits et la condition de chacun. » — « Ils ont faim et soif de lois, » s'écria l'empereur Conrad II qui apprit en Allemagne, avec étonnement aussi, ces événements étranges, « je les en rassasierai (1). »

Telle fut la cause de la seconde expédition de Conrad en Italie. De loin, il ne se rendait pas bien compte de ce qui se passait et accusait volontiers tout le monde, même l'archevêque Héribert auquel il avait laissé presque tout pouvoir au-delà des Alpes. Provisoirement, et pour trouver un appui avant de se risquer au-delà des Alpes, il donna en mariage au vieux marquis de Toscane, Boniface, sa créature, la dernière descendante de la maison éteinte de haute Lorraine, l'héritière de la Souabe, Béatrix, que sa tante l'impératrice Gisela avait élevée. Ce puissant prince italien, dont les descendants devaient être les plus rudes adver-

(1) Pertz, VIII, 69; I, 83. — Wipo : *Si Italia esurit legem, legibus hanc satiabo.*

saires des empereurs allemands, monté sur un palefroi ferré d'argent, reçut avec un luxe inouï la fiancée lorraine, pour afficher son dévouement à l'empereur, et l'on apprit bientôt en Italie la prochaine arrivée du maître. Quelle conduite allait-il tenir?

La politique que Conrad avait suivie en Allemagne à l'égard de la petite féodalité avait porté ses fruits et il commençait à pouvoir se passer de l'Eglise. Après avoir rendu la petite noblesse héréditaire, il l'avait en effet disciplinée et prise à son service. Il pouvait avoir une armée vraiment à lui, qui ne dépendait du bon vouloir ni de la féodalité ni de l'Eglise, une armée impériale. C'était la plus docile dont il put disposer pour ses expéditions ultramontaines. Un ordre de départ avait été donné à tous les vassaux de la couronne, un an et six semaines à l'avance, même à ceux qui ne tenaient aucun fief de lui à la condition d'une certaine solde. C'est à la tête d'une pareille armée, fruit d'une politique nouvelle, que Conrad, accompagné de sa femme Gisela et de son fils Henri, descendit les Alpes à la fin de l'année 1036.

Le passage des montagnes alors couvertes de neige lui avait été ouvert par son ancien rival Conrad, maintenant duc de Carinthie et par conséquent marquis de Vérone. Il célébra les fêtes de Noël dans cette première ville. L'archevêque Héribert, maître de lui-même, prépara une réception solennelle à l'empereur à Milan, dans l'église de Saint-Ambroise, avec toutes les apparences de la fidélité, *ficta fide,* disent les *Annales de Saint-Gall.* Mais là commença déjà à éclater le désaccord. Le bruit s'était répandu dans la ville que l'empereur voulait enlever à l'archevêque l'investiture de l'évêché de la ville de Lodi, éternel objet des haines de la ville de Milan, et qu'il était pour les

petits seigneurs qui s'étaient révoltés. Conrad II apportait-il une révolution en Italie? Une émeute eut lieu. L'empereur furieux quitta la ville et se rendit à Pavie, où il convoqua une diète générale des grands de l'Italie, et il ordonna à l'archevêque de l'y suivre.

C'était là que Conrad II voulait faire acte de pouvoir et tout trancher de son autorité impériale. Ennemi de la grande féodalité qu'il détruisait chez lui, défiant déjà des évêques, il était disposé à suivre en Italie la politique qui lui réussissait en Allemagne. Habitué d'ailleurs à pratiquer l'ingratitude, quand il avait à se décider entre des prétentions contraires, il savait consulter moins la justice que ses intérêts et la puissance des partis en présence. Les plaintes affluaient à Pavie, contre l'archevêque qui s'était fait dans l'exercice de son autorité beaucoup d'ennemis. Celui-ci avait été récemment vaincu par les comtes de Martesana, de Seprio, par la ville de Lodi ; et le soulèvement de l'Italie, dont l'empereur ne se rendait pas bien compte, lui semblait formidable. En pleine diète, l'empereur somma donc à l'improviste le puissant archevêque d'avoir à se justifier des accusations et plaintes portées contre lui et, s'il ne le faisait point, de réparer les injustices et de restituer les biens et honneurs qu'il avait usurpés. C'était pour le puissant Héribert l'annonce d'une disgrâce. Il demanda un délai pour répondre. L'empereur insista pour qu'il s'exécuta de suite. L'archevêque répondit alors fièrement que « ce qu'il avait trouvé ou acquis comme propriété de Saint-Ambroise, il n'en céderait rien au commandement ou à la prière de qui que ce fût au monde. » L'investiture de la ville de Lodi lui appartenait : il ne la voulait point rendre et il savait que sur ce point il serait soutenu par l'orgueil des Milanais. L'empereur Conrad en-

tra dans un de ces accès de colère qui lui étaient familiers. On pressa l'archevêque d'ajouter au moins à ses paroles les mots : « à l'exception de l'empereur. » Le prélat s'y refusa. Hors de lui, le César allemand ordonne d'arrêter l'archevêque. Les Italiens présents n'osaient mettre la main sur le successeur de saint Ambroise; celui-ci rappelait encore avec ironie à son souverain tout ce qu'il avait fait pour lui, et le bravait quand, sur un signe de l'empereur, quelques soldats allemands empoignèrent Héribert et l'emmenèrent prisonnier, tandis que l'assemblée indignée ou terrifiée se dispersa.

Cette violence, que blamèrent les conseillers et même le jeune fils de Conrad, produisit un effet contraire à celui qu'on avait attendu. L'arrestation du premier personnage de l'Italie par les mains de ces Teutons que l'archevêque traitait lui-même de « peuple sauvage, » réunit, au milieu de l'incertitude et du trouble où on était, tous les esprits en Italie, les vavassaux et les bourgeois, tout-à-l'heure récalcitrants, aussi bien que le menu peuple. On ne vit plus en lui le maître, le seigneur, mais l'Italien et le prêtre Quoi ! au mépris de ses services et de son caractère sacré, Heribert s'en irait comme l'archevêque de Lyon manger le pain du prisonnier et mourir en Allemagne ! On jura de le délivrer ou de le venger. L'Eglise n'était-elle donc aux mains de l'empereur, de l'étranger qu'un instrument servile d'oppression ! Le clergé, les moines dans les villes, nus pieds, couverts de cilice, redemandèrent avec larmes leur père, au bruit du lugubre son des cloches; le menu peuple attaché à l'Eglise poussa des cris de mort. On se rua dans les basiliques aux pieds des saints pour demander leur appui. Milan, unanime avec les bourgeois et son peuple, ferma ses portes et barricada ses rues. L'empereur inquiet, dans

un pays ennemi ou en deuil, redescendit avec son armée le long du Pô, vers Plaisance, et confia Héribert à la garde du patriarche d'Aquilée et de son cousin Conrad de Carinthie. Mais Héribert s'échappa comme par miracle pour lui tenir tête, et il fallut combattre.

En effet, le prélat et le duc, chargés de la pénible mission de garder Héribert, campaient avec leurs escortes à quelque distance de Plaisance, quand une abbesse voisine, charitable, leur envoya force provisions de bouche et bons vins d'Italie. Les Allemands s'attablent aussitôt; les serviteurs italiens versent à longs flots le vin du Midi. Après le repas, les gardiens se mettent au jeu; pour les faire boire encore, on leur distribue des noix vertes : ils tombent sous la table; et, pendant qu'un fidèle serviteur prend la place de l'archevêque de Milan, dans son lit, celui-ci s'esquive, trouve un cheval sellé et bridé tout près, fait vœu d'une belle donation au cloître Saint-Sauveur qui dominait Plaisance et arrive à franc étrier à Milan, où le peuple croyant à un miracle le reçoit comme un libérateur et un chef. C'était maintenant contre tout un peuple que Conrad II avait à lutter.

Pour renforcer son armée, l'empereur fit appel aux princes italiens qu'il avait favorisés, au marquis de Toscane Boniface, et à Guido d'Este. Mais Milan était pourvu d'ouvrages extérieurs et une muraille flanquée de trois cents tours en faisait la plus forte ville d'Italie. Ce qui valait mieux : autour d'Héribert, autrefois serviteur de l'étranger, maintenant défenseur de la cause nationale, se serrait le peuple milanais, plein d'enthousiasme et de haine. Pour la première fois, soutenus seulement par quelques nobles fidèles, à pied, mal armés, mais intrépides, bourgeois et manants sortent par les portes de la ville au-devant de la

cohue féodale, lui barrent le chemin, et de leurs longues piques désarçonnent les chevaliers allemands. Le 19 mai 1037, une bataille générale a lieu près d'un arc-de-triomphe en ruine, souvenir du temps des Romains. Du côté de l'empereur, une sorte de géant teuton, qui attirait de sa haute taille les yeux des deux armées, et le marquis d'Este, porte-bannière du César, succombent. Le lendemain, l'empereur était à Corbetta, lieu voué à saint Ambroise. Un épouvantable orage éclate sur lui et sur sa suite, et verse à torrents, sur un terrain coupé de canaux, le tonnerre et la pluie pendant plusieurs heures. Conrad lève le siége; mais, après avoir essayé de diviser la résistance en appliquant en Italie la politique qu'il pratiquait en Allemagne. Par une constitution hâtivement promulguée, « il soustrait en effet aux grands vassaux, marquis ou évêques, la fidélité de leurs vassaux ou vavassaux, laïcs ou ecclésiastiques, et déclare les premiers possesseurs héréditaires de leurs fiefs de père en père, de frère en frère, inamovibles à moins d'un jugement de leurs pairs, et avec droit d'appel à l'empereur (1). » C'était une tentative, mais tardive ou trop hâtive, de révolution. Elle ne réussit point.

L'empereur croyait ôter toute la petite noblesse au parti de la résistance; il n'y parvint point complètement. La guerre devenait nationale. Après avoir frappé le prince italien, il voulut frapper l'évêque dans Héribert. Le pape Benoît IX, méprisé à Rome pour sa jeunesse et ses scandales, poursuivi souvent par le peuple romain comme créature de l'empereur, errait en Italie. Conrad II le fit venir à Crémone, exigea de lui la déposition d'Héribert, et

(1) Pertz, *Leg.*, II *a*, 39. — Pertz, *Hist.*, VIII, 62, 63; XI, 272, 273.

élut à la place de celui-ci un chanoine milanais du nom d'Ambroise. Mais cette accumulation d'illégalités canoniques, rehaussée d'une comédie, montra à l'empereur quel danger il y avait à porter la main sur l'Eglise. L'épiscopat se sentait menacé dans ses droits; le clergé et le peuple lombards redoublèrent d'enthousiasme pour leur évêque. Le siége de saint Ambroise leur semblait briller d'un éclat plus pur que celui de saint Pierre, dans leurs successeurs si différents l'un de l'autre. Héribert, luttant alors d'égal à égal, veut rendre à son adversaire coup pour coup. Conrad II bouleverse l'ordre dans l'Eglise; eh bien! l'archevêque fera une révolution dans l'Etat; et il faillit y réussir.

On a vu comment, en Bourgogne, en Allemagne même, l'Eglise souffrait du despotisme sans scrupule de Conrad. Il y avait là les éléments d'une nouvelle politique. Héribert, fertile en ressources, fait offrir la couronne d'Italie à cet Eudes, comte de Champagne, à qui Conrad avait déjà ravi la Bourgogne. Les évêques de Crémone, de Verceil, de Plaisance sont avec lui. Il espère entraîner une partie de l'Eglise. Tandis que le duc français attaquera la Lorraine, les conjurés soulèveront l'Italie contre l'empereur. Les envoyés d'Héribert et du comte de Champagne doivent se rencontrer dans les Alpes et tout conclure; la guerre devient d'italienne presque européenne. Déjà Eudes, le favori de l'Eglise opprimée, le représentant des nationalités comprimées, se voit roi d'Italie, de Bourgogne, de Lorraine. Mais au moment où il envahit la Lorraine, il est battu et tué près de Bar par le duc Gozelo, fidèle à l'empereur; et, en Italie, la marquise de Suze, parente de Conrad, surprend dans les Alpes les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance et les livre à l'empereur qui les envoie en Allemagne. Tout est manqué aussitôt qu'entrepris! Con-

rad garde ses couronnes, mais il n'en reste pas plus maître de l'Italie.

Incapable de forcer l'archevêque Héribert dans Milan, on voit, en effet, l'empereur errer sans but avec son armée et ses partisans, dans toute la Péninsule, comme pour cacher sa réelle impuissance. A Parme, éclate une rixe semblable à celle qui avait eu lieu, dans sa première expédition, à Ravennes. L'échanson de l'empereur périt au milieu du tumulte. Conrad, pour avertir le gros de ses troupes qui étaient aux environs, fait mettre le feu à la ville. Les barbares reviennent, massacrent les habitants, pillent les maisons, et, sur l'ordre de l'empereur, détruisent les murailles de Parme pour servir d'exemple. Dans les environs de Rome, le pape Benoît IX, chassé de son siége, vient au-devant de ce ravageur. Pour prix de l'interdit inutile, lancé sur le diocèse de Milan, et de quelque argent, Conrad reconduit cette créature servile au Vatican, où il était toujours facile de ramener le pape, sinon de l'y maintenir.

Une fois là, comme auparavant, l'empereur est tenté de descendre au midi de la Péninsule. Mais il y trouve plus de troubles encore qu'auparavant. Pandolphe IV de Capoue, reconnu dans son duché par l'empereur, et devenu *le loup des Abruzzes,* se conduisait envers l'Eglise, à l'extrémité de la Péninsule, comme Conrad au Nord. Il était arrivé alors aussi à la suite des premiers Normands, les fils d'un certain gentilhomme pauvre de biens, riche d'enfants, Tancrède de Hauteville, qui devait être le père d'une lignée de conquérants. Les trois aînés, Guillaume Bras-de-fer, Drogon et Umfroy, avec trois cents des leurs, avaient offert leurs services à qui voulait les payer. Un jour, ils avaient passé au service de Guaimar de Salerne, auquel ils

avaient conquis Sorrente et l'antique république d'Amalfi; un autre jour, ils avaient, avec le catapan grec, passé en Sicile, pour chasser les Arabes. Maintenant avec le seigneur de Capoue, dans des entreprises moins saintes, ils ravissaient le trésor des monastères du Mont-Cassin et de Saint-Vincent, asservissaient leurs abbés et jetaient en prison l'archevêque de Capoue, pour le remplacer par un bâtard même de Pandolphe. Le Normand Rainulf d'Aversa ne faisait pas beaucoup mieux. Conrad II arrive au milieu de ce nid de brigands. Mais qu'avait-il à leur reprocher? Pandolphe se retire sur le Mont-Agathe, livre son fils en otage et promet une somme d'argent dont il donne la moitié. L'empereur ramène l'archevêque légitime à Capoue, daigne investir Rainulf, qui en était depuis longtemps en possession, d'Aversa, nomme un moine allemand abbé du Mont-Cassin et convoque à Capoue une assemblée des princes du pays. Mais peu s'y rendent. Déjà l'otage de Pandolphe s'enfuit; Pandolphe lui-même n'acquitte point le reste de sa promesse; le Normand Rainulf, muni d'un bon titre, se moque de l'empereur; et la maladie se met dans l'armée allemande qui, à la suite de Conrad II le Franconien, en Italie, ne s'était pas mieux conduite, après six siècles, que les compagnons du Goth Alaric ou du Franc Théodebert!

L'empereur revint à travers l'Italie, semant les morts sur la route et ramenant, entr'autres, le corps de la femme de son fils, la fille de Kanut le Grand, et celui de ses deux beaux-fils. Malade lui-même et souffrant de la goutte, il s'arrêta à Ravennes, dont le tout-puissant siége archiépiscopal, riche de nombreux vassaux et de plusieurs comtés (1),

(1) Les comtés de Bologne, Imola, Faënza, Cervia, et des biens nombreux dans le ressort de Césène, Foligno, Popoli, Sinigaglia,

était occupé par un Allemand; et, là, voulant faire de ce puissant prélat le plus redoutable adversaire de celui de Milan, il lui accorde de nouveaux droits et priviléges et obtient de quelques-uns de ses vassaux d'Italie la promesse bientôt oubliée d'assiéger Milan. Mais Héribert armait toute sa population, citadins et campagnards, nobles et vilains, riches et pauvres, et, pour leur donner un signe de ralliement et un palladium, il faisait porter la sainte bannière de l'évêché et de la ville sur le char ou *caroccio*, devenu si célèbre dans les guerres de l'indépendance italienne. Une ère nouvelle s'annonçait. Conrad ne laissait réellement en Italie que des souvenirs qui donnaient trop raison, à cette époque, à l'appréciation que faisait de sa race l'archevêque Héribert : « Les Allemands sont une nation sans prudence et sans miséricorde : *Theutonici, gens sine consilio et sine misericordia* (1). »

De retour en Allemagne, Conrad ensevelit ses morts, parcourut la Souabe, les bords du Rhin, la Saxe, la Frise, pour juger et maintenir la paix, investit son fils Henri, déjà nommé roi de Germanie, du duché de Souabe et du royaume de Bourgogne et il revint mourir (4 juin 1039) à Nimègue où l'on garda son cœur, tandis qu'on porta processionnellement son corps à Spire, lieu peut-être de sa naissance, où il avait commencé à faire bâtir un superbe dôme qui devait abriter les restes de tant de ses successeurs. « Hommes durs et insensibles, » dit l'annaliste saxon, « à

etc., dépendaient féodalement de l'archevêque de Ravennes.

(1) *Ann. d'Hildesheim; Annaliste Saxon*, 1037, 1038. — Wipo. — Arnulph de Milan, II, 141. — Raoul Glaber, c. IX. — Donizo, *Vie de Mathilde*, 10. — *Hermannus contractus*, 1038. — *Pandolph. Senior*, l. II, c. XXVI.

la mort prématurée d'un homme en qui s'éteignait la plus grande puissance de la terre, vous n'avez pas versé une larme *(nullus ingemuit).* » Insensible et dur lui-même, le fondateur de la dynastie franconiennne, prince énergique, ambitieux, habile et puissant ne méritait pas ce témoignage. Il n'avait, on l'a vu, travaillé que pour lui avec une suite et une tenacité rares, mais sans épargner ni les siens, ni ses amis, ni ses plus fidèles serviteurs, ni l'Eglise elle-même, et sans reculer devant l'emploi des plus terribles moyens. La grande féodalité en Allemagne, l'Eglise en Bourgogne et en Italie, ses amis et ses ennemis, il avait tout voulu faire plier devant lui, croyant élever son autorité sur les ruines de tous les pouvoirs, au mépris de tous les sentiments ; et il mourait au milieu des haines ou de l'indifférence de tous. Cette politique d'airain devait-elle être utile au moins à sa dynastie, à l'empire et à la paix de l'Allemagne et de l'Eglise ? C'est ce que nous verrons sous les règnes des trois Henri ses successeurs, qui ont été troublés par la guerre la plus longue et la plus terrible du moyen-âge, celle du sacerdoce et de l'empire.



CHAPITRE XVI

HENRI III LE NOIR (1039-1056.)

Un nouvel Otton-le-Grand.

Le second prince de la dynastie franconienne, Henri III dit le Noir, est beaucoup moins célèbre dans l'histoire que le second prince de la dynastie saxonne, Otton le Grand. Cependant il fut encore plus puissant dans l'Etat, dans l'Eglise et en Europe que ne l'avait été son illustre prédécesseur saxon. Il fit et défit à son gré les ducs en Allemagne, les évêques en Italie et en Bourgogne et les papes à Rome; et nul prince, nul pape de son temps ne l'égala dans la chrétienté pour la puissance. Peu s'en fallut qu'il ne fût aussi « maître sur terre que Dieu l'est au ciel, » ainsi que s'exprime un contemporain. Ce fut justement là, cependant, sa faiblesse et celle de sa dynastie. Il voulut prendre la place de Dieu, dont il se disait le *vicaire,* dans l'Eglise, c'est-à-dire, après tout, dans la conscience religieuse de ce temps; et il commença avec le ciel, ou avec l'âme humaine, cette lutte où les pouvoirs les plus forts succombent toujours. Il eut en mépris cette parole adressée d'en haut aux maîtres de la terre : *Noli me tangere.* Il voulut escalader le trône de Dieu et il mourut assez à

temps pour que, à sa place, son fils, Henri IV, l'adversaire de Grégoire VII, payant pour lui, perdît l'empire de la terre.

I

Caractère d'Henri le Noir. — Guerres extérieures en Bohême et en Hongrie. — Lutte de la royauté contre les duchés. — Guerres privées et misères intérieures. — L'ordre de Cluny. — L'institution française de la *Trêve de Dieu* en Allemagne. — Grandeur et faiblesse de l'empire. — 1039-1045.

Fils de Conrad II et de Gisela, le jeune Henri III avait eu une éducation royale et plus cultivée que celle qu'on pouvait avoir un siècle auparavant, au temps d'Otton le Grand. Son père avait plus d'une fois senti lui-même et fait sentir ce qui lui manquait comme culture dans le gouvernement. Sa mère, Gisela, était plus instruite. Mais le père et la mère avaient également tenu à ce que rien ne manquât à l'éducation de leur fils. Un Lombard, du nom d'Amaury ou Amalrich, et le Bourguignon Wipo, plus tard historien de Conrad II, tous les deux appartenant à des pays plus avancés, lui avaient servi de précepteurs. Gisela n'avait pas voulu seulement qu'il connût des lettres ce qu'on en connaissait à cette époque ; elle avait pris soin aussi qu'il n'ignorât point le droit, et qu'il en lut les livres afin de pouvoir juger avec sagesse des différents usages et coutumes qu'on pouvait trouver alors en Allemagne (1).

(1) Wipo : *Hæc operam dederat quod rex in lege studebat.*
Illa sibi libros persuaserat esse legendos
Ut varios ritus dijudicet arte peritus.

Pour lui apprendre l'art difficile, même déjà alors, du gouvernement, son père l'avait confié d'abord au frère de l'empereur Henri II, Bruno, évêque d'Augsbourg, et ensuite à Engelbert, évêque de Freisingen. Les prélats, princes moitié ecclésiastiques et moitié séculiers, étaient évidemment, à cette époque, les plus experts dans la matière; et ceux-ci, en associant l'enfant à leur pouvoir dans le duché de Bavière, l'avaient initié à la science des affaires; l'expédition qu'il avait faite en Bohême, et la paix qu'il avait signée avec le roi de Hongrie, témoignaient déjà, avant son avènement, de son laborieux apprentissage.

Reconnu roi du vivant de son père, successivement investi du gouvernement des duchés de Bavi[illegible] Souabe et enfin du royaume de Bourgogne, Henri III avait donc une expérience bien au-dessus de ses vingt-deux ans. A la haute stature de son père, à l'orgueil, à l'ambition naturels à ces souverains, il joignait une très-grande piété qu'il tenait des hommes d'Eglise qui l'avaient élevé. Wipo nous dit de son élève qu'il avait les principales vertus royales, l'humilité, la dévotion, l'amour de la paix, la noblesse, la beauté, le courage (1). Il n'y ajoute point la clémence et la générosité comme si ces qualités étaient inconnues ou inutiles au pays que Henri III était appelé à gouverner. Les contemporains et la postérité l'ont surnommé *le Noir*, à cause de sa barbe noire. Tel était le nouveau souverain de l'Allemagne. On savait de lui qu'il avait, par trois fois, résisté à la volonté de son père, et il

(1) Wipo, v. 132 :

Mens humilis, pietatis amor, pax missa per orbem
Nobilitas et forma decens, fiducia belli,
Has voco præcipuas et regis honoribus aptas.

ne resta pas en bons rapports avec sa mère, pendant les derniers jours de celle-ci. Un historien allemand (1), qui le tient pour le plus rusé des monarques allemands, veut qu'il n'ait montré tant de douleur à la mort de son père que pour faire oublier les résistances que, jeune, il lui avait déjà plusieurs fois opposées.

La transmission du pouvoir s'accomplit sans difficulté au profit de ce jeune souverain. Il avait déjà entre ses mains la Bavière, la Souabe et la Bourgogne. La mort du duc de Carinthie, Conrad, ancien rival de son père, fut encore pour lui un heureux événement. Sans craindre de trop charger ses jeunes épaules, il garda aussi l'administration de ce duché, comme pour continuer la politique de son père qui tendait à détruire ou à laisser tomber ces vieilles puissances provinciales. Il fut donc, comme d'un accord commun, proclamé et couronné à Aix-la-Chapelle, le jour de la fête de Marie, 1039, et il accomplit à travers la Saxe, la Bavière et la Souabe une tournée qui fut une sorte de montre royale; elle se termina d'une manière plus brillante encore à son retour en Franconie, à Ingelheim, sur les bords du Rhin, par l'arrivée des grands de Bourgogne apportant leurs hommages et de l'archevêque même de Milan, Héribert, l'intrépide adversaire de son père, qui vint lui faire sa soumission et mettre aussi l'Italie à ses pieds. On ne pouvait commencer plus heureusement. Il semble que l'historien Wipo exprimât alors l'opinion générale, quand il s'écrie dans son histoire : « Salut à toi, Henri, le port le plus certain des peuples, le plus assuré soutien de l'Eglise, la paix du monde! »

(1) Gfrœrer, *Hist. de Grégoire VII et de son temps* (allem.), t. VI, p. 313.

Ces expressions ambitieuses n'étaient pas celles d'une rhétorique vaine ; elles montraient cependant qu'après Conrad II, l'action de son fils Henri ne devait pas se renfermer en Allemagne. Le jeune roi se jeta, en effet, ou fut entraîné presque immédiatement contre deux puissants royaumes voisins dans deux guerres où il se posa aussi comme investi d'une sorte de mission européenne, sinon comme inspiré du désir de la paix. Ce principat européen, dont les historiens de l'Allemagne approuvent, en effet, l'ambition chez ces Césars du moyen-âge, loin d'être une garantie de paix, ne semblait être qu'une source inépuisable de querelles. On ne s'en aperçoit que trop à chaque nouveau règne. Cette ambition allume la guerre à l'extérieur et à l'intérieur à chaque changement de personne. On en fit encore l'épreuve au commencement du règne d'Henri III.

Sur les frontières orientales de l'Allemagne, après la mort du Polonais Boleslas Chrobry, c'était à un prince bohémien, Bretislas, successeur de Miczislas II, que semblait avoir passé l'ambition de réunir les peuples de race slave en un puissant faisceau pour les défendre contre l'Allemagne et les civiliser; et ce souverain qui avait débuté par la violence et la révolte, dans sa vie privée et publique, apportait, comme son modèle polonais, autant d'habileté que d'énergie dans la conduite de ses desseins.

La Pologne était tombée, en effet, depuis Boleslas, dans la plus déplorable anarchie (1); et, avec l'anarchie, le vieux paganisme avait repris crédit dans les plaines traversées par la Vistule, tandis que le fils du dernier roi chrétien, Casimir, vivait avec sa mère à la cour allemande. C'était donc

(1) Voir au chapitre précédent, p. 54.

comme prince slave et comme chrétien que le Bohémien Bretislas prétendait à son tour élever sa puissance. Il avait déjà, avec une armée bohémienne, envahi la Pologne qui perdait ses princes et voyait renaître ses idoles, et emporté successivement Cracovie, Posen et Gnesne. Maître de cette dernière ville qui était la métropole de la Pologne et où étaient les reliques d'Adalbert, ce saint Bohémien, qui avait évangélisé les Polènes, il faisait, en vainqueur pieux, accomplir à son armée un jeûne et des pénitences de trois jours en expiation de ses péchés et en actions de grâces pour ses victoires, et il promulguait des lois terribles pour réprimer les crimes de l'état barbare et extirper les usages païens. Les os de saint Adalbert ramenés triomphalement, avec les trésors des villes polonaises, dans Prague, semblaient faire de cette ville la métropole des pays slaves. Les meilleures relations existaient entre l'heureux Bretislas et son voisin, le nouveau roi de Hongrie, Pierre; toute cette politique indiquait évidemment, de la part de Bretislas, l'idée de soustraire son église à la germanique Mayence et aussi son État à la domination impériale. Il entrait même en négociations directes avec Rome pour ne relever que d'elle au point de vue spirituel; et un royaume slave, indépendant, solide, semblait s'élever plus près encore des frontières de l'Allemagne que celui du Polonais Boleslas Chrobry, sans qu'il fût redoutable cependant à cette puissance.

Après tout, l'œuvre du Bohémien Bretislas était nationale, chrétienne et civilisatrice; elle ne pouvait que mériter les encouragements. Bretislas avait, pour rester en bonnes relations avec le nouveau roi d'Allemagne, envoyé son fils en otage à sa cour. Mais ce qui ne se faisait pas d'accord avec l'Allemagne, lui paraissait déjà fait contre

elle. Le nouveau souverain allemand envoya l'ordre à Bretislas d'avoir à évacuer la Pologne, si souvent attaquée par l'Allemagne, et à lui envoyer sa part des dépouilles et du butin qu'il avait rapportés de sa récente expédition. Bretislas offrit seulement de payer, en signe d'hommage, le tribut annuel de cent vingt vaches et de cent marcs d'argent qu'on acquittait, disait-il, depuis le temps de Pépin. « C'est une vieille loi, dit le jeune Henri : mais la loi n'est pas faite pour tous les temps, elle change avec le maître; la loi a, comme on dit, un nez de cire que la main puissante du roi peut allonger à son gré. Pépin a eu sa volonté, et moi j'ai la mienne : si vous y résistez, je vous montrerai combien j'ai de boucliers peints (1). » C'était en appeler à la force contre le droit. « Venez, » répondit hardiment le Bohémien Bretislas : « des armées allemandes ont déjà trouvé leur tombeau en Bohême; il y a encore de la place. » La première attaque que tenta le jeune roi Henri contre Bretislas, pour tirer vengeance de ces paroles, ne fut pas heureuse.

Tandis que le margrave de Misnie, Ekkardt, et l'archevêque de Mayence, tous deux intéressés à leur manière à la soumission de la Bohême, en l'année 1040, pénétraient par le Nord dans le quadrilatère, à travers le défilé de l'Elbe, le roi avec une armée thuringienne, tenta de percer à l'Ouest le fourré épais et montagneux du Bœhmerwald. Mais cette forêt était hérissée d'abatis d'arbres, la route coupée de fossés, les hauteurs gardées par une population sauvage et indépendante. Henri envoya, par des chemins détournés que connaissait seul un ermite

(1) Cosmas, chron. II, 8; Pertz IX, 72. Le mot : *ostendam vobis quot pictos habeam clypeos*, montre que les armoiries commençaient alors en Allemagne.

de ces solitudes, le margrave de Schweinfurth pour tourner l'obstacle. Mais avant que celui-ci eut achevé son mouvement, quelques chevaliers du roi essayèrent de forcer la route, furent criblés de flèches et périrent, entre autres le porte-bannière du roi. Le margrave de Schweinfurth, attaqué à son tour, ne fut sauvé que grâce à la connaissance que l'ermite avait des chemins. L'expédition était manquée. Le margrave de Misnie fut obligé de reculer.

L'année suivante, Henri III tenta de nouveau l'entreprise, avec des forces plus considérables, des deux mêmes côtés, en envoyant, en outre, par le Midi, un corps de Bavarois commandés par le margrave d'Autriche. Les trois corps d'invasion forcèrent les défilés, le fer et le feu à la main, en brûlant les villages; ils se réunirent au commencement de septembre, sous les murs de Prague. L'évêque de Prague, Severus, qui était menacé de déposition par l'archevêque de Mayence, et quelques grands se glissèrent les premiers dans le camp du roi allemand pour faire leur soumission. Bretislas, découragé, paya huit mille livres d'argent, consentit à voir son fils gardé en otage et mis à mort s'il devenait jamais, lui, vassal infidèle; et il vint de sa personne, pieds nus, en habit de pénitent, prêter hommage à Ratisbonne au roi Henri. Ainsi échouèrent, comme ceux de Boleslas Chrobry en Pologne, les projets du Bohémien Bretislas en faveur de la race slave. Le Polonais Casimir, exilé en Allemagne, profita, en effet, de la défaite du duc de Bohême pour retourner en Pologne et y reprendre son héritage, mais il n'y releva pas plus que son voisin une puissance dangereuse. L'eussent-ils voulu l'un et l'autre, ils en eussent encore été empêchés par les bonnes relations qui régnèrent entre la cour allemande et le duc de

Russie. Iaroslaf, dont on voit, en 1040 et 1043, les ambassadeurs à Alberstadt et à Goslar.

Les troubles intérieurs de la Hongrie furent également favorables à la puissance extérieure d'Henri III. Etienne Ier ou saint Etienne, le premier des rois chrétiens de Hongrie, croyait avoir assuré, avant de mourir, sa succession à un de ses neveux, Pierre, élevé loin de son pays encore sauvage et dont il admirait la culture italienne et byzantine. Mais celui-ci avait promptement déplu à ses sujets. Il attirait dans son royaume des étrangers auxquels il accordait toute sa confiance. Adonné aux dévotions extérieures et plein d'obséquiosité pour les prêtres, il ne refusait rien à ses vices. La défaite de Bretislas, dont il avait fait son allié, acheva d'ébranler son trône. Un noble hongrois, un palatin, comme on appelait les descendants des plus anciennes familles magyares, qui avait épousé une sœur de saint Etienne, Samuel Aba, se mit à la tête des mécontents, se déclara dans Kœnigsbourg, saisit un des favoris du roi qu'il fit hacher tout vivant devant ses yeux, et força le roi lui-même à fuir en Allemagne auprès de son beau-frère Adalbert, margrave d'Autriche. C'était une réaction complète contre les étrangers et contre le christianisme encore si nouveau dans ce pays. Samuel Aba, cédant, en effet, aux instincts sauvages des siens, attaqua la frontière allemande par trois points à la fois, sur les deux rives du Danube et en Carinthie (1042); et il en résulta une guerre entre les Hongrois et l'Allemagne.

La première invasion que tenta aussi le roi Henri III par la rive gauche du Danube, pour se venger de ces ravages, ne réussit point entièrement; il pénétra jusqu'aux nouvelles forteresses de Haimbourg et de Presbourg qu'il brûla, battit Samuel Aba sur le Gran, mais ne put avancer plus

loin et laissa seulement quelques troupes bohémiennes et bavaroises pour soutenir son prétendant. Henri III paraît toujours avoir fait preuve de jeunesse et d'inexpérience dans chacune de ses nouvelles entreprises. Les marais avaient défendu la Hongrie, comme les forêts avaient défendu la Bohême. En 1043, Henri, mieux inspiré, flanqua son armée d'une flotte qui descendit avec elle le Danube; et il pénétra ainsi jusqu'à la Repse. Alors le roi Samuel Aba acheta la paix par le payement d'une amende de quatre cents livres d'or et la rétrocession du territoire qui avait été remis à saint Etienne par Henri II, jusqu'à la Morawa et la Leitha qui devinrent la limite entre la Hongrie et l'Autriche. C'est alors que Léopold *le Brave*, qui avait pris une vaillante part à toutes ces guerres de frontière, fut mis à la tête de ce nouveau margraviat bientôt colonisé avec des Allemands de façon à fortifier cette frontière.

Ces guerres sur la frontière de l'Est sont loin de prouver que l'ambition de la nouvelle dynastie, sous Henri III, se fut tournée de ce côté contre les païens. C'était là, à défaut de mieux seulement, l'objet des convoitises allemandes, de la passion d'agrandissement et du besoin de colonisation de la race. Ses préférences la portent à verser du côté des contrées plus riches et plus avenantes de la France et de l'Italie, quand elles ne sont point fortement constituées. L'acquisition de la Bourgogne et l'expédition d'Italie que Conrad II avait faites en étaient déjà une preuve. Henri III nous en offre encore une autre.

Le grand duc de Russie, Iaroslaf, avait offert sa fille au jeune souverain, veuf depuis la mort de la fille de Kanut le Grand; la vieille Gisela, qui n'était plus en accord avec son fils depuis qu'il était roi, et les personnages les plus graves de la cour voulaient remarier le jeune homme dont ils re-

marquaient avec quelque inquiétude les écarts, et ils semblent avoir penché pour ce mariage. Mais les goûts d'éducation et l'ambition d'Henri III le portaient plutôt, même contre le gré des siens, vers les alliances et même les modes occidentales. Il avait eu, entre les deux guerres de Hongrie, une entrevue sur la Chiers avec le roi de France, qui portait le même nom que lui, Henri Ier; mais c'était surtout pour étudier ce voisin qui épousa bientôt la princesse russe. Politique avant tout, malgré sa jeunesse, c'était une alliance politique qu'il voulait faire et dans les contrées civilisées, en vue d'affermir l'acquisition du royaume de Bourgogne faite par son père.

Or, le plus puissant des princes féodaux de la France, plus puissant même que le roi et souvent son rival par ses alliances avec les comtes d'Anjou, était alors ce Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine à qui l'on avait offert la couronne d'Italie, au commencement du règne de Conrad II. Son ambition, peu heureuse de ce côté, avait parfois essayé de se dédommager aux dépens du roi de la France du Nord. Il avait une fille, Agnès, plus remarquable par ses manières et sa richesse que par sa beauté. Henri III la demanda à son père et l'obtint. Ce mariage était destiné à affermir sa puissance en Bourgogne et même en Italie et à tenir en respect le roi de France. Il y avait bien quelques objections canoniques contre cette union, à cause du troisième degré de parenté. Mais le roi n'en tint compte, et l'Eglise allemande ou italienne ne réclama point. Il y avait trop d'avantages. Henri III alla donc quérir la fiancée en Bourgogne, à Besançon, sur les frontières de France et d'Allemagne, où son père la conduisit; il tint dans cette ville une cour brillante, afin d'y faire éclater sa puissance; puis, il emmena sa femme à Mayence, où il la fit

couronner, et au château d'Ingelheim, sur les bords du Rhin, où il l'épousa solennellement. A cette occasion (nov. 1044), étaient arrivés là une foule de chanteurs, jongleurs et faiseurs de tours pour chanter l'épousée et amuser la cour. Mais le roi, dans ce jour de liesse, leur demanda peu de chose et les renvoya, dit la chronique, sans leur rien donner. Il n'y avait plus utilité à être généreux, comme en Bourgogne, à Besançon.

Henri III, au bout de quatre années de règne, pouvait passer pour un souverain puissamment établi en Allemagne et dans les autres pays d'empire. Certes, le troisième successeur de Hugues Capet, le roi de France, Henri Ier était, auprès de Henri III d'Allemagne, un bien petit prince. C'est des deux premiers successeurs de Hugues Capet que la *Chronique d'Anjou* dit avec un dédain qui s'explique alors : « Nous avons vu Robert régner dans la dernière inertie et nous voyons maintenant son fils Henri Ier, le roitelet *(regulus)*, ne pas dégénérer de la paresse paternelle. » Le brillant pouvoir et même la personne toujours active de Henri III ne réussissaient cependant point toujours à accomplir ce que l'Eglise regardait alors comme le devoir d'un roi et surtout d'un empereur, c'est-à-dire « à faire régner la justice et la paix ; » et les chroniques ou annales locales du temps ne nous le montrent que trop, même dans les pays soumis à ce puissant potentat.

Dans l'empire, en effet, comme ailleurs, depuis que les comtes étaient devenus de vrais seigneurs féodaux indépendants, ne voyait-on pas les routes toujours parcourues par des hommes armés? Le droit de guerre et de défense privées ou le droit du poing, le *Faustrecht*, comme on disait en Allemagne, n'était-il pas redevenu le régime ordinaire?

Ne retournait-on pas à l'état de nature sous des empereurs qui avaient ramassé le titre, mais laissé tomber l'administration des Carolingiens. Les deux premiers souverains franconiens eux-mêmes, en affaiblissant ou en supprimant la puissance des ducs en Allemagne, sans rester, pour cela, plus maîtres des petits seigneurs, auxquels ils avaient donné l'hérédité par la loi de 1024, n'avaient-ils pas diminué les garanties de la sécurité générale (1)? De province à province, que de haines de races! Guerres entre Franconiens et Saxons, Bavarois et Souabes, Rhénans de la rive droite et de la rive gauche. Dans chaque grand fief et entre les fiefs, combien de querelles incessantes! Le suzerain lutte pour limiter les droits de son vassal; les vassaux se coalisent contre le suzerain pour les lui arracher. Entre les vassaux du même comte, entre les seigneurs d'une même vallée, cent occasions de guerre! Une moisson foulée pendant une partie de chasse, l'asile donné à un serf fugitif, un marchand arrêté sur les terres seigneuriales et mis à rançon par le voisin, un troupeau enlevé à l'église voisine, qui a choisi le baron pour vidame, autant de causes qui allument la guerre dans toute une contrée! De tous côtés, on voit arriver au manoir les soudoyers des parents, des alliés, des vassaux, des amis du maître, des ennemis du voisin; la guerre commencée au fond d'un vallon déborde sur toute la province.

L'Eglise n'est pas exempte des mêmes passions, des même périls; et elle tranche de la même manière les conflits féodaux qui naissent avec elle ou chez elle. Combien

(1) Eichorn, *Deutsche Staats und Rechts-Geschichte*, § 18. — Stenzel, *Geschichte der Kriegs Verfassang Deutschlands im Mittelalter*, p. 139 et *seqq*.

de fois les évêques de Constance et les abbés de Saint-Gall n'ont-ils pas affaire avec leurs remuants voisins seigneuriaux? L'archevêque de Mayence dispute au duc saxon, les armes à la main, les dîmes auxquelles il prétend en Saxe, ou la suprématie de son église sur l'abbaye de Gandersheim à l'évêque d'Hildesheim; celui de Cologne a semblable querelle avec l'évêque de Liége pour le monastère de Burtscheiss. Si les laïcs jalousent et attaquent leurs immunités, les évêques, à bout de patience et d'excommunication, endossent la cuirasse. Les moines de Cluny eux-mêmes, en Bourgogne, sont parfois pris d'une fureur belliqueuse, d'une sainte indignation contre ces Sarrasins spoliateurs des églises. Le paisible monastère retentit du bruit de leurs préparatifs. « Avant tout, » s'écrie dans une exhortation l'abbé Odilon, cependant réformateur de l'ordre au commencement du onzième siècle; « avant tout, suspendez à vos cols vos boucliers échancrés, attachez par-dessus vos frocs une cuirasse formée d'une triple chaîne, enfourchez vos destriers, vos bidets ou vos ânes, montez sur vos chariots et combattez ces mécréants. »

De là le sol hérissé de défenses, de châteaux, de donjons élevés et menaçants, parce que la guerre est partout! Les empereurs ont pris l'initiative : pas un de leurs palais, de leurs *Pfalz*, disséminés dans les provinces de l'Allemagne, qui ne soit fortifié. Leur majesté ne suffit pas à défendre ces Césars tudesques. Là, comme à Giebichenstein, ils enferment leurs otages et leurs rebelles prisonniers ; menacés, ils s'y réfugient eux-mêmes. A leur exemple, les vieilles cités romaines du Rhin et du Danube, Cologne et Ratisbonne, se ceignent de murailles et de créneaux ; les moines, comme ceux d'Altaïch ou de Corbie, entourent leurs abbayes de murs et de fossés. Les églises se garnis-

sent de créneaux, se percent de meurtrières, se flanquent de fortes tours et défient l'escalade. Pour le seigneur, abandonnant la plaine pour la montagne, il dresse son château en embuscade près d'un défilé, comme dans la Forêt-Noire; ou il le perche comme une aire sur les sommets entre lesquels passe le Rhin, de Bingen à Cologne. On guette le voisin comme une proie, ou l'on se fortifie contre lui comme contre un ravisseur. Vingt citadelles se regardent avec défi sur les sommets à pic du moindre groupe de montagnes. Dans l'enceinte même des cités fortifiées, le comte dresse des créneaux contre l'évêque, l'évêque contre le comte, le bourgeois bientôt contre tous les deux. C'est un nouveau degré de fixité et de solidité que gagne la féodalité. La difficulté d'emporter un donjon bien maçonné enhardit le vassal contre son suzerain. Mais le pouvoir central, mais l'unité, la sécurité, qu'y gagnent-elles?

Triste, en effet, est la condition générale, surtout dans les campagnes, au milieu du déchaînement de ces luttes sanguinaires. Point de commerce entre ces cités emmurées et crénelées comme des châteaux forts! Le bourgeois ne s'aventure guère hors de la campagne; n'est-il pas même souvent relancé, jusque dans ses rues étroites, par le comte qui a son château attenant à la ville? L'industrie languit; les approvisionnements sont rares et difficiles. On n'est jamais assuré du lendemain. Quand l'occasion est bonne, on entasse des vivres qui pourrissent. Et le paysan! pour peu qu'il ait un maître batailleur, il n'est jamais assuré de sa récolte. Après une année de labeur, déjà la moisson commence à jaunir; tout à coup le guetteur, logé à poste fixe dans le clocher du village, annonce l'ennemi; l'incendie des villages voisins l'annonce mieux encore. Le sire, lui, s'est abrité derrière ses remparts; déjà brillent

aux créneaux les armures des hommes d'armes. Le paysan s'enfuit au château, s'il en a le temps; sa cabane, sa moisson sont brûlées, sa famille outragée ou égorgée; c'est pour punir son seigneur.

« Ainsi, dans cette société abandonnée à elle-même, toutes les passions : l'ambition, l'avidité, l'orgueil, la cruauté, semblent déchaînées. La férocité barbare est doublée de l'orgueil immense du souverain absolu, si petit qu'il soit. Ce baron féodal, qui, chez lui, n'a point d'égaux et point de maîtres, qui, de son altier donjon, n'aperçoit à ses pieds que serfs peinant et travaillant pour lui, éprouve quelque chose du vertige césarien. Il grandit démesurément à ses propres yeux; l'insulte qui l'atteint est immense comme sa personnalité; pour la venger, il verse avec une atroce insouciance le sang humain. Ajoutez à cela la tristesse du manoir. Assauvagi par la solitude, exaspéré par l'ennui, l'homme féodal se précipite avec un emportement féroce dans les émotions, dans les distractions que donne la guerre, surtout dans les expéditions au-delà des Alpes. » Voilà l'état féodal, encore peut-être rendu plus désastreux en Allemagne par la barbarie plus grande de la race et par la dureté du caractère.

Quoi d'étonnant que, sur cette terre ravagée par des guerres continuelles, s'étendent d'épouvantables famines, soixante-dix dans un siècle, et des pestes à la suite! Nous ne pouvons en notre temps de faciles communications, nous faire une idée de ces famines que l'isolement féodal rendait irrémédiables. On arrache pour s'en nourrir l'écorce des arbres, on se dispute l'herbe des ruisseaux; on essaye, comme les sauvages de l'Australie, de tromper la faim en avalant de l'argile; on dévore les cadavres. La chair humaine est exposée cuite aux étals de hideuses bou-

cheries. Les peuples de l'Occident semblent revenir par la barbarie au cannibalisme primitif. Ecoutons un témoin oculaire : « Le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs ; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient pendant la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim... » Le sang des populations ainsi vicié, appauvri par la mauvaise nourriture, des maladies s'engendrent, mystérieuses, repoussantes, qui semblent particulières au moyen-âge : la lèpre, la danse de Saint-Guy, et la plus effroyable, la plus foudroyante de toutes, le *mal des ardents*. « C'était, dit le moine Raoul Glaber, un feu secret qui consumait et détachait du corps tous les membres qu'il avait attaqués. Une nuit seule suffisait à ce mal efffrayant pour dévorer entièrement ses victimes. »

De l'excès du mal sortit cependant, au milieu du onzième siècle, une tentative de remède. Elle ne vint pas des contrées qui avaient produit ce mal, mais de celles qui l'avaient subi ; elle ne naquit point en Allemagne, mais dans une des contrées latines. La barbarie n'en eut point l'honneur, mais le christianisme ; et l'Allemagne en profita. La célèbre *Trêve de Dieu* est à la fois française et chrétienne.

L'Eglise elle-même engagée dans le siècle avait longtemps été impuissante contre cet état de choses. Elle avait cherché à armer la royauté contre ce déchaînement des passions mauvaises ; mais la royauté en France, l'empire même en Allemagne et en Italie, ne suffisaient point à la tâche. Il y avait bien des moments où la crainte de Dieu

dont elle était l'organe reprenait de l'empire sur les cœurs les plus farouches : c'était ceux où le déploiement inouï des forces mauvaises de la nature ou de l'homme prenaient les proportions terribles d'un fléau qui paraissait leur infliger à tous un châtiment d'en haut. Les grands et les puissants aussi, dans les temps de disette et de peste, se trouvaient affamés, pestiférés dans leurs donjons ; la misère, la douleur, la faim remontaient vers eux des derniers rangs du peuple ; ils étaient frappés aussi des maux qu'ils avaient, avec un aveuglement féroce, semés sous les pas de leurs chevaux ; et l'imagination, surexcitée par tant de fléaux naturels et humains, était toute prête à chercher des espérances et un remède dans le fantastique et le surnaturel. Or, l'Eglise était la seule dépositaire de ces croyances, et, dans cette époque d'anarchie et de désordre, la seule puissance organisée, générale, qui pût en tirer un parti utile et pratique, malgré le relâchement même que la discipline y avait aussi subi.

Merveilleuse semblait la cause de ces fléaux, merveilleux devait aussi en être le remède ! Les siècles les plus malheureux de l'histoire chrétienne sont aussi ceux de la recrudescence de la foi. Les souverains nous en donnent la preuve après le dixième siècle. On compte parmi eux, au commencement du onzième, Henri le Saint en Allemagne, Robert le Pieux en France, saint Etienne en Hongrie, bientôt en Angleterre Edouard le Confesseur. « Trois années après, l'an 1000, nous dit Raoul Glaber, les basiliques sont renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne pas exiger de réparation. On eût dit que le monde entier, d'un commun accord, eût secoué les haillons de son antiquité pour revêtir la robe

blanche des églises. » En même temps que les « maîtres des œuvres vives » se mettent à rebâtir les églises pour la piété ou les remords des fidèles, le christianisme ravivé par les malheurs du temps au fond des couvents de l'ordre de saint Benoît, pour la seconde fois réformé, reprend l'édification intérieure du chrétien. Le commencement du onzième siècle amène en France la fondation d'ordres, de monastères nouveaux, qui sont le foyer d'une nouvelle régénération morale. L'esprit de paix, de charité et de liberté, enrôlant d'autres générations d'adeptes à son service, vient recommencer de nouveau la lutte contre l'esprit de guerre, de haine et d'oppression déchaîné, dans la ruine de tout grand pouvoir, au milieu de la société féodale.

La fondation et les progrès de l'ordre de Cluny, dans les premières années de ce siècle, l'influence surtout du célèbre abbé Odilon, qui plus de cinquante années le gouverna, en est le plus éclatant symptôme. Saint Odon avait été le vrai créateur de cette congrégation. Le premier il avait réalisé la pensée d'adjoindre à son abbaye sous son autorité abbatiale et comme autant de dépendances les communautés nouvelles qu'il érigeait et celles dont il parvenait à reformer l'observance. Point d'abbés particuliers, mais des prieurs seulement pour tous ces monastères! L'abbé de Cluny seul, les gouvernait : unité de régime, de statuts, de règlements, de discipline! C'était une agrégation de monastères autour d'un seul, qui en devenait ainsi la métropole et la tête. Quelle influence pouvait exercer cette centralisation monacale toute française, dans ce temps tout sacerdotal (1)! Mais bientôt les imitations suivent

(1) Lorain, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e édit. Paris, 1845.

sur le sol latin, où les malheurs du siècle précipitent les générations dans les cloîtres. En Italie, saint Romuald fonde l'ordre des Camaldules, près d'Arezzo en Toscane (1012;) saint Gualbert, celui de Vallombreuse (1028). C'est là que dans les grands moments de désordre se réfugiait ou renaissait plus fort dans sa pure sève l'esprit primitif du christianisme; là que la pauvreté, le dévouement à une idée inspiraient le sacrifice et nourrissaient l'indépendance; là que l'obéissance débilitante pour les caractères faibles et les hommes isolés trempait pour la lutte et pour l'effort les caractères énergiques et les cœurs associés dans une œuvre commune; là que se relevait l'Eglise intérieure, l'Eglise vraie du Christ.

Ces ordres vont se multiplier bien plus encore. L'Eglise régulière, une fois de plus, relève la garde mal faite aux portes du monde temporel par l'Eglise séculière et reprend la tâche chrétienne délaissée. N'est-ce pas elle qui fait des miracles? « Les saints eux-mêmes, éclos aux monastères, réclament pour eux, » nous assurent les chroniques, « l'honneur d'une résurrection sur la terre, et apparaissent aux regards des fidèles dont ils remplissent l'âme d'une foule de consolations. » L'excès des maux du temps dispose les âmes à la croyance, au merveilleux, et les sollicite à la pénitence. C'est des monastères nouveaux que part l'obligation des lointains pèlerinages imposés comme un espoir et une pénitence. On va chercher, aux tombeaux des saints, le miracle de la rédemption morale. Les voyages pieux éloignent au moins parfois les hommes les plus criminels du milieu qui les perd, du théâtre excitant de leurs passions; et, dans des conditions nouvelles, à l'ombre du tombeau de quelque martyr ou même du Christ, ils les conduisent déjà au recueillement, à l'apaisement, au repentir. Plus ardents

sont les plus criminels, et plus loin vont les plus coupables ! Témoin ce Foulque Nerra de France, meurtrier de sa femme, qui fit trois fois à pied le pèlerinage de Jérusalem, et ce Robert le Diable, de Normandie, un fratricide qui mourut en route près de Nicée.

La guerre perpétuelle, le meurtre, le pillage étaient le plus universel et le plus terrible péché de ce temps. Les pouvoirs publics n'y pouvaient rien, le repentir et la pénitence étaient des remèdes passagers. Les menaces mêmes de l'Eglise, la première peut-être victime de cet irrémédiable désordre, étaient impuissantes. Quoi ! les légendes les plus merveilleuses racontaient les châtiments les plus terribles des spoliateurs des biens ecclésiastiques. Une horrible maladie, nous dit Richer, atteignit le meurtrier d'un archevêque de Reims ; ses domestiques et ses amis s'éloignaient de lui, chassés par l'infection de ce corps. Un autre réprouvé, privé des dernières consolations de la religion, était dévoré vivant par les vers. Rien n'y faisait ! Il fallait que l'Eglise, par un effort commun dont elle seule était alors capable, fît servir le sentiment religieux à l'adoucissement des passions farouches et aux progrès de la paix ; et l'Eglise française eut la première aussi cet honneur. C'est, en effet, en l'année 1021, sous les règnes de Henri II le Saint et de Robert le Pieux, que des évêques de la Bourgogne, pays où ne manquaient ni les guerres privées ni l'influence de Cluny, se réunirent dans un concile pour demander, imposer même la paix, au nom de Dieu, à cette société dévorée des passions et des maux de la guerre. Il ne pouvait y avoir là que coercition morale, pression religieuse. La paix de Dieu, demandée, implorée dans les églises, au pied des autels, et prêchée sur les chemins par les moines au risque de rencontrer des chevaliers armés

en guerre, étonna pour la première fois; mais elle n'obtint pas d'abord de grands résultats. Une seconde tentative eut plus de succès sous les règnes de l'empereur Henri III d'Allemagne et d'Henri Ier de France, quoique ces princes n'y aient eu presque aucune part.

Depuis trois années, de 1028 à 1030, aux maux de la guerre, que les hommes ne pouvaient reprocher qu'à eux-mêmes, s'étaient joints, comme fléaux naturels, des pluies continues et des inondations qui, noyant les semences ou pourrissant les moissons, causaient une disette plus affreuse encore que celles qui étaient si fréquentes dans ces temps misérables. Il pleuvait, pleuvait toujours, sans cesse ni trêve; et les fleuves n'avaient plus de rives. Les riches avaient à peine du pain à se mettre sous la dent, et les couvents, celui de Cluny entre autres, étaient obligés de sacrifier ce qu'ils possédaient en or et en argent pour venir au secours des pauvres qui mouraient par milliers. En 1031, enfin, la pluie cessa, les grains germèrent, la terre se colora de verdure, apportant l'espérance et l'inquiétude, et les moissons jaunirent. Les passions guerrières elles-mêmes, qui s'étaient trouvées domptées par le fléau, allaient-elles renaître pour tout gâter encore? C'est alors que quelques évêques et abbés du Midi de la France, en Aquitaine, se rassemblèrent de nouveau en concile, tentèrent de suspendre les maux de l'anarchie militaire en réclamant et en proclamant, cette fois d'une manière plus instante, cette paix de Dieu qui était la dernière espérance sur terre. Les pouvoirs temporels se montraient impuissants; l'Eglise essaya de son autorité sur les esprits. Elle tenta cette fois d'ordonner, de prescrire au nom de ce Dieu dont elle tenait à sa disposition, comme le ciel pur ou chargé de nuages, les sources de miséricorde ou de colère.

Voici dans quels termes la paix fut annoncée et ordonnée, d'après les délibérations des conciles dans les églises: « Tout clerc ou laïc devra désormais sortir sans armes. Toutes représailles seront défendues pour les faits passés. Quiconque violera la paix de Dieu sera mis au ban du ciel et de la terre. Pour lui, plus de droit d'asile; on l'arrachera, au besoin, de l'autel. La *paix de Dieu* est mise sous la garde du pouvoir séculier. » C'était sans doute là une idée chimérique. Faire renoncer à la guerre cette société née pour la guerre, faire de ces tigres féodaux de paisibles propriétaires, quelle impossibilité! La pensée n'en était pas moins grande, généreuse, chrétienne, appropriée aux malheurs du temps, à l'intelligence et aux sentiments des hommes de cette époque; et, dans une certaine mesure, elle devait réussir. C'était un concours moral apporté par une puissance morale aux autorités temporelles impuissantes. *Pax, pax, pax!* s'écriaient d'une commune voix les prêtres dans leur synode, en levant au ciel leur croix pastorale; et le peuple, répétant partout : *La paix, la paix!* conjurait les prises d'armes menaçantes par cette unanime et douloureuse réclamation contre les mœurs du temps. Si l'Eglise ne trouva pas tout de suite respect et obéissance, elle put voir déjà un certain nombre de seigneurs, saisis de repentir, jurer aux autels la *paix de Dieu* et s'engager par un pacte éternel avec le ciel (1). C'était un commencement de succès.

De l'Aquitaine, cette idée, accueillie avec enthousiasme en France, comme toutes les idées grandes et généreuses, passa en Bourgogne, et, par la Lorraine, arriva au Nord,

(1) *Sur la paix de Dieu*, Raoul Glaber. IV, 4, 5. — Mansi, XIX. *Concilia Lemov. et Pictav.* — Sémichon, *La paix et la trêve de Dieu.*

sur les frontières de l'Allemagne. L'influence considérable que le puissant ordre de Cluny exerçait en Bourgogne et en France, il l'étendait également en Lorraine et au Nord, quoiqu'il relevât féodalement de la royauté française. Les évêques de Verdun et de Liége, au milieu d'une population française et surtout le monastère de Saint-Vannes, qui avait alors pour abbé un Français, Richard, enfin les deux monastères de Stablo et de Saint-Maximin de Trèves, dirigés par l'abbé Poppo, originaire de la Flandre française, tout à fait dans le sens (1) de l'ordre de Cluny, furent les instruments ardents de cette action bienfaisante. Ce succès montre encore, en dépit du lien qui les rattachait à l'Allemagne, l'affinité de ces pays avec le reste de la France; et c'est ainsi que l'idée française et chrétienne de la *paix de Dieu* passa de l'église de Bourgogne, par Cluny et par les monastères de la Meuse, aux bords du Rhin et à l'Allemagne, où son application était surtout nécessaire.

Mais n'était-ce pas trop présumer de la nature humaine que de lui tant demander? Les seigneurs qui avaient juré la *paix de Dieu* ne l'observaient pas toujours; les évêques eux-mêmes qui en avaient pris l'initiative, ne renonçaient pas tous à leurs passions et à leur train de seigneurs, à leurs haines et à leurs rivalités politiques. Ce généreux mouvement ne demeura pas pourtant stérile, il rentra seulement dans les limites du possible. On ne pouvait changer ces loups en agneaux. Il fallait se contenter d'imposer des intermittences, des jeûnes à l'humeur batailleuse de cette aristocratie militaire. L'abbé de Cluny, Odilon, répandit cette

(1) Sur l'influence exercée par l'ordre de Cluny en Lorraine, voir les *Gesta epp. Virdun.*, c. VIII, IX, et la *Vita Popponis, abb. Stabulensis.*

idée plus pratique. Pour la première fois en Aquitaine, en 1041, on proclama la *trêve de Dieu* (1). « Du mercredi soir au lundi matin, nul ne pourra tirer vengeance de son ennemi. » Ces quatre jours semblaient particulièrement consacrés par la passion, la mort et la résurrection du Christ. « Les jours de grande fête, le carême et l'avent tout entiers sont compris dans cette pacification. Pendant ces deux saintes périodes, il est même interdit de se livrer aux travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux, exercices militaires, etc. Défense à l'avenir de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, de détruire méchamment les ustensiles de labour et les récoltes. » Toutes ces prescriptions ont pour sanction les excommunications prononcées dans les églises, cloches tintant et les cierges allumés. Voilà *la trêve de Dieu*.

Malgré les efforts de Cluny et les nombreuses ramifications de l'ordre en Lorraine, la *trêve* ne trouva point facilement accès au cœur de la dure terre allemande. L'archevêque même de Cambrai, qui était suffragant de Reims, mais qui relevait féodalement de l'empire, y avait toujours fait une vive opposition. Le pouvoir, en Allemagne, avait surtout en défiance cette idée française dont les évêques bourguignons s'étaient servis pour essayer de résister à l'incorporation allemande. L'empereur Henri III, plus habile, chercha à tourner, au profit de son autorité, ce courant auquel il était difficile de résister. C'est ce qui lui fit adopter chez lui *la trêve de Dieu*.

L'influence française exercée en Allemagne par la réunion de la Bourgogne à l'empire, l'alliance de l'empereur

(1) Au sacre de Henri Ier, qui eut lieu du vivant du roi Robert, figure Odilon, abbé de Cluny. (Dom Bouquet, X, 613, n° 42.)



avec le duc d'Aquitaine et son mariage avec la fille de celui-ci, Agnès, ne furent pas étrangers à cette résolution. Un Bourguignon, Wipo, le chapelain et l'historien de Conrad II, adressa une poésie latine ou *tetralogus* à l'empereur Henri III pour le décider à venir en Bourgogne faire de sa présence un gage de paix. Tourner l'influence de l'Eglise au profit de l'autorité impériale était dans les habitudes de la nouvelle dynastie. Avant d'entrer en Bourgogne, au mois d'octobre 1043, à Constance, Henri III rassembla un grand nombre d'évêques de l'Allemagne du Sud et du royaume de Bourgogne. Le quatrième jour du synode, accompagné de l'évêque de la ville, il se rend à l'église ; et là, après avoir lui-même, dans une sorte de sermon, exhorté les assistants à la mansuétude et à la paix, il termine en annonçant qu'il pardonnait à tous ses ennemis et il exhorte les seigneurs qui l'écoutaient, moitié par menaces, moitié par prières, à faire comme lui. Il était difficile de résister à cet ordre de Dieu, recommandé par un puissant de la terre. De la part d'Henri III, c'était faire précéder son entrée en Bourgogne d'un acte qui ne pouvait manquer d'y être populaire. Ceux qui étaient présents s'obligèrent, en effet, à la paix et à la concorde ; on dressa, de leurs serments, des actes authentiques (1). La présence de l'empereur en Bourgogne, à Besançon, quand il alla quérir sa fiancée, donna à la *trêve de Dieu,* déjà proclamée dans ce pays, une réalité que nous atteste le chapelain Wipo. « Grâce à toi, » lui dit-il dans de curieux mais médiocres vers latins :

Grâce à toi, le royaume ici jouit [illegible] *paix*
Nous aimons à te voir, surtout, [illegible]qui la fais ;

(1) *Ann. de S.-Gall,* 1043.



Il est doux dans tes yeux de prendre confiance ;
Quand tu nous viens, la *paix* renait en ta présence (1).

Heureux du succès de cette idée en Bourgogne, Henri, de retour en Allemagne, proclame la *trêve de Dieu* à Trèves, le jour de Noël, pour la Lorraine ; et, de là, il rend un édit destiné à la faire respecter en deçà et au-delà des Alpes dans des pays où elle était peu populaire.

Le concours de l'Eglise dans l'œuvre difficile de la paix publique n'était pas à dédaigner pour Henri III. L'expérience lui avait montré que son autorité ne suffisait point à cette tâche. Il avait pu regretter plusieurs fois, dans l'intérêt de la paix, d'avoir aboli ou suspendu la dignité ducale dans les provinces allemandes qui jouissaient autrefois, sous leurs chefs, d'une certaine autonomie. Au moins paraît-il en donner une preuve, en 1042, quand il confère le duché de Bavière, d'abord réuni à la couronne, à un comte de Luxembourg du nom d'Henri, fondateur, en ce pays, d'une maison nouvelle. Les querelles, les révoltes, les guerres extérieures, toujours prêtes à naître dans son royaume ou sur ses frontières, lui arrachèrent encore d'autres concessions.

En 1044, le duc de Lorraine, Gozelo Ier, auquel Conrad II avait confié toute cette province (haute et basse),

(1) Wipo, *Tetralogus*, vers 208 :
Quamvis nu[illegible]cem teneat Burgondia per te,
Rectorem pa[illegible]men in te cernere querit
Et cupit in regis sua lumina pascere vultu.
Huc ades et regnum fac, te veniente, serenum.

pour le récompenser d'avoir conjuré par sa fidélité les tentatives de retour de cette contrée à la France, était mort. L'aîné de ses fils, Gottfried le Barbu, prince vaillant, qui avait même soutenu de son épée la maison franconienne, espérait recueillir tout l'héritage de son père. Mais Henri III n'avait plus rien à craindre maintenant du côté de la France, depuis l'acquisition de la Bourgogne et son alliance avec le duc d'Aquitaine; et, s'il se voyait entraîné à rétablir les duchés, il ne voulait du moins les avoir qu'affaiblis sous sa main. Il y avait pour lui double intérêt à garder la haute main sur ce pays. Le vieux Gozelo Ier, d'ailleurs, avant de mourir, avait obtenu de Henri III la promesse du duché de haute Lorraine pour son second fils, du nom de Gozelo également, fort différent d'ailleurs de son frère Gottfried; on l'appelait *le Paresseux*. Henri III crut donc pouvoir, à la diète de Nimègue, agir dans cette affaire avec toute la confiance que lui inspiraient son égoïsme et sa puissance. Il repoussa les prétentions de Gottfried le Barbu, malgré ses services, se contenta de lui donner la bannière de basse Lorraine et conféra celle de la haute à Gozelo II. Mais cette résolution pesa sur son règne et sur celui de la dynastie franconienne comme pour leur montrer que l'empire n'était pas assez puissant pour ne pas tenir compte des vœux d'une famille aussi considérable que celle qui occupait la rive gauche du Rhin, surtout quand les autres frontières n'étaient point sûres.

Sur la frontière orientale, le nouveau roi de Hongrie, Samuel Aba, devait son avènement à une réaction païenne contre le roi saint Etienne. Il n'avait pu se soutenir qu'en cédant aussi aux vieilles haines hongroises contre les étrangers. Il les chassait de son royaume, Italiens ou Allemands, même Hongrois partisans des anciens rois; et il ne rendait

même pas à Henri III, comme il l'avait promis, les prisonniers allemands faits dans les dernières guerres. En juillet de l'année 1044, Henri, voulant relever la fortune de Pierre, le parent de saint Etienne, se dirigea encore, en descendant le Danube, vers la Hongrie. Il n'était d'abord accompagné que d'une petite armée pour inspirer la confiance à son ennemi avec lequel il prétendait seulement négocier. Mais, tandis qu'il longe la rive gauche de la Leitha, des renforts considérables lui arrivent de Bavière et de Bohême. En pénétrant d'ailleurs dans le pays avec l'armée allemande, le Hongrois Pierre ranime les espérances des siens. Arrivé sur les bords du Raab, Henri III le franchit la nuit, avec hommes et chevaux, et se présente hardiment sur l'autre rive au matin, laissant derrière lui deux cours d'eau et des marais (1). Samuel Aba avait toujours reculé, pour attirer son ennemi plus avant; il croyait le tenir en plaine avec tous les avantages pour lui-même, et il commença l'attaque. La première impétuosité des Hongrois, en effet, ébranla les Allemands. Mais Henri III les maintint par son courage. On combattit avec acharnement; enfin, dans l'armée hongroise même, les partisans secrets de Pierre abaissèrent leurs étendards et, en poussant des cris, passèrent du côté allemand; les autres s'enfuirent, et les Allemands s'embrassèrent sur le champ de bataille en chantant un *Kyrie eleison*. Quelques traîtres poursuivirent Samuel Aba pour le mettre à mort; et le roi germain, Henri III, prit possession, dans la ville de Raab, de la femme, des enfants, des trésors du malheureux et pénétra jusqu'à la ville royale de Stühlweissembourg, où il

(1) *Utraque flumina tota nocte equitando transierant.* (Ann. Altahenses, 1044.)

rétablit Pierre son protégé, avec une garnison bavaroise, dans la royauté de saint Etienne.

Henri III, de retour, célébra pieusement sa victoire à Ratisbonne. Il se rendit, pieds nus, au maître-autel de l'Eglise, au milieu de ses serviteurs couverts par lui de vêtements de soie et envoya la lance d'or d'Aba à l'église de Saint-Pierre de Rome. Mais bientôt éclata sur le Rhin la première conséquence de la faute qu'il avait commise en Lorraine. Gottfried le Barbu avait profité de son absence pour nouer des relations avec le roi de France, Henri Ier, le duc de Flandre, Baudoin, et quelques grands de Bourgogne, entre autres le comte de la haute Bourgogne ou de Besançon, oncle de la reine Agnès, et un comte de Genève, grands seigneurs d'un pays où l'Eglise, celle de Lyon surtout, résistait toujours, quoiqu'elle fût sans pasteur. Heureusement nul ne bougea en Allemagne et particulièrement en Franconie. Là dominait une famille puissante, les fils du comte palatin du Rhin Ezzo et d'une sœur d'Otton III; Aix-la-Chapelle était leur résidence. L'un d'eux, Hermann, était archevêque de Cologne; deux autres visaient à l'héritage paternel; tous étaient dévoués à l'empire franconien. La répression de la révolte fut si prompte, et les contemporains nous en ont laissé des détails si obscurs, que quelques historiens allemands même croient à quelque piège dont Gottfried le Barbu aurait été victime. Celui-ci, battu sur le Rhin à Creutznacht, fut fait prisonnier au château de Bœkelheim; un de ses alliés, le comte de la haute Bourgogne, fut défait par le comte de Montbéliard; et le roi n'eut qu'à entrer dans ce royaume pour obtenir à Soleure la soumission des autres et le silence de l'Eglise mécontente, mais domptée par la crainte.

Le roi Henri III apparut encore tout-puissant, en l'année

1045, mais obligé à des sacrifices qui devaient lui coûter; à Goslar, où il célébra les fêtes de Pâques en grande pompe, au milieu de nombreux princes et seigneurs, il conféra la Souabe, depuis longtemps vacante, à Otton, fils du comte palatin du Rhin Ezzo, et la dignité de celui-ci, qui venait de mourir, à son second fils Henri. C'était un signe de respect pour la puissance de cette famille, une récompense pour ses récents services, un retour à l'organisation des duchés. Quelques mois après, sur l'invitation du roi Pierre, rétabli en Hongrie, Henri alla, encore triomphant, recueillir les fruits de sa dernière guerre à Stühlweissembourg chez les Magyars. Là, en effet, son protégé Pierre lui remit, en signe d'hommage, une lance d'or; et le roi germain satisfait lui conféra son royaume comme un fief à vie. La royauté allemande comptait un nouveau vassal. Tant de grandeur et de succès ne voilaient cependant qu'imparfaitement bien des misères et une certaine faiblesse.

Malgré la proclamation de la *trêve de Dieu*, d'ailleurs assez imparfaitement observée, comme toutes les prescriptions morales qui n'atteignent jamais complétement leur but, le ciel ne paraissait pas avoir désarmé. Pendant l'hiver terrible de 1045 à 1046, accompagné d'une disette et d'une peste, des incendies nombreux qui dévorèrent entr'autres presque complétement Mayence, Ratisbonne, Hildesheim, encore bâtis en bois, désolèrent l'Allemagne. Le roi Henri III lui-même, d'une santé assez faible, fut atteint de la peste. Sa femme Agnès ne lui avait encore donné qu'une fille. La nouvelle dynastie allait-elle s'éteindre si prématurément? On pensait déjà à chercher un nouveau roi et c'était au comte palatin de Lorraine, Henri, de la famille la plus puissante alors, qu'on songeait. Le roi se guérit cependant. Mais la peste enleva le duc de Lorraine

Gozelo II. Il fallait pourvoir encore à cette vacance toujours sujette à des querelles. Le roi ne voulait point se mettre de nouvelles affaires sur les bras. Il avait vu les dangers, la mort de près. Adouci par les événements, il délivra de la forteresse de Giebichenstein, où il était enfermé, Gottfried le Barbu qui vint se jeter à ses pieds à Aix-la-Chapelle; et il lui rendit la basse Lorraine, mais en donnant la haute à un certain Frédéric, de la maison de Luxembourg, qui avait donnédéjà un duc à la Bavière, pour équilibrer la puissance de ces deux maisons. Les premières expériences qu'Henri III avait faites de l'autorité, l'avaient incliné aux concessions et à la prudence.

II

La simonie et les mariages ecclésiastiques. — L'Eglise séculière et l'Eglise régulière, les évêques et les moines. — Mouvement monacal et français de réforme dirigé contre le despotisme de l'empire allemand dans l'Eglise. — Scandales de Rome; trois papes. — Henri III met l'Eglise dans l'Etat et soumet le sacerdoce à l'Empire, sous prétexte de les réformer. — 1045.

Malgré ses prétentions et sa puissance, le second prince de la dynastie franconienne n'était pas encore un Charlemagne qui put supprimer à son gré les duchés nationaux de l'Allemagne. Ceux-ci renaissaient sous sa main et ils faisaient sa principale préoccupation, parce que, comme tous ces césars tudesques, il ne savait point remplacer les gouvernements locaux, ainsi que Charlemagne, par un

régime vraiment monarchique. Ce gouvernement d'une Eglise devenue, entre les mains de ce *vicaire* temporel *de Dieu,* toute politique, n'était qu'une méprise ou une hypocrisie.

Henri III, en effet, ne poursuivait pas même au dehors contre les païens, comme l'avait fait Otton, l'œuvre de Charlemagne. Sans doute à Meissen sur l'Elbe, en 1046, les ducs Bretislas de Bohême et Casimir de Pologne venaient lui rendre hommage comme au plus redouté prince de la chrétienté. Mais c'était alors aux efforts réunis du Polonais Casimir et du Danois Gorm le Vieux que cédait le paganisme dans la Poméramie et le Mecklembourg actuels; ils avaient la gloire de faire renoncer ces populations aux sacrifices humains et de rejeter dans l'île de Rugen la prêtresse qui parcourait encore sur son char, à certaines époques, comme au temps de Tacite, ces contrées sauvages. Henri III n'était pas à l'extérieur l'empereur de la chrétienté. Véritable successeur de Conrad II, il se préoccupait plus d'ambition que de religion; il tenait évidemment plus à dominer l'Eglise qu'à propager le christianisme. L'Eglise est l'instrument de son pouvoir; il n'est pas l'instrument de sa propagande. Cet empereur aime mieux avoir les évêchés allemands, italiens et bourguignons sous sa main, que de créer au dehors de nouveaux évêchés; il exploite les domaines ecclésiastiques, il n'étend pas le domaine de l'Eglise. C'est la grande différence entre l'ancien empire franc et l'empire allemand. Mais n'est-ce pas aussi de là que devait naître ce conflit du sacerdoce et de l'empire, qui est resté si célèbre sous le nom de querelle des *Investitures* et qui ébranla le trône de son successeur?

C'était par deux voies différentes, quoique parallèles, mais toutes deux également contraires à l'intérêt de l'Etat

et à l'esprit du christianisme, que semblait devoir s'achever alors l'union ou plutôt la promiscuité la plus étrange du sacerdoce et de l'empire, du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat : la *simonie*, nom abhorré dans l'Eglise, ou la vente des fonctions religieuses comme de vils domaines, et le *nicolaïsme* ou le mariage des prêtres et la débauche des clercs.

Depuis que les empereurs allemands avaient fait de l'Eglise un instrument de règne, on le comprend, ils tenaient beaucoup plus de compte des considérations politiques ou d'intérêt que des vertus ou des aptitudes privées dans le choix qu'ils faisaient des évêques d'une Eglise si puissante dans l'Etat ; et tirer bon parti des bénéfices ecclésiastiques dont ils disposaient leur plaisait plus que de faire servir les prélatures à l'édification de tous. De là leur habitude de les conférer à ceux qui pouvaient être le plus utiles à leur pouvoir ou qui étaient à même de leur en donner le plus grand prix, et non à ceux qui se montraient le plus dignes d'honorer ou de bien servir ces siéges. Telle était la simonie. Henri II le Saint, le dernier des Saxons, n'avait pas été exempt de ce vice. Fort avare, il avait cherché à tirer de grandes ressources pour lui du gouvernement de l'Eglise. Comme s'il était de la maison, il confondait le trésor de l'Eglise avec celui de l'Etat. Le fondateur de la dynastie saxonne, Conrad II, moins dévot et encore plus hardi, avait, sans pudeur, pour se faire des revenus et des partisans, vendu les évêchés et même les abbayes en Allemagne et en Italie et il avait poussé cette politique et ce trafic jusqu'au scandale.

Il y avait la décence d'Henri le Saint, mais l'arbitraire de Conrad II dans cette pratique du gouvernement impérial sous Henri III. Avec lui, la chapelle impériale, une vérita-

ble institution d'Etat, était devenue comme la pépinière des évêques et des abbés. Les ducs, margraves, comtes y envoyaient leurs cadets pour s'y préparer à entrer dans une si riche église; et c'était parmi ces fils de famille que se recrutait le haut clergé. Sigebert de Gemblours, dans sa *Chronique,* signale comme un miracle, en 1021, sous le règne d'Henri II, le clerc Durandus arrivé de basse condition à l'évêché de Liége (1). L'Eglise devenait tous les jours plus aristocratique en même temps que plus temporelle et plus riche.

Quel moyen tout puissant de domination politique les souverains allemands n'avaient-ils pas ainsi entre leurs mains! Pour tenir l'Italie, ils remplissaient depuis longtemps d'Allemands, ou d'Italiens leurs partisans, les évêchés lombards; à Rome, quand ils ne disposaient pas de la papauté en personne, ils arrivaient au même but par l'entremise des barons de Tusculum, maîtres des environs de Rome et leurs dévoués partisans. Déjà Henri III avait évincé le descendant illégitime des rois de Bourgogne de l'archevêché de Lyon qui resta vacant jusqu'à ce qu'on trouvât un titulaire docile; et il cherchait à faire passer à l'Eglise métropolitaine de Besançon, plus voisine de l'Allemagne, toute l'importance qui appartenait dans ce royaume à celle d'Arles. En un mot, il n'y avait pas d'Etat où l'Eglise fut tombée plus complétement à la discrétion de la politique dans l'empire allemand. Ses dignités y étaient-elles autre chose que des fonctions administratives, des emplois productifs à la disposition et au service du maître? En France, où les rois étaient faibles, le choix des évêques dépendait encore du clergé du diocèse, des vassaux de la province et du

(1) Gfrœrer, *Hist. de l'Egl.* en Allem., IV, 181. — Pertz, VI, 355.

peuple de la ville, et l'Eglise y jouissait ainsi d'une certaine indépendance qui ne relevait que de l'anarchie du temps. Mais en Allemagne et en Italie, les élections canoniques étaient tellement tombées en désuétude, que l'empereur regardait l'investiture comme une source de revenu et que « le clergé allemand », nous dit un historien allemand, « soupçonnant à peine la *simonie* d'être une contravention ecclésiastique (1), » tombait par là dans le plus étroit et le plus honteux esclavage. L'esprit grossier et avide de ces néophytes, dont la conversion datait à peine de deux siècles, avait féodalisé l'Eglise et matérialisé le christianisme, comme on ne l'avait pas encore vu même depuis l'invasion.

La seconde infraction aux canons ecclésiastiques dans laquelle tombait alors l'Eglise : le mariage ou le concubinat des évêques et des prêtres, pouvait avoir de bien autres conséquences encore. Non-seulement, en contractant ces unions, souvent souffertes mais toujours mal vues de l'Eglise, les prêtres célébraient leurs noces publiquement, mais ils s'efforçaient d'assurer à leurs femmes et à leurs enfants, dans le droit de famille et de propriété, tous les honneurs et tous les avantages du mariage légitime ou au moins du concubinat romain. Cela ne se passait-il pas ainsi partout, en Italie, en Allemagne et en France? Sans doute l'Eglise ne consacrait pas ces mariages; mais ils existaient par contrats privés et leurs effets passaient dans la coutume. L'évêque du Mans, Sigefroy (2), en France, et Robert, fils du duc de Normandie Richard Ier, à la fois évêque de Rouen et comte d'E-

(1) M. de Giesebrecht, *l. c.*, II, 407 : *Kaum als ein Kirchliches Vergehen.* — (2) D. Bouquet, X, 381. *Segenfredus dormivit cum episcopissa.*

vreux, étaient mariés. La femme d'un évêque avait son nom, *episcopissa*. Tous les évêques de la Lombardie, Allemands pour la plupart, avaient célébré publiquement leur mariage et produisaient leurs femmes en public (1). Le tout puissant archevêque de Milan, Héribert, entr'autres, avait pour femme une certaine Uxeria, noble, riche et qui faisait des fondations pieuses. L'évêque Balderich, de Liége, nous parle d'un clerc qu'un empereur envoyait en Italie dans un évêché, quand le duc de sa province lui demanda s'il voulait épouser sa fille. Tel était ce qu'on appelait alors, d'un nom malsonnant dans l'Eglise, le *nicolaïsme*, qui achevait de réaliser, et dans des conditions de corruption déplorables, l'adultère de l'Etat et de l'Eglise, qui se consommait dans ce contrat simoniaque sur l'autel du veau d'or.

Par là, l'Eglise, en faisant cause commune avec la noblesse laïque, en confondant ses intérêts avec les siens pouvait déconcerter la politique impériale. En Allemagne, il est vrai, les empereurs qui voyaient peut-être dans cette tendance de l'épiscopat une voie ouverte à l'indépendance et un danger pour eux, tenaient la main à ce que le haut clergé ne se mariât point; et les mariages des évêques y étaient moins fréquents parce que ceux-ci étaient plus dépendants. Mais le mariage des prêtres de campagne, des curés, auxquels les archevêques et évêques vendaient aussi leurs cures, était de règle; et ces prêtres, par ignorance ou par coutume, ne croyaient pas mal faire. Voit-on les conséquences très-considérables de ce fait, s'il était devenu universel, dans l'état politique et social de ce

(1) Muratori, *Script. ital.*, IV, 122. — Gfrœrer, *l. c.*, IV. 155. — *Sacerdotes palam nuptias faciebant, nefanda matrimonia contrahebant, et legibus uxores dotabant*, etc.

temps? Non-seulement il avait pour résultat de développer dans l'Eglise l'ambition temporelle et les habitudes de la vie laïque et guerrière et de confondre les intérêts de celle-ci avec ceux de la noblesse féodale; mais, en favorisant la transmission de père en fils des bénéfices et des fonctions ecclésiastiques, ne préparait-il pas l'hérédité d'un clergé riche, féodal, puissant, ainsi que la constitution, à côté d'une caste militaire, d'une caste sacerdotale; et ces deux castes, assez peu différentes alors l'une de l'autre, n'eussent-elles pas tenu de l'onction divine presque commune à toutes deux, pour les serfs, les fidèles et même pour les rois et empereurs, un caractère sacré doublement redoutable?

En Allemagne, en Italie, comme dans le reste de la chrétienté, les fiefs étaient devenus héréditaires. Les ducs, quelquefois, et les comtes, les seigneurs châtelains, le plus souvent, en Allemagne; tous les seigneurs en Italie et en Bourgogne, transmettaient leur pouvoir et leurs biens à leurs fils. Que serait-ce si les évêques, allaient transformer aussi leurs bénéfices en biens de famille? Et l'Eglise était, on ne saurait le nier, tout-à-fait dans cette voie. Le hardi Gerbert, au concile de Rome, en 991, n'avait-il pas été sur le point de faire décréter le mariage des prêtres? Robert, évêque de Rouen et comte d'Evreux, ne laissa-t-il pas son héritage à ses deux fils, à l'un l'évêché, à l'autre le comté? Un évêque de Bourgogne, Burchard, dans une charte de dotation, ne nomme-t-il pas en toutes lettres sa femme, la comtesse Ermengarde et son fils Nino (1)? Non contente de placer ses cadets dans l'Eglise, la noblesse guerrière visait aussi à y caser ses filles ou même à prendre femme près de

(1) *Monumenta patri. Hist. Chartæ*, I, 436, n° 254. — Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*. Turin, 1780, t. IV, *Preuves*.

l'autel afin de participer à ses biens et d'en vivre. L'Eglise séculière était de connivence. Les évêques, nous dit l'abbé Constantin, dans une vie de l'évêque de Metz, Adalbéron II, s'étaient d'abord refusés à consacrer prêtres et à recevoir dans le clergé les fils des prêtres ; mais, ajoute-t-il, « Adalbéron lui-même, qui mourut en 1005, consacrait tout fils de prêtre qui se présentait, parce que Dieu ne fait point acception des personnes (1). » Les malheureux nés d'un prêtre, dans une condition non libre, mais ayant épousé une femme libre, pouvaient déjà hériter; vassaux d'un seigneur, ils passaient dans la noblesse ; leur bâtardise commençait à tomber.

Eh quoi! l'Eglise n'allait-elle être bientôt qu'un moyen de gouvernement ou une façon de posséder, une fonction politique ou une tenure féodale? Tout l'avenir de la civilisation chrétienne était en jeu. Si, en effet, une sorte de féodalité sacerdotale prenait racine à côté de la noblesse féodale sur le sol européen, si, toutes les deux, arrivaient à confondre leurs intérêts par mariages et héritages, quel recours, quelle protection trouveraient les serfs, les manants, les petits contre cette double aristocratie héréditaire conjurée! L'espérance et comme la vue du Ciel sur cette terre de misère et de servitude leur seraient à jamais interdites. Ces royautés nationales elles-mêmes, ce Saint-Empire romain, que l'Eglise avait, en des temps plus purs, dans son intérêt, dans l'intérêt de tous, sauvés du naufrage et élevés à la tête des nations, en France, en Allemagne et ailleurs, pour la protéger elle-même et pour contenir la turbulence et empêcher l'oppression de la féodalité guerrière, qu'allaient-ils devenir? Les empereurs allemands ne

(1) Adalb. II, Act. X, 34.

se demanderaient-ils pas bientôt ce qu'ils avaient gagné à favoriser l'aristocratie ecclésiastique contre l'aristocratie féodale, puisque leurs intérêts allaient se confondre? Sans doute, le clergé tiendrait plus au sol — point à la patrie qui n'existait pas encore, — et il relèverait moins directement de Rome. Mais serait-ce désormais pour servir le roi, l'empereur? Et ne pouvait-on pas croire, au contraire, que ce clergé marié, local, cette Eglise héréditaire et féodale laisserait tomber cet empire universel et ces royautés particulières, qu'un clergé universel et célibataire avait conservés ou créés pour son salut?

La papauté elle-même, devenue à Rome, à plusieurs reprises, un véritable fief dont disposaient de puissants seigneurs voisins en faveur de leurs parents et même de leurs fils, n'allait-elle pas s'isoler, se localiser, achever de se matérialiser, à son tour, comme le reste de l'Eglise? Benoît IX, le pape de cette époque, un enfant que son père avait mis, depuis l'âge de douze ans, dans la chaire de saint Pierre, ne s'était point marié, il est vrai; mais, dit un de ses successeurs, « voué à la volupté, il vivait plutôt en Epicure qu'en pontife (1). » Qui pouvait assurer qu'il ne se marierait pas? Il en eut, en effet, l'idée un jour, et c'est ce qui amena sa chute. « Les papes eux-mêmes, dit Bonizo, étaient concubinaires *(concubinarii haberentur);* l'usage semblait abolir l'infamie du crime, et, le loup étant devenu berger, que devenait la bergerie? » On le voyait bien, les biens de l'Eglise de Rome, mis comme au pillage sous ces pontifes, passaient en d'autres mains, et les prélats de la chrétienté plus heureux, riches ou puissants, qui restaient

(1) *Victoris Papæ Dialog.*, l. III : *Voluptati deditus, ut Epicurus magis quam ut pontifex vivere maluit.*

maîtres dans leurs bénéfices féodaux, commençaient à désapprendre le respect pour le pontife souverain. Semblables à lui, ils se croyaient, à Mayence, à Brême, à Milan, à Aquilée, à Ravenne, autant, souvent plus que lui. Ils refusaient de lui obéir, comme patriarches ou primats, et quelquefois comme archichanceliers de l'empire. La primatie de Rome, isolée, démembrée s'évanouissait et tombait au milieu de l'Eglise politique, féodale et corrompue.

Dans cette confusion commune, dans cet abaissement général de l'Eglise, deux choses également déplorables pouvaient arriver particulièrement en Allemagne et en Italie. Ou l'Eglise féodale triomphait avec la noblesse féodale et l'emportait sur la royauté, sur l'empire, et alors plus d'universalité dans l'Eglise! La religion, le pouvoir spirituel se fractionnait, était morcelé comme l'Etat et le pouvoir civil; le souverain et universel Dieu s'émiettait, se localisait en autant de Saints qu'il y avait de basiliques et de chapelles; et il y aurait bientôt dans le régime ecclésiastique et féodal autant de religions différentes qu'il y avait de différentes coutumes : ou plutôt il n'y aurait plus ni religion ni loi. On aboutissait à une sorte de polythéisme chrétien et de localisme féodal. Ou bien, l'empereur parvenait à rester le maître incontesté, sans rival, de la féodalité ecclésiastique comme de la noblesse féodale, et, en s'assurant de Rome, il mettait le comble à sa puissance au spirituel comme au temporel; maître absolu, tout puissant, de l'Eglise comme de l'Etat, il commandait à la fois à des légions d'âmes et à des légions d'armées; et le pape n'était plus que son chapelain, et les évêques, ses desservants comme les ducs et les comtes ses féaux. Dans le Saint-Empire romain germanique, le maître souverain, vrai vicaire de Dieu, *vicarius Dei,* se trouvait dans l'extrémité même de la con-

fusion, empereur dans l'Eglise féodale et pape dans la féodalité chrétienne. Il devenait l'égal de Dieu ; l'Europe du moyen âge tombait, comme aux temps de l'Asie barbare, sous le plus monstrueux despotisme qu'on puisse imaginer.

Et c'était à cette seconde alternative d'une sorte d'empire théocratique que l'Europe semblait plutôt alors condamnée. Sous le règne du successeur d'Henri III, sous l'empereur Henri IV, une créature de l'empire, Benzo, évêque d'Albe, en rédigeait en effet la théorie véritable. « La foi, » selon lui, dans le panégyrique de ce prince, « forçait l'homme à se soumettre à l'empire de la loi (1) ; » pour lui, « l'empereur était élevé à une telle hauteur au-dessus de tous les pouvoirs et de tous les droits qu'il pouvait faire impunément tout ce qu'il lui plaît » et qu'il était « maître sur terre comme Dieu l'est au Ciel, parce que Dieu l'avait fait à son image pour être, parmi les hommes, comme *un second créateur (alter conditor)*. » On ne saurait donner un indice plus clair de la voie où l'empire d'Allemagne entraînait la société tout entière.

Déjà, au commencement du onzième siècle, un empereur et un pape, Henri II le Saint et Benoît VIII, un des meilleurs papes de ce temps, entrevoyant peut-être cet avenir formidable, s'étaient entendus avec le bon roi de France, Robert, pour conjurer le mal. Dans un concile réuni à Pavie en 1022, ils avaient interdit formellement à nouveau le mariage des prêtres et l'affranchissement des fils des prêtres même mariés avec des femmes libres (2). Mais

(1) Pertz, XI, 599, 600 : *Fides eum cohercebat sub legis* IMPERIO ; 609 : *in tantam sublimitatem elevatur et super omnes potestates omniaque jura regnorum exaltatur* ; 672 : *nam impune facere quæ libet id est regem esse*. — (2) Mansi, XIX, 352, 353.

ils n'avaient pas arrêté le cours funeste des choses, et, depuis leur mort, le mal avait fait d'effrayants progrès. Engagée dans le régime féodal, confondue avec la société séculière, l'Eglise tombait de ses chutes et se dépravait avec elle. En vain l'esprit religieux qui animait quelques-uns de ses enfants essayait-il parfois de la relever dans de sublimes élans; la lourde et charnelle société à laquelle elle était unie la retenait dans son essor et la forçait à ramper à terre. Comme ministres du Ciel, les évêques, par exemple, proclamaient la *paix de Dieu;* comme seigneurs féodaux, ils étaient souvent les premiers à la violer. Qu'était-ce lorsque, derrière le sanctuaire, à la maison, chez eux, l'esprit était aux prises avec la chair? que pouvaient la volonté d'un pape souvent peu respecté, les prescriptions d'un concile lointain, contre les tentations, les objurgations de la femme toujours présente et les tendres revendications de l'enfant? Pour délivrer l'Eglise de ce siècle qui l'envahit, qui l'absorbe, qui lui communique sa corruption, pour venir, comme dit la chronique de Kammerich, « au secours de la chrétienté de tous côtés menacée de ruine (1), » il fallait un souffle plus fort et plus puissant sur la société. L'Eglise séculière, défaillante dans son chef et dans ses membres, tournait à la féodalité, à la matière. L'Eglise régulière, retrempée, au commencement du onzième siècle, par son énergique initiative, releva encore cette fois l'esprit chrétien et reprit l'œuvre de la réédification morale de l'Eglise séculière. Elle avait récemment protesté contre les funestes débordements guerriers de la société féodale par l'établissement de la *trêve de Dieu.*

(1) *Quomodo christianitati, quæ tot lapsibus patet, melius subvenire.*

Elle vint aussi rappeler l'Eglise séculière corrompue, vénale et mariée à la pureté de ses principes et elle commença la lutte pour la ramener, même violemment, à leur observation et sauver par là l'Europe du despotisme césarien du moyen âge.

On a vu que l'autorité morale du Saint-Siége et de l'Eglise, depuis le onzième siècle, passait aux ordres religieux, aux couvents nouvellement créés ou réformés et aux solitaires que les désordres du temps, par exemple en Italie, rejetaient dans les ermitages. Depuis la fondation de Cluny, les nouveaux ordres se multipliaient partout (1). En Italie, à l'exemple des monastères des Camaldules, et de Vallombreuse près Florence, naissaient, grâce à l'abbé Guido, celui de Pomposa près de Ravenne, et celui de Fontavellana *(Fons avellanus)* en Ombrie, illustré par Damien, bientôt le plus ardent des apôtres de la réforme. En France, l'ordre de Cluny, dont toutes les colonies dépendaient de la maison-mère, dont tous les abbés relevaient de l'abbé des abbés, était devenu une véritable puissance par l'organisation et la discipline. Mais les ermites d'Italie, un saint Nil, un Damien, un solitaire de Grotta-Ferrata, ajoutaient les efforts isolés de leurs imaginations emportées et fougueuses à l'action concentrée des ordres religieux pour défendre contre l'invasion du monde temporel les portes de l'Eglise séculière.

Sans doute les passions humaines que le plus grand esprit de renoncement ne tue jamais, se mêlaient aussi à ce beau zèle de réforme. Et d'abord, s'il faut en croire Pierre Damien lui-même, dont la simplicité monacale et le ly-

(1) Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.*, IV, 289. — Pagi, *Brev. Pontif. rom.*, 299 et *sqq.*

risme fougueux n'épargnaient rien, les monastères n'étaient pas tous exempts non plus de la corruption qu'ils reprochaient à l'Eglise du siècle. S'il n'y avait point mariage au cloître, il y avait bien pis, en Italie surtout. Le saint, avec sa verve cynique, ne nous le laisse que trop entrevoir dans un livre terrible qui fut blâmé par la prudence de l'autorité pontificale : « Ils sont tombés, dit-il, à de tels excès, que les pères spirituels pèchent avec leurs enfants et que les coupables se confessent à leurs complices. » C'était l'exception, il faut l'avouer, et la moralité de l'Eglise régulière était bien supérieure à celle de l'Eglise séculière; mais d'autres passions mondaines introduisaient aussi d'ardentes rivalités entre ces deux Eglises, entre les cloîtres et les évêchés, entre les moines et les évêques.

Les rivalités inspirées par le zèle religieux et par l'amour de diriger les âmes, par le désir de la domination chez les évêques et de l'indépendance chez les moines, par l'envie des riches donations et des biens que les uns et les autres se disputaient souvent, n'étaient pas encore les plus âpres. Depuis que les riches évêchés, devenant l'apanage ordinaire de la noblesse, se remplissaient des fils des seigneurs élevés dans la chapelle des princes, et que les fils des petits, des manants et des serfs n'avaient plus que le cloître pour refuge, l'émulation entre les deux Eglises prenait le caractère d'une lutte passionnée entre l'aristocratie et la démocratie ecclésiastiques; et l'on comprend à quel paroxisme elle pouvait arriver depuis que la part de Jésus-Christ devenait si différente et si disproportionnée que le pouvoir pastoral souvent acheté et la richesse allaient à la corruption, à la débauche, à la paresse ou à la dissipation, tandis que la pauvreté et la subordination étaient le prix de l'abnégation, de l'abstinence et de tous les sacrifices! L'accès

des grands siéges épiscopaux, du pouvoir qui se fixait entre les mains de la noblesse, serait-il désormais interdit même dans l'Eglise du Christ à ses plus zélés et à ses plus méritants serviteurs, parce qu'ils étaient fils de laboureurs ou de charpentiers? Il y avait là aussi des raisons qui excitaient l'Eglise régulière, populaire, au saint assaut de ces grandes prélatures qui donnaient le pouvoir avec la richesse, et à la chasse de ces prêtres mariés qui souillaient le sanctuaire.

Et voici comment moines-ermites d'Italie, jeûnant et se macérant dans les solitudes des Apennins dont ils ne descendaient que pour prêcher la pauvreté, l'ascétisme et la pénitence sur les grandes routes et aux carrefours des villes, et moines clunyciens, savamment dirigés pour agir d'ensemble sur le monde, tous, nouveaux apôtres de la fermentation chrétienne, ils n'avaient qu'un but : réformer l'Eglise séculière corrompue et avilie, serve de la matière et du pouvoir, et deux moyens pour y arriver, le rétablissement du célibat et l'affranchissement des évêchés du pouvoir politique par la liberté des élections.

Il faut entendre le plus véhément de ces prêcheurs, Pierre Damien, contre le mariage et la simonie dans l'Eglise : « Si le mal était caché, » dit-il, « peut-être pourrions-nous le supporter. Mais, ô crime! toute retenue est méprisée; la corruption a pris une telle audace que le peuple ne parle plus que de leurs lieux de débauche, de leurs concubines, de leurs beaux-pères, de leurs sœurs, de leurs frères, de leurs parents, de leurs missives galantes, de la largesse de leurs présents, des entrevues secrètes; puis, quand il n'y a plus de doute, la grossesse avancée et le vagissement des bâtards! Aussi pourquoi taire ce qui s'étale et se répète dans le monde. » Et contre

la brigue et la vente des dignités ecclésiastiques, il n'est pas moins terrible. « Que Votre Sainteté sache, » écrit-il à un pape, « que nous ne connaissons pas dans notre diocèse de clercs dignes de remplir les devoirs de l'épiscopat. Tous cherchent les biens de cette terre et non ceux de Jésus-Christ; dévorés d'avarice et d'ambition, ils aspirent au sacerdoce, mais ils tiennent peu à cœur de le mériter. Et comment y tiendraient-ils puisqu'ils peuvent, plus puissants que Simon le magicien, acheter le don du Saint-Esprit? » Mais l'autorité des ermites et des moines n'est que celle de l'esprit chrétien et de l'exemple. Rome seule a le pouvoir d'ordonner et de prescrire dans la chrétienté et seule elle a une universelle autorité. Pour faire disparaître de l'Eglise séculière la simonie, le concubinat, l'éloquent évêque Damien voudrait faire partir la réforme du Saint-Siége même : « Si Rome, » disait-il, « ne revient pas dans la voie des améliorations, nul doute que le monde entier ne reste encore longtemps dans un abîme d'erreurs. Il faut que la réforme vienne de Rome comme de la pierre angulaire du salut des hommes... » Mais dans quel état se trouvait Rome? La papauté et le Saint-Siége ne sont-ils pas aussi atteints?

« Depuis que de nobles barons, » dit Bonizo de Sutri, auteur contemporain et témoin oculaire, « commandent dans Rome, l'Eglise est tombée dans la plus profonde décadence. Là aussi les hommes ne vendent pas seulement les cures cardinales, les abbayes, les évêchés avec une audace éhontée, ils élèvent des gens de leur clique dans la chaire de saint Pierre et, de la tête, la maladie gagne tous les membres. » — « Plus de discipline! » ajoute Didier, abbé du Mont-Cassin, plus tard pape, « le peuple vend l'élection, l'épiscopat vend la consécration; pas un élu qui soit

pur du mal de simonie; et, comme il n'y a plus de surveillance exercée sur le bas clergé, les diacres, les prêtres, prennent femme à la manière des laïques et, par testament authentique, font les enfants, nés de ces unions, les héritiers de leurs bénéfices. Des évêques eux-mêmes n'ont pas honte de cohabiter avec des femmes. Voilà ce qu'on voit surtout à Rome (1). »

L'exemple du pape Benoît IX et les événements qui se passaient alors à Rome ne confirment que trop ces paroles. Créature des comtes de Tusculum depuis onze années, une première fois chassé de Rome, puis ramené par l'empereur Conrad II, ce pape se vengeait de ses ennemis par l'assassinat, souvent de sa propre main et, dit le même abbé du Mont-Cassin, Didier, « se rendait coupable de vol, de meurtre et de tous les crimes. » Ce n'était pas un pape, mais un baron assis sur la chaire de saint Pierre. Il fit si bien qu'il provoqua enfin, au commencement de l'année 1044, une révolution qui amena de plus grands scandales encore. Le 7 janvier, en effet, les Romains soutenus par les Crescentiens, anciens rivaux des comtes de Tusculum et plus amis des libertés de Rome, chassent ce misérable, et, quoiqu'il fut encore défendu par les habitants de Transtévère, ils élisent à sa place un certain Jean, évêque de Sabine. Celui-ci paye, selon la coutume, son élection aux Romains et prend le nom de Sylvestre III. Mais il ne garde la papauté que quarante-neuf jours. Benoît IX revient alors des

(1) Didier, abbé du Mont-Cassin, *Dial.*, III. Mabillon, *Acta Sanct.*, IV, II, 451 : *Presbyteri ac diacones, laïcorum more uxores ducere, susceptos que filios heredes testamento. Nonnulli etiam episcoporum, cum uxoribus domo simul in una habitare..... Et hæc consuetudo intra urbem maxime pullulabat.*

environs avec une petite armée de ses partisans de Tusculum, peut-être même avec la connivence de l'empereur ; il envahit le palais de Latran et rejette son adversaire dans la Sabine. Plus hardi alors qu'auparavant, ce pape restauré allait mettre le comble au scandale. Il se proposait d'épouser la fille d'un comte de Galeria, petit baron de la Sabine, Gérard, qui l'avait aidé de ses soudoyers dans ses luttes. La chaire de saint Pierre elle-même allait être occupée par un prêtre marié ! Peut-être deviendrait-elle aussi héréditaire ! Ne s'était-elle pas plusieurs fois fixée dans une famille ? Les admonestations de l'abbé de Grotta-Ferrata et les murmures des Romains empêchèrent cette monstruosité ecclésiastique. Benoît abandonna alors l'épouse céleste pour suivre sa fiancée terrestre ; et il céda, le 1er mai, par contrat authentique, pour mille livres d'argent, le pontificat à son parrain Jean Gratien, archidiacre de l'église Saint-Jean, qui prit le nom de Grégoire VI. La simonie avait sauvé Rome d'un plus grand scandale (1) pour l'Eglise.

Au moins, le nouveau pape était-il un prêtre éclairé et vertueux ; les Romains le regardaient comme un saint et la chrétienté comme un homme d'une grande religion et d'une grande sévérité : *magnæ religionis et severitatis* (2). Il était riche de sa personne, ce qui ne lui nuisait pas auprès des fidèles. On pouvait espérer qu'il relèverait la papauté de sa déchéance. « Je remercie » lui écrit Pierre Damien « le roi des rois qui vous a élevé au Saint-

(1) Pour le schisme, voir Raoul Glaber, V, 5. — Le *Liber dialogorum* de Didier, p. 853. — Bonizo, p. 801. — Jaffé, *Regest.*, p. 362, 363. — (2) Jaffé, 362 : *Johannes archipresbyter qui tunc in urbe religiosior ceteris clericis vivebat.*

Siége; » et il prédit l'âge d'or des Apôtres à son pontificat. Odilon, l'abbé de Cluny, Laurentius, archevêque d'Amalfi, autre saint homme, l'encouragent. L'empereur, dit Raoul Glaber, l'historien clunycien toujours bien informé, approuve l'expulsion de Benoît IX et l'élévation de Grégoire (1). Des actes pontificaux et des bulles reçus en Allemagne, en Italie, en France, en Aquitaine prouvent que le nouveau pape est partout reconnu (2). On pouvait espérer au moins voir commencer, en effet, de Rome, la réforme désirée. Le remède allait sortir de l'excès du mal!

Le pape Grégoire VI se mit courageusement à l'œuvre. Avec les revenus de la chrétienté et les siens, il rachète des comtes de Tusculum, pour le peuple romain, le droit d'élection, afin de rendre à la papauté son indépendance, et il relève les églises de Rome, Saint-Pierre et Saint-Paul, qui étaient dans un tel état de délabrement que leur aspect faisait horreur aux pèlerins. « Il s'efforce de tout remettre en état, » dit Raoul Glaber. Mais lorsqu'il voulut reprendre les biens de l'Eglise usurpés précédemment et réprimer le brigandage des barons voisins qui avaient fait de Rome, pendant les années précédentes, un véritable coupe-gorge, les difficultés commencèrent. On vit les partis relever la tête; et les deux papes que Grégoire avait remplacés, soutenus par leurs partisans, reparurent. Benoît IX, qui ne s'était décidément pas marié, reprenait l'Epouse céleste délaissée, à défaut de la fiancée terrestre, dans son château de Tusculum. Sylvestre III rentrait au palais du Vatican de vive force; et Grégoire VI ne gardait plus guère

(1) Dom Bouquet, X, 63 : *Ex præcepto regis Benedictus ejectus est a sede et in loco ejus subrogatus Gregorius.* — (2) Jaffé, *Reg.*, 362. 3, n°s 1455, 1461, 1485, 1531, 3133 — 9.

que Saint-Jean de Latran entre ses mains (1040). On avait trois papes au lieu d'un. Ce fut ce dernier scandale qui remit le sort de l'Eglise, au moment où elle avait besoin d'une réforme, entre les mains de l'Allemand Henri III. L'empire seul serait-il en état de remettre l'ordre dans l'Eglise? Et, s'il y réussissait, n'en deviendrait-il pas légitimement le maître?

L'empereur Henri III le Noir, élevé par les prêtres et faisant sa société habituelle des chapelains de sa cour, avait, on peut le croire, une foi forte et sincère; on raconte avec complaisance qu'il ne mettait jamais sa couronne, aux grands jours de cérémonie, sans avoir préalablement communié et s'être quelquefois même administré la discipline. C'était la pénitence morale en usage, et dont on usait sur le trône comme dans les couvents, de frapper de verges le corps épuisé de jeûne, *confectum jejunio corpus per disciplinam verberare*. Là était la rédemption de l'âme, *redemptio animæ* (1). Le fouet avait ses panégyristes, *de laude flagellorum*. Nul doute qu'Henri III ne fut persuadé que l'Eglise, dont il faisait un instrument de gouvernement, ne pouvait lui rendre de service qu'à la condition d'être morale : et, en cela, les désordres de Rome étaient de nature à lui déplaire. On pouvait s'apercevoir aisément cependant qu'il ménageait ou flattait les ordres religieux encore plus par des considérations politiques que par des considérations religieuses. La religion, dans ce fils de roi, s'était tournée en amour de la domination, en ambition de commander, en passion de se faire obéir. Sa

(1) Petr. Damiani, *De vita eremitica op.*, LI, c. v. Pertz, X, 471. On appelait les coups sur les mains *palmatæ*, et ceux sur le dos *scopæ*.

piété était plus impériale encore que chrétienne. Elle consistait à soumettre le laïque au prêtre, les prêtres à l'évêque, les évêques au pape, tous à la loi du Christ, dont les moines étaient alors les plus autorisés interprètes et dont, lui, il était l'exécuteur armé. Mais, si le pape lui-même ne lui paraissait pas obéir à son divin Maître, pourquoi, lui empereur, ne remettrait-il pas le pontife dans le droit chemin? et que pouvait-on attendre de celui qui, pour la rédemption de son âme *(pro animæ redemptione)*, administrait la discipline à ses royales épaules, si ce n'est, dans l'Eglise même comme dans l'empire, l'usage de la plus énergique comme de la plus arbitraire autorité?

Le pape Grégoire VI avait, au dire du chroniqueur anglais Guillaume de Malmesbury, imploré contre ses ennemis intérieurs le secours du roi Henri III, qui l'avait reconnu en 1046. Mais celui-ci, alors occupé en effet contre les Lutizes, avait répondu d'assez mauvaise humeur au pape qu'il se tirât d'affaire comme il pourrait. En somme, la conduite de Grégoire VI, qui tentait d'arracher le Saint-Siége à la dépendance des comtes impérialistes de Tusculum, ne plaisait pas à Henri III. Le siége de Rome, par là, ne s'affranchirait-il pas de la dépendance de l'empire? Henri III, avec son instinct de despote, sentait bien que la réforme de l'Eglise, prêchée par Cluny et par les moines italiens, pouvait frayer à celle-ci la voie à l'indépendance et briser ainsi entre ses mains un des plus solides soutiens de sa puissance. Il en faisait alors même, en effet, en Bourgogne, où l'ordre de Cluny était si puissant, une épreuve décisive, et qui jette sur les événements de ce temps une lumière trop évidente pour que nous n'y insistions pas un instant avant de suivre Henri III à Rome.

Henri III avait voulu faire aussi de l'Eglise, dans sa nouvelle acquisition du royaume de Bourgogne, un instrument docile de domination. La féodalité laïque était, dans ce royaume, puissante, mais fort divisée. Les comtes de la haute Bourgogne ou de Besançon (Franche-Comté) y avaient pour rivaux les comtes de Montbéliard, dans la partie septentrionnale; et, plus au sud, les comtes de Savoie-Maurienne, qui devaient leur puissance à la protection allemande, étaient les adversaires naturels des comtes de Genève et des marquis d'Arles ou de Provence. En se servant de ces rivalités, le souverain allemand ne pourrait-il dompter la féodalité laïque? Mais l'Eglise était, dans le royaume de Bourgogne, plus puissante encore qu'ailleurs, s'il est possible; et elle y avait beaucoup plus d'unité. C'était, en première ligne, l'archevêché de Lyon, un siége politique d'autant plus important qu'il avait ses suffragants (Langres, Châlons-sur-Saône, Autun, Mâcon) en France, et pouvait servir de point d'appui pour agir sur ce pays; en seconde ligne, l'archevêché de Besançon, avec Bâle, Lausanne et Belley; celui de Tarentaise, avec Maurienne, Sion et Aoste; celui de Vienne, avec Grenoble, Genève et Valence; enfin celui d'Arles et d'Embrun. Si l'on pouvait faire peser cette puissante Eglise sur la féodalité de Bourgogne, ne tiendrait-on pas celle-ci sous son pouvoir? Elever l'archevêché de Besançon au-dessus des autres, en lui adjugeant la chancellerie du royaume, qui appartenait auparavant à Arles, et entretenir les rivalités des métropoles d'Arles et de Vienne, ce furent les premiers moyens dont Henri III se servit. Mais il était important surtout, pour le nouveau maître de la Bourgogne, d'avoir dans sa main la métropole de Lyon qui lui assurait même de l'influence sur ses suffragants du royaume de

France, et sur la grande abbaye de Cluny, située dans le diocèse de Mâcon.

Après la vacance qui avait suivi l'expulsion violente du dernier archevêque de Lyon, descendant et partisan de la dynastie nationale de Bourgogne, un certain Odalrich avait donc été élu, avec l'assentiment des évêques de la province, de la commune de Lyon et de l'empereur. Mais, dit le chroniqueur de Dijon, « il fut en butte aux tracasseries d'hommes méchants et envieux, qui s'en défirent par le poison, ne pouvant le faire par le poignard » (1046). Cette fois, le clergé et le peuple de Lyon firent choix d'un homme de race bourguignonne, Halinard, élevé à Langres et à Autun, abbé du monastère bénédictin de Dijon, et grand ami du célèbre abbé des abbés, Odilon de Cluny. C'était évidemment un Français, si l'on peut se servir de cette expression pour ce temps; et on le portait au premier siége du royaume de Bourgogne, où l'Eglise n'avait pas caché sa répulsion contre l'établissement de l'autorité impériale et allemande! Le roi Henri III n'était déjà pas content qu'on n'eût pas choisi au moins quelque Bourguignon de sa chapelle, quand le nouvel élu, Halinard, se refusa à prendre possession de son siége avant d'avoir reçu la confirmation pontificale. On l'appela à Spire; et là il ne voulut point prêter le serment féodal de fidélité entre les mains du roi Henri, parce que, disait-il, « l'Evangile et la règle de saint Benoît le lui défendaient » (1). Il y avait donc dans ce pays comme une opposition de principe à la domination des empereurs sur l'Eglise. On n'y voulait point recevoir uniquement le pouvoir ecclésiastique des mains du pouvoir temporel, qui s'était souvent souillé de

(1) Dom Bouquet, 61, 171. — Pertz, VII, 236, 237.

simonie. Si l'on lui accordait l'obéissance, on se refusait à lui jurer une fidélité qu'on réservait à un autre maître, le Christ ou saint Benoît. Le souverain apprenait dans cette distinction ambiguë et périlleuse qu'il avait un rival.

Ce fut un véritable scandale à Spire, dans la ville où les empereurs franconiens avaient eu leur origine. « Quel est cet homme, dit l'évêque de Spire Sigebaud, assez hardi pour braver le roi dans son palais et oser ce qu'aucun de nous, Allemands, n'a jamais fait; qu'il jure, ou qu'il renonce à son siége. » Mais les évêques, Thierry de Metz, Bruno de Toul[1] et Richard de Verdun, tous de la Lorraine franque et appartenant à la même langue, à la même tradition, au même pays que l'élu Halinard, intercédèrent pour lui. Il y avait là plus qu'un homme. La force d'opinion qui avait déjà créé en Bourgogne et en France la *trêve de Dieu* contre les guerres féodales, revendiquait maintenant contre l'empire l'indépendance de l'Eglise; et cette puissance nouvelle était d'autant plus à craindre, qu'elle semblait s'appuyer contre l'Allemagne d'idées nationales qui, de la Bourgogne et de la France, gagnaient les bords du Rhin par la Moselle et la Meuse. Henri III le sentit, et, aussi habile à céder quand il le fallait qu'à entreprendre lorsqu'il le pouvait, il consentit, pour ne point indisposer un pays récemment incorporé à l'empire, à se contenter d'une promesse de fidélité de l'archevêque, qui fut consacré d'ailleurs par celui de Besançon sur territoire allemand, dans l'abbaye souabe d'Herberchlingen. C'est la première apparition de la querelle des *Investitures* entre l'Eglise et l'empire allemand.

On voit par là qu'elle a son origine à la fois dans les couvents et sur le territoire français. Elle est monastique et nationale, clunycienne et française. Elle vient du clergé régulier, qui a toujours puisé des idées d'indépendance

plus grandes dans son esprit même de renoncement et de sacrifice, même, si l'on veut dans l'ambition, sa plus grande passion; et elle sort d'un pays où l'Eglise séculière même avait toujours joui d'une plus grande liberté parce qu'elle y avait précédé la naissance du pouvoir civil. On y est vassal du souverain pour le fief, soit; mais combien plus du Sauveur pour le trésor qu'on en a reçu! Mais déjà ce courant d'opposition et de réforme atteint les frontières mêmes de l'Allemagne, et le roi Henri III se voit attaqué presque jusque chez lui dans une nouvelle circonstance qui nous fait mettre encore mieux le doigt sur les origines du conflit.

C'était en l'année 1041; à la mort de l'évêque Nithard de Liége, ville wallonne, le clergé et la commune, dans un pays où l'influence de Cluny se faisait sentir, lui avaient donné pour successeur un certain Wazo, homme du pays, d'un caractère à la fois doux et inébranlable, au grand mécontentement encore de la chapelle impériale qui se croyait frustrée de ses droits. Les chapelains parlaient, dit le chroniqueur de Liége, Anselm, « comme si ceux-là seuls convenaient aux évêchés qui étaient toujours à la suite du roi et non ces hommes qui, dans la discipline du cloître, ont appris à servir leur prochain et non à flatter le maître (1). » Ils voulaient empêcher le souverain de confirmer cette élection. Heureusement l'archevêque de Cologne

(1) Voyez les preuves dans l'*Histoire de l'Eglise* de Gfrœrer, IV, 452, et dans l'*Histoire de Grégoire VII* du même, VI, p. 446, 7, 8. Je suis obligé de faire remarquer, ici, de peur d'interprétations intéressées, que je ne fais que suivre les chroniques dans dom Bouquet et dans Pertz, interprétées d'ailleurs avec tant d'autorité par M. Gfrœrer dans les deux histoires citées plus haut.

Hermann et l'évêque de Wurtzbourg la défendirent avec ardeur. Cependant Henri III ne confirma que deux années après, en 1042, cet évêque dont dont il devait plus d'une fois rencontrer l'opposition. Si la soumission complète de l'Eglise était partout, pour l'empereur, une des conditions de sa puissance, c'était donc là anssi qu'il commençait à sentir une résistance redoutable. Récemment encore, n'avait-il pas mis à la tête de la métropole de Ravennes, rivale de celle de Rome, un chanoine de Cologne du nom de Wiger, qui, dit l'historien Hermann le Boiteux, se conduisait en Italie d'une façon révoltante? et, l'indignité du titulaire n'obligeait-elle pas le Saint-Siége à lui refuser la consécration (1)?

C'était à Rome, en effet, au centre de la chrétienté, que la question, qui commençait à se poser entre les deux pouvoirs, devait être résolue ou tranchée. Mais Rome était-elle autorisée elle-même, par sa situation morale, à soutenir dignement la lutte? A cette époque justement Rome, sinon la chrétienté, se trouvait partagée entre les trois papes rivaux. Un prêtre de Rome, nommé Pierre, selon Bonizo, avec un certain nombre de laïques et de prêtres, était allé récemment en Germanie prier Henri III de venir en Italie mettre ordre à ce déplorable état de choses. Il fallait agir; l'opinion publique se prononçait. Un saint ermite avait écrit au roi en mauvais vers latins (2) :

(1) Pertz, V, 125 et 126; VII, 224. — Gfrœrer, *Hist. de Greg. VII*, p. 501, 582 — (2) Pertz, VI, 687 :

Una Sulamitis
Nupsit tribus maritis.

La jeune Sulamite
Est l'épouse de trois maris.
O toi, le plus grand des Henris,
Viens, viens vite ;
Et dans l'espace d'un moment
Semblable au Tout-Puissant,
Fais disparaître de la terre
Cet affreux et triple adultère.

Henri III rassembla donc en l'année 1046, à Aix-la-Chapelle, vers la Pentecôte, un synode qui fut comme le prélude de l'expédition qu'il allait faire en Italie et dont il profita habilement pour mettre la main sur l'Eglise et, par là, porter sa puissance au comble.

On a voulu trop souvent nous représenter Henri III comme le premier promoteur au onzième siècle de la réforme de l'Eglise ou au moins comme le tout-puissant instrument des idées de l'ordre de Cluny. Et d'abord, il y avait bien plus d'opposition que d'entente entre la cour impériale et la direction clunycienne. Sans doute Henri III, comme son prédécesseur Conrad II, ménageait, flattait l'ordre de Cluny, mais par des considérations plus politiques que religieuses. L'abbé des abbés, Odilon, déplorait le scandale romain ; mais il ne cachait pas son opinion toute favorable à Grégoire VI, pape réformateur. Cluny, qui était toujours en rapports de correspondance et de pèlerinage avec Rome, avait envoyé de l'argent à Gré-

* *Rex Henrice,*
Omnipotentis vice
Solve connubium
Triforme dubium.

goire VI pour l'aider à sortir de ses embarras. Cet ordre était à Rome de ce qu'on appelait le parti grégorien. Pour Cluny, il n'y avait qu'un pape; et, en tout cas, dans l'opinion de l'ordre, les affaires religieuses devaient, autant que possible, être réglées par l'Eglise sans l'intervention du pouvoir civil. Les séances du concile d'Aix-la-Chapelle accusent plutôt la divergence des opinions que l'accord complet entre la cour impériale et la direction de Cluny; mais elles nous montrent aussi avec quelle habile et astucieuse hardiesse Henri III fit servir les idées de réforme à l'établissement de sa puissance.

L'affaire de l'archevêque de Ravennes, ce Wiger, un Allemand, nommé par l'empereur et repoussé par le pape Grégoire VI, pour son indignité, vint la première au concile d'Aix-la-Chapelle. Ce fut l'occasion pour l'évêque de Liége, Wazo, un partisan de Cluny, d'exprimer franchement ses sentiments. On se demandait si l'autorité allemande, si les évêques allemands avaient droit de se prononcer sur cet évêque italien. Wazo le contestait et soutenait dans ce cas les droits pontificaux. « A toi, empereur, dit-il, nous devons la fidélité; mais au pape nous devons l'obéissance. Nous te répondons, ô roi, des choses temporelles, mais nous répondons au pape des choses qui regardent Dieu. Si Wiger a enfreint les canons ecclésiastiques, ce n'est ni à toi ni à nous, mais au pape, qu'il convient de le juger; si ce sont les lois temporelles, c'est à toi, ô empereur, et à vous ô évêques allemands (1), qu'il appartient de prononcer sur son sort. » Wiger était un personnage peu intéressant. Il trafiquait des choses

(1) Voir *Ann. Altah.*, édité par Giesebrecht, p. 77; et dans Pertz, Anselm de Liége, VII, 221,

de l'Eglise, dit Pierre Damien (1), *in ecclesia negociabat*. On le força à donner sa démission pour n'avoir point à trancher à propos de lui une question si pleine de périls.

Mais le souverain, qui avait nommé ce Wiger à Ravennes et qui n'était point satisfait des paroles de l'évêque de Liége, Wazo, conformes aux opinions de l'archevêque de Lyon, Halinard, en faveur du Saint-Siége, prit sa revanche dans ce même concile en saisissant l'autorité impériale d'une question où il était sûr d'avoir pour lui la justice et l'opinion. Etait-ce sincérité, était-ce désir de préparer quelque grand coup prochain? Les évêques des deux rives du Rhin, de la Germanie et de la Gaule, comme s'exprime Raoul Glaber, furent saisis d'effroi quand le roi prit la parole : « C'est avec le cœur troublé, dit-il, que je m'approche de vous qui tenez la place de Jésus-Christ dans l'Eglise que Dieu a rachetée avec son sang. Car il a dit à ses disciples, en prenant congé d'eux : « Vous recevez gra-« tuitement la bénédiction divine, dispensez-la gratuite-« ment. » Eh bien! vous, soyez maudits, parce que, corrompus par l'avarice, vous avez acheté et vendu la grâce divine! Et mon père aussi (Conrad II), pour l'âme duquel j'ai de grandes inquiétudes, n'a-t-il pas beaucoup trop sacrifié à l'avarice? Que celui-là donc de vous qui se sent coupable de ce péché se démette, d'après les canons, de son office; car il est clair que, par cette faute, le monde est en proie au mal, à la disette, à la mortalité et à la guerre, depuis que toutes les dignités de l'Eglise, de celle *du grand pontife* jusqu'à celle de portier, *omnes gradus a maximo pontifice usque ad ostiarium*, ont été infectées du vice de la simonie. » A cette brusque sortie, les évêques

(1) *Damiani oper.*, I, 109.

ne savaient que répondre; ils craignaient de perdre leurs siéges mal acquis, et ils avaient bien envie d'implorer le pardon du maître redoutable, mais l'empereur reprit : « Allez en paix, faites un bon usage de ce que vous avez mal acquis et priez pour mon père qui est tombé dans la même faute que vous, afin que Dieu le prenne en pitié. » Et Henri III se contenta, en effet, de promulguer, à la suite, un décret par lequel il interdisait la simonie sous peine des lois de l'Eglise et s'engageait lui-même à ne la jamais pratiquer (1).

Cette scène singulière ne trouve son explication que dans la nouvelle expédition de Rome qui suivit de près. Quel intérêt avait l'empereur à sacrifier si aisément la mémoire de son père par des paroles non encore suivies d'effet? Le zèle réformateur ne lui était-il pas facile et profitable au sujet de la simonie dont il était beaucoup plus l'ennemi que du mariage des prêtres? Avait-il besoin de vendre les évêchés comme son père, puisque maintenant, en les distribuant aux clercs élevés ou nourris dans sa chapelle, il regagnait en pouvoir ce qu'il sacrifiait en argent? Et cette condamnation prononcée contre la simonie ne retombait-elle pas surtout sur les pratiques du clergé inférieur, des seigneurs et du peuple dont les candidats aux évêchés achetaient aussi d'autant plus volontiers les bonnes dispositions qu'ils pouvaient par là se rendre plus indépendants

(1) M. Gfrœrer établit très-bien, par le rapprochement des *Annales d'Altaich*, la chronique d'Hermann le Boiteux et le passage de Raoul Glaber, que cette scène n'a pu se passer qu'au concile d'Aix-la-Chapelle, *Histoire de Grégoire VII*, VI, 505. On ne saurait garantir l'authenticité bien exacte des paroles prêtées par Raoul Glaber à l'empereur, quoiqu'il soit ordinairement bien informé. Mais le fond en est indubitable.

du souverain? Mais la pensée de Henri III se manifeste avec une parfaite évidence en Italie et à Rome.

Ce puissant monarque traversa les Alpes, en 1046, sollicité à Rome, nous dit le chroniqueur de Saint-Gall, par des nécessités d'ordre ecclésiastique : « *ecclesiastica, ut dicitur, necessitate Romam tractus* (1). » C'est encore une armée de l'Eglise allemande, impériale, composée d'évêques allemands (2) avec leurs hommes, moins le vieil et indépendant Wazo de Liége, qui l'accompagne; les évêques même de Bourgogne, Raimbaud, d'Arles, Halinard, de Lyon, Hugo, de Besançon, à la présence desquels tenait surtout Henri III en signe de soumission, marchaient aussi sous les aigles qui, depuis cette époque, par imitation des Romains et des Byzantins, surmontent les drapeaux allemands. Au mois d'octobre et de novembre, l'armée ecclésiastique passe les monts, traverse la Lombardie pour aller en Toscane et de là à Rome. Un des papes, nous dit une chronique, va au-devant du roi en Lombardie, le second dans les Apennins, le troisième en Toscane (3), sans compter le marquis de Toscane, Boniface, gagné alors tout-à-fait à la politique impériale.

L'historien italien Bonizo, évêque de Sutri, et l'abbé du Mont-Cassin, Didier, nous assurent que ce fut le pape Grégoire VI qui courut le premier avec confiance au-

(1) Pertz, VII, 337. — (2) Gfrœrer les nomme presque tous dans son *Hist. de l'Eglise,* IV, 419, 420. — (3) Voir, pour l'expédition et les faits qui suivent, Hermann le Boiteux, les *Annales de Corbie,* et surtout Bonizo. — On lit dans la *Chronique de Kœnigsb. : Rex cum sponsa sua Romam petiit, cui obvius unus papa in Longobardia, secundus inter montes, tertius in Toscania.*

devant d'Henri III, décidé par les promesses et paroles engageantes de celui-ci. Ils l'accusent même assez durement de s'être conduit avec une grande simplicité, presque avec sottise, en cette affaire. Il agit surtout avec confiance, avec honnêteté et non sans une certaine grandeur (1). Le roi Henri fit convoquer par Grégoire VI un concile à Sutri. C'était en quelque sorte le reconnaître comme pontife légitime; mais le souverain présida l'assemblée où il y avait plus d'évêques allemands que d'évêques italiens ou bourguignons, et qui n'était pas un concile universel, mais un concile d'empire. Le concile se crut néanmoins compétent et prononça souverainement dans ce singulier conflit.

L'ancien évêque de la Sabine, Sylvestre III, la créature des Crescentiens, était évidemment le plus désagréable à l'empereur et celui qui avait joué le premier le rôle de perturbateur de la paix de l'Eglise et usurpateur du Saint-Siége, en renversant Benoît IX. Son affaire fut évoquée la première, et il fut déposé et condamné à être enfermé toute sa vie dans un cloître. On ne jugea pas à propos de citer Benoît IX à comparaître. Ce n'était certainement pas un pape irréprochable. Mais, d'une part, il était la créature des comtes de Tusculum, soutiens ordinaires du parti impérial; et, de plus, on pouvait regarder comme valable la cession qu'il avait faite volontairement de la papauté à Grégoire VI. On le laissa en paix. C'était évidemment contre Grégoire VI que le souverain voulait surtout informer. Ce pape avait refusé la consécration à l'archevêque Wiger de Ravenne, et l'archevêque de Lyon Halinard s'était au-

(1) Bonizo, p. 801, dit de Grégoire VI : *Idiota et miræ simplicitatis vir*. (Vict. III, *Dial*,. III.) — Hermann le Boiteux, *Ann.* 1046. — *Cod. Vatic.*, 1984. — *Ann. de Corbie*, 1046.

torisé de lui pour résister à Henri III. Il était d'ailleurs déjà à la tête d'un parti, celui de la réforme, qu'on appelait grégorien. Le concile invita donc Grégoire VI à lui faire savoir comment il était arrivé à la papauté. Grégoire en homme sincère avoua qu'il avait traité avec Benoît de sa démission et qu'il avait racheté argent comptant des Tusculans le droit électoral des Romains : il avait cru ainsi agir pour le salut de l'Eglise. C'était avouer une simonie et faire le jeu de la politique allemande et impériale. Les évêques allemands, qui étaient de connivence, se récrièrent : « Il ne pouvait sortir rien de bon de la simonie, » dirent-ils; « c'était là une pensée du rusé démon. » Le malheureux Grégoire VI comprit et voulut au moins finir dignement. « Oui, dit-il, je suis coupable de simonie; indigne de la souveraineté pontificale, je la remets entre vos mains; » les évêques l'approuvèrent alors avec acclamation; il descendit de son siége et déposa les insignes de sa dignité; après quoi, au milieu d'une grande émotion, *in magna æstuatione*, dit Bonizo, le roi, les évêques et l'armée marchèrent sur Rome.

Ce ne fut pas seulement de la ville de Rome, mais, on peut le dire, de la papauté elle-même que le roi Henri III s'empara. Le 24 décembre, en effet, après qu'un second synode eut solennellement déposé les trois papes, le roi réunit dans l'église de Saint-Pierre quelques seigneurs et bourgeois de Rome représentant le peuple, ainsi que les évêques et abbés allemands, italiens et bourguignons qu'il avait amenés, en une solennelle assemblée pour élire un pape. Il avait voulu que le clergé et le peuple romains y fussent représentés : on le comprend, c'était la vieille coutume pour l'élection des papes. Il ne pouvait se passer de leur concours. Mais comment les amena-t-il à faire à sa vo-

lonté? La chronique de Dijon (1) qui a les informations sûres de Cluny, ne nous le laisse pas ignorer : « Le roi, dit-elle, par de grandes distributions d'argent (auxquelles d'ailleurs les Romains avaient été accoutumés auparavant), se fit donner par Rome le pouvoir de disposer de la papauté. » Et voici comment la chose se passa, au dire de l'Italien Benzo, un partisan de l'empire, qui dévoile tout naïvement.

Henri III, pour la forme évidemment, déclara remettre aux Romains et Italiens, parmi lesquels se trouvait le marquis Boniface, le choix du pape; mais, aussitôt, ces seigneurs, *seniores,* pour nous servir des termes de la poésie de Benzo faite à la louange de Henri IV, successeur de Henri III, déclarèrent que Rome avait péché, que la sainte Eglise des Apôtres avait besoin, pour la protéger, du bras puissant du roi; et, comme il n'y avait point à Rome un sujet digne du Saint-Siége, ils remirent le choix du pape à Henri III comme patrice de Rome. A les entendre, cette dignité, loin de relever de Rome et de l'Eglise, appartenait au roi germain; ils le supplièrent donc de revêtir cet office de patrice comme l'avait fait Charles le Grand, afin qu'il pût en remplir tous les devoirs. Le Franconien docile prit en effet l'anneau de patrice, et, séance tenante, procéda au choix d'un pontife. Ce ne fut pas long; il prit auprès de lui par la main un Allemand, l'évêque de Bamberg, qui avait été longtemps l'un de ses plus dévoués chapelains; et, malgré ses résistances feintes ou réelles, il le conduisit au siége d'honneur d'où celui-ci annonça en effet à l'assemblée qu'il prenait le nom de Clément II (2).

(1) Pertz, V, 160. — Jaffé, *Reg.*, p. 361. — (2) Voir les preuves dans Gfrœrer, *Hist. de l'Eglise*, IV, 427. — Benzo dans Pertz, VII, p. 670. — Jaffé, *Regest.*, p. 361.

On avait fait Henri III patrice pour qu'il pût créer Clément II pape. Ce Clément II sacra donc Henri III empereur, comme l'avaient été autrefois Otton le Grand et Charlemagne. En souvenir du plus grand de ces deux empereurs, la cérémonie eut lieu le jour de Noël de l'an 1046, deux cent quarante-six années après le couronnement de Charlemagne. Après avoir prêté, à la porte Castelli, près du château Saint-Ange, le serment de maintenir les lois et coutumes de la ville, le roi allemand, précédé des sénateurs de Rome et du préfet de la ville qui avait l'épée nue à la main, entra dans la place Saint-Pierre, mit devant la basilique le genou en terre au pied du pape, et promit d'être le protecteur de l'Eglise. A travers les cérémonies et les oraisons accoutumées, les chanoines le conduisirent alors dans la sacristie de la sainte basilique pour l'y faire *clerc*. Ils l'y revêtirent de la tunique et de la dalmatique, du pluvial, lui mirent les sandales et la mitre, comme il convient à un membre de l'Eglise ; l'évêque d'Ostie lui oignit le bras droit et le cou; et, enfin, quand Henri III fut entré dans la vieille église de Constantin même, toute l'assistance étant réunie et au milieu des chants et des prières consacrées, le pape lui passa au doigt l'anneau, symbole de la foi, lui ceignit l'épée, symbole de la puissance contre les méchants, les infidèles et les hérétiques, et lui mit sur la tête la couronne de Charlemagne qui brillait sur l'autel : « C'est, » lui dit-il, « le symbole de la gloire et de l'autorité; sois juste et miséricordieux, et vis en sainteté pour mériter de Notre-Seigneur Jésus, en communion avec les bienheureux, la couronne de l'éternité. » Et le cri de : « Gloire, vie et victoire à l'empereur, seigneur des Romains et des Allemands ! » poussé surtout par des

poitrines teutones, résonna sous les voûtes de l'antique basilique (1).

Quelques [illegible] après, une cérémonie non moins pompeuse, mais plus significative pour le Saint-Siége et pour Rome, grandit la puissance du nouvel empereur. Il n'avait encore que le titre de patrice, il en reçut alors l'anneau d'or qui lui livrait, avec le gouvernement de la ville et l'exercice des droits régaliens sur elle et son territoire, le droit de présider au choix du pontife et de l'instituer *(ordinare)* dans Rome et dans l'Eglise, comme il appartenait aux patrices romains (2). Et, comme accessoire, après avoir livré la papauté, Clément II, selon l'annaliste romain, livra l'Eglise en conférant à Henri III le droit de disposer de tous les évêchés à droits régaliens, c'est-à-dire de tous les plus riches de l'empire, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Bourgogne. L'asservissement n'était-il pas complet?

Qui pourrait voir autre chose dans ces cérémonies que la main d'un conquérant et d'un maître mise, moitié par ruse, moitié par force, sur l'Eglise et sur Rome même? Ni Charlemagne ni Otton le Grand n'avaient fait acte d'une semblable puissance. Charlemagne avait prétendu, empereur et patrice, à la confirmation de l'élection pontificale. Il n'avait jamais voulu ni élire ni instituer un pape ni désigner de droit à tous les évêchés. Otton non plus ne s'était pas fait donner sur Rome une pareille autorité. On invoque, pour justifier la conduite d'Henri III en Italie, son esprit réformateur. C'est

(1) Voir les détails sur le couronnement dans Grégorovius, IV, 57 et *seqq.* — (2) Sur le patriciat, Gfrœrer, *Histoire de l'Eglise*, IV, 427.

pour réformer l'Eglise qu'il aurait dé[illegible] trois papes italiens à Sutri et leur aurait donné un s[illegible]ur allemand; pour réformer Rome, qu'il se serait [illegible] le pouvoir d'instituer le pape et de disposer de tous les bénéfices et dignités ecclésiastiques investis de droits régaliens (1). Mais le concile de Sutri peut-il être pris pour autre chose qu'une hypocrite comédie jouée par l'empereur? et les évêques allemands ou nommés par lui en Italie n'y sont-ils pas ses comparses obéissants? Quoi! le souverain, en Allemagne, avait pardonné à tous les évêques simoniaques, et il déployait une telle sévérité à l'égard de Grégoire VI! L'indulgence qu'il avait montrée à Aix-la-Chapelle aux évêques allemands ne la devait-il pas étendre, à Sutri, au pape Grégoire VI? Quelle autorité des évêques entachés aussi de simonie avaient-ils pour déposer l'évêque de Rome simoniaque comme eux et, d'ailleurs, de mœurs irréprochables? La plupart des promoteurs de la réforme, l'abbé de Cluny, Odilon, le célèbre évêque de Liége, Wazo, tenaient pour Grégoire VI; ils formèrent dès lors, pour l'avenir, un parti grégorien qui regarda toujours comme une violence cette déposition. Un concile, réuni à Rome, il est vrai, par Clément II, fit rendre un décret contre la simonie; mais ce décret était fort anodin pour le présent : il condamnait seulement à quarante jours de pénitence ceux qui avaient pu être coupables, au moment de leur consécration, mais il les laissait dans leur siége. Et l'on ne fit pas

(1) Les droits régaliens donnaient autorité sur les douanes, les monnaies, la justice civile et ecclésiastique, etc. Voir Goldast, *Apolog. pro Henric. IV : Jura civitatum in teloniis, monetis, scabenis et comitatibus synodalibus bannis per reges delegata sunt episcopis.*

plus à ce conci[illegible]n n'avait fait à Aix-la-Chapelle contre le mariage d[illegible]s. Etait-ce bien là la réforme que demandaient [illegible] ses moines, celle que réclamait l'Europe chrétien[illegible] Le nouvel élu, Clément II, prêtre allemand et docile, qui quitta son évêché de Bamberg, sans en abandonner cependant la possession et qui regretta toujours cette église, comme son « amie, sa sœur, sa fiancée, sa colombe (1), » ainsi qu'il s'exprimait, était surtout l'obéissant sujet de l'empereur Henri III; et l'Eglise restait attachée à la glèbe impériale !

Clément II, en effet, avait accepté le Saint-Siége de l'empereur, mais pour le lui soumettre. Il tenait de lui le gouvernement de l'Eglise, mais pour la lui livrer. De lui enfin il recevait Rome, mais pour l'y faire maître. Et Clément conforme docilement sa conduite à ces principes. C'est l'empereur qui, de Rome alors, nomme à l'archevêché de Ravennes, encore vacant, Humfried, un Allemand, son chancelier en Italie; à l'évêché de Constance, Théodoric, chancelier dans quelque autre province, dit la chronique, en Bourgogne probablement; à celui de Strasbourg, Herrand, prieur à Spire, et un autre Théodoric à l'évêché de Verdun, tous d'ailleurs sortis de sa chapelle royale et promus ainsi à des bénéfices régaliens pour y être les serviteurs du pouvoir ! N'est-ce pas assez clair? Trois archevêques se disputaient en Italie le premier rang après le pape, celui d'Aquilée, patriarche, celui de Milan et celui de Ravennes. Quoique ses prédécesseurs eussent déjà décidé en faveur de Milan, Clément II, à l'instigation d'Henri III, se prononce alors en faveur du titulaire de Ravennes contre l'Italien Guido de Milan. Humfried est, en effet, un Alle-

(1) Hermann le Boiteux. — Pertz, V, 126.

mand, et Ravennes ayant toujours été la rivale la plus dangereuse de Rome, surtout au point de vue des possessions territoriales, il est bon de fortifier ce siége. Voilà pour l'Eglise.

Pour le domaine de Rome, Henri III ne met pas moins son autorité au-dessus de celle du pape, sous prétexte de le défendre. S'élève-t-il quelque résistance à l'autorité du pape autour de Rome? c'est lui qui, comme patrice, envoie ses soldats au siége des châteaux voisins. L'Italien Bonizo, évêque de Sutri, qui voyait les choses de près, nous dit justement : « Comme s'il y avait dans l'ordre laïque une dignité qui eut plus de privilége que la majesté impériale, il a saisi la tyrannie du patriciat, *tyrannidem patriciatus* (1), et le droit d'ordonner le principat du pontife comme de créer le pontife lui-même. »

On ne pouvait pousser plus loin la confusion de l'Eglise et de l'Etat et la subordination de l'une à l'autre : l'empereur est bien maintenant le vrai vicaire universel de Dieu, *vicarius Dei*. Oint de la sainte huile et consacré clerc, sinon prêtre, dans la basilique romaine, il nomme le pape, et le pape lui remet la disposition des évêchés et, pour lui, gouverne l'Eglise. C'est ce que l'Eglise avait mérité. Sans doute, l'empereur est un prince pieux; mais il est encore plus politique que dévot, plus empereur que clerc, et par là il met complètement l'Eglise dans l'Etat. Au mi-

(1) Bonizo, p. 802 : *Tyrannidem patriciatus arripuit, quasi aliqua esset in laïci ordine dignitas constituta, quæ privilegii possideret plus imperiatoria potestate;* et plus loin : *Credidit per patriciatus ordinem se romanum posse ordinare pontificem.* Damien est du même avis, *Op.*, t. III, p. 23, édit. de Paris, 1663 : *Factus patricius a Romanis, accepit in electione semper ordinandi pontificis principatum.*

lieu des nombreuses cérémonies du couronnement, comme clerc, il a revêtu un instant la dalmatique, le pluvial et coiffé la mitre ; mais, par-dessus ces vêtements, il ceint l'épée, et, à la place de la mitre, il pose bientôt la couronne. Il entre dans l'Eglise, mais elle est sa vassale. Il parle aux consciences, mais c'est pour leur commander. Il s'asseoit volontiers, comme un clerc, sur son siége de juge; mais il est toujours prêt à monter à cheval; il préside des synodes, mais il est suivi d'une armée d'évêques cuirassés; la dalmatique est son vêtement, mais son armure la recouvre; il se fait sacrer par le pape, mais il nomme celui-ci. La politique est son glaive; la religion n'en est que le fourreau. Ce n'est pas un réformateur, c'est un maître. Il n'était point alors de noble seigneur qui n'eut son église, son prêtre, l'un et l'autre sa propriété. Il trouvait ainsi chez lui ses aises religieuses, assurait le confort et l'indépendance à sa dévotion, et il n'était souvent pas de condition pire que celle de ces pauvres églises dégradées et de ces prêtres serfs. Toute proportion gardée, c'est maintenant la condition du pape auprès de l'empereur. Henri III a mis le Saint-Père dans sa chapelle, et, par lui, il gouverne toute l'Eglise.

Une expédition à Rome était toujours suivie d'une reconnaissance dans le Midi de l'Italie.

Cette partie de la Péninsule était encore disputée entre les princes lombards indépendants de Bénévent et de Salerne, les catapans grecs et les aventuriers normands. Mais ces derniers, en s'y multipliant tous les jours, commençaient à y devenir le véritable élément guerrier et, par conséquent, dominant. Depuis le commencement du règne de Henri III en Allemagne, les célèbres fils de Tancrède de Hauteville, Guillaume Bras-de-fer, Drogon et Humfroy,

avaient, en effet, mis à profit les divisions du pays et la haine qu'il portait aux empereurs grecs, battu plusieurs catapans et plusieurs armées byzantines, et s'étaient emparés sur elles de toute la Pouille. Tombée entre leurs mains, la ville de Melfi, bien fortifiée, était devenue leur capitale; et il fallait maintenant compter avec eux. Guaimar, prince lombard de Salerne, s'en était servi pour prendre Capoue à Pandolphe le Loup et, en retour, il avait investi Guillaume Bras-de-fer et ensuite Drogon, auquel il donna sa fille, du comté de Pouille comme il avait investi Rainulf de la ville d'Aversa; il pouvait passer ainsi pour le plus puissant prince du Midi. Tel était l'état du pays.

Après avoir visité, en bon chrétien, le Mont-Cassin, Henri III, avec son pape, arriva à Capoue. Il y convoqua les différents maîtres du sol. Guaimar de Salerne vint lui présenter les nouveaux conquérants Drengot et Rainulf qui ne demandèrent pas mieux que de recevoir de la main impériale l'investiture. L'empereur lui réclama la ville de Capoue pour Pandolphe le Loup, en lui offrant de le dédommager avec quelques biens d'Eglise. Mais il se prit de querelle avec le prince et les bourgeois de Bénévent, qui avaient fait des avanies à sa belle-mère, comtesse d'Anjou, alors en pèlerinage au mont Gargano; et n'ayant ni le loisir ni peut-être la force de venger cette injure, puisqu'il avait congédié de Rome une partie de son armée, il se contenta de manifester sa colère en faisant excommunier Bénévent par son pape (1), et il investit les princes normands, qui acceptaient toujours, de la suzeraineté de cette ville, sur laquelle l'Eglise de Rome revendiquait d'anciens droits.

(1) Pertz, VIII, 683 : *Henricus a romano pontifice qui cum eo erat civitatem excommunicari fecit.*

Pour un puissant empereur, ce n'était pas là une expédition bien brillante. Il reprit donc le chemin du retour à travers l'Italie, tomba malade pendant quelque temps au milieu des marais de Mantoue, où le marquis Boniface l'hébergea, et rentra en Allemagne. Il ramenait avec lui, comme dépouille de son expédition, le triste Grégoire VI, laissant à Rome son pape Clément II, assez embarrassé de sa personne, et le Saint-Siége mal raffermi sous son lointain patriciat. Mais un jeune moine, dévoué, prisonnier volontaire, accompagnait le pape déchu en Allemagne. Il s'appelait Hildebrand. C'était le vengeur futur de son malheureux maître, celui qui devait raffermir la papauté, mais en ébranlant l'empire.

III

Apogée du pouvoir impérial sous le règne du Franconien Henri III. — Les papes allemands et sujets de l'empereur à Rome. — Léon IX, commencement de la restauration du pouvoir pontifical; expédition contre les Normands. — Victor II; révoltes de tous côtés contre l'empereur. — Sa fin, 1045-1056.

Rentré en Allemagne avec une puissance qui dépassait même celle du plus grand prince de la dynastie saxonne, Otton le Grand, l'empereur franconien Henri III fit aussi la prompte expérience que cette souveraineté sur le monde que donnait Rome, était plus brillante que solide. Toute la fin de son règne s'en ressentit. Il avait voulu mettre l'Europe sous son pouvoir et il trouva ses frontières, du côté de

la Hongrie et de la France, si ébranlées qu'il s'épuisa à les raffermir. Il prétendait faire de la féodalité et de l'Eglise les deux colonnes de sa puissance, et elles ne tardèrent pas à s'affaisser sous son trône. C'est sur la docilité du Saint-Siége et sur le prestige de Rome qu'il comptait surtout pour dominer la chrétienté ; et, de Rome, partit bientôt la plus violente opposition contre l'empire allemand, devenu le maître et l'oppresseur de l'Eglise. Tel est le caractère des événements qui remplissent les dernières années de ce règne.

Pendant l'absence de Henri III, sur la frontière de l'Est, en Hongrie, le vieux parti magyar et même païen, à qui l'Allemagne avait imposé le roi Pierre, avait repris courage et rappelé un prince de la race d'Arpad, petit-neveu de saint Etienne, André. Au milieu des églises incendiées ou pillées de son pays, Pierre, fait prisonnier, avait été jeté en prison, les yeux crevés. Sur la frontière de l'Ouest, Gottfried le Barbu qui avait été tiré de prison pour être mis à la tête du duché de basse Lorraine, avait renoué des intrigues avec le margrave de Hollande, Thierry IV, et le comte de Flandre, Baudoin, afin d'assurer l'indépendance de la rive gauche du Rhin et la sienne. Enfin le capétien Henri Ier de France, fils de Robert, malgré sa faiblesse, s'était engagé à soutenir ces princes et projetait d'aller jusqu'à Aix-la-Chapelle, la ville de Charlemagne, pour donner une leçon à cet empereur couronné à Rome et rappeler les anciens droits de la Gaule de ce côté.

Ces menaces aux deux extrémités de l'Allemagne décidèrent sans doute Henri III à se départir de la politique qu'il avait suivie au commencement de son règne et à rétablir les anciens duchés dans des provinces dont il

pouvait craindre aussi le mécontentement. N'est-ce pas trop souvent la crainte de l'extérieur qui détermine les souverains à laisser quelque liberté intérieure à leurs peuples? et Henri III ne s'était-il pas montré impuissant à remplacer les ducs dans leurs provinces, à gouverner l'empire? Actif, habile à réprimer ou à déjouer les révoltes, mais non à les prévenir par un bon gouvernement, ce prince à qui l'on avait voulu faire étudier les lois, ne sut jamais, pendant son règne, faire une seule loi générale, si ce n'est pour l'observation de la paix publique (1); et cela quand les capitulaires de Charlemagne étaient complètement tombés en désuétude. De retour en Allemagne, Henri III ne trouva donc moyen de remédier au malaise et à l'anarchie intérieure qu'en rétablissant les duchés qu'il avait d'abord voulu abolir. Ainsi, en 1047, il donne au comte Welf, d'une illustre maison de Souabe, bien apparenté en basse Lorraine, le duché de Carinthie et la marche de Vérone, quoique sa sœur eut épousé un prince Azzon d'Este en Italie et que l'évêché de Metz appartint à Adalbéron, un autre de ses parents. Un peu plus tard, à Pohlda, le duché de Bavière est donné à Conrad, de la maison des comtes palatins qui avait longtemps possédé ce pays; et enfin la Souabe, après la mort du titulaire, à Otton de Schweinfurth, de la maison de Bamberg, apparenté au marquis de Suse et au comte de Savoie. Voilà les duchés restaurés et même remis en de puissantes mains! Mais quand, après avoir exagéré son pouvoir, on cherche à se faire pardonner par des concessions, l'on ne change ainsi souvent que de périls (2).

La prise d'armes qui menaçait sur les bords du Rhin,

(1) Giesebrecht, III, 5. — (2) Hermann le Boiteux; Pertz, V, 127.

parut d'abord conjurée, grâce à l'intervention du célèbre et indépendant évêque de Liége, Wazo, auprès du roi de France. Mais l'empereur, à la nouvelle que Thierry IV de Hollande s'était jeté sur les évêchés d'Utrecht et de Nimègue, dut arriver bientôt avec une armée et une flottille, les ducs de Souabe et de Bavière et un grand nombre d'évêques. L'expédition ne fut pas heureuse. Le duc de Souabe mourut près de Cologne et celui de Bavière près de Spire, où il fut enterré. Henri III persista. Mais Thierry IV de Hollande lâcha les digues de son territoire devant l'armée impériale; et celle-ci, fort empêtrée, fut obligée de rebrousser chemin.

La fortune avait trahi le puissant empereur. Il parut s'en prendre surtout à l'Eglise, dont il avait voulu faire sa docile servante. Un certain nombre d'évêques ne s'étaient point rendus au ban de guerre, entre autres ce Wazo de Liége, dont il ne pouvait suspecter la fidélité, mais dont il n'aimait ni l'indépendance ni la franchise. Il le cita avec les autres à comparaître devant son tribunal. Ce prélat rigide ne voulait point porter les armes. Vieux d'ailleurs et souffrant de la goutte, fatigué de se tenir debout au milieu des autres accusés, il demanda, pendant l'audience, à s'asseoir : « Votre Majesté, » dit-il à l'empereur, « ne saurait refuser plus longtemps un siége à un vieillard; car si vous voulez punir Wazo, vous devez respecter en moi le prêtre et l'oint de Dieu. » — « Et moi aussi, » repartit durement l'empereur, « comme toi je suis prêtre et j'ai été oint de la sainte huile qui me donne le pouvoir de commander à tous. » — « Il y a une grande différence, s'écria alors l'évêque, entre votre onction et la nôtre. Vous avez reçu l'onction pour donner la mort, et moi pour donner la vie; et autant la vie l'emporte sur la mort, autant mon onction l'em-

porte sur la vôtre. » La fermeté du vieillard ne se soutint pas cependant jusqu'au bout. En voyant tous les assistants s'élever avec violence contre lui, il se jeta aux pieds de l'empereur : « Si vous me faisiez arracher l'œil droit, lui dit-il, vous le savez, je mettrais l'autre à votre service (1). »

Rien ne montre mieux que ces paroles de l'empereur et cette modestie de Wazo la confusion du pouvoir religieux et du pouvoir politique et la cause du malaise qui agitait déjà l'Eglise. Henri III faisait fonds sur l'onction sacerdotale, reçue le jour de son couronnement, pour commander dans l'Eglise comme dans l'Etat; et l'évêque de Liége, Wazo, de l'école de Cluny, croyait devoir se refuser à un service militaire que lui interdisaient les lois de l'Eglise. Quelque temps après, la conduite même de Wazo témoignait encore des bons et vrais principes. Gottfried le Barbu qui s'était décidément déclaré depuis l'échec de l'empereur, assiégeait la ville de Liége. L'évêque Wazo s'enferma bravement dans les murs, arma les bourgeois, les anima de son énergie, fit ainsi lever le siége et paya de ses deniers mille soldats pour débarrasser les environs des brigands qui y étaient restés, 1048 (2). L'Eglise pouvait avoir recours aux armes pour se défendre, non pour attaquer.

Décidé à se venger à tout prix, Henri III eut, l'année suivante, à Ivois, grâce à Bruno, évêque de Toul, une entrevue avec le roi de France, Henri I[er], qui était toujours derrière les rebelles lorrains ; et il détacha d'eux ce prince

(1) Voir dans Pertz cette scène intéressante, VII, 229. M. Pertz a tort cependant de la placer en 1046 au lieu de 1047 : sans compter d'autres raisons, l'empereur ne pouvait dire qu'il était prêtre qu'après avoir été oint à Rome lors de son couronnement. — (2) Sur la guerre, Pertz, IV, 50.

par quelques promesses que celui-ci lui reprocha plus tard de n'avoir point tenues (1). C'était un premier coup porté à la rébellion. Henri III s'était ménagé en même temps la coopération des marines du roi d'Angleterre, Edouard, du roi de Danemark, Suénon, contre les côtes de Hollande et de Flandre, et l'alliance surtout du dernier roi contre le duc de Saxe, Bernard II, qui n'était pas non plus très-sûr. C'est alors qu'il nomma hardiment un nouveau (2) duc de haute Lorraine, Gérard, comte d'Alsace, et le chargea, avec les évêques du Rhin dont il était sûr, d'en finir avec Gottfried le Barbu. La politique était, on le voit, le moyen favori de ce prince dont on ne saurait admirer assez en ce moment l'habileté. Elle réussit complètement; car Gottfried, abandonné de tout le monde, poursuivi par les vassaux impériaux et par les anathèmes de l'Eglise, devait enfin déposer son épée à Aix-la-Chapelle aux pieds de l'empereur. Mis de nouveau en prison sous la garde de l'évêque de Trèves, il fit pénitence, et releva par de grands sacrifices l'église de Verdun qu'il avait incendiée pendant sa révolte (3).

Mais l'intérêt principal du règne de Henri III ne pouvait plus être dans de petits démêlés de frontières ou dans de mesquines rébellions féodales. Le gouvernement de l'Eglise, objet de tous ses désirs, est la cause de tous ses embarras. Prenant le Saint-Siége par les vivres, Henri avait laissé sciemment son nouveau pape, Clément II, à Rome, sans troupes et presque sans ressources; car il disposait à son profit de la ville, de son territoire et de leurs revenus, comme patrice, et il ne lui en faisait point part. Plus faible

(1) Pertz, VII, 228, 237. — (2) Voir, pour ce choix, Pertz, XI, 661; Œfele, II, 803. — (3) Pertz, V, 157 (*ad ann.* 1056).

et plus empêché encore que ses prédécesseurs, le pape allemand était donc presque considéré comme un intrus, un mendiant, à Rome et dans l'Eglise même, où son élection avait choqué bien des consciences; il laissait tous les avantages du pouvoir à son maître; il n'avait, pour subsister, que les revenus de son évêché de Bamberg qu'il regrettait. Un dernier voyage à Rome de l'abbé de Cluny, Odilon, vieillard de quatre-vingt-sept ans, abbé depuis déjà cinquante-six ans, augmentait encore ses regrets avec ses scrupules. On le voyait abandonner souvent Rome et se retirer au monastère de Saint-Thomas in Aposella (non loin de Pesaro), pour y chercher avec inquiétude ce qu'il pouvait faire en faveur de ce saint lieu dans l'intérêt de son âme (1). Il y mourut sans l'avoir trouvé (9 octobre 1047), peut-être par le poison, selon quelques Italiens, en recommandant de porter ses restes mortels à sa chère et regrettée ville de Bamberg.

A cette nouvelle, le pape évincé, mais toujours remuant, Benoît IX, se reprit à intriguer, de Tusculum, avec ses partisans, pour remonter encore sur le Saint-Siége. Il trouvait un appui dans le puissant Boniface, marquis de Toscane, comte de Mantoue, de Modène et de Reggio, qui commençait à se lasser de la domination allemande. Mais les Romains craignaient de retomber dans les factions ou de voir une nouvelle invasion allemande: ils envoyèrent une ambassade à l'empereur, « comme des esclaves à leurs maîtres et des fils à leur père, » dit le moine de Saint-Gall, Hermann le Boiteux. Ce qu'ils voulaient, c'était « un pape

(1) Voir dans Jaffé, *Regest.*, n° 3153, le passage d'une donation émanée de lui : *Intra me revolvere cœpi quid possem offerre pro salute animæ meæ.*

de bonnes mœurs et de bonnes intentions (1). » L'empereur ne l'avait-il pas sous la main? Un parti dans l'Eglise, celui des grégoriens, tenait encore en effet pour le malheureux Grégoire VI, prisonnier en Allemagne dans un obscur château des bords du Rhin. Henri III envoya d'abord consulter le vieil évêque Wazo, de Liége, dont l'autorité était devenue plus grande encore par sa disgrâce et par sa conduite. « Aussi longtemps que vit Grégoire VI, » répondit celui-ci avec fermeté, « nul ne saurait monter légitimement sur le Saint-Siége (1). » Mais quand cette réponse arriva, l'empereur, entêté de nouveau dans ses prétentions, avait fait offrir la papauté à Halinard, archevêque de Lyon, pour se rattacher à la fois un prélat et un pays d'opposition; et, sur son refus, il avait décidément, par une sorte de concession à l'Italie, fixé son choix sur Poppo, Bavarois de naissance, élevé dans la chapelle royale, alors évêque de Brixen, sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. Cet évêque, qui avait siégé à Sutri, était bien loin d'avoir fui ce dangereux honneur, au-dessus duquel il ne se croyait pas. Il prit le nom de Damase II, mais il ne fut pas beaucoup plus heureux sur le siége pontifical que ses prédécesseurs.

Mollement soutenu par le marquis Boniface contre le parti tusculanien, encore puissant dans Rome, l'ancien évêque de Brixen dut retourner d'abord dans son évêché des Alpes. Ramené dans Rome par le marquis italien, sur les ordres réitérés de l'empereur, il s'y trouvaplus abandonné, plus dénué de ressources que Clément II, se retira à Palestrine, et y mourut tout à coup, vingt-trois jours après son exaltation, et, disait-on aussi,

(1) Pertz, V. — Herm. le Boiteux, 59, 409.

du poison, 8 août 1048 (1). Lorsqu'une nouvelle ambassade romaine vint trouver l'empereur pour demander un troisième pape de sa main, tous les évêques allemands refusèrent cette fois ce périlleux honneur. Avaient-ils peur de la mort prompte et mystérieuse qui semblait attendre les papes pris au milieu d'eux? ou plutôt l'Eglise allemande, saisie d'un saint effroi devant la tentation de la papauté offerte par l'empereur, commençait-elle à avoir le sentiment de l'usurpation du pouvoir politique et ne voulait-elle plus en partager la responsabilité?

Dans le nouveau choix qu'il était appelé à faire, Henri III parut vouloir ménager encore plus l'opinion publique et l'Eglise. Une assemblée de grands laïques et ecclésiastiques ayant été réunie à Worms (déc. 1048), il jeta les yeux sur Bruno, évêque de Toul. C'était un de ses parents éloignés, il est vrai; mais il était né d'un comte alsacien d'Egisheim et de Dagsbourg et d'une noble bourguignonne, apparenté aussi aux anciens ducs de haute Lorraine et à la maison de Luxembourg (2). C'était surtout un prêtre vertueux, élevé et nourri dans les idées et sous l'influence de Cluny, évêque d'un pays français, relevant alors de l'Allemagne. Il avait récemment, comme tel, dans les affaires de Lor-

(1) Remarquons que ces accusations d'empoisonnement ne viennent que de chroniqueurs italiens sans valeur, et ne se trouvent point même dans les chroniques allemandes les plus autorisées. Quelques Allemands tiennent cependant à cette accusation que des Italiens leur ont fournie. Il est étrange de voir entre autres M. Grégorovius se contenter de dire, *l. c.*, IV : « On n'en saurait douter. » Voir encore Pertz, V, 154. Œfele, II, 803, *a.* — (2) Mabillon, *Vita Leon. IX, autore Wiberto,* et *Acta Ord. S. Bened.*, VI, I. LXIV, LXV. Voir les preuves dans Gfrœrer, *Hist. de l'Eglise* en Allem., IV, 487. — Œfele, *Bonizo,* II, 803, *a.* — Jaffé, *Regest.*, I, 367.

raine, ménagé une entrevue entre les souverains de France et d'Allemagne. Après un Saxon et un Bavarois, le choix d'un Lorrain prouvait que l'empereur commençait à céder au mouvement d'indépendance commencé dans les contrées latines.

L'évêque Bruno montra encore bien plus de scrupules. Il mit pour condition à son acceptation que le peuple et le clergé romains fussent consultés, ne voulant pas tenir seulement son siége de l'empereur. Parti de Toul avec les habits pontificaux, il reprit dans la Bourgogne, le pays des clunisiens, après une entrevue avec l'abbé des abbés de l'ordre, l'habit de pèlerin, traversa ainsi les Alpes et s'arrêta aux portes de Rome pour traiter avec les curés cardinaux et les Romains. Cette condescendance lui assura le bon vouloir du clergé et les acclamations du peuple, le jour de son exaltation, 12 février 1049. C'était comme un premier compromis entre les droits de l'empereur et ceux de l'Église. Ce n'était pas encore un libre choix, mais il y en avait déjà toutes les apparences. Le pontificat de Léon IX commence, en effet, une nouvelle période dans l'histoire de la papauté et de l'empire (1).

Sans doute, l'empereur aurait voulu tenir le nouveau pape à Rome dans le même dénûment que ses prédécesseurs. Après l'épuisement du viatique apporté de l'évêché de Toul, dont il garda aussi les revenus, Léon IX s'y serait promptement trouvé en effet sans l'envoi de riches présents de la ville de Bénévent; et cela ne pouvait suffire longtemps. Mais le pape était un homme avec lequel il fallait compter. De belle prestance sous sa blonde chevelure,

(1) Victor III dit de lui : *A quo omnia studia ecclesiastica restaurata novaque lux visa est exoriri.*

ayant presqu'autant d'habileté que de vertu, quoique parfois hésitant et faible par bonté de cœur et à cause des difficultés de sa situation, parlant toutes les langues des peuples auxquels il s'adressait, l'allemand et le roman qu'il avait appris en Alsace dans la maison même de son père, il tenait du moine et de l'homme d'Etat; et il avait toutes les qualités de l'un et de l'autre, même la souplesse voulue pour suffire à la tâche du moment. Se sentant soutenu par le parti des moines et de la réforme, il sut déjà devenir presque l'égal de l'empereur; et, avec lui, on vit au moins dans un accord honorable au milieu du onzième siècle l'empereur et le pape, en attendant le moment terrible de la lutte sous leurs successeurs.

On reconnaît de suite les prédilections de Léon IX pour l'Eglise régulière et ses intentions de réformer l'Eglise séculière. Il soustrait maints monastères à l'autorité des évêques du ressort ou à la domination du pouvoir temporel. L'abbaye de Cluny qu'il appelle tendrement sa mère, ne relèvera plus d'aucune puissance impériale, royale ou ducale, archiépiscopale ou épiscopale. Ses moines auront le droit exclusif d'élire leur abbé, et l'abbé élu aura le droit de choisir l'évêque qui le consacre hors du ressort où son abbaye se trouve englobée, sans désormais en dépendre; et ce n'est pas le seul exemple de ce genre. Mais si Léon IX favorise les couvents, c'est pour réformer les évêchés.

Un premier concile (1) est réuni à cette intention à Rome, dès la première année de son pontificat. Léon IX aurait voulu le rendre presqu'universel. Il n'y eut guère cependant que les deux archevêques de Lyon et de Trèves avec

(1) Jaffé, n° 3158-3172. — Mansi, XIX, 721.

des évêques italiens. Ce peu d'empressement était un signe que l'œuvre était plus difficile que le pape ne se l'imaginait peut-être. On le voit, en effet, tâter alors et reconnaître le terrain plutôt que commencer l'œuvre. Il est obligé de réserver ses excommunications aux seuls prêtres coupables de simonie et d'épargner ceux qui avaient été consacrés par les premiers. Les plus sévères n'auraient point voulu de distinction ; mais il eût fallu frapper tout le clergé romain. Les premières résolutions de Léon IX contre la cohabitation des prêtres avec les femmes sont empreintes de la même timidité. Il sent bientôt que ce n'est point de Rome déconsidérée par des scandales qu'il peut réformer l'Eglise. Il se rendra donc partout présent dans l'Eglise. Son pontificat est comme une perpétuelle pérégrination et une tournée pastorale continue en Europe. Envoyer des légats ne lui suffit pas ; il va lui-même. On le trouve partout, du mont Gargano à Cologne et de Bamberg à Reims. Il prêche, il tient synode, il consacre des églises, il bénit, il porte des reliques, il officie, il juge ; comme l'empereur qui est toujours en mouvement dans l'empire, il est, lui, partout présent dans l'Eglise. Il oppose l'universalité de sa puissance à l'universalité de la puissance de l'empereur.

Du mont Gargano et du Mont-Cassin où il a retrempé son courage, Léon IX se transporte, en effet, en Lorraine, dans sa patrie, comme au centre alors de l'Europe chrétienne, et il tient ensuite à Reims et à Mayence deux conciles qui nous laissent bien juger déjà de la position délicate des deux puissances en face l'une de l'autre.

En France, Léon IX avait fort habilement rattaché la réunion du concile de Reims et sa visite à la consécration d'une église destinée à contenir les reliques de saint Rémy

gardées au cloître de ce nom (1). En se rendant au lieu désigné, avec les archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon, et en y convoquant les prélats de France et même d'Allemagne, il avait provoqué dans la contrée, par les prédications des moines qui lui étaient dévoués, une grande affluence de fidèles, en guise de pèlerinage. L'empereur d'Allemagne le laissait faire et même l'encourageait dans cette entreprise; il n'était pas fâché de voir un pape nommé par lui et qu'il croyait dévoué faire acte d'autorité en France avec les trois archevêques qui relevaient de lui. « La soumission de la France à son pontife n'était-elle pas presque une reconnaissance de la suprématie impériale (2)? » Mais pour cette raison même, le roi de France, Henri Ier, ne se rendit point à la convocation et fit tout pour retenir chez eux ses évêques qui, en effet, ne se trouvèrent point au concile, sauf ceux de Reims et de Nevers, de sorte que le concile ne compta guère de l'Eglise de France que des abbés, qui prouvaient surtout par leur présence leur dévouement aux idées du pontife.

La levée et la translation des reliques de saint Rémy qui précéda l'ouverture du concile, porta au comble l'enthousiasme des pèlerins arrivés en masse. Léon IX pouvait à peine percer la foule à son arrivée (1er octobre 1049) et, ensuite, sortir de chez lui. Les fidèles campaient la nuit en allumant des feux et des cierges. On se précipita dans l'église avec des cantiques, des pleurs et des cris, pour voir

(1) Voir pour le concile de Reims la relation du moine Anselme : — Mansi, XIX, 727-745. — (2) M. de Giesebrecht, l. c., II, 459, fait cet aveu dans les termes suivants : *Die Unterwerfung Frankreichs wære zügleich einer Anerkennung der kaiserlichen Obermacht nahe genug gekommen.*

les reliques, et avec un tel empressement que beaucoup furent écrasés. Le pape menaça plusieurs fois de se retirer, si l'on n'apportait pas plus d'ordre dans son zèle. On fut obligé d'introduire la châsse du saint par une fenêtre de la nouvelle basilique, afin de la faire arriver au maître-autel. Alors seulement le pape put consacrer la nouvelle sépulture et la nouvelle demeure du saint, bénir la foule et distribuer les pardons qui terminèrent cette exaltation du bienheureux qu'on s'attendait à voir monter au Ciel.

Le concile ouvert, sous la présidence du pape, le 3 octobre, après que les archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon eurent juré de n'avoir ni pratiqué ni souffert la simonie, on déféra le même serment à l'archevêque de Reims, le seul Français qui fût au concile. Les évêques impériaux en voulaient-ils à ce siége? L'archevêque demanda à se confesser au pape. On l'ajourna à Rome. L'évêque de Langres, accusé, s'enfuit; celui de Nevers se déclara coupable : ils furent tous deux condamnés. Le concile renouvela ensuite les canons relatifs à l'élection des évêques par le clergé et par le peuple, qui se pratiquait plus en France qu'ailleurs, ainsi que d'autres règles de discipline ecclésiastique, et il excommunia les évêques de France non présents et particulièrement l'évêque espagnol de Saint-Jacques de Compostelle qui avait pris le titre d'apostolique. Enfin on informa contre un théologien français, Bérenger de Tours, qui avait émis des opinions non conformes à l'orthodoxie, dans un temps où tout était à l'exaltation, sur la présence du corps et du sang de Jésus dans la communion.

Jamais pape n'avait cherché à exercer dans l'Eglise de France, qui avait toujours joui d'une certaine indépendance, une semblable autorité, quoique cette Eglise ne parut pas

avoir besoin plus qu'une autre d'une main réformatrice. Ni la royauté ni l'épiscopat français, il est vrai, ne s'y étaient beaucoup prêtés. Mais l'empereur n'était pas fâché d'y voir son pape excommunier des évêques et condamner des théologiens. En revanche, il semble que le pape ait osé beaucoup moins en Allemagne, au concile de Mayence, en présence de l'empereur qui aimait bien être le maître chez lui. Les évêques allemands simoniaques pouvaient-ils y être recherchés, puisque l'empereur Henri III, de son autorité privée, les avait accusés et pardonnés dans une occasion précédente? Un seul, l'évêque de Spire, Sibiko, fut accusé d'impureté, et en appela — ce qui était au moins singulier pour un évêque — à l'épreuve du duel judiciaire : il fut condamné. On poursuivit aussi l'intrus qui, avec la faveur de la cour impériale, avait prétendu occuper le siége de Besançon. C'était encore une revanche de l'opposition bourguignonne associée aux idées de liberté et de réforme ecclésiastiques contre l'empire. Henri III n'y pouvait rien. Le pape ne souffla mot cependant de la liberté des élections épiscopales qui étaient toutes alors en Allemagne en la main de l'empereur.

On le voit, Léon IX ne lutte que timidement contre l'omnipotence impériale. Il confirme la primatie de la Belgique, contrairement aux prétentions de Reims, à l'archevêque de Trèves; cela ne pouvait déplaire à Henri III. Il confère à l'archevêque de Cologne, Hermann, apparenté à la famille impériale, le droit de consacrer l'empereur à Aix-la-Chapelle, et le fait vice-chancelier de l'Eglise de Rome, quoiqu'il eût déjà la chancellerie du royaume d'Italie; c'était réclamer ses services pour l'Eglise comme pour l'empire. Mais déjà sur certains points, on pressent des désaccords et une sorte de lutte sourde.

Il y avait alors, en effet, au Nord de l'Allemagne un archevêque qui, par sa personne et par son zèle, jouait un grand rôle. C'était Adalbert de Brême. Sous lui, les missions du Nord avaient repris. Près de lui, sinon entièrement grâce à lui, un descendant des princes païens des Wendes Obotrites, Gotschalk, sur les bords de la Baltique, après avoir vengé par le meurtre de nombreux chrétiens la mort de son père, s'était converti; à la fois prince et missionnaire, sous l'autorité du roi de Danemark, ce néophyte relevait les évêchés de Mecklembourg, d'Altenbourg et de Razebourg avec des prêtres irlandais et danois. Henri III, fier de ces succès religieux qui ne lui appartenaient cependant point, rêvait de faire de Brême, pour Adalbert, une sorte de patriarcat du Nord qui eût étendu son autorité sur les évêchés danois et wendiques, en même temps que l'autorité impériale toujours et partout envahissante (1). Mais Léon IX ne consent pas à accorder cette faveur dangereuse à un fier prélat qui avait refusé d'être pape pour rester sur les rives de la mer du Nord; il lui donne seulement le pallium pour qu'il puisse agir, comme le célèbre Boniface l'avait fait en Germanie, dans les contrées scandinaves où il faisait, en effet, briller son nom et son dévouement à l'empereur jusqu'en Islande et aux îles Orcades.

C'est en Italie surtout que Léon IX relève le Saint-Siége et lui rend une partie de la considération qu'il avait perdue. De retour à Rome, il dispute les domaines de l'Eglise usurpés, dit un chroniqueur, par des brigands et obtient quelques succès, malgré la mauvaise volonté de l'empereur, dans les marches de Spolète et de Camerino, sinon

(1) Voir le travail de Grünhagen : *Adalbert de Brême et l'idée d'un patriarcat du Nord*. Adam de Brême, Pertz, VII, 347.

dans la Sabine, le nid des Crescentiens (1). Les bourgeois de la ville de Bénévent lui prêtent hommage pour ce duché menacé par les Normands. Le 5 juillet 1051, il reçoit en personne leur tribut, et il ne se trouve plus pour son entretien à la merci de l'empereur, comme son prédécesseur au pontificat. Il peut même déjà consacrer une partie de ses revenus au soulagement des pauvres et aux intérêts de l'Eglise ; car son zèle, dit le biographe, n'était pas médiocre pour augmenter les biens de Rome (2).

A Rome, un concile où se trouve un grand nombre de prélats, condamne décidément les doctrines du prêtre français Bérenger sur la sainte Cène. L'archevêque de Ravennes, l'Allemand Humfried, suspendu de ses fonctions, y apprend qu'il ne peut plus chercher à opposer son autorité en Italie à celle du pape. L'empereur même oblige le récalcitrant à se soumettre au pape, en implorant son pardon à genoux ; il est vrai, le grossier personnage, en se relevant, éclate effrontément de rire avec grimaces au nez du pontife; mais on remarqua qu'il mourut dans l'année, et cette mort, suivie d'une nomination plus favorable aux droits du Saint-Siége, semble rendre à celui-ci ses anciens droits si souvent revendiqués sur le territoire de l'ancien exarchat. La vieille querelle de suprématie depuis longtemps élevée entre le patriarche vénitien de Grado et celui d'Aquilée, sur la Vénétie et l'Istrie, Léon IX la termine également en faveur du premier, parce que le second, bien plus dépendant de l'Allemagne, n'était jamais venu à Rome, malgré les invitations pontificales. Enfin,

(1) Mabillon, *Acta ord. S. Bened.*, VI, pp. 72, 73 : *Non modica quoque ei inerat fervor pro augenda republica.* — (2) Jaffé, *Regest.*, p. 374.

reprenant au Midi de l'Europe la lutte contre les infidèles, abandonnée au Nord par l'empereur contre les païens, Léon IX projette avec les Pisans de disputer la Sicile aux Sarrasins et nomme déjà un Lorrain, du nom de Humbert, venu également de son pays, évêque de cette île qu'il espérait reconquérir (1).

Cette restauration pontificale, cet accord momentané du pape et de l'empereur communiquèrent au moins un éclat nouveau à l'empire et même projetèrent sur l'empereur un reflet affaibli de la gloire d'Otton le Grand. L'Eglise exerçait en effet alors une heureuse influence sur la culture allemande. Cet empereur, dont la mère avait voulu faire un lettré, favorisait moins, il est vrai, les lettres que ne l'avait fait Otton le Grand, plus ignorant que lui. Mais l'Eglise le remplace. Au Nord et au Midi, de saints personnages étaient à la tête de la plupart des siéges épiscopaux de l'Allemagne. Un souffle de civilisation, parti surtout de la Bourgogne, contrée française, réunie à l'Allemagne, gagnait alors encore par la Lorraine et par les bords du Rhin, d'où était sorti le pape lui-même, et par les contrées gallo-latines, la barbare Germanie, de nouveau mise à l'école des pays plus cultivés qu'elle aimait surtout à conquérir.

Il est vrai que le clergé, seul encore en Allemagne, mettait à profit ces bénéfices inespérés de la conquête faite par les rudes vassaux ou les grossiers soldats teutons. Le bourguignon Wipo disait avec vérité encore à cette époque en vers latins (2) :

En France, en Italie, en roture ou noblesse,
Tous envoient à l'école étudier leur jeunesse;

(1) Mansi, XIX, 771; — Murat., *Script. ital.*, VI, 167. — (2) Wipo. *Paneg. ad Henricum III.*

Mais seuls, de nos sept arts, les barbares Teutons,
A moins qu'ils ne soient clercs, abhorrent les leçons.

Ce Wipo, historien de Conrad II et panégyriste de Henri III, est justement l'un des plus zélés propagateurs des études en Allemagne. De son temps, les monastères de Liége, de Lobbes, de Gemblours près de la France, en deviennent les plus ardents foyers et, de là, leur influence rayonne dans le reste de l'Allemagne. Otbert, abbé de Gemblours, avait étudié en France, et il eut parmi ses élèves l'historien Sigebert de Gemblours (1). L'Allemagne elle-même, dont les clercs allaient jusqu'en France chercher avidement des leçons, commence à s'éprendre de l'antiquité. On y appelle l'Eglise *senatus populusque* et la chaire chrétienne *rostra*. L'abbaye de Fulde demande un directeur des études à Liége (2); et le célèbre Hermann le Boiteux, fils d'un comte souabe, un monstre au physique, affligé de bégaiement et cul-de-jatte, pouvant à peine de ses mains tenir une plume, mais vrai prodige de science, dans l'abbaye de Reichenau, calcule les éclipses, rédige une géométrie, traduit des psaumes en musique et laisse une chronique qui est restée l'une des sources historiques les plus précieuses de ce temps (3).

Au onzième siècle également, sous le règne d'Henri III, l'architecture se développe surtout près des frontières occidentales. Le style roman et le byzantin apparaissent dans les églises de Worms, de Spire, de Mayence, grâce aux corporations des moines bâtisseurs, nées en Gaule, et aux artistes grecs venus de l'Orient. A Trèves,

(1) *Histoire littéraire de France*, t. VII, p. 284. — (2) *Histor. Andagin.*, cap. II. — Martène, *Collect. Ampliss.*, I, 423. — (3) Ussermann, *Vita Hermanni Contracti*.

l'évêque Poppo avait déjà commencé à relever dès 1019 la partie septentrionale de la cathédrale, qui lui forme aujourd'hui une entrée toute romane; en 1042, il convertit en église, en l'honneur d'un pauvre reclus, la vieille porte païenne de Mars. A Cologne, Sainte-Marie du Capitole avec ses pleins-cintres, ses voûtes toutes romanes et ses trois absides arrondies s'élève alors, probablement sous l'évêque Hermann, pour rivaliser avec l'église des Douze-Apôtres, toute romane aussi, qui devait être bientôt incendiée, en attendant que saint Hanno vint jeter les fondements des cryptes de Saint-Geréon. L'abbé Thierry de Saint-Hubert, dans les Ardennes, attire de Reims un artiste du nom de Roger pour orner de vitraux l'église de son cloître (1). Sous l'évêque Werner, Strasbourg voit, sur ses premières bases jetées en 1015, s'élever le chœur et commencer ce dôme octogone qui est un des plus riches exemples du style en vogue à cette époque.

Au centre même de l'Allemagne, où l'on commence à bâtir en pierres les églises jusque-là de bois, on se pique de rivalité. Meinwerk de Paderborn termine avec des ouvriers grecs l'église de Saint-Barthélemy et élève, dans les proportions de l'église du Christ à Jérusalem, la chapelle du cloître de Bustort (2). Au nord même, Adalbert de Brême fait orner sa basilique de peintures faites par un Italien, et introduit dans les monastères la méthode de

(1) *Hist. Andaginensis monasterii*, c. XII. — Les Français connaissaient donc, dès le onzième siècle, l'art de peindre les vitraux; et ils l'ont communiqué à cette époque à l'Allemagne par la Lorraine, absolument comme l'art roman et, plus tard, nous le verrons, comme le style si improprement appelé gothique. — (2) *Vita Meinwerki*, c. LXX.

musique perfectionnée par Guido d'Arezzo (1). Enfin Henri III lui-même avait déjà fait beaucoup pour le magnifique dôme roman de Spire, la ville des Franconiens, quand, après la condamnation de l'évêque de cette ville, son favori, il s'en dégoûte et porte toutes ses prédilections et toute son ardeur sur le dôme et la résidence royale de Goslar en Saxe. Son architecte était un certain Benno, Souabe, élevé à l'abbaye de Reichenau, qui chercha à endiguer le Rhin à Spire, travailla à Goslar et mourut évêque d'Osnabruck (2). Ce sont, il est vrai, une architecture et un art d'emprunt sur les frontières ou dans l'intérieur de l'Allemagne, qu'ils viennent de la Gaule et de l'Italie romane ou de l'empire byzantin. L'Allemagne, à cette époque du moins, la nation tard-venue dans la société chrétienne de ce temps, ne paraît pas douée de la faculté créatrice. Elle en est encore et pour longtemps dans les arts à l'époque d'imitation. Elle a pris l'empire à Rome, elle prend son premier art au roman et au byzantin, à la Gaule et à la Grèce du moyen-âge.

L'année qui marquait la moitié du siècle, le 11 novembre 1050, un fils longtemps attendu naquit enfin à Henri III, dans cette ville de Goslar même dont il préférait maintenant le séjour. L'empereur fit prêter hommage par les grands vassaux à ce nouveau-né, et l'abbé de Cluny lui-même vint tenir l'enfant impérial sur les fonts baptismaux. Il semblait que la fortune de Henri III fût à son comble. Ce fut le commencement cependant de son déclin. L'écart entre le pape et l'empereur s'agrandissait. On voit Léon IX, revenant d'Allemagne en 1051, ramener

(1) Adam de Brême, I. c. 50. — (2) *Vita Bennonis*, c. XI; Pertz XII, 67.

avec lui des clercs ardents pour la réforme et peu sympathiques à Henri III, Etienne de Bourgogne, un autre Hildebrand, bouclier comme lui du Saint-Siége, dit Pierre Damien (1), cet Humbert, Français qu'il voulait créer évêque de Sicile et qu'il fit cardinal-évêque de Sylva-Candida, plus tard aussi un ardent ouvrier de la réforme, et enfin un Lorrain, frère même de Gottfried le Barbu prisonnier, l'abbé Frédéric, homme ardent qu'il crée vice-chancelier de l'Eglise romaine. L'influence bourguignonne, française et clunicienne montait à Rome. Pour gagner aussi l'Eglise allemande, Léon IX donnait à l'archevêque de Cologne Hermann, chancelier de l'Eglise de Rome, l'église de Saint-Jean à la porte Latine, comme à l'abbé du Mont-Cassin, aussi un Français, l'église *Santa-Croce in Jerusalemme*. Tout cela ne manquait pas d'inquiéter l'empereur. Dans un mouvement de mécontentement, il donne pour co-évêque ou coadjuteur à Hermann de Cologne un jeune Souabe, de petite naissance, élevé dans sa chapelle à Goslar, qui devint à Cologne le célèbre Hanno si puissant sous son successeur Henri IV (2). Mais les affaires extérieures ébranlèrent pour la seconde fois davantage la puissance, jusque-là si grande, de l'empereur, et, par là, l'exercice de sa domination dans l'Eglise ; car ce n'est aussi que dans les complications politiques du dehors, où se jette toujours un despotisme sans frein, que la liberté intérieure trouve souvent, sans le chercher, un remède à ses maux ou un recours dans ses périls.

Les frontières orientales de la Bavière, du côté de la

(1) Pierre Damien, *Epist.*, II, 5 ; *Opp.*, I, 27 et 31 : *Gemino sedis apostolicæ Hildebrando, inexpugnabilibus romanæ ecclesiæ clypeis, domno suo Hildebrando et dulcissimo fratri Stephano.* — (2) Pertz, V, 157, 237.

Hongrie, sous le nouveau roi André, vainqueur de Pierre, n'avaient pas été longtemps tranquilles. Le comte Baudoin de Flandre, sur la frontière française du Nord-Ouest, toujours indocile, faisait épouser, après la mort du comte de Hainaut, l'héritière de celui-ci, Richilde, à son fils, sans l'aveu de l'empereur, pour s'agrandir de cette province.

Dans une diète réunie en 1052 à Nuremberg (c'est la première fois qu'on rencontre le nom de cette ville), Henri III charge son oncle Gebhard, évêque de Ratisbonne, le duc de Bavière, Conrad, et le margrave d'Autriche, Adalbéron, d'aller en force relever la forteresse de Haimbourg pour maintenir les Hongrois. Contre Baudoin de Flandre, il délivre le Lorrain Gottfried le Barbu, sur le conseil peut-être du pape; et il ordonne à l'archevêque de Cologne, Hermann, de subvenir à son entretien et à son armement pour qu'il puisse marcher contre le comte flamand, son ancien allié. Tout cela montrait le besoin que l'empereur avait de ses vassaux. Ni ses armes ni sa politique ne réussissent complétement à Henri III. Les Hongrois attaquent le camp établi par les Allemands près d'Haimbourg, criblent de flèches les soldats et les travailleurs, et, aussitôt que la forteresse est bâtie et l'armée bavaroise en retraite, ils jettent des traits enflammés dans la ville relevée, la brûlent en partie et harcèlent les Allemands jusqu'à la frontière. En Flandre, Gottfried le Barbu, plus à ses rancunes passées qu'aux espérances de l'avenir, agit mollement contre Baudoin de Flandre qui s'empare du Hainaut. Quelle tâche aussi d'étendre ses bras de la Theiss à l'Escaut et des marais de la Hongrie à ceux de la Hollande!

Le pape Léon IX, faisant office de père des fidèles, offre sa médiation à l'empereur Henri III et au roi André, et

envoie en avant, sur les frontières hongroises, le célèbre abbé Hugues de Cluny, fidèle au rôle pacificateur de son ordre. Mais Henri III, jaloux de son autorité, devait-il accepter une semblable intervention faite seulement pour constater son impuissance ? Avec une armée composée cette fois de Souabes, de Saxons et de Bourguignons en même temps que de Bavarois, il descend, en 1051, par les deux rives du Danube, avec une flotte de ravitaillement, vers la Hongrie. Il conduisait lui-même l'armée de la rive droite. Les pluies abondantes de cet été avaient tellement détrempé ce pays de marécages, qu'il est obligé de faire un détour avec les siens par les montagnes de Carinthie. Son armée arrive épuisée et affamée en pays hongrois, au milieu de champs ravagés à dessein et parcourus par des cavaliers ennemis qui enlevaient dans les solitudes tous les traînards. L'empereur lui-même n'avait rien à mettre sous la dent. Il fallut songer au retour. Les Hongrois le rendirent désastreux. Au passage de la Rabnitz, ils firent une grande boucherie d'Allemands. L'empereur regagna à grand'peine Haimbourg, le 25 octobre, et Ratisbonne le 12 novembre. Une nouvelle expédition, l'année suivante, ne fut pas plus heureuse. L'empereur pénétra cette fois jusqu'à la forteresse hongroise de Presbourg. « Mais il n'y recueillit, » disent les chroniques d'Altaïch (1), « ni honneur ni profit, » et il fut presque heureux de voir arriver dans son camp le médiateur dont il n'avait d'abord pas voulu.

Cette intervention de Léon IX dans des affaires politiques montra plutôt l'incompatibilité de l'union du sacerdoce et de l'empire. Que venait faire l'esprit de paix au milieu de ces passions de race, de ces vieilles injures à

(1) Giesebrecht, *Ann.*, *Altaïch*, p. 86.

venger entre Hongrois et Allemands? Ces antiques querelles, ne devaient-ils pas les vider par les armes? D'ailleurs, le Saint-Siége réclamait aussi un certain droit suzerain sur cette couronne hongroise que Sylvestre II avait donnée à saint Etienne au temps d'Otton III. A qui donc devait obéir André, le successeur du saint? Le pape avançait que l'empereur ne pouvait pas exiger que le roi le suivit en Italie, hors de l'Allemagne, et à assez juste titre, puisque la papauté créait à la fois l'empire et la royauté. Comme roi ou empereur, Henri III soutenait que le serment de fidélité qu'on lui prêtait, arraché par d'anciennes victoires aux rois hongrois, les astreignait à suivre partout leur suzerain. Ce conflit théorique entre le pape et l'empereur empêcha le rétablissement de la paix. Ils ne réussirent pas mieux l'un et l'autre en Bavière, où alors même le duc Conrad et l'évêque de Ratisbonne, Gebhard, parent de l'empereur, troublaient le pays de leurs querelles et de leurs hostilités au lieu d'y maintenir le bon ordre. L'impuissance impériale et pontificale à apaiser ces troubles en fit naître même d'autres plus graves.

L'ambitieux empereur sentait déjà commencer la résistance, même à l'intérieur. Lorsqu'il convoqua ses vassaux à Tribur pour leur faire prêter serment à son fils âgé de trois ans, comme à son successeur, ceux-ci ajoutèrent cette restriction significative : « s'il devient un roi juste (1). » Malgré ce symptôme, dans une diète suivante où figuraient peu de seigneurs puissants (2), plus désireux de trancher que de dénouer le conflit né en Bavière entre son oncle Gebhard,

(1) Hermann le Boiteux : *Si Rector justus futurus esset.* — Ann. 1053. — (2) On lit dans Pertz, V. 132, seulement : *Quorumdam principum judicio.*

l'évêque de Ratisbonne, et le duc Conrad, qui n'avait point voulu épouser sa fille, Henri III déclare celui-ci déchu de son duché. Après l'affaire de Gottfried le Barbu, en Lorraine, c'était la seconde destitution de ce genre. Au lieu d'apaiser les troubles dans l'empire, elle les étendit. Conrad donna la main aux Hongrois, souleva la Carinthie et une partie même de la Bavière qui lui restait fidèle ; et, d'autre part, Gottfried le Barbu, conçut de nouvelles espérances en se voyant un compagnon de disgrâce, et peut-être bientôt de restauration ; il encouragea donc Baudoin IV de Flandre, déjà maître du Hainaut par son fils, à s'agrandir encore, et il fit prévoir à l'empereur de nouvelles difficultés, en allant en Italie épouser Béatrice, la veuve du plus puissant feudataire du pays, le marquis de Toscane, sa parente, qui était lorraine elle-même, et qui avait déjà cherché à rendre son premier mari plus indépendant de l'empire. Voilà les difficultés qui s'étendent du Hainaut à la Toscane et de la mer du Nord à celle de Sicile.

La présence de l'empereur en Bavière suffit à peine à apaiser la révolte. Conrad, mis au ban de l'empire, s'enfuit, mais resta redoutable encore en Carinthie. Henri III ne craignit pas, comme avait fait son père, d'investir de cet important duché son propre fils, sous la tutelle de son fidèle conseiller, l'évêque d'Æichstædt, pour réprimer les brigands nombreux dans tout le pays. Mais sa conduite, pendant le reste de l'année 1053 et le commencement de l'année suivante, montre toute la grandeur de ses embarras. Dans une assemblée tenue à Zurich (1), et où assistaient les évêques italiens de Milan, de Ravenne, d'Aquilée, il confirme de son autorité, pour faire

(1) Voir, pour ce concile, Pertz, *Leg.*, I, 669, II, 42.

pièce à Baudoin de Flandre et à Gottfried le Barbu, les lois canoniques contre les mariages aux degrés défendus, et y ajoute des peines de confiscation ; c'était tourner à son profit les lois de l'Eglise. Henri III enfin fait couronner solennellement l'enfant impérial à Aix-la-Chapelle, en exigeant un serment des seigneurs présents, comme s'il ne pouvait assez assurer la succession de son fils. Mais il ne peut que commettre des ravages inutiles dans les terres du comte de Flandre, où la ville de Lille, qui devait son premier accroissement à Baudoin IV, lui résiste. Le secret de l'impuissance nouvelle qui semblait atteindre Henri III n'était pas cependant en Allemagne, mais en Italie où est alors la vraie histoire impériale.

En Italie, Léon IX, tout parent de l'empereur qu'il fut, cherchait à dégager sa personne et son pouvoir des liens qui l'asservissaient à l'empire, et, pour cela, à s'assurer des ressources dans la Péninsule. S'il se démettait de son évêché lorrain de Toul, vassal de l'empire, en faveur d'un de ses amis, et faisait abandon à l'empereur des droits, biens et immunités de l'évêché de Bamberg, que le Saint-Siége avait depuis Henri II, c'était pour obtenir de Henri III et de l'Allemagne les moyens de reprendre sur les conquérants normands du Midi le territoire bénéventin, si nécessaire au pouvoir temporel du Saint-Siége. Mais Henri III était homme à accepter sans donner. Il ne tenait pas à voir le pape reprendre en Italie ce qu'il cédait à l'Allemagne. C'est la cause du concours tardif et insuffisant que Henri III prêta en Italie à la première entreprise (1) de ce genre faite par la papauté en 1053 pour augmenter sa puissance.

(1) *Chronique de Léon du Mont-Cassin*, Pertz, VII, 684.

Il y avait sans doute une certaine contradiction à voir le premier pape réformateur se mettre en personne à la tête d'une petite armée, pour revendiquer un territoire, quoique l'Eglise ne pût trouver alors des garanties d'indépendance ailleurs que dans des propriétés temporelles. L'empereur voyait l'expédition avec peu de bon vouloir; Léon IX la déclarait sainte, parce que, selon l'Apôtre, disait-il, « la puissance ne porte pas le glaive inutilement, mais pour tirer vengeance du mal et punir les méchants (*Rom.* XIII). » Toujours est-il que c'était une nouveauté.

La première armée levée par un pape se composait des comtes feudataires de l'Eglise romaine ou *ascari*, et de plus de sept cents Allemands, d'ailleurs assez mal famés, rodeurs et voleurs levés en Alsace dans les terres de la famille de Léon IX, originaire du pays, et en Souabe (1). La conquête du Bénéventin, occupé par les conquérants venus de Normandie, était son objectif. Il avait pour alliés le catapan grec Argyros et les gens du pays. Accompagné de plusieurs cardinaux, évêques et abbés italiens, Léon IX prit lui-même le commandement de sa petite armée, et, avec trois ou quatre mille hommes, déboucha par la vallée du Fortore, entre les frontières du Bénéventin et de l'Apulie. Il s'établit dans les ruines de l'ancienne ville de Teanum, transformée en forteresse, qu'on appelait alors simplement *Civitella*, la petite ville (2). Ce fut là que l'armée des aventuriers normands, descendants d'anciens pèlerins, composée de trois mille hommes et commandée par Richard

(1) Pertz, IV, 476. — Herm. Contr. : *Pontifex cum dicto exercitu (Teutonicorum) perrexit in Apulea, insimul cum latini comites ascarii et ceterorum.* — (2) Guillaume d'Apulie, dans Pertz, IX, 257 : *Hi (Latini) cum Teutonicis ad ripam fluminis omnes nomine Fortorii tentoria fixa locarant.*

d'Aversa, Humfroy de Pouille et le jeune Robert, plus tard célèbre sous le nom de Guiscard, vint trouver ce conquérant nouveau. La rencontre fut étrange, comme l'entreprise elle-même.

Les Normands, soi-disant vassaux des empereurs allemands et anciens pèlerins, n'étaient pas très-aises d'avoir affaire à l'empire et à l'Eglise. Leur troupe souffrait de la faim et avait été, chemin faisant, obligée de se nourrir d'épis de blé crus. Ils offrirent de prêter serment de fidélité au pape. Le cardinal lorrain Frédéric, frère de Gottfried le Barbu nouvellement marié à Béatrice marquise de Toscane, ami et conseiller de Léon IX, fort ardent pour cette entreprise, fit repousser leur prière. Il fallait combattre. Du haut des murailles, le pape bénit son armée en marche et accorda aux soldats le pardon de leurs péchés. Un Souabe, du nom de Werner, commandait les Allemands; le gouverneur de Bénévent commandait les Italiens. Chacun des chefs normands était à la tête de sa bande. La chronique en vers de Guillaume d'Apulie nous permet d'apprécier alors les qualités guerrières des trois nations en présence : « Les Souabes, nous dit-il, méprisaient les Normands à cause de leur petite taille; mal à l'aise sur leurs chevaux qu'ils ne savaient point manier, ils se servaient maladroitement de la lance; mais de leur sabre long et aiguisé ils coupaient un homme en deux; et, plus fermes sur leurs pieds, quand ils étaient tombés de cheval, ils préféraient mourir en combattant que tourner le dos (1). »

(1) Voir dans Pertz, IX, 256, les vers latins du chroniqueur apulien. Voici les derniers :

.........Potius certando perire
Quam dare terga volunt. Magis hoc sunt Marte timendi
Quam dum sunt equites, tanta est audacia gentis!

A Civitella, les Normands, jouant très-bien de la lance sur leurs chevaux, firent fuir d'abord les Italiens; en face des Allemands, ils eurent plus à faire et furent plusieurs fois culbutés; mais, après un rude combat, où ils perdirent beaucoup des leurs, ils les tuèrent jusqu'au dernier (1). Il n'en resta pas un :

.........Miseri diversis interimuntur
Cædibus, et tanta superest de gente nec unus.

Des chroniqueurs allemands du temps, entre autres Hermann le Boiteux, ont vu dans la défaite du pape une punition de son entreprise guerrière : « Le Dieu tout-puissant a laissé arriver ce malheur, dit-il, peut-être en punition de la faute qu'avait faite un si grand pape de se mêler aux affaires temporelles au lieu de se renfermer dans sa sainte mission (2). » Léon IX ne paya cependant point son imprudence trop cher.

Les Normands ne demandaient qu'à faire un accommodement. Leur chef, entré à Civitella, se jeta aux pieds du pape, les baisa, implora l'absolution pour lui et les siens, et conduisit avec respect le chef de l'Eglise vaincu à Bénévent, où il le garda honorablement comme un otage pour obtenir de lui, comme il le désirait, l'investiture des terres que lui et les siens avaient déjà conquises dans la Pouille et dans la Calabre et de celles qu'ils pourraient conquérir encore dans la Sicile. Mais là, justement, vaincu, prisonnier et presque mourant, Léon IX montra combien

(1) Il faut remarquer qu'à cette époque c'étaient les Saxons et les Lorrains qui fournissaient les meilleurs cavaliers. — (2) Pertz, V, 132.

la papauté s'élevait en puissance morale et dans la considération des hommes, quand elle abandonnait le soin des choses de la terre.

Captif dans Bénévent, Léon IX songeait sans doute encore à réparer sa défaite ; il écrivait de là aux empereurs d'Occident et d'Orient, à Henri III et à Constantin Monomachus pour unir leurs armes contre les Normands. Le frère remuant de Gottfried était à Byzance. Mais, sous le cilice dont il était vêtu, couché sur la natte et n'ayant qu'une pierre pour chevet, jeûnant et priant, Léon IX combattait de bien autres combats dans le monde spirituel. N'est-ce pas alors que les évêques chrétiens d'Afrique lui écrivaient pour qu'il leur désignât la métropole à laquelle ils devaient obéir depuis la destruction de Carthage; alors, que ses légats partaient de Bénévent pour soutenir à Constantinople l'opinion de l'Eglise latine dans l'affaire du pain azime et du jeûne? Fier dans son malheur, au milieu des négociations si diverses dont il poursuivait ardemment l'issue, Léon rappelle au patriarche Cerularius, le même qui cependant décida le schisme grec, que la juridiction sur les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie lui est réservée à lui seul, et que, seul, il porte le titre d'*universel*. Il peut bien, après cela, pardonner à ses vainqueurs et les accepter comme vassaux du Saint-Siége. Il s'en revient mourant, mais indompté, de Bénévent à Rome, au tombeau des apôtres et ses derniers moments édifient les fidèles et dévoués compagnons de ses labeurs, qui ont laissé de sa vie et de sa mort les plus touchants témoignages.

Il avait eu, nous disent-ils, une vision de sa fin prochaine et il s'en réjouissait pour aller retrouver ses chers morts de Civitella qu'il avait fait ensevelir avec tous les honneurs de l'Eglise. Sentant le moment venu, il se fit transporter

sur sa litière dans la basilique de Saint-Pierre, y pria et reçut la communion, et, de là, passa dans une salle avoisinante du palais où l'on put aller le contempler, tandis que les cierges brûlaient et que l'encens fumait dans l'église en deuil. « J'ai rempli tes préceptes, ô Dieu, disait-il, j'ai enseigné, j'ai prié, j'ai blâmé. Maintenant, comme tu es bon, Seigneur, daigne convertir tes ennemis à la foi. » La veille même de sa fin, il renvoya le soir ceux qui le veillaient jusqu'au lendemain pour attendre la volonté du tout-puissant; et, en effet, le lendemain, au milieu d'eux, un peu après midi (19 avril 1054), il passa doucement du sommeil à la mort. Enseveli selon sa volonté auprès du tombeau de saint Grégoire le Grand devant les portes de la basilique de Saint-Pierre, il était digne de ce grand voisinage, au milieu des tombes chrétiennes; et il méritait que l'Eglise, bien que le schisme grec s'achevât sous lui, le mît aussi, près d'un de ses prédécesseurs, parmi ses saints.

L'empereur Henri III, encore dans la force de l'âge et tout-puissant, n'eut pas une telle fin. C'est son historien lui-même, l'abbé de Reichenau, Hermann le Boiteux, qui nous permet de le dire. Au fur et à mesure qu'il écrit la vie d'Henri III, son contemporain, la plume de ce chroniqueur devient plus sévère. Dès l'année 1052, il dit que « les grands et les petits murmuraient de plus en plus contre lui, parce qu'il s'éloignait du sentier autrefois parcouru de la justice, de la paix, de la piété, de la crainte de Dieu et des autres vertus dans lesquelle il aurait dû persévérer et que, négligeant peu à peu ses devoirs impériaux pour s'abandonner à la cupidité et à l'incurie, il devenait tous les jours pire. »

A ce prince déjà sur le déclin de ses vertus, revenait la mission de donner un nouveau pape à Rome et à la chrétienté, et ce choix, toujours grave pour un empereur allemand, empruntait alors une importance plus grande à l'état dans lequel se trouvait l'Italie.

Lorsqu'en septembre 1054, à Mayence, les envoyés de l'Eglise romaine, selon les termes depuis quelque temps consacrés, vinrent supplier l'empereur, « comme des esclaves qui s'adressent à un maître et des fils qui implorent leur père, » de donner un successeur à Léon IX, Henri III était encore dans une grande perplexité. Le nom de l'évêque d'Æichstædt, Gebhardt, depuis quelque temps le plus intime de ses conseillers, fut l'un des premiers prononcés. Mais, d'une part, l'empereur ne voulait pas se séparer d'un homme dont il avait fait à la fois le régent de son fils en Bavière, son propre trésorier *(œconomus)* et son conseiller habituel; de l'autre, cet homme d'humble naissance, arrivé à l'évêché d'Æichstædt par la faveur de l'empereur, malgré l'évêque de Ratisbonne, son homonyme et son protecteur, qui avait été, dans plus d'une occasion, l'adversaire de Léon IX, et passait pour le prélat le plus puissant de l'Eglise, paraissait tout faire, sincérité ou feintise, pour éloigner de lui ce péril ou cet honneur (1). L'affaire se prolongea six mois durant. On débattait aussi, dans ces négociations, la situation réciproque de la papauté et de l'empire, le schisme grec! Tout fut terminé, en avril 1055, dans une nouvelle diète, à Ratisbonne, et non sans concessions réelles consenties par l'empereur en faveur de son ami qu'il faisait pape. Henri III s'engageait,

(1) Voir surtout l'annaliste romain dans Pertz, V, 470; Bonizo, Œfele, II, 804 *a*; le moine du Mont-Cassin, Pertz, VII, 686, 696.

en effet, à restituer ce qui appartenait au Saint-Siége; c'était lui assurer des garanties d'indépendance; et le pape s'engageait à ne point contrarier la politique impériale. Le quatrième évêque allemand partit ainsi pour Rome, y arriva le 13 avril 1055 et y prit possession du pontificat, sous le nom de Victor II, dans des formes qui ménagèrent encore la vieille coutume, sinon de la libre élection, au moins du consentement du peuple et du clergé romain. Mais l'empereur suivit de près en Italie son nouveau pape, comme s'il se repentait déjà de son choix et se défiait de sa créature.

En Lombardie, le 20 avril, dans les plaines de Roncaglia, pour la première fois peut-être, un empereur convoqua ses vassaux italiens. Gottfried le Barbu était le premier visé par cette convocation. Ne venait-il pas de relever, en Italie, sa fortune défaite en Allemagne? Il fit présenter ses excuses et protester de sa fidélité et de son désir de paix; mais il sortit furtivement d'Italie pour passer en France et de là en Lorraine (1). Son frère, Frédéric, le cardinal, qui était revenu de Constantinople avec des promesses et de l'argent pour guerroyer contre les Normands, craignant de voir et sa personne et son trésor tomber entre les mains de l'empereur, mit l'un et l'autre en sûreté au Mont-Cassin et déposa la pourpre du cardinal pour reprendre le capuchon du moine. Ainsi tombaient devant l'empereur les projets de la politique pontificale. Le nouveau pape lui-même vint au devant de Henri III et réunit avec lui un synode, le 4 juin, à Florence, pour l'appuyer de son autorité. Après la fuite de son mari Gottfried et de son beau-frère, la marquise de Toscane, Béatrice, était venue à Flo-

(1) Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 156.

rence. Elle n'avait fait, disait-elle, qu'user de son droit en prenant un mari et un protecteur. Henri III, le pape présent, la retint durement en otage avec ses enfants. Tel était l'effet produit en Italie par l'arrivée d'un empereur appuyé de la présence d'un pape allemand encore ami et dévoué. La renonciation de l'empereur à la tyrannie du patriciat, comme disaient les Romains, et la cession au pape, sa vie durant, des marches de Spolète et de Camerino, en dédommagement de Bénévent encore perdu, était le prix de l'acquiescement du pape à cette politique terrible qui devait être couronnée par une nouvelle expédition contre les Normands, quand de mauvaises nouvelles rappelèrent le puissant monarque en Allemagne.

Au moment, en effet, où Henri III voulait achever la conquête de l'Italie, l'Allemagne allait lui échapper. On y était las de ce despotisme dur, permanent, implacable, sans scrupules et peut-être criminel. L'évêque de Ratisbonne, l'oncle même de l'empereur, et le margrave de Carinthie, Welf, voulaient élever à l'empire, à la place de Henri III, Conrad, le duc de Bavière déchu et toujours exilé, qui descendait aussi d'Otton le Grand par les femmes. Les Hongrois, sur la frontière, et Gottfried le Barbu, en Lorraine, devaient faire une utile diversion. Furieux, Henri III emmène avec lui la marquise de Toscane, Béatrice de Canossa, qui s'était remise librement entre ses mains avec ses enfants, jusqu'en Allemagne (1). Chemin faisant, deux des enfants que la prisonnière avait eus de son premier mari, un fils et une fille, meurent subitement, et non sans que des soupçons remontent jusqu'à l'empe-

(1) Berthold de Reichenau, Pertz, V, 157 : *Beatricem quasi per deditionem acceptam secum abduxit imperator.*

reur dont on connaissait l'avarice (1). Mais le malheur semble aussi s'attacher à punir ce potentat égoïste qui n'avait de sensibilité que pour ses propres douleurs. Au milieu de ces complications, son second fils, tout jeune, et qu'il destinait, bon gré malgré, à la dernière fille de Béatrice, à Mathilde, meurt. Il perd le margrave d'Autriche, Adalbéron, qui lui était tout dévoué. Henri III, aux abois, semble corrompre et gagner la mort qui lui faisait aussi la guerre. Conrad, le duc de Bavière qu'on lui opposait, meurt tout à coup, empoisonné par son cuisinier, et, ajoute un chroniqueur allemand, à l'instigation de l'empereur. Le margrave de Carinthie, son complice, à peine arrivé dans son pays, tombe malade. Avant de mourir, il fait des aveux à l'empereur et exprime, s'il revenait à la santé, la volonté de se faire moine (2). L'empereur, pour qui la mort travaille si bien à point, marche alors droit sur Ratisbonne, se saisit de la personne de l'évêque, son oncle, l'âme peut-être du complot, et le fait jeter dans un château fort par une diète bavaroise.

Rien n'était terminé encore ; les frontières de France et de Hongrie étaient agitées, et il n'y avait guère de princes ou de seigneurs en Allemagne qui n'eussent à élever quelque réclamation contre les violences, usurpations ou la mauvaise foi de l'empereur. Accablé sous le poids de ces difficultés, il va de l'un à l'autre, cherchant à accommoder les différents ou à réparer ses fautes. En mai 1056, il s'abouche, à Yvoix, avec le roi de France, Henri Ier, pour assurer sa

(1) Non-seulement l'Italien Bonizo, mais le chroniqueur allemand Berthold, laissent planer ce soupçon sur Henri III ; Pertz, V, 269. — Gfrœrer, *Hist. de Grégoire VII*, croit ces soupçons justifiés, VI, p. 761. — (2) *Le moine d'Altaïch*, Giesebrecht, p. 90.

frontière. Henri Ier redemande, selon les promesses précédentes, la Lorraine française. On échange d'aigres paroles. Fidèle aux coutumes barbares de son pays, le roi germain veut prouver la légitimité de sa possession en proposant un combat singulier à son compétiteur. Le roi français, Henri Ier, que la coutume chez lui dispensait de mettre son Etat à la discrétion d'un combat singulier, lui tourne le dos et rompt la conférence (1). Découragé de ce côté, Henri III apaise Gottfried le Barbu, en lui rendant sa femme Béatrice et sa fille Mathilde, calme l'Allemagne en délivrant de prison son oncle, l'évêque de Ratisbonne, et fait grâce à plusieurs autres conjurés.

Tout contribuait alors à faire plier ce caractère d'airain. Depuis son retour d'Italie, Henri était malade. De mauvaises récoltes, la disette, la peste affligeaient l'Allemagne; partout où il passait, de Trèves et de Mayence à Goslar en Saxe, son visage sombre rencontrait des mines plus attristées encore. S'il faut en croire enfin un moine allemand, la conscience d'Henri III n'était plus en paix. Il s'était brouillé même avec son confesseur, qui était alors l'archevêque de Cologne, Hanno. Celui-ci, en effet, prenant au sérieux son rôle et ayant à lui infliger une pénitence de fouet qu'il avait donnée, et à laquelle l'empereur s'était toujours soumis, lui avait administré la correction avec une telle sincérité, que Henri III ne la lui avait pas encore pardonnée. Mais il se débattait avec ses remords. C'est pourquoi ce tout puissant monarque, qui avait fait et défait plusieurs fois des papes, et qui se soumettait aux peines

(1) Pertz, V, 157. — Gfrœrer a été plus juste que nos historiens français, qui prétendent que Henri Ier s'enfuit. *Hist. de Grégoire VII*, VI, 769.

de l'Eglise, mais à la condition qu'elles lui fussent adoucies, manda le dernier de ceux qu'il avait mis sur le trône de saint Pierre, son ancien évêque et conseiller, le pape Victor II, à venir le trouver en Allemagne. En se voyant dans de grands embarras et près d'une fin accélérée par une activité sans mesure et une ambition sans borne, cet homme faisait-il venir le pape en Allemagne pour avoir auprès de lui son ancien conseiller politique et lutter encore; ou bien, mandait-il l'homme de Dieu, qui lui était maintenant égal en puissance, pour se préparer à rendre ses comptes? Cette ambition, qui n'avait pas admis même les scrupules d'une religion cependant sincère, cherchait-elle à se débattre encore contre la destinée; ou trouvait-elle, dans les dernières inquiétudes de la conscience, des désirs de paix et de conciliation inconnus à la toute puissance? L'héritage de ces périls, la responsabilité de ces excès peut-être n'allaient-ils pas retomber sur sa veuve, Agnès de Poitou, une étrangère, sur son fils, un enfant, Henri, âgé de six ans? Le pape seul pouvait donc apporter quelque reconfort, quelque consolation à cette âme de potentat, qui tantôt se relevait pour lutter encore, et tantôt retombait sous le poids des difficultés et des inquiétudes.

Henri III chercha à assurer à son ancien ami et allié, ou au maître de sa conscience inquiète, la plus solennelle réception dans la ville de Goslar, qu'il avait embellie de beaux monuments religieux et à laquelle il avait fait transporter les priviléges de l'Eglise de Spire. Une pluie intense, augmentée d'un orage, empêcha les belles processions et les fêtes que l'empereur avait préparées, et dispersa la foule des fidèles accourue de loin pour voir le Saint-Père. Le pape réconcilia du moins l'empereur avec son confesseur

Hanno, et fiança sa fille Sophie avec le fils du roi de Hongrie, Salomon, afin d'unir les deux peuples avec les deux souverains. Mais, pendant qu'il était là, on apprit que le margrave de la Saxe du nord avait éprouvé une défaite complète, et avait succombé en combattant les Slaves. Cette nouvelle, qui trouva le roi au milieu d'une grande chasse dans le Harz, au château de Bodefeld, près de la Bode, le coucha sur son lit de douleur à l'âge de trente-neuf ans, après dix-sept ans de règne. Autour de lui étaient le pape, l'archevêque Hanno et de nombreux prélats ou seigneurs. Devant eux il prit ses dernières dispositions pour assurer sa succession à son jeune fils; c'étaient autant de justices ou de concessions faites *in extremis*. Il restituait à Gottfried le Barbu tous ses biens, faisait grâce à tous ceux qu'il avait accusés du crime de lèse-majesté, et recommandait au pape sa femme et son fils, auxquels il laissait en effet, le 5 octobre 1056, le plus lourd héritage.

« Henri III avait mis en mourant, » dit le chroniqueur Berthold, élève d'Hermann le Boiteux, « toute son espérance en Dieu. Puisse-t-elle ne pas l'avoir trompé? » Ce moine n'est pas le seul dont le jugement paraît avoir été sévère pour cet autre Otton le Grand, mort jeune, au moment où la puissance, avant la vie, l'abandonnait. Lambert d'Hersfeld dit aussi « que la colère de Dieu, qui avait tiré son épée du fourreau pour une moisson d'hommes, l'avait frappé en même temps que d'autres princes méchants et ennemis du Christ, morts la même année; » et ce n'est pas seulement là une manière de parler familière aux moines. Tout le monde était, en effet, las de ce monarque, et les peuples qu'il avait dominés sans les gouverner, et l'Eglise qu'il n'avait prétendu réformer que pour l'asservir.

Henri III n'avait, pas plus qu'Otton le Grand son modèle, donné forme de gouvernement à l'empire de Charlemagne, que tous les deux prétendirent restaurer; avec lui avait continué seulement le plagiat de ces tudesques césars. Point d'institutions encore, point de lois comme le grand empereur franc en avait su trouver pour la société de son temps. La force et l'énergie sans doute, mais aussi l'absence d'idées politiques, la pénurie d'invention caractérisent cet empire de fait. La racine nationale des duchés, sans cesse coupée, renaît toujours et même se multiplie. La domination allemande portée au-dehors, au delà des Alpes et du Jura, éveille les nationalités italienne et française. Cette œuvre de force, sans principe et sans droit, est à recommencer à chaque règne. La plus violente usurpation de l'empereur Henri III fut celle qu'il tenta dans le domaine religieux, qui lui était encore plus étranger. L'Eglise avait fait l'empire, elle constituait sa puissance, sa grandeur. C'est à son apogée, sous Henri III, que l'empire, atteint du vertige césarien, prétend mettre le comble à sa puissance en asservissant celle qui l'avait élevé et qui le nourrissait, le soutenait encore, sans songer qu'il ébranlait les bases mêmes sur lesquelles il s'était élevé; et, à cette même époque, sous ces papes, créatures de l'empire allemand, se brisa décidément l'unité chrétienne (1053), et s'acheva avec le patriarche Cerularius, le schisme grec, commencé par Photius, comme pour prouver qu'il n'y a rien de moins favorable au développement des idées et des sentiments religieux que le despotisme politique. Le conflit entre le sacerdoce et l'empire, qui éclata après la mort de Henri III, ne l'apprit que trop à son successeur Henri IV.

CHAPITRE XVII

HENRI IV. — LA QUERELLE DES INVESTITURES (1056-1105)

L'empire et le sacerdoce.

« Notre joie s'est changée en deuil, » écrivait l'impératrice, veuve de Henri III, Agnès, quelques jours après la mort de son mari, à l'abbé de Cluny, Hugues, « et nos chants d'allégresse en lamentations. Une telle douleur oppresse mon cœur que je ne saurais mettre de l'ordre dans mes pensées. Je ne puis vous dire qu'une chose : puisque vous avez bien voulu, par la force de vos prières, maintenir longtemps en vie mon seigneur et maître, l'empereur, je vous en conjure, recommandez, par votre intervention, l'âme du défunt au Tout-Puissant et implorez le ciel pour la conservation de mon fils et du vôtre, Henri IV. S'il éclatait quelque trouble dans le voisinage, je vous prie d'y mettre bon ordre par vos conseils et votre activité. »

Cette lettre montre bien la solidarité qui existait alors entre le saint-Empire et l'Eglise. Ce n'était pas assez (1) que

(1) Benzo dans Pertz, V, 633, et la *Chronique de Trèves*, ibid., VIII, 174, font mention de la volonté de Henri III. La *Chron. de Trèves* dit même de Henri : *constituerat Hannonem tutorem regni et filii sui.*

l'empereur Henri III, confiant la régence de l'empire au nom de son jeune fils, Henri IV, âgé de six ans, à sa veuve, Agnès de Poitiers, la recommandât à l'archevêque de Cologne, Hanno, sa créature, et au pape Victor II, un Allemand et un de ses anciens conseillers, encore présent en Allemagne. L'impératrice veuve croyait devoir demander à Hugues de Cluny, non-seulement de prier pour son fils, mais de veiller au maintien de la paix dans son voisinage. Cette princesse, d'ailleurs pieuse, avait besoin de l'Eglise séculière et de l'Eglise régulière que son mari avait dominées. Un pape et un abbé, dans un temps où l'Eglise avait une si grande part de puissance, n'étaient point de trop pour conserver le pouvoir aux mains d'une femme et d'un enfant. Domptée par la puissante main du fier Henri III, l'Eglise ne ferait-elle pas cependant payer cher à ses héritiers la protection qu'elle leur accorderait? Ne chercherait-elle pas à profiter de la faiblesse de l'Empire, tombé aux mains d'un enfant, pour le dominer à son tour? Tel devait être l'intérêt de la régence de l'impératrice veuve, Agnès, et de la minorité du roi Henri IV.

I

La régence de l'impératrice Agnès. — Restauration des duchés en Allemagne. — Revendication de l'indépendance du Saint-Siége : Nicolas II. — Le décret d'élection par les cardinaux. — (1056-1060.)

L'impératrice régente, le pape Victor II et l'archevêque Hanno se trouvèrent réunis à la fin de l'année 1056, dans la métropole de Cologne, en décembre, pour y régler les affaires les plus pressantes de l'Empire. La plus importante

était celle de l'ancien duc de Lorraine, Gottfried le Barbu, mari de Béatrice, marquise de Toscane et comtesse de Canossa. Henri III avait promis, dans ses derniers moments, aux deux époux qu'il avait poursuivis de sa haine, la restitution de leurs biens en Allemagne et en Italie. De la solution de cette difficulté dépendait surtout la situation de l'Italie et peut-être de la papauté dans l'Empire, c'est-à-dire la paix des deux côtés des Alpes entre l'empereur et le pape, l'Allemagne et l'Italie.

Les historiens allemands accusent la régente française, qui était encore jeune, aimable et lettrée, de n'avoir pas été aussi habile que la grecque Théophanie, veuve, plus d'un demi-siècle auparavant, de l'empereur Otton II. Elle eut le mérite de rester fidèle à la mémoire de son mari, quoiqu'un grossier moine de Bamberg la déclare « suspecte comme son sexe, comme sa patrie et comme sa mère, » qu'il accuse d'avoir compté « autant d'amants que d'années. » Agnès était dans une situation bien moins favorable que Théophanie. Il s'opérait déjà dans l'Eglise et dans les pays franco-latins une forte réaction contre le pouvoir impérial, sous l'influence, toujours croissante, de l'ordre tout-puissant de Cluny en France. La conduite du pape Victor II, d'origine allemande, mais déjà devenu romain, et celle de l'archevêque Hanno, créature sans doute, mais aussi confesseur souvent intraitable de Henri III, dans la ville de Cologne, en sont une preuve. Ils donnèrent à l'impératrice-régente le conseil, prudent pour elle et utile pour l'Eglise, de la modération. Elle conféra donc à l'ancien et terrible adversaire de son mari Gottfried (1), *per tot annos Henrici propugnator acerrimus,* l'expectative du Brabant pour

(1) Gregorovius, *l. c.*, IV, 96, fait observer avec raison que Gfrœ-

le consoler de la basse Lorraine, et, en Italie, outre la restitution des biens de sa femme, l'expectative des marches de Spolète et de Camerino après la mort du pape Victor II. Peut-être le pape aurait-il voulu réserver quelques droits au Saint-Siége sur ces marches italiennes que la tradition englobait dans les donations qui auraient été faites au Saint-Siége, et investir en retour Gottfried à Rome du titre de patrice pour s'en faire un protecteur. Mais l'impératrice Agnès, fidèle à la politique impériale de Henri III, ne voulut point faire autant pour le pape et pour le mari de Béatrice, déjà si puissant en Italie; « et Victor II, » dit Lambert d'Hersfeld, « s'en retourna en Italie, ayant médiocrement, comme il avait pu *(mediocriter, prout copia erat)*, mis ordre aux affaires du royaume. »

L'impératrice Agnès n'était aussi que médiocrement satisfaite. Elle croyait avoir trop concédé, et elle s'en vengea. Au delà des Alpes, elle nomma contre Gottfried, comme chancelier d'Italie, un clerc allemand ambitieux et dévoué à l'empire, du nom de Guibert, destiné à toute une vie d'opposition contre Rome, avant d'être anti-pape; et, en Allemagne, elle accorda, aussitôt qu'elle fut loin de Cologne, toute sa confiance et comme la moitié du pouvoir à l'évêque d'Augsbourg, Henri, son chapelain, administrateur de la Souabe, ainsi qu'au célèbre Adalbert, archevêque de Brême. En quelque main qu'il fût, ce gouvernement de femme et d'Eglise ne pouvait guère être favorable à la puissance impériale ni à l'Allemagne.

L'historien Adam de Brême et l'annaliste d'Altaïch s'ac-

rer, dans son *Histoire de Grégoire VII*, fait, sans preuve suffisante à cette époque, attribuer le patriciat de Rome à Gottfried. — Sur Gottfried, Pertz, VIII, 581.

cordent à le dire : « Après la mort de Henri III, pleins de mépris pour une femme et un enfant, les princes, ne voulant plus obéir, retournèrent à l'ancienne liberté, c'est-à-dire à l'usage des armes ; les petits voulaient s'égaler aux grands ; l'ambition, la cupidité, se déchaînèrent ; et le droit n'inspira plus ni respect ni crainte (1). » Depuis que Henri III avait, en effet, supprimé les ducs dans les grandes provinces de l'Allemagne, les comtes, les seigneurs, devenus héréditaires, se conduisaient comme des rois dans leurs comtés ou leurs fiefs ; ils ne se fortifiaient dans leurs châteaux, ils ne tenaient tribunal et n'armaient leurs hommes que pour donner carrière à leurs passions. Fondateurs d'une nouvelle noblesse seigneuriale qui empruntait ses titres, ses noms au château, au manoir paternel, au pied duquel se groupaient, à des degrés divers, les vassaux, les serviteurs, les soldats *(ministeriales)*, les colons ou les serfs, — ils étalaient tous les vices, toutes les violences d'une couche inférieure de la féodalité dans une nation qu'un siècle d'empire n'avait encore ni adoucie ni disciplinée.

On ne le voit que trop dans les chroniques. Le duc de Saxe, Ordulf, successeur de Bernard II, un descendant des Billungen d'Otton le Grand, met à feu et à sang l'évêché de Brême, malgré les excommunications de l'archevêque Adalbert. Les Saxons, en haine des Franconiens, veulent se défaire du jeune roi Henri pour mettre à sa place un aventurier hardi, qui trouve la mort, au lieu de la cou-

(1) Les *Annales* de Lambert d'Hersfeld sont les plus intéressantes à lire sur le règne de Henri IV, pour les informations comme pour le talent de l'exposition ; quoiqu'il soit un adversaire un peu partial de Henri IV, il ne faut pas le tenir, comme le fait l'historien de Henri IV, Floto, en suspicion perpétuelle, [illegible]

ronne, dans un guet-apens dressé au fils de Henri III. L'archevêque de Cologne, Hanno, a affaire à une sorte de fou furieux dans la personne d'un Henri, comte palatin de Lorraine. Véritable type d'un seigneur féodal de ce temps et de ce pays, superstitieux et féroce, cette bête brute, après la prise d'un de ses châteaux par l'archevêque Hanno, laisse là sa femme, tous les siens, pour aller s'ensevelir dans le monastère de Gorze; puis, il s'échappe de cet asile, comme le sanglier de son repaire, pour reprendre ses hostilités, ses ravages; et, un jour qu'il était assis près de sa femme, pris tout à coup d'un accès de rage, il saisit une hache, abat la tête de la malheureuse, et va la montrer en ricanant à ses hommes d'armes qui le lient avec des cordes et l'entraînent au monastère d'Andernach, où il mourut. « Pour décrire un pareil état de choses, » dit Adam de Brême, « il faudrait l'avoir vu (1). »

L'impératrice Agnès se crut obligée de relever les institutions anciennes que son mari avait détruites. Pour désarmer les Saxons qui lui étaient hostiles, elle fit duc de Bavière un parent du Saxon Ordulf, Otton de Nordheim, seigneur westphalien, dont le manoir paternel se trouvait aux environs de la ville actuelle de Gœttingen. L'expectative du duché de Souabe avait été promise par Henri III lui-même, avec le don d'un anneau, au comte Berthold de Zœhringen, originaire du Brisgau. L'impératrice Agnès lui préfère un Rodolph de Rheinfelden, dont le manoir était situé dans le Rhin, entre Bâle et Schaffouse, possesseur de grands fiefs dans le Jura, en Bourgogne, et qui avait enlevé sa fille, encore enfant, pour en faire plus tard sa femme. C'était pour s'attacher ce violent seigneur que l'im-

(1) Pertz, *M. G.*, VII, 348.

pératrice agissait ainsi; et elle donna pour consolation à Berthold de Zœhringen le duché de Carinthie. Peines inutiles! Otton de Nordheim devait, en vrai Saxon, rester l'ennemi juré de la famille franconienne. Berthold de Zœhringen ne fut jamais en Carinthie duc que de nom, grâce à la puissance qu'avaient sur cette frontière les margraves d'Autriche, de Styrie, de Krain, vrais maîtres du pays; et par là il fut peu reconnaissant et peu utile. Quant au nouveau duc de Souabe, Rodolph de Rheinfelden, qui épousa bientôt, après la mort de sa jeune femme, la fille du comte de Turin dans les Alpes, on devait le compter aussi parmi les adversaires les plus redoutables de l'impératrice et de son fils.

De quelle considération, après cela, l'Empire pouvait-il jouir au dehors? Le vieux roi André de Hongrie était bien vu des Allemands, mais haï des Magyars. Ceux-ci voulaient lui donner pour successeur son frère Béla. André cherche à s'assurer l'appui de l'impératrice en pressant le mariage de son fils Salomon avec sa seconde fille Sophie. Béla, marié avec une sœur du roi de Pologne, veut alors, avec l'appui de celui-ci, s'emparer du trône de Hongrie sans attendre la mort d'André. Pour sauver son allié, l'impératrice Agnès envoie (1060) contre Béla l'évêque de Naumbourg et les margraves d'Autriche et de Misnie, Guillaume et Ernest, avec une armée. Mais celle-ci, défaite, ne peut que sauver le jeune Salomon et la fille de l'impératrice. Le vieil André meurt en combattant, les chefs de l'armée allemande sont faits prisonniers, et l'influence allemande détruite en Hongrie à la grande satisfaction des Magyars, qui abritèrent leur fière indépendance sous leur nouveau roi Béla (1), à la faveur de cette minorité malheureuse.

(1) *Ann. d'Altaïch;* et Lambert d'Hersf., ann. 1060, *l. c.*

La chute de l'autorité allemande au-delà des Alpes, en Italie, sous cette minorité, était plus naturelle encore. Ramené par la mort de Henri III et par l'intervention du pape Victor II dans ses Etats italiens, le Lorrain Gottfried le Barbu, mari de Béatrice, voyait sa puissance affermie sur la Toscane, sur les duchés de Spolète et de Camerino et jusque dans les territoires de Mantoue et de Ferrare. C'était, en même temps qu'un prince lorrain, vassal forcé de l'Empire, l'un des plus grands princes de la péninsule; il était le soutien de la liberté germanique et l'espoir de l'indépendance italienne contre les souverains allemands. Les empereurs germaniques s'étaient servis de l'Eglise pour asservir les pays voisins. Ce chef d'un pays moitié allemand moitié français, toujours récalcitrant à la domination allemande ou au moins avide d'indépendance, récemment marié à une Italienne et appartenant à la direction morale et française de Cluny, fut le premier qui conçut le dessein de faire servir la papauté et l'Eglise à l'indépendance commune des contrées menacées par la domination allemande.

A la mort de Victor II, Gottfried emploie, en effet, toute son influence pour faire arriver à la papauté, sans même consulter l'impératrice Agnès, son frère Frédéric, le moine même qui avait relevé sa fortune en le mariant à la marquise de Toscane, maintenant cardinal de Saint-Chrysogone et abbé du Mont-Cassin.

« Depuis de longues années, » dit Lambert d'Hersfeld, « nul ne fut élevé au Saint-Siége avec tant de foi et au milieu de tant d'espérances (1). » Cet Etienne IX, Lorrain

(1) Pertz, V, ann. 1057 : *Nec quisquam sane multis retro annis lætioribus suffragiis majori omnium expectatione ad regnum processerat.*

aussi, et également de l'école de Cluny, donne la plus vive impulsion à la réforme de l'Eglise et à l'indépendance italienne, également défavorables à l'Empire. Les privilèges de l'ordre de Cluny et des couvents dévoués à sa réforme sont augmentés par lui. Tous les hommes dont les dispositions hostiles à l'Empire ne sont pas douteuses, l'entourent et le servent. Il envoie en mission en France Hildebrand, qu'il craignait peut-être. Pierre Damien, l'ermite de Fonte-Avellana, est fait évêque d'Ostie. L'un était l'agent politique et la tête ; l'autre, le prophète et comme le tribun de l'Eglise. Enfin le Bourguignon Humbert, amené par Léon IX en Italie, maintenant le polémiste de l'Eglise, Etienne IX le fait cardinal de Sylva-Candida ; et il donne encore comme abbé au Mont-Cassin le jeune Didier, qui écrira l'histoire des papes réformateurs avant de le devenir lui-même. Voilà toute la puissance monacale, tout le mouvement de l'Eglise régulière sous la main de cet ancien moine lorrain. Rome peut manquer à la papauté ; elle a maintenant le monde pour appui. Déjà Etienne IX, maître du trésor du Mont-Cassin qu'il s'était fait livrer, en relation avec Constantinople où il avait été ambassadeur, rêvait, dit-on, pour son frère Gottfried, la couronne d'empereur (1), et pour l'heureuse Rome, *felix Roma,* comme il aimait à l'appeler, une fortune nouvelle. Mais il meurt tout à coup (29 mars 1058), à Florence. Emportera-t-il avec lui toutes les espérances qu'il avait fait concevoir? On put le croire un instant.

Le pape mourant avait ordonné de ne rien faire sans le retour du moine Hildebrand. Mais quelques capitaines et barons romains, possesseurs ou usurpateurs des biens de l'Eglise romaine, des Tusculans et des Crescentiens, entre

(1) Pertz, VII, 694, Léon d'Ostie.

autres, le fameux Gérard de Galeria, envahissent de nuit la ville éternelle et font consacrer, au lieu d'un de ces étrangers qui venaient, disaient-ils, dévorer leurs gros bénéfices, un des leurs, Jean de Velletri, une créature. Un prêtre d'Ostie le consacre. Il prend le nom de Benoît, qui rappelle les créatures d'Otton ou d'Henri III pour se faire bien venir au-delà des Alpes.

Mais le moine Hildebrand revient en Italie. Les cardinaux de la réforme, Damien d'Ostie et les autres, courent au-devant de lui à Florence. Cet homme sauve la situation. Il envoie une ambassade de Romains dévoués au vieux parti grégorien en Allemagne, selon Lambert d'Hersfeld, pour blâmer ce qui s'était passé (1) et procéder d'un commun accord au choix d'un pape, selon les promesses faites à Henri III ; et il propose un Bourguignon de naissance, né sur terre d'Empire, mais élevé dans la direction religieuse dominante. C'était Gérard, évêque de Florence, par conséquent en bons rapports avec le marquis Gottfried. Le candidat réunissait toutes les conditions. Une assemblée de cardinaux l'élit, en effet, à Sienne. Guibert, chancelier du royaume d'Italie et, depuis la mort de Victor II, vicaire impérial, convoque à Sutri, déjà témoin de pareilles scènes, un concile d'évêques : l'intrus Benoît est déclaré illégitime; et le marquis toscan, à la tête de cinq cents hommes et avec l'approbation impériale, marche sur Rome et, moitié par force, moitié par argent, expulse Benoît et fait introniser à Latran, comme pape légitime (2) de la réforme

(1) Pertz, V : *Satisfactionem ad regem mittunt... se fidem quam patri dixissent quoad possent servaturos.* — (2) Ibid. : *Rex Gerardum pontificem designat, Romamque per Gotefridum marchionem transmittit.*

et d'Hildebrand, Nicolas II. A la place aussi du crescentien Pierre, un Jean, que ses ennemis appelaient Jean le Ladre (1), nommé préfet de la ville, est chargé de tenir tête à la faction ennemie.

Le nom de Nicolas rappelait le puissant pape qui, du temps des fils de Charlemagne, avait le premier relevé le Saint-Siége en face de l'Empire affaibli. Le nouveau Nicolas II, comme le premier, se laissa, pendant la cérémonie de l'exaltation, mettre une couronne sur la tête. « Vous êtes le Siége apostolique, » lui écrivait Pierre Damien, « vous êtes l'Eglise romaine : Rome n'est qu'un monceau de pierres ; en vous, réside la sainteté de l'Eglise. » — La réforme allait-elle saluer avec lui son avénement? Amis et ennemis le croyaient ; car, plus tard, les ennemis d'Hildebrand ne manquèrent pas de dire que celui-ci avait élevé en lui dans Rome une nouvelle idole vaine et mensongère *(novum idolum vanum atque frivolum)*. Le pontificat du Bourguignon Nicolas II, créature du Lorrain Gottfried et de sa femme l'Italienne Béatrice, est, en effet, comme la préface du pontificat de Grégoire VII et de la lutte du sacerdoce et de l'Empire.

Si l'on veut voir le manifeste du parti grégorien, on n'a qu'à lire le traité du cardinal-évêque de Sylva-Candida, le Lorrain Humbert, *contra simoniacos*. Toutes les conséquences de la simonie, il les dénonce pour l'Italie surtout, et il en propose hardiment le remède. L'Eglise italienne appauvrie et corrompue, ses biens tombant entre les mains des étrangers, des Allemands, l'asservissement du clergé et même du peuple entier sous une domination barbare : tels sont pour lui les résultats de ces élections, con-

(1) Ranke : *Jahrbücher des deutschen Reiches*, II, 6, p. 226.

traires au droit canonique, qui ont fait passer l'épiscopat de la puissance du pape ou des métropolitains sous celle de l'empereur, et mis même l'investiture par la crosse en des mains laïques (1). Les auteurs du mal, il les dénonce; ce sont les Ottons et Henri II le Saint! Sous prétexte de protéger l'Eglise, ils l'ont asservie. Que l'Eglise soit donc soustraite à la dépendance de l'Etat, et il n'y aura plus de simonie; que la puissance ecclésiastique soit séparée de la puissance séculière, et l'Eglise sera libre. L'Eglise, ajoute-t-il, est l'âme de la société; la royauté n'est que le corps qui en dépend. Chaque chose à sa place! Les princes de l'Eglise eux-mêmes, méconnaissant leur mission, voudraient-ils encore par leur connivence favoriser cette usurpation impériale? Le cardinal Humbert ne craint pas d'exhorter les princes temporels et les laïques fidèles à commencer le combat pour la liberté et pour l'honneur de l'Eglise, leur mère (2).

On comprend quelle émotion devaient exciter de semblables paroles, par exemple dans cette Lombardie où le clergé, riche et puissant, était nombreux comme le sable de la mer, *sicut arena maris*, et où l'on ne trouvait pas, disait-on, cinq prêtres qui ne fussent mariés ou simoniaques. N'était-ce point assez? Trois moines, un Anselme da Baggio, un Ariald et un Landolph, Italiens, disciples de l'école française de Cluny, et le premier, de Lanfranc, devenu en France abbé du Bec, les commentaient d'une façon plus véhémente encore sur les places des villes ou dans les campagnes, au milieu des ca-

(1) Bonizo, dans Œfele. II. 805; et Gfrœrer, *Hist. de l'Eglise*, IV, 155. — (2) Voir Humbert, *Contra simoniacos*, l. II, c. XXXVI; l. III, c. VII, X, XX, XXI.

pitaines ou des chevaliers qui tenaient des fiefs ou qui avaient épousé les filles de ces riches prêtres. A leur suite les écoliers et le populaire, tous ceux qu'on traita bientôt de *patarini* ou déguenillés, *pannosi*, et qui se glorifiaient de ce nom, commençaient à traiter les prêtres mariés « d'esclaves des femmes, » leurs femmes « d'amorces de Satan, de poison des âmes, de glaives des cœurs, de huppes, de chouettes, de louves, de sangsues insatiables ; » les sacrements de ces concubinaires n'étaient que de la fiente de chien, et leurs églises des écuries. La lutte éclatait déjà.

Un jour, en 1057, l'archevêque de Milan, Guido de Velate, nommé par l'empereur Henri III et dévoué à l'Allemagne, était injurié, honni avec ses chanoines par le peuple. Tous quittaient la cathédrale; leurs maisons étaient pillées et leurs femmes honteusement chassées. Mais l'archevêque, s'appuyant sur une permission de mariage accordée à son diocèse par saint Ambroise, faisait condamner par un concile d'évêques lombards les chefs du peuple, Ariald et Landolph, et appelait ses capitaines et vassaux pour lui prêter main forte (1). De Milan, le conflit gagnait les villes de Parme, Plaisance, Pavie. Pierre Damien, entouré un jour à Lodi, comme il disait, « des bœufs gras de l'Eglise qui grinçaient des dents pour lui cracher au visage, » leur tenait tête avec le peuple. Dans ces émeutes contre les prêtres simoniaques et mariés, la plupart allemands, on sentait la haine encore bien plus prononcée de l'étranger qui favorisait ces scandales pour se maintenir dans le Nord de l'Italie.

(1) Pertz, VIII, 20, 80; *Vita Arialdi*, cap. II; *Acta SS.* Bolland., 27 juin; Landolph, III, c. v, XIII.

C'est au milieu de cette effervescence que Nicolas II avait été élu. Il était lui-même à peine à Rome; l'intrus Benoît, recueilli dans le château du baron Gérard de Galeria, cherchait les moyens de rentrer au Vatican où il conservait encore des partisans. Nicolas II eut du moins l'honneur de mettre entre les mains de la papauté les armes spirituelles et temporelles qui lui étaient nécessaires pour combattre à chances égales.

Il convoqua d'abord un grand concile (avril 1059) à Rome, pour donner une règle désormais fixe et hors de discussion à l'élection pontificale, seule condition vraie d'indépendance pour le Saint-Siége. L'archevêque de Milan et les évêques lombards, ses suffragants, faisaient d'abord quelque difficulté de s'y rendre. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, humilier saint Ambroise devant saint Pierre; mais ils tenaient surtout pour la domination impériale et allemande. Le pape envoya Hildebrand à Guibert, le chancelier de l'Empire, pour jeter avec lui les bases d'un accord; et il lui adjoignit le tribun de la réforme, Pierre Damien, et Anselme da Baggio, l'agitateur lombard, devenu évêque de Lucques, afin d'entraîner le peuple. La diplomatie, l'émeute, tout était bon pour la cause. Quand Pierre Damien prit la présidence à Milan dans le chapitre, Ariald à sa droite et l'archevêque Guido de Velate à sa gauche, les évêques lombards murmurèrent d'abord contre l'usurpation de l'envoyé de saint Pierre. Le peuple ameuté au dehors ne savait que penser encore, et criait. Damien sortit, parla de l'unité, de la pureté de l'Eglise; et, bientôt, acclamé par tous, il entraîna à Rome, au concile, bon gré mal gré, l'archevêque Guido de Velate suivi de ses suffragants lombards, « ces taureaux revêches, *cervicosos tauros longobardos,* » en signe de soumis-

sion (1). L'arrivée des Lombards avec les autres évêques italiens, bourguignons et français porta le nombre des prélats présents à cent treize. Pas un seul évêque de Germanie ne parut cependant. L'Allemagne tenait en suspicion ce mouvement d'indépendance tout ecclésiastique, monacal et latin, qui, sorti de la Lorraine et de la Bourgogne par Cluny, se tournait déjà, visiblement, contre la prépondérance politique de l'Empire en Europe.

Jusqu'alors, l'élection pontificale, non réglée en droit, avait appartenu, selon les temps, tantôt au clergé et au peuple romain, tantôt aux empereurs allemands et surtout aux factions des barons romains. De là le fréquent scandale des élections doubles ou des schismes, comme cela avait eu lieu tout récemment. Par le nouveau décret de Nicolas, délibéré en concile : « Désormais, après la mort « du pape, les cardinaux (évêques, prêtres et diacres) se « réuniraient avant *tous autres* pour procéder à l'élection, « sauf l'hommage et le respect dus au présent roi Henri, « futur empereur, avec l'aide de Dieu, et à ses successeurs, s'ils obtenaient personnellement du Saint-Siége le « même droit. Les *autres* (c'est-à-dire le clergé et le « peuple) n'auraient part à l'élection qu'après les premiers. « Le pape devait être choisi dans le clergé romain, et, au « cas où il ne se trouverait pas dans son sein un clerc digne de cet honneur, dans les autres églises. Si les menées « des gens mal intentionnés rendaient impossible à Rome « une élection pure de toute corruption, les cardinaux, en « quelque petit nombre qu'ils fussent, auraient le droit de « se réunir en un autre lieu, en s'entendant avec ledit roi ;

(1) Une lettre de Damien dans Mansi, XIX, 887; Arnulph, *Hist. Mediol.*, etc., etc.; Bonizo, Œfele, II, 886.

« et, le choix fait, le nouvel élu, pour jouir de la toute-« puissance, n'aurait pas besoin d'être intronisé à Rome (1). » On avait cherché à ménager la prérogative de l'Empire en lui laissant une sorte de contrôle, et la susceptibilité nationale de Rome en lui garantissant des droits de préférence; mais, en somme, on assurait l'indépendance du Saint-Siége contre la tyrannie d'en haut et contre celle d'en bas, contre les abus de l'Empire et les factions romaines ; et la constitution de ce Sénat électif de Rome et de l'Eglise, de ce corps aristocratique nommé par le Saint-Père lui-même, pour soutenir et pour perpétuer son autorité monarchique dans l'Eglise, était toute une révolution, pour Rome, pour l'Italie et pour la chrétienté. Quatre-vingt-treize évêques l'approuvèrent de leur signature après les cardinaux; Hildebrand eut l'honneur d'ouvrir de son nom la liste; un seul évêque d'Empire, celui de Besançon, un Bourguignon (!), signa avec les Italiens et les Français.

Les autres canons du concile garantissaient dans la même mesure l'indépendance et l'intégrité de l'Eglise tout entière, conséquence naturelle de l'indépendance du Saint-Siége. La défense aux laïques d'entendre la messe des prêtres mariés ou concubinaires et à ces prêtres de toucher aucun des revenus des églises, l'excommunication des laïques inféodateurs d'églises et détenteurs des biens ecclésiastiques, ou des clercs qui portaient les armes, et des moines qui n'entraient au couvent que pour y devenir abbés,

(1) Nous avons donné, d'après Pertz, le texte qui a été souvent falsifié, *Leg.*, II, 1. Voici le passage principal pour les débats ultérieurs : *Salvo debito honore et reverentia dilecti filii nostri Henrici quo in præsentiarum rex habetur et futurus imp. Deo concedente speretur et successoribus illius qui ab Ap. Sede personaliter hoc jus impetraverint.*

dégageaient l'Eglise de la société laïque et des passions mondaines pour la réformer. L'obligation imposée, sous peine d'apostasie, aux chanoines et aux prêtres d'une même église, de vivre, de manger, de dormir en commun, sans rien posséder en propre, et l'interdiction aux moines et aux religieuses, en dépit des tolérances d'un synode de Louis le Débonnaire, de revenir sur le sacrifice de leur personne ou l'abandon de leurs biens, fermaient toute porte ouverte à l'Eglise sur le monde. Enfin la condamnation de la doctrine d'un Français, Bérenger, qui avait voulu expliquer, dans un temps de foi muette, le mystère de l'Eucharistie et l'affirmation nette et claire que, dans la Communion, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ étaient touchés et distribués par les mains du prêtre et broyés par les dents des fidèles, non seulement en sacrement, mais en substance et en réalité, faisaient déjà du prêtre, investi du pouvoir d'opérer chaque jour ce miracle en faveur des croyants, une sorte de médiateur entre la terre et le ciel, entre l'homme et son Sauveur, au moment où la condamnation de la simonie et du mariage le dégageait des liens charnels de la société politique et civile. La mysticité de l'Eglise s'élevait sur les ailes de son indépendance (1).

Le synode tenu quelques mois après par le pape, à Melfi, la capitale des Normands, en Apulie, eut pour but de donner des défenseurs, des soldats, à la papauté soustraite à la prédominance de la cour allemande. Sa tâche avait été préparée de longue main. Depuis le commencement de la réforme, grâce même à la captivité du pape Léon IX et à l'élévation d'Etienne IX, le monastère du Mont-Cassin était devenu, par sa richesse et son influence,

(1) Mansi, XIX, 897, 899, 907, 905.

une puissance politique en même temps que religieuse. Sous son nouvel abbé, Didier, une véritable forteresse abritait une bibliothèque, des appartements splendides pour l'abbé, de vastes dortoirs pour les moines, une grande salle du chapitre, pavée de marbre, éclairée de fenêtres à vitraux. Ce fut ce Didier qui réussit à réconcilier et à unir, à son propre avantage aussi, le Saint-Siége avec les princes normands et avec tous ces petits dynastes du Midi qui craignaient, comme les villes du Nord, la domination allemande.

Normands et autres, ces princes avaient besoin d'une consécration morale pour leurs conquêtes contestées; et un appui matériel était nécessaire au pouvoir religieux du Saint-Siége, en ce temps de désordre et d'oppression. L'adresse monacale de l'abbé Didier et la finesse normande établirent cet accord utile à l'ambition du Saint-Siége et à la cupidité des nouveaux conquérants du Midi de l'Italie. Les deux plus puissants des princes normands étaient alors Robert Guiscard, le dernier, mais le plus hardi et le plus heureux des fils de Tancrède de Hauteville, et Richard de Capoue son parent. Robert le premier, à Melfi, prêta entre les mains du pape un double serment de vassalité et d'alliance qui rappelait celui prêté par ses compatriotes à Léon IX. En retour de l'investiture du duché d'Apulie, de Calabre et de tous les pays qu'il pourrait conquérir en Sicile, donnée par le Saint-Père, il s'engagea à acquitter un tribut de douze deniers par têtes de bœufs, comme un vassal à son suzerain, et à aider le pape et ses successeurs, élus canoniquement, à garder avec sécurité et avec honneur le Saint-Siége romain, la terre de saint Pierre et le patriciat contre toute attaque extérieure. Richard de Capoue et Landolph de Bénévent prêtèrent le même ser-

ment (1). Le négociateur, Didier, obtint de chacun des princes, en récompense de son zèle, de bonnes terres pour son abbaye. Trois cents Normands, pour première preuve d'obéissance, vinrent, à l'appel du pape, ravager les terres des comtes de Tusculum, de Préneste et de la Sabine et forcer le comte de Galeria, Gérard, à livrer le pape intrus Benoît X. Ainsi la papauté indépendante, appuyée déjà sur Gottfried de Toscane, se rattachait les princes du Midi, comme elle s'était soumis les évêques du Nord! Ne tenait-elle pas déjà presque entre ses mains, dans Rome, toutes les forces vives de la péninsule? Quelle puissance morale peut faire acte d'autorité, si elle ne s'appuie aussi sur quelque force matérielle?

Comment néanmoins le gouvernement, même faible, de l'impératrice Agnès, n'aurait-il pas vu avec défiance ces progrès de l'indépendance pontificale? Dès l'année 1059, l'impératrice voulait faire examiner par un synode la validité du fameux décret d'élection qui était l'acte capital de Nicolas II. Elle refusait de voir le cardinal Etienne, envoyé de Rome pour donner des explications. L'année suivante, le chef même de l'Eglise allemande, l'archevêque de Cologne, Hanno, adressait à Nicolas II, avec quelques évêques allemands, les récriminations du gouvernement impérial mis en défiance (2). On pouvait craindre déjà de voir éclater le conflit; mais la mort de Nicolas II, le 27 juillet 1061, fournit une occasion plus sûre de juger à l'épreuve ce fameux décret et la puissance véritable dont pouvaient disposer l'Empire et la papauté, l'Allemagne et l'Eglise.

(1) Baronius, anno 1059. — (2) Damien, *Disceptatio synodalis.* — Benzo, *Panégyrique*, VII, 2. Pertz, XI.

II

La régence des archevêques de Cologne et de Brême. — Le schisme de Cadalous et d'Alexandre II. — (1061-1068.)

Rarement le choix d'un pape excita des passions aussi vives qu'après la mort de Nicolas II. L'autorité du Saint-Siége dans Rome et dans le patrimoine de saint Pierre, son indépendance dans l'Empire, la réforme de l'Eglise, étaient en jeu. Le baron romain, Gérard de Galeria, les comtes de Tusculum, d'autres nobles des environs, terrifiés par les Normands alliés des réformistes, quelques princes romains même et un cardinal, Hugues le Blanc, se hâtèrent d'envoyer une ambassade à l'impératrice Agnès et au jeune Henri IV. Elle devait offrir à ce dernier les insignes du patriciat qui avait appartenu à son père et s'entendre cette fois directement aussi avec la cour pour l'élection, en haine des nouveautés introduites par Nicolas II. Pour sa part, en Lombardie, le chancelier Guibert, vicaire impérial, réunit les évêques lombards, « ces taureaux récalcitrants, » afin d'adjoindre leurs représentants à l'ambassade romaine et d'appuyer ses propositions. Aucune de ces deux ambassades ne représentait réellement alors ni les tendances récentes, ni les forces vives de l'Eglise. Le chef de la réforme, Hildebrand, dépêcha-t-il en même temps un ambassadeur en Allemagne? ou bien s'en dispensa-t-il en vertu d'un décret que Nicolas

aurait postérieurement rendu (1), contre la réserve contenue dans le premier? On ne sait. Toujours est-il que l'impératrice se montra de suite défavorable à toute l'innovation introduite précédemment. Elle convoqua, en effet, pour la fin d'octobre, un concile d'évêques allemands et italiens, à Bâle, afin d'aviser elle-même à la nomination du Saint-Père. C'était revendiquer sur la papauté et sur l'Eglise tous les droits impériaux.

Si l'on voulait sauver la réforme et empêcher l'Eglise et l'Italie de retomber sous le joug, il fallait se hâter. Ce fut le premier acte de vigueur que fit ostensiblement le moine Hildebrand, nommé archidiacre sous le pontificat précédent. Tout l'enhardissait. S'il avait contre lui, en Italie, les nobles romains et les évêques lombards, simoniaques ou mariés, pour lui étaient le peuple de Rome, les moines réformateurs, une partie du peuple italien et les lances des Normands. Si l'Empire, au-delà des Alpes, le menaçait, il pouvait trouver un appui dans l'ordre de Cluny, chez les Bourguignons et parmi les adversaires, très-populaires partout, de la simonie, du mariage des prêtres, et les ennemis de l'Empire d'Allemagne.

Le 1er octobre, après trois mois d'attente, Hildebrand rassembla donc le collége des cardinaux, selon le décret de Nicolas II, et lui fit nommer Anselme da Baggio, l'instigateur des *patarins* en Lombardie, l'ami et le protégé du duc de

(1) Ce point est fort difficile à établir, parce qu'on ne trouve de renseignements, et très-vagues, que dans des écrits polémiques, comme ceux de Benzo et de Pierre Damien. Gfrœrer, qui croit à ce dernier décret et à une ambassade du cardinal Etienne, qu'il place à cette époque, tombe dans une contradiction manifeste.

Toscane, comme son évêque à Florence, et de l'agitateur lombard Ariald. On ne pouvait se méprendre sur ce choix : si Anselme était en bonne relation avec la cour allemande, ses principes étaient sûrs. Il prit le nom belliqueux d'Alexandre II ; et le Normand Richard de Capoue, dont l'abbé du Mont Cassin avait ménagé l'arrivée, se trouva là, à point, pour introniser, avec quelques nobles comme Pierre-Leoni et Cencio Frangipani, et malgré une courte résistance des impérialistes, le nouvel élu (1).

La réponse au défi ne se fit pas attendre. Les évêques lombards avaient juré qu'ils auraient pour évêque un homme pris dans leur pays, dans « le paradis de l'Italie, » où florissaient la simonie et le mariage ecclésiastique ; et les barons romains adhéraient. Quand le concile convoqué par l'impératrice Agnès fut réuni à Bâle, et bien qu'il ne fût pas nombreux, les Lombards et les Romains opposants présentèrent au jeune prince les insignes du patriciat qui flattaient l'orgueil d'Agnès et des prélats allemands. Un certain Cadalous, natif de Vérone, évêque de Parme, investi des fonctions de comte dans cette ville, et vrai évêque lombard, comme récalcitrant, ami du chancelier allemand d'Italie, Guibert, « aussi riche d'écus que pauvre en vertus (2), » répandit l'argent parmi les familiers de l'impératrice et les évêques réunis. Le synode persuadé cassa le décret de Nicolas II, l'élection récente faite à Rome, et élut pape, nonobstant les répugnances d'un certain nombre d'archevêques et d'évêques *(non consentientibus)*, le ri-

(1) Mansi, XIX, 117. — Bernold de Constance, Pertz, V, 428. — *Chronic. Casins.*, Pertz, VII, 711. — (2) Bonizo, dans Œfele, II, 807, 6. — Pertz, III, 123, 127 ; V, 271. — *Chronique d'Altaïch*, Giesebrecht, 96.

che évêque de Parme, qui prit le nom de Honorius II (1). C'était un schisme.

On pouvait opposer quelques objections aux deux élections. A Rome, avait-on tenu compte des réserves faites en faveur des droits impériaux? A Bâle, le synode était-il assez nombreux? Y assistait-il même un cardinal? En tous cas, la personne d'Alexandre II l'emportait de beaucoup, en considération, sur celle de Cadalous; le premier enfin avait été intronisé. On se divisa cependant. Avec le premier était Hildebrand l'archidiacre, les ermites italiens, Pierre Damien et les moines de Cluny, tout le parti de la réforme, le duc Gottfried en Toscane, le peuple même de Rome et de Lombardie et les Normands du Midi, tous ennemis de l'Allemagne; — avec le second, les barons romains, les évêques lombards, les simoniaques, les prêtres mariés et les nobles leurs amis, leurs parents, leurs alliés en Lombardie, enfin la cour allemande. La force devait décider.

L'impératrice Agnès, pieuse et timide, retenue par son sexe, surtout dans ces sortes d'affaires, se contenta d'abord d'envoyer aux Romains, qui ne savaient plus auquel entendre, l'évêque d'Alba en Piémont, Benzo, d'origine allemande, caractère passionné, résolu, esprit original, plus tard connu par ses écrits sur la querelle. Celui-ci parla plus qu'il n'agit. Il rassemble, en effet, le peuple romain au grand cirque, le harangue comme il savait le faire, prodiguant à Hildebrand *(Prandellus)* et à Alexandre *(Asinander)* les injures et les quolibets; il l'ameute contre les enfroqués, calebassiers, lépreux, porte-besace (2)

(1) Voir les *Annales d'Altaïch*, publiées par Giesebrecht. — (2) Benzo, *Ad Henr. imper.*, liber VI. — Pertz, XIII. Il dit des moines : *Barbata genitalia nesciebant sarabara.*

et sans-culotte; mais il n'obtient rien de plus que des cris de ce Protée à qui il promettait cependant des monts d'or.

L'année suivante seulement, plus de six mois après son élection, Cadalous passa les Alpes au printemps; et, avec une armée lombarde, soldée, — étrange mélange de soldats, d'évêques et de prêtres, — il arriva à Sutri. Pierre Damien, pour l'arrêter, lui prédit, s'il continuait, qu'il mourrait dans l'année. Cadalous passa, et, dans le champ de Néron, rallia le soutien de tous les intrus, Gérard de Galeria, et quelques barons romains. Mais l'archidiacre Hildebrand, toujours partout présent, intervient; aidé de Pierre-Leoni, un fils de juif, et de quelques autres, il se met à la tête des moines qui portaient devant eux les images et sonnaient la charge *(tubis perstrepunt taratantara);* il entraîne le peuple hors de la ville pour livrer bataille (1). Voilà les évêques simoniaques lombards et les moines ascètes aux prises avec leurs partisans et avec leurs soudoyers! Des soldats comme il en fallait dans cette guerre plus ecclésiastique encore que politique! Là où Marius et Sylla sous la république, Constantin et Maxence sous l'Empire, Totila et Bélisaire au temps des invasions, avaient combattu pour de bien autres causes, le moine Hildebrand et l'évêque Cadalous, dans ce siècle de sacerdoce féodal, vident leur querelle les armes à la main. Les porte-besace et les calebassiers de l'archidiacre Hildebrand furent vaincus. Cent restèrent sur la place, beaucoup d'autres furent précipités dans le Tibre. Cadalous, avec les siens, pénétra dans la cité Léonine et s'empara des abords de Saint-Pierre. Mais, lorsqu'il voulut s'y faire consacrer, l'indomptable Hildebrand, qui n'épargnait ni l'argent ni

(1) Pertz, XII, 4.

sa peine, revint en force et chassa de nouveau l'intrus et les siens dans la campagne. « Un pape du Nord et un pape du Midi aux prises dans Rome, des prêtres séculiers et des moines réguliers aux prises, » s'écrie le malheureux Pierre Damien, « c'est le triomphe des impies, la ruine de l'Eglise et la fin du monde (1) ! » Qui pouvait terminer un pareil scandale?

Le marquis de Toscane, époux de Béatrice, mère de la célèbre Mathilde, le plus puissant des princes italiens, était embarrassé. Ses intérêts, en deçà des Alpes, l'attachaient au parti italien et réformiste; mais ils lui conseillaient, au delà, de ménager aussi l'Empire. Il fit un voyage en Allemagne et s'aboucha, au pays de ses ancêtres, la vieille Lorraine, avec l'archevêque de Cologne, Hanno, et le vieil archevêque de Trèves, Eberhard, à Andernach. Ils se convainquirent qu'un semblable état de choses ne pouvait durer; et, de cette entrevue, sortirent en Italie et en Allemagne deux événements importants pour l'un et l'autre pays et pour la chrétienté tout entière.

De retour en Italie, au printemps de 1062, Gottfried se dirigea sur Rome avec une armée féodale, sérieuse; et il fit déposer les armes à ces singuliers belligérants, mais sans juger entre eux. Il leur imposa seulement, à Cadalous de s'en retourner à Parme, à Alexandre II de se retirer à Lucques. L'un et l'autre devaient attendre dans leur évêché la décision que dicterait l'intérêt de l'Allemagne et de l'Italie, de l'Empire et de la papauté, entre lesquels il hésitait encore. Et la question, qui intéressait la chrétienté, fut, en effet, tranchée encore à la cour impériale allemande.

(1) Floto, I, 286. — Giesebrecht, *Ann. d'Altaïch*, p. 217. — Jaffé, p. 390, nº 3373, 3374.

Là, en effet, au mois d'avril de l'année 1062, l'impératrice et son fils, âgé de douze ans, revenant d'Utrecht, peu accompagnés, étaient en séjour dans l'île de Saint-Swibert que le Rhin, changeant de lit, a laissé se joindre à la rive droite sous le nom de *Kaiserswerth*, non loin de Dusseldorf, quand l'archevêque de Cologne, Hanno, Otton de Nordheim, duc de Bavière, et Eckbert de Brunswick, parent du roi, les y vinrent visiter. Ils persuadent au jeune Henri de faire avec eux une promenade sur le large fleuve, dans une merveilleuse nef qu'ils avaient amenée exprès. Ils l'embarquent et font force de rames. L'enfant s'effraie et se précipite à l'eau pour aller rejoindre sa mère; mais Eckbert de Brunswick se jette à la nage après lui, l'arrache peut-être à la mort et le rapporte, pleurant et furieux, à bord de la nef qui le ramène à Cologne, métropole de l'archevêque Hanno (1). On s'émeut de ce coup d'Etat, qui avait été sans doute préparé dans l'entrevue que Gottfried avait eue récemment avec ces personnages. Des prélats considérables, Sigefried, archevêque de Mayence, et surtout Adalbert de Brême qui avait voulu jouer au patriarche du Nord, sous Henri III, et qui était jaloux de l'archevêque de Cologne, demandent des comptes à l'audacieux Hanno. Celui-ci leur prodigue les faveurs du gouvernement, désarme par ses prières le jeune roi, par ses excuses sa mère; dans une réunion des princes laïques et ecclésiastiques, à Cologne, il fait décider que la régence et la tutelle appartiendraient en commun aux évêques, mais que le prélat, dans le diocèse duquel résiderait le roi, aurait l'autorité princi-

(1) Benzo, *Paneg.*, II, 15. — Le moine Jocondus, Pertz, XII, 113. — Lambert d'Hersfeld, V, 170 *et seqq.* : *Educatio regis atque ordinatio omnium rerum publicarum, penes episcopos*.........

pale; et, provisoirement, il garde le jeune Henri avec lui ou l'accompagne toujours, mais il s'efforce en tous cas de faire part au moins des avantages du pouvoir aux plus puissants prélats.

La fin du schisme fut le premier acte considérable de ce gouvernement d'évêques. Un synode de prélats allemands et italiens, préparé par Hanno et par Gottfried, s'ouvrit à Augsbourg (octobre 1062). Peut-être n'avait-il point qualité pour agir, à cause du petit nombre de prélats présents. Pierre Damien, qui y assistait, nous donne, dans un dialogue entre l'avocat de l'Empire et celui de l'Eglise, les raisons que purent faire valoir alors les partisans de Cadalous et ceux d'Alexandre II, c'est-à-dire de l'élection impériale et de l'élection romaine. Les arguments les plus singuliers n'y manquent point. C'est parce que l'empereur est le chef du peuple et le représente, que son avocat réclame pour lui le droit à l'élection; l'Eglise, au reproche qu'on lui fait de ne plus vouloir maintenant ce qu'elle avait autrefois accepté, répond que Dieu aussi varie et change ses décrets; et elle se défend d'avoir voulu attenter à l'honneur du roi Henri, en invoquant son titre de mère qui lui permettait d'agir comme elle l'avait fait avec un enfant mineur. Les décisions du concile ne nous sont pas parvenues. Mais le décret de Nicolas, qui mettait l'élection entre les mains des cardinaux, paraît, en fait, avoir été reconnu par les évêques avec les réserves faites en faveur du jeune roi. L'archevêque Hanno, véritable homme d'Eglise par la rigidité de son caractère, partisan des réformes, envoya son neveu, l'évêque d'Halberstadt, Burkhard, s'enquérir à

Episcopus quilibet in cujus diœcesi rex moraretur potissimum provideret, etc., etc.

Rome, d'après ces principes, de la régularité de l'élection d'Alexandre II et, la chose faite, il ramena celui-ci à Rome, en janvier 1063, avec le duc de Toscane Gottfried et des Normands, pour qu'il y fît acte de souverain pontife jusqu'à la réunion d'un prochain concile général qui terminerait tout (1). L'Eglise allemande, par l'un de ses plus considérables prélats, semblait ainsi approuver la réforme romaine.

Ce gouvernement anonyme, indécis, de grands personnages ecclésiastiques, cette république épiscopale était-elle faite néanmoins pour supporter le double fardeau de l'Eglise et de l'Etat? De tous ces prélats, les deux plus intelligents et les plus puissants étaient l'archevêque Hanno de Cologne et l'archevêque Adalbert de Brême. Mais le contraste même de leur caractère, de leurs qualités et de leurs défauts, ajoutait encore à la rivalité que leur inspirait l'ambition du pouvoir maintenant entre leurs mains. Ces deux puissants prélats, vrais évêques du moyen âge, étaient également pieux, tempérants dans l'abondance, ambitieux pour l'Eglise et pour leur siége. « Leurs bouches, » dit Adam de Brême, « parlaient toujours de paix, mais leurs cœurs combattaient l'un contre l'autre d'une haine mortelle. »

Le premier, de basse naissance, devant tout à lui-même, maître de lui et dur pour sa personne, circonspect dans sa conduite, simple dans ses habitudes, fier avec les grands, affable avec les petits, Hanno, était résolu et entier dans son vouloir; il croyait toujours parler au nom du droit et de la justice, quoiqu'il fût souvent plus préoccupé de ses intérêts, *interdum proprii plus arbitratus,* mais

(1) Voir Mansi, XIX, 1001.

toujours sensé et pratique dans l'accomplissement de ses desseins. De haute naissance, favori d'Henri III, l'égal des rois du Nord, dans son évêché de Brême, splendide dans les cérémonies religieuses, hautain avec ses égaux, dur pour ses inférieurs, pour ses clercs, qu'il battait de ses propres poings, pour ses serfs dont il poursuivait encore les coutumes païennes et les débauches, Adalbert était plus entreprenant qu'habile; il visait toujours au grand et au chimérique plus qu'à l'utile (1). Tous deux également dévoués à leur église, ils auraient voulu faire de Cologne ou de Brême une nouvelle Rome. Hanno continuait avec persévérance les édifices religieux commencés avant lui sur les bords du Rhin; Adalbert détruisait les murailles de sa ville et tout un cloître pour fournir des pierres à son église cathédrale de l'Elbe, et il termina, sur le modèle d'une église de Bénévent, ce qui avait été commencé d'après une église de Cologne. Avides en même temps de pouvoir, de richesses, de fiefs, Hanno les prodiguait à ses frères, à ses parents, à ses amis, à ses monastères; Adalbert, au contraire, les distribuait fastueusement, comme un roi à ses courtisans, à ses flatteurs. Politiquement, Adalbert avait conservé de son ancienne liaison avec l'empereur Henri III, son ami, un dévouement sans bornes, une sorte de culte pour l'Empire auquel il aimait à se soumettre et à voir les autres soumis. L'omnipotence de l'Empire plaisait moins à l'esprit indépendant de l'archevêque de Cologne qui eût plutôt accepté encore le despotisme de la papauté.

Ces prélats, « les maîtres, les patrons, les *consuls* » de l'Allemagne, comme on s'exprimait, s'entendirent pour se faire prodiguer par le jeune roi, à eux d'abord et aux

(1) Adam de Brême, III, 33. — Lambert d'Hersfeld, ann. 1075.

grands ecclésiastiques et laïques qu'ils voulaient ménager, les honneurs, les dignités, les fiefs. En un jour, Adalbert de Brême fut investi de l'autorité de comte dans l'Emsgau, l'Ingrie, la Westphalie et le territoire de Stade; l'archevêque de Cologne se fit donner à lui et à ses successeurs la neuvi ème partie des revenus du trésor royal, sans compter les monastères, les abbayes qu'ils savaient s'adjuger en maîtres. Il semblait que l'Empire, en minorité, fût au pillage. Mais sous cet accord, qui n'était que celui de leur avidité, la lutte était âpre, incessante entre les deux prélats.

En Allemagne, dans la ville de Goslar, en 1063, l'abbé de Fulde Widerad et l'évêque d'Hildesheim, Hézelo, favorisés chacun par un des puissants archevêques, en viennent par deux fois aux mains avec leur suite, dans l'église même, pour un droit de préséance. Le sang coule : après le jeu des poings, celui des épées; après les clercs, les hommes d'armes sont aux prises. L'évêque d'Hildesheim, de sa chaire, excite les combattants; le jeune roi présent essaie vainement d'apaiser le tumulte, de conjurer le sacrilége. Les partisans de l'abbé sont chassés, excommuniés; le lendemain, ils reviennent en force assiéger l'église. Il fallut une bataille pour la délivrer. L'abbé de Fulde dut racheter avec beaucoup d'argent la punition que le roi, conseillé par Adalbert, voulait lui infliger, quoiqu'il fût soutenu par Hanno de Cologne. Le malheureux abbé en appauvrit si fort son couvent, que les moines le chassèrent et s'attirèrent à leur tour un châtiment du roi qui en emprisonna ou dispersa plusieurs : le tout au dommage et à la honte du vieux couvent de Fulde, une fondation de saint Boniface!

En Italie, malgré le synode d'Augsbourg, malgré la rentrée d'Alexandre II à Rome et l'appui d'un concile italien, l'opiniâtre Cadalous, favorisé peut-être par Adalbert, per-

sistait. Appuyé par un concile d'évêques lombards à Parme, il revenait à Rome, au printemps de 1063, avec de l'argent, des capitaines; il s'emparait encore de la cité Léonine, du Vatican, de Saint-Pierre, du château Saint-Ange, et y nommait le préfet de Rome, un Cencio. Alexandre II, « l'idole des Normands, » et Hildebrand se maintenaient seulement avec des soldats sur la rive gauche, dans la ville et à Latran. On combattait tous les jours, comme auparavant, au milieu des ruines des monuments, des palais barricadés et des tours élevées sur les ponts et sur les places. Cadalous, « ce dévastateur de l'Eglise, ce héraut du diable, cette abomination du ciel, cette racine de péché, » du tombeau d'Adrien où il était caché, versait une pluie d'or dans Rome « comme Jupiter dans le sein de Danaë (1). » Hildebrand, « ce Satan, » entouré de Normands, de moines et de *patarins*, fulminait les décrets et les excommunications contre les simoniaques, les hérétiques, les schismatiques et « couvrait le monde de ronces et d'épines. » Le monde ne savait plus auquel entendre. L'archevêque Hanno destituait le vice-chancelier Guibert de Parme, favorable à Cadalous, et lui donnait l'évêque de Verceil, Grégoire, pour remplaçant. Mais l'ardent impérialiste, Benzo d'Albe, écrivait lettre sur lettre à Hanno, au jeune roi et allait même trouver, en Allemagne, son tuteur Adalbert et sa mère Agnès qui, revenue d'un premier abattement, se reprenait au monde et revenait à Cadalous. Gottfried de Toscane lui-même communiquait, au grand scandale de Damien, avec ce réprouvé.

(1) Lettre de Damien à Hanno et à Henri IV, VI, l. III. — Benzo, *Panégyr.*, II, 14. — Dans Pertz, XI, 617. — *Ann. d'Altaïch*, dans Giesebrecht, 102.

Sur un seul point, ce gouvernement d'évêques répara les faiblesses de la régence d'Agnès. Après la mort du roi de Hongrie Béla, qui s'était soustrait à l'influence allemande en 1063, son fils Geisa, peu rassuré, offrit de se contenter d'une partie du royaume en fief et de rendre la couronne à son légitime possesseur Salomon, fiancé de l'allemande Sophie. Mais Adalbert, encouragé par cette faiblesse, fit rassembler une armée par Otton, duc de Bavière, emmena avec lui le jeune roi, comme pour lui faire faire ses premières armes, et entra en Hongrie. Vingt jours lui suffirent pour obtenir le résultat désiré. Geisa s'enfuit en Pologne; Salomon célébra à la fois son couronnement et son mariage à Stuhlweissembourg; et l'archevêque Adalbert, le roi et l'armée furent de retour le 24 octobre à Ratisbonne (1).

Mais l'archevêque Hanno avait pris surtout l'Eglise pour domaine. C'était là qu'il voulait vaincre. Il profita donc, à Liége, de la présence de Gottfried le Barbu, de Béatrice sa femme, et du voisinage de Damien revenant de France, pour faire convoquer à Mantoue, pour la Pentecôte de 1064, le concile auquel le synode d'Augsbourg avait remis la conclusion de l'affaire du schisme; et il partit pour l'Italie escorté de trois cents hommes armés et suivi d'un grand nombre d'évêques, d'abbés allemands et d'Otton de Nordheim, au printemps de 1064. C'était là sa guerre à lui.

Le choix de la ville de Mantoue, à portée de la plupart des évêques allemands et italiens et sur les terres de Béatrice, était de nature à plaire à Alexandre II. L'archidiacre Hildebrand fut cependant d'abord désagréablement surpris de la convocation du concile et blâma la simplicité

(1) Schwantner, *Chron. Hung.*, II, 46.

de Pierre Damien qui y avait travaillé (1). Cadalous, à court d'argent, ne perdait-il pas alors la faveur des Romains, tenu comme en chartre privé dans le château Saint-Ange par le préfet Cencio qui voulait être dûment payé de ses services? Pour triompher de Cadalous, avait-on besoin de l'Empire et d'un concile? Il fallut cependant se résigner. Mantoue se remplissait d'évêques allemands et italiens. L'archevêque Hanno, le duc Gottfried étaient arrivés. Alexandre II sortit de Rome et, entouré de moines et de patarins, entra hardiment dans Mantoue. Cadalous, délivré du préfet Cencio pour de l'argent, arriva lui-même avec une garde à Aqua-Nigra, près Mantoue. Mais il refusa d'entrer dans la ville, disant que « ce n'était pas au maître à recevoir des leçons des élèves. »

On ne possède que les détails des historiens, à défaut des actes de ce concile ouvert le 31 mai dans la cathédrale de Parme. Tout avait été préparé à l'avance entre Hanno et Alexandre II. Le pape ouvrit le concile par un discours en l'honneur de la concorde. Hanno mena ensuite la délibération. Il demanda au pape s'il n'était point arrivé au pontificat par simonie et si, pour s'y maintenir, il n'avait pas fait avec les Normands de la Pouille une alliance en trahison de l'Empire. C'était mettre deux conditions, l'une morale, l'autre politique, à la reconnaissance d'Alexandre II. Le pape se purgea par serment de la première accusation. Le fait même de sa présence à Mantoue était pour le second point une reconnaissance des droits de l'Empire. Mais Hanno, persuadé que l'alliance du Saint-Siége avec les Normands était une garantie d'indépendance pour le Saint-Siége, désirait obtenir quelque chose de plus explicite.

(1) Ep. Dam., I, 16. — Pertz, V, 167, 272.

Alexandre, sous le prétexte spécieux que c'était une affaire temporelle, politique, remit à s'en expliquer au jour de la présence de l'empereur Henri à Rome. Le lendemain, les partisans de Cadalous, qui étaient dans la ville, essayèrent de profiter de ce désaccord ; ils se précipitèrent, l'épée à la main, dans l'église, avec de grands cris, quand le concile se réunit, pour faire un mauvais parti à son adversaire. Celui-ci allait s'enfuir; mais l'abbé d'Altaïch tint tête par sa fermeté aux assaillants ; Gottfried et Béatrice arrivèrent à temps pour dissiper l'émeute ; et le concile, en l'absence d'Hanno, lança l'anathème contre Cadalous et proclama à nouveau Alexandre II dont quelques chroniqueurs font commencer de ce jour le pontificat (1). Les évêques de Lombardie, « ces taureaux récalcitrants, » l'archevêque Guido de Milan en tête, se précipitèrent eux-mêmes aux pieds d'Alexandre II, quitte à retomber bientôt dans leurs premiers errements ; et Cadalous, réduit au plus triste équipage, végéta désormais comme évêque à Parme, gardant pour toute consolation la distribution de quelques consécrations à ses amis et de quelques anathèmes à ses ennemis.

Continuateur de la politique d'Henri III dont il avait été l'élève, l'archevêque Hanno resta un an en Italie, pour surveiller les intérêts de l'Empire, et ramena en Allemagne la fille d'Adelhéïde, veuve du marquis de Savoie et de Turin, Berthe, destinée depuis longtemps par la politique paternelle au jeune Henri IV. Il s'aperçut cependant, à son retour en Allemagne, qu'il est dangereux de s'éloigner du pouvoir quand on veut le garder.

(1) *Ann. d'Altaïch*, Giesebr., p. 105. — Benzo, *Panégyr.*, III, 27. — Mansi, *Conc.*, XIX, 1031. — Œfele, II, 808. — Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 167.

Adalbert de Brême avait profité de l'absence d'Hanno pour avoir le jeune roi dans son domaine. Une fois sûr de lui par ses flatteries et son indulgence, il l'avait fait créer chevalier et déclarer majeur (29 mars 1065), afin de disposer davantage de son autorité comme de sa personne. Les premiers actes du nouveau chevalier et du roi émancipé furent d'un jeune homme assez mal élevé, quand revint Hanno qu'il n'avait jamais aimé et auquel il attribuait son ancien enlèvement. La fiancée que celui-ci lui amenait, bien que d'après la volonté exprimée par son père, lui agréait peu. Le jeune Henri ne parla de rien moins que d'aller ravager par le fer et le feu les domaines de cet archevêque. L'impératrice Agnès fut forcée d'intervenir. Hanno, contraint pour l'instant de renoncer à célébrer le mariage de Berthe, fit au moins nommer Gottfried le Barbu, l'époux de Béatrice, qu'il avait ramené d'Italie, porte-bouclier du roi majeur, et, après la mort de Frédéric de Luxembourg, duc de Brabant (28 août). Ce fut même l'occasion pour lui de consolider sa politique en Italie; car il obtint de celui-ci la cession de Fermo et de Camerino au Saint-Siége, pour rapprocher davantage le pape de l'Allemagne et l'éloigner des Normands (1). Le pouvoir fut de nouveau partagé entre les deux archevêques.

Adalbert et Hanno se seraient entendus volontiers avec le jeune roi pour célébrer sa majorité et sa chevalerie par une expédition en Italie et par son couronnement comme empereur à Rome. Rien ne pouvait être plus populaire en Allemagne. Il y avait longtemps que quelque

(1) Gfrœrer, dans son *Histoire de Grégoire VII*, a seul bien établi, en discutant les sources, la suite des faits résumés dans ce paragraphe : II, 61 *et seqq*.

grande expédition au dehors n'avait satisfait au besoin de mouvement et d'aventure de la féodalité. L'année précédente, quelques évêques, l'ambitieux Sigefried de Mayence, le beau et lettré Gunther de Bamberg et d'autres aventureux ou mécontents, bien montés et bien armés, ébranlés par le premier souffle qui devait produire les croisades, étaient partis à la tête de sept ou huit mille pèlerins, petits chevaliers et pauvres gens, pour la Terre-Sainte. Ils avaient vu Jérusalem; mais peu étaient revenus de ce voyage. Une expédition en Italie pour couronner le jeune roi tentait bien davantage. L'archevêque Adalbert y tenait surtout comme à une glorieuse tradition impériale et germanique. Pierre Damien y invitait Henri IV par souvenir de l'empereur Henri III, qu'il comparait encore à Auguste, à Constantin et à Théodose. « Pourquoi es-tu armé, » disait-il au fils de ce potentat, « si ce n'est pour combattre? pourquoi as-tu ceint le glaive, si ce n'est pour le tirer contre l'ennemi? » La cour de Rome, gouvernée par Hildebrand, ne voyait pas ce projet d'un aussi bon œil. Mais l'archevêque Hanno écrivait au pape Alexandre II pour le rassurer : « Tant que nous vivrons, Gottfried et moi, » lui disait-il, « nous ne vous abandonnerons pas (1). »

Cette expédition impériale n'eut pas lieu. Etait-il bon que les deux archevêques fissent voir à l'Italie le spectacle ordinaire de leurs discordes? La papauté n'était-elle pas en droit de redouter ces deux puissants prélats? Adalbert, qui regrettait toujours de n'avoir point encore obtenu la constitution de son patriarcat du Nord, ruinait

(1) Pierre Damien, *Epp.*, *VII*, 3. — *Ann. d'Altaïch*, Giesebrecht, p. 191, 192.

son chapitre par ses colossales entreprises, ses bâtisses en églises et en châteaux-forts. « Tout ce qu'il y avait de brillant ou de précieux dans le monde, » dit Adam de Brême, « il voulait le posséder », jusqu'à des plants de vignes qu'il tenta de propager sous son froid climat et sur son sol ingrat. Rien ne lui semblait impossible. Ses flatteurs, des médecins, des astrologues, des artistes étrangers, ne l'appelaient que « le patriarche de Hambourg, » depuis surtout qu'un synode tenu à Sleswig, avec l'agrément de la cour de Rome, avait ramené sous son obédience ses suffragants danois qui voulaient lui échapper. Les anges avaient révélé à un de ses serviteurs qu'il « deviendrait pape. » L'archevêque Hanno, quoique plus austère et plus réservé dans sa conduite, n'était pas moins ambitieux. Dans une lettre au pape Alexandre II, il croyait avoir besoin de se défendre de l'ambition de monter au Saint-Siége. « Je vous plains plus que moi, » lui disait-il, « de donner créance à de pareils bruits. N'ai-je pas plus que tout autre, et pour ainsi dire seul, combattu avec zèle pour votre honneur? Faut-il que je rappelle tout ce que j'ai fait ouvertement pour vous en Allemagne et en Italie? Dieu m'en est témoin, je ne désire que la puissance de Rome, surtout tant que vous vivrez. »

On pouvait juger de ce que ces prélats oseraient en Italie par l'usage qu'ils faisaient en Allemagne de la puissance impériale. « Prétendant, » nous dit Lambert d'Hersfeld, « que le roi avait le droit de disposer, selon son bon plaisir, des abbayes, comme des métairies et fiefs de cour, ils distribuaient à leur fantaisie les couvents devenus pour eux comme un butin, sous prétexte de les réformer (1). »

(1) Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 17, 166, 171, 179. — Bœhmer, Regest, n° 1761, 1779.

Ainsi l'archevêque de Brême se faisait adjuger les abbayes de Lorsch, sur les bords du Rhin, et de Corvey en Hesse; Hanno, qui avait fait un de ses frères archevêque de Magdebourg et un de ses neveux, Burckhard, évêque d'Halberstadt, celles de Malmédy et de Saint-Corneille; celui de Mayence, le monastère de Seligenstadt. Pour se le faire pardonner, ils conféraient à Otton de Nordheim, duc de Bavière, l'abbaye d'Altaïch et à Rodolphe de Souabe, celle de Kempten. On pourrait ajouter encore beaucoup d'autres exemples à ceux que cite Lambert d'Hersfeld. Quand on ne donnait pas des monastères mêmes aux évêques et aux ducs, c'étaient des fiefs, des villages qu'on leur prodiguait aux dépens de ces couvents dépouillés.

Singulier parti que tiraient là le gouvernement temporel et l'Eglise séculière de l'esprit monacal de réforme qui, de Cluny, soufflait par les couvents de Gorze et de Verdun, en Lorraine, et par Hirschau et Sigeberg sur le Rhin, en Allemagne. Les puissants prélats de l'Eglise allemande, abusant de la régence impériale, faisaient servir ce courant moral à l'asservissement et à la confiscation des fondations de l'Eglise régulière. Il y avait tant de couvents où s'étaient engraissées la paresse, l'ignorance et la débauche! Werner, un jeune ami du roi, à qui l'on avait donné le village de Kirchberg appartenant à l'abbaye d'Hersfeld, se flattait d'avoir forcé les moines au jeûne et à la prière, en les appauvrissant. Les évêques introduisent donc les règles sévères de la nouvelle discipline dans les couvents dont ils s'emparent. D'anciens moines, déconcertés, fuient, par douzaines à la fois, ces obligations au-dessus des forces humaines; mais de plus jeunes, « qui ne sont pas des hommes, mais des anges, qui ne sont plus chair, mais esprit, s'y précipitent; le peuple, amoureux du nouveau, de

l'inouï, applaudit et admire (1); » et les grands, évêques ou seigneurs, profitent des revenus de couvents dont les moines coûtent moins à nourrir. Mais déjà la guerre commence entre les deux Eglises, la séculière et la régulière, entre les couvents et les évêchés. L'abbaye de Corvey, la première, soutenue d'ailleurs par Otton de Nordheim, qui avait cependant reçu le couvent d'Altaïch pour sa part, refuse de se soumettre à l'archevêque Adalbert. Le monastère de Lorsch, sur le Rhin, en fait autant. Douze cents vassaux ou serfs de l'abbé se lèvent, s'emparent d'une hauteur voisine du couvent et s'y fortifient. Mandé à Goslar, l'abbé reste chez lui; sommé de livrer sa crosse, il s'y refuse. Adalbert envoie des hommes armés pour s'emparer du couvent. Ils sont repoussés. L'Eglise régulière a aussi ses adhérents dans la petite féodalité et dans le peuple, qui vivent en plus grande communauté d'intérêts avec elle.

Des deux régents qui faisaient un tel abus de leur pouvoir, le plus détesté et le moins habile, l'archevêque Adalbert, paya le premier. Il n'était bruit que de la mauvaise éducation qui dépravait le jeune roi auprès de lui. Il se vantait d'abaisser bientôt les grands aux pieds de son maître, et il maltraitait particulièrement les Saxons; un jour, il donnait l'évêché de Bamberg, pour argent, à Herimann, riche chanoine de Mayence, et celui de Worms à un moine de Saint-Gall, Adalbéron, un monstre de gloutonnerie et d'obésité, parce qu'il était frère de Rodolph de Souabe. Ruiné d'ailleurs par ses prodigalités et opprimant les pauvres gens, demandant aux juifs, aux nécromanciens qui l'entouraient, de changer pour lui le cuivre en or, fondant en larmes quand il célébrait la messe, s'isolant de

(1) Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 156, 163, 187.

plus en plus dans le sentiment de son impuissance et de son infatuation, « il faisait et disait beaucoup de choses, » selon Adam de Brême, « qui annonçaient sa chute. » L'archevêque Hanno et l'archevêque de Mayence Sigefried, qui revenait de la croisade, s'entendirent avec Otton de Nordheim pour arracher encore le pouvoir, avec le jeune roi, à l'archevêque dont la conduite compromettait surtout l'Empire et l'Eglise (1).

Pour tirer le jeune roi Henri de la ville de Goslar, en Saxe, dans le ressort de Brême, où il résidait toujours au risque de l'épuiser par les corvées, les prestations, services et approvisionnements exigés par la cour, les conjurés lui firent savoir que les princes avaient résolu de tenir une diète à Tribur, au printemps de 1066. L'archevêque de Brême partit avec son jeune roi et une escorte. Il comptait même, chemin faisant, sur les bords du Rhin, forcer la résistance toujours persistante du monastère de Lorsch. Mais le voyage débute mal. A Ingelheim, un des compagnons du roi, Werner, est tué par des paysans dont il voulait exiger des vivres. A Lorsch, même résistance. On arrive à Tribur : Hanno, les évêques et les princes se démasquent. Ils somment le jeune roi d'avoir à congédier Adalbert, à changer de conduite ou à renoncer à la couronne. Le prince, pour la seconde fois exposé à pareille aventure, cherche à s'enfuir de nuit; il est gardé à vue. Le lendemain, en pleine diète, les princes menacent de voies de fait Adalbert qui est obligé de gagner, bien escorté, un de ses châteaux où il se dérobe à la colère des Saxons (2) qui voulaient l'y poursuivre.

(1) Adam de Brême, III, 37, 38. — Pertz, III, 350. — Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 189.— (2) Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 172.

L'archevêque de Cologne, celui de Mayence et les princes à qui revint le pouvoir (1), en profitèrent pour imposer au jeune prince la volonté de son père. Ils firent couronner reine la fille de la marquise de Turin, Berthe, à Wurtzbourg (29 juin), et l'unirent ensuite, à Tribur (13 juillet), à celui auquel elle était destinée. Mais le jeune roi montra avec tenacité tout son mauvais vouloir. Il refusa de faire les honneurs de son lit (2) à sa jeune femme; et l'archevêque de Cologne lui-même ne fut pas beaucoup plus puissant que l'archevêque Adalbert: témoin l'abbé de Stavelo, Théodoric, qui ne voulut point lui laisser prendre possession du couvent de Malmédy qui lui avait été cédé contrairement aux clauses de la fondation. Cet abbé tenace, en effet, inaccessible aux promesses et aux menaces, abandonné de son protecteur, le duc de basse Lorraine, réduit à la pauvreté, ayant contre lui une partie des grands et même le pape, mais soutenu par ses moines et plus encore par son courage, résiste plusieurs années; enfin il apporte avec ses hommes, un jour que le roi vient communier, à Liége, les reliques de saint Remacle sur la sainte table. Le roi Henri IV recule, pleure. « Viens, » lui dit l'archevêque de Cologne, « et laisse là ces moines arrogants avec leur sequelle de paysans. » Mais moines et paysans s'entêtent à rester dans l'église et à garder la châsse. Le roi ne fera pas ses Pâques, s'il ne retire la donation. On parle de miracles accomplis dans l'église. L'archevêque furieux ordonne à ses gardes d'enlever violemment les reliques;

(1) *Administratio ad episcopos rediit, ut singuli suis vicibus, quid regi, quid reipublicæ facto opus esset providerent.* Un acte de Henri IV porte (Bœhmer, *Regest.*, nº 1831) : *Submonentibus et consilium dantibus fidelibus nostris.* — (2) *Ann. d'Altaïch*, ann. 1066.

mais ils ne peuvent détacher le saint squelette; et le roi, converti par le miracle, retire à l'archevêque de Cologne désappointé la donation. C'est *le triomphe* de saint Remacle, un symbole éclatant de la résistance générale que les couvents opposaient aux ambitieuses convoitises des archevêques, et l'annonce du déclin de la puissance d'Hanno.

Un événement plus grave prouve cela mieux encore. A la mort de l'archevêque de Trèves, Eberhard, en 1066, Hanno veut placer encore un neveu à lui dans cette métropole, sans tenir compte des dispositions des habitants. Il l'envoie donc, bien accompagné, sous la conduite de l'évêque de Spire, prendre possession de son siége. Mais à peine ceux-ci sont-ils arrivés sur le territoire de Trèves, qu'ils se voient attaqués par un comte ou bailli voisin, du nom de Thierry, à la tête des bourgeois. L'évêque de Spire s'enfuit; mais le neveu d'Hanno est pris, retenu prisonnier, puis précipité du haut d'un rocher abrupt, et achevé à coups d'épée. Hanno crie vengeance au roi; mais les habitants de Trèves, en faisant choix d'un de ses favoris, désarment le prince. L'archevêque en appelle à Rome; mais les bourgeois de Trèves envoient plaider, avec de l'argent, la cause de leur élu, et celui-ci est reconnu en dépit des récriminations adressées par Hanno au roi et au pape.

L'Eglise allemande avait suffisamment montré son impuissance à gouverner, quand le fils d'Henri III arriva enfin à l'âge d'homme, à sa vraie majorité. Cet événement devait bientôt remettre en présence, en Italie et en Europe, l'empereur et le pape; il nous oblige à faire connaître à la fois et ce jeune Henri IV et l'archidiacre de la cour de Rome, Hildebrand.

III

Henri IV majeur; Hildebrand, archidiacre. (1066-1073.)

Ni la nature ni l'éducation ne paraissaient avoir préparé le roi Henri IV, au moment où il voulut gouverner, à l'exercice régulier et sérieux du pouvoir. Il était fils d'un Franconien et d'une Poitevine, d'un homme du Nord et d'une femme du Midi. Son père avait été un despote, à la fois tenace et violent, emporté par ses passions et entier dans son vouloir, sans respect pour les personnes, sans scrupules dans ses actions. Sa mère Agnès était bonne, cultivée, superstitieuse, sans être dépourvue d'ambition mondaine. Dans quelle proportion et à quel profit ce jeune homme devait-il réunir les dons ou les défauts du Nord à ceux du Midi? Héritier du plus puissant et du plus redouté souverain de la terre, et le sachant de bonne heure, abandonné à la tutelle d'une mère aussi faible pour lui enfant qu'en face de ses puissants vassaux, il s'était vu, à l'âge de six ans, arraché au sein maternel par les prélats et par les princes qui avaient tremblé sous son père; et, depuis, sa personne et le pouvoir impérial avaient été le jouet de ses ravisseurs. Les complaisances des uns l'avaient gâté, les sévérités des autres l'avaient rebuté. Il n'avait vu autour de lui qu'ambitions rivales, lâches connivences, passions et intérêts aux prises; et l'autorité, les biens et les revenus de l'Empire dissipés, compromis par

ceux qui se donnaient ou s'arrachaient la mission de les défendre en son nom, voilà les exemples qu'il avait eus sous les yeux, les leçons de gouvernement qu'on lui avait données. Sous prétexte de traiter les affaires du royaume, chacun n'avait poursuivi près de lui que les siennes ; et le sceau de l'Empire n'avait servi entre ses mains enfantines qu'à lui faire attribuer tout ce que ceux qui abusaient de son nom, avaient commis de mal. L'influence alternative de deux tuteurs bien différents, dont l'un, Adalbert de Brême, lui permettait tout, et dont l'autre, Hanno, blâmait tout en lui, acheva cette éducation. Comment la moralité, le caractère du jeune prince n'en auraient-ils pas sensiblement souffert (1)?

L'historien Bruno nous dépeint déjà l'enfant, dès ses plus jeunes années, comme violent et grossier dans ses plaisirs et dans ses colères. Un peu plus tard, nubile, entouré de jeunes compagnons de jeu et de guerre, Souabes pour la plupart, aimables mais turbulents, braves mais dissolus, un Werner, un Luitold, un Hartmann, il ne respectait avec eux, dans ses ébats de toute sorte, ni les femmes mêmes de bonne maison, qui d'ailleurs n'imposaient guère de respect, ni les biens du pauvre qui méritaient d'être ménagés, ni même la vie des autres, qui devait être sacrée pour un jeune souverain. Adalbert lui-même disait, pour excuser sans doute son indulgence, que « le jeune prince serait devenu fou si l'on n'avait laissé un libre cours aux entraînements emportés de sa jeunesse. » Et

(1) Bruno, *De bello Saxonico* : Pertz, V. 331. Il est très-passionné contre Henri IV. La *Vita Henrici* est un peu complaisante. V. p. 381 : *Fuit hæc perfidia maxima quod eum quasi sub sigillo servandum in puerilibus actis suæ potestati relinquebant ut sic elicerent ab eo quod affectabant.*

cependant, quand le sévère Hanno le réprimandait, quand sa mère lui faisait des représentations, Henri rentrait en lui-même par repentance ou par crainte, mais toujours plus prêt à s'échapper de nouveau, qu'à se corriger sérieusement, et comprimé plutôt qu'amendé. Deux contemporains nous montrent parfaitement cette jeunesse qui couvait tant d'orages. « Habituellement », dit Lambert d'Hersfeld, « le roi grommelait contre l'archevêque Hanno, et menaçait de mettre tout à feu et à sang dans son domaine. Mais quelquefois il se soumettait à sa volonté ; il lui faisait les plus grandes promesses, demandant seulement à ce maître sévère de vouloir bien être moins froid, moins dur avec lui. « Je ferai, » se contentait de répondre Hanno, « tout ce qui est juste, tout ce qui convient à votre « dignité royale ; mais si vous écoutez les conseils des mé« chants, si vous voulez toucher aux lois, à la constitution « de l'Empire, jamais je n'y prêterai la main. » Aussi, tantôt le jeune homme s'abandonnait-il complétement à ce maître sévère, tantôt le chassait-il avec colère de sa présence et de sa cour. En public, seulement, Henri paraissait maître de lui ; mais à quel prix ! Un moine de Stablo, qui le contempla ainsi, nous le laisse entendre : « Au milieu des princes et en présence d'Hanno, dit-il, il restait assis, muet et comme pétrifié, tandis que l'archevêque portait pour lui la parole. Il paraissait être l'esclave des volontés d'Hanno, et il le haïssait tellement qu'il n'osait le contredire. »

En somme, c'était une nature bouillante, passionnée, inégale, emportée et sachant cependant se contenir, qui avait été fort mal dirigée. Capable d'amour et de haine, de grands élans et de profonds abattements, de violences et de tendresses, intelligence vive, mais caractère faible,

cœur tendre, mais dépravé, sournois, et, disent les chroniques, beau diseur, mais trompeur. On ne devait ni l'aimer ni le haïr à demi. Orgueilleux avec les grands qui l'avaient opprimé, il aimait la compagnie des petits qui l'avaient flatté; au commerce des hommes graves, il préférait celui des hommes jeunes de sens et d'années, parce qu'il n'avait trouvé que gêne dans les uns et complaisance dans les autres. A qui pouvait-il se rattacher? à quoi pouvait-il croire? On l'avait arraché des bras de sa mère; ses tuteurs s'étaient imposés à lui. Sa femme, on l'avait voulu mettre de force dans son lit. L'Eglise, tout jeune, il l'avait vue divisée entre deux papes qu'on lui avait fait reconnaître tour à tour. Le gouvernement, deux archevêques se l'étaient disputé sous ses yeux, en son nom; le respect des lois et des droits, où l'aurait-il appris? Autour de lui, il n'avait vu que parjure et trahison! L'amour de ses sujets, la sollicitude de leurs intérêts, de leurs biens, où les aurait-il puisés? Chacun n'avait, près de lui et à ses dépens, cherché que ses avantages. La religion enfin, auprès d'Hanno, des moines contredisants et refrognés la lui avaient rendue triste et rebutante; auprès d'Adalbert, des astrologues, des juifs, des nécromanciens la lui avaient gâtée par des jongleries occultes. Il n'avait donc pour amis que des compagnons de bas étage, pour plaisir que le jeu, la chasse et les femmes des autres, dont il disposait aussi pour ses intimes. Le pouvoir allait être pour lui le moyen de se procurer de l'argent dont on lui avait enseigné tous les usages, le droit de faire tout ce qu'il voulait et le plaisir d'imposer sa volonté aux autres. Comprimé longtemps et instruit à la dissimulation et à la ruse, il n'attendait fiévreusement que le moment de se saisir de ce pouvoir à son tour et de s'en servir comme on lui avait appris à le faire.

Hildebrand était né sous le règne d'Henri le Saint, vers 1022 probablement, à Soana en Toscane, ville aujourd'hui ruinée, dont il ne reste plus guère qu'une église bâtie alors. Il était fils d'un certain Bonizo, propriétaire ou métayer d'un petit bien de campagne, et non d'un charpentier comme on l'a dit longtemps (1). Appelé de bonne heure par un sien oncle au couvent de Sainte-Marie sur le Mont-Aventin, il eut pour père et pour mère spirituels, en vrai moine, ainsi qu'il le disait plus tard, saint Pierre et sainte Marie qui l'avaient nourri, élevé; « ce qui était une assez noble éducation, » *nobiliter educatus*. De cette colline autrefois démocratique de l'Aventin, qui était alors la partie la plus animée de Rome et d'où l'on découvrait la campagne ruinée, Otton III et Sylvestre II avaient embrassé le monde dans leurs projets. Le couvent fréquenté et prospère, qui s'y élevait, était en communauté d'idées et en relations fréquentes avec l'ordre français, alors tout puissant, de Cluny. Saint Odilon, le réformateur des monastères, l'avait visité; l'esprit nouveau d'indépendance et de réforme ecclésiastiques qui soufflait sur le monde animait ce foyer monastique de Sainte-Marie de l'Aventin.

Quand ce jeune homme prit les ordres inférieurs, vers vingt ans, « un peu contre son gré, » dit-il plus tard, le Saint-Siége était affligé par le schisme célèbre de trois papes, dans Rome soumise, comme un chétif évêché de province, aux convoitises des petits barons voisins qui vou-

(1) M. Grégorovius, IV, 161, dans une note, réclame pour la race allemande à la fois Hildebrand et Napoléon, en identifiant Hildebrand avec Bonizo, Bonizo avec Bonifacius, et Bonifacius avec Bonipert (Bonaparte). Voilà où la passion nationale et l'abus de l'étymologie mènent un esprit distingué.

laient en pourvoir leurs fils; et si l'empire allemand était assez puissant avec Henri III, pour mettre fin à ce scandale, c'était pour asservir l'Eglise. Grégoire VI, le premier pape qui tenta de ramener le Saint-Siége et l'Eglise dans une voie meilleure, prit le nouveau moine comme chapelain; et quand il fut déposé avec ses rivaux par Henri III, pour être remplacé par un Allemand, il l'emmena avec lui partager son exil. Cette dégradation de l'Eglise et cet asservissement peut-être mérité, sous un souverain despote et étranger, paraissent avoir sensiblement frappé le jeune moine, puisque, plus tard, il prit justement le nom de Grégoire (VII) afin de réformer l'Eglise et de la venger, en la délivrant de l'oppression impériale.

Bien traité d'ailleurs par Henri III et par Agnès, Hildebrand se rendit, après la mort de son maître, à Cluny dont l'influence déjà sentie et la direction sérieuse l'attiraient. Il s'y plaisait dans les austérités et la retraite, quand son supérieur le donna à Bruno, l'évêque lorrain de Toul, fait pape par Henri III, sous le nom de Léon IX, et le premier des papes impériaux qui aient commencé à relever le Saint-Siége et l'Eglise. Loin que ce jeune moine ait inspiré alors ses résolutions d'indépendance à Léon IX, Hildebrand nous dit lui-même qu'il quittait alors avec peine la retraite pour les affaires. Chapelain et compagnon de Grégoire VI, Italien de naissance et Clunycien d'éducation, il était évidemment dans ce courant de réforme religieuse, d'indépendance ecclésiastique et d'opposition à l'Empire, qu'il devait plus tard conduire avec tant de courage et, parfois même, de violence; mais il ne l'avait pas créé.

Le moine Hildebrand était un homme de foi : il jeûnait comme pas un, s'abstenait de poireaux et d'ognons, parce

importunus canis, dit la chronique du Mont-Cassin. Sous Nicolas II, fait cardinal archidiacre, économe *(œconomus)* de la curie, il est alors presque complétement le maître.

Hildebrand signe le premier au décret de 1059, qui soustrait la papauté à la nomination directe de l'Empire. L'indépendance, la puissance de l'Eglise, voilà son but; la guerre au concubinat et à la simonie, voilà son moyen! A la mort de Nicolas II, avec l'intempérance d'un génie tout plein de ses projets et qui attend impatiemment son heure, il brave peut-être l'Empire en précipitant l'élection d'Alexandre II. « Heureux, » s'écrie-t-il dans son ardeur, avec le psalmiste, « ceux qui témoignent pour le Seigneur et qui le cherchent de tout cœur! » Il anime même déjà ces paroles d'une sorte d'élan guerrier que lui inspire l'amour de Rome, toujours invincible par la foi et par les armes *(fide atque armis invicta)*. L'élection faite, il ne recule pas. Il se jette, à Rome, dans la mêlée, à la tête des moines, des *patarins,* des gueux, des soudoyers, des besaciers, contre la créature de la cour allemande, Cadalous, et contre les évêques simoniaques lombards : c'est un agitateur. Du palais pontifical, ne commande-t-il pas la milice romaine comme un empereur, *quasi imperator?* On se bat à Rome, à Florence, dans toute l'Italie, pour ou contre Alexandre II. La discorde, le sang versé, troublent les plus intrépides. Ce successeur du Christ vient-il donc apporter la guerre et non la paix? La réforme doit-elle avoir l'aspect d'une révolte? Le mystique Pierre Damien cherche à intervenir avec les modérés. Mais est-ce qu'il ne faut pas un fléau pour corriger le monde et la société? Hildebrand gourmande vertement ces modérés; il les harcèle, les relance et les jette au combat. Pierre Damien, au plus fort de la lutte, donne sa démission d'évêque d'Ostie pour se retirer

dans un monastère et il écrit « au fils très-chéri de l'Eglise romaine, au fléau Assur, à Hildebrand » : « Peut-être, » lui dit-il, « ce tyran flatteur qui s'est toujours apitoyé sur « moi avec la compassion d'un Néron, qui m'a aiguillonné « en me donnant des soufflets, qui m'a caressé avec des ser- « res d'aigle, dira de moi : Voyez, il cherche un coin pour « se retirer, et, sous prétexte de mortification et de péni- « tence, il s'efforce de quitter Rome et désire la fraîcheur « de l'ombre, pendant que les autres se précipitent dans « le combat. — Mais moi, je répondrai à mon saint Sa- « tan ce que les enfants de Ruben et de Gad répliquèrent « à Moïse : Nous marchons au combat ceints et armés de- « vant les fils d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons con- « duits dans leur demeure. »

En effet, le grand mystique Damien cède à ce grand politique. Il écrit au pape et à Hildebrand, « au père et au fils, au pape et à l'archidiacre ; » mais il est plus l'esclave d'Hildebrand, *servus*, il le dit lui-même, que celui de Dieu même et de saint Pierre ; car il égale l'archidiacre à l'un et à l'autre dans des vers dont il est impossible de rendre la force, et qui, de cette âme domptée par une volonté plus puissante, nous étonnent :

Non, tu n'es pas mon maître, ô Pape souverain,
Mais le diacre qui mit ta tiare sous sa main.
O Pape, à genoux je t'honore ;
Mais Hildebrand, prosterné, je l'adore
Et le place en bien plus haut lieu.
Car il t'a fait pontife, et toi tu le fais dieu (1).

(1) Pierre Damien, *Epist.*, I, 16, carmina IV :
Papam rite colo, sed te prostratus adoro ;
Plus domino Papæ quam domno pareo Papæ ;
Tu facis hunc dominum, te facit ipse deum.

Un dieu! voilà comme les partisans d'Hildebrand considèrent le grand agitateur de la réforme; et ses ennemis eux-mêmes n'en font rien moins déjà qu'un Romain, un César, un empereur!

> Du haut Capitolin jusques au bout du monde,
> Tu commandes, César, de ta droite profonde;
> Et Rome, sous tes pieds, écrasant les dragons,
> Triomphe et voit en toi l'émule des Scipions (1)!

Ainsi les souvenirs de l'antiquité païenne et l'enthousiasme mystique du chrétien se rencontrent pour montrer à Rome, dans une confusion des mots et des choses qui achève de caractériser ce temps, une nouvelle ère de puissance, et, au monde, pape ou César, un nouveau maître!

Tels étaient les deux adversaires, sous lesquels l'Empire et l'Eglise allaient se trouver aux prises; plus différente encore était la puissance dont chacun d'eux pouvait disposer. L'Empire était comme en décadence, ses ressources lui manquaient. La papauté arrivait à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteinte; et elle avait en main des instruments qui lui étaient jusque-là inconnus.

Il s'en fallait de beaucoup que le jeune Henri IV, malgré son ambition, fit preuve de la toute-puissance de son père. Au dehors, d'éternels ennemis, les Obotrites et les Lutizes, population wendique de la frontière de l'Est, se révoltaient au delà de l'Elbe contre les Allemands et contre

(1) Benzo, *Panegyr.*, IV, 6 :

> *Tantus es, o Cæsar, quantus et orbis*
> *Presso namque tua calce dracone*
> *Victor habes palmam cum Scipione.*

le christianisme après la chute de l'archevêque Adalbert. Exaspérés, il faut le dire, par les duretés des prêtres chrétiens et l'avidité des princes saxons qui tenaient moins à leur conversion qu'à leur servitude, ils se jettent un jour sur le prince qui les avait fait baptiser, Gotschalk, et le sacrifient, ainsi que plusieurs prêtres allemands, après toutes sortes de supplices, sur l'ancien autel de leur dieu; ils pillent l'évêché de Ratzbourg, décapitent son évêque et rendent tout le pays à l'indépendance et au paganisme. Le roi Henri, à la tête de quelques évêques et comtes saxons, passe l'Elbe pendant l'hiver sur la glace, détruit quelques châteaux, temples et idoles des populations wendiques; mais il ne parvient à restaurer chez elles ni le fils de Gotschalk ni le christianisme, au grand désespoir d'Adalbert, qui voit tomber sous ses yeux la seule œuvre vraiment louable et sérieuse qu'il eut entreprise.

Au dedans, le jeune Henri veut bien faire le roi, c'est-à-dire, pour lui, se livrer à tous ses caprices et à toutes ses passions. Il respecte, il est vrai, Otton de Nordheim en Bavière, Rodolph en Souabe et Berthold en Carinthie; mais, animé contre les Saxons de la vieille haine des Franconiens et de tous les ressentiments de son tuteur Adalbert, c'est à cette race, à la puissante famille des Billungen, qui remontait à Otton le Grand, au duc Ordulf, fils de Bernard II, et à son frère le comte Hermann, qu'il prodigue le mépris, maltraitant la petite noblesse, ôtant les dignités à ses fils pour les prodiguer à ses favoris, mariant ses filles à des hommes de basse naissance. Les mécontents s'agitent. Henri fortifie Goslar, la belle demeure de son père; il élève çà et là des châteaux-forts sur les pentes du Harz (1),

(1) Bruno, *De bello Saxonico*. — *Ann. de Corbie*, ann. 1067.

par exemple à Harzbourg, où il bâtit un beau palais et une église aussi brillante qu'une cathédrale; il réprime avec violence les plaintes et les résistances. Mais ses passions de jeune homme lui tenaient encore plus à cœur que ses passions de roi.

Plusieurs fois déjà, Henri avait essayé de se séparer de la femme qu'on lui avait imposée, Berthe de Savoie (1). La rupture de cette union était pour lui la liberté, le pouvoir même. Il travaillait à atteindre ce but avec une persévérance et une variété de moyens qui montraient son intelligence en même temps que son entêtement. Enfin, en 1069, pendant une absence de l'archevêque Hanno à Rome, il avait gagné à ses vues l'archevêque de Mayence par la promesse de lui faire payer, même de force, la dîme des biens royaux de la Thuringe, en vertu d'un ancien privilége de l'archevêché de Mayence. Une assemblée de princes était convoquée à Worms à cet effet. Là, rappelant, de l'aveu de Berthe, que son mariage avec elle n'était point consommé, il réclame le divorce. Le sort d'une femme jeune, belle et sans reproches, dont le divorce faisait perdre à l'Empire l'alliance précieuse de la maison de Turin et de Maurienne apitoye l'assemblée; elle renvoie l'affaire à la cour de Rome et ensuite à un prochain concile à Francfort.

La cour de Rome avait envoyé au synode le célèbre Pierre Damien. On se rappelait à Latran que c'était à un descendant de Charlemagne, à un roi de Lorraine, Lothaire II, que Nicolas Ier avait, pour la première fois, imposé l'indissolubilité du mariage. Quoi! un roi d'Allemagne, un futur empereur, allait donner l'exemple de violer cette

(1) Lambert d'Hersfeld, Pertz, V, 176 : *Consilia scindi conjugii sæpe jam tentata.*

loi. Mais que deviendrait-elle donc dans ce pays que Tacite avait si singulièrement vanté pour ses vertus de famille ? Déjà deux autres princes d'Allemagne poursuivaient ce même but, Rodolph de Souabe qui vivait d'ailleurs avec trois femmes, contre une sœur de Berthe, sa femme légitime ; et Eckbert, margrave de Misnie, contre une tante de celle-ci ? La présence de Pierre Damien dont la tête blanchie était courbée par les travaux apostoliques, encore plus que par les années, arrêta tout. Il fit honte au jeune roi de vouloir donner un pareil exemple à ses peuples ; il lui montra les anathèmes de l'Eglise suspendus sur sa tête et l'impossibilité d'être jamais couronné à Rome, s'il accomplissait son projet. Tous les assistants étaient avec lui. « Puisqu'il le faut, » dit le jeune roi, qui ne savait braver en face les personnages d'Eglise, « je supporterai, mais toujours seul, cette chaîne que je ne puis rompre. » Il rendit donc à Berthe, qui attendait la décision au couvent de Lorsch, les honneurs de reine, et il partit. Mais celle-ci le suivit ; il l'accueillit d'abord d'assez bonne grâce comme reine, puis il la repoussa de nouveau ; enfin, vaincu par ce dévouement modeste et tenace, il la prit pour femme et traita depuis avec affection et respect la mère de plusieurs de ses enfants. La volonté du jeune roi avait, pour la première fois, plié devant l'opposition de l'Eglise et dans une affaire de cœur (1).

Rome, sous Hildebrand, était, en effet, déjà bien puissante. Jamais il n'y avait eu à Latran une pareille activité. Le palais ne désemplissait pas d'ambassadeurs des rois et des nations, et surtout d'évêques, de chefs d'ordre qui venaient là traiter de ce qu'on regardait comme les grandes

(1) Lambert d'Hersfeld : Pertz, V, 175.

affaires de la chrétienté. On se figure difficilement quelle force d'opinion le Saint-Siége exerçait sur le monde en se rattachant tous les grands ordres, tous les monastères, autant alors de foyers innombrables d'intelligence et d'action, sans cesse en communication entre eux et avec Rome, soit par message, soit par messagers continus? C'était là le réseau qui rattachait à Rome toutes les contrées chrétiennes. Une nouvelle de quelque importance était-elle apportée par un moine dans le plus petit couvent, elle y était consignée sur le parchemin des archives par un frère, transmise par un autre au couvent voisin. Elle faisait ainsi bientôt le tour de la chrétienté, partout examinée, débattue, discutée, comme une affaire de conscience, dans des conciliabules, par ces hommes de renoncement qui n'avaient pas d'autre intérêt, pas d'autre affaire, et transmise à Rome qui recevait ainsi de toute part et renvoyait par la même voie, de couvents en couvents, ses instructions et ses ordres. C'étaient la presse et la poste de ce temps mises au service du chef de la chrétienté.

Quel personnage ne courbait la tête sous la main d'Hildebrand? Le solitaire Pierre Damien, toujours résistant et toujours prêt à obéir, blâmant toujours et toujours soumis, avait un jour menacé le pape Alexandre II de « révéler quelque chose d'inconnu qui ruinerait la réputation de Sa Sainteté; » et le lendemain, Hildebrand ayant parlé, il était plus soumis et plus muet que jamais. L'impératrice Agnès avait longtemps soutenu l'anti-pape; dégoûtée maintenant du monde et des affaires, elle vient à Rome prendre le voile dans l'église même où elle avait été couronnée impératrice avec le puissant Henri III. Elle se confesse à Damien. Vêtue de laine noire, en chétif appareil, elle entre dans la basilique romaine tendue des tapis-

series, ornée des vases précieux, dont elle s'est dépouillée ; « nouvelle reine de Saba qui vient chercher la sagesse aux pieds de Salomon, » elle reçoit le voile des mains pontificales; Pierre Damien, comme un saint Jérome, la consolera dans ses lettres en lui rappelant les grands exemples de renoncement (1); et Hildebrand fera d'elle plus d'une fois en Allemagne, dans le royaume de Henri IV, l'instrument de sa puissante volonté. Hugues le Blanc — ainsi nommé à cause de sa chevelure, — fait cardinal par Léon IX, et célèbre par ses palinodies, tantôt fulminant contre les simoniaques et tantôt vendant les biens ecclésiastiques, longtemps partisan de Cadalous, vient faire amende honorable à Rome, et est nommé légat en Espagne (2).

Sans doute, dans Rome, le plus souvent encore livrée aux factions, l'ancien partisan de Cadalous, Cencio, maître du château Saint-Ange, faisait construire en avant du pont qui y mène une tour d'où il rançonnait tous les passants et enlevait les femmes, pour se consoler de n'être point, comme son père, préfet de la ville. Mais Centhio, fils de Jean, fait préfet par Hildebrand, ne se contentait pas de juger pour lui au civil et au criminel ou de commander la milice qui voulait bien lui obéir, il prêchait et admonestait le peuple dans Saint-Pierre; et, entre ce Catilina féodal et ce préteur sermonaire, l'autorité d'Alexandre II était respectée.

Hors de Rome, dans la péninsule, la papauté trouvait un semblable profit à opposer le marquis et la marquise de Toscane, ses alliés au Nord, aux princes normands ses vassaux du Midi. Richard de Capoue, par exemple, attaquait-il, contre ses serments, Ceperano et ravageait-il la

(1) Pierre Damien, *Ep. ad Agnetem*, l. VII. — (2) Œfele, II, 809, *a*. — Mansi, XIX, 1063.

campagne de Rome, Gottfried le Barbu partait avec sa femme, sa fille, et une petite armée, prenait le pape chemin faisant, arrivait aux bords du Garigliano et assiégeait Aquino pour châtier les Normands. Le Lorrain et le Normand, trop raisonnables pour verser un sang inutile, s'abouchaient, il est vrai, au pont de Todici, et faisaient une paix qui garantissait les domaines du Saint-Siége (1). Mais Alexandre II, en vainqueur, visitait aussitôt Melfi, Capoue; et il y rencontrait les chefs des aventuriers, Robert Guiscard, son vassal aussi, qui conquérait Bari, Otrante et la Calabre sur les Grecs, et Roger, son jeune frère, qui disputait déjà aux Sarrasins la Sicile et prenait Messine et Palerme. En voyant aux pieds du pape les vassaux du Saint-Siége, on les croyait déjà enrôlés sous l'étendard de la Croix latine contre les schismatiques et les infidèles!

Les femmes, puissantes encore en Italie comme toujours, étaient surtout les servantes dévouées de ce gouvernement d'Eglise. Après la mort de Gottfried le Barbu (1069), sa veuve, Béatrice, et surtout sa fille Mathilde en étaient le plus frappant exemple. La première, en prenant pour second époux ce Gottfried le Barbu, avait cherché en lui plutôt un protecteur qu'un mari, puisque Damien vante « le mystère de leur mutuelle continence. » Lorsqu'elle maria, pour conserver la Lorraine et la Toscane, le fils du premier lit de son second mari, Gottfried le Bossu, avec la fille de son premier lit, la célèbre Mathilde, ne conclut-elle pas encore entre ces enfants, à des conditions semblables, une union que l'Eglise ne pouvait pas voir sans

(1) Lupus Protospata, Pertz, V, 49. — *Ann. d'Altaïch*, Giesebrecht, p. 108. — Léon d'Ostie, Pertz, 714.

scrupule au point de vue de la parenté, mais qu'elle désirait au point de vue politique? La politique et la religion avaient dans les âmes de ce temps des exigences d'ascétisme et des compromis d'intérêts que nous ne comprenons plus guère, mais qui les dépeignent à merveille. Toujours est-il que Mathilde, « la grande comtesse », née dans ce temps et formée à cette école, était l'amie chaste et dévouée d'Hildebrand, la protectrice toute-puissante du Saint-Siége, une véritable « Deborah », comme l'appelait Damien, et qu'elle pouvait faire l'honneur et la force de Rome, comme, à une autre époque, Théodora et Marozie en avaient fait la honte et la faiblesse (1).

Sur le terrain de la simonie et du célibat ecclésiastique surtout, Hildebrand est déjà le maître en Italie.

A Florence, un certain Pierre de Pavie, fait évêque de la ville par Henri IV, avait payé sa nomination 3,000 livres. Aussitôt les moines soulèvent le peuple contre le nouveau venu, accepté cependant par son clergé séculier; personne ne veut entendre sa messe ni recevoir son baptême. On s'injurie, on se bat. Pierre Damien lui-même, envoyé sur les lieux, ne peut se faire respecter ni entendre. Un moine, pour en finir, propose, pour prouver ses accusations contre l'évêque, de subir l'épreuve du feu, l'ordalie en usage encore dans les procès civils ou ecclésiastiques. Le peuple l'acclame pour avoir un spectacle et une solution. Le moine Pierre Aldobrandini, revêtu de ses vêtements sacerdotaux et la croix à la main, passe, en

(1) Rien dans les chroniques du temps n'est de nature à faire peser un soupçon sur les relations d'Hildebrand et de Mathilde : adversaires et partisans le reconnaissent.

effet, entre deux bûchers disposés exprès, auxquels les moines eux-mêmes mettent le feu ; et il sort sain et sauf de l'épreuve : ce qui lui vaut le nom de Pierre Ignée, ou Pierre de feu, et précipite l'évêque simoniaque dans un couvent.

Les moyens employés par la faction réformiste des patarins en Lombardie étaient moins mystiques. Après la chute de Cadalous, un certain Herlembald vient prêter à Milan au moine Ariald, l'ancien agitateur, le secours de son zèle contre l'archevêque simoniaque Guido. Revenu d'un pèlerinage pieux à Jérusalem pour se faire moine, il avait été choisi par les patarins de Milan pour capitaine ; et, maintenant, avec sa barbe longue, ses yeux d'aigle, son courage de lion, muni d'une bulle et d'une bannière pontificales, échangeant la robe de bure qu'il portait chez lui, pour paraître en public vêtu de pourpre (1), comme un zélateur ou un chevalier de l'Église, il chassait l'archevêque Guido et ses clercs mariés de Milan ; il faisait élire de haute lutte par les abbés, les moines, les *patarins* et le peuple, comme archevêque, avec l'assentiment du pape et sans l'agrément de l'Empire, Atto, un jeune moine selon son cœur : et, contre les nobles et les bourgeois, il le soutenait « avec l'or, le fer et les serments, » dominant à Milan comme un pape dans l'Église et un roi dans l'État.

Combien moins de puissance avait Henri IV, en Allemagne, malgré quelques succès, contre des hommes de la trempe des ducs de Saxe, de Bavière ou de Souabe, fiers, jaloux de leur pouvoir et soutenus par des peuples rivaux toujours prêts à la révolte ! Des faits particuliers et tout à fait conformes aux mœurs du temps ne le montraient encore que trop à tous les yeux.

(1) Landulphe le Vieux, III, c. XIV.

En 1070, un certain comte, Egino, noble de naissance, mais perdu de réputation, vient accuser le duc de Bavière, Otton de Nordheim, de l'avoir soudoyé pour assassiner le roi ; en preuve, il montre le poignard qu'on lui avait remis. Henri IV donne un délai au duc de Bavière pour se justifier et, à l'expiration du délai, il ordonne le combat judiciaire. C'était encore, on le sait, la coutume. Otton, sous prétexte qu'il ne trouve point de sûretés suffisantes, décline le combat. Le roi le déclare alors coupable de haute trahison, déchu de son duché de Bavière, et nomme à sa place le jeune Welf, fils du margrave Azzo d'Este, prince puissant en Italie, pour avoir aussi un appui en lui au-delà des Alpes. Mais les princes se croient lésés, menacés dans un des leurs ; le fils du duc de Saxe Ordulf, le jeune Magnus, prend fait et cause pour l'accusé ; et voilà une guerre allumée !

C'était encore, à lire les chroniques, une guerre de sauvages, comme au temps de Tacite. Le roi rasait les châteaux, ravageait les villages, rançonnait les ennemis, pendait ou écorchait les serfs des rebelles. Les rebelles en faisaient autant des châteaux, des terres et des amis du roi. La Saxe fut ainsi désolée. Enfin, au milieu de 1071, Otton de Nordheim et Magnus, serrés de près, entrèrent en composition, signèrent une trêve, s'engagèrent à se rendre sur promesses d'indulgence, et, après plusieurs délais, vinrent se jeter aux pieds du roi qui les mit sous la garde d'hommes de confiance. L'Empire semblait avoir retrouvé un Henri III. Le jeune Henri le crut lui-même. Il fit une étroite alliance avec le roi de Danemark Svend Estrithson, destitua, sur un prétexte assez futile, le duc de Carinthie, Berthold de Zœhringen, menaça du même sort le duc de Souabe, qui n'y échappa que par l'intercession de sa mère, relâcha

Otton de Nordheim, duc de Bavière, pour ne point se faire trop d'ennemis à la fois et, à la mort du duc de Saxe, Ordulf, malgré le vœu de la diète saxonne, refusa de reconnaître les droits de son prisonnier Magnus, qui semblaient assurés par une transmission héréditaire depuis la mort du célèbre serviteur d'Otton le Grand, Hermann Billung.

Le jeune roi, revenu évidemment à la politique de son père contre les duchés, semblait vouloir réparer toutes les pertes que son autorité avait faites pendant la régence de sa mère. La construction de ce grand nombre de châteaux-forts qui se dressaient maintenant en Saxe, en Thuringe, sur les bords du Rhin, était le prélude de l'œuvre. Dans sa pensée, la vieille famille des Billungen renversée, le duché de Saxe, qui avait fourni une dynastie d'empereurs, dompté, rien ne résistait plus à son pouvoir. Son ambition, ses ressentiments, l'avidité de ses jeunes conseillers, pour la plupart souabes, qui flairaient de riches dépouilles, tout y poussait le jeune souverain. Effrayés, les princes de la haute Allemagne, qui voyaient l'indépendance commune menacée dans le Nord, se rapprochaient déjà les uns des autres. Le nouveau duc de Bavière lui-même, le jeune Welf, qui avait vu avec déplaisir relâcher Otton de Nordheim, dont il avait répudié la fille, faisait cause commune avec les autres princes menacés. Les châteaux s'emplissaient d'hommes d'armes; les aventuriers étaient aux plus offrants. On respirait déjà partout la guerre, l'homicide, l'incendie, le déchaînement de toutes les passions féodales et royales. Mais combien ces passions personnelles et ces intérêts politiques allaient s'effacer devant la grande affaire de la réforme morale!

Le jeune souverain, qui ne craignait pas de braver les plus puissants ducs et de provoquer les peuples les plus

récalcitrants à l'autorité, ménageait encore moins l'Eglise. Suivant l'exemple que lui avaient d'ailleurs donné ses tuteurs, qui n'apparaissaient plus alternativement à la cour qu'à de longs intervalles, il ne se contentait pas de la mettre sous sa main, comme son père; il en vendait, sans pudeur, aux plus offrants, les plus puissants bénéfices. En 1067, c'était un bon choix pour l'évêché d'Osnabruck que ce moine ingénieur, célèbre et riche, Benno, qui avait, sous Henri III, fait tant de travaux à Spire et à Goslar et qui était en même temps le plus habile en théorie et en pratique à faire valoir les biens-fonds (1). Mais un certain Henri qui n'avait, dit Lambert d'Hersfeld, d'autres titres que la faveur du roi (2), sortait du chapitre de Goslar, la pépinière de l'épiscopat, sinon de la moralité allemande, pour occuper le siége de Spire; et Robert Sac-d'Argent, abbé du cloître de Bamberg, vrai banquier, après s'être enrichi dans l'exploitation et même l'usure des biens ecclésiastiques, achetait par des sommes énormes (1,000 livres d'argent) l'abbaye de Reichenau.

Il est vrai, les protestations ne manquaient pas, même en Allemagne, contre ces scandales. Les moines de Reichenau s'opposaient avec leurs serviteurs, par les armes, à la prise de possession de leur abbaye et renvoyaient Sac-d'Argent à Bamberg; un synode des suffragants de l'archevêque de Mayence, le 15 août 1071, condamnait un certain Carl, doyen de la chapelle royale de Harzbourg, qui avait acheté l'évêché de Constance (3), sans empêcher, il est vrai, la nomination d'un autre favori du roi. Mais, ce

(1) *Vita Bennonis*, Pertz, XII, c. x, 61 : *Villicandi scientia super omnes pollebat, non tamen usu sed arte.* — (2) Lambert d'Hersfeld, dans Pertz, V, 173. — (3) *Id.*, Pertz, V, 176, 183, 271.

qui était plus grave encore, la cour de Rome commençait à poursuivre jusqu'en Allemagne les hauts dignitaires de l'Eglise qui se faisaient les complices du roi, entre autres les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trente, en attendant qu'elle s'en prît au roi lui-même. Ceux-ci ne manquaient pas sans doute de se défendre à Rome et souvent par les moyens qui avaient cours en Allemagne. L'archevêque de Mayence, qui voulait l'appui du Saint-Siége dans son affaire des dîmes de la Thuringe, écrivait à Hildebrand lui-même ces mots significatifs : « Quoique vous ne cherchiez rien que par la grâce de Dieu et que vous ne vouliez toucher aux choses de la terre que pour les ordonner et non pour les posséder, cependant nous avertissons votre charité que, si quelque bien qui est à nous vous était agréable, dès que nous le saurons, il deviendrait vôtre. » L'archidiacre était inaccessible sans doute à de semblables offres, mais toute la cour de Rome ne l'était pas ; car, entre autres, l'évêque de Bamberg, Herimann, qui avait acheté au poids de l'or son bénéfice d'Adalbert de Brême, cité à Rome, corrompait le pape Alexandre II lui-même, et, à la condition de promettre de ne plus recommencer, retournait dans son évêché chargé d'honneurs.

Le fier et tout-puissant Hanno de Cologne, qui avait tant fait pour Alexandre II, n'était pas, il est vrai, aussi heureux. Arrivé avec l'archevêque de Mayence et l'évêque de Bamberg en Italie, où il était chancelier, pour y régler les affaires de l'Empire, y tenir diète et y juger, Hanno espérait faire condamner ce nouvel archevêque de Trèves, Udo, qui, grâce au meurtre de son neveu, et peut-être par simonie aussi, occupait ce siége important. Il ne l'obtient pas, peut-être parce qu'Udo a envoyé aussi

de l'argent à Rome. « Maudit soit votre argent ! » s'écrie, en effet, Hanno dans une lettre écrite au pontife. Il n'en est pas moins obligé, lui-même, pour ses propres péchés de simonie, de traverser les rues de Rome, pieds nus, accompagné de la marquise de Toscane, Béatrice, pour demander aussi l'absolution; et il n'écrira plus au pape qu'en signant « Hanno le pécheur. » N'était-ce pas là autant de signes redoutables des temps?

La réforme faisait, en effet, son chemin; de grands exemples semblaient travailler pour elle. Adalbert de Brême, après tant de projets avortés, tant de richesses perdues, laissait son archevêché ruiné, dévasté, et mourait pauvre à Goslar (16 mars 1072), n'osant dormir la nuit, cherchant dans de futiles distractions l'oubli de ses mécomptes, et répétant lui-même, pour prouver l'inanité de l'ambition temporelle dans l'Eglise, qu'il avait manqué le but de sa vie. Hanno de Cologne, mal vu du jeune roi et disgracié à Rome, ne s'occupait plus que de surveiller ses rigides fondations de Siegeberg et de Saalfeld (1). Il n'était enfin jusqu'à Siegefried de Mayence, le plus ambitieux et le plus inconstant de ces puissants prélats, croisé avant la croisade, qui, après avoir attendu si longtemps le pallium de Rome, après avoir âprement poursuivi les dîmes de Thuringe, ne se prît un jour soit de découragement, soit d'un beau zèle de renoncement, et ne partît (8 septembre 1072) pour s'ensevelir comme moine à Cluny, « dans cette Gaule où il y avait si peu de monastères qui n'eussent pas encore été soumis au joug de l'institution nouvelle (2), » quitte à revenir bientôt encore au monde et à ses intrigues.

(1) Adam de Brême, III, 60, Pertz, VII, 360. — Lambert d'Hersfeld : Pertz, V, 184. — (2) Gfrœrer, *Hist. de l'Eglise*, X, 252.

Au commencement de 1072, en Italie, ce Cadalous qui avait si longtemps troublé la chrétienté pendant sa vie, faillit, par sa mort, faire éclater déjà la lutte entre le sacerdoce et l'Empire à propos de l'évêché de Parme qu'il laissait. Le roi Henri IV et la ville, où son influence était grande, s'étaient entendus pour nommer à sa place ce Guibert, évêque de Verceil, longtemps partisan zélé de Cadalous et chancelier de l'Empire en Italie, que Hanno avait renversé pour assurer la victoire d'Alexandre II. C'était faire pénétrer un ennemi dans la place. La cour de Rome réclama vivement; Henri IV consentit à un autre choix. Mais, l'archevêché de Ravenne étant devenu vacant, Guibert se remit sur les rangs et avec une plus grande hardiesse encore; car cette fois il n'était pas seulement soutenu par le roi, mais par l'impératrice Agnès qui l'avait toujours protégé. Le pape Alexandre II hésitait : soit par esprit de modération, soit par fatigue, il semblait s'éloigner de l'archidiacre qui l'avait fait pape, pour écouter des conseillers moins hardis ou gagnés. A en croire un historien contemporain, les ardents de la réforme, poussés peut-être par Hildebrand, voulurent un instant tourner contre le pape l'agitation qu'il avait autorisée lui-même contre les évêques simoniaques. Un compromis intervint. Rome laissa à Guibert, un ennemi, ce patriarcat si souvent rival; mais on lui fit prêter serment de rester fidèle à Alexandre II et à ses successeurs régulièrement élus, et on excommunia au moins les conseillers du roi (1), comme pour prévenir le retour de semblables tentatives.

Au milieu de ces préoccupations, qui semaient la lutte

1. Landulph., *Hist. Mediol.*, III, 29; Pertz, VIII, 87; Gfrœrer, *Hist. de l'Église*, IV, 252.

prochaine, mourut Alexandre II, le 21 avril 1073. Il avait été précédé de quelques mois dans la tombe par le plus pur et le plus ardent des apôtres de la réforme, Pierre Damien, qui finit en véritable ermite comme il avait vécu, laissant pour l'édification de ses contemporains cette épitaphe composée par lui-même en latin, en vue de ce monde et de celui d'au-delà :

Où tu vis j'ai vécu, tu seras où je suis;
Méprise ce qui passe, et loin du monde fuis :
Aux ombres de la nuit succède la lumière,
Au mensonge le vrai, le ciel à cette terre.
Tu veux être immortel? Apprends donc à mourir :
Ce qui vit n'a qu'un jour, la mort c'est l'avenir (1).

Mais le mystique tribun de la réforme la laissait à achever à l'homme d'Etat de cette grande entreprise, à celui qui, pour mieux conduire les hommes au salut, croyait devoir prétendre à les gouverner.

IV

Le césarisme tudesque et la théocratie romaine.

Le 22 avril 1073, on était encore occupé à mettre en terre, dans Saint-Jean de Latran, Alexandre II, quand une foule de clercs et de laïcs, hommes et femmes, se précipitèrent vers celui qui avait exercé la plus grande auto-

(1) Petr. Dam., *Opera*, IV, 53 :
Quod nunc es fuimus, et quod sumus, ipse futurus.

rité sous les six pontifes précédents, en s'écriant : « Hildebrand pape ! » Effrayé, l'archidiacre, qui aurait voulu qu'on procédât selon les règles instituées par lui-même, cherchait à se précipiter vers la chaire pour prendre la parole. Mais un cardinal, Hugues le Blanc, revenu au pape légitime après avoir soutenu Cadalous et plus tard traître encore une fois à la bonne cause, rappelle les services d'Hildebrand : « Saint Pierre l'a choisi, » dit-il ; et tous les cardinaux eux-mêmes, suivis de la foule, entraînent l'archidiacre, l'introduisent dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, sous le nom de Grégoire VII, et y rédigent avec de grands éloges le décret d'élection (1).

Les cardinaux et les Romains exaltaient en Grégoire VII l'homme du temps; la foule, de loin comme de près, par son enthousiasme ou par ses craintes, rendait justice à ses vertus, hommage à son génie, et se courbait comme d'elle-même sous cet esprit dominateur. « Quoique la sagesse universelle de Dieu, lui écrivait un abbé de Metz, Guillaume, dispose dans un ordre admirable tout ce qu'elle fait, jamais cependant elle n'a plus heureusement pourvu aux affaires humaines que lorsqu'elle a choisi, pour mettre à la tête de la société, un homme du peuple, dans les mœurs et les vertus duquel le peuple pût contempler comme un vivant exemple de ce qu'il doit être (2). » Quel homme avait traversé, en effet, une plus longue et plus rude école du pouvoir, et quel souverain le saisit jamais avec une plus profonde connaissance des affaires qu'il avait à conduire, des hommes qu'il avait à gouverner, des moyens dont il pouvait disposer et du but qu'il voulait atteindre?

(1) Jaffé, *Regest. pont. rom.*, 401. — (2) Mabillon, *Vetera Analecta*, p. 455 : *Licet sapientia Dei universa*, etc.

La première pensée du nouveau chef de l'Eglise fut pour le chef de l'Allemagne. Il envoie à Henri IV une députation chargée de lui annoncer son élection ainsi que de lui faire connaître les circonstances dans lesquelles elle s'était produite. Sans braver comme sans demander le consentement impérial, il retarde la cérémonie de la consécration, pour avoir l'aveu du roi. Il ne prend que le titre de pape élu, mais il agit déjà en souverain pontife.

Les lettres qu'il adresse à Didier, abbé du Mont-Cassin, à Guibert, archevêque de Ravenne, à Hugues, abbé de Cluny, au prince de Salerne, au roi de Danemark, à la duchesse de Toscane, Béatrice, au duc de Brabant, Gottfried le Bossu, témoignent du sentiment du terrible fardeau qu'il a pris, mais en même temps aussi de son courage. Il conjure les bons « de prier pour lui contre les princes et même contre les prélats de l'Eglise qui la bouleversent au lieu de la protéger et qui, dans leur soif de gloire mondaine ou de gain, agissent en ennemis de la justice de Dieu. » Mais il saura aussi s'aider lui-même. S'il « assure de son affection » l'archevêque Guibert de Ravenne, qui convoite Imola, « il exige de lui une affection semblable et tous les bons effets qu'elle peut produire. » La lettre à Gottfried de Lorraine nous donne surtout l'idée de la situation qu'il veut prendre en face du jeune souverain de l'Allemagne, Henri IV. « Personne, » dit-il, « n'a plus de souci que nous de la gloire présente et future du roi Henri. Notre désir est de l'entretenir par nos légats, au premier moment favorable, avec l'affection et la vigilance d'un père, de ce qui intéresse la prospérité de l'Eglise et l'honneur de son trône. S'il nous écoute, nous aurons même joie de son salut que du nôtre. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, il nous rend haine pour amitié, s'il paye le Tout-Puissant de mépris et d'ou

trage pour le grand honneur qu'il lui a fait, ce n'est pas sur notre tête, grâce à Dieu, que retombera cette parole : « Maudit soit celui qui s'abstient d'ensanglanter son « glaive. » Il n'est pas en notre pouvoir d'abandonner la loi de Dieu pour l'amour personnel de qui que ce soit, ni de quitter la voie de la justice pour des considérations humaines. L'Apôtre l'a dit : « Si je voulais plaire aux hom- « mes, je ne serais point le serviteur de Dieu. » — Voilà l'antagonisme posé dès le premier jour entre les deux puissances, et la guerre presque tacitement déclarée. Le nouveau pape sait qu'il a aussi entre les mains « une épée, » et il se rappellera au besoin que Jésus, son maître, n'est pas venu seulement « apporter la paix (1). »

Grégoire VII, en effet, à le bien prendre, n'était ni un mystique, un illuminé, un fanatique de foi, n'ayant d'autre pensée que de détruire le péché et de faire régner dans les âmes la loi du Christ, ni un ambitieux politique, qui faisait servir la religion à l'établissement de la suprématie temporelle sur les souverains et sur les peuples. Dans un temps où les évêques et les abbés étaient seigneurs et où les souverains consacrés par la religion faisaient comme partie de l'Eglise, la politique et la religion ne se séparaient ni dans les esprits ni dans les caractères. Sans doute, il était bien pénétré de l'esprit sacerdotal, celui qui s'appliquait ces paroles du prophète : « Fils de l'homme, je t'ai placé comme gardien de la maison d'Israël; tu annonceras donc au peuple, de ma part, tout ce que tu entendras de ma bouche. Si je dis à l'impie : « Impie, tu mourras, » et que tu ne l'avertisses pas pour qu'il se garde de la mort, l'impie mourra dans le péché; mais je te

(1) *Regest., Greg.*, VII, l. I, ep. 9.

demanderai compte de son sang. » Il pensait donc bien, « comme grand-prêtre de la société nouvelle et successeur de Moïse dans Israël, être préposé au gouvernement des âmes dans l'intérêt de leur salut. » Mais il croit aussi assurer d'autant mieux aux hommes le salut dans l'autre monde, qu'il s'emparera du gouvernement de celui-ci. Il est mystique, mais il n'en est pas moins politique. C'est un prêtre; mais il veut, au milieu des disputes et des conflits de cette terre, combattre le bon combat à armes égales; et cela non au figuré, mais à la lettre. Il dira bientôt, en parlant des prêtres : « Ne serait-ce pas vraiment une honte? Quoi! tous les jours, les soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre! Et nous, qui nous intitulons les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce Roi, le nôtre, qui a tout fait de rien! » En attendant l'institution des moines chevaliers qui naîtront de la croisade, ce successeur de Pierre, armé pour la cause de son Dieu, prend le commandement des saintes milices féodales de l'Eglise universelle : il est comme le chef d'un ordre militaire et religieux, un pape chevalier.

Henri IV et Grégoire VII, comme deux personnages politiques, s'observent, se préparent à la lutte. Le premier, informé de l'élection du second, envoie à Rome un de ses confidents, le comte Eberhard, s'instruire des faits de l'élection et assister à la consécration. Il ne veut pas contester le pouvoir de son adversaire, quoique quelques-uns, entre autres son chancelier d'Italie, le lui conseillent. Le nouvel élu reçoit avec de grands égards l'envoyé royal. Il prend Dieu à témoin qu'il n'a point brigué la papauté, mais l'a reçue des Romains. Ordonné prêtre le 22 mai, sans précipitation, le jour de Saint-Paul et de Saint-Pierre (29 juin), jour de grande fête, il se fait solennellement consacrer en

présence de l'impératrice Agnès, de la comtesse Béatrice qu'il dominait, du chancelier du royaume d'Italie pour Henri IV, Grégoire de Verceil, et du comte Eberhard, son ambassadeur.

Mais le soldat de Dieu *(miles Dei)* se fortifie déjà en Italie, comme Henri IV en Allemagne. Le peuple romain qui comptait quelques impérialistes, les barons des environs, les Normands du Midi, les évêques lombards, n'étaient peut-être point sûrs. Il appelle auprès de lui l'impératrice Agnès, avec l'évêque de Côme, son directeur, pour imposer au peuple romain. En vue de tenir le Midi, il fait venir l'abbé du Mont-Cassin, Didier, dont la brillante et vénérée basilique avait été récemment consacrée en sa présence. Contre les Lombards et l'évêque de Milan, qui avait été nommé par Henri IV, il s'assure la fidélité de ses chères filles et amies les comtesses Béatrice et Mathilde et soutient de son appui l'évêque réformiste nommé Atto, le chevalier Herlembald et les patarins.

Jeune et cependant avisé, Henri IV, le soldat du siècle, poursuit la restauration de l'autorité de son père, avec une opiniâtreté de volonté et une variété de moyens qui étonnent dans un jeune homme. Après avoir disposé du sort de deux duchés, il vise maintenant à se faire une force militaire indépendante, en se procurant de l'argent pour avoir des soldats. « Parvenu à l'âge viril, » nous dit Lambert d'Hersfeld, « il se promettait bien de renouveler Charlemagne (1). » La fameuse affaire des dîmes de Thuringe, qu'il terminait alors à l'avantage de l'archevêque de Mayence sorti de sa retraite de Cluny, mais à la

(1) Pertz, V, 141 : *Henricus promittens Carolum magnum suo seculo sese repræsentaturum.*

condition d'en avoir aussi son profit, faisait partie d'un système d'impôt qu'il voulait étendre à tout l'Empire. Vainement, au synode d'Erfurth (10 mars 1073), les abbés d'Hersfeld et de Fulde faisaient opposition à cette mesure. Henri les menace de ravager leurs domaines par le fer et le feu, s'ils en appellent au pape, et les fait ployer en leur concédant aussi leur part de bénéfice. Le même régime devait être étendu à toute la Saxe, et fut appliqué également à la Carinthie (1). Quel avantage pour le souverain dispensateur de toutes les grandes prélatures, que de leur livrer les dîmes en s'en faisant attribuer une part, et quel usage ne pouvait-il pas faire de ces ressources même contre l'Église !

Mais ces deux hommes représentaient deux courants tout-puissants d'opinions et d'intérêts dont le heurt violent devait produire la tempête. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire quelques ouvrages du temps, écrits par d'ardents partisans des deux adversaires et des deux pouvoirs (2). On y trouve, en effet, comme la théorie même de la lutte dans les conceptions également mystiques, mais opposées cependant, que les uns et les autres se faisaient de l'Empire et du sacerdoce.

Ces deux doctrines opposées ont cela de commun, en ef-

(1) Deuxième année de l'*Hist. des archives autrich.*, second fasc., p. 338, n° 148 : *Comites et principes nobiles et ignobiles, cunctis volentes aut nolentes decimas vel redemerunt vel archiepiscopo* (Salzbourg) *reliquerunt.* — (2) C'est dans Hermann de Bamberg, Waltram de Naumbourg et surtout dans le *Panégyrique de Henri IV*, de Benzo d'Albe, qu'il faut saisir la théorie impérialiste. Les lettres de Grégoire VII sont le plus vivant commentaire de la théorie théocratique, ainsi que les neuf livres de Bonizo, évêque de Sutri, l'un de ses partisans les plus dévoués, *De persecutione Ecclesiæ*.

fet, qu'elles se rattachent d'abord, comme toute chose de cette époque, à la théologie régnante. Benzo d'Albe, le défenseur ardent de l'Empire, accable les papes réformistes et les moines ascètes de ses sarcasmes et de ses injures; il n'en croit pas moins que le Dieu tout-puissant, auteur de l'ordre dans le ciel, a constitué l'empereur comme « son vicaire » pour faire régner l'ordre sur cette terre; l'empereur, pour lui, est fait à l'image de Dieu : c'est « un second créateur *(alter conditor)*. » Voilà le droit divin interprété au profit du pouvoir laïque. L'Eglise romaine a en sa faveur une interprétation plus savante, qu'elle emprunte en partie à la *Cité de Dieu* de saint Augustin; c'est l'ordre réformé de Cluny, en étroite union avec le Saint-Siège depuis cinquante ans, qui l'a élaborée. Dans cette atmosphère des cloîtres où l'on voyait volontiers la figure même et l'exemplaire des temps présents dans l'Ecriture, Caïn le meurtrier ou Nemrod le fort chasseur est le père de la société laïque, temporelle, tandis que la société ecclésiastique procède directement d'Abel, d'Abraham et du Christ. Le royaume des ténèbres et celui de la lumière étant ainsi constitués, la domination de l'Empire sur l'Eglise n'est-elle pas le triomphe du mal sur le bien, et des ténèbres sur la lumière? N'était-ce pas à l'Eglise, fille de l'Esprit de lumière, à secouer ce joug honteux et à reprendre l'empire?

Les arguments historiques des deux partis ne sont pas moins curieux. Après les trois grands empires de la haute antiquité, selon Benzo, « n'est-ce pas le Christ qui a donné la puissance universelle à Auguste, alors l'universel souverain et l'auteur du recensement de toute la population de l'Empire romain, puis au *grand* Tibère (c'est son expression) qui, selon la légende du moyen âge, vengea

la mort du Sauveur sur Hérode et sur Pilate? Ne sont-ce pas Pierre et Paul, les porte-bannières des bataillons chrétiens contre les païens et les idoles, qui ont donné Rome à Vespasien, aux Césars, aux souverains byzantins, et l'Empire enfin aux Francs et aux Teutons pour le garder, à titre perpétuel, l'élever jusqu'aux nues et l'étendre jusqu'aux riches contrées de la Ligurie (Lombardie) et de la Calabre (1)? » Mais les lettres de Grégoire VII opposent légende à légende, à ces dynasties d'empereurs une dynastie de papes et de saints, aux souverains du royaume des ténèbres ceux du royaume de lumière! « Depuis le commencement des temps, » s'écrie-t-il, « jusqu'aujourd'hui, combien y a-t-il d'empereurs ou de rois dont la vie ait été glorifiée par la vertu et la sainteté, comme celle des serviteurs de Dieu et des contempteurs du monde! Lequel d'entre eux a fait des miracles comme saint Martin de Tours, Antoine l'Ermite ou Benoît de Nursie? Qui a ressuscité des morts, guéri des lépreux et rendu la vie à des aveugles? Sans doute l'Eglise honore le grand Constantin, Théodose et Charlemagne qui ont défendu l'Eglise et étendu le domaine de la foi ; mais a-t-on, en leur nom, édifié des basiliques, consacré des autels ; et peut-on offrir le saint sacrifice en leur honneur? Dans la chaire de Pierre, on compte les saints par centaines. Combien de princes de la terre qui ne seront pas précipités aussi bas dans les sombres abîmes qu'ils ont été élevés durant cette vie (2)! »

Ainsi les deux pouvoirs, en s'étendant le plus loin possible dans le temps et dans l'espace, se dressent l'un contre l'autre sur le terrain de l'universalité chrétienne. « Tu

(1) Pertz, XI, p. 661, 668, 672. — (2) *Lettres de Grégoire VII* : Mansi, XX, 335.

n'as pas besoin, » dit Benzo à son prince, « de saluer les rois étrangers pour qu'ils t'aident à agrandir ta puissance. A eux de venir au devant de toi, d'ouvrir leurs trésors, de t'inviter à prendre ce qui t'appartient! Tant que tu vivras, ne donne jamais ton bien à personne, de manière à ce que tu aies lieu de prier pour le ravoir. Tant que tu respires, ne te subordonne à aucune créature humaine. Reste souverain dans tes domaines et ne laisse pas diminuer ton honneur. Ainsi pensait le roi Salomon. Ainsi on rendra à César ce qui est à César ; le monde entier se réjouira du rétablissement de la loi et il y aura jubilation et joie sur la terre comme au ciel et sur la mer comme dans les profondeurs (1). » Voilà bien la subordination des royaumes à l'Empire, le droit souverain de l'empereur de disposer à sa guise des royaumes, des fiefs laïques et même des biens de l'Eglise? Benzo y ramène aussi, selon ses termes, « un abus spécial qui se perpétue dans le Latium, par une imitation coupable du judaïsme, et qui ravit au trésor impérial une partie de ses revenus »; et ce n'est pas du patrimoine seul de Pierre qu'il parle, mais aussi de son successeur. « N'est-il pas de mémoire d'homme, inouï, » s'écrie-t-il, en effet, « que l'ordination du pape soit aux mains des moines? qu'avons-nous à faire avec les capuchons et avec les fils de Simon le Magicien (2)? » Telle est la dépendance de l'Eglise, de Rome et du pape lui-même.

Mais Grégoire VII ne manque pas non plus de réponse sur ce point : « Quoi! dit-il, des hommes qui ne connaissent pas Dieu, des fils de Nemrod, remplis d'orgueil et

(1) Benzo dans Pertz, 602, 605. — (2) *Ibid.*, 614 : *Nos est auditum a seculis seculorum quod ordinatio papæ esset in manibus monachorum. Quid est nobis cum cucullano?*

de fourbe, vivant de rapine et de meurtre, à l'instigation de leur chef, le démon, saisiraient avec une infatuation insupportable et une passion aveugle la souveraineté sur leurs égaux! Quoi! ils sommeraient les prêtres du Seigneur de se courber devant eux, semblables à ce séducteur qui, montrant les royaumes de la terre au Fils de Dieu, lui disait : « Je te donnerai tout cela, si tu veux t'agenouiller devant moi et m'adorer! » Mais ils font passer, ces rois et ces princes de la terre, leurs intérêts avant l'honneur de Dieu, tandis que nous, serviteurs du Christ, nous subordonnons la chair à l'esprit (1)! Car à qui demandent-ils la couronne, comme Pépin à Zacharie, si ce n'est à nous? A qui se confessent-ils, à qui promettent-ils d'être fidèles, si ce n'est au Christ, à Pierre, à nous son successeur? et, à l'article de la mort, à qui demandent-ils le pain de l'éternelle vie, si ce n'est encore et toujours à nous? »

Voilà maintenant la soumission du souverain au prêtre, de l'Etat à l'Eglise; car, dans ce temps où toute idée prend corps, le chrétien qui promet fidélité au Christ, le vrai Roi du monde visible et invisible, et à son vicaire, ne contracte-t-il pas envers eux une sorte d'obligation féodale aussi étroite que le vassal qui jure fidélité à son seigneur? Au moins Grégoire VII le prend-il ainsi : « Votre souveraineté, » écrit-il à un roi de Norwège, « consiste à relever l'opprimé et à défendre la justice, même au péril de votre vie; c'est là la voie par où vous arriverez de la terre au céleste royaume. » Et à un légat envoyé au souverain allemand, il donne cette instruction : « Pénétrez-vous bien de ceci que tout roi qui forfait au commandement du successeur de Pierre, selon la sentence de notre prédéces-

(1) Mansi, XX, 333, 335.

seur le saint pape et instituteur de l'Eglise, Grégoire Ier, est déchu de sa dignité (1). » Tel est le droit de déposition pour forfaiture.

Or, il y avait un point sur lequel les deux pouvoirs se touchaient dans Rome et dans toute la chrétienté. D'une part, Rome, capitale nominative du Saint-Empire romain-germanique, avec son territoire, était patrimoine de saint Pierre et fief d'Empire; de l'autre, aux évêchés et aux abbayes de l'Allemagne comme du reste de la chrétienté étaient attachés également des fiefs d'Empire, des terres, des vassaux, des revenus. L'Empire était en partie ecclésiastique, hiérarchique, et l'Eglise en partie féodale, impériale. Si l'empereur, comme patrice, confère la papauté en même temps que le patrimoine de saint Pierre, et tous les évêchés et abbayes en même temps que les bénéfices ecclésiastiques, il met l'Eglise dans l'Etat et il dispose d'une force morale aussi bien que matérielle qui met le comble par l'obéissance des âmes à sa domination politique. Si la papauté, qui délivre déjà la couronne impériale, investit aussi des fiefs, des immunités, du pouvoir politique comme des fonctions sacerdotales qui y sont unies, elle joint à sa puissance spirituelle une puissance politique sous laquelle elle peut faire courber les plus grands souverains. A celui de ces deux pouvoirs qui aura l'*investiture*, appartient donc le monde : car si l'empereur seul donne les fonctions ecclésiastiques, l'Eglise n'est plus maîtresse chez elle, elle est asservie; si le Saint-Siége seul, de son côté, délivre dans l'Empire des fiefs d'Eglise, investit des vassaux, l'empereur n'est plus maître du sien, il est esclave.

Singulière coïncidence! c'est alors qu'en théologie, dans

(1) Mansi, XV, 377, 230.

des conciles de France, d'Allemagne, de Rome et avec l'appui du Saint-Siége s'établissait, contre le scolastique Béranger, la doctrine de la transsubstantiation des espèces et des objets matériels même de l'Eucharistie en le corps et le sang de Jésus-Christ; et voici qu'il s'agit aussi, en politique, de savoir lequel de ces deux autres miracles visibles s'opérerait : la transsubstantiation de l'Empire en sacerdoce, ou celle du sacerdoce en Empire. Telle était la cause et l'objet de la grande lutte qui allait s'ouvrir. Il n'est pas étonnant qu'elle ait ébranlé l'Europe et troublé tout un siècle.

Il est vrai que des esprits modérés, quoique fervents, ne voient pas alors d'incompatibilité à la coëxistence de ces deux pouvoirs. Pour eux, il suffit qu'ils ne soient point déraisonnables, qu'ils s'entendent à l'amiable, et fassent des choix utiles à la fois à l'Eglise et à l'Etat pour entretenir leur concorde. Pierre Damien avait été de ce nombre. A la mort du puissant empereur Henri III, dont l'immense pouvoir tombait aux mains débiles d'un enfant, il prêtait au Christ lui-même, dans une lettre au pape, qu'il appelait le *Père de l'empereur*, ces paroles : « Je t'ai donné les clefs de l'Eglise universelle, je t'ai placé au-dessus d'elle comme mon représentant; si ces honneurs sont peu de chose, je t'ai élevé aussi sur les royaumes, et aujourd'hui, à la mort du roi Henri, je t'ai confié le gouvernement de l'Empire devenu vacant. » Mais lorsque le jeune Henri IV arrive vers sa majorité, il l'exhorte « à tenir l'épée pour protéger l'Eglise » : il veut que tout « l'Empire prenne les armes pour le plus grand bien de l'Eglise et que l'Eglise prie pour le plus grand bien de l'Empire »; et nul n'a dit en un meilleur et plus sensé langage que « le médiateur entre Dieu et l'homme a mys-

térieusement uni l'Empire et le sacerdoce afin qu'une unanimité constante et une charité mutuelle fassent retrouver le roi dans le pontife romain et le pontife romain dans le roi. »

Mais l'Empire n'a-t-il pas abusé de son pouvoir ? Il fait des évêchés et des abbayes donnés à des créatures un instrument de domination, même sur les peuples étrangers, en Italie et en Bourgogne. Et ces prêtres indignes, simoniaques et concubinaires, battant monnaie eux-mêmes avec leur ministère, laissent tomber toute loi et toute discipline. N'est-ce pas l'empire des ténèbres qui opprime et étouffe celui de la lumière? Il faut donc que le Saint-Siége, combattant sur son propre terrain le pouvoir temporel, lui arrache l'investiture, cause de tout le mal, s'il veut sauver la foi et les mœurs même. Là est son salut, le salut de l'Eglise, celui de la société elle-même; mais qui sait? pour le pape devenu maître, à son tour, des fiefs des églises métropolitaines et provinciales et détenteur d'une formidable puissance temporelle, ne sera-ce pas peut-être aussi la domination politique universelle ?

Voilà la révolution dont l'ordre de Cluny avait eu l'idée et que l'Eglise régulière des moines, toujours alors la surveillante et l'inspiratrice de l'Eglise séculière, son aiguillon et son idéal, avait ardemment propagée! Au nom de la liberté, elle avait saisi la Bourgogne, la France, l'Italie, tous les pays latins opprimés ou menacés par l'Empire germain. Les moines s'étaient jetés tumultueusement dans la lutte; les peuples eux-mêmes, voyant dans un clergé moral un guide plus sûr et, dans le libre choix d'évêques, une garantie d'indépendance, avaient suivi. Et, maintenant, la réforme, comme une opposition formidable, à la fois religieuse et politique, relançait par delà le Rhin et

les Alpes ce césarisme tudesque qui visait à couvrir de sa lourde oppression féodale et de la lèpre de la simonie et du concubinat la société tout entière. Il ne fallait qu'un chef pour conduire la révolution à la victoire; et celui-ci, en détachant ce clergé toujours puissant, mais redevenu célibataire, de l'Etat et du sol, pour se l'assujettir, pouvait, derrière la liberté que les Eglises particulières et les peuples rêvaient, édifier sur d'autres principes une autre monarchie : la théocratie pontificale! Mais on ne pouvait plus s'arrêter. Ce chef était trouvé. C'était le moine de Cluny, l'archidiacre de l'Eglise romaine, le réformateur et l'agitateur Grégoire VII. Les anathèmes, les soulèvements populaires, les révoltes des vassaux, la guerre, tout lui serait bon; car il était le soldat de Dieu.

A vrai dire, quand, après avoir comparé les deux hommes et les deux théories, on regardait à l'état du monde chrétien, on comprend plutôt la confiance sereine de Grégoire VII à commencer la lutte que l'imprudence de Henri IV à l'avoir acceptée. A cette époque, où aucun Etat n'était encore vraiment organisé, aucune nation formée, où nulle puissance politique n'exerçait une grande et durable influence sur l'ensemble de la société européenne, l'Eglise était la seule puissance réellement forte, générale, malgré le relâchement que la discipline y avait subi, la seule dépositaire d'une idée commune qui pût la mettre à même d'agir sur tous. Combien étaient faibles les liens qui rattachaient alors les différentes aristocraties de l'Europe entre elles et à leurs souverains! Combien étaient puissants ceux qui unissaient entre eux et à leur chef les membres de l'Eglise! Pas encore d'institutions fixes, dans les Etats du onzième siècle; dans l'Empire, à peine quel-

ques diètes. L'Eglise, au contraire, avait ses conciles; féodale aussi, elle avait du moins réformé la féodalité en imposant des trêves aux horribles guerres qui divisaient ces générations remuantes. Quand l'idée universelle de l'Empire, passée de Charlemagne à Otton le Grand et à Henri III, était déjà en décadence sous Henri IV, l'idée universelle de la papauté, sa véritable héritière, était, au contraire, en voie de croissance et de progrès partout sous Grégoire VII.

Le temps n'était plus où les Ottons contenaient ou menaçaient tout autour d'eux. Les premiers souverains saliens, devant les Danois, avaient repassé l'Eyder. Les Etats slaves de l'Est, que leurs prédécesseurs avaient soumis à une sorte de vasselage, devenaient tous les jours plus indépendants. Quoique, en 1071, le duc de Pologne, Boleslas, et son beau-frère, le duc de Bohême, vinssent soumettre leurs différends à Henri, celui-ci préparait une expédition pour intervenir et convoquait contre eux à Æichstadt un ban de guerre qui ne devait pas aboutir (24 mars 1073). La conversion et la soumission même des Obotrites et autres peuples slaves encore païens, bien plus voisins, avaient été arrêtées pendant la minorité d'Henri IV et par les fautes de l'archevêque Adalbert de Brême. En Hongrie, Salomon, quoique beau-frère d'Henri IV, commençait à associer la foi chrétienne avec l'indépendance nationale. Sur la frontière de l'Ouest, le royaume de Bourgogne était la dernière conquête de l'Empire, et combien imparfaite! En France, si la royauté ne croissait pas encore beaucoup avec le troisième et le quatrième Capétien, Henri Ier et Philippe Ier, une féodalité fortement attachée au sol, guerrière, aventureuse, était déjà bien plus portée à déborder au dehors qu'à se laisser envahir. Récem-

ment, de graves querelles de succession avaient éclaté, après la mort de Baudoin V, pour la Hollande, le Hainaut, la Flandre, pays intermédiaires dont les souverains allemands avaient aussi revendiqué la suzeraineté. Robert le Frison, second fils de ce prince, déjà maître de la Hollande par son mariage avec la veuve de son duc, dispute la Flandre et le Hainaut à son frère aîné et à sa mère Richilde. Eh bien! le roi de France, Philippe Ier, joue un rôle aussi important que Henri d'Allemagne dans cette querelle : il reçoit pour la Flandre l'hommage de Robert, tandis que le souverain allemand laisse la Hollande au beau-fils de ce Robert et ne maintient à Richilde et à son fils, ses protégés, que le Hainaut. Enfin, il y avait près de vingt ans que les Allemands n'avaient passé les Alpes! Autant de preuves d'effacement!

La papauté substituait partout, au contraire, ses droits à ceux des prétendus successeurs de Charlemagne. Les comtesses de Toscane étaient ses vassales; les évêchés lombards étaient remplis de ses créatures, les princes lombards de Bénévent, les Normands de la Pouille, de la Calabre, lui prêtaient hommage. C'était à Rome, depuis Etienne Ier, en Hongrie, que les nouveaux souverains qui entraient, avec leurs peuples, dans le cercle de la société chrétienne, demandaient la couronne, comme une garantie d'indépendance contre les Césars allemands. « Vous n'ignorez pas, » leur écrit Grégoire VII, pour le leur rappeler dès la première année de son pontificat, « que la couronne de Hon-« grie est une propriété du Saint-Siége depuis que saint « Etienne lui a remis tous ses droits. » Le Polonais Boleslas eût voulu tenir au même titre la couronne royale, et le Bohémien Wratislas avait au moins reçu de Rome, et avec joie, le droit de porter une mitre! Dans les royaumes scan-

dinaves, où l'odinisme célébrait cependant encore ses fêtes à Upsal tous les neuf ans, le pape était plus écouté que l'empereur. S'il y avait une unité en France, où les rois étaient si faibles et la puissance féodale si grande, n'était-ce pas celle que le Saint-Siége communiquait à son Eglise, grâce à la direction de l'ordre de Cluny qui alors même contribuait, avec le puissant archevêché de Reims, à soulever la féodalité contre le quatrième Capétien, Philippe Ier, artisan de scandale dans sa vie privée et de simonie dans l'Eglise? Aussi de quelle façon Grégoire VII parle-t-il à ce roi qui avait fait enlever quelques marchands italiens sur son territoire et qui ne se faisait faute de vendre les bénéfices! Peu s'en faut qu'il ne le traite de brigand. « Ou ce roi renoncera, dit-il, à la honteuse hérésie simoniaque, ou bien les Français, frappés d'un interdit général, refuseront (à moins qu'ils ne renoncent à être chrétiens) de lui obéir. »

Tout alors était en quelque sorte ecclésiastique; pas une affaire politique où l'intérêt de la foi ou celui de la hiérarchie ne fut aussi en jeu. Cherchez un seul fait important qui ne relève pas de Rome, devenue encore, sous une forme nouvelle, le véritable centre d'idées et d'action de ce temps. Rien n'explique mieux le caractère de la conduite et de la puissance, à la fois politique et religieuse, monacale et guerrière, de Grégoire VII? Le célèbre Guillaume le Conquérant avait fait, il y a quelques années (1066), avec des aventuriers de Normandie et de France, la conquête de l'Angleterre. Mais, après de longues négociations avec Rome, n'avait-il pas saisi, pour l'entreprendre, un prétexte religieux alors tout puissant? N'avait-il pas reçu un étendard bénit envoyé de Rome par le pape d'Hildebrand (on le voit encore flotter sur la nef de la tapisserie de Bayeux),

et un Italien, un adepte fervent et éclairé de la nouvelle Rome, longtemps propagateur des lumières de ce temps en France, Lanfranc, à la suite des grossiers et barbares compagnons du conquérant, n'avait-il pas organisé sur le sol anglo-saxon une victoire ecclésiastique et de foi? C'est pourquoi Grégoire VII, en félicitant le roi Guillaume d'extirper la simonie et l'incontinence de son royaume, l'invite également à ne pas laisser dépérir dans sa conquête les droits du Saint-Siége, à y recouvrer le denier de saint Pierre.

La société chrétienne enfin, qui cherche à la fortifier au dedans ou à l'étendre au dehors contre ses plus terribles ennemis, si ce n'est le pape?

L'Afrique musulmane envoyait alors de nouveaux conquérants pour garder l'Espagne contre les récents rois d'Aragon, de Castille ou de Léon. Dans l'empire d'Orient, le boulevard de la chrétienté, échappé aux Russes et aux Arabes et menacé alors par l'invasion des Turcs Seldjoukides, l'empereur romain Diogène était tué à Iconium en 1071; et déjà l'avant-garde des vainqueurs apparaissait sous les murs de Jérusalem. Au milieu de l'Europe divisée ou livrée à ses querelles, qui pouvait, d'un point de vue supérieur, embrassant l'Europe entière, organiser la résistance contre ces invasions nouvelles et ces *tumultes* de l'Infidélité tartare ou sarrasine?

C'est du duché de Bourgogne, à l'ombre de Cluny, que quelques princes et chevaliers français, animés de l'esprit de foi et d'aventure, sous le règne d'Henri Ier, partent, sous la bannière de la croix, relever le courage de Sanche le Grand, prendre Coïmbre et fonder plus tard le royaume de Portugal. En l'année 1065, c'est par le conseil d'Agnès, la pénitente de Grégoire VII, que Guillaume d'Aquitaine

rassemble dans la France, toujours prête à secourir les frères chrétiens, et particulièrement en Champagne, une autre armée pour voler au secours de Ramire d'Aragon! Aux pieux pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle, à Jérusalem, succèdent déjà des expéditions armées. L'ambitieux archevêque de Mayence, Gottfried, des guerriers convoiteux ou même criminels, un Robert le Diable, un Foulques Nerra, partent en pèlerins armés pour Jérusalem; le rêve conçu, il y a trois quarts de siècle, par Sylvestre II, commence à être une réalité. Tout grand fait politique prend un caractère ecclésiastique. C'est le signe du temps. La foi chrétienne s'arme, elle se revêt de la cuirasse pour accomplir ses rites sacrés; l'ambition conquérante s'autorise et se fortifie d'arguments de foi, l'esprit d'aventure s'enrôle sous une bannière bénite. Chez ces générations turbulentes et cupides, à qui la religion a imposé la trêve de Dieu, la déesse sauvage de la guerre reparaît métamorphosée avec la panetière et le bourdon. De maudite et anathématisée qu'elle était, elle sera bientôt sainte; la Croisade approche.

Aussi pourquoi s'étonner que la papauté en arrive avec Grégoire VII à faire valoir les droits du Christ, les droits de Dieu dans les choses de la guerre et jusque dans ses profits? « Vous n'ignorez pas, » dit-il dans une lettre adressée la première année de son pontificat aux grands d'un des nouveaux royaumes d'Espagne, « que, depuis les temps les plus anciens, le royaume d'Espagne est une propriété de saint Pierre, et que, par un droit de justice qui n'a pas été détruit, il appartient encore au Saint-Siége. » Le sire Ebles, comte de Roussy en Champagne, veut aller au secours du roi d'Aragon combattre les infidèles en Espagne; il commence par traiter avec le pape, pour jouir,

moyennant certaines conditions, de ses conquêtes au nom de saint Pierre, et Grégoire lui donne cet avertissement : « Nous voulons que vous sachiez que, si vous n'êtes résolu de faire payer dans ce royaume les droits de saint Pierre, nous vous défendons d'y entrer plutôt que de voir l'Eglise traitée par ses enfants comme par ses ennemis. » Pays conquis sur l'islamisme et pays conquis sur le paganisme, il semble que tous soient de droit considérés par la cour de Rome comme pays du Saint-Siége. Grégoire ne prétend dégager l'Eglise de la féodalité, de l'Empire, du siècle, de l'Infidélité, que pour les soumettre à sa puissance. Il ne croira le christianisme assuré dans l'Europe qu'en faisant, pour ainsi dire, entrer celle-ci dans le patrimoine de saint Pierre.

Voilà les éléments épars de la théocratie romaine, c'est-à-dire du gouvernement intérieur et de la défense extérieure de la chrétienté par la papauté. Ce gouvernement, bien fait aujourd'hui pour nous surprendre, représentait bien, dans un monde regardé alors comme la forme extérieure et éphémère de l'idée chrétienne, l'idée éternelle de la cité sainte, de l'Eglise, du royaume de Dieu ; et il y aurait lieu de s'étonner qu'un homme de foi et de génie, arrivé à la tête de l'Eglise, n'eût pas tenté de la réaliser dans des circonstances aussi favorables. Cette Eglise féodale, elle n'était pas seulement militante, mais guerrière. Le premier chef militaire de la chrétienté, l'empereur, abandonnant d'ailleurs sa tâche chrétienne au dehors, corrompait et matérialisait l'Eglise, afin de dominer le monde ; pourquoi le chef moral de l'Europe ne grouperait-il pas autour de lui les saintes milices de ses ordres réguliers, les princes et les peuples inspirés de l'idée chrétienne ou épris de leur propre indépendance, afin de remplacer cet

empire féodal, matériel, où l'Eglise était asservie, par un empire spirituel, sacerdotal dont la foi serait vraiment la clef de voûte, c'est-à-dire un véritable royaume de Dieu ! Il n'y a là rien, ce semble, que de naturel pour tout esprit dégagé de préjugés, qui consent à accepter toutes les conceptions et données religieuses ou politiques d'un temps, pour en juger équitablement les hommes et les événements, dussent l'ardeur de la lutte avoir entraîné des excès inséparables des passions humaines, même les plus élevées, et le triomphe un instant éclatant d'une grande cause l'avoir poussée, à son tour, à des extrémités d'infatuation justement suivies d'amers mécomptes et de lamentables chutes.

V

La lutte. — Défaite de Henri IV. — Victoire de Grégoire VII et de la théocratie romaine. — 1073-1078.

Dans les deux premières années du pontificat de Grégoire VII, les deux puissances ne parurent préoccupées que de se ménager l'une l'autre. Le pape ne demandait d'abord au roi que deux choses : de se séparer de ses conseillers qui avaient été excommuniés par son prédécesseur et de s'abstenir de la simonie. Le roi ne désirait qu'être libre en Allemagne. Il répondait par de bonnes paroles au pontife, mais il n'en faisait pas davantage ; et le pape, de son côté, se modérait. Ce qu'ils voulaient l'un et l'autre, c'était, le roi, dompter ses vassaux alle-

mands et surtout les Saxons rebelles; le pape, subjuguer les évêques simoniaques récalcitrants de Lombardie et s'assurer au Midi des Normands douteux; et ils avaient assez à faire l'un et l'autre pour rester les maîtres, le premier en Allemagne, le second en Italie. Ils verraient ensuite.

Au mois d'août 1073 même, le roi Henri, au lieu de trouver ses plus puissants vassaux en armes pour marcher contre le duc de Pologne, Boleslas, comme il le leur avait commandé, était lui-même en face d'une vraie révolte. Toute la Saxe et la Thuringe, livrées aux garnisaires et aux exacteurs royaux (1), frémissaient, au pied des nouvelles forteresses élevées par le roi, contre les impôts et la dîme. Le comte saxon Hermann, les margraves du Nord et de Saxe, les archevêques et évêques de Magdebourg, d'Halberstadt, etc., et le duc déchu de Bavière, Otton de Nordheim, demandaient la restauration dans la vieille Saxe du fils de leur duc, Magnus, toujours prisonnier, et la destruction des châteaux-forts élevés chez eux par le roi et occupés par les garnisons. Le vieil Hanno faisait presque des vœux pour les rebelles, parmi lesquels était l'évêque d'Halberstadt, son neveu.

Au moment où le roi, en effet, avec quelques amis et quelques troupes dévouées, arrivait à Goslar, demeure favorite de son père, Otton de Nordheim, près de là, à Wormsleben, d'un tertre élevé, haranguait les princes et les peuples saxons, et leur montrait leur liberté et leurs biens menacés de devenir la proie des favoris royaux. Les

(1) Pertz, V, 194 : *Tributa et vectigalia silvarum et camporum exigebant.*

princes de l'Ouest et du Sud, Gottfried de Lorraine, Rodolphe de Souabe, bien qu'ennemis naturels des Saxons, n'étaient pas arrivés. Furieux le roi, qui avait traité ironiquement ses ennemis de rebelles à l'Eglise et à l'Etat, se jette avec les plus dévoués des siens et avec ses trésors dans la forteresse de Harzbourg sur une hauteur boisée qui domine l'Ocker. Les rebelles, croyant tenir le roi, occupent toutes les routes, coupent les vivres à la forteresse royale et empêchent l'arrivée de tout secours. Mais Henri entame avec ses ennemis des négociations, fait transporter à travers les hautes futaies, par des hommes sûrs, les insignes de l'Empire, son trésor; puis, lui-même, accompagné de Berthold de Carinthie, de deux évêques et de quelques serviteurs, il s'échappe de nuit, conduit par un chasseur à travers les sentiers les plus inconnus, et, par monts et par vaux, arrive à franc étrier, presque sans repos, à l'abbaye d'Hersfeld pour recommencer la lutte à son aise (1).

En Italie, Grégoire VII paraissait surtout occupé aussi d'intérêts politiques. Avec l'argent et les soldats que lui avaient procurés son administration, il se rattachait la noblesse romaine, moitié par crainte, moitié par faveur. Pour s'assurer des princes normands et autres vassaux du Midi, il se transporte, au mois de juillet, au milieu d'eux, au Mont-Cassin, comme avait fait Nicolas II. Landolph, dernier prince de Bénévent, dont la ville appartenait, depuis Henri III, au Saint-Siége, et Gisulf, prince de Salerne, prêtent entre ses mains un serment de fidélité qui les lie étroitement, à peine de perdre leur dignité. Le Normand Richard, prince de Capoue, s'engage lui-même,

(1) Lambert d'Hersfeld : Pertz, V, 191, 195, 196.

non-seulement à défendre la personne du pape et son territoire contre tout attaquant, mais à ne se reconnaître vassal du roi d'Allemagne « qu'avec l'assentiment pontifical et sauf l'honneur de l'Eglise romaine ». Seul, Robert Guiscard, maître de Tarente, d'Otrante, de Bari et, par son frère Roger, de Catane, d'Enna, de Palerme en Sicile, mandé par le pape, se refuse à une pareille dépendance, malgré les serments prêtés précédemment. Aussi Grégoire VII, persuadé que celui-ci agissait à (1) l'instigation de l'Allemagne, profite-t-il de son séjour au Mont-Cassin pour faire naître entre Richard de Capoue et Robert Guiscard une rivalité dont il espérait tirer parti.

La réforme est cependant le levier sur lequel le pape compte le plus. Du Mont-Cassin, il encourage Herlembald, son porte-bouclier dans Milan, à soutenir l'archevêque réformiste. Atto, contre la créature de Henri IV; il enjoint à Anselme, nommé évêque de Lucques, de ne point recevoir l'investiture du roi jusqu'à ce que celui-ci ait renoncé à la fréquentation de ses conseillers excommuniés, et satisfait ainsi l'Eglise. C'était un commencement d'agression. Henri IV était dans une situation qui lui imposait plus de prudence. Echappé aux Saxons, il écrit à Grégoire VII une lettre qui témoigne bien de tous ses embarras.

« Coupable et malheureux que nous sommes, » dit-il, « nous avons péché contre le ciel et contre vous, en partie à cause de notre jeunesse, en partie à cause de notre absolu pouvoir, en partie par la méchanceté de nos conseillers. Nous n'avons pas seulement ravi des biens d'Eglise; nous les avons vendus à des prêtres indignes. Mais maintenant nous vous prions, puisque, sans votre autorité, nous

(1) *Regest., Gregor.*, I, epp. 18 et 25.

ne pouvons améliorer l'état de l'Eglise, de ne point nous épargner vos conseils et votre assistance en cela comme dans tout le reste. Vos commandements seront obéis avec le plus grand scrupule. » — « Dieu, » s'écrie Grégoire VII dans la joie de ce premier succès, « est bien avec nous; il protége notre œuvre. »

Emporté par une sorte d'exaltation naturelle au génie, le pape, dans un synode à Rome, dévoile alors tous ses projets. L'abolition de la simonie et du concubinat ecclésiastique ne sont pour lui que le prélude d'une grande entreprise destinée à achever la régénération commune; il annonce le projet de partir, avec les princes et évêques les plus puissants de la chrétienté, contre les Turcs Seldjoukides, qui, de l'Asie-Mineure, menaçaient déjà Constantinople. Ainsi croyait-il arracher l'Eglise, la chrétienté, aux chaînes de la matière sur le chemin du tombeau où reposait le Sauveur, terminer en passant le schisme grec qui s'était déclaré sous Henri III, comme en punition de son despotisme, et consacrer, par la conquête de Jérusalem, le pouvoir de la théocratie romaine. Les embarras dans lesquels s'était jeté le jeune souverain allemand continuèrent à l'encourager.

Echappé, en effet, comme un fugitif aux mains des rebelles saxons, Henri IV n'en avait pas fini avec ses ennemis. A Wurtzbourg, il se roule aux pieds de ses sujets restés fidèles, les ducs de Souabe, de Bavière, de Carinthie, les évêques : « Ils ne voudraient pas voir, » leur dit-il, « la royauté, l'unité de l'Allemagne déchoir entre ses mains; » et il délivre le prisonnier Magnus de Saxe pour faire une concession à ses adversaires et peut-être les diviser. Touchés, les plus sages, le vieil Hanno, Siegefried de Mayence et Liemar, l'archevêque de Brême,

successeur d'Adalbert, obtiennent la réunion d'une assemblée générale à Gerstungen, sur la frontière de la Hesse et de la Thuringe et, au moment ou l'on allait combattre, décident que les Saxons donneront, au jour de Noël suivant, 1073, satisfaction au roi, à Cologne, et que le roi leur accordera amnistie.

Henri IV part donc, mais non sans soupçons, pour la Bavière avec Rodolphe de Souabe et Berthold de Zœhringen, afin de rejoindre Welf qui tenait de lui ce duché. Mais voici que, à Nuremberg, un certain Régino, jusque là affidé du roi, poussé on ne sait par qui, accuse Henri IV de l'avoir soudoyé pour assassiner ses deux compagnons de route et offre de soutenir son dire en combat singulier contre le roi ou tout autre champion. Les deux princes dénoncent leur serment de fidélité. Henri, désespéré, accuse Rodolphe de Souabe, son beau-frère, de vouloir le déshonorer. Il veut entrer en lice, et, sur la représentation des siens, désigne au moins un champion, Udalrich de Godesheim. Mais l'archevêque de Mayence, voyant tomber l'Empire dans ces misères, et croyant d'ailleurs les ennemis du roi prêts à faire un autre choix, convoque les princes dans sa métropole pour aviser au salut du royaume, c'est-à-dire pour déposer Henri.

Le jeune prince franconien, si malheureux après avoir été si coupable, accourt abandonné, éperdu, malade, en proie à la fièvre, sur les bords du Rhin, au pays de ses pères. Il désespérait, on parlait déjà de l'élection de Rodolphe de Souabe. Mais les bourgeois de la ville de Worms, berceau de la famille franconienne, alors en querelle avec leur évêque Adalbéron, un gros moine de Saint-Gall, partisan du duc Rodolphe, accourent armés au-devant du roi délaissé par les grands. Le royal fugitif (décembre 1073)

entre en triomphe dans la ville. L'exemple de Worms gagne Mayence, Cologne, mécontentes du gouvernement des évêques. Voici qu'une nouvelle classe de la nation allemande s'avise de jouer son rôle dans ses démêlés politiques. Les paysans des bords du Rhin arrêtent les Saxons, les gens de métier s'insurgent contre les princes et les évêques. La guerre reprend avec furie en Saxe comme sur le Rhin. On demande, au milieu de toute cette agitation, le jugement de Dieu pour décider entre le roi et son accusateur. Mais Régino, le dénonciateur, meurt fou avant le combat. On tient cette horrible fin pour une sentence divine en faveur du roi, et, au moment où Otto de Nordheim rassemble sur la Werra des pâtres, des mineurs, des bouviers, des artisans mêlés à pied à des chevaliers saxons pour les entraîner aussi vers le Rhin, Henri se trouve déjà avec assez de partisans fournis par les chevaliers, les évêques de Franconie et les bourgeois des villes rhénanes, à Fritzlar, pour tenir tête à ces bandes sauvages (1).

Grégoire VII profite de ces conflits qui montrent assez l'état social de l'Allemagne pour adresser une lettre à la fin de décembre à l'archevêque Wesel de Magdebourg, un des révoltés. « Parmi les soins qui me tourmentent, disait le pontife, ma plus grande affliction a été d'apprendre qu'il s'est élevé entre vous et le roi Henri, votre seigneur, un tel conflit, qu'il s'ensuit meurtre, incendie, déprédation des églises et ruine des pauvres et que la

(1) Goldast, *Apologie*, p. 29 :

> *Indiscreti ruunt a cunctis agmine villis.*
> *Omnis conditio bellum cupit omnis et ordo.*

patrie est ravagée. C'est pourquoi nous avons envoyé au roi pour l'avertir de la part des apôtres Pierre et Paul qu'il ait à s'abstenir de l'usage des armes et de la voie de la force, jusqu'au jour où nous lui enverrons les légats du Saint-Siége apostolique pour rechercher avec zèle les causes d'une si déplorable division et rétablir la concorde par un équitable jugement; et nous vous prions et avertissons d'observer la même trêve (1). » Il était bien naturel que le chef de l'Eglise qui avait prêché la paix et établi la trêve de Dieu, essayât de faire prévaloir son arbitrage et de faire régner la paix dans la chrétienté (2). Mais Grégoire s'y croyait encore autorisé par d'autres desseins. A cette même époque, il recevait une lettre de l'empereur d'Orient, Michel VII, qui implorait son secours contre les Turcs. Le moment lui semblait venu de refaire l'alliance de l'Orient et de l'Occident par une entreprise commune des chrétiens contre l'Infidèle; et, pour cela, il avait besoin de la paix dans l'empire d'Allemagne. Le 12 février et le 1er mars, il écrivait particulièrement aux ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, qui s'étaient montrés sensibles à de telles sollicitations, pour les avertir que « les chrétiens d'outre-mer, poursuivis par les païens, par les Turcs, les conjuraient, avec leur empereur, de les secourir et que, puisque le Sauveur avait donné sa vie pour les siens, il fallait aussi que les hommes sussent se sacrifier pour leurs frères. » La grandeur, l'unité de la chrétienté, tel était le but suprême de Grégoire VII. « Vous savez, écrivait-il à l'empereur d'Orient, de quelle utilité a été autrefois l'union de Rome et de Constantinople, et combien, au contraire, la discorde leur a été funeste! »

1. Jaffé, *ibid.*, n° 3575. — 2. *Ibid.*, nos 3584, 3587.

La lettre du pontife à l'Allemagne ne fut sans doute pas sans influence sur les résolutions prises au bord de la Werra, dont le cours alors glacé séparait à peine les deux armées. Les deux archevêques du Rhin, et cinq des ducs, dit Lambert d'Hersfeld, n'étaient guère enclins à combattre. Si Henri succombait, ils n'étaient pas d'accord sur le choix de son successeur. Les uns tenaient pour le Saxon Otton de Nordheim, les autres pour le Souabe Rodolphe. Les mouvements que ces discordes déchaînaient chez le bas peuple dans les villes du Rhin et dans la Saxe faisaient craindre à tous les princes la dissolution de l'Empire même. Enfin, les Allemands voulaient s'épargner l'humiliation de devoir la paix au pape. Réunis encore, à Gerstungen, à des envoyés du roi, les archevêques et les princes proposèrent pour condition de paix définitive la destruction des forteresses saxonnes, le maintien des anciennes lois et franchises de la Saxe et de la Thuringe, l'exclusion des étrangers de l'administration des affaires de ces deux provinces, la restitution des biens usurpés par le roi, la restauration d'Otton de Nordheim en Bavière, enfin l'amnistie pour tous ceux qui avaient été considérés comme les adversaires du roi et nommément pour les archevêques Hanno et Siegefried et le duc Rodolphe. A ces conditions qu'il devait tenir sous peine de déchéance, Henri IV resterait roi. C'était une défaite pour lui. Mais il n'était point en force ; les troupes, les tributs de l'Empire lui manquaient, ses châteaux de Saxe commençaient à tomber les uns après les autres sous la fureur saxonne; il se résigna et, le 2 février 1074, il jura la paix à Gerstungen et donna le baiser de réconciliation à ses ennemis.

Mais la paix chez ces natures sauvages était aussi terrible que la guerre. Le traité conclu, Henri s'était trans-

porté, de sa personne, à Goslar, la résidence de son père et la sienne, pour sauver au moins cette ville de la destruction ; mais il dut l'abandonner devant les bandes saxonnes qui, tournant maintenant leur fureur contre les villes et les châteaux, ne voulaient rien épargner ; et il apprit bientôt que les paysans avaient avec rage non-seulement détruit la ville de Goslar, mais sa forteresse d'Harzbourg, pillé son trésor royal, et renversé son église avec l'autel, les reliques des saints, et jusqu'aux tombeaux de la famille, celui d'un de ses frères et d'un de ses fils ! L'antique haine teutonique contre les enceintes murées, et les fureurs païennes, encore vivaces dans les vieilles forêts du Harz, animaient ces démolisseurs. Henri IV, profondément blessé, « en appela aux princes ses vassaux de ces outrages à sa majesté royale et, craignant qu'ils ne prêtassent pas les mains à ses vengeances, il invoqua, dans sa douleur et dans son désespoir, les lois de l'Eglise et l'assistance de Dieu, puisque la terre l'abandonnait (1). » Dans quel état d'âme plus favorable le pape pouvait-il trouver le jeune empereur pour agir sur lui ?

Grégoire VII tenait seulement alors, au commencement de mars 1074, le synode annuel du carême et il y prenait les mesures destinées à la réforme et à l'épuration de l'Eglise qui étaient comme le prélude de sa grande entreprise. « Les clercs simoniaques et concubinaires, pour la première fois excommuniés, ainsi que ceux qui leur vendaient les biens ; l'ordre donné aux clercs mariés de s'abstenir de toute fonction ecclésiastique et à ceux qui entraient dans les or-

1. Lambert d'Hersfeld : Pertz, V, 204, 205, 218, et le *Carmen de bello saxonico.*

dres de promettre le célibat perpétuel; le refus du respect et de l'obéissance à ces prêtres condamnés, prescrit aux fidèles; et la déclaration, pour la première fois faite, que tout chrétien doit au pape une obéissance plus étendue qu'à son évêque, » montraient assez l'énergie avec laquelle Grégoire voulait pousser la réforme. Sa hardiesse n'était pas moins grande dans les affaires politiques. Robert Guiscard, aussitôt le pape parti de Capoue, avait attaqué ses ennemis, les alliés du pape, et même défait et tué dans une bataille Landolf de Bénévent. C'est contre ce prince que Grégoire VII, qui ne rêve déjà plus que des guerres saintes, fait la première épreuve de l'excommunication lancée pour une cause politique. Dans l'esprit de celui qui conçoit une grande politique chrétienne et n'admet d'autre guerre que celle du Christ, se confondent les choses de la religion et du siècle (1)! C'est à la croisade, en effet, qu'il pense surtout.

Les légats pontificaux, accompagnés de l'impératrice Agnès, qui vinrent trouver l'empereur Henri IV, en avril, à Nuremberg, n'étaient pas seulement chargés de promulguer les décrets contre la simonie et le mariage des prêtres. Dans une lettre adressée à la même époque à Mathilde : « Quel désir j'ai, » dit le pape à cette princesse, « de passer la mer pour porter secours aux chrétiens d'Orient contre les Tures! J'ose à peine le dévoiler au monde dans la crainte qu'on ne me reproche de poursuivre des chimères. Mais à toi, dont je connais la sagesse, ma fille chérie, je parle sans réserve. Lis l'appel que j'adresse aux chrétiens au-delà des Alpes, et vois comment tu pourras, de ton côté, travailler à l'œu-

1 Jaffé, *ibid.*, 3560.

vre. Si, comme disent les sages, il est glorieux de mourir pour *la patrie*, combien plus de consacrer nos forces au *service de Jésus* qui est la *vie éternelle !* Je suis convaincu que des milliers de chrétiens me suivront, et que notre impératrice Agnès s'associera à cette entreprise, tandis que la mère Béatrice restera ici pour prendre soin de nos intérêts communs. L'impératrice et toi, combien n'entrainerez-vous pas de chrétiens avec vous ! C'est avec de semblables sœurs, en compagnie desquelles j'espère entrer dans l'éternelle *patrie*, que je veux faire avec joie le voyage d'outre-mer et donner, s'il le faut, ma vie pour le Christ (1). » Voilà bien, à une époque où il n'y avait vraiment d'autre patrie que la chrétienté, le cri de ce mysticisme enthousiaste et tendre qui, confondant, dans la même adoration, la Vierge-mère et le Fils crucifié, enrôlait sans distinction de sexe et de profession et armait chevaliers les clercs et les soldats, les seigneurs et les châtelaines, sur la route de la Palestine, pour sacrifier leur vie, au mépris de la patrie terrestre, à la céleste patrie et conquérir, dans le tombeau du Sauveur de tous, l'éternelle béatitude. Mais le génie ardent de Grégoire VII ne devançait-il pas l'heure de la croisade ?

Le roi Henri IV, fidèle à son caractère, se montra le plus docile aux instructions pontificales apportées par l'ambassade, dans l'espoir, il est vrai, d'obtenir des légats l'emploi des foudres de l'Eglise contre les Saxons, violateurs des lieux saints. Il reconnut ses torts envers l'Eglise, comme il l'avait fait précédemment, promit de se séparer de ses conseillers excommuniés, s'engagea spécialement à prêter les mains à Rome contre les simoniaques ; et il re-

(1) Sudendorf, *Reg.*, II, 24, n° 21.

mit à ce sujet aux légats une nouvelle lettre qui devait encore donner confiance et joie au pape. Mais quand les légats qui, d'ailleurs, refusèrent de se compromettre dans la querelle d'Henri IV et des Saxons, demandèrent la convocation d'un concile national pour imposer la réforme à l'Allemagne et la pressentir en faveur d'une expédition d'outre-mer, les prélats d'Allemagne ne se montrèrent pas si faciles. En l'absence du pape, ce droit, disaient ceux-ci, n'appartenait qu'à l'archevêque, primat de Mayence. L'archevêque de Brême opposait particulièrement la difficulté d'avoir le consentement de ses suffragants du Danemarck et des royaumes du Nord. Les légats mécontents citèrent les archevêques, l'évêque Hermann de Bamberg, ainsi que deux autres, à Rome. Sur la guerre contre les infidèles qui parut encore un rêve, on s'entendit moins encore, et l'on se sépara assez mécontent (1).

Grégoire avait espéré davantage en Italie. Il avait pensé emprunter, contre l'excommunié Guiscard, les soldats que Béatrice et Mathilde et l'archevêque de Ravenne, Guibert, avait reçu l'ordre de rassembler en vue de l'expédition rêvée, quoique cette nouveauté politique put paraître bien grande. Cinquante mille hommes, il s'en flattait, allaient être levés et comme mis sous ses ordres. En châtiant un vassal rebelle, en se mettant pour la première fois à la tête d'une armée, il croyait donner le premier exemple d'une guerre sainte. Mais, d'une part, par son attachement mystique et politique pour le Saint-Siége, Mathilde, vouée à la Mère de Dieu, en éloignant même de son lit (2) Gottfried le Bossu, avait rejeté

(1) Lambert d'Hersfeld (Pertz, V, 215); Bonizo (Œfele, II, 311). — (2) Jaffé, n° 3544; *Chronique de saint Hubert*, c. XXIII : Pertz, VIII, 580.

celui-ci en Lorraine dans le parti impérial. D'autre part, Guibert de Ravenne, ancien partisan de Cadalous et chancelier de l'Empire en Italie, se gardait de bouger; enfin, une révolte des vassaux des deux comtesses achevait de rendre inutile leur dévouement. Les nouvelles qui arrivaient au pape d'au-delà des Alpes, n'étaient pas meilleures. Le légat qu'il avait envoyé à Paris pour y demander l'exécution des canons récemment rendus à Rome, était insulté, souffleté dans un synode d'évêques, entraîné au palais du roi et jeté en prison. En Allemagne, les légats étaient à peine partis, que les évêques allemands les traitaient de fous et de furieux, *velut inconsiderati homines et furiosi*. A Erfurth même, en octobre, quand Siegefried réunit les évêques de son ressort pour leur donner à choisir entre leurs femmes et leurs fonctions, un grand tumulte s'éleva : « Si le pape veut des anges pour gouverner son Eglise, » s'écrièrent les évêques et les clercs, « qu'il les fasse descendre du ciel. Jésus n'a-t-il pas dit : Tu abandonneras ton père et ta mère pour t'attacher à ta femme (1). » Devant le peuple même en émoi, Siegefried fut obligé de promettre d'écrire au pape pour obtenir des instructions nouvelles et plus adoucies.

Grégoire VII n'était pas homme à plier devant les difficultés. Le 7 décembre 1074, il loue dans une lettre le jeune prince de son amitié et de son affection sincères *(amicitiam et sinceram dilectionem)* dont Agnès lui a apporté l'assurance, mais il regrette que, dans l'affaire de Milan particulièrement, le roi n'ait pas encore tenu ses promesses nombreuses *(litterarum series pollicitatioque)*; et il lui fait entendre qu'il ne tiendra justement *(recte)* le pouvoir

(1) Lambert, *Annales*, 1074.

royal que s'il restitue librement son droit à l'Eglise de Pierre et emploie sa puissance à la restauration et à la défense *(ad defensionem et restaurationem)* des églises du Christ, le Roi des rois.

Plus ferme encore contre les prélats, en même temps que ses lettres, en France, excitent Manassès, archevêque de Reims, contre Philippe Ier et les évêques français récalcitrants, le pape cite lui-même, en Allemagne, à comparaître à Rome les archevêques de Mayence et de Brême, les évêques de Bamberg, de Spire, de Strasbourg, de Constance. Mais la résistance s'annonce. Liémar de Brême traite Grégoire VII d'homme dangereux *(periculosus homo)*, qui n'écoute que sa volonté *(vult jubere quæ vult)* et prétend commander aux évêques comme à ses fermiers *(ut villicis suis)*. L'archevêque de Mayence s'excuse d'abord sur une maladie. L'évêque de Bamberg, Hermann, n'écrit au pape en réponse que d'effrontés mensonges. Les autres évêques, dont l'un, celui de Constance, permettait à ses clercs de se marier, s'inquiètent peu ou point de la citation. En attendant, partout on commence à se livrer bataille en Allemagne, comme autrefois en Lombardie, à propos des prêtres simoniaques ou concubinaires. Dans le trouble, le clergé continue à acheter, à vendre, à faire la débauche. Les laïques perdent toute confiance dans les prêtres, baptisent eux-mêmes leurs enfants, se font donner le viatique au rabais par des prêtres honnis, foulent aux pieds les hosties, etc. Enfin, comme pour commencer à ébranler Grégoire, l'empereur d'Orient, qui lui avait d'abord demandé des secours, fait alliance contre lui avec le Normand Robert Guiscard, et se l'attache par l'envoi d'argent et la demande, pour son fils, de sa fille Hélène.

« Je voudrais, » écrit Grégoire à l'abbé Hugues de Cluny (23 janvier 1075) (1), « pouvoir vous faire comprendre toute l'étendue des tribulations dont je suis assailli, les travaux sans cesse renaissants qui m'accablent et m'écrasent sous leur poids de jour en jour plus pesant. Maintes fois, j'ai demandé au Sauveur de vouloir bien m'enlever de ce monde, ou de permettre que je devinsse utile à notre mère commune. Une indicible douleur, une tristesse extrême, s'emparent de moi à la vue de l'Eglise d'Orient que l'esprit des ténèbres a séparée de la foi catholique. Quand je tourne mes regards à l'occident, au midi et au septentrion, j'y découvre à peine quelques évêques qui soient entrés dans l'épiscopat par des voies canoniques, qui vivent en évêques, qui gouvernent leur troupeau dans un esprit de charité, et non avec l'orgueil despotique des puissants de la terre. Parmi les princes séculiers, je n'en connais aucun qui préfère la gloire de Dieu à la sienne propre, et la justice à son intérêt. Pour ceux au milieu desquels je vis, les Lombards, les Romains, les Normands, je leur reproche souvent qu'ils sont pires que les Juifs et les païens. Lorsqu'enfin je reviens à moi-même, je me trouve tellement accablé du poids de ma conduite, que je ne vois presque plus d'espoir de salut, si ce n'est dans la seule miséricorde de Jésus-Christ, car si je n'avais l'espérance d'une vie meilleure et la perspective d'être utile à l'Eglise, je ne demeurerais plus à Rome, où je suis enchaîné depuis plus de vingt ans. Ainsi partagé entre la douleur, qui chaque jour se renouvelle pour moi, et un espoir, hélas! trop lointain, je suis assailli par mille tempêtes et ma vie n'est qu'une agonie continuelle. »

(1) Regest., II, 49.

Mais l'âme de Grégoire VII était de celles qui se retrempent plutôt qu'elles ne s'énervent dans des abattements passagers. On s'en aperçut au synode annuel du carême de 1075. Nous ne possédons malheureusement pas de détails assez précis sur toutes les décisions de cet important synode auquel Grégoire VII avait convoqué des évêques allemands et italiens. Du 24 au 28 février, le pape y prend cependant les résolutions les plus énergiques.

A Rome, Cencio, était une sorte de Catilina du moyen âge, qui occupait toujours la tour du pont Saint-Ange, soutenait les quelques cardinaux et prêtres mariés qui faisaient encore orgie au Vatican, rançonnait les passants, correspondait avec l'évêque Guibert de Ravenne et entretenait l'opposition même de l'Italie contre Grégoire. Le pape lance enfin contre lui le préfet de la ville, Cinthio, moitié sermonnaire et moitié homme de main, qui cette fois fait trêve à ses prédications, va saisir avec ses hommes armés le souteneur des débauchés de Rome, lui arrache des otages et détruit la tour qui lui avait servi de repaire.

Contre le roi Henri, Grégoire VII ne garde plus ses premiers ménagements. Les conseillers que le roi avait si souvent promis d'éloigner de lui, sont excommuniés, s'ils n'ont fait satisfaction à Rome au 1er juin. L'archevêque de Brême, Liémar, les évêques Werner de Strasbourg, Henri de Spire, d'autres encore, sont suspendus de leurs fonctions et exclus de la communion. Hermann de Bamberg, le plus coupable de tous, mais qui avait toujours des agents à Rome pour y répandre l'argent, est menacé de la même peine, s'il ne vient donner, en personne, avant Pâques, satisfaction à Rome. En Italie, la même suspension frappe les évêques de Pavie, de Turin, de Plaisance, et l'excommunication contre Robert Guiscard est renouvelée. En France,

Philippe Ier doit donner caution aux légats du pape, s'il ne veut voir son royaume mis à l'interdit. Voilà pour les personnes (1).

Mais les questions de principes sont tranchées d'une façon encore bien plus hardie. Depuis longtemps les princes, en vertu des fiefs qui étaient attachés aux dignités ecclésiastiques, avaient investi, en remettant la crosse et l'anneau, les évêques et les abbés; ils délivraient le symbole même des fonctions religieuses en même temps que le sceptre et l'épée, signes des biens féodaux. Cette investiture était-elle canonique et conforme à la nature des choses? Alexandre II, prédécesseur de Grégoire VII, paraissait avoir résolu une fois déjà cette question dans la pratique contre les prétentions du roi, à Milan. Grégoire VII fit rendre cette déclaration, qui n'eut cependant point encore alors de publicité et qu'on ne connaît guère que par les informations des historiens, c'est-à-dire d'une façon peu authentique, quelque probable d'ailleurs qu'elle soit : « *Quiconque désormais recevra des mains d'une personne laïque un évêché ou un abbaye, ne sera pas compté parmi les évêques et les abbés. Nous lui interdisons l'entrée de l'église et la grâce de saint Pierre, jusqu'à ce qu'il ait abandonné la place qu'il aura occupée, à la fois par ambition et par désobéissance, péché semblable à l'idolâtrie.* De plus, *si quelqu'un des empereurs, des ducs, des marquis, des comtes ou des autres pouvoirs séculiers ose donner l'investiture d'un évêché ou de quelque autre dignité de*

(1) On ne trouve dans Mansi qu'une courte analyse des actes de ce synode, XX, p. 443.

l'Eglise, qu'il sache avoir encouru l'anathème (1). »

Grégoire VII avait-il bien calculé toute la portée de cette mesure hardie? En tentant d'arracher l'Eglise féodale par le célibat à la sécularisation anti-chrétienne où elle était tombée, il avait fait œuvre de politique en même temps que de morale : il détachait l'Eglise du siècle, de l'Etat, pour la réunir à Rome. Maintenant, en brisant tout lien d'investiture entre les suzerains laïcs et les prélats féodaux et bénéficiaires, il enlevait à l'Empire, aux royaumes, aux Etats tous les domaines féodaux de l'Eglise européenne pour les mettre sous sa main. On comprend l'immense portée de ces décrets. En dégageant le clergé de tout lien de famille et, par là, de patrie, Grégoire ne lui laisse qu'une famille, l'Eglise, qu'une patrie, Rome, qu'un chef, lui-même, et il le tient tout entier dans sa dépendance. En interdisant tout lien d'investiture entre le suzerain laïque et l'ecclésiastique bénéficiaire, il fait bien davantage encore; avec le clergé européen, il attire sous sa main les immenses domaines qui lui ont été concédés. Seul en puissance d'investir de la dignité ecclésiastique, et par conséquent du fief qui y est attaché, il n'est plus seulement le premier pasteur de l'Eglise chrétienne, il devient le suzerain de toute l'Eglise féodale; à son autorité spirituelle il joint une puissance temporelle immense, et le clergé célibataire et propriétaire qu'il nomme et qu'il dépose à son gré, qui exerce le pouvoir en son nom, il

(1) C'est dans la *Chronique de Verdun*, année 1074, et dans l'*Hist. de la chronique de Milan*, IV, c. III, qu'on trouve la mention de ce célèbre canon. M. de Giesebrecht a bien étudié cette question délicate dans les *Annales historiques de Munich*, 1866, p. 126.

le tient dans sa main; car tous les chrétiens fidèles dépendent du pape, avant de dépendre de leur évêque. Il n'est plus seulement le maître chez lui, dans l'Eglise; il est le maître chez les autres, dans l'Etat. Aux diètes de l'Empire, où seront ses évêques avec les princes, il disposera du pouvoir aristocratique des assemblées contre l'empereur; en Italie, il mettra ses évêques à la tête du mouvement démocratique des villes pour soustraire la Péninsule au joug allemand. Dans tous les royaumes, les synodes qui touchent à tant de matières temporelles et politiques, deviendront ses instruments. Combien plus grande ne sera pas encore sa puissance dans les royaumes limitrophes de la chrétienté qu'il réclame comme patrimoine de saint Pierre, parce qu'ils ont été arrachés aux infidèles !

L'empereur Otton s'était subordonné la papauté, il avait mis l'Eglise dans l'Etat, car il nommait ou confirmait les papes et distribuait la plupart des dignités ecclésiastiques. Grégoire VII renverse les termes : il met l'Etat dans l'Eglise; il disposera des couronnes comme des mitres, des royaumes comme des diocèses; et maître du tiers des terres de l'Occident, s'il parvient à conférer tous les bénéfices, dépositaire de la couronne impériale et suzerain de plusieurs royaumes, il réalise une sorte de théocratie féodale, du sommet de laquelle, représentant de Dieu sur la terre, il dispose en maître absolu des biens et des consciences. La moitié de l'Europe, devenue dans toutes ses contrées un Etat de l'Eglise, assure l'empire théocratique de Rome dans la chrétienté.

Que la pensée de Grégoire VII fût emportée jusque-là par l'ardeur même de son imagination et la vigueur logique de son esprit, on ne saurait en douter, quand on lit les

soixante-dix-sept sentences ou maximes qu'on trouve réunies sous le titre de *Dictatus papæ*, au milieu de ses lettres de cette époque, et qui, empruntées pour la plupart au recueil des *Fausses décrétales*, si elles n'émanent pas de lui, sont au moins certainement l'expression de la pensée romaine à cette époque et se retrouvent d'ailleurs souvent éparses dans ses lettres.

L'affirmation la plus complète du droit du pape non-seulement à gouverner l'Eglise, mais encore à dominer l'Etat; le pouvoir qui lui est accordé à lui seul « de citer à Rome, de déposer et de réconcilier les évêques, de fonder, de diviser ou de réunir les évêchés, selon les nécessités des temps, de transférer les évêques d'un siége à l'autre », fait du gouvernement de l'Eglise, qui avait été jusqu'alors aristocratique, une monarchie absolue. Le droit reconnu également au pape « d'accuser les rois devant leurs sujets, de délier ceux-ci au besoin du serment de fidélité qu'ils doivent aux premiers et, particulièrement, de disposer seul des insignes de l'Empire et de déposer les empereurs que seul il a le droit de faire, » met entre les mains du successeur de Pierre et de l'Eglise, c'est-à-dire, comme on s'exprimait alors, du royaume de Dieu, les moyens de contraindre et de soumettre les souverains et les princes du royaume de ce monde, « comme l'âme a le droit et le pouvoir de commander au corps (1) ».

(1) Mansi, XX, 168 : *Quod ille solus possit episcopos deponere vel reconciliare; et divitem episcopatum dividere et inopes unire; de sede ad sedem, necessitate cogente, episcopos transmutare. Ibid.*, 169 : *Illius præcepto et licentia subjectis liceat accusare; a fidelitate iniquorum regum subjectos absolvere; permittere uti imperialibus insigniis imperatores deponere.*

La conduite du pape est toute en conformité avec ces principes après le fameux synode de 1075. En Allemagne, Hanno, archevêque de Cologne, « l'église qui s'était toujours montrée la plus dévouée au Saint-Siége, » reçoit de lui l'ordre de publier le plus promptement possible dans un synode de son ressort les récentes prescriptions romaines. L'archevêque Wezel, de Magdebourg, reçoit l'injonction *(injungimus atque præcipimus)* d'employer contre l'incontinence de son clergé les moyens les plus énergiques, afin que devant lui « tombent ces murailles de Jéricho pervertie. » L'évêque de Bamberg, Hermann, qui, cité à Rome, s'était mis en route, puis était revenu sur ses pas, est déposé. L'archevêque de Mayence, Siegefried, un peu suspect lui-même au pontife, vient à Rome pour intervenir en faveur de celui qu'il avait consacré. Le pape, au lieu de se laisser fléchir, interdit à l'évêque déposé toute fonction non-seulement épiscopale mais ecclésiastique, et le frappe d'anathème. En Italie également, Grégoire notifie lui-même aux habitants de Plaisance la déposition de leur évêque, les délie du serment et leur promet son appui pour l'expulsion de leur ancien évêque et l'élection du nouveau. A Lodi, il loue les habitants et leur évêque Opizo de leur zèle contre les clercs dépravés.

Après les lettres qui condamnent les simoniaques et les concubinaires, arrivent, dans les royaumes de la chrétienté, les légats chargés de la mission, plus délicate et d'abord tenue secrète, de contester aux souverains, au pouvoir politique, l'investiture. Ancien moine lui-même, c'est dans les ordres monastiques, au berceau de la réforme d'ailleurs, que Grégoire va chercher les agents de son autorité, et il les investit des pouvoirs les plus étendus.

Parmi ses serviteurs les plus dévoués, nous trouvons

l'abbé de Cluny, Hugo, et Gérard, l'évêque d'Ostie. Arrivés au lieu de leur destination, les légats doivent annoncer la mission qu'ils ont à accomplir, rassembler les conciles provinciaux, publier les décrets romains, en ordonner l'exécution et, en cas de résistance, armés qu'ils sont du bouclier de saint Pierre, déposer les évêques et les clercs récalcitrants de leurs dignités et poursuivre par tous les moyens possibles l'exécution de leurs sentences ; car ils sont investis d'une autorité supérieure, ils représentent partout le successeur de Pierre ; et, en leur présence, tout autre pouvoir ecclésiastique est anéanti, et tout pouvoir temporel même leur doit obéissance. Tels sont les personnages auxquels Grégoire recommande aux souverains d'obéir *(obedientiam)* et auxquels il répète souvent avec saint Luc : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. »

Missions le plus souvent aussi périlleuses que politiques, mais dont l'esprit du temps explique l'étrangeté! Tout récemment encore le roi de Hongrie, Salomon, beau-frère de Henri IV, attaqué de nouveau par son compétiteur Geisa, avait imploré à la fois le pape et l'empereur. Grégoire VII avait fait reprocher d'abord au roi Salomon « d'avoir diminué et aliéné le droit de saint Pierre en recevant son royaume comme un fief du roi Henri ; » il l'avait averti qu'il ne resterait pas roi, s'il ne rétractait son erreur *(correcto errore tuo)* et s'il ne reconnaissait tenir son fief, non de la majesté royale, mais de la dignité apostolique *(apostolicæ, non regiæ, majestatis beneficium)*; et, en effet, s'étant décidé en faveur de Geisa, Grégoire dit, dans une lettre du 2 mars 1075, que la couronne de Hongrie, ayant besoin, comme toutes celles de la chrétienté, d'indépendance, ne doit être soumise

à aucun roi d'un autre Etat, mais au Saint-Siége seulement : « Salomon a méconnu cette règle, selon lui, en méprisant la noble domination du bienheureux Pierre, pour se soumettre au roi tudesque et obtenir le titre de roitelet *(reguli)*; c'est pourquoi Dieu l'a rejeté et aura en Geisa un vrai roi et non pas un fantôme de roi (1). »

Deux lettres destinées à être remises au roi de Danemark, Swend Estrithson, ne sont pas moins étonnantes (2). Grégoire offre dans la première (8 février), à un des fils de ce prince, « un beau pays, voisin de Rome (le Midi de la Péninsule, la conquête de Guiscard rebelle probablement), pour qu'il devienne à la fois le défenseur de la chrétienté et le serviteur fidèle de l'Eglise. » — « C'est une coutume de nos prédécesseurs, » dit-il dans la seconde, « et qui vient de leur charité chrétienne, d'entretenir dans toutes les contrées des légats, pour apprendre aux nations à connaître le chemin du Seigneur, pour exhorter les rois et les princes à abjurer leurs erreurs et à mériter la vie éternelle par une sage conduite. La loi des papes romains s'étend, en effet, plus loin qu'autrefois celle des empereurs de Rome; leur parole a pénétré partout, et le Christ règne sur un domaine plus étendu que celui sur lequel autrefois régnait Auguste. »

Voilà la théocratie romaine en pratique. Elle impose sa loi aux souverains comme aux peuples, pour les ramener les uns et les autres dans la voie chrétienne. Elle transfère les couronnes, comme elle déplace les évêques. Elle dispose du territoire chrétien et des âmes chrétiennes, en faveur de ceux qui sont animés de son esprit. Elle ne souffre point qu'une couronne dépende d'une autre, afin que

(1) Jaffé, nos 3702, 3710. — (2) *Ibid.*, 3713, 3714.

toutes lui soient soumises. Elle protège la liberté des sujets contre le despotisme des souverains et l'indépendance des Etats faibles contre les plus forts, pour s'élever elle-même au-dessus du faîte des plus hautes puissances nivelées sous la loi commune d'un même Dieu dont elle est l'interprète. Ainsi la Rome du moyen âge, puissance élective et désarmée, continuant et étendant encore l'œuvre transformée de la Rome guerrière des Césars, fait régner la loi chrétienne où la loi romaine avait régné : c'est là son nouvel empire ! Ainsi le successeur de Pierre est aussi le successeur d'Auguste ! Et, quand on songe à l'arbitraire capricieux auquel les populations encore presque serves de l'Europe dans les campagnes et dans les villes étaient exposés de la part de leurs maîtres, rois, princes ou seigneurs, et au lourd et brutal despotisme, impuissant même à conjurer l'anarchie, que le saxon Otton le Grand ou le franconien Henri III avaient fait peser aussi bien sur les contrées et les royaumes voisins, l'Italie, la Bohême, la Hongrie, la Bourgogne et une partie de la France que sur l'Allemagne elle-même, on s'explique que Grégoire VII ait redemandé aux souverains la part de Dieu, celle qui avait été donnée, en effet, au Christ et à l'Eglise. N'était-ce pas le moyen d'imposer à tous, grands et petits, la loi sous laquelle tous étaient égaux et d'assurer dans la chrétienté l'indépendance des nations particulières? Au césarisme tudesque, impuissant même à conjurer l'anarchie matérielle, Grégoire opposait la théocratie romaine destinée à mettre un frein à l'autorité des plus puissants potentats.

Le jeune roi Henri IV rongeait son frein, depuis que, blessé au cœur par les vengeances de Saxons, il avait jeté un inutile cri de douleur vers le ciel et vers le pape Gré-

goire VII. Vainement, en l'année 1074, avait-il essayé de se relever, d'abord en soutenant les bourgeois de Cologne contre Hanno leur archevêque, son vieil ennemi, ensuite en faisant une nouvelle expédition en Hongrie pour soutenir son beau-frère Salomon contre son compétiteur Geisa. Rien n'avait réussi. Mais Grégoire VII, en prenant de la hardiesse et en dévoilant tout son système en 1075, avait ramené au roi des princes laïques par fierté et beaucoup d'évêques ennemis de la réforme. Le vieil Hanno, dont la réputation et l'habileté tenaient toujours Henri IV en échec, était malade. Le moment était favorable. Le jeune roi en profite pour décider au printemps Gottfried le Lorrain, Rodolphe de Souabe et même le duc de Bohême Wratislas à l'aider à punir les Saxons de leurs anciens méfaits. Il n'a rien négligé; car il s'est ménagé au besoin le secours du roi de Danemark, l'alliance du duc de Russie et l'intervention, sur la frontière orientale de la Saxe, des barbares Lutizes. S'il dompte ces rebelles, il sera maître en Allemagne, il pourra regarder le pape en face. Mais dans les montagnes boisées ou les marécages de la vieille Saxe, ce n'est pas l'autorité royale seulement qu'on voit aux prises avec la vieille indépendance teutonique. Les Saxons, ces anciens païens qui, revêtus maintenant de chemises grossières de lin ou de laine, comme des pénitents, allaient aux églises, jeunaient et priaient pour implorer la protection d'en haut, en même temps que leur liberté, soutiennent avec leurs évêques dans un pays plus pauvre et plus grossier la cause de Grégoire; et l'empereur, suivi des princes plus cultivés de la Lorraine et de la Souabe et d'évêques simoniaques ou concubinaires, en domptant ces sujets rebelles, espère atteindre le pape.

C'est dans cette vue que le roi Henri avait donné ren-

dez-vous à l'armée de ses partisans le 8 juin, sur les rives de la Fulde à Breitenbach, non loin de l'abbaye d'Hersfeld (1). Jamais souverain allemand, dit la chronique d'Hersfeld, n'avait vu sous ses ordres une armée aussi nombreuse. Non-seulement les princes avec leurs hommes, mais les évêques avec leurs vassaux sous leurs bannières et dans leurs armures, s'y trouvaient en personne. Si le vieil Hanno alors malade, d'ailleurs peu consentant à l'entreprise, et l'évêque de Liége, qui gardait la reine Berthe, étaient absents, le vieil abbé de Fulde, Widerad, ne manquait pas, et il fut accueilli avec de tels hurrahs à son arrivée qu'il s'évanouit et ne s'en releva pas. Ils étaient là près de cent mille. Les princes saxons effrayés, le duc Magnus, Otton de Nordheim et le comte Hermann, quoiqu'ils espérassent du secours des Polonais et eussent fait venir à leur suite tous leurs paysans, consentaient encore à remettre leur sort à la décision d'une assemblée. Le roi, fier de son armée, les voulut avoir à merci. Il fallut combattre.

Les princes saxons n'avaient pas encore passé l'Unstrutt pour arriver entre Eisenach et Langen Salza, au lieu fixé pour leur rendez-vous, quand le roi Henri, parti de Breitenbach, donna l'ordre de marcher en avant et de surprendre ses ennemis.

Rodolphe, selon une vieille coutume qui remontait, disait-on, à Charlemagne, prit les devants; les autres, Bavarois, Franconiens et Lorrains, suivirent. Le roi s'avançait entouré d'une troupe dévouée de jeunes gens pris dans les différentes parties du royaume. Les Bohémiens, sous leur duc, fermaient la marche. On était arrivé au village de

(1) Lamb. d'Hersfeld, dans Pertz, V, 220, 221. — *De bello saxonico*, c. xxxv, 45.

Hohenbourg entre Eisenach et Laugensalza; et le roi allait prendre du repos quand Rodolphe entra dans sa tente et lui proposa d'aller attaquer les Saxons qui, sur les deux rives de l'Unstrutt, étaient occupés encore à boire et à manger sans se douter qu'on était si près d'eux. Henri y consentit. Les Saxons ne furent avertis que par les nuages de poussière que soulevaient les cavaliers royaux; princes et seigneurs s'armèrent aussitôt et montèrent à cheval sans attendre leurs paysans, pour recevoir les Souabes qui arrivaient. Une rude mêlée commença, de Saxons contre Souabes. Les lances d'abord firent leur jeu; puis on mit l'épée tranchante à la main; c'était l'arme favorite des Saxons qui en avaient quelquefois jusqu'à deux ou trois à leur baudrier. Plus d'un noble souabe tomba. Rodolphe ne fut sauvé d'un coup que lui porta Udo, le margrave du nord, que par sa bonne armure. Les Souabes pliaient, quand les Bavarois approchèrent; mais l'arrivée des paysans saxons, qui avaient mis plus de temps à venir, rétablit l'équilibre, et les Saxons faisaient encore le plus de morts. Otton de Nordheim, toujours à cheval, tantôt s'élançait au plus épais des royaux, tantôt revenait en arrière ramener au combat ceux qui faiblissaient. L'arrivée des Franconiens et des Rhénans, avec le roi et Gottfried, enfin celle des Bohémiens en flanc, décida la victoire. Les chevaliers saxons lâchèrent pied, et les vainqueurs, après avoir fait une véritable tuerie des paysans de la Saxe, pillèrent le camp des Saxons sur lequel étaient déjà tombés les Thuringiens, leurs alliés. Le soir, le jeune roi rentrait au milieu des cris joyeux des siens dans son camp. Henri avait perdu un plus grand nombre de nobles hommes, mais les Saxons beaucoup plus de gens (9 juin). Il vengea encore la mort de ceux qui l'avaient soutenu en faisant excommunier ses en-

nemis par l'archevêque de Mayence et en ravageant le pays jusqu'à ce que les siens y fussent affamés.

Henri IV espérait en finir avec les Saxons dans l'année. Il avait, à cet effet, obtenu de ses princes et évêques la promesse de se retrouver à Gerstungen pour rentrer en Saxe le 22 octobre suivant; et, pour gagner encore du temps auprès du Saint-Siége à qui ces événements ne pouvaient être indifférents, il chargeait Gottfried de faire demander par Béatrice et Mathilde, au pape, l'ouverture de négociations publiques au lieu des pourparlers secrets dans lesquels s'était toujours traîné le conflit. Il voulut même, pour brusquer la campagne, entraîner Wratislas et les siens, par la promesse de la Misnie à une nouvelle attaque ; il comptait sur des mésintelligences entre les seigneurs saxons et leurs paysans arrivés trop tard au combat de l'Unstrutt et mécontents qu'on eut laissé sans défense leurs personnes et leurs maisons à la vengeance et au pillage des soldats d'Henri. Mais en voyant les seigneurs saxons arriver encore au-devant de lui avec quinze mille hommes, il s'échappa, non sans peine, et dut attendre.

Dans l'intervalle, une lettre pontificale, datée du 1er septembre, le trouva à son retour à Ratisbonne. En le traitant comme un fils et en le complimentant sur ses succès en Saxe, Grégoire VII engageait le jeune roi à user modérément et justement de la victoire et à songer plus dans la répression à l'honneur de Dieu qu'à son propre honneur. Il promettait d'ailleurs de lui ouvrir son sein, mais à la condition qu'il prêtât l'oreille aux conseils qu'on lui donnait pour son salut et qu'il rendît, comme il convient, à la gloire de Dieu, ce qui lui appartient (1). Ce langage n'était

(1) Jaffé, n° 3723 : *Paratus sum gremium tibi sanctæ romanæ*

pas rassurant. Henri IV tenait d'autant plus à en finir avec les Saxons. Mais, quand il se retrouva à Gerstungen, le 22 octobre, de tous les princes qu'il y avait mandés, il ne vit que les évêques, les comtes au rendez-vous, et parmi les princes que le seul Gottfried le Bossu attaché quand même à sa personne. Les ducs de Souabe et de Bavière faisaient savoir au roi qu'ils « se repentaient d'avoir versé déjà tant de sang chrétien? » Les princes saxons, au contraire, étaient arrivés en force à Nordhausen, résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, s'ils n'obtenaient point des conditions acceptables.

Enfin, la réponse que le pape avait faite le 11 septembre à ses deux amies Béatrice et Mathilde qui avaient consenti, sur la demande de Gottfried, à lui servir d'intermédiaire, acheva d'édifier Henri. « Le pape ne pouvait consentir à cette nouvelle demande de discussion publique, peu honorable pour saint Pierre, voyant bien que le roi ne recherchait point sincèrement la paix. » Les deux femmes étaient embarrassées de l'apprendre à Gottfried. « Si ce prince, » leur écrivit le pape, « les aimait vraiment, Grégoire VII l'aimerait aussi ; mais s'il les avait en haine, il les défendrait de tout son pouvoir avec l'aide de Dieu, parce que rien n'était capable de rompre entre lui et elles ce que Dieu avait voulu unir. » La lutte imminente avec le pape imposait à Henri de chercher moins à se venger des Saxons qu'à faire la paix avec eux. Il s'y résolut et son habileté cauteleuse l'aida à la faire encore telle qu'il la voulait.

L'archevêque de Brême, Liemar, et quelques autres Sa-

Ecclesiæ aperire... Plus honorem Dei procurate defendere quam honori proprio providere.

xons avaient demandé déjà à ouvrir des négociations, quand les deux armées étaient en présence le 24 octobre, non loin de Sandershausen. Les deux archevêques de Mayence et de Salzbourg et les évêques d'Augsbourg et de Wurtzbourg s'abouchèrent avec eux à défaut des princes laïcs. La volonté arrêtée du roi était que les chefs de la révolte, laïcs et ecclésiastiques, se rendissent sans condition, à merci. Cet accord était difficile. Mais, d'autre part, les paysans saxons en avaient assez et ne voulaient point combattre. Enfin, les évêques du roi prirent l'engagement d'assurer aux chefs leur vie, leur honneur, leurs biens. Le roi donna sa parole, et même, dit-on *(sicut vulgata in plurimos fama loquebatur)*, son serment, qu'il ne disposerait point de leur sort sans l'avis des négociateurs. Le duc Gottfried et ceux qui étaient avec lui *(et qui cum eo erant)* s'engagèrent également en leur nom. Le lendemain, le roi ayant pris place dans la plaine au milieu de son armée, disposée sur deux files parallèles, les évêques Wezel et Burchard, le vaillant Otton de Nordheim, le duc Magnus et le comte Hermann, les fiers descendants des Billungen, les comtes thuringiens et nombre de seigneurs et d'hommes libres, après avoir quitté leurs soldats avec des larmes de rage autant que de douleur, vinrent courber la tête, jeter leurs armes et plier les genoux devant le roi. Il les confia chacun, évêques et princes, à un prince pour les envoyer ensuite dans des forteresses éloignées et, après avoir passé quelques jours seulement dans le pays soumis pour y jeter garnison dans plusieurs forteresses, il revint le 10 novembre célébrer sa victoire sur les bords du Rhin, à Worms. Il était roi! Serait-il maintenant empereur? Vainqueur après tout des princes saxons rebelles, serait-il aussi heureux contre le pape, maintenant son seul adver-

saire pour avoir la domination de l'Europe après celle de l'Allemagne (1)?

Les ménagements seuls que le pape et le roi, différemment occupés, avaient gardés l'un pour l'autre, avaient ajourné la lutte. Mais le pape commençait à désirer des actes de soumission au lieu de bonnes paroles et la perte d'une diversion utile dans la révolte de la Saxe n'était pas de nature à l'intimider. Henri persistait, malgré ses promesses réitérées, à garder ses conseillers, et, tout en évitant d'encourir le reproche de simonie, il ne renonçait pas à l'investiture; le 3 novembre, il remplaçait par un moine de Goslar l'évêque simoniaque de Bamberg et il nommait également aux deux abbayes toutes puissantes de Fulde et de Lorsch deux créatures, quoique sans en tirer de l'argent. A Cologne, après la mort du célèbre Hanno, le vieil adversaire de sa jeunesse, il annonçait l'intention d'imposer aux habitants encore un moine de Goslar, nommé Hiltorf. Mais c'était en Italie que le conflit devait éclater, parce que là, derrière le conflit religieux, ecclésiastique, se trouvait un conflit national, politique. Là, avec la papauté, était, au moyen-âge, l'Empire.

Il y avait près de vingt ans, on le sait, que la métropole de Milan était le théâtre d'une lutte, d'abord sourde, et enfin ouverte entre la cour de Rome et la cour allemande. Depuis quelque temps, le chef des *patarins*, partisans de la réforme, Herlembald, en vrai Machabée, était resté maître du terrain et il empêchait l'élu de l'Allemagne, Gottfried, de prendre possession de son siége. Mais, de son

(1) Lamb. d'Hersfeld, le seul à peu près dont nous tenions le récit circonstancié de cette paix : Pertz, V, 235.

côté, l'élu de Rome restait près du pape et n'osait s'aventurer dans la place, quand l'ardeur d'Herlembald à substituer le rite romain au rite ambroisien ranima contre le petit peuple la colère des bourgeois et des vavassaux, amis de l'ancien ordre de choses. Au milieu de querelles sans cesse renouvelées, quelques jours avant Pâques de l'année précédente, un incendie avait dévoré une partie de la ville. Ce malheur, qu'on regarda comme un châtiment d'en haut contre l'abandon des vieux rites, exaspéra les bourgeois qui introduisirent dans la ville, pour leur prêter main-forte, des capitaines du dehors. Herlembald, avec ses bataillons de patarins *(cum turmis suis militaribus)*, veut les chasser. Mais il succombe sous le nombre. Aussitôt les partisans de l'Allemagne reprennent le dessus ; ils célèbrent leur victoire dans Saint-Ambroise, et l'archevêque de Ravenne, Guibert, ancien chancelier de l'Italie, aidant les vainqueurs, envoie demander à Henri un archevêque pour remplacer les deux autres. C'était une bonne fortune pour Henri. Regardant comme nulles et non-avenues les deux nominations précédentes, mais prétendant encore trancher la question lui-même, il donne donc la crosse et l'anneau à un Allemand de ses chapelains, du nom de Thédald, « gros de corps et maigre de vertus, » dit la chronique milanaise (1).

Au fond, le roi Henri, maître de l'Allemagne, se préparait les voies à la couronne impériale en cherchant à s'emparer de l'Eglise italienne. D'autres faits le montrent encore. A Camerino et à Fermo où le Saint-Siége réclamait des droits particuliers, sans aucune précaution, Henri

(1) Lambert d'Hersfeld : Pertz, V, 237. — Chroniques milanaises de Landolph et d'Arnolf : Pertz, VIII, 97, 99 ; 27, 29.

nomme deux évêques. Enfin, il emploie maintenant ses conseillers excommuniés sur lesquels il comptait le plus, jusqu'en Italie, pour agir en son nom. L'un d'eux rentre en relation avec l'archevêque de Ravenne, Guibert, toujours suspecté par la cour de Rome, et soutient à Milan contre les patarins le nouvel élu, malgré la défense faite à celui-ci par le pape d'entrer en possession; et il cherche à nouer des relations avec les princes normands du Midi, Robert et Richard, qui oublient alors leurs querelles pour menacer les domaines de l'Eglise. A la soumission de l'Allemagne, Henri IV voulait joindre celle de l'Italie, à la couronne germanique celle de l'empire. C'était là évidemment que le pape l'attendait.

Grégoire VII, en novembre 1075, paraît avoir été au-devant de son ennemi et avoir pris énergiquement la résolution définitive d'où sortit la lutte. Il renvoie en Allemagne deux délégués royaux qui étaient depuis longtemps à Rome pour l'apaiser, en leur adjoignant un troisième messager et en les chargeant de ses instructions et d'une lettre pour leur maître. C'était rompre avec les atermoiements précédents. On ne connaît point le texte de cette lettre, dont Grégoire VII a seul donné ailleurs l'analyse. Mais elle tranchait singulièrement avec les précédentes. C'était un vrai *ultimatum*. Elle invitait le roi d'une façon plus sévère à se séparer de ses conseillers excommuniés, à renoncer à l'investiture et à relâcher les évêques saxons prisonniers, s'il ne voulait encourir lui-même l'excommunication, promettant d'ailleurs à Henri, s'il venait à s'amender, de le recevoir comme le défenseur de la paix et de la justice dans le sein de l'Eglise (1),

(1) Voir pour le caractère de cette lettre, et surtout pour sa

c'est-à-dire comme empereur. Et il convoque, pour le mois de février 1076, un grand synode, afin de s'appuyer sur l'Eglise contre l'empire menaçant.

On put voir déjà, par avance, aux fêtes de Noël de 1075, dans la demeure du roi à Goslar et dans Rome, les menaçants symptômes du conflit.

Le roi Henri avait convoqué ses princes pour célébrer la solennité avec lui. La plupart des évêques s'y étaient rendus, et, parmi les ducs, celui de Bohême et Gottfried, toujours fidèles, pour lui faire la cour; il eut là des entretiens secrets avec eux (1). Mais les trois ducs toujours ou récalcitrants ou hésitants, Rodolphe, Berthold et Welf, étaient absents. C'était la moitié de l'Allemagne. Henri n'en demanda pas moins de ceux qui étaient présents, comme s'il méditait quelque chose de grave, le serment de ne reconnaître jamais d'autre successeur que son fils, un enfant tout jeune encore; et, pour faire pièce aux absents, il fit sortir de sa prison de Bamberg Otton de Nordheim, autrefois duc de Bavière, dépouillé en faveur de Welf, et il l'investit de l'administration de la Saxe *(procurationem publicarum rerum)* en échange de ses deux fils livrés comme ôtages. C'était, conformément à ses habitudes précédentes, séparer la cause de celui-ci de celle des autres princes qui languissaient dans des prisons, et s'apprêter encore, en divisant ses ennemis, à la lutte.

La même sainte nuit de Noël, à Rome, le pape, selon la coutume, priait à la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, au

date, Berthold, dans Pertz, V, p. 286; Bernold, ann. 1075; Arnulf. *Gesta Mediol.*, V, c. v; *Regest.*, III, 10; Mansi, XX, 195; Lamb. d'Hersfeld, Pertz, V, 241. — (1) Pertz, V, 219, 220 : *Habuit cum iis mysterium consilii sui.*

pied de la crèche du Christ. Il y avait peu de fidèles; des prêtres et des clercs seulement; car il pleuvait à torrent. Tout à coup un bruit, puis des cris de mort éclatent à la porte; et un homme, l'épée nue, suivi de plusieurs autres, s'élance, en renversant les assistants, vers la chapelle. Le pape se lève, veut résister; il est blessé au front. On l'entraîne sanglant par les cheveux; et le chef de ces brigands l'emporte en croupe dans une des maisons qui étaient, à Rome, de vraies forteresses. Mais les cloches sonnent aux églises; le bruit court que Cencio, l'ancien proscrit, a commis cet enlèvement. Aussi, dès le matin, le peuple rassemblé au Capitole se répand dans les rues, la milice s'arme, toute cette foule furieuse se rend devant la demeure de Cencio, menaçant de tout détruire. Le pape, qui avait passé la nuit en butte à tous les mauvais traitements, se montre au peuple, prend sous sa protection son ravisseur auquel il ordonne, pour pénitence, un pèlerinage à Jérusalem, et revient au milieu des Romains terminer le service divin si violemment interrompu la veille (1), tandis que d'autres détruisent les tours et les maisons de Cencio en fuite.

On comprend avec quelle humeur, au milieu de ces circonstances, Henri reçut, dans les premiers jours de janvier 1075, la lettre et les légats de Grégoire VII. Il les congédia durement; et, s'entourant vivement de ses conseillers, déjà excommuniés et passionnés comme lui, il convoqua un synode national allemand à Worms pour le 24 janvier, afin d'y faire sa réponse avant la réunion du synode italien de Rome. En y arrivant avec ses amis *(cum*

(1) Berthold, ann. 1076; Arnulf, *Gest. Mediol.*, V, c. VI; Paul Bernried, dans son long récit, a beaucoup trop mis de son imagination.

suis deceptoribus), il y trouve un cardinal en personne, Hugues le Blanc, le représentant de toute l'opposition italienne, dont la personne n'était pas de nature à le modérer. Cet ancien partisan de Cadalous avait le premier acclamé Grégoire et accepté de lui une légation en Espagne; mais, depuis, il s'était mis encore en rapport avec Guibert de Ravenne et avec les évêques lombards récalcitrants, et il venait apporter à Henri IV l'ardeur de sa haine, l'activité de son esprit et la connaissance des affaires ecclésiastiques et italiennes.

Deux archevêques seuls étaient présents à Worms, ceux de Mayence et de Trèves; celui de Cologne n'était pas encore consacré, et ceux de Salzbourg et de Brême se tenaient prudemment éloignés de ces affaires. Dix évêques à peu près manquaient, entre autres ceux qui étaient prisonniers; en tout, vingt-quatre prélats allemands, dont plusieurs, comme les évêques de Constance, Spire et Strasbourg, avaient déjà été excommuniés, plus un prélat italien et un seul bourguignon. Un seul prince aussi accompagnait le roi : c'était Gottfried, le mari toujours repoussé de Mathilde, qui n'avait plus espoir que dans le roi pour jouir de sa femme et de ses biens. Assemblée peu nombreuse, mais animée des plus vives passions ! Le pape, répétait-on autour du roi, avait prononcé cette parole : « Ou je mourrai, ou Henri ne sera plus roi. » A côté des récriminations des politiques éclataient les cris du clergé qui défendait les fiefs qu'il avait achetés ou les femmes qu'il avait prises.

L'Italien Hugues le Blanc se fit l'accusateur de Grégoire VII, et l'archevêque de Mayence, Siegefried, si longtemps malmené par la cour de Rome et uni au roi pour l'affaire des dîmes de Thuringe, dirigea la procédure. Le réquisitoire de Hugues était, dit un contemporain, tragi-

quement composé comme pour le théâtre *(scenicis figmentis consimilem tragœdiam)*. On y montrait « comment le moine Hildebrand, de basse naissance, s'était élevé par la ruse au pontificat en faisant jurer avec lui à tous les cardinaux de ne point accepter le Saint-Siége, afin de l'occuper lui-même comme un parjure et au mépris du décret de Nicolas II et de l'Empire. Devenu pape, de sa personne, il avait mené mauvaise vie et rempli ambitieusement le monde du bruit de son nom, vivant avec la femme d'un autre dans une intimité dont la décence défendait de parler, et entouré d'un sénat de femmes avec lesquelles il rendait des jugements, portait des décrets et gouvernait toute l'Eglise. Comme pontife, il bouleversait la hiérarchie, changeait les coutumes, séparait les femmes de leurs maris, ne regardait comme évêques que ceux qui étaient faits de sa main, les traitait tous comme des esclaves, et, en prenant pour lui toute l'autorité et la puissance, livrait l'administration de toutes les églises à la fureur plébéienne, à la démocratie (1)! » A ces causes, l'empereur et les évêques présents déclaraient ne plus reconnaître Hildebrand pour apostolique et le déposaient pour ne plus laisser l'Eglise à la garde de ce loup dévorant. Rien de plus grave. Deux prélats, ceux de Wurtzbourg et de Metz, se refusaient d'abord à signer cette sentence, en alléguant qu'un pape ne pouvait être ainsi jugé sans avoir été entendu et dans un synode particulier. Mais l'évêque d'Utrecht, Guillaume,

(1) Pertz, *Leg.*, II, 44 : *Omnia judicia, omnia decreta per feminas in apostolica sede actitari, denique per hunc feminarum novum senatum totum orbem Ecclesiæ administrari... — Omnis rerum ecclesiasticarum administratio plebeio furori attributa est.*

prélat orgueilleux, quoique instruit, mais en relation étroite d'ailleurs de sa personne avec le roi et par son évêché avec le Lorrain Gottfried, qui le comblait de faveurs, entraîna tous les assistants à la signature.

Henri IV voulait évidemment être empereur sans conditions, et, pour y arriver, il croyait devoir faire un nouveau pape. C'est pourquoi, après un acte semblable d'ailleurs à quelques-uns de ceux qui avaient été faits par ses prédécesseurs et par son père, Henri III, il envoya immédiatement au-delà des Alpes l'un de ses conseillers excommuniés, Eberhard de Nellenbourg, plusieurs fois déjà chargé de missions en Italie, avec les deux évêques de Spire et de Bâle, également excommuniés. Ils devaient faire connaître et ratifier la sentence aux évêques lombards et, de là, se rendre, avec une lettre royale, à Rome, au synode qui s'y rassemblait en février, pour y engager le clergé et le peuple à demander à la cour allemande un nouveau pape. On se flattait, dans l'entourage de Henri IV, qu'il pourrait se trouver à Rome à la Pentecôte pour y être couronné, tant Hugues le Blanc avait donné d'espérances favorables. Cette confiance, qui s'appuyait sur les succès précédents du jeune roi, explique seule l'imprudence inouïe d'un pareil acte annoncé ainsi à grand fracas à l'avance, comme s'il était de ceux qu'on exécute par procureur et non en personne.

Le synode convoqué par le pape venait de s'ouvrir, le 21 février, quand le message royal arriva. A Pavie, le messager du roi, Eberhard, avait pu réunir un conseil d'évêques lombards qui avait adhéré, quoique non sans difficulté, au concile de Worms. Cependant ni lui ni les deux évêques qui l'accompagnaient, n'avaient osé pousser jusqu'à Rome. Un Italien, pauvre clerc de Parme, s'en chargea. Le synode était à Saint-Jean de Latran, quand il y

arriva. Il était composé d'évêques italiens et français, dont le nombre n'était pas non plus très-considérable. La mère de Henri III, la vieille impératrice Agnès, à qui aucune épreuve ne manquait, était présente.

Le clerc Roland, introduit, annonce les décrets du concile allemand et les lettres de l'empereur, les uns au peuple romain, les autres au pontife lui-même. « Le roi mon maître, dit-il, et les évêques ultramontains ordonnent que tu quittes le siége occupé du bienheureux Pierre. » A peine avait-il parlé, que Jean, évêque de Porto, veut le faire saisir. La milice du pape se précipite; mais Grégoire ordonne qu'on le laisse libre, se fait remettre les lettres de l'empereur, et, montant en chaire, les lit publiquement. La lettre adressée aux Romains les invitait à donner les premiers l'exemple de la fidélité, en déposant un usurpateur et un oppresseur de l'Eglise, un traître à l'Empire. La seconde, adressée au pape, était ainsi conçue :

« Henri roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. Lorsque j'attendais de toi un traitement de père et que je t'obéissais en tout, tu as agi contre moi comme mon plus grand ennemi. Tu as pris notre humilité pour de la peur, et dès lors, tu n'as pas craint de te soulever contre la puissance royale que nous tenons de Dieu, et tu as osé menacer de nous l'enlever, comme si nous avions reçu la royauté de toi, comme si le royaume était en ta main et non en celle de Dieu... Tu es parvenu au souverain pontificat par la fraude et l'astuce... Par l'or, tu as gagné la faveur du peuple. Par cette puissance, tu es monté sur le siége de paix, et de ce siége tu as troublé la paix, en armant les sujets contre leurs chefs, en excitant les laïcs à usurper l'autorité des évêques. Tu m'as attaqué également, moi,

qui ne puis être jugé que par Dieu seul. Mais je te dis maintenant par mes évêques : Quitte le siége que tu as usurpé ; que le siége de saint Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche point à couvrir la violence sous le manteau de la religion. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques : Descends, descends. »

La lecture de cette pièce produisit l'effet que le pape en attendait. L'assemblée frémissante criait : Anathème ! mais Grégoire VII, qui prit le temps de préparer sa réponse, se leva à son tour. Il avait reçu déjà le matin des lettres de repentir de plusieurs évêques allemands signataires de l'acte de Worms. C'est pourquoi il prononça solennellement la suspension et l'excommunication de Sigefried de Mayence qui s'était efforcé d'entraîner ces évêques, des évêques allemands qui l'avaient suivi volontairement et des évêques lombards qui avaient conjuré contre lui, tandis qu'il privait seulement jusqu'au mois d'août de l'usage des sacrements, pour leur donner le temps de revenir à résipiscence, ceux qui avaient cédé par faiblesse. Jamais on n'avait vu un pareil nombre de prélats frappés à la fois par un pontife. Mais l'assemblée, quoique saisie de stupeur, ne fut pas surprise quand, pour porter une autre sentence, Grégoire VII reprit la parole. « Saint Pierre, prince des apôtres, dit-il, écoutez votre serviteur que vous avez nourri dès l'enfance et délivré jusqu'à ce jour de la main des méchants qui me haïssent parce que je vous suis fidèle. Vous m'êtes témoin, vous et la sainte mère de Dieu, saint Paul, votre frère, et tous les saints, que l'Eglise romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner et que j'eusse mieux aimé finir ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains. Mais, m'y

trouvant par votre grâce et sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse suivant le pouvoir que Dieu m'a donné à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette confiance que, pour l'honneur et la défense de l'Eglise, de la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par son orgueil inouï, s'est élevé contre votre Eglise, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie ; je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi; car celui qui veut porter atteinte à l'autorité de votre Eglise, mérite de perdre la dignité dont il est revêtu. Et parce qu'il a refusé d'obéir comme chrétien et n'est point revenu au Seigneur qu'il a quitté en communiquant avec des excommuniés, méprisant les avis que je lui avais donnés pour son salut, vous le savez, et se séparant de votre Eglise qu'il a voulu diviser, je le charge d'anathèmes en votre nom, afin que les peuples sachent, par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

C'était la première fois qu'une sentence de déposition avait été portée par un pape contre un souverain. L'empire de la lumière l'emportait décidément sur celui des ténèbres. Le règne de la théocratie était arrivé. Grégoire VII, successeur de saint Pierre, représentant de Jésus-Christ sur la terre, croyait pouvoir châtier les successeurs de Nemrod, qui n'étaient pour lui que des anges rebelles. L'âme ne l'emportait-elle point sur la matière, l'Eglise sur la société laïque, et le sacerdoce sur l'Empire, comme le soleil sur la lune et l'or sur le plomb? Mais « quel est, » disaient

d'autre part les ennemis de Grégoire, « cet Hildebrand *(Prandellus)* qui chasse son seigneur de sa propre maison et dépouille les évêques de leurs dignités et de leurs biens? Ne pourra-t-on plus conserver, sans sa permission, ni sa couronne ni son lopin de terre? et, jeune ou vieux, sans sa permission, trouver sa sépulture? Voilà la nouvelle Rome et le siècle nouveau qu'Hildebrand nous a faits. »

L'antagonisme des deux grands pouvoirs universels de ce temps était posé; la lutte des deux épées qui dominaient le monde, le temporel et le spirituel, avait commencé. Qui l'emporterait? D'un côté, le pape et la hiérarchie religieuse; de l'autre, le peuple, c'est-à-dire, suivant l'explication que donnait plus tard Thomas Becket, l'empereur, les rois, les Etats. A qui des deux la primauté? Serait-ce à celui qui, institué dans le temps, prétendait à la juridiction sur tout ce qui était dans le temps, même sur les terres des évêques, sur les biens du clergé, sur Rome et sur le pape lui-même? ou à celui qui, institué de Dieu, représentant l'esprit dans la société humaine, prétendait tenir tout pouvoir temporel, même les rois et les empereurs, dans la dépendance où l'esprit doit tenir le corps? L'assujettissement de la société civile serait-il poursuivi jusque dans ses conséquences les plus extrêmes devant lesquelles ne reculait pas le zèle de Grégoire VII? ou bien l'Eglise serait-elle replacée sous la profane tutelle des princes, toujours corrompus par la simonie et le concubinat, et enfoncée de nouveau dans le siècle et la matière? Celui des deux qui l'emporterait, devenait le maître incontesté du monde et réalisait sur les corps et sur les âmes l'empire le plus complet qu'on puisse imaginer, quoique au nom de principes si différents, mais si absolus, qu'on pouvait être bien embarrassé de savoir lequel des deux aurait, non pas les plus

grands avantages, mais les plus déplorables conséquences.

Il n'est pas étonnant que cette alternative, posée subitement et d'une façon si éclatante entre le pape et l'empereur, ait frappé les contemporains de stupeur et comme ébranlé le monde chrétien entier (1). D'un côté, le roi excommunié, les évêques simoniaques mariés, et tous ceux que l'habitude ou l'intérêt retenait dans les liens de l'obéissance temporelle; de l'autre, le pape, les évêques réformés, les moines, les ennemis du roi! Des morts subites et des légendes, formées et racontées au fur et à mesure, sur les pas des légats romains ou de couvents en couvents, en même temps que cette étonnante nouvelle, nous donnent une idée du trouble et des passions de cette société divisée. On racontait que lorsque le pape avait prononcé l'anathème contre le roi, la chaire dans laquelle il était monté, construite tout nouvellement et d'un bois solide, avait éclaté en mille morceaux. Par contre, Guillaume, évêque d'Utrecht, un des partisans de l'empereur, quelque temps après avoir, de sa chaire, couvert le pape d'invectives, était mort frappé d'une sorte de délire et voyant à son chevet les démons se disputer déjà son âme. Certains événements n'étaient que trop réels : la mère du roi Henri ne fit que languir depuis le prononcé de la sentence, ayant au cœur, selon une expression du temps, le poignard de la condamnation de son fils (2); la comtesse de Toscane, Mathilde, voyait s'éteindre dans ses bras sa mère Béatrice, et le mari de celle-ci, Gottfried, tombait à Anvers sous les coups d'un assassin; comme si tous les liens bien fragiles

(1) Bonizo : *Universus noster Romanus orbis tremuit.* — (2) *Cujus animam ipsius gladius damnationis non parum sauciaverat.*

cependant qui rattachaient l'Italie à l'Allemagne et la papauté à l'empire, achevaient de se briser!

C'était là une guerre d'imagination où le pape devait, évidemment, avoir d'abord l'avantage. Grégoire ne négligea rien pour se l'assurer; mais il est curieux de voir frappées d'impuissance, comme par enchantement, toutes les armes et les ressources de la royauté allemande dès que le mot magique est prononcé par le grand-prêtre de la puissance morale de ce temps. Sans doute, Grégoire, en politique qu'il était, ne négligeait pas d'augmenter ses troupes dans Rome, de demander des hommes à l'évêque de Trente, d'agiter de nouveau les *patarins* contre les évêques lombards qui le déposaient; et, sans tenir compte de l'excommunication qu'il avait précédemment lancée contre Robert Guiscard, il entrait en négociations de paix avec ce prince normand qui lui répondait « qu'après Dieu, c'était saint Pierre qu'il voulait avoir pour seigneur et empereur. » Mais Grégoire savait bien que dans sa parole était sa vraie puissance.

La lettre qu'il adresse aux princes de la Germanie, est un chef-d'œuvre d'habileté. Il y joint ses griefs contre le roi à ceux de l'Allemagne; il y rappelle les promesses réitérées du roi et sa patiente longanimité à lui. Ce n'est point Henri cependant que le pape veut punir, mais il veut sauver l'unité, l'intégrité de l'Eglise. Que si les princes pensent que le pape a excommunié le roi sans motifs suffisants, ce n'est pas une raison pour rejeter sa sentence, puisqu'il est toujours prêt à le recevoir, après pénitence, dans le sein de l'Eglise. Quand il écrit aux évêques, Grégoire parle avec plus de conviction, avec plus de fierté, mais c'est pour confondre aussi la cause de toute l'Eglise avec la sienne. Par un dernier trait d'habileté, il élève moins

sa puissance que celle du sacerdoce, il glorifie moins sa personne que l'Eglise elle-même, et dans quel langage! L'expression est à la hauteur de la tentative : « Que ceux qui disent qu'un roi ne doit pas être excommunié, » écrit-il à l'évêque de Metz, « considèrent pourquoi le pape Zacharie déposa l'ancien roi des Francs. Qu'ils apprennent, dans les registres de saint Grégoire, que, dans des priviléges donnés à quelques églises, il n'excommunie pas seulement les rois et les seigneurs qui pourraient y contrevenir, mais il les prive de leurs dignités. Qu'ils n'oublient pas que Théodose fut excommunié par saint Ambroise, et reçut la défense de demeurer à l'église à la place des prêtres. Lorsque Dieu a dit à saint Pierre : *Paissez mes brebis*, est-ce qu'il en a excepté les rois? Quoi! le Saint-Siége a reçu le pouvoir de juger des choses spirituelles, et il ne pourrait juger des temporelles! Mais on croit peut-être que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale, comme si ce qui a été inventé par l'orgueil humain pouvait l'emporter sur ce qui a été institué par la bonté divine. Qu'ils se rappellent ce que dit saint Ambroise dans son *Pastoral :* « L'épiscopat « est autant au-dessus de la royauté que l'or est au-dessus « du plomb (1). »

C'étaient de telles paroles, répétées par les mille voix des monastères dans la foule, qui frappaient Henri d'impuissance. Il avait cru pouvoir encore agir comme autrefois. En maître, il avait, après la mort de Gottfried, donné la Lorraine à son propre fils âgé de deux ans, fait consacrer sa créature, Hildorf, dans l'archevêché de Cologne et convoqué une assemblée de princes et d'évêques à Worms

(1) *Regest.*, III, 5, 11, 15.

pour la Pentecôte (15 mai 1076), afin d'y faire juger plus solennellement encore Grégoire VII. Mais il s'aperçoit promptement que la sentence du pape a tout changé. Des évêques qui avaient signé l'accusation contre le pape, deux étaient morts, plusieurs avaient écrit à Rome pour protester; celui de Trèves, Udo, se rend auprès de Grégoire VII pour exprimer tout son repentir. D'autres, sous l'influence de Cluny, s'abstiennent, restent chez eux. Dans le Midi de l'Allemagne, les trois princes qui, dans les événements précédents, avaient déjà semblé, par docilité pour la cour de Rome, se détacher du roi, Rodolph, Welf et Berthold, s'entendent avec l'archevêque Gebhard de Salzbourg et les évêques Adalbéron de Wurtzbourg et Altmann de Passau pour laisser plein cours à la sentence pontificale « contre le roi entêté dans son pouvoir et dans ses fautes. » Enfin, les Saxons abattus, privés de leurs chefs, qui voyaient en frémissant les serviteurs du roi relever ses forteresses, interdire les conciliabules, lever les dîmes, les corvées, et n'osaient encore protester que par le brigandage (1), encouragés par l'excommunication de Grégoire, rentrent en révolte contre le Franconien Henri, et viennent apporter un secours, non inespéré peut-être, au Saint-Siége.

Ce fut l'archevêque de Metz, Hermann, de l'école de Liége, voué depuis longtemps aux idées de réforme et ayant une fois seulement faibli, qui, par un acte hardi, unit l'Allemagne tout entière, comme dans la main de l'Eglise, contre Henri IV. Il délivre de prison les deux principaux comtes de la Saxe que le roi lui avait donnés à garder, Hermann, de la famille des Billungen, et Thierry de

(1) Lamb. d'Hersfeld, V, 244, 245 : *Amici regis summo provincialium labore castella communibant.*

Katlenbourg, et il donne ainsi des chefs à la révolte. Nobles et paysans les accueillent avec enthousiasme. Ils vont trouver Otton de Nordheim que le roi s'était rattaché, en lui donnant l'administration de la Saxe; ils lui font honte de trahir son pays. Hésitant, Otton envoie une ambassade au roi afin de le sommer « de rendre aux Saxons la liberté, les anciens droits et les vieilles coutumes de leurs ancêtres qu'ils avaient si souvent redemandés les armes à la main (1). » Henri, effrayé, confie un de ses prisonniers qu'il craignait le plus, Burchard, évêque d'Halberstadt, neveu du défunt archevêque Hanno, à un seigneur bavarois pour le conduire avec sa sœur Sophie en Hongrie, et il convoque pour le mois de juin une assemblée à Mayence, où il espère encore établir une entente entre ses évêques restés fidèles et ses autres prisonniers, pour se relever. Mais tout lui manque à Mayence même.

Au moment où, en effet, Henri apprend, dans cette ville, que le seigneur même qu'il avait chargé de la conduite de l'évêque d'Halberstadt, avait lâché celui-ci non loin de Ratisbonne, l'évêque de Trèves, Udo, de retour de Rome où il avait été retremper son courage, refuse de communiquer avec les archevêques de Cologne et de Mayence et n'entre en rapport qu'avec le roi, mais pour l'exhorter à la soumission. La division éclate jusque dans la ville. On s'y bat; l'incendie consume une partie des maisons (2); à la faveur de ce sinistre, de nouveaux prisonniers s'enfuient. Henri fait venir alors les autres, entre autres le duc de Saxe lui-

(1) Pertz, V, 246, Lambert : *Genti Saxonum libertatem, leges ac jura majorum, quæ per vim erepta toties armis repetiverant, restituat.* — (2) Lambert, dans Pertz, V, 363 : *Civitas a Bambergensibus incenditur ita ut tota vel maxima pars ejus arsura videretur.*

même, Magnus, et, en leur faisant les plus magnifiques promesses, il les rend à la liberté sous serment. Mais les serments étaient-ils valables avec un excommunié? Arrivés au milieu des leurs, tous sont reçus avec enthousiasme. Toute la Saxe, chefs et peuples, est en armes. Furieux, Henri, en désespéré, se jette dans la Bohême pour entraîner encore le duc Wratislas, en traversant la Misnie, contre les rebelles; mais il trouve sur les rives de la Mulde Otton de Nordheim, Magnus, les évêques et le peuple en bataille, et il revient à Mayence où il voit l'archevêque même de Mayence, Sigefried, relâcher aussi les fils du margrave de Misnie, et un seigneur laisser échapper, dans une partie de chasse, au milieu de romanesques aventures, les fils d'Otton de Nordheim retenus en otages. Jamais la puissance de lier et de délier n'avait jusqu'alors opéré de pareils miracles. Un mot du pape avait suffi, et tous les serments, toutes les fidélités, les chaînes même des prisonniers, étaient tombés comme par enchantement; la dévotion, l'intérêt, la haine, les rancunes, tout y avait aidé, et Henri IV restait seul.

Grégoire VII porte en ce moment même un dernier coup à son adversaire, mais moins pour l'achever que pour s'assurer à lui-même les fruits de la victoire. D'une part, les évêques et les princes du Midi, réunis à Ulm, revenaient à l'idée qu'ils avaient déjà eue de choisir un autre roi. D'autre part, Henri pouvait, comme on le connaissait, obtenir encore d'eux par ses humiliations, ses prières, une réconciliation. Grégoire VII veut dicter les conditions de l'Eglise au roi réconcilié ou à son successeur. C'est le but de la lettre qu'il écrit aux évêques et aux princes allemands : « Si vous avez bien réfléchi, » dit-il à ceux à qui il s'adresse, « vous tiendrez que Henri excommunié est privé

de la dignité royale. Comme nous ne sommes pas animé contre lui par l'orgueil du siècle, vous le traiterez avec miséricorde; mais, comme la fragilité de la nature humaine est grande, vous ne permettrez pas que l'honneur de la sainte Eglise et de l'Empire souffrent de votre négligence. Qu'il éloigne donc ses mauvais conseillers; l'Eglise ne lui est pas soumise comme une servante; il lui est soumis comme à une maîtresse. Veut-il faire de sincères promesses? que personne de vous ne s'avise de l'absoudre sans notre consentement, mais qu'on nous en informe afin que nous demandions à Dieu ce qu'il faut faire. Si, contre notre désir, il ne revient pas sincèrement à Dieu, trouvez un autre prince qui vous fasse secrètement la promesse d'observer ce que nous venons de dire pour la conservation de la religion chrétienne. Faites nous connaître au plus tôt sa personne, sa situation, ses mœurs, pour que nous confirmions, s'il est opportun, votre choix par l'autorité apostolique et que nous le fortifions par une ordination nouvelle; ainsi vous mériterez la faveur du Saint-Siége et la bénédiction du prince des apôtres (1). »

La ville de Tribur, où se réunirent, le 16 octobre, les princes du Nord et du Midi et les évêques de l'Allemagne, était restée célèbre par la déposition du Carolingien Charles le Gros, et tous les assistants paraissaient être dans des dispositions semblables envers le roi Henri. Otton de Nordheim donnait la main à Welf de Bavière et à Rodolph de Souabe, et beaucoup des évêques même qui avaient

(1) Jaffé, n° 3751 : *Ut autem vestram electionem, si valde oportet, apostolica auctoritate firmemus et nova ordinatione nostris temporibus corroboremus sicut a sanctis nostris patribus factum esse cognoscimus.*

soutenu le roi jusqu'à encourir l'excommunication, s'empressaient maintenant de demander l'absolution à l'évêque de Passau, Altmann, homme de haute naissance et de vertu, investi de toute la confiance et de tous les pouvoirs du pape (1). La présence de deux légats pontificaux et de quelques laïcs italiens qui, ayant tout quitté pour se faire moines, étaient autant de vivants exemples de renoncement et de preuves évidentes de la puissance pontificale, entretenait le zèle de cette assemblée. Le jeune roi, arrivé avec ses conseillers, excommuniés comme lui, quelques évêques honteux et une troupe fidèle, était sur l'autre rive, à Oppenheim ; il passait des plus grands accès de colère au plus profond découragement. L'assemblée allemande de Tribur fut unanime pour reconnaître que le pape avait, avec droit et avec raison dans l'espèce, excommunié Henri et que cette excommunication emportait avec elle l'impossibilité pour Henri de faire acte de roi. Pour éviter le sort qui le menaçait, le fils de Henri III fit offrir aux princes toutes les satisfactions et réparations désirables, demandant seulement de garder les insignes de la royauté. On lui répondit en lui reprochant ses abus, ses violences, ses crimes. Un instant on put croire que le fleuve n'empêcherait point une lutte armée qui aurait tout décidé.

L'intervention de l'abbé de Cluny, Hugues, qui, par ses liaisons avec l'Allemagne et avec la papauté, avec Henri IV et avec la comtesse Mathilde, ainsi que par son caractère, jouissait d'une grande influence et d'une grande considération, paraît avoir conjuré ces extrémités militaires et

(1) Lambert : Pertz, V, 252. — *Vita Altmanni*, c. 1, 2. Pertz, XII.

même politiques (1). D'accord contre Henri IV, les princes ne pouvaient encore s'entendre pour lui donner un successeur. Otton de Nordheim voulait, à défaut du duché de Bavière, avoir la couronne que convoitait Rodolphe. Le roi offrait au pape toutes les soumissions aussi bien qu'aux princes. L'abbé Hugues de Cluny, aidé sans doute d'Altmann de Passau et d'Udo de Trèves, les hommes les plus modérés, obtinrent des Saxons et des Souabes qu'ils allassent offrir au roi les conditions suivantes : « Il écrirait au pape et aux princes allemands une double lettre dans laquelle il avouerait tous ses torts, offrirait aux princes les réparations et au pape les satisfactions légitimes, ainsi que ses partisans, pour obtenir l'absolution. Le pape viendrait de sa personne, l'année suivante, 2 février, à Augsbourg, pour traiter avec les princes des affaires du roi, du royaume et de l'Eglise; et si, du jour où il avait été excommunié en un an, c'est-à-dire au 22 février suivant, Henri n'avait point obtenu du pape lui-même l'absolution, il cesserait d'être roi, suivant la loi canonique qui privait de leurs biens et de leurs honneurs les excommuniés qui n'avaient point satisfait; et les princes procéderaient, sans attendre la décision du pape, à un nouveau choix (2). Si le roi faisait tout cela, les princes le mèneraient couronner ensuite à Rome. »

Henri IV consentit à tout, même aux humiliations qu'on lui imposa. Il rendit la ville de Worms qui lui avait été si fidèle, à l'évêque, son ennemi; il se sépara de ses conseillers, de ses évêques, et partit pour Spire avec sa femme Berthe, l'évêque de Verdun, Thierry, et quelques servi-

(1) Arnulf, *Hist. Med.: Concilio sanctissimi Cluniacensis abbatis.* — (2) Pertz, *Hist.*, Lambert V, 286; *Leg.*, II, *a*, 49.

teurs, éloigné d'ailleurs comme un excommunié des sacrements, et soigneusement surveillé. Ainsi le fils de cet Henri III qui s'était subordonné la papauté romaine et qui avait dompté l'aristocratie allemande, subissait le joug de l'une et de l'autre. Il n'était plus roi que de nom, pour quelques jours peut-être, et, de fait, retranché de la chrétienté, s'il ne s'amendait pour toujours. Le chef de la chrétienté l'avait abandonné; son peuple l'avait rejeté; et il lui fallait subir la honte d'un jugement, à Augsbourg, rendu par ses ennemis et en présence de son adversaire, Grégoire. Réduit à cette extrémité, Henri sentit, soit repentance, soit intérêt, qu'il lui fallait à tout prix séparer ceux qui étaient réunis contre lui et obtenir avant tout l'absolution du pape même, en allant au-devant de lui, comme le faisaient déjà nombre d'excommuniés allemands pour la même cause. Il fallait rentrer en grâce comme chrétien, s'il ne voulait pas être jugé comme roi. Il pria donc l'abbé de Cluny, Hugues, son parrain, en promettant toutes les satisfactions possibles, même le voyage à Jérusalem, de lui obtenir du pape l'autorisation d'aller se jeter à ses pieds à Rome. Il écrivit à la grande comtesse Mathilde (1) pour qu'elle intercédât en sa faveur ; et l'archevêque de Trèves, Udo, chargé de la lettre qu'il s'était engagé à écrire au pape, reçut de lui des instructions pour agir dans le même sens.

Ce fut en même temps, à Rome, que Grégoire reçut les ambassadeurs des princes chargés de lui offrir toutes les sécurités pour qu'il vînt rétablir la paix en Allemagne, à la diète d'Augsbourg, et ceux de Henri, qui imploraient pour lui la permission de venir à Rome. On pouvait croire

(1) Bonizo : *Ad consobrinam Mathildam misit ut peteret veniam sibi benignam.*

jusqu'ici, à la conduite tenue par le pape, qu'il n'avait pas voulu la perte de Henri. Il l'avait longtemps ménagé; s'il l'avait excommunié, c'était en réponse à une sentence de déposition; s'il avait invité les princes à choisir un autre souverain, c'était en forme de menace surtout. Mais, en lisant la lettre de Henri, il crut s'apercevoir que le roi Henri, altérait, en vue de les adoucir, les termes des satisfactions qu'il s'était engagé à donner. De plus, la présence de Henri à Rome, en Italie, où il ne manquait pas de partisans, ne serait-elle pas dangereuse au pape? Grégoire refusa donc de recevoir Henri à Rome et écrivit aux princes et évêques de l'Allemagne que, « après avoir soutenu de vives luttes avec les envoyés du roi (1), il s'était décidé à arriver le 7 janvier à Mantoue pour être, en effet, le 2 février, à Augsbourg, où l'on devait faire, pour le venir chercher et le recevoir, les préparatifs nécessaires. « J'irai à vous, dit-il, préparé à affronter même la mort pour l'honneur de Dieu et le salut de vos âmes. » C'était l'humiliation redoutée par Henri. Il n'eut pas plutôt appris cette nouvelle qu'il précipita sa résolution; et, quelques jours avant Noël, favorisé par l'évêque de Verdun, il sortit furtivement de Spire avec sa femme Berthe, son jeune fils Conrad et quelques serviteurs fidèles pour se jeter, bon gré mal gré, en pénitent, au-devant du pape.

Ce fut un curieux spectacle, au commencement de l'année 1077 et pendant le plus rigoureux hiver du onzième siècle, que donnèrent le pape Grégoire et le roi Henri. Le pape, sous un ciel d'ailleurs plus doux et plus clément,

(1) Jaffé, *Regest.*, n° 3762 : *Quot et quantas colluctationes cum nunciis regis habuerimus. — Ibid.*, 3763 : *Venio ad vos paratus propter honorem Dei et salutem animarum vestrarum mortem subire.*

partait de Rome au milieu d'une brillante escorte, comme en triomphe, pour se rendre à travers l'Italie, à Augsbourg, où l'on attendait ses ordres, rencontrant déjà en chemin les Allemands excommuniés qui venaient faire pénitence. Henri IV en fugitif, en pénitent, sans suite et sans appareil royal, accompagné de sa femme Berthe, de son petit enfant et de quelques serviteurs, à travers un pays tout couvert de neige, partait d'Alsace, voyant le monde fuir et se dérober à son approche, comme à celle d'un réprouvé, afin d'aller au plus vite implorer l'absolution de son vainqueur.

La comtesse Mathilde était, depuis la mort de son mari Gottfried et de sa mère Béatrice, maîtresse entière de ses Etats, dont elle n'avait pas demandé l'investiture à Henri, et de ses actions dont elle ne répondait à personne. Vouée par sa naissance et, dès sa plus tendre jeunesse, par son éducation, par ses malheurs, ses épreuves et ses intérêts, à la cause de Rome contre l'Allemagne, Lorraine et Italienne de sang et de cœur, dévote comme les femmes l'étaient à cette époque, elle avait été prendre à Rome, en compagnie de l'évêque de Lucques, son confesseur, et de ses hommes d'armes italiens et autres, le défenseur de l'Eglise et de l'Italie, que ses cardinaux voulaient empêcher de tomber peut-être en Lombardie dans quelque piége ennemi. Cette femme, âgée de trente ans alors, couvrant sa jeunesse et sa beauté d'une armure de chevalier qui les faisait sans doute ressortir encore, guidant son cheval d'une main et, d'après la tradition de Cimabue, portant peut-être de l'autre la grenade, en signe de la virginité qu'elle avait vouée au Seigneur, elle prenait sous sa protection un vieillard de près de soixante années, mais qui était, par la réforme de 'Eglise, le maître du monde;

et, accompagnée du premier abbé de la chrétienté, Hugues, et de cardinaux et de prêtres, elle traversait les routes de la Toscane et les passages des Apennins, couverts de ses sujets accourus sur son passage et d'évêques ultramontains qui, précédant leur maître, se précipitaient au-devant du Père de la chrétienté, accompagné, comme dans une céleste vision, de son ange gardien (1).

Après avoir éprouvé sur la terre allemande, dans ses besoins, la dureté et l'ingratitude de ceux qu'il avait obligés, Henri, presque dénué de tout, pour éviter les passages des Alpes centrales gardés par les ducs, ses ennemis, qui y enlevaient les prêtres excommuniés, s'était jeté en Bourgogne où il reçut un meilleur accueil du duc Guillaume, oncle de sa femme. La marquise Adélhaïde de Suse, sa belle-mère et celle de Rodolph de Souabe, maîtresse de la Savoie et du Piémont, ne lui livra passage qu'au prix de la petite province du Bugey au lieu de cinq évêchés qu'elle demandait d'abord, et cependant l'accompagna. Dans ce rude hiver, Henri et sa petite caravane, sa femme, son fils et quelques serviteurs et servantes, conduits par des guides, eurent plus de peine encore que d'ordinaire à s'ouvrir dans le Mont-Cenis un chemin à travers la neige amoncelée. Au revers de la montagne, les hommes durent descendre les chevaux avec des cordes, mettre les femmes sur des traîneaux faits de peaux de bœufs, ramper eux-mêmes sur les pieds et les mains, Henri ayant parfois sa charge de sa femme ou de son enfant; c'est ainsi qu'ils arrivérent tous moitié glissant, moitié roulant sur de longs

(1) Voir dans Pertz, V; Lambert, p. 255, 256; Berthold, *Chron.*, p. 286, 287; *Ibid.*, XII, *Vita Mathildis*, I, xx, p. 374.

espaces, au péril de leur vie, jusque dans la plaine (1) au pied des monts.

Dans la ville de Mantoue, le 8 janvier 1077, le pape apprit par l'évêque de Verceil, Grégoire, chargé de le conduire en Allemagne, que Henri était arrivé à Turin, et que l'escorte promise par les princes allemands n'était point arrivée. C'était là un double sujet d'inquiétude. Autre signe : l'évêque de Verceil lui-même, qui avait toujours tenu une conduite douteuse, disparut bientôt. Le pape, sur le conseil de Mathilde et de l'abbé Hugues qui ne voulaient point pousser Henri aux extrémités, se réfugia sur une hauteur nue et abrupte des Apennins, non loin de Reggio, derrière les hautes murailles du château de Canossa, pourvu d'hommes d'armes, de provisions et de moines, et d'où l'on pouvait défier longtemps un ennemi. Et ce n'était pas une précaution inutilé.

En voyant, en effet, arriver le roi à Pavie, les évêques concubinaires lombards et leurs vavassaux, tous les ennemis des patarins accouraient au-devant de lui non-seulement avec tous les égards dus à la majesté royale, mais avec des offres de service. Henri, abandonné en Allemagne, retrouvait en Italie une armée pour châtier et déposer le pape. Grégoire, plus près des Italiens, exerçait moins de prestige sur eux que sur les Allemands plus éloignés. En deça des Alpes, on traitait d'usurpateur, de faux pape, celui qu'on exaltait au-delà (2). Mais Henri était encore atterré. Il se refusait absolument à subir l'humiliation d'un jugement en Allemagne devant ses vassaux, et il sen-

(1) Lambert, dans Pertz, V, 256 : *Per lubricum gressu cadendo et longius volutando ad campestria pervenerunt.* — (2) Pertz, V. Lambert, 256, 288.

tait que, s'il n'obtenait l'absolution du pape dans l'an et jour, les Allemands lui donneraient un successeur contre lequel les Italiens ne pourraient rien. Il informa donc les Lombards qu'il n'était venu que pour les réconcilier ainsi que lui-même avec le pape ; et, avec sa femme Berthe, sa belle-mère Adélhaïde et quelques évêques, il arriva près de Canossa, le 24 janvier 1077, à Reggio, d'où il reprit avec le pape les négociations que la grande comtesse Mathilde et l'abbé Hugues avaient déjà commencées à Rome, pour obtenir l'absolution et rentrer dans la communion de l'Eglise.

Le pape paraissait d'abord vouloir tout terminer dans une diète allemande où il eût dicté des lois à l'Empire. Au moins tenait-il à ce que, préalablement, Henri, s'il éprouvait un véritable repentir, remît entre ses mains, comme un gage de pénitence, sa couronne et ses insignes. Mais le jeune roi ne voulait pas plus humilier l'Empire devant le pape que devant les princes. Ce qu'il venait chercher du pape, c'était seulement ce que celui-ci pouvait donner, l'absolution. Avec l'intelligence hardie (1) qu'il montrait souvent, il résolut donc de forcer devant la chrétienté l'indulgence pontificale ; et, le 25 janvier, publiquement, en chemise de laine, nu-pieds, comme un pénitent, il se présenta dans la première enceinte du château, quelques autres pénitents avec lui. C'était alors un homme dans la force de l'âge, « d'une taille et d'une beauté, » dit un contemporain, « dignes d'un empereur (2). » Il mit les genoux dans la neige épaisse et dure et y resta à jeun jusqu'au

(1) Bonizo, Œfele, II, 816 : *Vir magni consilii, mirabiliter sagax.* — (2) Ekkehard, dans Pertz, VI, 236 : *Statura etiam totaque corporis elegantia visus est imperialibus fascibus aptior.*

soir, sans voir s'ouvrir les portes de la miséricorde; il y revint ainsi le lendemain et le surlendemain. Hugues de Cluny, la comtesse Mathilde, la belle-mère du roi, imploraient le pontife avec larmes, s'étonnaient « de sa dureté inaccoutumée (1), » et parfois s'échappaient en plaintes amères contre « cette cruauté et cet orgueil tyrannique si éloignés de la vraie prudence de la sévérité apostolique (2). »

Dans la nuit du troisième jour, enfin, le pape céda et promit de donner l'absolution qu'on lui demandait, mais en prenant ses garanties pour conserver son intervention dans les choses politiques. Six cardinaux pour le pape, un archevêque, deux évêques, l'abbé de Cluny et le marquis d'Este, Azzon, pour le roi, dressèrent un acte par lequel celui-ci s'engageait à se présenter à la diète des princes, au jour fixé par le pape, pour y être reconnu innocent ou coupable, à protéger le pape dans sa vie, dans ses membres, dans son honneur, pour passer les Alpes et, jusqu'au prononcé de la diète sur son sort, à ne porter lui-même aucune marque de la dignité royale et à s'abstenir de tout acte de gouvernement *(nihil regium, nihil publicum)*, à peine pour lui, s'il manquait à une seule de ces conditions, de retomber par le fait sous l'anathème. Ceux qui répondaient pour le roi, jurèrent, et Hugues de Cluny donna sa parole « devant Dieu qui voit tout (3). »

Le lendemain, 28 janvier, les portes s'ouvrirent devant

(1) Pertz, Lambert, V, 249; *Vita Mathildis*, XII, 380. — (2) Paul Bernried, c. 841 : *Non apostolicæ severitatis gravitatem sed quasi tyrannicæ feritatis crudelitatem esse clamarent.* — (3) Telles sont les principales conditions, d'après une lettre du pape, et d'après Lambert d'Hersfeld; Jaffé, *Regest.*, II, 50; Pertz, V, 258.

le royal pénitent et devant quelques-uns de ses compagnons en repentir. Le pape était sur le seuil de la chapelle du château avec ses cardinaux. Il vit, non sans quelques larmes dans les yeux, étendu à ses pieds, les bras en forme de croix et fondant en sanglots, le fils de l'empereur Henri III; il l'entendit demander à la fois grâce et pardon, le délia des liens de l'anathème, le ramena par la main dans l'église, lui donna le baiser de paix et célébra lui-même solennellement la messe de réconciliation. Deux chroniqueurs italiens qui n'étaient éloignés ni du lieu de l'événement ni des personnes qui y avaient assisté, assurent que le pape et le roi communièrent ensemble, puis, rentrés au château, s'assirent à la même table. Les Allemands Lambert d'Hersfeld et Berthold, éloignés des faits, mais qui ont écrit tous deux avant les autres, placent pendant cette messe une scène plus dramatique. A les en croire, le pape, après avoir consacré l'hostie, se tourna vers l'assistance, rappela dans un discours apprêté les crimes qu'on lui avait imputés, brisa le corps du Seigneur et en avala la moitié en priant le Dieu tout-puissant de le frapper de mort s'il était coupable; puis, il rappela à Henri les accusations qui pesaient sur lui, pour lui proposer, à la même condition, l'autre moitié du corps du Seigneur; et le roi pénitent, balbutiant quelques excuses, recula épouvanté (1).

Quoique cette version de la scène de Canossa ait une certaine teinte légendaire, ni la foi intrépide ni le caractère de Grégoire, assez porté à la recherche de l'effet dramatique comme moyen de prestige, ni l'esprit du temps où

(1) Lamb. d'Hersf., Pertz, V, 259; Bonizo dans Œfele, II, 816; Berthold de Reichnau, p. 289, 290; Arnulph., Hist. med.

s'agitait la question de la présence réelle de Jésus sous les espèces, ne la contredisent. Cette sorte de duel judiciaire, avec les membres sacrés du Christ, dont non-seulement la vie, mais l'éternelle damnation pouvaient être l'enjeu, cette tentation audacieuse du jugement de Dieu pris physiquement et corporellement comme témoin et champion, dans ce temps d'épreuves judiciaires, ne répugnent point au supernaturalisme monacal alors dominant. Cependant, le pape, qui avait la veille fait dresser et accepter les conditions de la réconciliation de Henri avec l'Eglise, qui venait d'absoudre celui-ci par la levée même de l'anathème, pouvait-il, un moment après, tout remettre en question en portant ce défi à son adversaire pour s'assurer une victoire peut-être douteuse par cet appel à l'intervention divine? Et le roi, de son côté, couvert par l'absolution encore toute fraîche, et capable de toutes les audaces, ne pouvait-il pas, qu'on lui suppose la foi ou l'incrédulité, accepter plutôt que refuser, après chose conclue, ce jugement de Dieu, et ainsi retourner contre son adversaire, et d'une façon plus terrible encore, cette arme redoutable? Toujours est-il que le récit le mieux fait pour frapper les imaginations et répandu le plus promptement et le plus loin, est celui dont l'histoire doit peut-être surtout tenir compte; car, ce fut cette scène, d'où le roi sortit, ainsi qu'on le répétait, plus humilié, plus vaincu, plus coupable aux yeux de tous qui anima la plus terrible guerre au lieu de terminer la lutte.

Grégoire VII semble d'abord à l'apogée de sa grandeur. Il apparaît comme un mortel élevé au-dessus du monde du péché, comme un représentant de Dieu, les clefs du ciel et de l'enfer dans la main, un vrai vicaire de Dieu, un vice-Dieu *(vice-Dio)*. C'est la réforme de l'Eglise qui l'a

porté à cette hauteur; et, par là, il est aussi puissant dans les affaires politiques que dans les affaires religieuses.

Dans l'Eglise, les légats du Saint-Siége, comme les anciens proconsuls de la république romaine ou les *missi* de Charlemagne, soutenus par l'opinion publique et même par les émeutes populaires, font plier partout les prélats qui résistent à l'omnipotence pontificale. En France, les habitants de Reims chassent l'archevêque Manassès excommunié, malgré la protection du roi Philippe Ier; au concile de Lyon, le légat Hugues de Die dépose les archevêques de Bourges, de Bordeaux, de Chartres, etc., pour ne s'être point rendus au précédent concile. Cet Hugues, en 1078, rend compte à Rome de sa mission. Il a encore suspendu l'évêque de Rennes, qui avait tué un homme, et l'archevêque de Tours, « la perte et la honte de l'Eglise ». En Suède, en Danemark même, les légats réunissent des conciles réformateurs. On ne rencontre sur les routes d'Italie que des évêques allant faire pénitence et quérir pardon. Les fausses décrétales d'Isidore de Séville sont devenues une vérité.

Ce n'est pas seulement dans l'Eglise que Grégoire VII est le maître. La grande comtesse Mathilde n'avait jamais été réellement que l'épouse de Jésus; elle ne voulait être « tout ce qu'elle était, » disait-elle, « si elle était quelque chose, que par la grâce de Dieu. » Elle lègue secrètement, l'année même de la scène de Canossa, en cas de mort, tout son héritage, la Toscane, le Parmesan, le Mantouan au Saint-Siége, déjà suzerain des conquérants normands de Naples. En France, Grégoire, irrité contre la conduite et les résistances de Philippe Ier excommunié, lui interdit de porter les insignes de la royauté. Le roi Guillaume, si puissant en Angleterre, se garde de ne pas lui payer le denier

de saint Pierre, quoiqu'il refuse de prêter l'hommage que Rome lui demande, parce qu'il avait conquis avec son assentiment la Grande-Bretagne. Qui a la prétention maintenant de disposer des plus brillantes couronnes de la chrétienté, de celle d'Italie, même de l'empire germanique? Grégoire VII écrit aux princes allemands qu'il renvoie le roi Henri plus coupable qu'auparavant; il renouvelle par son légat Radbod et par ses lettres la promesse d'assister à la diète d'Augsbourg, pour aviser avec eux « à la stabilité et à la gloire du royaume et à l'intérêt de tous ». Ce n'est plus seulement la couronne impériale qui dépend de lui, c'est presque la royauté germanique, non seulement l'Eglise, mais l'Etat allemand.

Tout le terrain que l'empire a perdu, pendant la minorité, puis à la faveur des embarras de Henri IV, c'est le Pape qui l'envahit. Il domine les rois chrétiens comme les Ottons, les Henri III l'avaient fait avant lui. Sur la frontière orientale de l'Allemagne, le duc Boleslas II, renouvelant d'abord avec bonheur les tentatives d'un de ses ancêtres (Chrobry), prend au gré du Pape, au mépris de Henri, le titre de roi, en 1076. Ce souverain pousse et soutient contre un compétiteur, encore malgré Henri, Swiatoslaw à Kiev en Russie. Sur la frontière du nord, dans les Etats scandinaves, c'est le Pape même qui hérite de l'influence perdue par l'empire. Il empêche les fils de Swend Estrithson, roi de Danemark, de démembrer son royaume, au détriment du christianisme, en leur imposant ses volontés par le bras du roi de Norwége. Enfin, les Normands sont à Palerme, malgré les Sarrasins; les flottes pisanes poursuivent sur la mer les écumeurs de mer africains, et la chevalerie espagnole du onzième siècle reprend au mahométisme le terrain perdu par les Goths du huitième; mais tout cela

ne se fait-il pas sous le signe de la croix porté si haut par Grégoire? Voilà la théocratie romaine! Elle a arraché l'Eglise à des compromissions toutes féodales ou à une oppression toute tyrannique; elle favorise l'indépendance de l'Italie, de la France, de la Bohême, des Etats scandinaves et donne à l'Europe contre l'infidélité et contre le paganisme l'unité morale, alors seule possible et qui lui impose le moins de sacrifices. Ne sont-ce point là des résultats bien au-dessus de ceux obtenus par la monarchie temporelle, impériale et allemande, essayée au moyen âge par les Otton le Grand et les Henri III? Mais, dans cette puissance nouvelle aussi, les souverains et les peuples ne peuvent-ils pas pressentir un autre despotisme? Henri III avait été possédé du vertige césarien; Grégoire VII, à son tour, n'allait-il pas être pris du vertige théocratique? Et, dès lors, la face des choses ne devait-elle pas changer?

VI

L'hérédité et l'élection en Allemagne. — Election d'un anti-roi. — Rodolphe de Souabe, *le roi des prêtres*. — Révolte de la Saxe contre Henri. — Batailles de Melrichstadt et de Flachheim. — Nouvelle déposition de Henri IV par Grégoire VII. (1077-1080.)

Le triomphe orgueilleux du Pape italien et l'humiliante soumission du roi allemand avaient, en Allemagne et en Italie, affecté les partis autrement qu'on ne pouvait se l'imaginer et l'état des esprits imposait, peu de jours après la scène de Canossa, à Henri IV et à Grégoire VII une

conduite nouvelle qui pouvait peut-être promptement changer la fortune et intervertir les rôles.

Les évêques schismatiques lombards, mécontents, accusaient Henri d'avoir inutilement abaissé l'empire, de les avoir trahis et abandonnés par « sa légèreté et son ineptie » pour se sauver lui-même ; ils se gardaient de le recevoir au retour avec acclamations et flambeaux ; ils le laissaient sans vivres à leurs portes, et se disposaient presque, dans leur colère, malgré les efforts des *patarins* de Milan, à appeler le fils de Henri, Conrad, pour le couronner et faire avec lui la guerre « à l'homicide et au simoniaque Grégoire. » L'évêque même de Plaisance, un des plus ardents ennemis de la réforme, enlevait et jetait en prison deux légats envoyés par le Pape en Lombardie pour apaiser ou dompter ces passions hostiles. De leur côté, les princes allemands, réunis à Ulm, reprochaient au Pape d'avoir levé l'excommunication de Henri à Canossa et de lui avoir promis de l'aider en Allemagne, « pour son salut et son honneur, » autant qu'il ne mettrait pas leur âme à tous deux en péril *(sine periculo animæ)*; et, dans leur embarras, ne sachant encore quelle résolution prendre, et voyant approcher le délai fixé à Henri IV, ils convoquaient une diète pour le mois de mars à Forchheim, en Franconie, afin d'en finir.

On voit donc Henri IV et Grégoire VII occupés à retenir le premier les villes lombardes et le second l'Allemagne dans leur fidélité. Le roi représente aux Italiens que sa soumission n'a eu pour but que d'ôter aux princes un prétexte de le déposer; il demande donc au Pape, pour le sonder, l'autorisation de se faire couronner roi d'Italie à Monza par l'évêque qu'il voudrait bien désigner; et sur son refus, qu'il prévoyait, il rappelle ostensiblement ses

conseillers, Eberhard de Nellenbourg, Udalrich de Godesheim qui avaient été d'ailleurs absous; il reprend sa couronne et dans les cérémonies tout l'appareil royal; il accuse Grégoire de l'abaisser plus par ses paroles que par ses actes et dans ses encycliques qu'il ne l'avait fait en réalité; et il est assez heureux pour ramener par ces démonstrations la plupart des villes de Lombardie. Déjà il recueille partout de l'or, de l'argent, des tapis; il célèbre la fête des Rameaux à Vérone (1) et gagne le patriarche d'Aquilée, Sigebard, qui avait voté contre lui à Worms, en lui donnant les marches de Carinthie, de Frioul et de Crain.

De son côté, le Pape Grégoire VII explique aux princes allemands comment il a été obligé d'en venir à lever l'excommunication de Henri, qui s'était d'ailleurs « humilié jusqu'à la pénitence et engagé à obéir; » il promet d'aller prochainement au milieu d'eux terminer cette affaire « encore en suspens » et il les exhorte à persister, comme ils avaient commencé dans l'amour de la foi et de la justice (2). D'autres symptômes montrent déjà que la scène de Canossa n'a fait qu'ajourner la lutte, mais pour la rendre plus terrible, en laissant d'amers ressentiments dans l'âme du Pape et dans celle du roi. Une nouvelle entrevue essayée entre eux à Bibianello est interrompue, parce que Mathilde, « la dame aux cent yeux », croit à un guet-apens. A Plaisance, dont l'évêque Grégoire lui était dévoué, Henri appelle le fameux Guibert de Ravenne, et il aurait peut-être reçu le Catilina chassé de Rome et tou-

(1) Pertz, Berthold, *Chron. Const.*, p. 289-290 : *Veronæ diem palmarum animosus plurimum celebravit.* — (2) Grégor., *Regest.*, IV, 12.

jours complotant, Cencio, si celui-ci n'était, selon l'expression d'un chroniqueur, « descendu à temps aux enfers. » Enfin, à Rome, le préfet et la créature de Grégoire, Cinthio, est par contre envoyé violemment « en paradis » par Etienne, frère de Cencio, de la faction henricienne.

Enfin, le 13 mars 1078, la diète allemande se réunit à Forchheim. Les princes et les évêques en majorité, jouant un jeu double, avaient invité le Pape à venir les trouver, avec une escorte de Henri, et détourné celui-ci du même voyage. Ils voulaient agir en toute liberté. Grégoire VII, tenant moins peut-être à détrôner Henri qu'à paraître en arbitre à la diète, avait, en effet, demandé au roi de l'accompagner ou au moins de lui donner une escorte comme il le lui avait promis (1), et fait assurer les princes que, avec le roi ou sans le roi, il serait à la diète ; et il leur avait enjoint de ne rien terminer avant son arrivée. Mais le roi Henri, décidé à ne soumettre sa couronne au jugement ni des princes ni du Pape, répondit aux uns et aux autres que les affaires de l'Italie le retenaient ; et Grégoire VII alors, n'osant abandonner le terrain à son rival ou s'exposer peut-être même à être enlevé, chemin faisant, ne bougea, de sorte que les princes purent, comme ils le désiraient, agir en toute indépendance.

Il y avait à Forchheim douze archevêques ou évêques, les ducs, Rodolphe, Berthold et Welf, et des princes surtout de Franconie et de Saxe. Deux légats pontificaux, tous deux du nom de Bernard, l'un diacre de l'Eglise romaine et l'autre abbé de Saint-Victor de Marseille, étaient

(1) Greg., *Reg.*, IV, 12 : Securus erit ex mei parte, in eundo et ibi morando, seu inde redeundo.

chargés de faire prévaloir autant que possible les vues du pontife et d'obtenir l'ajournement qu'il désirait, puisque la mauvaise volonté du roi et la méchanceté des Lombards retenaient Grégoire en Italie. Ils l'essayèrent. Mais les princes leur représentèrent que le Pape, en levant l'excommunication de Henri, ne l'avait point pour cela relevé de la déchéance, et que l'Allemagne privée de roi ne pouvait attendre, sans danger, plus longtemps (1). Peut-être, s'il faut en croire le chroniqueur Berthold de Constance, les légats avaient-ils pour instruction de laisser les princes, s'il le fallait, agir pour le mieux (2), et de tirer des circonstances le meilleur parti possible dans l'intérêt du pouvoir pontifical.

Jamais diète n'avait été appelée à décider une question aussi importante pour la constitution de l'Allemagne et de l'empire. Le principe de l'hérédité introduit déjà dans la famille des Ottons semblait avoir été confirmé par la transmission, jusqu'ici toujours respectée, de la couronne, de père en fils. Henri IV, depuis qu'il était menacé, invoquait en toute occasion et sous toutes les formes son droit héréditaire, *regnum hereditario jure nobis collatum, hereditariam dignitatem* (3). Lui et ses partisans corroboraient encore ce principe de l'hérédité en admettant en sa faveur une sorte de droit divin indélébile, « parce qu'il avait été couronné de Dieu, *a Deo coronatus*, et que ce pouvoir, venu de Dieu, le peuple ne pouvait d'aucune

(1) Bruno, c. CVIII, p. 371 : *Cum jam ultra annum sine rectore essemus, in locum Dei quo prævaricatus est ille, alius principum nostrorum electione subrogatus est.* — (2) Berthold, *Chron.*, dans Pertz, V, 291, 292 : *Quodcumque sibi optimum præ ceteris judicarent.* Et Paul Bernried, c. XCIV. — (3) *Codex Udalrici*, CXX, p. 231 ; LXVI, p. 139.



façon le détruire (1). » D'autre part, il y avait souvent eu, dans les précédents, une part faite à l'élection ou au moins au droit de reconnaissance de la part des princes; on trouve, en effet, parfois dans les annales la formule suivante : que « tel prince a été élu à succéder par le droit héréditaire aux royaumes paternels, » *jure hereditario paternis eligitur succedere regnis.*

En tous cas, ce roi élu de Dieu, dont il tient la place en ce monde, *cujus vicem gerit in terris,* et choisi parmi les princes, n'est-il pas tenu de bien gouverner pour être loué de Dieu, et, s'il est méchant, faut-il qu'il soit également supporté par les princes, *æquanimiter tolerandus?*

Cette question devenait d'autant plus grave que, sous les Franconiens et particulièrement sous Henri IV même, s'était établie la coutume d'appeler le roi allemand Roi des Romains, *Rex Romanorum, Augustus rex Romanorum* (2), comme pour le désigner d'avance à l'empire, et que les titres et les pouvoirs de ces deux dignités *(regalis vel imperialis auctoritas, excellentia, potentia)* commençaient en effet à se confondre. Le Pape qui couronnait l'empereur, n'avait-il pas ainsi un droit de contrôle, de surveillance sur ce pouvoir monarchique qui avait mission de gouverner la république toute entière, *ad regendam totius reipublicæ monarchiam;* et ne pouvait-il pas s'unir avec les princes qui élisaient pour enlever cette autorité

(1) Waltram, I, XIV, p. 78 : *Qui pro patribus suis succedit in regnum jure hereditario, quos fieri non posset nisi a Deo;* et encore : *Superstite eo cui potestas data est a Deo, quam scilicet potestatem nec populus partis illius dissolvere poterunt ullo modo.* — (2) Voir Waitz, *Deutsche Verfassungs Geschichte,* 6e vol., p. 108 et plus loin.

et ces couronnes à celui qui en faisait mauvais usage, pour le salut de la patrie commune et l'honneur de l'empire, *ad communem patriæ salutem et regni honorem* (1)? « Tu seras roi, si tu agis bien; tu ne le seras plus, si tu agis mal; » c'est ce que répétait alors le chroniqueur Berthold, selon le vieil adage (2). En était-on arrivé là ?

Toujours est-il que la diète, réunie aux légats dans la maison de l'archevêque de Mayence qui paraît avoir tout mené, procéda à une nouvelle élection. Le candidat désigné comme à l'avance était Rodolphe de Souabe, beau-frère de Henri, depuis longtemps son ennemi et bien vu par Grégoire VII. Les princes voulaient d'abord lui imposer leurs conditions; entre autres, Otton de Nordheim stipulait la rétrocession en sa faveur du duché de Bavière. Les légats opposèrent à ces prétentions le gros mot de simonie; ils soutinrent qu'on élisait un roi pour tous et non pour chacun, et qu'il suffisait que Rodolphe de Souabe promît de maintenir à chacun son droit (3); mais ils surent imposer aux princes et à Rodolphe de Souabe les conditions du pontife.

Ces conditions étaient graves; elles n'allaient à rien moins qu'à changer la constitution de l'empire. Elles réservaient, en effet, le droit du peuple, c'est-à-dire des grands, à disposer de la couronne à la mort de l'empereur et à refuser à ses enfants le droit d'hérédité, contrairement à l'usage qui avait tendu à s'établir sous les dynasties précédentes; et elles enlevaient à l'empereur, pour les rendre

(1) *Codex Udalrici*, CCLII, p. 435. — (2) Berth., 1077, p. 297 : *Rex eris, si recte facis; si non facis, rex non eris.* — (3) Bruno, c. XCII, p. 365 : *Cum non singulorum sed universorum fore regem.... ipsa electio non sincera sed heresis simonianæ veneno polluta videretur.*

aux chapitres, les élections des évêchés (1). Les princes avaient aisément sacrifié ces droits de l'empire, car cette perte profitait à leur propre puissance. L'empire devenait ainsi tout aristocratique; la féodalité laïque et ecclésiastique que les Ottons et les Henri III avaient voulu soumettre, reprenait son indépendance en se faisant un roi à sa convenance; le trône était toujours à sa disposition. Mais ce changement n'était-il pas tout au profit du Saint-Siége qui commanderait d'autant plus aisément ainsi dans l'empire que, dans l'esprit du temps et dans les faits eux-mêmes, le *sacerdoce* était placé sous la protection de l'Etat, l'Etat sous la consécration du *sacerdoce*, et que, par cette association de l'empire et de l'Eglise, dit un contemporain, « le genre humain se trouvait ainsi gouverné par eux, dans sa double essence même (2) ? »

Quelques personnages, dans la diète, essayèrent d'ouvrir les yeux aux autres sur les conséquences, peut-être funestes pour la puissance de l'empire, d'un pareil changement. Le vieil archevêque de Mayence, Siegfried, depuis longtemps ennemi de Henri, et dont les prédécesseurs avaient toujours exercé une grande influence sur les élections, entraîna l'anti-roi pour tout brusquer et le fit couronner solennellement dans sa métropole, le 26 mars. Mais ce couronnement ne parut pas assurer au prince la popularité qu'il lui eût fallu peut-être pour réussir. On répétait que c'était à son beau-frère, à un parent, que Rodol-

(1) Paul Bernried, c. XCIII, XCVI. — (2) Pierre Damien, *Epist.*, VII, 3 : *Dum et sacerdotium regni tuitione protegitur et regnum sacerdotalis officii sanctitate fulcitur*; ibid., disc. op., III, p. 35 : *Quatenus humanum genus quod per hos duos apices in utraque substancia regitur.*

phe ravissait la couronne. A ce zélé partisan de Grégoire et de sa réforme, on rappelait qu'il avait été loin d'être lui-même un modèle de continence (voir plus haut.) Comme il avait été élu dans une métairie du nom de Pilate, on disait déjà : « Il s'est élevé un second Pilate dans l'empire, *alter Pilatus surrexit.* » Pendant les fêtes du couronnement, à Mayence, enfin, une rixe éclata entre un gars de la ville et un varlet. Les bourgeois et les chevaliers prirent parti ; on se battit. Les bourgeois assiégèrent un instant le palais de l'archevêque et la cathédrale, menacèrent d'y mettre le feu. L'archevêque, pour éviter de plus grands malheurs, fut obligé de faire partir de nuit le roi élu, et il quitta lui-même cette ville qu'il ne devait plus revoir. Chemin faisant, l'anti-roi et l'archevêque apprirent que la ville de Worms également avait chassé son corpulent prélat et que toutes les villes de l'Alsace, Strasbourg avec son évêque Werner, Bâle avec Burckhardt, suivaient le même mouvement. Il y avait dans ces bourgeoisies conjuration contre Rodolphe, contre la nouvelle constitution, *conjurabant* (1). Autant de mauvais présages pour le nouveau roi.

Rodolphe se convainquit bientôt en parcourant le midi de l'Allemagne, avec les deux légats pontificaux, que le reste de l'empire ne lui était guère plus favorable. Dans la Souabe, son duché, il est vrai, les couvents d'Hirschau et de Saint-Blaise l'accueillaient bien. Mais l'évêque Embricho et les bourgeois d'Augsbourg (avril) se prirent de querelle avec les légats et empêchèrent la réunion d'une diète. Les chevaliers souabes même *(milites)*, chemin faisant, faussèrent compagnie à un souverain qui ne pouvait les payer, *turpis lucri causa ab eo apostatabant.* L'évêque

(1) Berthold, dans Pertz, V, 365.

de Constance, Otto, qui avait été déposé pour avoir autorisé les prêtres à se marier, et qui n'en continuait pas moins à baptiser, à officier et à ordonner les prêtres, quitta sa ville et, derrière les murs d'un château voisin, brava le roi et les légats qui tinrent synode contre lui et les siens. Plus loin, à Zurich (mai), évêques, chanoines, clercs et curés *(villani sacerdotes)* élèvent aux nues, devant Rodolphe, le roi Henri. Les masses populaires *(turba plebeiorum)* font chorus avec eux. La population grasse et drue de la Souabe, clercs et laïcs, *clerus et populus amplissime dilatatus*, entendait se marier et recevoir les sacrements de prêtres mariés. On se demandait aussi de quel droit ce Pape, ce prêtre osait porter la main à la couronne royale de Henri et toucher aux lois de l'empire. Les résistances de l'esprit laïc se réveillaient. « Les mots, » s'écrie avec horreur le moine Berthold, « perdaient leur signification; on n'appelait plus les choses par leurs anciens noms; on couvrait de grands mots les actions les plus équivoques, et l'on assurait que lors même qu'un roi serait archi-hérétique, malfaiteur, meurtrier, adultère et impie, il n'appartenait ni à pape ni à évêque de le juger (1) ». Contre le roi des prêtres et des seigneurs, celui qu'on appelait tantôt tyran, tantôt roitelet, *tyrannus, regulus*, une partie de l'Allemagne, l'Allemagne populaire surtout, rappelait le fils de Henri III, le malheureux Henri IV, auquel l'orgueilleuse ambition de Grégoire VII rendait sa popularité perdue. Il ne se fit pas attendre.

Le moment était arrivé. Déjà les Italiens du Nord, au dire de Grégoire VII lui-même, étaient, à l'exception d'un petit nombre, pour Henri (2). Il avait persuadé que l'élec-

(1) Berthold, dans Pertz, 366 et *passim*. — (2) Greg., *Regest.*

tion d'un rival n'était pas seulement une injure pour lui, mais pour le peuple, pour le royaume, puisqu'il était lui-même le prince et la tête du peuple et du royaume, *princeps et caput regni ac populi* (1). Quand il fut sûr de trouver des partisans en Bavière, en Carinthie, en Bohême, parmi tous ses anciens adhérents, Henri laissa le gouvernement de la Lombardie qui lui était fidèle, avec son jeune fils Conrad comme gage, à sa créature Thédald, archevêque de Milan, et à Grégoire, l'évêque de Plaisance ; puis, il se jeta à travers le Frioul, entraîna le duc de Carinthie, Léopold, de la famille d'Eppenstein, et apparut tout à coup au milieu de la Bavière qu'il avait donnée à Welf, sans se l'attacher jamais, dans la ville de Ratisbonne. Ce fut une explosion d'enthousiasme (mai). Aussitôt, des villes environnantes, de la Carinthie et de la Bohême on accourt saluer le roi avec frénésie et lui offrir ses services. On reconnaît en lui l'ancien, le vrai roi, le roi populaire, celui avec lequel on avait combattu, le fils de Henri III, le champion national de l'hérédité impériale et le défenseur du peuple, le représentant des anciens us et coutumes, le chef des laïcs, *laïcorum caput,* expression que Grégoire VII avait employée avec mépris et dont on se faisait un honneur (2) ; il se trouve à la tête d'une armée de douze mille soldats, « la plupart, » dit le Saxon Bruno avec mépris, « hommes de métiers ou marchands : *maxima pars ejus ex mercatoribus erat;* » mais c'était une force nouvelle appelée à faire réfléchir les seigneurs.

VII, 3 : *Quotquot enim Latini sunt, omnes causam Henrici præter admodum paucos laudant ac defendunt.* — (1) *Chron.* Lauresh., p. 415 ; *Vita Henrici IV*, c. XIII, p. 282. — (2) Greg., *Regest.*, I. XX, p. 35 : *Laïcorum est caput.* — Bernold, *Chron.* dans Pertz, V, 434.

Rodolphe, déjà découragé, revenait alors en Souabe. Welf de Bavière et Berthold de Zœhringen, qu'il avait chargés de lui rassembler une armée, ne lui amenaient que cinq mille hommes. Ses vassaux laïcs, ses parents même le quittaient. On ne respectait plus les légats du Pape; l'abbé Bernard de Marseille était enlevé et retenu dans un château comme il repassait les Alpes. Henri IV enhardi, accompagné de Sigehard, patriarche d'Aquilée, décidément rattaché à sa cause, vient donc, dans tout l'appareil royal, tenir diète solennelle dans la ville d'Ulm. Le patriarche d'Aquilée y témoigne pour lui; l'évêque d'Augsbourg, Embricho, jure sur l'hostie que Henri est le vrai roi; et les princes rebelles, selon le droit souabe, Rodolphe, Welf, Zœhringen et d'autres encore y sont déclarés déchus de leurs dignités et de leurs fiefs, et jugés dignes de mort (1). Rodolphe, l'anti-roi, le roi des prêtres *(Pfaffenkœnig)*, était près de là; il voulait courir sus à son ennemi et livrer bataille, remettre le tout au jugement de Dieu. Mais son armée refuse le service, et il apprend que, derrière lui, la Lorraine, d'où était parti, sous l'influence de l'ordre de Cluny, le premier cri de réforme, ne l'appuie pas davantage. Il envoie donc sa femme Adélhaïde avec son enfant en Bourgogne, abandonne la Souabe à Welf et à Berthold pour la défendre et, par Erfurth, gagne, avec les évêques de Passau, de Worms et de Wurtzbourg, le pays de Saxe où, au milieu des anciens ennemis de Henri, des vieilles haines ravivées contre celui-ci, il espère retrouver et où il retrouve, en effet, un terrain plus solide (2).

Une guerre sauvage commence alors entre les Henri-

(1) Bernold, *Chron.* dans Pertz, V, 434. — (2) Dans Pertz, V; Bruno, p. 366; Berthold, p. 298.

ciens et les Rodolphiniens. Rodolphe, en faisant honte aux Saxons, à Mersebourg, de croupir dans leurs maisons quand leur vieil ennemi triomphait, réveille toutes leurs colères d'autrefois contre Henri IV, et lève chez eux une armée. Henri IV trouve à Mayence, chez les bourgeois rhénans, des soldats pour faire tête aux Saxons, tandis que les petits chevaliers auxquels il distribuait les biens et les fiefs de l'anti-roi, de Welf, de Zœhringen et de toute la haute noblesse, tiennent ces princes en échec. On s'attaque partout, en Souabe surtout, de chevaliers à abbés, de châteaux à églises. Rodolphe vient assiéger, sur le Mein, Wurtzbourg qui tenait pour Henri, afin de donner la main à Welf et à Zœhringen. Wurtzbourg résiste aux machines de siége et le roi Henri, qui était dans sa Franconie *(in suam Franciam se retraxerat)*, appelle à lui des hordes de Bohémiens. Ceux-ci, qui ne distinguaient pas les églises des étables et violaient ou emmenaient les femmes avec eux, n'empêchent pas la jonction des Rodolphiniens. Mais Henri se porte sur la rive gauche du Neckar, non loin de Ladenbourg, dans une position excellente; et de là, il brave leurs attaques et leurs défis, et incendie même un jour l'église de Wisloch avec cent personnes, tandis que ses ennemis bouleversent les villages, brûlent les maisons, détruisent les récoltes et les biens que le pauvre avait cru mettre en sûreté dans les églises. La vieille fureur teutonique semble se réveiller dans ces luttes fratricides. Des morts promptes et mystérieuses enlèvent des hommes considérables mêlés à ces querelles, comme le patriarche d'Aquilée, Sigehard, et l'évêque d'Augsbourg, Embricho (1).

(1) Dans Pertz, Berthold, V, 299; Bruno, V, 366.

Ce fut au milieu de ces désastres que deux missives du Pape, écrites le 31 mai et adressées l'une à ses légats, l'autre aux archevêques, évêques, ducs, comtes et fidèles, arrivèrent sur les bords du Rhin. « Notre cœur, » écrivait-il, « est dans une grande amertume et dans une grande tristesse. Faut-il que, pour l'orgueil d'un seul homme, tant de milliers de chrétiens soient livrés à la mort temporelle et à la mort de l'âme, que la religion soit troublée et l'empire conduit à sa perte? » Il annonce donc encore son intention de passer en Allemagne, quoique cela lui fût peut-être difficile à travers les évêques lombards, pour décider en pleine diète entre les deux rois, comme il les appelait également. Il ne se prononce pas, en effet, entre eux, mais il promet son appui « à celui qui lui montrera, comme il sied à un chrétien, obéissance et respect ; » et il menace de rejeter à la fois de la communion et de son royaume celui dont « l'orgueil et l'ambition refuseront de se soumettre à sa volonté. Car il est de son devoir, » dit-il, « et de la providence du Siége apostolique d'examiner les causes majeures de l'Eglise et de les décider souverainement par l'équité (1). »

Impartialité apparente qui, en réservant surtout le pouvoir et le jugement du Pape, était plus faite pour mécontenter les Allemands que pour les apaiser! Les évêques saxons, furieux de voir Grégoire reconnaître deux rois dans un seul royaume, lui en écrivent énergiquement. Ils veulent bien croire, disent-ils, « que le Très-Saint Père n'agit que dans des intentions très-louables et par des vues subtiles ; mais comme ils se trouvent trop grossiers pour les pénétrer, ils avertissent que ce ménagement des deux partis a pour ré-

(1) Jaffé, *Regest. pont.*, nos 3788 et sqq.

sultat des guerres intestines, plus que civiles, des homicides innombrables, des incendies, la spoliation des biens ecclésiastiques, la dévastation des églises et la destruction presque irréparable des lois divines et humaines. Quoi! ils ont obéi à leur pasteur, et ils sont tombés dans la gueule des loups; s'il leur faut encore être en garde même contre le pasteur, ne sont-ils pas les plus malheureux des hommes? » Le légat du Pape sous cette pression renouvelle l'excommunication contre Henri. Ce sentiment assez général amena un instant les plus considérables des princes et des prélats, les ducs pour Rodolphe, et l'évêque Udo de Trèves et Hermann de Metz pour Henri, à tenter une œuvre de conciliation. Ils convinrent qu'on réunirait le plus promptement possible une diète pour décider la question en dehors des deux rois, mais en présence du Pape ou de ses légats; et, en attendant, ils promulguèrent une trêve qui fut plus ou moins bien observée (1).

Le Pape était-il encore en état d'imposer sa volonté? Il voyait alors son adversaire italien Guiscard, allié maintenant de Richard de Capoue, s'emparer de Salerne sur le dernier prince lombard du Midi, Gisulf, et assiéger la ville de Bénévent, possession du Saint-Siége. Le bras de Henri IV s'étendait jusque-là. Perdant désormais tout espoir de passer les Alpes, Grégoire revient donc à Rome où il met le prince de Salerne, Gisulf, à la tête de ses forces pour défendre au moins ses domaines menacés par les princes normands (2). Tout l'accable à la fois. Un de ses plus zélés agents, le cardinal Gérard, évêque d'Ostie,

(1) Dans Pertz, V, Bernold, p. 434; Bruno, p. 367; Jaffé, *Regest. pontif.*, n°s 3788 et sqq. — (2) Dans Pertz, V; Berthold, 304; Bernold, V, 434.

meurt; la célèbre Agnès, la mère de Henri IV, la dévouée pénitente, le suit; elle est ensevelie dans le Borgo, à Sainte-Pétronille, où sont ses restes. « Quoique la voix céleste nous crie », écrit Grégoire un instant découragé, « que chacun sera récompensé selon son travail, cependant la vie est souvent pour nous un ennui et la mort désirable. Quand ce bon Jésus, vrai Dieu et vrai homme, me tend la main, pieux consolateur, je suis soulagé dans mon affliction; mais quand il me laisse à moi-même, je retombe dans mon affliction, je meurs... Ah! Seigneur, si vous imposiez un tel fardeau à Moïse ou à Pierre, ils en seraient accablés. Que doit-ce donc être pour moi qui ne suis rien comparé à eux? Il faut que vous veniez aider votre Pierre dans le pontificat ou qu'il succombe, car je suis devenu un prodige aux yeux d'un grand nombre, parce que vous êtes mon protecteur tout-puissant (1). »

Est-ce sous l'impression de ces sentiments que Grégoire VII se montre encore hésitant au synode solennel qu'il tint en mars 1078? L'assemblée était nombreuse, solennelle. Le Pape y avait convoqué même ses ennemis les archevêques de Milan et de Ravenne qui se gardèrent d'ailleurs de s'y rendre. Mais il y avait soixante-dix évêques parmi lesquels le célèbre Pierre de Feu de Florence. Henri IV, à ciel ouvert, et Rodolphe, sous main, avaient envoyé leurs ambassadeurs à Rome pour plaider leur cause et ceux-ci ne manquaient point de le faire même par tous les moyens. Il y avait à Rome un certain débordement de mysticisme. On y célébrait les miracles qui se faisaient aux tombeaux de deux des champions de la réforme récemment morts victimes de leur zèle : le préfet de Rome, Centhio, et

(1) Jaffé, *Regest.*, à la suite.

le zélateur de Milan, Herlembald. Tout semblait concourir au moins à soutenir Grégoire VII (1).

Apparaissant aux yeux de la chrétienté comme le représentant du Dieu de paix et de miséricorde et le protecteur moral des faibles et des malheureux, le Pape frappe de ses foudres particulières les envahisseurs et les déprédateurs des églises, des cimetières, des cloîtres et de leurs propriétés; et il ordonne, sous peine d'excommunication, aux habitants des rivages de la mer qui, au lieu de porter secours et pitié aux naufragés, s'emparent de leurs dépouilles comme en vertu d'un droit, de regarder comme sacrées ces personnes et leurs propriétés et de les recueillir pour les mettre en sûreté. Dans la querelle engagée, il renouvelle tous les anathèmes déjà lancés par lui contre les simoniaques et les concubinaires, et il excommunie ceux qui reçoivent les sacrements de ces prêtres. Sur le terrain politique, en Italie, il fulmine contre les Normands qui assiègent Bénévent ou menacent Rome et les domaines de son Eglise. Mais, pour l'Allemagne, quoiqu'il accueille plus favorablement les envoyés de Rodolphe, passant sous silence l'excommunication que son légat Bernard avait récemment renouvelée en Saxe à Goslar contre Henri, il réserve encore à une diète, rassemblée à la faveur d'une trêve dans un certain délai, et présidée et dirigée par ses légats, le jugement du conflit des deux rois; et il se contente de menacer de l'excommunication tout roi, duc, prince, ou évêque et abbé qui s'opposerait à la réunion de cette diète et à l'observation religieuse de ses décisions; toujours grand pour les choses universelles et humaines et encore réservé dans sa querelle particulière!

(1) Mansi, *Conc.*, X, 503, 505.

Une diète! mais voilà ce qu'il était difficile d'obtenir des passions en Allemagne; on ne parvenait à s'entendre ni sur le lieu ni sur le temps *(locus et tempus colloquii)*. Les Rodolphiniens, à qui leur maître prodiguait les biens de l'empire et même ceux d'Eglise, tenaient pour bon l'anathème lancé par le légat sur Henri (1), et prenaient le ciel à témoin que « si le Pape les abandonnait pendant l'orage, ils périraient tous injustement. » Henri IV, de son côté, en appelait à son droit, continuait à nommer aux évêchés, par exemple aux siéges d'Aquilée, d'Augsbourg, de Strasbourg, à l'abbaye de Saint-Gall, devenus vacants; et, toujours prompt à l'action, après avoir jeté une garnison dans la ville de Metz où l'archevêque Hermann était si puissant, il provoquait par ses évêques dévoués l'enrôlement des paysans sous leurs centeniers dans les comtés de l'Alsace, de la Souabe et de la Franconie. Il les armait de sa place de guerre de Worms *(Wormatia arx belli)*; il les exerçait, il les payait. On ne saurait guère rencontrer dans le même homme une plus grande fertilité de ressources. Celui que les bourgeois de Worms et de Mayence avaient, dans sa jeunesse, sauvé des nobles saxons, et que les petits chevaliers de la Souabe et de la Bavière soutenaient tout à l'heure (2), il se met maintenant à la tête d'une armée de paysans pour relever la royauté nationale, l'empire allemand abaissés par la papauté!

C'est avec ces nouveaux soldats que Henri, en effet, re-

(1) Dans Pertz, Berthold, V, 310. — Jaffé, *Regest.*, n° 3815, et dans Pertz, Bruno, p. 375, 376. — (2) Dans Pertz, Berthold, 311, 312 : *Rustici quos per comitatus sibi adjuratos in auxilium undique coegerant.....* et plus loin : *Rustici undique per omnes illarum partium centenarias conjurati et armis militaribus instructi.*

commença la guerre dans l'été de 1078. Welf de Bavière et Berthold de Zœhringen voulaient encore, sur le haut Mein, donner la main à Rodolphe. Henri poste douze mille paysans sur le Neckar vers Heilbronn, pour leur barrer le passage; et lui-même, avec cinq mille chevaliers, il court au devant de Rodolphe qui débouchait de la Thuringe dans la Franconie avec Othon de Nordheim, Magnus, un cardinal, légat du Pape, les évêques de Mayence, de Magdebourg et de Mersebourg, et tout le peuple saxon. Les deux rois rivaux se rencontrèrent le 7 août à Melrischstadt sur la Streue, affluent de la Saale franconienne.

La bataille était inévitable. La mêlée fut terrible, désordonnée comme entre barbares, toute aux hasards des circonstances; par conséquent, l'issue en fut douteuse. Henri IV paraît avoir lui-même, à la tête des siens, commencé dès le matin l'action contre Rodolphe. Les évêques qui entouraient celui-ci avec leurs hommes, reçurent Henri au cri de « Saint Pierre! » Mais comme ils savaient mieux chanter que combattre, ils lâchèrent pied; celui de Mersebourg, dans sa fuite, fut mis à nu par des brigands; celui de Magdebourg tué d'une flèche, d'autres pris avec le cardinal romain; les Thuringiens, selon leur habitude *(more suo)*, attaquèrent et dépouillèrent les fuyards. Entraîné par les siens, Rodolphe arriva jusqu'à Smalkalde, poursuivi par les Henriciens. Cependant, Otton de Nordheim et le comte palatin Frédéric, avec les chevaliers et les paysans saxons, combattants plus solides, s'étaient réservés. Ils tombèrent tout à coup sur Henri et sur les vainqueurs en désordre, en tuèrent un assez grand nombre, et les ramenèrent sur Wurtzbourg. Frédéric le palatin campait sur le champ de bataille, quand Henri, par un nouvel effort, revint, l'en chassa. Rodolphiniens et Henriciens avaient fui, étaient

revenus de part et d'autre; beaucoup de cadavres jonchaient la terre; personne n'était vainqueur. Plus heureux, le même jour, Welf et Berthold, animés par l'abbé d'Hirschau, attaquaient les paysans de Henri sur le Neckar et en faisaient un affreux massacre. Ils ne se contentaient pas de tuer, ils émasculaient, pendaient, coupaient en morceaux les vaincus, dans leur colère et leur mépris pour cette paysandaille. D'affreux ravages que commit Henri au mois d'octobre dans la Souabe, qu'il mit à feu et à sang, ne relevèrent pas sa fortune, en définitive ébranlée par cette campagne (1).

Le Pape espérait-il réduire les deux partis, usés par leurs pertes et par leurs souffrances, à subir enfin son arbitrage sur la couronne de Germanie, ce qui eût porté sa puissance au comble? Attendait-il que le sort des armes qui pouvait être aussi, même pour un esprit distingué de ce temps, un jugement de Dieu, eût décidé, pour se prononcer lui-même? Voulait-il, comme quelques-uns l'ont pensé, arriver à profiter de la haine du nord de l'Allemagne contre le midi, pour favoriser une scission et avoir en Germanie deux rois qu'il lui eût été plus facile de dominer? Nul doute que le Pape, pour prix d'une décision qui ferait du roi de Germanie le futur empereur, ne cherchât surtout à faire tourner ces circonstances à la subordination de l'empire. L'empereur, autrefois, avait promis seulement comme les Ottons d'être le protecteur et le défenseur *(protector et defensor)* de la sainte Eglise. Ce que le Pape désirait maintenant, c'est qu'il jurât fidélité

(1) Voir dans Pertz: Berthold, V, 310, *ibid.*, Bruno, 367. Dans Œfele, Bonizo, II, 817, *a.* Le récit de Bruno paraît être le plus impartial. Berthold est toujours très-passionné contre Henri IV.

(fidelitatem juraret) au pontife romain (1), qu'il devint presque son vassal.

C'est ce qui apparut au synode annuel ordinaire réuni le 11 février 1079. Le cardinal légat Bernard, et les évêques Hermann de Metz et Altmann de Passau, grégoriens résolus, qui accompagnaient toujours Rodolphe, avaient pu passer les Alpes malgré la surveillance de Henri IV; ils étaient arrivés en même temps que les envoyés de ce prince près du Pape. Le plus éloquent des Rodolphiniens dépeignit avec vivacité les misères de l'Allemagne ravagée, accusa hautement l'excommunié, l'homme de péché, qui avait tellement ruiné le royaume par ses dissipations, que la Germanie ne méritait même plus ce nom (2); il demanda au Pape la confirmation des anathèmes précédents (3). L'envoyé de Henri répondit sur le même ton. Grégoire VII pouvait se croire encouragé alors par la soumission au moins de Roger de Sicile, fils de Guiscard, et de Jordan, fils de Richard de Capoue, récemment mort repenti et en paix avec le Saint-Siége. Il fit cependant une première concession sur l'investiture, qui prouvait sa modération en décidant que, en cas de vacance épiscopale, le chapitre des évêchés élirait, laissant seulement le choix au métropolitain ou au pontife en cas de désaccord. Il consentit encore à envoyer à son adversaire comme légats Henri, patriarche d'Aquilée, qu'il s'était rattaché par un véritable serment d'allégeance (4), Udalric, évêque de Padoue, et Pierre de

(1) Petrus, *Chron. Cassin.*, III, 49, p. 538. — (2) Dans Pertz, V, Berthold, p. 374 : *Regnum adeo demolitus est dissipando ut jam regnum dici non valeat.* — (3) Mansi, XX, 525. — (4) Grégoire chargeait ses légats, ainsi qu'il le dit dans une lettre à Rodolphe

Feu, chargés d'obtenir de lui l'envoi à Rome d'une députation pour arrêter avec eux, vers l'époque de l'Ascension, une diète où il serait traité de la paix.

Grégoire VII eut évidemment mieux aimé amener le roi légitime à accepter ces conditions. Mais l'expérience avait singulièrement formé le roi Henri. Sa dissimulation était devenue une habileté raisonnée, son entêtement une inébranlable constance. Il paya le Pape de la même monnaie dilatoire, en priant le patriarche d'Aquilée de ne point venir et en faisant partir l'un de ses confidents, l'évêque d'Osnabruck, pour obtenir la prolongation du délai fixé.

En attendant, malgré l'arrivée des légats du Pape, une diète annoncée à Fritzlar, sur territoire favorable à Rodolphe, manqua; une autre à Wurtzbourg, dont Henri espérait davantage, ne réussit pas mieux. Les légats ne savaient auquel entendre. Le patriarche d'Aquilée, qui avait prêté serment au Pape, retournait à Henri, et les autres n'étaient pas insensibles aux flatteries ou aux présents qu'ils recevaient des deux parts. Grégoire VII finit par leur écrire : « Voyez lequel des deux rois a le plus de droit, lequel est le plus juste, et confirmez-le à notre place *(nostra vice)*, par (1) l'autorité des apôtres Pierre et Paul. » Le plus juste pour le Pape était évidemment le plus soumis; ce qu'il désirait le plus, c'était paraître disposer de la couronne et faire ses conditions. Mais la mission des légats était difficile ; elle n'aboutit pas. A Rome, quand ils furent de retour, l'évêque de Padoue rejeta sur Rodolphe l'échec de-

(Jaffé, *Regest.*, n° 3.839), de faire connaître sa vraie pensée. — (1) Petr. Pis., Watterich, II, p. 299 : *Quis ex duobus majorem haberet justitiam;* et Regest., IV, 23, p. 277 : *Per auctoritatem beat. apost. Petri et Pauli nostra vice confirmate.*

toutes les négociations; Pierre Ignée, au contraire, accusa Henri; et le Pape attendit encore au risque de provoquer une nouvelle effusion de sang.

La mort d'Adélaïde, la femme de Rodolphe, victime des fatigues de la guerre qu'elle soulevait en Suisse, remit les deux rivaux aux prises. L'anti-roi voulait faire investir son propre fils, nommé Berthold, du duché de Souabe, par le comte de Zœhringen, Berthold II, auquel il avait marié sa fille, et par le duc de Bavière, Welf. Henri, pour lui susciter un rival, fiança sa fille Agnès à un Frédéric de Hohen-Stauffen, fils d'un comte souabe de Buren, qui devait devenir bientôt célèbre, et il lui donna à son tour le duché. Il y avait donc, en Souabe, deux ducs comme il y avait dans l'empire deux empereurs, et sur les mêmes sièges épiscopaux souvent deux évêques, ainsi qu'il devait y avoir bientôt deux Papes. Henri IV, après avoir erré autour de la Bavière pendant tout l'automne de 1079 *(erravit circa Bavariam autumnando)*, rassembla des forces en Souabe, en Bourgogne, en Alsace, appela à lui Wratislas de Bohême, et envahit la Saxe, qui tenait toujours pour son adversaire, par la Bohême, au commencement de 1080 (1). Les armes allaient décider.

Rodolphe n'était même pas très-rassuré chez lui. Le margrave Eckbert de Misnie, contenu par le voisinage des Bohémiens, se tenait tranquille. La famille antique des Billungen, d'autres encore travaillés sous main, lui refusaient leurs services, parce qu'il ne voulait pas permettre aux seigneurs l'application de la dure loi saxonne contre les serfs. Erfurth, incendié, lui annonça l'arrivée de l'ennemi. Il recula, faisant excommunier ses adversaires par les ar-

(1) Berthold dans Pertz, 319.

chevêques de Mayence et de Salzbourg. Henri n'en tint compte, se fit éclairer par les cavaliers bohémiens, et atteignit les Rodolphiniens non loin du cours de l'Unstrutt, entre Mulhausen et Eisenach, au village de Flachheim, le 27 janvier 1080. Encore une inutile bataille!

Un ruisseau dont les bords étaient plus élevés au nord et que gardait Otton de Nordheim, séparait les deux adversaires. Il faisait un froid glacial. Henri ayant tourné, pendant la nuit, la position qui était bien gardée, parut sur les derrières de Rodolphe et engagea le combat vers neuf heures du matin (1), au fur et à mesure que les escadrons arrivaient *(per succentorias)*. Surpris, Rodolphe envoya l'ordre à Otton de Nordheim de venir à lui tandis qu'il soutiendrait le choc. La mêlée fut rude. La neige tombait par flocons épais et serrés. Elle aveuglait les combattants sans refroidir leur fureur. Le duc de Bohême Wratislas se fit jour jusque près de Rodolphe, tua son porte-étendard et saisit cette dépouille; les plus nobles Saxons tombaient autour de lui. Rodolphe lâcha pied, les autres Saxons se dispersèrent. La victoire était à Henri. Mais Otton de Nordheim, qui se réservait toujours avec ses fidèles, fait passer le ruisseau à son avant-garde avec ordre d'attaquer le camp de Henri, gardé seulement par des valets; puis il arrive à son tour, fait front aux vainqueurs et rétablit le combat. Des milliers tombent de part et d'autre. Les Franconiens commencent à céder. Les Bohémiens tiennent bon, malgré la perte du burgrave de Prague. Mais le ciel, tout à fait obscurci vers quatre heures, met fin au combat. Henri retourne vers son camp

(1) Ibid. : *Post nonam conflictatio exorta ad usque noctem diversissime perduravit.* — Bruno, dans Pertz, V, 377.

de nuit, trouve ses valets tués, sa vaisselle, ses vêtements, les bagages de son armée et jusqu'aux joyaux et étoffes précieuses de l'archevêque d'Aquilée pillés, emportés. Le comte Louis de Thuringe, qui occupait la forteresse voisine nouvellement bâtie de Wartbourg, bientôt si célèbre, aide le roi à regagner, avec son armée en désordre, sur les bords du Danube, la ville de Ratisbonne (1) ; et les Rodolphiniens s'attribuent la victoire. Rodolphe profite au moins du départ de Henri, pour envahir le territoire d'Eckbert de Misnie, qui ne l'avait pas soutenu, et distribuer une partie de ses biens à ses amis.

A défaut du dieu des batailles, dont les sanglants oracles n'avaient point toute la clarté désirable, il fallait que le Pape, le Vicaire de Dieu, se décidât enfin! Les envoyés de Rodolphe, annonçant sa victoire, remirent à Grégoire VII, deux mois après, une lettre de ses partisans qui le conjuraient, au nom du Seigneur, d'en finir avec ses fréquents refus et ses honteuses tromperies *(frequentes repulsas turpesque deceptiones)*. Henri dépêcha, de son côté, trois envoyés. L'évêque de Padoue, l'un d'eux, fut tué en route par des hommes apostés qui lui enlevèrent l'argent destiné à corrompre la cour pontificale ; mais les deux autres, les évêques de Brême et de Bamberg, arrivèrent et menacèrent le Pape de déposition, s'il ne se prononçait pas cette fois contre Rodolphe (2). Il y avait assez de sang versé pour cette querelle. L'oracle devait parier.

(1) La bataille est racontée d'une façon assez obscure par Berthold, Pertz, V, 325, Bruno ; *ibid.*, 376, par Bonizo, dans Œfele, II, 817, *a* : *Multa millia hominum cecidere ex utraque parte.* — Bruno, *ibid.* : *Victores reversi Saxones..... multas laudes Deo referebant.* — (2) Bruno, *ibid.*, p. 376. — Bonizo, dans Œfele, II, 817, *a*.

Grégoire VII était assez heureux alors pour obtenir de Canut, roi de Danemark, et d'Olaus, roi de Norvège, à l'extrémité du septentrion, l'envoi de jeunes étrangers pour les instruire et les renvoyer apôtres. Il refusait à Wratislas, duc de Bohême, l'autorisation de faire dire la messe en langue slave, de peur que « l'Ecriture, si elle était accessible à tout le monde, ne s'avilît ou que, mal interprétée par des esprits faibles, elle ne les induisît en erreur ». Enfin, l'évêque de Cracovie ayant été assassiné au pied de l'autel par le roi de Pologne Boleslas, il excommuniait ce barbare, le déclarait indigne du trône, et le voyait s'enfuir, poursuivi par les remords, maudit de tous, et mourir dévoré, dit-on, par les chiens. Tout semblait alors concourir à exalter encore Grégoire. Aussi se retrouva-t-il tout entier au synode annuel de mars 1080 pour prendre une de ces résolutions dont il avait été jadis moins avare.

On voyait cette fois, dans cette solennelle assemblée, cinquante archevêques ou évêques, et un grand nombre d'abbés et de clercs, pour la plupart, il est vrai, italiens ou français. Après que les envoyés des deux rois eurent plaidé encore la cause de chacun, Grégoire se leva, invoqua les apôtres comme il l'avait fait en 1076, entama un long historique des événements précédents, comme pour bien établir ses droits, et prononça, pour la seconde fois, la déposition de Henri IV « déchu à cause de son orgueil, de sa désobéissance et de sa fausseté. » — « En lui interdisant de la part du Tout-Puissant le gouvernement de l'Allemagne et de l'Italie », dit-il, « je lui ôte tout pouvoir et toute dignité royale. » Il y ajouta l'approbation du choix de Rodolphe qui méritait le trône pour « son humilité, sa soumission et sa sincérité », et ce qui était bien plus grave, il fit, après cette double sentence, la solennelle déclaration des

principes suivants: « Faites maintenant, je vous prie, Pères et seigneurs très-saints, que le monde entier comprenne et sache que si vous pouvez lier et délier dans le ciel, vous pouvez, sur la terre, ôter et donner à chacun selon ses mérites les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les margraviats et toutes possessions; car vous avez souvent ôté aux pervers et aux indignes les patriarcats, les primaties, les archevêchés, les évêchés pour les donner à des hommes religieux! Et si vous prononcez sur les choses spirituelles, quelle puissance ne devez-vous pas avoir sur les séculières! Et si vous jugez les anges qui sont les maîtres des princes superbes, que ne pouvez-vous pas faire de ces princes leurs esclaves! Accomplissez donc votre jugement sur Henri, et si vite que, aux yeux de tous, il paraisse tombé, non par hasard, mais par votre pouvoir, et que sa confusion tourne à sa pénitence pour que son âme soit sauve au jour du Seigneur (1). »

Il n'y avait point à s'y méprendre. Grégoire VII ne se contentait pas de transporter, dans un cas particulier, la couronne de Germanie d'un front sur un autre. Il revendiquait pour le Saint-Siége le droit de disposer partout des empires, des royaumes, des possessions féodales (2). En

(1) Mansi, XX, 534, et *Regest.*, VII, 14 : *Et iterum regnum Teutonicorum et Italiæ ex parte omnipotentis Dei et vestra, interdicens ei, omnem potestatem et dignitatem illi regiam tollo*, etc., etc. — (2) Il ne faut cependant pas ajouter foi à la légende qui fait envoyer par Grégoire VII à Rodolphe une couronne avec ce fameux vers latin

Petra dedit Petro Petrus diadema Rodolpho.

Aucun des auteurs vraiment contemporains des faits n'en parle, mais seulement des écrivains postérieurs, comme Sigebert de Gem-

1076, Grégoire, lorsqu'il délia les sujets de Henri IV du serment de fidélité, n'avait guère parlé qu'en Pontife; maintenant, en 1080, il parlait et il agissait en souverain temporel, en roi des rois. Il n'est pas étonnant que le fait ait causé un grand trouble dans les idées et dans les sentiments (*magnam fluctuationem*), non-seulement à Rome, mais en Europe. Il n'y avait plus en jeu seulement une question d'investiture des dignités et fiefs ecclésiastiques. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait, du sacerdoce ou de l'empire. S'il se rencontra beaucoup d'esprits pour exalter le courage du Pontife, il ne s'en trouva pas moins pour le blâmer. La lutte de doctrine recommença et elle eut une bien plus grande importance. Non-seulement l'impérialiste Benzo et le papiste Bonizo reprirent la lutte avec ardeur. D'autres entrèrent en lice. Un docteur célèbre de ce temps, Manegold, pour défendre le Saint-Siége, émet, peut-être un des premiers, avant saint Thomas d'Aquin et les docteurs de la ligue au seizième siècle, en faveur des droits du peuple sur la royauté, une doctrine qu'on peut s'étonner de trouver dans ce temps : « Le nom de roi, » dit-il, « ne désigne pas une nature particulière d'homme; c'est le titre d'un office. Le peuple n'élève pas un homme au-dessus de lui pour qu'il ait le droit de le tyranniser, mais pour qu'il le défende de la tyrannie. Or, puisque cet Henri a commencé à nous tyranniser, n'est-il pas clair qu'il doit être déchu de la dignité qui lui a été conférée, et qu'il a rompu le premier le pacte pour lequel il a été constitué? » et il ajoute cette comparaison un peu grossière : « Si l'on donne à quelqu'un ses porcs à mener paî-

blours et Otton de Freisengen, et ils ne s'entendent point sur l'époque de ce fait.

tre pour une récompense et que, au lieu de les mener, il se mette à les voler, ne faudra-t-il pas lui enlever la garde des porcs (1)? » Le droit héréditaire n'est point respecté dans d'autres attaques. Car « si un fils de roi, dit Bruno, n'est pas digne du pouvoir, ou si le peuple n'en veut pas, le peuple n'a-t-il pas le droit de faire roi qui il veut (2). » L'élection, non de tout le peuple cependant, reprend ses droits.

Mais l'empire ne manque pas non plus de défenseurs. L'évêque de Verdun fait rédiger par un certain Wenrich, directeur du chapitre de l'école de Trèves, une lettre au Pape, où il attaque de point en point tout le système de Grégoire VII, depuis le droit d'imposer le célibat aux prêtres, et d'interdire l'investiture aux laïcs, jusqu'à celui de lancer l'anathème et de déposer les rois (3); et, par d'autres arguments, Waltram défend le droit héréditaire de Henri *(jus hereditarium)*, le trône de son père et de ses ancêtres, *regnum paternum et avitum;* et le docteur Petrus Crassus, le *Code* et les *Institutes* de Justinien à la main, plaide la cause de la souveraineté temporelle et du pouvoir laïc contre les empiètements du Pontife et de l'Eglise. Les partisans de Henri, allant aussi

(1) Manegold, cité dans l'*Histoire de Henri IV* par Floto, II, p. 289 : *Rex non est nomen naturæ, sed vocabulum officii; neque enim populus ideo eum super se exaltat ut liberam in se exercenda tyrannidis concedat, sed ut a tyrannide defendat. Atque cum ille tyrannidem cœpit exercere, nonne clarum est, merito illum a concessa dignitate cadere, quum pactum, pro quo constitutus est, constat illum prius irrupisse*, etc. — (2) Bruno, c. 91, p. 365 : *Si non esset dignus regis filius, vel si nollet eum populus, quem regem facere vellet haberet potestatem populus.* Il faut entendre ici par *populus* les grands. — (3) Dans Martène, *Thesaurus novus anecdotum*, I, 214. Waltram, 1, 4, p. 60. Wido Osnabr., *Cod. Udalr.*, p. 342.

loin que leurs adversaires, traitent Grégoire de rebelle, l'accusent du crime de lèse-majesté; et sa future déposition aussi trouvera des écrivains qui la justifient (1). C'est l'opposition alors déjà fortement sentie entre le droit politique, laïque et le droit religieux, divin; les contemporains les appellent des noms de *jus fori, jus sæculare* et de *jus cœli, jus ecclesiasticum;* et ils prouvent ainsi qu'ils se rendaient bon compte de l'importance et du caractère de la lutte (2).

On ne saurait se le dissimuler : au milieu de ces appréciations bien diverses, l'effet de la seconde déposition de Henri IV par Grégoire VII fut fort différent, en Allemagne et en Italie, de celui de la première sentence. Ce ne fut point comme la première fois un sentiment de stupeur qui suivit en Europe, mais presque un mouvement de révolte. Dans la péninsule, en Toscane même, la grande comtesse Mathilde sentit la féodalité commencer à remuer sous son joug jusque-là respecté. La lutte contre elle éclate dès l'année 1080. L'esprit laïc se sent atteint. En Allemagne, à Bamberg, où le roi Henri se trouvait avec quelques évêques, on injurie Grégoire en pleine église. Un peu plus tard, à Mayence, où dix-neuf évêques se trouvaient, soit en personne, soit par représentants, Engilbert, élu évêque de Trèves depuis deux ans, sans être encore consacré, s'écrie : « Ce serait un crime de condamner un légitime suc-

(1) Sigeb., 1084, p. 364 : *Juste Hildebrandum esse depositum tanquam majestatis reum, qui contra imperatorem alium regem ordinaverit et rebellandi audaciam adsumpserit.* — Voir Waitz. *Deutsche Verfassungs Gesch.*, VI, p. 123 et plus loin. — (2) Lamb. 1070, p. 123 : *Tam jure fori quam jure cœli;* 1074 : *Nec jure ecclesiastico nec jure forensi.*

cesseur de l'Apôtre; mais pour cet anti-Christ, cet Hildebrand, ce corrupteur de l'Eglise, c'est un saint devoir. » L'évêque Huzmann de Spire propose de le déposer; il lui écrit de sa main une lettre insultante et adresse, au nom du roi Henri, une circulaire aux évêques allemands pour leur donner un rendez-vous à Brixen, « afin de remédier à l'abaissement du pouvoir royal et au désordre de l'Eglise en enlevant la pierre d'achoppement qui l'embarrasse et la tache qui la souille (1). »

VII

Déposition de Grégoire VII par Henri IV; l'anti-pape Clément III. - Bataille de Mœlsen en Allemagne, mort de l'anti-césar Rodolphe. — Henri IV en Italie; Rome assiégée trois années de suite, prise et reprise; incendie et ruine de la ville. — Exil et mort de Grégoire VII; jugement sur ce grand Pape. (1080-1085.)

La Papauté avait voulu disposer des couronnes; pourquoi l'empire ne disposerait-il pas de la tiare? Telle était la situation nouvelle. Henri IV ne recula point devant cette extrémité quand il arriva, avec un certain nombre d'évêques allemands, dans le petit évêché de Brixen, sur un rocher des Alpes, aux frontières de l'Allemagne et de l'Italie en mai 1080. Il se trouvait là, amenés par ses deux

(1) Sudendorf, *Registr.*, I, nos 13, 14. — Ces lettres se trouvent pour la plupart dans le *Corp. hist.* d'Eccard au Cod. Udalrici Babenb., n° 160.

envoyés à Rome, vingt évêques italiens, entre autres le cardinal Hugues le Blanc, l'archevêque de Ravenne, Guibert, et le patriarche Henri d'Aquilée, l'archevêque de Milan, Thédald, et la plupart des évêques lombards, tous anciens ennemis de Grégoire. Allaient-ils répondre à l'attente de l'opinion impériale? On le vit bientôt.

La scène qui avait eu lieu cinq ans auparavant à Worms, recommença. Le cardinal Hugues le Grand se fit encore, et à peu près dans les mêmes termes, l'accusateur de Grégoire et rédigea, à peu près dans les mêmes termes aussi, l'acte de déposition « de l'intrus, du ravageur d'église, du soutien du parjure et du nécromancien Hildebrand (1). » Vingt-sept évêques présents le signèrent. Mais on fit quelque chose de plus. Le Pape avait élevé contre Henri un empereur; celui-ci pressa les évêques allemands et italiens présents d'élire un Pape véritable, légitime, puisqu'ils avaient déposé l'usurpateur. C'était imiter Grégoire VII, et peut-être renouveler la faute que l'impératrice Agnès avait faite à Bâle, après la mort de Nicolas II, en nommant le Parmesan Cadalous contre Alexandre II. On passa outre cependant; et l'on choisit l'ancien chancelier de l'empire en Italie, sous Agnès, le soutien de Cadalous, depuis archevêque, patriarche de Ravenne, le grand siége traditionnellement rival de Rome, un homme lié depuis longtemps avec Henri IV et avec les ennemis de Grégoire, de bonnes mœurs mais de grande ambition, le célèbre Guibert, qui prit le nom de Clément III.

Il y avait donc un double schisme dans l'empire et dans

(1) Il est remarquable que ne se trouvent point, dans ces actes nouveaux, les insinuations qu'on rencontrait dans les précédents sur les relations du Pape avec la grande comtesse Mathilde.

l'Eglise : deux empereurs et deux papes; d'un côté Grégoire VII et Rodolphe, de l'autre Henri IV et Clément III. Le Saint-Siége aurait-il le droit de disposer de la couronne de Germanie, ou l'empereur allemand celui de disposer de la tiare? Grégoire VII pouvait-il changer à son gré les lois et coutumes nationales de l'empire allemand, le rendre héréditaire ou électif? Henri IV pouvait-il décider, en changeant le Pape, des lois à introduire dans la hiérarchie et dans la discipline de l'Eglise? Lequel l'emporterait du droit de l'Etat ou du droit du ciel, du *jus fori* ou du *jus cœli?* La lutte s'élevait à cette hauteur. Le Pape avait pour lui tout ce qu'il y avait de distingué dans l'Eglise, tout ce qui y tenait aux bonnes mœurs, l'abbé de Cluny, l'évêque de Lucques, Anselme, l'abbé du Mont-Cassin, Didier, l'archevêque de Cantorbéry, le célèbre Lanfranc, quelques évêques en Allemagne, et de plus les Saxons rebelles à l'autorité royale. Henri IV avait pour lui ceux qui défendaient en lui, princes et évêques, la royauté, les lois nationales, *leges forenses, forense judicium,* presque toute l'Eglise allemande et lombarde, mais aussi, parmi les évêques, tous ceux qui, dit Manegold, voués à la débauche, aux banquets, à la chasse, tenaient à leurs siéges qu'ils avaient achetés et à leurs femmes dont on voulait les séparer.

De part et d'autre, on se prépara à la lutte à mort. Grégoire VII dut faire des sacrifices pour pouvoir combattre en Italie Guibert de Ravenne auquel Henri avait laissé, comme défenseurs, un sien bâtard avec quelques soldats. Par l'entremise de Didier, abbé du Mont-Cassin, il se réconcilia donc avec le Normand Robert Guiscard, excommunié depuis six ans, ennemi de Jordan de Capoue, et qui avait été jusqu'à attaquer récemment Fermo et les murs

mêmes de Rome. Le Pape devait réserver toutes ses forces contre son plus grand ennemi, et sacrifier l'accessoire pour sauver le principal. Une entrevue eut lieu entre le Pape et le célèbre aventurier, le 29 juin, à Ceperano. Guiscard y prêta un vrai serment de fidélité à la personne du Pape et à la sainte Eglise romaine. Grégoire VII l'investit de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile qu'il avait déjà reçues et lui laissa même, « au moins à titre provisoire, » Amalfi, Salerne et la marche de Fermo qu'il avait attaqués (1).

Guiscard, qui avait deux ans auparavant donné une de ses filles à l'empereur d'Orient, Michel VII, à cette heure renversé du trône par Botoniate, ne demandait pas mieux que d'être en paix avec le Pape. Il songeait à rétablir son gendre et sa fille sur le Bosphore, à y transporter peut-être le drapeau normand. Le Pape flatta donc son ambition (2). Il n'est pas étonnant même que son esprit exalté et entreprenant ait été jusqu'à rêver, avec le célèbre aventurier, la conquête de l'empire grec, pour faire avec lui de Constantinople un meilleur rempart contre les Turcs et les Mongols dont les avant-gardes lui rappelaient ses premières idées de croisade. Grégoire songeait cependant d'abord à tourner préalablement contre ses propres ennemis, contre Guibert de Ravenne et contre la Lombardie, ces Normands devenus ses vassaux. Il adressa en effet, dans cette vue, 25 juillet, une lettre pressante aux

(1) Guillaume d'Apulie, dans Pertz, IX, 282. — (2) On a avancé à tort que Grégoire VII avait proposé à Guiscard l'empire allemand, d'après un passage de Guillaume d'Apulie mal compris ; Muratori, *Antiq. ital.*, IV, 1035. *Imperium romanum* est dit encore souvent pour l'empire des Grecs.

évêques d'Apulie et de Calabre et un peu plus tard une autre plus menaçante aux évêques allemands. Il espèrait marcher dès le 1er septembre contre le conciliabule de Brixen, « conciliabule de Satan », et contre Guibert, « ce ravageur de la sainte Eglise de Ravenne dont la chute ne tarderait pas (1). » Car « le Seigneur ne lui était-il pas garant que ces désespérés qui s'étaient élevés contre la sainte Eglise romaine payeraient bientôt leur témérité par une ruine prochaine ? »

Mais Henri IV avait plus que de la diplomatie et des paroles à sa disposition. A la suite du concile de Brixen, il était résolu d'en finir avec Rodolphe. Après avoir, à Nuremberg ou à Mayence, rassemblé une armée de Lorrains et de Franconiens, il envahit, en effet, la Saxe par la Hesse et la Thuringe et arriva au mois de septembre (1081) dans la vallée supérieure de l'Unstrutt sur les rives duquel tant de boucheries avaient déjà eu lieu entre Saxons et Franconiens. Rodolphe l'y attendait avec les Saxons, cavaliers armés de la lance et de l'épée (*ensiferi*) et piétons avec la simple hache et l'épieu. Il fallait tourner la position. Henri envoya un parti de cavaliers par-dessus l'Unstrutt sur les derrières du camp ennemi pour incendier quelques villages ; puis, il se déroba à l'est par la Thuringe, en traversant Erfurth, et se jeta dans la vallée de la Saale, pour rallier Eckbert de Misnie et les Bohémiens qui devaient venir et pénétrer avec lui dans la Saxe orientale par Magdebourg et Mersebourg. Mais Rodophe avait deviné son dessein ; à marche forcée, il atteignit Naumbourg sur la Saale pour lui barrer le passage. Henri, se voyant découvert, poussa jusqu'à l'Elster, non loin de là, et plaça son

(1) Jaffé, n° 3901, 3902, 3903, 3904, etc.

camp sur ses hautes rives pour s'y adosser. Rodolphe et les Saxons l'y suivirent; la bataille était inévitable.

Les deux armées se trouvaient entre la Saale et l'Elster, sur ce terrain où tant d'armées différentes et pour des causes bien diverses devaient se rencontrer plus tard (Breitenfeld, Weisenfels, Lutzen, Leipsick), sur des champs de bataille à peu de distance les uns des autres. Un vaste marais fangeux, sans gué, le marais de Crona, qui a été remplacé aujourd'hui par une verte prairie bien arrosée que traverse le Grünaubach, entre Pegau et Mœlsen, séparait les deux armées. Henri, qui avait quitté son camp le premier, occupait l'un des deux côtés du marais avec Henri de Laach, plus tard comte palatin de Lorraine; Rodolphe et Otton de Nordheim, avec les Saxons, étaient sur l'autre bord; beaucoup de cavaliers, ayant crevé ou exténué leurs chevaux pour venir plus vite, étaient mêlés sous lui avec les paysans dont quelques-uns n'avaient encore pu rejoindre. On se lança de l'un à l'autre bord, en brandissant les armes, des défis, des injures moins poétiques que dans le Niebelungenlied. Les Saxons se dirigèrent les premiers avec Rodolphe vers l'extrémité méridionale du marais, entonnant avec leurs prêtres, comme il convenait aux partisans du Pape, le 82e psaume: « O mon Dieu! qui sera semblable à toi? Ne retiens plus ton bras, ô mon Dieu; car voilà tes ennemis qui ont sonné la charge, et ceux qui te haïssent ont levé la tête. O mon Dieu, secoue-les comme la roue du potier ou comme la paille au souffle du vent du nord. » Henri fit avec les siens la même conversion et, à l'extrémité du marais, vers Mœlsen, la mêlée commença horrible et opiniâtre. Dès le commencement du combat, Rodolphe fut blessé; les Saxons qui étaient avec lui, plièrent. On croyait déjà à la victoire au camp de Henri

sur l'Elster. Les seize évêques qui y étaient restés entonnaient en vainqueurs le *Te Deum*. Mais on apporte bientôt après au camp un des compagnons de Henri, en criant le *sauve-qui-peut!* Otton de Nordheim, à la tête des piétons de Saxe, arrivait encore par un autre côté sur le camp henricien. En le voyant abandonné, les siens allaient piller. Otton de Nordheim les arrêta pour les ramener au champ de bataille, où il se heurta contre Henri de Laach qui entonnait déjà avec les Lorrains un *Kyrie eleison*. Il y eut hésitation parmi les siens ; mais bientôt il les entraîne, met le désordre dans les rangs des vainqueurs, et les pousse sur les hautes berges de l'Elster, où ceux qui ne furent pas massacrés se précipitèrent à la nage, ayant peine à sauver leurs chevaux qui se noyaient. Le roi Henri, plus heureux, s'échappa de ce champ de bataille disputé, pendant que Otton de Nordheim conduisait enfin pour les récompenser les vrais vainqueurs au pillage du camp des vaincus (1). Trente mille cadavres, selon un contemporain, jonchaient le sol.

Le soir, le peuple saxon, sur l'Elster, en faisant le partage de la vaisselle d'or et d'argent, des joyaux, des chevaux, des armes, se réjouissait que « l'Elster leur rendît ce que l'Unstrutt leur avait fait perdre cinq ans auparavant dans une autre bataille. » Mais, à quelque distance de là, au château de Mersebourg, on avait rapporté l'anti-roi Rodolphe, avec la main droite presque abattue et le ventre troué d'un coup de lance. Selon les uns, il eut le temps de dire aux siens « qu'il mourait content, puisque les Henriciens étaient vaincus. » Selon d'autres, il aurait dit tristement : « Voilà la main droite avec laquelle j'avais juré fi-

(1) Bruno nous donne presque seul des détails et encore assez obscurs sur cette bataille : Pertz, V, 381.

délité à mon roi, et maintenant j'abandonne le trône et la vie; voyez, vous qui m'avez fait roi, si j'ai été mis sur le bon chemin. » Ceux qui survivent aiment souvent à inventer à leur avantage les dernières paroles des mourants. Toujours est-il que, au moment où Henri cherchait à refaire son armée en ralliant Eckbert de Misnie et les Bohémiens arrivés trop tard, on déposait le cadavre de l'anti-roi dans l'église de Mersebourg, où on lit encore sur sa tombe que cet ambitieux, duc de Souabe et gendre d'empereur, qui se laissa couronner césar, contre les lois de son pays, « tomba, sainte victime de la guerre, quand les siens triomphaient, et gagna la vie par sa mort en succombant pour l'Eglise » :

Quo vicere sui, ruit hic, sacra victima belli;
Mors sibi vita fuit, Ecclesiæ cecidit.

Henri IV voulait d'abord profiter en Allemagne du désarroi jeté chez ses ennemis par la mort de leur « Machabée ». Il revint à la charge avec son armée un peu refaite, vers la fin de l'année, pour percer jusqu'à Goslar. Trente mille Saxons lui barrèrent encore le passage. Il leur demanda de prendre au moins son fils pour roi à défaut de lui-même : « Un mauvais taureau, » répondit Otton de Nordheim, « ne peut produire qu'un mauvais veau; ni le fils ni le père (1) »! Henri résolut alors de passer en Italie pour avoir raison de son véritable adversaire, Grégoire VII, et il offrit une trêve aux Saxons. Quelques évêques ou seigneurs saxons et henriciens s'abouchèrent, en effet, à Kaufungen en Westphalie au mois de février de l'année 1082 pour négocier, mais inutilement. L'archevê-

(1) Bruno, Pertz, V, 436.

que de Salzbourg, Gebhard, voulait prouver, l'Ecriture à la main, l'injustice de la cause de Henri. Les autres n'étaient venus que pour excepter Grégoire VII de la trêve : « Le Pape est notre chef, » répondit Otton de Nordheim, « comment le corps peut-il rester tranquille quand on menace la tête? La paix entière pour tous, ou point de paix. Si vous partez pour l'Italie, vous ne trouverez pas au retour que votre bien et votre avoir aient été si bien gardés (1). » Henri partit néanmoins avec ses seigneurs et évêques fidèles pour l'Italie où il lui fallait dompter l'Allemagne. Après s'être attaché Eckbert de Misnie par le don des marches orientales et de Lusace, et Wratislas de Bohême par celle d'Autriche pour surveiller ses ennemis allemands, aux fêtes de Pâques de 1082, il était avec une petite armée à Vérone, décidé à en finir avec le Pape.

En Italie, le jour même de la bataille de Mœlsen, le jeune fils de Henri, Conrad, laissé avec les évêques lombards, avait battu déjà la comtesse Mathilde à Volta et, à la suite de cet échec, la révolte commençait à gagner le patrimoine de saint Pierre qui n'était point sûr. Peu d'évêques avaient pu se rendre à Rome au synode de février, et on n'y avait rien fait. Quant à Robert Guiscard, sur lequel Grégoire avait compté, tout en domptant ses vassaux, il rassemblait une flotte et une armée qui étaient destinées plutôt à traverser l'Adriatique et à débarquer en Grèce qu'à secourir Rome. Le Pape, en danger évident, ne trembla point. Avec la même assurance qu'autrefois, il somme le duc de Bavière, Welf, de secourir la comtesse Mathilde par une diversion; il exhorte les princes allemands à

(1) Lettres de Gebhard à Hermann de Metz, dans les *Gretzeri opp.*, VI, 436.

donner un successeur à Rodolphe et impose à l'avance à celui-ci les mêmes conditions qu'auparavant, dans la lettre qu'il écrit le 15 mars à l'évêque de Passau et à l'abbé d'Hirschau. « Le candidat prêtera le serment de fidélité à l'Apôtre et à son Vicaire; il jurera de ne point encourir sacrilége et perte de son âme, au sujet des terres et revenus des empereurs Constantin et Charles, et, le jour où il verra le Pape, il se fera le vassal fidèle de saint Pierre et le sien (1). » Dans les instructions qu'il donne à ses légats, on le voit seulement avec étonnement faiblir sur un point, le célibat des prêtres, qu'il paraissait fort difficile d'imposer à l'Allemagne. Le Pape réformateur devait-il faire cette concession à la politique?

Arrivé en Italie, le roi Henri se fit couronner à Milan, reçut le serment de fidélité de ses vassaux ou plutôt de ses évêques lombards, et prêta lui-même entre la main des évêques le serment qui étonne de sa part, mais qui indique aussi de son côté un esprit de concession, de ne point pratiquer la simonie; il prit ensuite son pape *(bestiam suam,* dit Bonizo) et arriva avec Liemar, archevêque de Brême, et ses évêques allemands et lombards et un français, le 21 mai, jour de Pentecôte, devant Rome. C'est là où le nœud gordien, pensait-il, devait être tranché. Roi allemand, il croyait avoir le droit d'être couronné empereur; Grégoire VII lui-même ne l'avait-il pas autrefois reconnu roi et, avec l'aide de Dieu *(Deo juvante)*, empereur? L'empire c'était pour lui, pour le roi germain, l'achèvement de sa grandeur, *perfectionem imperii* (2).

(1) Jaffé, *ibid.*, n° 3926. — (2) Jaffé, II, p. 536. La couronne et la bénédiction apostolique, dira plus tard Innocent III, sont la plénitude de l'empire : Jaffé, V, 23, p. 523.

Henri IV avait espéré surprendre Rome par sa marche rapide. Mais il y trouva, dit un contemporain, « des bataillons de soldats au lieu de chœurs de prêtres, des lances en guise de cierge, des malédictions au lieu d'acclamations. » Grégoire VII avait pris ses précautions, et le peuple, jeté sur les murailles, lui était dévoué. Un manifeste du roi, rédigé par Liemar de Brême, adressé au clergé et au peuple romain, n'ébranla pas sa fidélité. Après avoir exprimé son étonnement de n'avoir pas vu les Romains envoyer une ambassade au-devant de lui, quand il venait pacifiquement prendre la couronne de son père, « Henri protestait contre les paroles de ceux qui l'accusaient de venir porter atteinte à *leur république* et promettait de rétablir la paix et la concorde du sacerdoce et de l'empire avec leur conseil et celui de ses fidèles (1) ». Quelques barons de Tusculum, toujours fidèles, vinrent seuls à son camp dans la prairie de Néron. Pour se consoler, Henri, selon Benzo, qui raconte cependant le fait de façon à en faire douter, sortit, selon le conseil de ses prêtres, d'une tente dressée en guise d'église, la couronne en tête, au milieu des chants du *Veni Creator* et du bruit des cymbales, alla dans une autre tente entendre la messe et, de son camp, dont il voulait faire une nouvelle Rome, nomma un sénat, un préfet des centurions, avant de s'en retourner dans la Toscane; puis il leva son camp pour guerroyer au moins, sans beaucoup de succès d'ailleurs, contre la comtesse Mathilde qu'il avait laissée

(1) *Codex Udalrici*, n° 187, dans Eccard : *Corpus hist. medii ævi*, II, 205 : *Vestrorum omnium respublica.* — Benzo, VI, dans Pertz, XI, 657 : *Fecit novam Romam ex tentoriis.* — Muratori, *Antiq. ital.*, II, 909, 910.

derrière lui, et qui pouvait lui faire payer son imprudence. Ce n'était là qu'une comédie.

Les adversaires allemands de Henri profitèrent de l'échec de cette première campagne pour lui opposer, selon le vœu de Grégoire, un nouveau concurrent. L'évêque de Metz et Welf de Bavière s'étaient entendus d'abord pour choisir un assez riche seigneur de la rive gauche du Rhin, jusque là cependant sans renom, Hermann de Luxembourg. Mais le héros de la résistance, le saxon Otton de Nordheim, soutenu par les siens, s'y opposait (1), convoitant la couronne pour lui-même. Hermann, en effet, était loin de valoir, pour l'ardeur et les talents, celui qui avait toujours ramené la victoire à lui dans toutes les batailles; il le montrait bien par le peu de succès qu'il obtenait en attaquant, en Souabe, Augsbourg et les châteaux de Frédéric de Hohenstauffen. Mais Otton de Nordheim, en tombant de cheval, se cassa la jambe assez dangereusement pour en mourir bientôt. Les Saxons consentirent alors à accepter Hermann et il fut solennellement couronné roi, mais, contre tous les us et coutumes, sur terre saxonne, à Goslar (26 décembre 1081), par l'archevêque de Mayence, Sigefried, entêté ennemi de Henri IV et toujours chassé de sa ville et de son archevêché.

Cette élection ne parut point dangereuse à Henri. Il revint au printemps de 1082 sous les murs de Rome, où il voyait toujours la fin de la lutte, mais sans beaucoup plus de succès. Un pan de mur tomba, ses soldats ne surent pas en profiter; il parvint à faire incendier quelques

(1) Bruno, Pertz, V, 437; il dit des Saxons : *Electionem Hermanni, ne perficeretur, modis omnibus disturbare quærebant. Chron. d'Augsb.*, Pertz, III, 130.

maisons près de Saint-Pierre, et chercha pendant le trouble à briser les portes. Le Pape en personne se rendit maître de l'incendie et les Romains défièrent l'assaut. Henri, furieux, laissa l'anti-pape Guibert à Tivoli, avec ordre de courir de là, avec ses partisans impérialistes, les environs de la ville et de lui couper les vivres, et il s'en retourna guerroyer encore la comtesse Mathilde.

C'étaient cette femme héroïque et le célèbre Anselme de Lucques, son conseiller et son directeur, qui faisaient en effet la dernière force de Grégoire. Vainement l'anti-pape Guibert voulut-il détacher Anselme de Lucques de Mathilde : « Non, non, répondit celui-ci, je continuerai à consacrer mes jours et mes nuits à conserver cette femme à mon Dieu et à la sainte Eglise, ma mère, dont les ordres me l'ont confiée; et j'espère me préparer ainsi un grand salaire devant Dieu pour avoir gardé celle qui ne dissipe pas ses richesses, mais qui s'est amassé un trésor inépuisable dans le ciel, toujours prête à donner non-seulement tous les biens terrestres pour la défense de la justice, mais à combattre de son sang pour votre confusion et pour la gloire de l'église jusqu'à ce que Dieu livre son ennemi aux mains d'une femme. » Et, en effet, tandis que Grégoire n'avait pu obtenir de son clergé de fondre ou de vendre les vases d'église, pour attaquer le faux pape Guibert, Mathilde envoya à Rome 700 livres d'argent et 9 livres d'or, le produit des vases de ses propres chapelles pour soutenir le vrai Pape (1).

La durée de la lutte paraissait cependant devoir être défavorable au Pape. Au synode annuel de cette année, il ne pouvait réunir que quelques prêtres. Ses communications

(1) Muratori, *Script. ital.*, V, 385.

avec la chrétienté semblaient coupées. On a peu de lettres de lui à cette époque et ces lettres n'ont souvent ni date de jour, ni date de lieu (1); elles n'étaient point revêtues même du sceau de plomb ordinaire, de crainte que l'empreinte n'en tombât aux mains de ses ennemis qui en eussent fait un mauvais usage. Aussi, est-ce Anselme de Lucques et Mathilde qui écrivent pour le Pape aux princes chrétiens. Mais la chrétienté ne lui montre pas seulement de la froideur; elle l'abandonne. Eudes, évêque de Bayeux, frère de Guillaume le Conquérant, voulait, sur l'instante prière de Mathilde, partir pour l'Italie à la tête d'hommes d'armes; l'archevêque de Cantorbéry, Lanfranc, conseiller du roi d'Angleterre, qui avait soutenu longtemps Grégoire, le retient. Sommé de passer les Alpes pour secourir Rome, le nouvel anti-roi, Hermann de Luxembourg, ne bouge de la Saxe, où il est comme l'esclave de ses sujets, et il mérite le mépris qui s'attache au sobriquet qu'on lui donne, on ne sait trop pourquoi, de roi des oignons; le duc de Bohême, partisan d'Henri, s'empare, malgré Hermann, de la marche d'Autriche. Enfin, Robert Guiscard, se contentant d'exprimer au Pape sa conviction que « personne n'oserait lever le bras contre lui », traverse, à la tête d'une flotte et d'une armée, l'Adriatique et débarque près de Durazzo, sans souci de ce qui arrivera au Pape. Il pense plus à conquérir Constantinople qu'à sauver Rome.

Le sort de la lutte parut suspendu un instant au succès de cette expédition d'Orient. Le nouvel empereur de Constantinople, Alexis Comnène, envoyait en effet un ambassadeur à Henri dans la ville de Ravenne, avec force présents

(1) Voir Jaffé, *Regest. Pontif.*, p. 402, et Giesebrecht, *De emendando registro*.

et 144,000 pièces d'or, et il lui en promettait davantage pour l'engager à se jeter sur les terres de Guiscard absent et à prêter main forte au duc de Capoue, Jordan, et à quelques Normands révoltés contre Guiscard. A ce prix, il lui proposait un double mariage entre les deux familles. Henri, au printemps de l'année 1083, revint donc avec plus d'espoir au centre de l'Italie, où le nombre de ses partisans s'était augmenté, pour assiéger Rome une troisième fois. Les Romains avaient souffert depuis longtemps des excursions faites dans les environs par les maîtres de Tivoli. Ils eurent cette fois un vrai blocus, un siége en règle que Henri conduisit du champ de Néron. Un certain nombre de riches habitants avaient fui ; mais les moines, le peuple, les besaciers et les patarins, toujours fidèles, tinrent encore. Ils tentèrent une sortie et, par surprise, arrivèrent presque à la tente du roi. Mais « cette honte », dit un chant de triomphe des Henriciens, « réveilla la fureur teutonique : *Ira teutonica non fert hæc opprobria.* » Les Allemands revinrent à la charge, taillèrent en pièces les Romains et, en les poursuivant, s'emparèrent des portes de la cité Léonine. Les Grégoriens battus essayèrent encore de tenir dans le portique de Saint-Pierre, mais ils en furent bientôt délogés ou s'y firent tuer au milieu des décombres du portique ébranlé par les machines. Les vainqueurs croyaient tenir Grégoire ; mais il avait eu le temps de se réfugier derrière les fortes murailles du château Saint-Ange. Henri, au soir du 3 juin 1083, jour de la Pentecôte, resta maître au moins de ce qu'on appelait le Borgo, la cité Léonine (1), sur la rive droite du Tibre.

Ce n'était qu'une demi-victoire. Transtévère sur la

(1) Sudendorf, *Registrum*, I, 55, n° 17.

droite, la ville sur la gauche, les îles et les ponts restaient aux Romains comme le château Saint-Ange à Grégoire VII pour communiquer avec le reste. Henri tira au moins de son succès tout le parti possible. C'était beaucoup pour lui de tenir le Vatican, de pouvoir dater ses décrets de Rome.

Trois jours après la prise du Borgo, il fit introniser sa créature dans Saint-Pierre. Clément III tint une manière de synode, où il recommanda aux clercs de vivre selon les canons dans la chasteté, comme pour témoigner de son zèle même en faveur de la réforme ecclésiastique; il leva seulement les anathèmes lancés contre Henri et déclara que les sacrements donnés par les prêtres excommuniés étaient valables. Henri récompensa ses partisans, surtout ce Liemar de Brême qui ne l'avait pas quitté depuis trois ans et qui avait écrit tous ses manifestes; il prodigua l'argent grec et et les honneurs aux évêques et aux seigneurs lombards, aux barons et au peuple de Rome (1). Il paraît même ne pas avoir perdu l'espoir de se réconcilier avec Grégoire VII, fallût-il sacrifier son Guibert, pourvu que celui qui l'avait humilié à Canossa consentît à lui donner la couronne. Des pourparlers eurent lieu, en effet, entre les Romains, les Henriciens et un délégué même du Pape à Sainte-Marie-*in-Palastra* sur le Palatin. On y convint qu'un synode dont Henri s'engagea à ne défendre l'accès à personne, se réunirait à la fin de l'année pour juger définitivement le conflit; les seigneurs romains promirent même, par une clause secrète, d'aider, au bout d'un certain temps, Henri IV à se faire couronner, « si Gré-

(1) Voyez Anne Comnène dans la *Byzantine*, édition de Bonn : Alexis Comnène, III, c. xx. Henri y est appelé seulement roi τῆς Ἀλαμαννίας.

goire VII était vivant ou s'il n'était pas par hasard en fuite (1). » Pour lui, afin de donner une preuve de sa bonne foi, il se retira (juillet) des environs de Rome avec Guibert, dans le nord, et ne laissa que quatre cents hommes de garnison dans un palais près de Saint-Pierre (2). Tout cela était-il de part et d'autre bien sincère? Il paraît au moins y avoir eu une trêve.

Grégoire VII n'était pas moins redoutable dans la lutte diplomatique que dans la guerre. La chrétienté entendit tout à coup, après un long silence, la voix de son Pontife qui n'était plus séparé d'elle. Dans une encyclique, où il disait n'avoir été pour rien dans l'élection de Rodolphe et rejetait encore tous les maux dont l'Allemagne et l'Italie avaient souffert sur la désobéissance de Henri, il se déclara prêt, dans un synode auquel il invitait tous ses frères, « à montrer la cause du conflit entre l'Etat et l'Eglise, à consentir à tout ce qui pouvait se concilier avec l'honneur de l'Eglise, et à faire éclater son innocence noircie par ses ennemis et mise en doute par quelques-uns de ses frères. » On a vu comment, en principe, on commençait à se rapprocher. Henri IV s'était élevé lui-même contre la simonie; de part et d'autre, on avait paru disposé à des concessions sur le célibat. Après de si longues querelles et tant de sang déjà répandu, l'esprit de concorde allait-il trouver quelque compromis après tant de luttes? L'abbé de Cluny, le maître de ce couvent d'où la réforme était partie, quoique considérant Henri comme un excommunié,

(1) *Chronique d'Hugo* dans Pertz, X, p. 460 : *Si vivus est vel si forte de Roma non fugerit.* — (2) Dans Pertz, VIII, 460 et 466, une lettre de Hugues de Die, archevêque de Lyon; et la *Chronique du Mont-Cassin, ibid.*, VII, 740.

correspondait avec lui et se portait en médiateur entre les deux puissances. Hélas! on était loin du moment où le fond des choses s'était trouvé seul en jeu, où l'on pouvait se faire encore des concessions sur les principes. Ce n'étaient plus les doctrines qui étaient en présence, mais des hommes avec leurs passions, avec leur orgueil, avec leurs ressentiments exaspérés par une longue lutte! La passion contenue du langage même de Grégoire VII pouvait recéler bien des orages.

Tandis que de l'Italie et de la France, si ce n'est de l'Allemagne, nombre d'évêques, d'abbés et de clercs se dirigeaient vers Rome au commencement du mois de novembre, Henri, dans le nord de l'Italie, barra le passage aux plus décidés de ses ennemis. Hugues de Die, devenu archevêque de Lyon, grâce à la réforme qu'il avait fait triompher en France, Anselme de Lucques, le conseiller de Mathilde, les envoyés de l'anti-roi Hermann furent retenus en prison. Pour le Pape, ayant reçu la nouvelle des succès remportés par Guiscard en Orient contre Alexis Comnène et contre Durazzo, il profita encore de sa liberté pour envoyer une missive à Robert Guiscard (1) : « O duc, » lui dit-il, « le Pape te conjure, comme un père son fils, de secourir en hâte le Siége apostolique; car il craint d'être trahi par la défection des Romains et d'être livré aux mains de ses ennemis. » Pris, en effet, d'une sorte d'accès de défiance, Grégoire, après avoir quelque temps habité le palais de Latran et le mont Cœlius, se renferme de nouveau dans le château Saint-Ange. Robert Guiscard ne pouvait venir aussi promptement; il envoie au Pape 30,000 pièces d'or pour faire concurrence à l'argent grec.

(1) Jaffé, n° 3939.

Ce n'étaient point là d'heureux auspices pour le succès du synode.

Le Pape parut, en effet, attacher peu d'importance à cette réunion ouverte le 11 novembre. Il n'y prit aucune décision ; il parla seulement de la foi, « à tirer des larmes à ses auditeurs, comme un ange venu du ciel ». Il voulait renouveler opiniâtrement l'anathème contre Henri ; on le conjura de ne le point faire. Il l'engloba au moins dans l'excommunication qu'il lança contre ceux qui avaient empêché ses frères de se rendre au concile (1). Quelques jours après, Henri, qui ne s'était éloigné que pour adoucir les esprits, reprit le chemin de Rome pour hiverner dans les environs *(in Romanorum finibus)*. Il s'aperçut des changements opérés pendant son absence. La noblesse, gagnée par le Pape et par l'argent normand, tombe sur la garnison laissée par le roi près de Saint-Pierre, la massacre, et sa fureur détruit le palais qui lui avait servi de forteresse. Vainement Henri rappelle aux nobles romains leur promesse de le faire couronner. Ceux-ci se moquent de lui et lui proposent de lui faire tendre la couronne par Grégoire au bout d'une perche par dessus la muraille qui formait alors la première enceinte du château Saint-Ange. Henri est obligé de se contenter de célébrer à Saint-Pierre les fêtes de Noël (2).

La lutte, autrefois si tragique, tombait dans le grotesque à force de traîner dans les compromis et les négociations. Elle reprit bientôt son caractère terrible, mais par l'intervention d'autres personnages que les deux principaux ac-

(1) Mansi, XX, 587. — (2) Bernold. dans Pertz, V, 438 : *De castello Sancti-Angeli per virgam sibi demissam a Papa reciperet* ; Lupus Protospata, *ibid.*, 61.

teurs dont le rôle semblait usé. L'empereur d'Orient, Alexis Comnène, désireux d'arracher Robert Guiscard des côtes de l'Epire, envoya de nouveau, avec des présents, 216,000 pièces d'or à Henri, pour qu'il descendît dans la Pouille, dans les terres des Normands. Le roi quitta, en effet, avec une partie de son armée, les environs de Rome, mais en laissant cet argent à répandre dans la ville. Il avait donc à peine atteint les frontières de Guiscard, qu'une ambassade du peuple romain accourt lui offrir d'ouvrir la porte Saint-Jean. Henri revient aussitôt, entre sans coup férir et occupe le palais de Latran et cette partie de la ville, le 21 mars 1084. « Nous sommes entrés à Rome le jour de la Saint-Benoît », écrit-il à l'évêque de Verdun; « c'est pour moi comme un songe. Dieu a fait, avec dix hommes, ce que nos ancêtres ne faisaient pas avec dix mille. » Les vers un peu grossiers d'un auteur du temps nous expliquent le miracle :

Dans Rome d'autrefois, tout n'est que vilenie;
Où seul triomphait Mars, règne la simonie.
Un seul Pape ! à quoi bon? A la bonne heure deux
Qui puissent tour à tour remplir son ventre creux (1).

L'argent grec avait ouvert les portes de Rome à Henri.

Mais l'argent normand de Grégoire, outre le dévouement des siens, lui conservait encore, avec les nobles, une partie de la ville. Son neveu, Rusticus, occupait le Cœlius et le Pa-

(1) Voir Ekkehard dans Pertz, VI, 205; Bernold, *ibid.*, 440. — Gaufrid. Malaterra, *Hist. Sic.*, III, 38 :

Roma quondam potens toto orbe florida,
In te cuncta prava vigent, pestis simoniaca, etc., etc.

latin. La famille des Corsi, venue, au temps de Léon IV, de l'île dont ils portaient le nom, pour défendre les Papes, tenait fidèlement le Capitole ; d'autres gardaient les îles du Tibre et les ponts fortifiés. Puisque l'or partageait la ville, il fallait que le fer décidât (1).

Henri IV voulut d'abord jouer à l'empereur avec sa créature Guibert. Après avoir vu déposer Grégoire, « ce fils de la nuit », par une assemblée de nobles romains et et d'évêques allemands et italiens, il fit, le dimanche des Rameaux, consacrer Pape son Clément III que ses amis disaient « né de la lumière » et que les autres appelaient « son idole, » à Saint-Jean de Latran, par trois évêques excommuniés de Lombardie, à défaut des cardinaux d'Ostie et d'Albano (2). Puis, huit jours après, jour de Pâques, le nouvel intronisé s'apprêta à couronner solennellement son empereur avec sa femme Berthe, cette épouse infortunée que l'Eglise avait maintenue dans la couche d'Henri pour partager l'infortune, les luttes, les armes et les succès de celui-ci. Malgré une attaque des Romains qui tuèrent, dans le cortége, quarante Henriciens, le couronnement eut lieu selon les rites observés en 1046 ; ce Pape et cet empereur en bon accord, parce qu'il y avait un autre Pontife au château Saint-Ange et un anti-césar en Allemagne, ordonnèrent le monde à leur gré, nommèrent un collége de cardinaux, un collége de juges, un préfet de Rome. Mais le dernier mot n'était pas dit.

Une lutte horrible commença au milieu des ruines des anciens monuments barricadés et fortifiés, de rue en rue, d'édifices en édifices. Là où, jadis, dans l'antiquité,

(1) Benzo, dans Pertz, IX, 669. — (2) Lettre de Henri à Thierry de Verdun, dans Pertz, VIII, 185.

les légions de Marius et de Sylla s'étaient entr'égorgées au nom de la république, où les soldats othoniens et vitelliens, à la lueur du Capitole incendié, versaient leur sang à flots pour la ruine de l'empire, où le Grec Bélisaire et le Goth Totila, dans la chute du monde ancien, avaient précipité sur la tête de leurs soldats les statues des héros et des dieux anciens, les Grégoriens et les Henriciens, pendant quelques mois, se disputent sur des cadavres les vieux palais encore debout ou les églises bâties de leurs décombres; et, au nom du Pape et de l'empereur, ils font plus de ruines dans ce sacrilége combat que les catastrophes précédentes n'en avaient fait. Un matin, le Septizonium, antique palais de Septime Sévère, défendu par Rusticus, voit ses splendides rangées de colonnes superposées, ébranlées tout à coup, renversées par les machines de siége de Henri; un autre jour, le Circus Maximus est entamé et laisse passer les vainqueurs. Enfin le Capitole fortement endommagé est pris (1). C'est le plus funeste coup porté depuis longtemps à Rome. Un poëte de la Gaule, Hildebert de Tours, qui la vit quelque temps après, en composa la triste élégie suivante :

Dans tes malheurs nombreux, rien ne t'égale, ô Rome !
Tes temples tout croulants, les murs de tes palais
Qui penchent, tes débris, parlent toujours à l'homme
De ta grandeur cachée au fond de tes marais.
Ils racontent comment, en grands hommes féconde,
En dieux de marbre et d'or, enfantés par ton art,
Souveraine longtemps, tu commandas au monde,
Aux peuples réunis sous ton vaste étendard.
Toi seule, errante en ces lieux qu'on renomme,

(1) Pand. Pis., p. 313,

Tu t'en vas répétant, folle de tort effroi :
« Sais-je ce que je fus, me souvient-il de Rome,
« Le sort m'a-t-il laissé la mémoire de moi (1)! »

Le Pape Grégoire VII ne tenait plus guère que dans le château Saint-Ange, mais il y était inébranlable, regardé par les uns comme un fils du démon, un homme de péril, *periculosus homo*, par les autres, comme un Samuël, un prophète. Il armait ceux qui lui restaient, jusqu'aux prêtres : « Quoi, » disait-il, « tous les jours des soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre, et nous, qui nous intitulons les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce Roi, le nôtre, qui a fait tant de rois. » Et il envoyait, bien que bloqué, des agents de tous côtés, sans douter plus de sa cause qu'aux temps de sa grandeur. « Comment, » s'écriait-il, « une dignité inventée par des hommes, ignorant Dieu, ne serait point soumise à cette autre dignité que la sagesse du Tout-Puissant a créée en son honneur et pour la miséricorde du monde ! Eh ! qui donc oserait, même parmi les écoliers, douter que les prêtres ne soient au-dessus des rois ? Les premiers sont les membres du Christ, les seconds sont les membres de Satan. Ceux-là se maîtrisent eux-mêmes afin de régner un jour avec le Roi du ciel ; ceux-ci n'exercent leur puissance ici-bas que pour être livrés à la damnation éternelle avec le prince des ténèbres ! »

Hélas ! les rois et les peuples de l'Europe contemplaient avec effroi, sans vouloir y prendre part, cette horrible

(1) Dans Beaugendre, *Op. Hild.*, Collect., p. 1334 :

Vix scio quæ fuerim, vix Romæ Roma recordor
Vix sinit occasus vel meminisse mei.

lutte. Le sceau pontifical était tombé on ne sait comment entre les mains de Henri qui en faisait usage. L'Eglise elle-même semblait chancelante dans la foi à son chef. Deux fidèles partisans de Grégoire, Odon d'Ostie et Didier du Mont-Cassin, entrent en communication avec Henri. Ils viennent même jusqu'à la ville d'Albano s'aboucher avec lui. Didier refuse, il est vrai, le baiser de paix aux évêques excommuniés, mais il reçoit du prince allemand l'investiture de l'abbaye du Mont-Cassin. Délaissé dans le château Saint-Ange, le successeur du pauvre pêcheur Pierre, devenu un instant maître du monde, eût succombé en héros de la théocratie, enseveli sous les ruines du château impérial dont les sombres voûtes lui servaient d'asile, ou traîné peut-être dans les cachots d'une forteresse allemande si l'aventurier normand, qu'il avait à plusieurs reprises poursuivi de ses anathèmes, n'était venu le sauver.

Que l'empereur Henri IV restât maître avec son Pape de la ville de Rome, Robert Guiscard était dangereusement menacé dans le midi de la péninsule. Celui-ci s'était donc arraché à grand regret de l'Epire, par où il voulait commencer la conquête de l'Orient, pour revenir ramasser sur ses domaines une armée de six cents cavaliers et de trente mille piétons normands, grecs, et même sarrasins; et, à la tête de ces forces, il marchait sur Rome. Henri ne tenait que par la terreur une ville toujours prête à se soulever; il ne pouvait attendre, avec des forces insuffisantes, ce nouvel ennemi; il rassembla ses partisans, leur confia la ville qu'il appelait sienne, et il n'était pas parti depuis trois jours avec Clément III « son Barrabas » par la voie Flaminienne, que Guiscard arrivait à l'*Aqua Marcia* au pied de Tivoli, pour délivrer le Pape du château Saint-Ange.

Le surlendemain, ici par escalade, là par trahison, les troupes du Normand, par la porte Saint-Jean et la porte Saint-Laurent, se précipitèrent dans les rues aux cris de : « Guiscard! Guiscard! » Guiscard lui-même, au milieu des Romains surpris, traversa le Champ-de-Mars jusqu'au château Saint-Ange, délivra Grégoire et l'emmena en vainqueur à Saint-Jean de Latran. Cependant, revenu de sa surprise, le peuple se soulève contre ces nouveaux maîtres étrangers; quelques-uns sont massacrés. Celui qui avait vu fuir un empereur d'Orient et un empereur d'Occident, avait toujours été dur. Il se faisait vieux; il pensait avoir fait une œuvre pie qui lui permettait tout, et il croyait n'avoir point de temps à perdre pour l'accomplissement des projets qu'il rêvait encore. Il ordonna, peut-être sur le conseil d'un Cinthio, ancien préfet de Rome sous Grégoire, de brûler et de saccager les quartiers révoltés. Sauvé par Guiscard, le Pape n'empêcha rien; le voulait-il? Son partisan dévoué, Bonizo, disait « que s'il arrivait aux Romains ce qui était arrivé aux Juifs sous Vespasien, ils ne méritaient pas mieux. » Les rues, autour de Latran et du Colysée, furent donc incendiées, les maisons pillées, les habitants massacrés, les femmes nobles violées, emmenées avec les enfants, les mains derrière le dos, en esclavage. Les autres vinrent la corde au cou se jeter aux pieds de Guiscard et demander la grâce du reste de la ville. De Saint-Jean-de-Latran au Vatican, ce n'était presque plus qu'une ruine (1). Guiscard se radoucit, se fit livrer des otages et reprit le chemin du midi avec le Pape qui n'était plus sûr dans

(1) Guillaume d'Apulie : *Gesta Wicardi*, dans Pertz, IX, 290. — Muratori, *Script. ital.*, V, 586 et *sqq.*; VII, 176, *a* : *Incendens ac vastans a palatio Laterani ad castellum Sancti-Angeli.*

Rome et ne pouvait plus contempler les ruines que la colère des évènements avait faites sous ses yeux.

Grégoire ne survécut guère à la catastrophe de Rome, pour la puissance de laquelle il avait combattu et dont la cause lui avait longtemps paru unie à la sienne. Parti sous la conduite de Guiscard, avec les soldats normands, sarrasins, les captifs et le butin, il s'arrêta quelque temps dans la riche abbaye du Mont-Cassin où il reçut l'hospitalité de Didier qui avait été presque sur le point de le renier; et, de là, il accompagna son protecteur et le vainqueur de Rome dans sa nouvelle capitale de Salerne. Il y apprit que son rival Clément III était revenu à Rome et que, accueilli par les habitants, il agissait encore comme un Pape. Indomptable lutteur, il renouvelait ses anathèmes contre ses ennemis. Il songeait à organiser, à l'aide des princes chrétiens, une expédition contre « le fils de Satan ». Il remettait à quatre de ses légats une lettre adressée aux princes, comme un dernier appel. « Des princes des nations et des chefs des prêtres, » disait-il, « se sont réunis à la tête d'une grande multitude contre le Christ, Fils de Dieu, et contre son apôtre Pierre, afin d'éteindre la religion chrétienne et de propager l'hérésie; et pourquoi? parce que nous ne voulions pas nous taire sur le péril de la sainte Eglise et céder à ceux qui ne rougissent pas de la mettre en servitude. Mais vous n'ignorez pas ce qui a été dit sur la montagne à un serviteur indigne : « Pousse des cris, ne te lasse pas »; et moi, de gré ou de force, laissant là toute honte, toute affection, toute crainte, j'évangélise, je crie encore, je crie sans cesse et je vous annonce que la religion chrétienne, que la vraie foi qui fut enseignée à nos pères par le Fils de Dieu descendant du ciel, aujourd'hui transformée en une pratique séculière,

est presque réduite à rien et est devenue la dérision non-seulement du diable, mais des juifs, des Sarrasins et des païens (1) ! » Le sort de la ville de Rome paraissait le triste commentaire de ces paroles.

C'était le testament de Grégoire. Guiscard, revenu à ses projets sur l'Orient, s'embarque de nouveau sur l'Adriatique pour l'Epire, emportant, il est vrai, le bras de saint Mathieu, pour les reliques nouvellement découvertes duquel il avait fait consacrer par son illustre protégé une chapelle à Salerne. Grégoire se voyait abandonné à l'âge de soixante-six ans, usé par les travaux et par la passion, à bout de forces et d'espérances; il ne survécut pas à ce coup; de toutes les paroles qu'on lui prête avant de mourir, on peut croire avec raison qu'il dit celles-ci qui sont restées les plus célèbres : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil; » et l'on pourrait peut-être ajouter, en tenant compte des conditions au milieu desquelles il vécut, qu'il pouvait les prononcer avec la conviction du moins d'avoir accompli un devoir. Sans doute elle nous paraît aujourd'hui à bon droit choquante la célèbre comparaison que fit Grégoire VII entre « le soleil et la papauté, la lune et l'empire, » pour prétendre que c'est à la papauté que l'empire devait tout son éclat. Mais, à une époque où l'Eglise était féodale et où l'Etat était ecclésiastique, où des évêques étaient seigneurs et des princes abbés, Grégoire ne pouvait-il pas se croire autant de droit à soumettre le monde à une papauté politique, que Henri III avait cru logique de le soumettre à un empire spirituel? Un pontife-césar n'était-il pas l'équivalent d'un empereur-pape? C'est la pensée qu'exprimait la

(1) Jaffé, n° 3972.

voix convaincue qui répondait à la parole de Grégoire VII par ces mots : « Comment peux-tu dire, seigneur, que tu meurs en exil, puisque, vicaire du Christ et des apôtres, tu as reçu toutes les nations en héritage et que l'univers est ton domaine? »

On ne s'explique pas moins que la mémoire de ce grand-prêtre de l'ordre moral de ce temps, qui conçut la pensée de s'élever, simple mortel, comme vicaire de Dieu, comme vice-Dieu *(vice-Dio)*, la croix et l'épée en main, au-dessus du monde et de constituer l'Eglise en un gouvernement sacerdotal et en un empire de prêtres, soit restée très-contestée. L'Eglise catholique elle-même n'en a tenté que fort tardivement, et après plusieurs essais, la canonisation; et celle-ci ne fut acceptée que difficilement, plus tard encore, dans tous les Etats catholiques. L'œuvre de Grégoire paraissait trop fortement mêlée de politique. Sans doute, il revendiquait la liberté et la pureté de l'Eglise; mais il ébranlait les fondements de l'empire, de l'Etat, en soutenant les révoltes de ses vassaux; il bouleversait les villes en soulevant les masses en révolution contre leurs évêques; et, en voulant réunir la chrétienté contre les Infidèles, il la mettait aux prises avec elle-même, nations contre nations, princes contre princes, peuples contre princes, et clercs contre laïcs. En homme de son temps, il ne regardait pas, en effet, à faire servir des moyens humains à des fins divines, la délivrance des villes de l'Italie à l'élévation de la papauté, et la révolte des seigneurs et du peuple saxon à l'abaissement de l'empire. Opposant, comme on s'exprimait de son temps, le *jus cœli* au *jus fori*, le *jus ecclesiasticum* au *jus seculare*, le droit d'Eglise au droit d'Etat, l'esprit sacerdotal à l'esprit laïc, il sacrifiait tout à la pensée de livrer le gou-

vernement des hommes au vicaire de Dieu, à la théocratie; et c'est pourquoi, dans les époques ultérieures où l'Etat et l'Eglise ont pu se trouver encore aux prises, la mémoire de Grégoire VII a été toujours l'objet de luttes passionnées, comme ses principes l'avaient eux-mêmes été pendant sa vie. Une preuve de plus que l'indépendance la plus complète est le vrai droit de ces deux pouvoirs, quand ils n'arrivent point à assurer la paix entre eux par l'esprit de concorde!

Mais un éloge que tous les écrivains impartiaux et éclairés accordent volontiers aujourd'hui à cet homme à la fois remarquable par l'élévation dans l'intelligence, la passion dans la conduite et la force dans le caractère, c'est celui d'avoir secoué et réveillé puissamment la vie de l'esprit dans une époque grossière et dans une société matérielle qui avaient presque entièrement étouffé l'enseignement chrétien. A partir de ce moment, en effet, l'Eglise et la société chrétienne paraissent animées de ce souffle nouveau qui produisit bientôt la chevalerie et la Croisade, tant il est vrai que ç'avait été une pensée « aussi morale que hardie et une œuvre de l'esprit de civilisation aussi bien que de l'Eglise de revendiquer d'abord sur l'Etat, c'est-à-dire alors sur l'empire allemand, la liberté du sacerdoce asservi, corrompu par la féodalité même, » jusqu'au jour où, à son tour, la papauté voulut l'emporter sur l'empire. Aussi est-ce avec raison qu'un écrivain allemand, qui ne peut être ici suspect, a pu dire : « Dans le chaos encore en fermentation de cette époque, cette entreprise extraordinaire donna à la vie chrétienne de l'Occident un essor nouveau, une direction plus haute, une inspiration plus sacrée. L'empire allemand avait prétendu aussi assurer au pouvoir temporel, en face de la papauté,

une omnipotence aussi universelle et une égale sujétion des âmes. Mais, en dépit des succès extérieurs, la victoire morale resta justement à la pensée, à l'esprit de civilisation qui remplissait alors le monde (1). » Heureuse la chrétienté, si les successeurs de Grégoire VII s'étaient contentés d'affermir et de féconder les résultats de cette victoire et n'avaient pas trop souvent encore revendiqué cette part plus contestable de son brillant héritage, qui le mena lui-même à l'exil et au tombeau !

VIII

Les successeurs de Grégoire VII; Urbain II. — Le mouvement français de la croisade favorable à la papauté. — Henri IV abandonné par l'opinion, trahi en Italie et en Allemagne par ses fils. — Allanguissement de la querelle des investitures. — Dernières luttes de Henri IV, son abdication, sa mort : jugement sur sa personne et sur son rôle. (1085-1106.)

La mort du grand agitateur de la réforme, dont la conviction et la puissante parole avaient remué l'Europe, semblait peut-être devoir faciliter en Allemagne et en Italie

(1) Droysen, *Geschichte der preussischen Politik,* I, p. 7. — *Diese hæchste geistliche und geistige Autoritæt gab ihnen neue Aufgaben, hæhere Richtung, begeisternde Weihe. Wenigstens die Paritæt versucht die Kaisermacht zu behaupten und ihr weltlich Theil neben des poepstlichen Allgewalt uber die Geister zu sichern und in zügel zu halten.... Trotz aller aüsseren Erfolge, die moralische Sieg blieb den Gedanken welche die Welt erfüllten.*

l'apaisement que des symptômes de lassitude avaient d'ailleurs fait déjà espérer.

Depuis un an, à peu près, que Henri IV avait abandonné son Pape, avec ses partisans italiens, à eux-mêmes et Grégoire VII aux services intéressés du Normand Guiscard, l'autorité impériale avait paru se rétablir sous sa main au nord des Alpes. Il est vrai, un synode tenu à Gerstungen, sur la Werra, sous la présidence d'un légat du Pape (en janvier 1085), et où dominaient, avec l'archevêque de Salzbourg et les évêques saxons, les Grégoriens et les partisans de l'anti-roi, Hermann de Luxembourg, avait décidé que l'Eglise était tenue de se soumettre aux décisions prises et aux excommunications lancées par les pontifes. Mais un autre synode, réuni à Mayence, présidé par l'empereur Henri IV, et où assistaient les archevêques de Cologne, de Mayence et de Brême, les évêques de Bamberg et de Spire nommés par Henri, en mai de la même année, excommuniait le parti contraire, et distribuait, au moins nominalement, les évêchés, même l'archevêché de Salzbourg, à des adhérents. Les passions étaient toujours entêtées dans leurs attachements; cependant, les chefs commençaient à se lasser d'entretenir leurs partisans, et les peuples avaient assez de la lutte. Les archevêques de Cologne et de Mayence, l'évêque d'Utrecht proclamaient dans leurs diocèses, pour arrêter une trop grande effusion de sang, la *trêve de Dieu;* les évêques de Saxe, bien que du parti contraire, suivaient cet exemple imité dans presque tout le pays. Le temps des luttes à main armée était au moins parcimonieusement mesuré aux plus ardents. Henri profita de la mort de Grégoire VII pour entrer même en Saxe; et, en prêtant main forte au maintien de la trêve de Dieu, il y rétablit à peu près son autorité, tandis que

l'anti-roi Hermann, de plus en plus faible, s'enfuit un moment, avec les plus fidèles évêques du parti de l'Eglise, en Danemark. La paix de Dieu trouvée en France servait à apaiser les querelles suscitées dans l'Empire par la réforme de l'Eglise, dont l'idée était née aussi chez elle.

En Italie, la difficulté de nommer un successeur à Grégoire VII accusait encore bien davantage les désirs de paix. On assurait que le grand Pape, à son lit de mort, avait désigné pour lui succéder Anselme de Lucques, le conseiller fidèle de la grande comtesse Mathilde, Otton, évêque d'Ostie, et Didier, abbé du Mont-Cassin. Le premier était trop âgé, il allait bientôt mourir; le second était estimé, par les passions déjà lasses, comme trop ardent. La puissance et la richesse de l'abbé du Mont-Cassin, au midi de l'Italie, sa modération, ses liaisons avec les deux partis, son intimité avec les Normands, semblaient faire de lui l'homme du moment. Mais Didier vieillissait aussi et n'avait pas assez de caractère pour être fort ambitieux. Le conquérant normand Guiscard, qui pouvait l'appuyer efficacement, était mort tout récemment, le 17 juillet, à Céphalonie, au milieu de sa dernière entreprise, quelque temps après Grégoire VII; et, quoique Jourdan de Capoue et Roger, fils de Guiscard, fussent à la disposition de l'abbé du Mont-Cassin pour le conduire à Rome, en dépit de Clément III qui l'occupait encore en partie, Didier redoutait la lutte.

Ces hésitations laissèrent la succession de Grégoire vacante pendant près d'une année. Enfin, le pape henricien, Clément, ayant quitté Rome pour aller tenir tête à la comtesse Mathilde, « la nouvelle Jésabel, » qui reprenait du terrain en Lombardie, Didier se décida à se laisser conduire par Gisulf de Bénévent à Rome aux fêtes de Pâques

de l'an 1086. Là, reçu par Censio Frangipane, il ne se résolvait point à être Pape encore. Les cardinaux présents se jetèrent à ses genoux, dans Sainte-Lucie en Septizonium; ils le forcèrent bon gré mal gré à mettre la cape rouge, ne purent lui imposer la blanche, mais le proclamèrent néanmoins sous le nom de Victor III (1). Le préfet de la ville, qui était henricien, empêcha, il est vrai, avec ses partisans, la consécration du nouveau Pape au Vatican; et Victor III, s'échappant en bateau sur le Tibre, gagna par la mer les côtes de Naples et de là son cher Mont-Cassin. Il y déposa le demi-vêtement pontifical qu'il avait revêtu, et il aurait caché sa papauté derrière les murs épais du couvent si une assemblée de cardinaux et d'évêques, réunie en février 1087, à Capoue, en le menaçant de faire un autre Pape, n'avait obtenu de son amour-propre ce qu'avait refusé son ambition, et ne l'avait relancé encore au cœur de la lutte même, à Rome.

C'était bien là autant de motifs d'encouragement pour Henri qui faisait assez bonne figure en Allemagne et conférait alors le titre de roi de Bohême et même de Pologne à son ami Wratislas, comme à un roi en sous ordre *(subregulus)*. Rien ne se décidait cependant pour lui non plus. Après avoir échappé à deux conspirations, l'une en Saxe, l'autre en Bavière, dont le but était de le surprendre et de le faire prisonnier, Henri IV était encore menacé, en 1086, dans sa Franconie, par la jonction d'Hermann l'anti-roi et de Welf de Bavière sur le Mein, quoiqu'il eût jeté son fidèle Frédéric de Buren investi de la Souabe dans Wurtzbourg. Accouru pour sauver son pays et son serviteur fidèle, il rencontra ses ennemis à Bleichfeld (11 août), à deux

(1) *Petrus diac. in contin. Leon. Ost.*, l. III, c. LXVI.

milles de cette ville. Les deux armées étaient, de chaque côté, comme il convenait dans cette querelle où il s'agissait des évêchés, conduites surtout par des évêques; ils entraînaient leurs vassaux avec eux : du côté d'Hermann, l'archevêque de Magdebourg et l'évêque d'Halberstadt; du côté de Henri, l'archevêque de Cologne et l'évêque d'Utrecht. L'empereur Henri, trahi peut-être, perdit un instant sa lance dorée et s'enfuit; il revint, voyant que les piétons qui composaient en partie son armée tenaient ferme; il reprit sa lance qu'on emportait en triomphe, mais il ne put rétablir le combat qui resta, comme tant d'autres, indécis et sans résultat. Troisième ou quatrième bataille indécise livrée par ce prince aussi hardi à entreprendre que difficile à abattre (1).

Il n'est peut-être pas, en effet, de souverain qui ait comme Henri IV, depuis son âge le plus tendre jusqu'à sa vieillesse, affronté et souffert, sans se décourager jamais, les alternatives les plus fréquentes et les plus brusques de la fortune, et plus souvent obtenu ses sourires ou éprouvé ses trahisons. Jeune, gâté ou gourmandé par ses tuteurs, idolâtré puis abandonné par sa mère, repoussant puis reprenant sa femme; dans l'Eglise, excommunié, humilié, absous et relevé tour-à-tour; dans l'empire, toujours prêt à laisser échapper ou à regagner la couronne, conquérant le Nord quand il perdait le Sud, ou reprenant la Bavière quand on lui enlevait la Saxe, changeant à chaque instant d'amis et d'ennemis, cherchant à terminer la guerre aussitôt qu'elle était commencée, et rompant les traités dès qu'ils étaient conclus; sur les champs de bataille, ni jamais

(1) Voir sur la bataille : Bernold, ann. 1086; Walram, II, ch. XXVIII.

vainqueur ni jamais vaincu, reparaissant toujours après avoir fui, et réparant une défaite aussitôt qu'il l'avait essuyée; dans les traités, jamais disposé à tenir ce qu'il avait juré et cependant toujours prêt à négocier, il s'intitulait avec raison dans ses actes tantôt *rex humillimus* et tantôt *rex invictissimus*, car il n'y avait pas de plus intrépide lutteur pour attaquer et de plus indomptable pour se défendre, et il ne se trouvait jamais plus prêt à recommencer que lorsqu'il avait été abattu.

En l'année 1087 encore, Henri avait le bonheur de pouvoir faire couronner son fils Conrad à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne, pour affirmer davantage son droit, et il renvoyait le petit prince avec plus de prestige en Lombardie pour y représenter, au milieu des évêques dévoués à l'empire, l'autorité paternelle. Mais, quelque temps après, sa femme Berthe de Suse mourait, après une vie plus agitée que heureuse à la suite de l'homme auquel elle s'était attachée avec tant d'opiniâtreté et d'aveugle dévouement. Henri, après avoir fait enterrer à Spire l'infortunée, poursuivait, à l'âge de plus de quarante ans, la main de la veuve d'un margrave de la Saxe du nord, née d'un prince russe, Praxedis, dont la fortune et les alliances pouvaient lui être utiles quoiqu'elle fût alors comme prisonnière dans une forteresse; et il parvint à la délivrer et à l'épouser, au risque de ne pas lui être meilleur qu'à sa première femme et de la trouver moins docile, toujours prêt à recommencer la vie pleine pour lui de tant de tentations et de tant de mécomptes!

Ces alternatives d'heur et de malheur et de succès sans lendemain ou d'insuccès sans désespérance étaient, du reste, pendant toute cette guerre à la fois religieuse et civile, le régime de l'Allemagne et de l'Italie entière, par-

tout où les deux partis étaient aux prises, à Rome pour la possession de la papauté, aussi bien que dans la plus obscure ville d'Allemagne pour la possession d'un évêché.

Le successeur de Grégoire VII, Victor III, conduit à Rome, vers Pâques de l'année 1087, par Jordan et Gisulf, dispute à main armée à Clément III la basilique de Saint-Pierre et le Vatican fortifiés, l'en chasse, et se fait consacrer à Saint-Pierre par le cardinal d'Ostie, tandis que son adversaire trouve refuge dans la forteresse du Panthéon. Il aurait bien voulu le débouter de là aussi avec les soldats que lui fit passer la comtesse Mathilde, mais il dut y renoncer, se contenter de la rive droite, les Romains étant en majorité pour son rival; et il quitta encore de dégoût cette ville qui n'était plus, au milieu de ces luttes, qu'un champ de bataille tout croulant d'édifices où les ruines barricadées, tournées les unes contre les autres, servaient de points stratégiques, et où une population misérable de mendiants trébuchait en combattant quand elle ne pouvait pas se faire payer ses trahisons. Victor III mourut au moins tranquille à la fin de l'année dans son monastère; Pape ou abbé? il ne le savait trop lui-même, sentant bien ce qu'il aimait mieux être, mais sachant à peine ce qu'il avait été, comme l'indique son épitaphe (1).

Au fond de l'Allemagne, à peu près dans le même temps, l'évêque d'Halberstadt, Burkhard, un des adversaires les plus redoutables de Henri en Saxe, s'était rendu à Goslar avec l'archevêque de Magdebourg, Harthwick, et quelques seigneurs, pour demander une trêve aux partisans de l'empereur. On avait à peine commencé les pourparlers qu'une émeute populaire éclate contre Burkhard.

(1) Pierre diacre, *Chroniq. du Mont-Cassin*, III, 67, 74.

Ses amis veulent le défendre, ils sont massacrés. Le peuple furieux entre dans l'auberge où l'évêque priait, réfugié dans une tour qui y attenait, car tout alors était fortifié; on l'aperçoit, on l'accable de pierres; un homme s'avance, lui donne de son épée dans la tête; mais les vassaux de Burkhard reviennent en forces, mettent le feu aux maisons environnantes pour dégager la place remplie de peuple, pénètrent à travers l'incendie jusqu'à l'auberge, délivrent et emmènent sur une civière leur évêque qui mourut quelque temps après (1), laissant par sa mort la Saxe, pour un temps au moins, moins résistante à Henri.

Même spectacle dans la plupart des villes d'Italie et d'Allemagne! Au nom d'un des Papes ou d'un des empereurs, ne s'y dispute-t-on pas chaque siége épiscopal, chaque ville, et au milieu de quelles luttes!

Dans la péninsule, Crême, après avoir été henricienne, devient grégorienne en 1080. Au milieu de semblables vicissitudes, la ville de Turin, dit la chronique, « frappée par la guerre, par la discorde, par la peste et par la foudre, reste longtemps déserte et inhabitable »; Lucques se détache d'un des saints compagnons de Grégoire, Anselme, pour faire un évêque henricien de Silaüs, un autre saint, parce que l'empereur lui a accordé des priviléges. Sous les yeux du Pape, Viterbe est tour à tour impériale et pontificale, au gré des caprices sanglants du peuple « qui traînait toujours avec lui un autel doué du don des miracles. »

En Allemagne, la ville d'Augsbourg est maintes fois prise et reprise par Welf et par Frédéric de Buren, par l'évêque Siegfried et par l'anti-évêque Wigold; le palais épiscopal, les églises avoisinantes, la demeure des chanoines sont dé-

(1) Walram, II, c. XXXI, et l'annaliste saxon.

truits, les murailles de la ville et les propriétés ecclésiastiques ravagées dans les environs. Metz disputé entre un Walo et un Bruno, Trèves, Toul en Lorraine, Salzbourg, Passau en Autriche, Ratisbonne, Freisingen en Bavière, ont, entre d'autres compétiteurs, le même sort, selon les alternatives de succès des papistes ou des impérialistes. Les évêques henriciens conduisent le plus souvent leurs vassaux contre les papistes; les abbés et les moines d'Hirschau, de Saint-Blaise, de Schaffouse en Souabe et de Kombourg en Franconie, conduisent le peuple contre les Henriciens. La trêve de Dieu n'y fait rien; les évêques rivaux voulaient être maîtres de leur église, de leur palais épiscopal, de leur ville, de leur propriété. La richesse même des évêchés ne servait qu'à alimenter la guerre, et la religion, on peut le dire, n'avait plus rien à voir dans tout cela. « Elle avait perdu », dit l'annaliste d'Augsbourg, « toute signification; dans beaucoup de contrées, il n'y avait plus de gouvernement épiscopal, même ecclésiastique; chacun agissait à sa guise, sans s'inquiéter de ce qui relève de Dieu (1). »

En l'année 1088 s'accomplirent deux événements qui semblaient de nature à changer l'équilibre des partis. Hermann de Luxembourg qui avait fini, de guerre lasse, par retourner dans le pays de ses pères, mourait, le 28 septembre, d'une pierre jetée du haut d'un château des bords de la Moselle, débarrassant au moins le terrain allemand d'un anti-roi qui n'avait guère d'ailleurs porté qu'une couronne d'épines. C'était un fait heureux pour Henri IV. Quelques mois auparavant, dans la même année, 8 mars, quarante

(1) Orderic Vital, l. VIII. — Bonizo, *Vit. comit. Math.*, l. II, c. III, ann. 1087.

cardinaux, évêques ou abbés, voyant qu'on ne pouvait se réunir à Rome, assistés de messagers de la grande comtesse Mathilde, se rassemblaient, en vertu du décret même de Nicolas II, dans la petite ville de Terracine, en l'église des saints Pierre et Césaire, et élisaient, à la place de l'abbé du Mont-Cassin, un vrai successeur de Grégoire VII, l'évêque d'Ostie, Hugo, qui prit le nom célèbre d'Urbain II. Cette élection ne serait-elle pas favorable à l'Eglise?

Français et noble de naissance, né à Châtillon-sur-Marne, archidiacre dans l'église de Reims, puis moine et prieur à Cluny, et appelé de ce couvent par Grégoire VII lui-même pour être consacré évêque d'Ostie et devenir son conseiller, Hugo avait été le plus fidèle suivant, *pedisequus*, du grand Pape. D'une haute taille et d'une voix forte, qui avaient manqué à son maître, il était érudit, éloquent et propre à frapper les foules. C'était un nouveau Grégoire VII; on le pressentait. Il l'annonça en ces paroles à l'Allemagne dans une encyclique : « Ayez confiance en moi, comme vous aviez confiance en notre bienheureux Père le pape Grégoire. Désireux de marcher sur ses traces, je rejette tout ce qu'il a rejeté, je condamne tout ce qu'il a condamné, j'embrasse tout ce qu'il a aimé, je confirme et j'approuve tous les actes qui lui ont paru légitimes et orthodoxes; enfin, je pense tout ce qu'il a pensé et j'adhère à tout ce qu'il a voulu. »

Quelques difficultés particulières à chacun des deux grands rivaux suspendirent encore la guerre que ces paroles semblaient déjà rallumer. Le margrave de Misnie, Eckbert, qui avait à plusieurs reprises trahi les deux partis, le roi et les anti-rois, fut tenté de travailler pour son compte et essaya de ranimer la haine de la Saxe contre

Henri et de se faire roi. Mais il mécontenta tout le monde. On assiégea ses châteaux, on courut sus à sa personne, mise au ban de l'Empire; on le traqua comme une bête fauve; il fut un jour surpris dans un moulin où il s'était caché et y fut tué (juillet 1099) par les vassaux de l'abbesse de Quedlimbourg, sœur de Henri IV : fin misérable d'une vie ambitieuse et malhonnête! Urbain II, de son côté, après avoir été tenu loin de Rome chez les conquérants normands du Midi, ne put se rendre maître de suite de son siége, bien qu'il s'emparât une première fois, avec Pierre-Leonis, une créature de Grégoire, d'une île du Tibre, et, un peu plus tard, de Saint-Jean-de-Latran. Les Guibertistes avaient toujours leurs partisans qui les soutenaient, leurs forteresses où ils se retranchaient.

Mais Urbain II était un clunycien de l'école de Grégoire VII, homme d'Etat autant que d'Eglise, et politique autant qu'ascète. Rome devait être moins son théâtre que la chrétienté même. Henri IV, resté maître de la Saxe, où il souffrit d'ailleurs le duc Magnus et les anciens margraves et où les évêques eux-mêmes s'étaient soumis, et de la Lorraine où il avait disposé des fiefs et des évêchés, après la mort d'Hermann de Luxembourg, n'avait plus devant lui que l'italien Welf en Bavière et le jeune Berthold de Zœhringen, héritier des idées et du rôle de son père; il projetait de passer encore les Alpes pour achever de soumettre l'Allemagne en Italie, lorsque la politique d'Urbain II lui porta un coup terrible, en unissant contre lui le midi de l'Allemagne au nord de l'Italie, la maison à la fois italienne et allemande de Welf avec celle à la fois lorraine et toscane de la comtesse Mathilde.

En Allemagne, la vieillesse des évêques grégoriens Altmann de Passau, Adalbéron de Wurtzbourg et des autres

affaiblissait la papauté. En Italie, l'héroïsme aussi vieilli de la grande comtesse, Amazone ou Debora, comme l'appelaient ses amis ou ses ennemis, ne pouvait plus suffire. Urbain II pourvut à tout. Mathilde avait autrefois épousé, au temps d'Etienne IX et du diacre Hildebrand, pour gagner la Lorraine à la papauté, Gottfried le Bossu, et elle s'était ensuite séparée de celui qu'elle avait pris pour époux, sans se donner pour femme. Sur les instances d'Urbain, pour la seconde fois, Mathilde consentit à donner aux mêmes conditions sa main, demandée de tous côtés à cause de son héritage qu'on ne savait pas assuré d'avance au Saint-Siége, à un jeune homme de dix-huit ans, fils de Welf IV d'Italie ou Ier de Bavière, et petit-fils du marquis italien Azzo d'Este, dont une autre lignée se continuait en Italie. Ce mariage, à la fois mystique et politique, entre un jeune homme de dix-huit ans et une femme de quarante-cinq, fut célébré en 1089. Henri IV, fortement effrayé, revint aux négociations avec Welf Ier, et, par lui, avec Urbain II même ; mais les évêques, ses partisans, qui craignaient d'être sacrifiés comme Guibertistes, refusèrent d'y consentir. Henri IV, toujours hardi, passa alors les Alpes contre ce nouvel ennemi et arriva avec une armée allemande en avril 1090 à Vérone (1), au risque de livrer derrière lui, à l'anarchie, l'empire confié à un simple comte palatin.

L'indépendance de la papauté, celle de l'Eglise, la liberté de l'Italie allaient-elles être encore menacées par l'Empire ?

La ville de Mantoue, bien défendue par les eaux qui l'entourent et bien munie de vivres, arrêta Henri près d'un an, malgré l'armée allemande qu'il avait amenée et celle des

(1) Bern., ad ann. 1090.

évêques lombards, commandée par Conrad son fils. Elle n'ouvrit ses portes à Henri que le 17 avril 1091. Le roi allemand tint triomphalement dans ses murs une grande diète à laquelle assistèrent nombre d'évêques allemands et les deux Hohenstauffen, Frédéric et Conrad.

La grande comtesse, quelque temps après, essaya de faire enlever son adversaire qui remontait sans précaution l'Adige, par mille cavaliers. Ceux-ci ayant été trompés par un traître qui était dans leurs rangs, ce fut Henri IV qui les surprit à Tricontaï et les battit complétement. Fort de ce succès, l'empereur passa le Pô, prodigua les priviléges à Parme et à Plaisance, attaqua dans les Apennins les châteaux de Mathilde, en enleva plusieurs, et, en s'avançant sur Reggio, parut si menaçant que les vassaux de la grande comtesse conjurèrent celle-ci de faire sa paix avec l'empereur et de reconnaître Guibert.

Urbain II allait-il avoir le sort de Grégoire VII? Une assemblée d'évêques effrayés était prête à autoriser la grande amie de Grégoire VII, poussée à bout, à céder. Désespéré, Urbain II lui-même quittait Rome pour se réfugier de nouveau chez les Normands, malgré la mort de Jordan de Capoue, son protecteur. L'esprit monastique vint encore porter secours à l'œuvre chancelante d'Hildebrand. Un moine, l'ermite Jean, connu dans toute l'Italie pour ses austérités, s'opposa aux sentiments des évêques, remonta le courage de la grande comtesse et l'envoya défendre et sauver, au sud de Reggio, sa célèbre forteresse de Canossa que Henri IV voulait prendre pour venger son ancienne injure. Elle réussit, en effet, en escaladant un chemin abrupte, à renforcer la garnison de ce château, échappa encore au retour à la surveillance de l'ennemi, et, en revenant sur lui, tandis que les défenseurs du fort fai-

saient une sortie, elle vengea, par un heureux combat, son échec de Tricontaï.

Mais la politique d'Urbain II fit plus dans la lutte que la guerre. Après tant de révolutions, les villes de la Lombardie, où les bourgeois commençaient à s'emparer des pouvoirs municipaux, à la faveur des compétitions épiscopales, ne désiraient plus que la paix. Elles en donnaient une première preuve en concluant entre elles pour leur défense et pour la paix, avec Milan, une première ligue. Le jeune roi d'Italie, fils de Henri IV, Conrad, âgé de dix-neuf ans, grandi, élevé dans un pays où le principe de la réforme ecclésiastique triomphait tout en laissant encore les partis et les personnes en présence, était gagné aux idées alors nouvelles; regardant comme impossible de l'emporter avec son père, il rêvait d'avoir la paix en faisant ce que celui-ci avait toujours refusé ; il prétendait céder sur les questions de personnes, en sacrifiant Guibert à Urbain II, et s'entendre avec le nouveau Pape sur les principes. Ses intérêts se détachaient de plus en plus de ceux de Henri IV, depuis surtout qu'il était devenu, après la mort d'Adelhaïde de Suse, sa grand'mère maternelle, l'héritier des biens de celle-ci dans les Alpes. Enfin le nouveau mariage de l'empereur Henri IV, qui lui avait donné des ombrages, était la cause de nouveaux et étranges scandales. L'empereur allemand traitait-il la Russe Praxedis comme autrefois l'infortunée Berthe? la repoussait-il de son lit par ses caprices monstrueux? tendait-il des piéges à sa fidélité? et le jeune Conrad était-il témoin, complice ou victime de ces nouvelles turpitudes qui ne témoignent pas encore à cette époque en faveur de la moralité allemande (1)? Toujours

(1) *Annal. Sancti Disibodi*, ann. 1093.

est-il que, le 17 avril 1093, Conrad quitta tout-à-coup la cour paternelle, alors à Pavie, pour se réfugier auprès de Mathilde. Quel était son dessein? On le vit bientôt. Soutenu par les troupes de l'ennemie de son père, Conrad revint sur ses pas et se fit couronner roi à Monza à la place de Henri IV par l'archevêque même de Milan.

L'empereur Henri se trouvait maintenant avec peu d'Allemands au milieu de cette Italie qui acclamait son fils. Frappé de ce coup, il tombe dans un violent désespoir et veut se percer de son épée. Ses plus fidèles serviteurs l'arrêtent et l'entraînent à Vérone. Mais là, le jeune Welf II, dépêché par la comtesse Mathilde, dont il était l'époux, vient favoriser l'évasion de sa nouvelle femme même, Praxédis, qui s'empresse de divulguer publiquement dans deux synodes, en s'accusant elle-même pour déshonorer son mari, leurs communes hontes conjugales. Enfin, dernier coup pour Henri, la nouvelle lui arrive que le pape Urbain II, enhardi, est revenu à Rome, à la fin de l'année 1093, et que, recueilli par les Frangipani dans les ruines de la maison dorée de Néron, près de Sainte-Marie-Neuve, il a acheté, avec l'argent d'un abbé français, d'un capitaine guibertiste, le palais de Latran, où il trône en maître! C'est Guibert lui-même qui, parti en laissant encore quelques soldats au château Saint-Ange, vient apprendre cette dernière catastrophe à l'empereur, à Vérone, où il le rejoint plus dénué encore de ressources que lui.

Mais Urbain II veut faire plus. Il quitte Rome, pour rejeter son adversaire en Allemagne et lui montrer ce qu'était redevenue la papauté restaurée en sa personne. C'est, en effet, dans cette Lombardie qui avait été si longtemps et à plusieurs reprises récalcitrante à l'autorité romaine et à la réforme, mais qui obéissait maintenant au jeune roi Con-

rad, le protégé de Mathilde, à Plaisance, qu'il convoque et qu'il préside un synode (1[er] mars 1095) où il parle réellement en maître. De l'Italie, de la France, de la Bourgogne, les évêques, les abbés, les moines étaient accourus. Il y en avait même du midi de l'Allemagne où Welf I[er] redevenait tout puissant, et des bords du Rhin rentrés sous la direction clunycienne. On y comptait plus de 4,000 clercs ; une foule de 30,000 laïcs se trouva bientôt groupée autour d'eux. Jamais Pape, Grégoire VII lui-même, n'avait été salué dans une assemblée chrétienne aussi nombreuse et d'une telle importance; aussi vit-on s'y accomplir des actes qui témoignèrent de sa nouvelle puissance.

Les sessions du concile se tenaient en plein air, sous le ciel, d'où semblait descendre au milieu de la foule pressée l'inspiration d'en haut sur l'oint du Seigneur : « Moïse n'avait-il pas annoncé ainsi les commandements de Dieu au peuple d'Israël et Jésus parlé à ses disciples de la montagne? » On renouvela dans cette assemblée les condamnations précédentes sur la simonie et le mariage des prêtres; c'était une cause gagnée déjà. Devant cette masse d'hommes réunis, la femme échappée de Henri, Praxedis, vint refaire ses honteuses confessions et recevoir sa pénitence pour disparaître ensuite de la scène où elle n'avait figuré qu'à sa honte; ainsi excitait-on encore davantage l'horreur des âmes honnêtes et pieuses contre l'empereur Henri qui avait usé les foudres de l'Eglise. Le roi de France, Philippe I[er], après avoir enlevé Bertrade de Montfort, femme du comte d'Anjou, voulait l'épouser. Urbain II, le ménageant encore, lui accorda un nouveau délai, mais pour faire satisfaction (1). Toutes les causes morales semblaient donc

(1) Mansi, XX, 804.

relever de ce représentant, de ce vicaire de Dieu sur la terre. Mais, chose plus nouvelle et plus étonnante, ce que Grégoire VII mort dans l'exil n'avait pu obtenir, malgré plusieurs tentatives, son successeur Urbain II, en qui revivait son esprit, l'emporta tout-à-coup. La croisade n'avait paru encore dans la bouche de Grégoire comme dans celle de Sylvestre II, qu'une utopie. Urbain II réunit pour la première fois au concile de Plaisance les représentants de la chrétienté dans la pensée d'un effort commun contre l'Infidélité; il en fit adopter le principe.

Les dangers de l'Europe chrétienne avaient, en effet, augmenté depuis la mort de Grégoire VII. Les Khowaresmiens venaient de s'emparer de Jérusalem; il n'y avait plus au tombeau de Jésus de pèlerinage possible qu'au prix des humiliations, des outrages, quelquefois de la vie; et, derrière cette avant-garde, les Turcs Seldjoukides, cavaliers à l'arc tendu de nerf de mouton, au feutre de laine, à l'étrier de bois, passés au service de Mahomet, s'installaient dans les monastères de l'Asie-Mineure conquise et répétaient les versets du Coran dans la ville de Nicée où avait été proclamé le Symbole chrétien. Le Bosphore seul séparait encore Sainte-Sophie de ces redoutables ennemis et l'empereur Alexis Comnène, effrayé, ne comptait plus que sur l'Europe chrétienne pour sauver sa personne et son empire.

Mais à qui pouvait s'adresser le souverain de Byzance? A l'empereur d'Allemagne? Il était blotti, couvert d'anathème avec son anti-pape, dans un château des Alpes Tridentines; à Philippe de France? également anathème, adultère! Qui les suivrait si loin d'ailleurs? Leurs plus fidèles vassaux ne leur doivent guère que soixante jours de ser-

vice militaire et point hors du royaume. De peuples, il n'y en avait pour ainsi dire point encore à cette époque ; mais des vilains, des serfs relevant de leurs seigneurs, mesurant la patrie à la hauteur du clocher de leur cathédrale ou du donjon féodal. Le Pape seul avait un horizon assez vaste pour embrasser la chrétienté tout entière, cette grande patrie du moyen-âge, dans ses desseins, et assez de puissance, pour trouver des moyens à la hauteur de l'entreprise. Aussi est-ce à lui que l'empereur de Byzance, Alexis Comnène, avait envoyé des ambassadeurs. Il n'en fallait pas davantage pour réveiller les idées et les désirs déjà plusieurs fois émis de la guerre contre les Infidèles et de la réunion des Eglises grecque et arménienne à l'Eglise latine libératrice.

Urbain II, à Plaisance, comme Grégoire l'avait fait, vingt ans auparavant, dépeignit donc dans une des dernières sessions du concile, les dangers de la chrétienté, le besoin de l'union et jeta le cri de la croisade. Il ne trouva pas tout d'abord en Italie autant d'échos qu'on aurait pu s'y attendre. On pouvait craindre dans la péninsule où les partis étaient toujours en présence, que le Pape, comme l'avait voulu faire Grégoire, ne prît les guerriers levés pour la Terre-Sainte au service de ses desseins et de ses rancunes politiques. Dans le nord, les évêques lombards songeaient à s'affermir dans leurs siéges encore chancelants ; à Rome, les barons avides ne pensaient qu'à leurs propres haines. Toutes les préoccupations étaient encore ici à la vieille querelle. Urbain II, se contentant donc de jeter là son premier appel à la chrétienté, chercha du moins à assurer les résultats de sa victoire contre Henri IV et il y réussit. C'était aussi un moyen pour lui d'avancer de beaucoup l'exécution de son grand dessein.

Après la fermeture du concile, en effet, à Crémone, le fils de Henri IV, le roi Conrad, conduisit par la bride la haquenée du Pape et lui prêta (15 avril) un serment de fidélité qui, en l'obligeant à la défense de la personne du pontife et des biens et territoires de saint Pierre (1), rappelait d'assez près celui que les ducs normands avaient prêté à Nicolas II et à Grégoire VII. En retour, Urbain II fit épouser à ce roi fidèle, et bien qu'elle fût en très-bas âge, la fille du grand comte Roger de Sicile. Sous l'autorité pontificale, la Lombardie où l'on béatifiait le défunt Machabée, Herlembald, la Toscane où dominait Mathilde, Rome, et le midi de la péninsule attaché à Conrad, se réunissaient contre l'empereur Henri IV. La victoire politique du Pape en deçà des Alpes était complète. Ici le sacerdoce l'emportait bien sur l'empire. Mais Urbain II voulut agir en vrai chef de la chrétienté pour frapper d'autant mieux son adversaire en Allemagne.

Il y avait en Europe un pays où Urbain II pouvait espérer faire réussir l'idée de la croisade, c'était celui où il était né, le pays de la réforme ecclésiastique, de la *Trêve de Dieu* et de l'institution toute nouvelle, et peu répandue encore ailleurs, de la chevalerie : la France. Ce pays, en effet, alors si fécond en grandes choses, où l'ordre de Cluny avait tempéré l'anarchie féodale, affranchi et moralisé l'Eglise, sans grandes luttes, avait le premier senti la nécessité de mettre la trêve de Dieu, les saints jours qui y étaient consacrés, les lieux et les personnes qu'elle recommandait sous une sorte de protection armée. L'Eglise

(1) *Fecit sacramentum securitatem Papæ de vita, de membris, de captione, de papatu romano et de regalibus sancti Petri defendendis contra omnes homines.*

y avait donc réussi facilement à associer ses pieuses cérémonies aux anciennes cérémonies militaires qui faisaient passer le jeune seigneur au rang de chevalier *(miles)* et à ajouter ses recommandations morales de combattre pour la foi, de défendre les lieux saints et de protéger les faibles, aux recettes d'escrime, aux exercices de tournoi qui faisaient le guerrier accompli. Il y avait par là, dans la chevalerie régénérée, toute prête, une milice nombreuse et disciplinée qui avait crû à l'ombre de l'Eglise et grandi pour son service. De la *paix* ou de la *trêve de Dieu* à *la guerre* de Dieu, il n'y avait qu'un pas; et, s'il ne s'agissait, pour être obéi, que de commander de la part de Dieu, l'Eglise était plus sûre encore d'être écoutée par ces générations avides de mouvement, d'aventures et de combats, en recommandant qu'en interdisant la guerre, et en leur faisant tirer l'épée plutôt que la remettre au fourreau !

Sur cette terre privilégiée, où commandait, comme un Pape, le grand archevêque de Lyon, Hugues de Die, un des satellites de la réforme, Urbain II, de Valence, de Lyon et de Cluny, jusqu'à Clermont en Auvergne, ce vieux centre des Gaules, marcha donc comme en triomphe. C'est là qu'il avait annoncé (pour le mois de novembre) l'ouverture d'un grand concile pour y proclamer ses décrets et y exécuter ses desseins. Treize archevêques, quatre-vingts évêques, quatre-vingt-dix abbés, surtout de la France, de la Bourgogne et de l'Espagne, s'y trouvaient, ainsi qu'une grande foule de laïcs parmi lesquels on remarquait Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le plus puissant seigneur du Midi. L'idée n'était pas nouvelle en ce pays. En 1026, déjà, le comte d'Angoulême, accompagné d'Odon, évêque de Bourges, et d'une foule d'abbés et de seigneurs, avait fait le voyage de la Terre-Sainte. Quand

ils étaient revenus, le clergé et la population s'étaient précipités au-devant d'eux en chantant le *Te Deum*. Depuis, bien d'autres étaient partis pour la Terre-Sainte, sans parler des princes et chevaliers de l'Aquitaine et de la Bourgogne qui avaient été guerroyer les Arabes en Espagne.

Mais, après avoir visité les reliques voisines des saints vénérés, après avoir combattu en Espagne, on aspirait à aller plus loin encore, jusqu'à Jérusalem, pour revenir d'autant meilleur. Quel lieu plus saint, en effet, que celui où le Christ avait souffert et était mort! Quelle défense plus méritoire que celle de son tombeau ! On avait été souvent à Rome; mais, au milieu des dernières luttes, le prestige de cette ville, devenue le plus souvent un nid de brigands et de Guibertistes, était tombé. Dans un temps aussi où l'on n'avait pu savoir où était le vrai pasteur des âmes, et lequel des prétendants était le véritable évêque et le vrai Pape, il semblait qu'on éprouvât davantage encore le besoin de reconnaître où était le vrai Dieu, de toucher au moins la terre où il avait vécu, souffert, et de faire de Jérusalem, rendue au culte chrétien, la vraie capitale de la foi et de l'Eglise. C'est pourquoi, à la neuvième session du concile, en plein air encore, lorsque cette simple parole tomba de la bouche du Pape français, du fils d'un ancien chevalier, de l'élève de Cluny sur un terrain ainsi préparé et au milieu d'une foule qui paraissait l'attendre : « Délivrez avec votre sang le tombeau de Celui qui vous a racheté avec son sang; » il n'y eut qu'un cri : « Dieu le veut ! »

Urbain II était plus roi que Philippe Ier en France; il y levait des armées sur son passage à Poitiers, à Angers, au Mans, à Tours, à Saintes, à Bordeaux; Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, Hugues, comte de Verman-

dois, frère du roi de France, Robert, duc de Normandie, Etienne de Blois avec leurs vassaux prenaient la croix. De la France, et sans que Urbain eût besoin d'aller jusque-là, le courant, grâce aux moines de Cluny et à la Bourgogne, gagnait la Lorraine tout entière, la rive gauche du Rhin ; il entraînait Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, et ses deux frères, Eustache, comte de Boulogne, et Baudoin, comte de Flandre, le premier, vassal de l'empire d'Allemagne pour une partie de ses possessions, mais né d'un père français, appartenant comme ses frères à un pays, à une population qui étaient beaucoup plus encore sous l'influence morale de la France que sous celle de l'Allemagne. Au Rhin, le mouvement s'arrêta. On ne voit guère, en effet, à la suite de Godefroy de Bouillon, que l'évêque Otto de Strasbourg et un comte souabe du nom de Hartmann; et il ne faut pas compter comme des croisés ce ramassis de brigands ou de misérables qui, sous deux prêtres et un comte obscur, traversèrent l'Allemagne en massacrant les juifs et en répandant la terreur, pour tomber sous les coups des Hongrois et de leur roi Coloman, justement effrayé. Le pays qui, sous les rois franconiens, avait, à cause de ses guerres intestines, cessé la lutte contre les Slaves païens, où la querelle des investitures avait éteint la foi, où l'on essayait à peine la trêve de Dieu et où la chevalerie chrétienne ne commençait pas encore, ne pouvait être, à cette époque du moins, celui de la croisade.

En octobre 1096, Urbain II était de retour en Italie. Il y voyait bientôt arriver les croisés du nord de la France qui allaient rejoindre les Normands du midi de la péninsule ; il y remettait à Etienne, comte de Blois, dans la ville de Lucques, le drapeau de saint Pierre pour le guider à Jérusalem, et il pouvait rentrer à Rome et y tenir son sy-

node annuel de février 1097, tandis que s'enfuyaient les Guibertistes qui, effrayés de l'arrivée de l'armée levée par le Pape, lui laissaient même le château Saint-Ange. N'était-il pas le vrai chef de la chrétienté contre les Infidèles, l'homme de la théocratie rêvée par Grégoire VII, celui qui avait suivi la politique de Dieu et organisé la guerre de Dieu, la croisade ! Quelle figure faisait, en face de ce rival triomphant qui soulevait les masses, l'empereur Henri IV sans armées et presque sans suite, à Padoue et à Vérone ! La Souabe entière, conduite par les moines des nombreux couvents fondés avec Hirschau sous l'influence de Cluny, et la Lorraine avec les évêchés de Trèves, de Metz, de Toul, de Verdun, gagnés par l'esprit de la croisade, revinrent à Urbain II. L'évêque de Bamberg, Robert, partisan de Henri, écrivit à celui-ci que ses ennemis se préparaient à lui porter de nouveaux coups, et que ses amis désiraient son retour, parce que son absence causait d'irrémédiables maux à la cause impériale.

Mais comment l'empereur pouvait-il retourner en Allemagne? Welf Ier de Bavière tenait les défilés des Alpes. Heureusement pour lui, le jeune Welf II, qui s'apercevait qu'on le méprisait en Italie, parce qu'on avait moins besoin de lui, réclama de la grande comtesse Mathilde l'administration, la possession de ses biens, et, sur son refus de révoquer la donation qu'elle avait faite au Saint-Siége, quitta (1096) une princesse vieille et impérieuse, qu'il n'avait jamais eue pour femme, et se réconcilia avec Henri IV au prix du duché de Bavière pour son père et pour lui. L'empereur, trouvant ainsi les défilés des Alpes libres, put repasser en Allemagne (Pâques 1097) après six années d'absence. Mais ce ne fut que pour y faire l'épreuve de sa faiblesse ? Une puissance à la fois invisible et partout présente

allait le poursuivre et le frapper là comme en Italie.

L'empereur, rentré en Allemagne, traverse Ratisbonne, Nuremberg, Wurtzbourg et Spire en 1098. On ne s'oppose point à son retour, mais on ne s'empresse guère au-devant de lui. De tous côtés, il y a lassitude. Frédéric de Hohenstauffen rentre en possession de la Souabe, mais l'empereur se croit obligé de rendre à son ancien adversaire, Berthold de Zœhringen, le Brisgau, de lui donner la ville et le territoire de Zurich en baillage, et, au neveu de celui-ci, le margraviat de Bade. A Aix-la Chapelle, pour punir Conrad, son fils révolté, Henri IV le fait déposer par les princes et couronne à sa place son second fils âgé de seize ans, mais en exigeant de celui-ci, sur le crucifix et sur la sainte lance, le serment de ne jamais attenter au pouvoir et à la vie de son père, comme s'il redoutait déjà quelque chose de lui. On paraît accepter l'autorité de l'empereur, mais à la condition qu'il ne la fasse point sentir. Dans cette Saxe qu'il avait voulu dompter autrefois, il se garde bien d'inquiéter le vieux Magnus ou les fils d'Otton de Nordheim. C'est un pays presque indépendant. Henri proclame partout la paix de Dieu pour montrer sa bonne volonté; mais il ne peut venir à bout de l'archevêque de Mayence, Ruthard, son vieil ennemi, qui le brave, bien qu'éloigné de sa métropole, et dont l'hostilité était si fâcheuse pour son autorité. Il voudrait protéger les faibles, les petits, même les moines des couvents, contre les seigneurs qui, sous prétexte de continuer la querelle des investitures, augmentent leurs châteaux, leur territoire et leurs richesses aux dépens de l'Eglise. Rien ne lui réussit.

Henri IV est plus impuissant encore sur les frontières et au dehors. Il est en paix avec la Marche d'Autriche toujours remuante, mais parce qu'il y a reconnu Léopold III.

C'est un bonheur pour lui que les croisés passent par la Hongrie, sans quoi le roi Coloman l'eût attaqué. Tous les voisins de l'Allemagne du côté de l'Est se fortifient. L'aîné des fils de Wratislas en Bohême, le duc Bretislas, qui prend le titre de roi, et le roi de Pologne, Wladislas, se disputent Glatz et la Silésie, sans que Henri songe à intervenir. L'empereur ne peut plus se vanter de les avoir pour vassaux, de les traiter de petits rois, *subreguli*. Ils deviennent indépendants. Ce sont ces deux princes qui poursuivent dans le pays des Wendes, sur les bords du Havel, de la Sprée, et en Poméranie où règne un fils du vieux Gotschalck, la destruction du culte des idoles, aidés des fils de Magnus, d'Otton de Nordheim et du margrave de la Saxe du nord, Udo, qui ne peut cependant se maintenir dans le Brandebourg, dont les Ottoniens étaient restés autrefois les maîtres. Les princes slaves remplacent tout à fait dans ces contrées l'influence allemande frappée de stérilité à la suite de ces longues luttes et de cette anarchie intérieure. Il semble que l'Allemagne, qui abandonne en Europe, sous les Henriciens, la mission civilisatrice commencée par les Ottons et qui ne prend aucune part à la croisade en Orient, soit, comme son empereur, excommuniée, en dehors même de la chrétienté.

La couronne impériale mise sur la tête du malheureux Henri par un anti-pape l'a-t-elle donc frappé d'impuissance? On le souffre dans son empire, mais nul ne lui obéit ; il règne, si cela s'appelle régner, mais il ne gouverne pas. C'est un fantôme d'empereur. Il a vu mourir, disparaître ses anciens amis, ses conseillers, ses soutiens dans la lutte, Hermann de Cologne, Liemar de Brême, Engelbert de Cologne et tant d'autres; des hommes d'une génération nouvelle qu'il ne comprend pas, l'entourent. Le successeur de Gré-

goire VII trône sans rival dans Rome où il renouvelle solennellement tous ses décrets, tandis que Guibert a trouvé refuge dans la haute tour d'Argento entre Ravenne et Ferrare. Pour lui, Henri IV, homme d'un autre temps, au milieu d'hommes nouveaux, il voit Godefroy de Bouillon, son ancien partisan, qui peut-être de sa lance avait tué Rodolphe, *le roi des prêtres*, et assiégé avec lui Grégoire VII dans Rome, traverser l'Allemagne à la voix des prêtres, à la tête des croisés de la Lorraine et de la France pour aller en Orient ! Bientôt, en 1099, lui arrive la nouvelle étrange, inouïe, que la ville de Jérusalem a été prise par les guerriers de l'Occident ! La bannière de la Lorraine, un pays vassal, flotte au dessus du tombeau du Christ recouvré, et Godefroy de Bouillon accepte le fardeau, mais sans l'honneur, de la défense de la Terre-Sainte, et refuse de porter une couronne de roi où Jésus n'avait senti sur son front que la couronne d'épines ! Dans toute la chrétienté, chaque soir, on sonne les cloches, on prie pour les croisés, et chaque matin on attend avec anxiété quelque grande nouvelle à laquelle tout le monde s'intéresse ; et lui, Henri IV, le chef de la chrétienté, le successeur de ce Charlemagne que la légende avait conduit avec ses paladins, à travers les Sarrasins, jusqu'à l'Eglise de la résurrection, lui, excommunié et anathème, portant au front comme un fer rougi au feu la couronne donnée par un anathème et par un excommunié, abandonné par sa seconde femme, par son fils aîné, par tant d'autres comme un réprouvé, endurci par son caractère ou contraint par les événements à l'impénitence, il est mis hors de la famille, de la foi chrétienne, de l'empire, et excommunié de l'histoire, objet moins de respect que d'horreur et condamné à rester, empereur sans pouvoir, comme un irréfragable témoin de la colère et de la victoire

du vrai chef moral de la chrétienté et du représentant de Dieu sur la terre, Urbain II, successeur de Grégoire VII.

La mort du grand promoteur des croisades, Urbain II, le 29 juillet 1099, peu de temps après la tenue d'un grand concile à Rome et la prise de Jérusalem, ne releve pas l'empire. La victoire pontificale était assurée. On élut immédiatement à Rome Reinier, de la petite ville de Bleda en Toscane, moine de Cluny, dévoué à Grégoire VII, et qui prend le nom de Pascal II. L'anti-pape Clément essaye vainement encore de disputer Rome au nouvel élu. Il est lui-même chassé d'Albano et termine peu de temps après, en 1100, à Civita-Castellana, une vie de lutte et de déceptions qui dut lui faire regarder la mort comme une délivrance. Deux tentatives pour lui donner un successeur échouent ; le pouvoir incontesté de Pascal II rétablit l'unité dans la chrétienté au profit du sacerdoce ; et, quelque temps après (21 juillet 1101), la mort du fils rebelle et repenti de l'empereur, Conrad, abandonné par la comtesse Mathilde du jour où elle n'en avait plus eu besoin, enlève à Henri IV un compétiteur, comme à la papauté un serviteur inutile, mais sans profit pour la puissance de l'empire.

Le malheureux empereur, au milieu de la mobilité même des événements qui ne se succédaient que pour lui être toujours plus défavorables, semble plus impuissant encore pour le bien que pour le mal. Il veut partir pour l'Orient au moment où de nouveaux renforts de croisés (en 1101) quittaient l'Aquitaine, la Lombardie et même l'Allemagne pour soutenir le second roi de Jérusalem, Baudouin de Flandre. Il en écrit à l'abbé Hugues de Cluny dans une lettre où il va jusqu'à s'accuser d'être la cause de tous les maux de la chrétienté. Il demande (1102) la réunion d'un concile impartial à Rome dans l'espoir d'arriver à une

conciliation qui tournerait au profit de la chrétienté (1), et en 1103, dans une assemblée à Mayence (6 janvier 1103), il fait annoncer par l'évêque de Wurtzbourg et promet avec larmes qu'il laissera le gouvernement à son fils pour aller faire son service de chrétien et de croisé au tombeau du Christ. Nul ne se souciait, pour une sainte expédition, de partir avec lui. Les premiers croisés de l'Allemagne, le vieux duc Welf, l'archevêque Thiémo de Salzbourg, quelques seigneurs et nombre de pèlerins de l'Autriche qui partirent d'eux-mêmes en 1101, après avoir eu maille à partir avec les Grecs et s'être égarés à travers l'Asie-Mineure, périssent en grande partie, sans arriver au but, le duc Welf Ier au retour à Paphos en Chypre, comme si l'Allemagne participait de l'impuissance de son empereur pour la croisade !

Henri IV, n'ayant pu s'enrôler dans la guerre de Dieu, proclame au moins à Mayence aussi (1102), en imitation de la trêve de Dieu, la première paix publique d'Empire en attachant des peines corporelles et pécuniaires pour protéger le pauvre peuple contre la déprédation. Le jeune duc Welf II, Berthold de Zœhringen et Frédéric de Souabe jurent de l'observer. Mais quelle peine Henri rencontre à la faire respecter ! Lui-même, il parvient à protéger un jour l'abbaye de Prüm contre le comte Henri de Limbourg, parent de l'ancien anti-roi Hermann ; mais, comme pour se le faire pardonner, il lui confère le duché de Basse-Lorraine. Et combien encore de plus petits seigneurs regardent cette paix comme une atteinte portée à leurs droits et préfèrent continuer à s'ébattre et à s'enrichir en toute liberté l'épée au poing, au risque de se faire tuer quelquefois par les ma-

(1) Eckehard, ann. 1002 ; d'Achery, *Spicilegium*, III, 443. — *Annales Hildesheimenses*, ann. 1103.

nants, comme il arrive alors sur les grandes routes qu'il infestait au comte Conrad de Beichlingen et au comte Sieghard de Burghausen sur son tribunal dont les sentences paraissaient trop dures à ses justiciables (5 février 1104) ! Au besoin, les excitations du Saint-Siége à la résistance, même à la révolte contre celui qui avait divisé l'Eglise, ne manquent point comme le prouvent des lettres adressées par lui au duc Welf II et aux princes souabes, en faveur des moines d'Hirschau, et surtout une lettre du 11 janvier 1103, au sujet de la ville de Cambrai en guerre ouverte aussi avec l'empereur (1).

En somme, après tant d'années de troubles, on paraissait sentir en Allemagne, à tort ou à raison, que l'Empire irait à sa ruine si l'empereur continuait longtemps à gouverner ou plutôt à ne pouvoir gouverner. Il n'en fallait pas davantage pour encourager ceux qui avaient eu déjà contre lui des griefs, comme Henri de Limbourg, duc de Basse-Lorraine, Ruthard, archevêque de Mayence, et quelques autres petits seigneurs saxons et souabes, à entreprendre de le renverser définitivement. Mais comment y arriver? Deux anti-rois de familles différentes, Rodolphe de Souabe et Hermann de Luxembourg, s'étaient usés contre l'empereur Henri. Le comte de Limbourg, un Saxon du nom de Thierry de Kattembourg, Ruthard l'archevêque, un comte souabe, Otton de Habsberg, cherchèrent donc dans l'ambition d'un fils le moyen le plus sûr de renverser le père, et ce procédé, qu'on retrouve si souvent dans l'histoire des dynasties allemandes, comme nous ne l'avons que trop fréquement constaté, eut un plein succès.

(1) V. *Codex Udalrici*, n° 234.

Le jeune roi Henri, que son père avait fait couronner quelques années auparavant, avait devant les yeux un exemple qui était fait pour le tenter et pour l'effrayer à la fois, celui de son frère aîné Conrad. Comme Conrad, il avait été élevé en Italie; comme lui, il était ambitieux, sinon dévot; le serment que son père lui avait fait prêter en le couronnant, ne paraissait pas témoigner d'une grande confiance en sa fidélité. D'autre part, la triste fin de Conrad n'était pas encourageante. Les chefs des mécontents tentèrent cependant d'entraîner le jeune prince contre son père. Sans doute, ils n'avaient guère souci de l'Empire, puisqu'ils étaient de ceux qui avaient résisté à l'autorité impériale, et ils ne souhaitaient probablement guère que le fils fût plus puissant que le père. Mais ils tournaient contre l'empereur un argument plus fort encore pour convaincre les hypocrites que les politiques : l'excommunication qui pesait sur sa tête, qui paralysait tout son pouvoir et autorisait tout alors, même la révolte d'un fils contre un père. Le jeune roi Henri, *junior*, comme l'appellent les chroniques qui ne désignent plus Henri IV que sous le nom de *senior*, le vieux (1), paraît avoir accueilli ces propos et préparé sa révolte avec une dissimulation profonde, qui saisit la première occasion favorable pour se démasquer et qui promettait beaucoup.

Quelques difficultés s'étaient élevées au sujet de l'élection à la vacance de l'archevêché de Magdebourg en Saxe, entre les partisans du Pape et ceux de l'empereur; Henri IV partait pour les aplanir par sa présence, quand son fils s'échappa en route (10 décembre 1104), comme avait fait son aîné Conrad, pour se rendre en Bavière et de là

(1) *Chron. Magdeb.*, p. 321 : *Agnomen habet senex.* La *Chron. d'Ursperg* les distingue sous les noms de *senior* et *junior.*

écrivit au Pape pour se mettre sous sa protection et demander d'être délié du serment prêté à son père, afin de servir l'Eglise à son gré.

Effrayé, l'empereur détache vers son fils, pour le ramener, les archevêques de Trèves et de Cologne et Frédéric de Hohenstauffen ; mais l'évêque de Constance, légat du Pape, l'abbé d'Hirschau l'entourent, le retiennent. Bientôt l'archevêque de Mayence, Ruthard, depuis longtemps rebelle, avec quelques seigneurs saxons et thuringiens, l'appellent à eux. Le jeune Henri se rend donc avec le légat du Pape en Saxe, traverse les villes d'Erfurth, de Quedlimbourg, allant souvent nu-pieds aux églises, pour faire montre de sa piété; il chasse de leurs siéges les prélats qui étaient mal vus de l'Eglise, en nomme de plus dévoués et réunit enfin le 20 mai un synode à Nordhausen (1). Là, sans faste, vêtu humblement et sur un siége très-peu élevé, il assiste à cette assemblée où dominaient le légat du Pape et l'archevêque de Mayence, Ruthard. On y renouvelle tous les décrets portés contre les infractions et les infracteurs aux lois de l'Eglise. Le jeune prince proteste, en versant des larmes, que ce n'est pas l'ambition, mais bien le désir de rétablir l'unité dans l'Eglise qui l'a éloigné de son père, et il déclare qu'il est prêt, si l'empereur se soumet au successeur de saint Pierre, à lui obéir en fidèle serviteur. Quelques évêques présents, qui tenaient encore pour l'empereur, font leur soumission ; le synode tranche, hâtivement d'ailleurs, d'autres questions encore pendantes. Le jeune roi, soutenu du légat pontifical, paraît entièrement maître en Saxe et il part alors avec une armée pour les bords du Rhin, afin de s'em-

(1) Voir Eckehard ; les *Annales Hildesheim.* ; *Rosenfeldenses* et l'annaliste saxon.

parer de la Franconie et de ramener l'archevêque Ruthard dans la ville de Mayence et dans le siége primatial de l'Allemagne.

On crut un moment à une bataille entre le père et le fils. Mais ni l'un ni l'autre, ni ceux qui les suivaient n'en avaient réellement envie; le chancelier de l'empereur, Erlung, évêque de Würtzbourg, intervint; on essaya de traiter. L'empereur alla jusqu'à promettre de se soummettre au Pape et de laisser rentrer Ruthard dans Mayence (1); mais il ne voulait point abandonner le pouvoir. On se sépara. En se retirant des bords du Rhin, le jeune roi enleva au moins Würtzbourg au chancelier Erlung. Mais l'empereur, s'attachant à sa poursuite, lui reprit la ville et rendit le siége à son chancelier. Plus loin, le rebelle s'empara de Nuremberg; mais l'empereur lui prit encore Ratisbonne, grâce à des secours qui lui furent amenés par Léopold III d'Autriche et par le nouveau duc de Bohême Borewoi II. Sur les bords du Regen, dont ils occupaient chacun une rive, les deux Henri se rencontrèrent enfin face à face; quelques chevaliers descendirent dans le courant et en vinrent aux mains. Mais il n'y eut pas d'engagement général. Le jeune roi plein de ruse répétait qu'il ne voulait point agir en parricide; il comptait sur d'autres moyens, et consentit à des pourparlers pendant lesquels il fit travailler les partisans de son père. En effet, quelques-uns commencèrent à abandonner l'empereur; puis, les ducs d'Autriche et de Bohême ne lui cachèrent pas qu'il ne pouvait plus guère compter sur leurs hommes. Enfin le jeune

(1) Lettre d'Erlung à Otto de Bamberg : *Dominus noster laudavit obedientiam Papæ et reditum Moguntini archiepiscopi et se facturum de filio quidquid principes consulent.*

roi en bon fils fit avertir l'empereur qu'il était entouré de traitres. Il se passa là quelque chose de semblable à ce qui était arrivé au fameux « champ du mensonge, » après Charlemagne, entre Louis le Pieux et ses fils révoltés, lors du premier exemple fréquemment renouvelé de ces querelles de famille. Le vieil empereur, entouré d'embûches, menacé de défections, s'abandonna, comme il lui était arrivé souvent; et il gagna en fugitif la Bohême, laissant le champ libre à son fils qui reprit Ratisbonne, Würtzbourg et courut sur le Rhin où il parvint à s'emparer de la ville impériale de Spire et des trésors paternels.

La possession de la ville archiépiscopale de Mayence et la réintégration de l'archevêque Ruthard, exilé depuis huit années, étaient surtout le but de ce retour du jeune Henri. Le vieil empereur, après avoir traversé l'Allemagne avec quelques secours bohémiens, revint bientôt en hâte sur les bords du Rhin pour défendre Mayence. Mais le cœur manquait au vieillard chaque fois qu'il se trouvait en face de son fils. Il faiblit encore cette fois et, malgré le dévouement des bourgeois, abandonna Mayence (octobre 1105) où entra triomphalement son fils, accompagné de Ruthard et des deux légats du Pape, Gebhard, évêque de Constance, et Richard, cardinal d'Albano. La réunion à Cologne de l'archevêque de cette ville, des évêques de Liége, de Munster, de Minden, des comtes de Gueldre et de Berg, du comte Palatin de Lorraine qui tenaient pour l'empereur, les sympathies visibles des bourgeois des villes rhénanes lui rendirent un peu de courage. Après avoir confié en mains sûres les insignes de l'empire, il remonta le Rhin jusqu'à la Moselle, en face de Coblentz, où il rencontra son fils à la tête des siens; et ce fut là que se passa le dernier acte des faiblesses du père et des dissimulations du fils, plus hon-

teusement encore qu'autrefois aussi sur les bords du Rhin près Colmar « au champ du mensonge. »

Une entrevue, après trêve convenue de part et d'autre, prit la place d'un combat que la lassitude générale rendait impossible. Le jeune roi paraît l'avoir demandée (1). Dans cette entrevue, ceux qui étaient présents eurent un double et émouvant spectacle : un père, un empereur, prosterné aux pieds de son fils pour conjurer celui-ci, s'il avait péché, de ne point se charger de sa punition, et un fils, un jeune roi, se jetant ensuite aux genoux de son père pour protester de ses sentiments de respect et d'obéissance envers lui, s'il consentait à se réconcilier avec le Saint-Siége. Au milieu de ces larmes, on convint que l'empereur, se confiant à la protection et aux sûretés offertes par son fils, se rendrait à Mayence, aux fêtes de Noël qui approchaient, pour qu'il y fût pourvu au rétablissement « de l'honneur de l'empire et de l'Eglise ». Et, en effet, Henri IV, « se remettant à la foi qu'un fils, avec la volonté de Dieu, doit tenir à son père » et recevant la main droite de celui-ci en gage, congédia presque tous ceux qui l'avaient accompagné et partit pour Mayence avec son fils. Mais celui-ci connaissait à merveille l'imagination toujours troublée et inquiète de son père; il le fit encore avertir chemin faisant d'avoir à se défier de ceux qui l'entouraient, à se garder d'embûches. Retombé dans ses perplexités, Henri IV songea à s'enfuir, s'y prépara. Mais, à Bingen, des hommes armés l'entourèrent, le gardèrent à vue. Le jeune roi vint alors annoncer à son père que, ne pouvant le conduire, sans de grands dangers encore, à Mayence, au milieu de ses ennemis, il irait

(1) Lettre de Henri IV à Philippe de France : *In locum qui Confluentia dicitur evocavit me*; dans le *Codex Udalrici*, n° 216.

seul dans cette ville, veiller aux intérêts de tous; et, malgré de nouvelles objurgations paternelles, il ordonna de conduire le malheureux prince, pour sa plus grande sûreté, au château de Bœckelheim, sur la Nahe, où l'ancien et austère abbé du monastère d'Hirschau, maintenant évêque de Spire, lui servit de geôlier.

Le jeune roi arriva seul, en effet, aux fêtes de Noël, vers les princes assemblés à Mayence. Le vieux duc de Saxe, Magnus, avec ses fils; les deux jeunes Hohenstauffen, Frédéric et Conrad, fils du premier duc de Souabe de cette famille, Frédéric de Buren, le margrave Léopold d'Autriche qui venait d'épouser la veuve de celui-ci, mère de ces jeunes princes, n'étaient peut-être point à cette réunion. Il y avait là cependant cinquante-deux princes qui formaient une assemblée assez importante. Les légats du Pape, l'évêque de Constance, Gebhard, et le cardinal d'Albano y exercèrent toute autorité. Ce fut devant cette assistance que l'évêque de Spire, geôlier de Henri IV, vint annoncer que ce malheureux prince, alors à Bœckelheim, réduit au pain et à l'eau, et laissé le jour de Noël, ainsi qu'il le disait plus tard, « sans les consolations de celui qui était mort pour tous, » abdiquait la couronne et laissait le gouvernement à son fils. On lui redemanda encore les insignes de l'empire. Il ordonna à ses fidèles de les livrer. On le conduisit ensuite à Ingelheim. Il y renouvela son abdication devant son fils et devant les princes les plus hostiles, et abandonna ses biens et revenus, dans l'espoir d'en être quitte à ce prix et d'obtenir au moins la liberté et la vie. Mais le cardinal romain l'assaillit d'invectives et le somma de se reconnaître coupable envers Grégoire VII, envers son successeur, envers le Saint-Siége et l'Eglise. Devant cette puissance qui l'avait humilié dans

sa jeunesse à Canossa, le vieil empereur confessa tout ce qu'on voulut; mais il n'obtint pas plus l'absolution que la liberté et retomba dans le désespoir, tandis que son fils, qui l'avait quitté, retournait prendre dans une cérémonie les insignes de l'empire qui lui furent remises par le légat du Pape, avec ces mots : « Si tu ne gouvernes point justement et ne te conduis point en vrai protecteur de l'Eglise de Dieu, il te sera fait comme à ton père. »

Les misères du malheureux Henri n'étaient point encore terminées. Pour dernier malheur, il lui arriva d'exciter la commisération populaire sur les bords du Rhin. Tiré encore d'Ingelheim par quelques serviteurs dévoués, il réapparut, en effet, à Cologne, reprit le pouvoir qu'on lui avait, dit-il, arraché, se rendit nu-pieds, plus en pénitent qu'en roi, à Aix-la-Chapelle, arriva à Liége où l'évêque Otbert et le peuple le reçurent avec une sorte de vénération comme un martyr. De là, il écrivit à son parrain, l'abbé de Cluny, pour offrir au Pape toutes les satisfactions que celui-ci pouvait désirer et au roi de France, Philippe Ier, pour l'intéresser comme roi à son sort. Le duc de basse Lorraine, Henri, le comte de Namur, Godefroy, le petit peuple des villes et des campagnes principalement, toujours compatissant à une grande infortune, remuaient en sa faveur, et maudissaient le fils parricide. Le jeune Henri vint attaquer Cologne, en juillet (1106), mais les bourgeois se défendirent avec courage au nom du vieil empereur. Celui-ci, de Liége, adressa à son fils une lettre pathétique. Après lui avoir remis sous les yeux tout ce qu'il avait fait pour lui et souffert de lui, il en appelait à Dieu « juste juge » entre eux; dans une autre lettre aux princes, il les conjurait de songer au salut et à l'honneur de l'empire, promettant d'ailleurs à l'un et aux autres de faire satisfac-

tion au Pape et à l'Eglise, au jugement desquels il remettait toute l'affaire. Mais les princes ne répondirent qu'en invoquant, pour justifier leur conduite, l'unité de l'Eglise. Le jeune roi fit plus, il leva le siége de Cologne et marcha sur Liége, dernier refuge de son père. Un dernier échange de lettres eut lieu entre le père et le fils (1); le vieil Henri IV ordonna enfin à son fils de licencier son armée, décidé, si celui-ci s'y refusait, à confier encore, avec ses derniers partisans, comme il l'avait fait si souvent dans sa vie agitée, sa changeante fortune « au jugement de Dieu le Père, du Fils, du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. » Mais, au moment où il voulait combattre, une rapide maladie ne lui laissa que le temps de se confesser et d'envoyer, dernier acte d'affection ou de faiblesse, son anneau et son épée à son fils rebelle en lui recommandant ses derniers fidèles (7 août 1106).

Le fils du tout-puissant Henri III avait exprimé le désir d'être enseveli à côté de ses aïeux dans ce dôme de Spire qu'il avait achevé sur le plan projeté par son grand-père Conrad II, le fondateur d'une dynastie si tragiquement éprouvée par la grandeur et par l'infortune. Mais ses restes ne rencontrèrent pas tout de suite le repos qu'il avait désiré après une vie si agitée. L'évêque de Liége les avait d'abord déposés sous l'autel de sainte Marie dans le dôme de cette ville. Les évêques ses ennemis menacèrent leur collègue de Liége d'excommunication, s'il les laissait en terre consacrée et celui-ci fut obligé de les transporter sans cérémonie religieuse dans une chapelle non encore

(1) Voir ces dernières lettres dans le *Spicilegium* de d'Achery, III, 442, et dans Urstitius, I, 398, comme l'indique Floto, dans son *Histoire de Henri IV*, II, 409.

bénite du mont Cornillon sur la rive droite de la Meuse, où un seul moine chanta nuit et jour les Psaumes de la Pénitence. Lorsque le jeune roi Henri voulut les faire enlever de là pour les ramener à Spire, le peuple liégeois s'insurgea; il les rapporta dans le dôme au milieu de chants de deuil, comme s'ils étaient plutôt sa propriété que celle d'un fils ingrat et rebelle. Enfin le roi parvint à les obtenir. Il les fit transporter solennellement à Spire et il espérait les y voir reposer tranquillement sous le dôme qui était un monument de famille, quand le légat du Pape réclama encore et mit le dôme sous l'interdit. Le roi, menacé même par le Pape, fut obligé de reléguer le cadavre ainsi poursuivi par l'anathème, dans une petite chapelle voisine non consacrée. C'est là que Henri IV mort séjourna cinq années jusqu'à ce que son fils, ayant à son tour revendiqué et arraché au Pape le droit d'investiture, obligeât celui-ci à retirer l'interdit qui pesait sur ces pauvres restes. Henri V fit alors de dignes funérailles à celui qui avait porté pendant près d'un demi siècle et au milieu de combien de luttes, les noms de roi et d'empereur; et, à ce moment, par un de ces retours fréquents dont l'opinion publique donne bien des exemples, les sympathies nationales toujours si changeantes, au sujet de ceux dont la vie mêlée de bien et de mal dans des époques difficiles a diversement impressionné mais vivement passionné les esprits, ne lui firent pas défaut.

Le caractère, la moralité, le génie et aussi les idées en faveur à cette époque avaient manqué à l'adversaire de Grégoire VII, qui succomba sous ses successeurs.

Henri IV avait le courage, l'énergie de la lutte et la fer-

tilité des ressources; mais la confiance inaltérable, continue en lui-même, lui faisait défaut, sans doute parce que sa conscience n'était point tranquille et que sa foi restait inquiète devant la réprobation du plus grand nombre. Héritier d'un pouvoir énorme qui menaçait l'Europe indépendante, qui asservissait l'Eglise corrompue, et que les faibles mains de sa mère avaient laissé dépérir, il eût paru peut-être autorisé à le relever pour le léguer, tel qu'il lui avait été transmis, à ses fils, si sa conduite privée et publique, pendant une jeunesse déréglée, fantasque et despotique, ne l'en avait fait indigne. Ses fautes aidèrent Grégoire VII à entreprendre victorieusement sur l'Empire, pour délivrer l'Italie, l'Europe et l'Eglise d'une ambition politique menaçante qui se recommandait aussi d'en haut et qui s'inspirait de je ne sais quel droit divin à la soumission de l'Europe et des consciences; et la supériorité du génie de Grégoire VII et surtout l'inspiration morale qui régénérait alors l'Eglise, portèrent à l'empire germanique et à la domination de l'Allemagne sur l'Europe un coup dont ni l'un ni l'autre ne se relevèrent. C'est le grand service que Grégoire VII et ses successeurs ont rendu à la civilisation européenne.

Mais ce n'est pas injustement que l'empereur Henri IV, après avoir, dans la première partie de sa vie, mérité l'improbation de son temps et de l'histoire, attire l'intérêt et une sorte de commisération sympathique sur ses dernières années. Après qu'il s'est humilié sous la main de cette redoutable puissance qui, soutenue par l'opinion publique, le domine et le dépasse, la douleur de voir attaquer par elle les institutions nationales et l'indépendance de son pays, la conviction de défendre son légitime pouvoir, la cause de l'Empire, de l'Etat, *jus fori, leges seculares*, l'autorité pa-

ternelle même, poursuivis dans sa personne, le relèvent et le fortifient sous l'anathème. Il devient contre les anti-rois, *les rois des prêtres*, et contre les tentatives d'une tyrannie nouvelle, celle de la théocratie, du *jus cœli*, le champion, le héros de l'unité et de la tradition nationales, ainsi que du pouvoir civil, laïque en Europe. Sans doute, il n'apporte pas dans la lutte la hardiesse des moyens de Grégoire VII qui sait tourner l'indépendance municipale des villes en Italie contre l'Allemagne et l'insubordination de la féodalité allemande contre l'empire. Les petits chevaliers, les peuples des villes et les manants des campagnes, une partie de l'Eglise, s'offrent à lui, sans qu'il sache s'en servir avec vigueur contre la grande féodalité allemande ou contre la papauté romaine. Il ne se met pas résolûment à la tête d'une révolution dans l'Etat comme son adversaire s'était mis à la tête d'une révolution dans l'Eglise; et alors, quand celle-ci produit toutes ses conséquences : la chevalerie, la croisade, œuvres de la théocratie qui l'écrase! seul, sans savoir trouver un appui, honni, foudroyé par l'Eglise, abandonné par les grands, trahi par les siens, par ses fils tournés contre lui, étranger à son temps, il lutte avec désespoir jusqu'au dernier jour, terrassé seulement par la mort! Mémorable exemple de l'impuissance de l'individu à lutter contre une opinion triomphante! Celle-ci avait alors pour elle la moralité idéale, l'intérêt universel, en haut l'autorité spirituelle et en bas les masses. L'empereur Henri IV devait succomber sous tant d'anathèmes réunis. Il justifie cependant les sympathies qui s'attachent à sa mémoire. S'il vit en effet se briser entre ses mains une tyrannie injuste et corruptrice, il sauva du moins par sa résistance l'indépendance du pouvoir temporel et laïc, et il sut ainsi soustraire son pays et peut-être l'Europe aux

excès d'une théocratie qui, pour avoir fait briller alors aux yeux du monde des exploits glorieux, n'en recelait pas moins aussi des germes dangereux d'asservissement pour les Etats et pour les peuples.



CHAPITRE XVIII

L'EMPEREUR HENRI V. — FIN DE LA QUERELLE DES INVESTITURES. — (1106-1125.)

I

Henri V empereur réclame de nouveau l'investiture du pape Pascal II. — Entrevue de Pascal II avec les envoyés de l'empereur à Châlons, et concile de Troyes. — Arguments pour et contre l'investiture laïque. — Première expédition d'Henri V en Italie ; tentative de séparation de l'empire et du sacerdoce, de l'Etat et de l'Eglise. — Le Pape, trompé et fait prisonnier dans Rome, cède l'investiture. — (1106-1111.)

L'ingratitude filiale, l'inhumanité (1) dont Henri V avait fait preuve envers son père et qui lui valait, au moins hors de l'Allemagne, la réputation d'un homme impie et cruel, promettait évidemment à l'empire un souverain ambitieux, résolu et sans scrupules. Il apparut ainsi dès les premiers jours de son avènement, car il donna au comte Gottfried de Louvain le duché de basse Lorraine dont il dépouilla le détenteur qui était son adversaire ; et, après la mort du vieux duc de Saxe, Magnus, de l'ancienne maison de Billung, il investit de son duché un comte de race nouvelle, Lothaire de Supplimbourg, son partisan dé-

(1) V. Suger, *Soc. de l'Hist. de France*, p. 31 : *Vir affectus paterni et totius humanitatis expers.*

voué, sans égard pour les filles du dernier duc qui avaient épousé les comtes de Ballenstadt et de Lunebourg, et sans crainte des résistances saxonnes. Au midi de l'Allemagne, il pouvait être sûr déjà du jeune Welf II, duc de Bavière, et de Rodolphe de Rheinfelden en Souabe. Les chefs de la féodalité laïque étaient donc dans la main de Henri V et lui répondaient de son obéissance. Celui qui n'avait pas craint, avec l'appui de l'Eglise, de se révolter contre son père, après tout défenseur de l'autorité ou des prétentions impériales contre la papauté, abandonnerait-il, maintenant qu'il en était le maître, cette part de l'héritage paternel? Le roi nouveau serait-il fidèle à la cause qui avait armé ses mains filiales contre son malheureux père, et déposerait-il au pied de la papauté l'autorité que celui-ci avait revendiquée dans l'Eglise et sur l'Eglise? Ou bien, désavouant hardiment les principes du rebelle pour se rappeler seulement qu'il devenait roi, maintiendrait-il les droits qu'il avait cru devoir combattre dans son père et qu'il jugerait bon maintenant de garder pour lui, même contre la papauté dont il avait été le serviteur obéissant et dont il deviendrait ainsi le nouvel adversaire? Henri V ne laissa pas longtemps en doute sur sa conduite.

Le pape Pascal II, qui avait lutté déjà sept années et qui voyait naturellement passer avec espoir le pouvoir de Henri IV entre les mains de Henri V, avait convoqué les évêques allemands et italiens pour un concile dont l'ouverture était fixée au 15 octobre de la présente année 1106. Récemment encore, l'archevêque de Trèves, Bruno, homme d'expérience et de savoir, qui avait reçu l'investiture de l'empereur, était venu faire sa soumission à Rome ; et l'évêque de Bamberg, Otto, avait reçu, le 15 mai, la consécration des mains pontificales. Après des luttes si longues

et si acharnées, on éprouvait presque partout le besoin de la paix. Pascal II espérait donc pouvoir l'assurer à la chrétienté en maintenant les prétentions qu'il avait défendues avec ses prédécesseurs. Il fut promptement déçu. Si la plupart des évêques italiens étaient présents à Guastalla quand il arriva pour ouvrir le concile, il y avait peu de prélats allemands : ni l'archevêque de Cologne ni aucun de ses suffragants; parmi les plus importants cependant de l'Eglise allemande, l'archevêque de Trèves, Bruno, chargé de représenter le nouveau souverain, celui de Constance, légat du Pape, et l'archevêque de Salzbourg. L'archevêque Bruno, selon la commission qu'il avait reçue du roi, assura l'obéissance de Henri V à sa mère l'Eglise et au Pape son père, mais il convia le Pape, pour délibérer avec lui et en présence des princes sur les conditions de la paix, à passer les Alpes et à venir en Allemagne, à Augsbourg.

C'était toujours là la question préalable, difficile à résoudre, et l'on comprend que, si le souverain allemand espérait obtenir davantage sur terre allemande, au milieu des princes et des démonstrations allemandes, c'était une raison, pour le Pape, de préférer soustraire sa puissance universelle à cette sorte de pression nationale. Pascal II se contenta donc à Guastalla, au milieu des terres de la comtesse Mathilde, de renouveler ses déclarations de principe sur les investitures et de fixer la limite des concessions qu'il voulait faire. Ainsi, comme « le mal du schisme, » selon ses expressions, « avait été si grand qu'il y avait à peine de vrais prêtres et clercs dans une si grande étendue de pays que l'Allemagne (1), » il décida que les évê-

(1) *Chron. d'Ursperg*, ann. 1106 : *Vix pauci sacerdotes et clerici in tanta latitudine reperiantur.*

ques ordonnés pendant cette malheureuse époque seraient reconnus par lui, à la condition qu'ils ne fussent ni intrus ni simoniaques ni criminels; et il donna le pallium aux métropolitains qui ne l'avaient pas encore reçu. Mais il flétrit la mémoire de l'anti-pape Guibert, il enleva cinq suffragants à l'archevêché de Ravenne, et excommunia l'archevêque d'Aquilée, Udalrich, et quelques autres évêques allemands et italiens, dont le caractère et le choix étaient contestables. Quant à l'invitation que le nouveau roi lui avait adressée de se rendre en Allemagne, redoutant, selon la chronique d'Eckehard, l'insolence des Allemands, « *proterviam Teutonicorum* », une nation que le Pape traite lui-même de « mauvaise et perverse (1) », et n'espérant rien d'un roi jeune et orgueilleux (2), il chercha à vider cette célèbre querelle dans un pays neutre et chez une nation que la papauté avait toujours d'ailleurs trouvée plus favorable, sinon à son pouvoir absolu, au moins à la sage discipline de l'Eglise.

La résolution de Pascal II de faire juger sur le territoire français, au milieu d'évêques de l'Eglise de France, dans un concile tenu sous la protection de son roi qui était alors Philippe I[er] ou plutôt son fils Louis le Jeune, plus tard le Gros, entre les mains duquel commençait à passer l'autorité, n'avait rien, il semble, que de fort explicable. Outre qu'on rencontrait beaucoup moins de passion en France où la querelle avait été bien moins brûlante, qu'en Allemagne et en Italie où elle avait laissé bien des rancunes, n'était-ce pas en France, et à l'ombre de l'ordre puissant de Cluny, qu'étaient nées ces pensées de réforme de l'E-

(1) Jaffé, *Reg.*, 4540 : *Natio prava et perversa.* — (2) *Chron. Ursp.*, ann. 1107 : *Animosum cor regis adolescentis.*

glise, d'abolition de la simonie et d'observation rigoureuse du célibat des prêtres, d'où était sortie la grande lutte entre Henri IV et Grégoire VII, entre l'empire et le sacerdoce? Et puisque, en France, les choses ne s'étaient pas envenimées à ce point et n'avaient excité que de rares conflits entre la royauté et l'Eglise, le même esprit de modération appliqué à l'Allemagne et à l'Italie, ne pouvait-il servir à y calmer les passions? L'exemple récent donné par le roi d'Angleterre qui avait renoncé à l'investiture par la crosse et l'anneau, pour se contenter du serment féodal des prélats ecclésiastiques, en terminant la querelle de la couronne anglaise et de l'archevêque Anselme de Cantorbéry, et celui de Koloman, roi de Hongrie, donné dans le même temps, pouvaient inspirer encore de plus justes espérances au pape Pascal II et l'enhardir à faire cette tentative.

On vit donc le Pape arriver tout à coup en France pour avoir, sous la protection de son roi, une entrevue avec l'empereur de l'Allemagne ou avec ses envoyés. De Cluny, où un Pape grégorien devait mettre d'abord le pied, Pascal II vint par La Charité-sur-Loire et Tours, de sanctuaire en sanctuaire, jusqu'à Saint-Denys où il fut reçu avec les marques de la plus grande dévotion par le roi et par son fils, et il se dirigea avec eux et avec quelques personnages considérables du clergé français vers la Champagne pour y tenir un concile convoqué dans la ville de Troyes. Justement alors arrivait, non l'empereur Henri V lui-même, mais son ambassade (1). Celle-ci se composait de l'archevêque de Trèves, Bruno, de l'évêque d'Halberstadt, Ruthard, que Henri V venait encore tout récemment d'inves-

(1) *OEuvres de Suger*, p. 32.

tir par la crosse et l'anneau, de quelques autres évêques et du duc de Bavière, Welf II. On se rencontra à Châlons-sur-Marne. L'ambassade allemande faisait grand bruit et paraissait avoir pour mission d'inspirer la crainte plus que de parler raison, *magis ad terrendum quam ad ratiocinandum*. Welf II, homme corpulent, et d'une taille étonnante en large comme en long, faisait en toute occasion porter l'épée devant lui. Grâce à l'archevêques de Trèves, Bruno, homme conciliant et de faconde (1), il y eut une discussion. Nous en connaissons les termes, grâce à l'abbé Suger, et elle nous donne bien, si l'on se rend compte de l'état social de ce temps, une idée du caractère de la querelle.

Après avoir promis l'obéissance de l'empereur à l'Eglise, sous la réserve des droits de la couronne, Bruno réclama de sa part les droits suivants, à savoir : « Que l'on portât à l'empereur la nouvelle de la vacance des siéges épiscopaux et que l'on prît son consentement sur la personne à élire ; que, selon les canons, dans une assemblée, on consacrât ensuite librement et sans simonie celui qui serait désiré par le peuple et choisi par les clercs, pour qu'il reçût l'investiture de l'empereur par la crosse et par l'anneau pour les régales, et lui prêtât le serment de fidélité et d'hommage. » — « Sans cela, disait-il, comment l'empereur pourrait-il livrer la possession des cités, châteaux, marchés, péages, et de tout ce qui dépendait de l'Etat ? » et il citait à l'appui de ce droit complet d'investiture un privilége que le pape Adrien aurait donné à Charlemagne. A ces conditions, il y aurait paix entre l'empire et l'Eglise. Le Pape fit répondre par l'évêque de Plaisance que « l'E-

(1) *Œuvres de Suger*, p. 31.

glise, rachetée et librement constituée par le sang de Jésus-Christ, ne pouvait être asservie ; que, si l'on ne pouvait désormais élire un prélat sans le consentement de l'empereur, elle lui serait servilement soumise; qu'il était contraire à Dieu que l'empereur usurpât l'investiture par la crosse et l'anneau, choses spirituelles ; et que, de la part d'un prêtre, mettre ses mains consacrées pour le sacrifice de l'autel dans des mains laïques teintes du sang du glaive, c'était déroger à son ordre et à son onction sacrée. » A ces paroles et à d'autres semblables, les envoyés impériaux, tout frémissants, s'agitaient, faisaient tumulte, à la manière allemande *(impetu teutonico)*, tout prêts à l'insulte et à l'injure : « Ce n'est pas ici, c'est à Rome, » criaient-ils, « que le glaive terminera cette querelle. » Le Pape envoya prudemment des hommes sûrs et d'expérience auprès d'Adalbert, chancelier de l'empire, qui était resté dans un couvent voisin, pour le disposer à prêter les mains à un accord. Mais les deux parties semblaient encore trop possédées de leurs idées et pénétrées de leurs droits pour pouvoir s'entendre.

Pour ce qui regarde ce mode de pourvoir à la vacance des évêchés, les deux systèmes de la nomination par le roi et de l'élection par le clergé de la ville épiscopale, par les suffragants du diocèse, et même par les grands ou les peuples de la province, avaient été fréquemment en présence. Sous les derniers Carolingiens comme sous les premiers Césars germains, il n'avait pas été rare de voir le système de l'élection, plus ou moins libre, assez fréquemment suivi. Mais bientôt, à partir des Ottons et surtout sous les Franconiens, la royauté avait pris l'habitude de disposer insensiblement de la nomination aux évêchés; bientôt elle s'en était emparé tout à fait ; et elle y avait réussi, comme

nous l'avons vu et comme cela s'explique fort bien, au fur et à mesure que les archevêchés et les évêchés étaient devenus par les nombreuses donations de terres qui leur étaient faites, par les immunités qui leur étaient concédées, et par les droits qui leur étaient conférés, de véritables tenures féodales et des fonctions presque politiques.

La situation de la royauté vis à vis des abbayes, qu'elle considérait le plus souvent comme une propriété particulière *(abbatiæ nostro juri proprio regiæ dominationi subjectæ)*, pour les avoir le plus souvent fondées elle-même ou enrichies de donations et d'immunités, et où elle avait ainsi gardé le droit, quand elle ne l'avait pas spécialement aliéné (1), de nommer les abbés et les prieurs et, par conséquent, de s'assurer des services et des redevances auxquelles elles étaient tenues, l'avait conduite à ce résultat. Sans doute, les souverains allemands ne considérèrent jamais, ainsi qu'ils faisaient pour les abbayes, les biens des évêchés eux-mêmes comme des propriétés d'Etat, des propriétés royales *(ecclesiasticæ et regales possessiones)*; on ne voit jamais un empereur dire des évêchés qu'ils sont siens *(sui)*, comme il dit des abbayes qu'elles sont siennes *(suæ, nostræ)*; et les souverains ne donnèrent jamais un évêché à un laïc, comme ils donnèrent souvent les abbayes, Conrad II, par exemple, l'abbaye de Kempten à son beau-fils Ernest. Ils livrent encore moins un évêché à un archevêque, comme ils livrent souvent des monastères à des évêchés qui en possédèrent quelquefois ainsi en nombre considérable, avec droit de

(1) On trouve dans le *Monumenta Boica*, XXIX, I, p. 146 : *Ea utente potestate qua antecessores nostri in dandis abbatiis usi sunt.*

nomination, par exemple à l'évêché de Trèves, qui reçut longtemps de toutes les abbayes du diocèse serment de fidélité (1). Mais, depuis que les évêchés eurent leurs riches donations territoriales avec leurs villes, châteaux, villages et métairies dotées d'*immunités*, de *libertés* qui, en les soustrayant aux autorités temporelles des ducs ou comtes, firent passer entre leurs mains les droits de cour, de ban, de justice, de monnaie, de marchés, de péages *(bannum, justitia, moneta, mercatus, freda, thelonea)* et les revenus y attachés; surtout depuis qu'ils se trouvèrent parfois investis, par la confiance ou la générosité de souverains comme Otton le Grand ou Henri II, de la dignité ou au moins des pouvoirs de comte exercés pour eux par des avoués, des baillis *(advocati)* dans un ou plusieurs comtés, dans des margraviats, même parfois dans des duchés (2), les souverains désirèrent naturellement garder le plus possible la disposition de ces archevêchés et évêchés si puissants tout aussi bien que des abbayes et des monastères (3).

Par là, en effet, les archevêchés et les évêchés devenaient des personnes civiles, politiques, des manières de posséder, d'administrer; ils étaient assujettis aux conditions de la vassalité, au devoir même de la fidélité. Les

(1) Voir pour ces pages, Waitz, *Deutsche Verfassungs-Geschichte*, B. 7, ch. II, *die hohe Geistlichkeit*. — (2) Otton III donne cinq comtés à l'évêché de Paderborn, Henri II deux comtés à l'évêché de Worms, un à celui d'Utrecht, un à celui de Cambrai; il donne même des comtés à des monastères. Quelquefois des comtes eux-mêmes donnent leurs comtés en fiefs, pour y devenir baillis des évêques. — (3) On trouve dans les Monuments : *in rebus, territoriis vel in comitatibus*, et encore *abbatia, monasteria, comitatus, fora*, comptés parmi les *regalia*.

souverains pouvaient trouver dans les prélats, sinon des lieutenants, des intendants de l'autorité royale, quand ils faisaient par exemple duc un archevêque de Cologne, ou margrave un patriarche d'Aquilée, et comtes tant d'évêques, au moins un appui et un concours toujours assuré à leur autorité; mais n'était-ce pas à la condition de pourvoir toujours à la nomination de ces archevêchés et évêchés, même d'une partie de ces monastères si riches et si puissants dont ils auraient toujours à leur disposition les services de paix et de guerre, et même au besoin leurs revenus? Depuis Henri II, les souverains avaient donc peu à à peu ou fait le choix ou consenti à l'élection des évêchés (1).

Les partisans de l'autorité de ces souverains prétendirent, plus tard, que le pape Adrien avait conféré ce droit à Charlemagne et que plusieurs de ses successeurs avaient renouvelé cette concession à des empereurs allemands. Il n'en est rien; ces souverains avancèrent même aussi que ce droit leur appartenait parce que, ayant été oints de la sainte huile, il était une conséquence du droit divin dont ils étaient investis (2). « La Providence *(Providentia)* leur aurait confié le soin des églises. » Henri III n'étendit-il pas ce droit comme Patrice sur la papauté elle-même, à Rome, quand il y trouva trois papes rivaux, et Henri IV n'opposa-t-il pas Clément III à Grégoire VII ? Ces souverains en arrivèrent là, naturellement, logiquement, par le seul fait de la féodalisation des fonctions ecclésiastiques. Quoi! eux rois, princes du monde *(principes mundi)*, ils

(1) V. dans de Rozières, n° 520, II, p. 628, une *formule*. — (2) Placid. Nonant., c. CLIII, p. 174 : *Imperatori, quia sacro oleo inunctus est bene competere, ut pastores ecclesiæ donet.*

avaient donné à ces prélats des choses mondaines, royales, *regaliæ ;* eux séculiers *(seculares homines)*, ils leur avaient donné des choses séculières, *secularia* (1), qui gardaient ce caractère bien qu'elles passassent en mains consacrées ! Ne devaient-ils donc pas garder dans leur domaine, *in dominio suo,* sous leur soumission, *sub regia ditione,* sous leur protection, leur mundeburg, *in tuitione, in mundiburdio,* ces églises qu'ils avaient faites si riches et si puissantes et qui détenaient une partie de leur autorité, et par conséquent leur imposer tous les devoirs et tous les serments, comme à des fiefs ordinaires, de la vassalité, et lorsque les prélats étaient infidèles, s'emparer de leurs biens, de leurs revenus, les faire administrer comme pendant une vacance, ainsi que fit Henri IV, durant sa lutte, pour les évêchés de ses adversaires ? Et voilà comment les rois avaient investi les grandes prélatures d'abord avec la crosse, le bâton pastoral *(baculus, ferula, virga pastoralis)*, symbole de l'autorité episcopale, et ensuite même avec l'anneau qui était le signe du mariage du prélat avec son église *(sponsalis ecclesiæ annulus)*, insignes que l'on portait en cas de vacance au souverain, et dont la remise entre les mains de l'élu, comme un don *(munus, donum)*, devait précéder la consécration.

Mais, répliquaient les adversaires de l'investiture laïque, n'était-ce pas avoir honoré, enrichi l'Eglise beaucoup plus qu'il ne convenait à sa destination que de lui avoir soumis des duchés et des comtés féodaux, de lui avoir

(1) Wido, *l. c. : Curtes et prædia omniaque regalia, licet in jus divinum transeant, dicuntur tamen secularia quasi a secularibus concessa.*

donné le pouvoir et la richesse (1)? Etait-ce bien le moyen de lui permettre de remplir son office? L'insolence, la corruption n'avaient-elles pas été les fruits de cette opulence, de ce pouvoir? Une légende faisait dire avec quelque raison par un ange à Otton II : « C'est toi qui as empoisonné l'Eglise : *Venenum addidisti Ecclesiæ.* » Par là, la simonie elle-même n'avait-elle pas trouvé des défenseurs : «Pourquoi, » disaient ceux-ci,« ces choses séculières, telles que fiefs, comtés, droit de battre monnaie, de tenir marché, de rendre justice, de percevoir les amendes, etc., ne seraient-elles pas concédées pour un prix puisqu'elles ont une valeur appréciable? Est-ce le sacerdoce, le sacrement ou l'honneur de l'Eglise *(honoris vel Ecclesiæ sacramentum)* qu'on vend ou qu'on achète? non; mais les propriétés y attachées *(possessio prædiorum)*; non pas les choses spirituelles *(spiritualia)*, mais les choses royales, les régales *(regalia)*. » C'est ainsi que les rois avaient été amenés à confier ces dignités à des membres de leurs familles, à des fils de la haute noblesse, en mesure d'en payer le prix, ou bien à des créatures élevées dans la chapelle impériale et sur la servilité desquels ils pouvaient compter surtout. Mais ainsi l'autorité ecclésiastique n'était-elle pas en proie aux courtisans et aux gens du palais *(aulicis et palatinis)*? La dignité sacerdotale, donnée au suffrage de l'argent et devenue vénale comme le fer et le plomb, comme un cheval ou un esclave, ne perdait-elle pas toute indépendance? Si l'empereur règne par l'or dans l'Eglise; prince du monde, s'il exige un serment de fidélité de l'oint du Seigneur corrompu par les biens de la terre, la crosse

(1) Il est dit d'Otton II : *Plus honorabat et dilabat quam expediret subdendo ei pheodatos duces et comites.*

du pasteur n'est plus que la verge d'un maître, et l'anneau des fiançailles mystiques que le symbole de l'adultère des deux pouvoirs (1) !

C'est sous l'empire de ces raisons que le pape Pascal II, après l'inutile entrevue de Châlons avec les envoyés de l'empereur, se rendit à Troyes où il avait convoqué un concile général. Les prélats de l'Allemagne, empêchés par leur souverain, ne s'y rendirent point. Des Italiens, des Français s'y trouvaient en assez grand nombre. Ce fut devant eux que Pascal renouvela les décrets précédents contre l'investiture par les mains laïques. Il eût même suspendu de leurs fonctions l'archevêque de Cologne avec tous ses suffragants, l'archevêque de Mayence, Ruthard, avec les siens, à l'exception de ceux de Bamberg et de Coire et un certain nombre d'autres, en un mot, une grande partie de l'Eglise allemande, s'il n'eût craint l'armée de l'empereur Henri V, réunie à Verdun. Il s'en retourna donc sans avoir rien fait à Rome où il espérait au moins être en sûreté mais où Henri V espérait pouvoir le relancer bientôt.

L'empereur en fut empêché pendant deux ans par les affaires qu'il eut sur ses frontières.

A l'Orient, toujours prêt comme ses prédécesseurs à troubler les pays voisins, il avait soutenu l'usurpation en Bohême d'un certain Swatopluck contre le duc légitime Borewoi. Mais le roi de Hongrie, Koloman, et le roi de Pologne, Boleslas, se liguèrent contre lui. Henri rassembla en 1107 une armée assez considérable d'évêques et de princes et la mena, en descendant le Danube,

(1) Wido Ferr., I, I, p. 155 : *Factus erat venalis honor ecclesiasticus ut plumbum et ferrum, equus, mancipium quæ passim nundinantur in foro rerum venalium.*

jusqu'à Presbourg. Le nouveau duc de Bohême, son allié, devait venir lui prêter main-forte; mais le duc de Pologne rappela celui-ci chez lui par une attaque; la ville de Presbourg résista et Henri V fut obligé de revenir avec son armée mécontente (1). Furieux, l'année suivante, accompagné du duc de Bohême, il tourna la même armée contre le roi de Pologne, Boleslas, qui était occupé à combattre les Slaves de Poméranie, et il arriva jusque sur les bords de l'Oder en Silésie. Mais les villes de Leuthen, de Glogau lui résistèrent. Les Polonais, presque nus sur leurs chevaux, bravaient les chevaliers teutons bardés de fer; le duc de Bohême fut tué, un soir, en trahison; les Bohémiens retournèrent à Prague se donner un nouveau maître; et Henri V lui-même fut réduit à s'occuper de l'avénement de Wladislas, qui n'en fut pas moins inquiété en Bohême, en revanche, par son voisin Boleslas.

Sur la frontière occidentale, Henri ne fit pas bien meilleure figure : il avait là maille à partir avec la ville de Cambrai qui s'était déclarée en commune contre son évêque et avec le comte de Flandre, Robert, qui, comme bailli de cette ville, n'y favorisait point l'évêque, d'ailleurs excommunié. Quoiqu'il poussât jusqu'à Douai et Valenciennes avec une armée, l'empereur allemand dut laisser les habitants en commune et n'obtint l'hommage de Robert qu'en lui cédant quelques places comme Cateau-Cambrésis. Mais ces affaires ne tenaient pas encore tant au cœur de Henri V que sa querelle avec le pape Pascal II, qui le ramena en effet en Italie en l'année 1110.

Là, en effet, étaient pour les empereurs d'Allemagne,

(1) *Chron. Ursp.*, ann. 1107, 1108. — Otto Frising., *Chron.*, VII, 13.

au moyen âge, — ils le croyaient du moins, — la toute-puissance avec la couronne impériale. Mais c'était le Pape qui disposait de celle-ci. Quand une ambassade de Henri V, composée de l'archevêque de Trèves, du chancelier Adalbert et de plusieurs princes, arriva pour traiter du couronnement du fils de Henri IV à Rome, Pascal répondit qu'il recevrait bien celui-ci s'il se conduisait en roi catholique et en fils dévoué de l'Eglise; et, pour montrer ce qu'il entendait par là, au concile annuel de mars, tenu à Latran, il renouvela l'interdiction des investitures laïques. Pour lui, Henri, après avoir parcouru l'Allemagne afin de s'assurer un puissant concours de ses vassaux laïcs et ecclésiastiques, il tint une diète à Ratisbonne et annonça l'intention d'aller « recueillir dans la ville de Rome, capitale de la chrétienté, la bénédiction de l'empire *(imperialem benedictionem)* des mains du pontife et assurer aux joyeuses provinces de l'Italie le bénéfice des anciennes lois et de l'antique justice sous la fraternelle paix et dans l'heureuse société de l'empire germanique (1). » On comprend tout ce que cela voulait dire dans la bouche de Henri V. La soumission du Pape et de l'Eglise devait lui répondre de la soumission de l'Italie; et l'on ne pouvait douter de ses intentions. En Allemagne, où il continuait à pratiquer l'investiture sans réunir même d'assemblée ecclésiastique, il prétendait qu'à lui seul, à la fois roi et pontife *(rex pariter et summus pontifex)*, il appartenait de créer et de déposer les prélats (2).

(1) *Chron. Urps.*, ann. 1110: *Quatenus benedictionem imperialem a summo Pontifice, Romana, quæ caput mundi est, in urbe perciperet et lætas Italiæ provincias in societatem regni Germanici fraterna pace et justiciis ac legibus antiquis componeret.* — (2) *Laur.*

L'empereur allemand apparut en effet en Italie, débouchant cette fois par le Saint-Bernard, à la fin de l'été de l'année 1110, avec des archevêques et évêques, des ducs et des comtes, des docteurs de toutes les provinces, pour établir son droit, et trois mille chevaliers bien armés pour l'imposer. « Il ne veut point d'une voie, » dit l'abbé Suger, « qui ne soit pas sanglante. »

.... Nullas nisi sanguine fuso
Gaudet habere vias.......................
(LUCAIN.)

L'Italie était désarmée par la désunion. Les villes de la Lombardie, nouvelles républiques qui avaient profité de l'ancienne querelle pour conquérir leur propre liberté contre les évêques, à quelque parti qu'ils appartinssent, s'inquiétaient beaucoup plus de leurs intérêts particuliers et, ne voyant pas encore beaucoup plus loin, commençaient leurs querelles. Les seigneurs italiens se fortifiaient dans leurs châteaux. La vieille comtesse Mathilde, toujours puissante, mais très-vieillie, était peu disposée à recommencer les luttes de son héroïque jeunesse. On ne pouvait guère compter sur les Normands. Robert Ier de Capoue n'était qu'un soudard avide; Roger de Pouille avait maille à partir avec ses barons; Bohémond était en Orient, la Sicile tombait en anarchie après la mort de Roger. Le pape Pascal II pouvait-il unir, ranimer ces éléments bien divers de résistance? La ville de Novare ne voulut point acquitter les droits impériaux (*foderum, mansionaticum*) (1).

(6) *Vita*, c. XVIII, p. 302 : *Eum regem pariter et summum pontificem prædicasse, eo juris esse, ut præsules faciat et deponat dialectasse.*

(1) Otton Frisengen, et *Chron. d'Ursp.*, ann. 1110.

Henri en fit un terrible exemple. Sauf la grande ville de Milan, les autres, humblement, se soumirent avec leurs nouveaux consuls. A Roncaglia, les seigneurs durent prêter hommage. La grande comtesse Mathilde demanda et obtint de rester neutre. Tant de luttes avaient singulièrement amorti les passions. Apres avoir traversé Pise et Florence, au milieu de grands orages, l'empereur arrive à Arezzo. Il y avait querelle entre les bourgeois et le clergé pour une église; Henri V se déclara pour les clercs et rasa la ville qui fit résistance, *ad solum usque prostravit*. C'est de là que, simulant d'ailleurs des intentions pacifiques, il dépêcha des envoyés pour obtenir des Romains qu'il voulait visiter depuis longtemps l'ouverture de leurs portes, et du Pape, un accord qui mit enfin la paix entre l'empire et l'Eglise (1). On savait ce que cachait cette modération de langage.

Le Pape se trouvait sans défense. Les bourgeois de Rome, en effet, étaient décidés à ouvrir leurs portes; personne ne bougeait au nord et au midi de l'Italie, et l'empereur persistait à réclamer l'investiture par ses envoyés, le chancelier Adalbert et les autres. C'était l'asservissement complet de l'Eglise à l'empire. Le Pape, après les décrets de ses prédécesseurs, après les siens même, pouvait-il cependant renier Grégoire VII, se renier lui-même et livrer toute l'Eglise achetée ou ravie avec l'investiture? C'est dans cet extrême péril que le pape Pascal II prit la résolution extraordinaire d'offrir de la part de l'Eglise le sacrifice sinon de ses biens privés, au moins de tous ses droits et territoires d'Etat, *régaliens*, qui faisaient la difficulté, pour faire renoncer l'empereur à l'investiture puis-

(1) Suger, *V. Lud.*, p. 36 : *Inire callens pacem simulat.*

que celle-ci n'aurait plus de raison de s'exercer là où il n'y aurait plus matière à vassalité. Il proposa donc aux envoyés de l'empereur de restituer à celui-ci tous les biens de l'empire, toutes les régales possédées par l'Eglise, par le clergé qui se contenterait désormais de ses biens privés et de la dîme, mais à la condition que l'empereur renonçât à l'investiture. Pour racheter la liberté, la pureté, la vie de l'Eglise, Pascal II jetait tous ses biens en pâture à l'empire.

On peut s'étonner à bon droit qu'une semblable pensée, qui n'était peut-être qu'une idée désespérée, ait pu, au commencement du douzième siècle, passer dans la tête d'un Pape. Les conséquences de la féodalisation de l'Eglise en étaient venues, il est vrai, à frapper tous les yeux. Mais ce remède n'était rien moins qu'une révolution dans le pouvoir et dans la propriété même depuis que l'Eglise était devenue féodale, seigneuriale et princière. Le Pape pouvait faire aisément alors un pareil sacrifice, quoiqu'il revendiquât pour lui en droit la conservation, sans parler de l'ancienne donation, de la ville même de Rome et de la campagne romaine où, comme on l'a vu, son autorité était si sujette à contestation et si précaire. En Italie, où les évêques avaient été récemment obligés de laisser la plus grande partie de leurs droits et possessions entre les mains des municipalités révoltées, cela n'avait peut-être plus autant d'importance. Mais, en Allemagne, comment croire que les évêques qui venaient d'arriver à la plénitude de leur autorité et de leur puissance politique, et que l'Eglise qui faisait presque partie de l'Etat, consentissent à se dépouiller ainsi de leurs droits, vassaux, biens, revenus! En France, en Angleterre et ailleurs, où il n'y avait pas eu de semblables conflits, on n'y pouvait

songer. A cette époque où la puissance temporelle et la puissance spirituelle étaient tellement enchaînées l'une à l'autre, où l'Eglise aussi, au milieu de l'habitude des guerres privées et dans l'impuissance de tout pouvoir supérieur, impérial ou autre, à les réfréner, avait besoin d'être armée pour être respectée, cette séparation de l'empire et de l'Eglise, si difficile en tout temps, était-elle même possible?

L'empereur et le Pape parurent un instant s'entendre sur ces conditions d'une exécution si difficile. Etaient-ils de bonne foi? Comment l'empereur obtiendrait-il de ses archevêques et évêques, personnages puissants, la renonciation à leurs *régales?* L'ordre du Pape et au besoin la menace de l'anathème suffiraient-ils pour les y forcer? Quel bouleversement suivrait dans la condition de ces villes, de ces fiefs, de ces comtés, de ces seigneuries qui allaient revenir à l'empereur pour être inféodés par lui de nouveau, au risque d'augmenter d'autant la puissance de la féodalité laïque, dangereuse aussi pour lui! Enfin, l'empereur, en renonçant à l'investiture, pouvait-il abandonner le droit si souvent réclamé et exercé par ses prédécesseurs dans le choix des Papes eux-mêmes? N'y avait-il pas là le germe d'une autre querelle à propos de Rome même et du patrimoine de saint Pierre, entre le Pape et l'empereur? Henri V a avoué plus tard, dans un manifeste, que lui et les siens n'avaient jamais cru à l'exécution d'un pareil traité, et il aurait même voulu persuader alors qu'il n'avait prêté serment que sous la réserve du consentement de l'Eglise allemande. Mais il n'était pas fâché de mettre le Pape en conflit avec cette Eglise sacrifiée; et c'est ici que le Pape Pascal II montra beaucoup de simplicité ou accusa le plus la position désespérée où il se trouvait.

Néanmoins, le 4 février, dans l'église de Sainte-Marie *in Turri*, en la cité Léonine, on dressa deux instruments de paix authentiques : dans l'un, l'empereur devait jurer de renoncer à tout jamais à l'investiture par la crosse et l'anneau ; dans l'autre, le Pape ordonnerait à l'Eglise de renoncer à la possession de toute cité, duché, margraviat, comté, droit de monnaie, de péage, en un mot, à tout ce qui appartenait manifestement au roi (1). Les deux contractants prenaient d'ailleurs leurs sûretés, se livraient mutuellement des otages, et l'empereur s'engageait particulièrement, ce qui montre le degré de la confiance réciproque, à n'attenter jamais à la dignité, à la vie, au corps et à la liberté du Pape. A ces conditions, le Pape devait recevoir solennellement dans Rome Henri V, garantir son entrée et le couronner empereur.

Les ratifications du traité proposé échangées, le serment prêté sur l'Evangile par Henri V et par les grands, pour la sûreté du Pape, les otages livrés de part et d'autre, le cérémonial convenu, l'armée des chevaliers allemands arriva le 11 février, escortant son roi, au Monte-Mario et dans les prairies de Néron, pour entrer le lendemain dans Rome. C'était toujours, pour la Rome du moyen âge, depuis qu'elle était devenue la capitale honoraire de l'empire allemand, un moment d'angoisse que l'entrée du césar germanique et de ses chevaliers. Tant de fois déjà la cérémonie du couronnement avait donné lieu à de tragiques scènes, et tant de fois le sang avait coulé ! Dès le matin, selon la tradition, la milice romaine, les corporations,

(1) *Codex Udalr.*, nos 262, 263. L'acte mentionne : *Civitates, ducatus, marchios, comitatus, monetam, teloneum, mercatum, advocatias regni*, etc., etc.

colléges de juges, écoles du Pape, avec leurs bannières armoriées, le peuple avec des fleurs et des rameaux, se rendirent au-devant du futur empereur par la porte de la cité Léonine. Le fils de Henri IV, à cheval, entouré des princes et des prélats de l'empire, entendit le cri de la foule, inspiré par l'espérance de voir la querelle terminée ou par la crainte de l'étranger : *Henricum regem sanctus Petrus elegit.* Les magistrats demandèrent, selon la coutume, à l'empereur le serment de respecter les lois de Rome; et les envoyés du Pape, celui de protéger les personnes et le patrimoine de l'Eglise. Henri V les prêta dédaigneusement en langue allemande, *teutonica lingua,* à la grande surprise de plusieurs qui s'en retournèrent effrayés et scandalisés, et il renouvela encore deux fois, au pont et à la porte de Rome, les mêmes engagements. C'est ainsi qu'il arriva au milieu des hymnes des Juifs, des odes des Grecs et des chœurs des moines romains jusqu'à l'escalier de Saint-Pierre, au haut duquel le Pape, en grande cérémonie, avec ses cardinaux recouverts de leurs plus riches habits, l'attendait (1).

En ce temps, dans la ville de Rome, non-seulement le château Saint-Ange, mais l'église Saint-Pierre et les bâtiments attenants étaient fortifiés; c'était un signe de l'époque. Le prudent roi germain ne voulut pas monter l'escalier sans avoir fait occuper d'avance par les siens la place et l'église ordinairement remplies de Romains. Il monta alors lentement les degrés; quand il voulut s'agenouiller, le Pape le releva, bien que surpris et inquiet. Ils s'embrassèrent trois fois, on peut se demander avec quelle sincé-

(1) Sigeb., *de Gembl.*, ann. 1111. — Petrus Pisan., c. XIV. — *Chron. Cas.*, IV, 36.

rité ! Ils se prirent ensuite par la main pour entrer. A la porte d'argent, Henri devait prêter, selon la coutume, le serment de protéger le Pape et de défendre l'Eglise romaine. Il ouvrit la bouche et fit cette déclaration, plus qu'étrange, après ce qui s'était passé : « Je confirme à saint Pierre, à tous les évêques et abbés, ce que mes prédécesseurs leur ont reconnu ou conféré. Ce qu'ils ont donné pour le salut de leur âme, je ne saurais le reprendre. » Bien que son inquiétude s'accrût de plus en plus, le Pape, continuant la cérémonie, désigna, au milieu d'un silence glacial, présage de quelque orage, Henri comme empereur, et fit chanter par un évêque-cardinal la première prière.

Mais lorsqu'ils prirent tous deux place, au milieu de la basilique remplie d'évêques d'Italie et d'Allemagne et encore plus de princes et chevaliers allemands, dans les deux fauteuils préparés pour eux sur la dalle de porphyre, afin d'y lire et d'y échanger les deux instruments du traité, le Pape n'eut pas plus tôt commencé sa lecture que les murmures se firent entendre. Quand il affirma surtout que les possessions féodales du clergé étaient contraires aux canons, que les évêques ne pouvaient figurer dans une armée, verser le sang, sans désobéir à l'enseignement évangélique, et être à la fois serviteurs de Dieu et serviteurs de la cour ; que, en conséquence, il leur ordonnait de restituer à l'empereur Henri tous les fiefs et les régales qu'ils avaient reçus de l'empire, ce fut une explosion de cris et d'injures contre l'auguste lecteur. « C'est une hérésie, » criaient les évêques allemands qui ne voulaient point être dépossédés, « une infamie, » ajoutaient les seigneurs allemands qui tenaient des fiefs des évêques. « Qu'il rende lui-même, » s'écriaient-ils tous, « Rome et sa

donation. » La cérémonie était interrompue. Manifestement convaincu qu'on l'avait fait tomber traîtreusement dans un piége et que le traité ne serait point exécuté, Pascal II reprit tout son courage ; il se refusa à procéder au couronnement, tout étant rompu. Henri V insista. — « A quoi bon toutes ces paroles ? » vociférèrent les chevaliers allemands *(terribili clamore)*. « Que notre roi soit couronné comme Louis et Charles. » On s'attendait à quelque éclat.

Le chancelier de l'empire allemand, Adalbert, l'évêque de Munster, Burchard, et quelques autres évêques italiens et princes se retirèrent un instant avec l'empereur dans une chapelle voisine pour délibérer. Ils revinrent, demandant au Pape d'achever la cérémonie ; celui-ci, faisant tête à l'orage, réclama l'acceptation du traité : les murmures et les cris recommencèrent, « *furor teutonicus frendens debacchatur.* » Le Pape essaye d'imposer au tumulte en commençant la célébration de la messe, comme pour convier une puissance supérieure à apaiser les passions. La foule se presse aussitôt vers l'autel ; les desservants peuvent à peine se procurer le vin et l'eau du sacrifice. La messe à peine terminée, la nuit déjà tombante, quand le Pape veut descendre à la crypte de Saint-Pierre, tout à coup des chevaliers armés l'entourent, le poussent ainsi que les cardinaux qui étaient avec lui. Un chapelain d'Henri se jette en pleurs aux pieds du Pape, un évêque allemand traite l'empereur de sacrilége ; mais les soldats allemands eux-mêmes tirent alors l'épée, et se précipitent, saisis de fureur *(curtis gladiis, mania discurrentes)*, sur les prélats et clercs romains sans défense qui étaient là, les maltraitent, les renversent ou les dépouillent des riches vêtements avec lesquels ils étaient venus à la cérémonie, tandis

qu'on entraîne le Pape au milieu d'une escorte de lances dans un hospice voisin, sous la garde du patriarche d'Aquilée. Le Pape était prisonnier. Fidèle à son caractère, Henri V avait tourné contre le père de la chrétienté les mêmes perfidies et les mêmes violences dont il avait usé contre son propre père. Un second parricide ne lui coûtait pas.

Comme on pouvait s'y attendre, à la nouvelle de ce qui s'était passé, le peuple romain, soulevé par deux cardinaux, Jean de Tusculum et Léon d'Ostie, qui s'étaient échappés, fit sonner pendant la nuit les cloches de toutes les églises et, le lendemain, en masse et armé, il se précipita par le pont Saint-Ange dans la cité Léonine sur les Allemands qui avaient accompagné l'empereur, tandis que le gros de l'armée impériale était encore dans les champs de Néron. Henri V à cheval chargea les assaillants, en tua plusieurs, mais fut blessé, renversé par terre, et il eût payé son audace de sa vie s'il n'avait été sauvé par un vicomte de Milan qui se fit prendre à sa place et fut coupé en morceaux. Un affreux combat commença alors sur la place Saint-Pierre ; les Allemands y fussent tous restés, si ceux du champ de Néron n'étaient venus au secours de leurs frères, et n'avaient à leur tour repoussé et massacré les Romains qui ne purent regagner la rive gauche du Tibre rougi de sang que sous la protection des projectiles du château Saint-Ange. On s'attendait le lendemain ou le surlendemain à un nouveau combat ; car les Romains avaient tous juré *(uno animo et una voluntate)* de mourir pour délivrer Pascal. Mais l'empereur jugea plus prudent d'abandonner la cité Léonine, la prairie de Néron et d'emmener avec lui le Pape, seize cardinaux, des consuls, des bourgeois et des clercs romains traînés, la corde au

cou, par des cavaliers à travers la poussière et la boue des routes. Il mit en sûreté « ce butin inouï pour des chrétiens et fait par des mains chrétiennes » *(prædam a christiano christianis inauditam)* au château de Tribuco fortifié par l'art et la nature, dans la Sabine où il fit camper son armée (1). Le Goth Alaric et Genseric le Vandale n'en avaient pas tant fait que cet empereur chrétien, lorsqu'ils avaient pris Rome au cinquième siècle.

On peut voir, dans le récit du célèbre abbé Suger, qui connaît cependant moins exactement les faits que le chroniqueur du Mont-Cassin ou ceux de l'Allemagne, l'impression produite dans la chrétienté par ce forfait où la perfidie l'emporta encore sur la violence et qu'il qualifie de « douleur navrante et d'inexpiable deuil. » Il y a lieu de s'étonner, vu la puissance morale dont la papauté, au lendemain de la première croisade, jouissait dans la chrétienté, que personne n'ait alors bougé pour prendre la défense du Pape. Mais le roi dont l'abbé de Saint-Denis, Suger, était le ministre, Louis le Gros, était loin et bien faible; la grande comtesse Mathilde était vieille et découragée; elle se contenta de se faire renvoyer ses évêques; la puissance des Normands, appuis ordinaires du Saint-Siége, en haine des Allemands, était tombée en désarroi par la mort de Bohémond et de Roger de Sicile; Robert de Capoue, avec quelques centaines de cavaliers, ne fit qu'une reconnaissance dans la campagne de Rome et vit qu'il n'y avait rien à tenter : tous les petits barons

(1) *Chroniq. Ursperg.*, ann. 1111. — *Chroniq. Casin.*, IV, 36. — Sigeb. de Gembl., ann. 1111. — Petr. Pis., c. XIV. — MM. Giesebrecht et Grégorovius, avec une grande impartialité, ne dissimulent rien de l'odieux de la conduite d'Henri V.

des environs étaient pour l'empereur. Enfin, comme le dit très-bien l'abbé Suger, « l'Eglise, » d'ailleurs en partie paralysée par la crainte de perdre ses biens, « était frappée d'impuissance par la captivité de son premier pasteur et de ceux qui étaient à ses côtés; et un maître, un tyran, parce qu'il n'y avait plus personne pour lui résister, la réduisait en servitude et en faisait sa chose, *tanquam propriam occupabat* (1). »

S'emparer du gouvernement de l'Eglise pour être le maître du monde, tel était, en effet, le but d'Henri V. Il n'y épargna rien quand il se fut ainsi traitreusement emparé du Pape et des cardinaux. Soixante-un jours durant, il les tint étroitement prisonniers soit dans la forteresse, soit dans son camp, tandis qu'il fit couper les vivres et ravager les environs, enlever à toute occasion les personnages importants de Rome. Privations imposées, menaces faites au Pape et à ses compagnons, maux de toute sorte infligés à la ville, il fit tout pour obtenir ce qu'il voulait : l'investiture qui lui livrait l'Eglise. Enfin, Henri V fit savoir au Pape qu'il décapiterait tous les prisonniers, et ne lui cacha point qu'il imiterait son père en créant un anti-pape; les cardinaux prisonniers se jetèrent aux pieds de Pascal II. — « Eh bien! » dit enfin, réduit aux dernières extrémités, celui qui avait soutenu et confirmé tous les principes de ses courageux prédécesseurs, « eh bien, pour la délivrance et la paix de l'Eglise je ferai ce que je n'aurais voulu céder qu'avec la vie. »

On dressa donc les conditions d'un nouveau contrat bien

(1) Suger, *Vie de Louis le Gros*, p. 39 : *Ecclesia, percusso pastore et collateribus, languebat et pene eam tyrannus ancillans, quia non erat qui resisteret, tanquam propriam occupabat.*

différent du précédent. Le Pape accorderait décidément à l'empereur Henri V l'investiture des évêchés et des abbayes par la crosse et l'anneau, telle que ses prédécesseurs l'avaient pratiquée, de manière à ce qu'aucun candidat du clergé et du peuple ne fût désormais consacré sans l'avoir préalablement reçue. Il promettait de ne tirer aucune vengeance, pour ce qu'il avait souffert, du roi ou de ses adhérents; il couronnerait celui-ci empereur et réserverait l'anathème à ceux qui seraient contraires à cette paix. A ces conditions, Pascal délivré rentrerait avec ses cardinaux dans la ville de Rome et Henri V lui garantirait ou lui restituerait la possession de l'Eglise romaine, comme ses prédécesseurs l'avaient fait (1). Les fondés de pouvoir des deux puissances, dont l'une était maîtresse et l'autre prisonnière, prêtèrent serment pour elles. On dressa l'instrument de paix qu'on appela assez exactement un privilége *(privilegium)*, puisque l'empereur allemand, seul parmi les souverains, en devait jouir. Henri V rentra dans la cité Léonine, le reste de Rome, surtout sur la rive gauche, étant barricadé et sans communication avec elle; le couronnement eut lieu dans un silence morne, au milieu surtout des soldats allemands; le Pape et l'empereur partagèrent, en signe de paix, l'hostie consacrée. Mais Henri V, à qui l'on donna le privilége avant d'entrer en Rome, l'avait fait remettre au Pape pendant la cérémonie afin que celui-ci le lui rendît publiquement de ses propres mains et que l'acte ne parût pas ainsi lui avoir été, comme le disait plus tard l'historien, extorqué par la violence, *extortum per vim*.

L'empereur, victorieux de l'Eglise, repartit alors pour l'Allemagne. Chemin faisant, il vit la comtesse Mathilde;

(1) *Monum. Germ.*, Pertz, *Leges*, II, 72. — Mansi, XXI, p. 65.

l'ancienne protectrice du Saint-Siége, dont il triomphait aussi, servit d'arbitre entre Padoue et Venise avec laquelle il fit un traité qui assura à celle-ci ses frontières et privilèges, et laissa dans la Lombardie, qui « était sienne, » disait l'évêque Azzon d'Acqui, « parce que la terreur qu'il avait répandue, glaçait tous les cœurs », un de ses partisans dévoués comme chancelier, l'allemand Burkhard, évêque de Munster. Une fois sur le sol allemand, il ne se fit faute de faire éclat immédiat de son triomphe. Il investit, en effet, solennellement, par la crosse et l'anneau, de l'archevêché de Mayence, son chancelier Adalbert, depuis longtemps choisi, qu'il avait envoyé en France à Châlons et qui l'avait aidé, à Rome, à procéder contre le Pape; et il le fit solennellement consacrer ensuite le 15 août dans son siége. Il ne lui manquait plus que de rassurer sa conscience afin de n'être point poursuivi dans son triomphe par la mémoire de son père, contre lequel il s'était révolté et auquel il avait enlevé sa couronne, son pouvoir et presque sa vie, pour tromper et dépouiller ensuite le Pape plus audacieusement et plus cruellement que Henri IV luimême ne l'avait fait. Et il y réussit, sans doute, le jour anniversaire de la mort de Henri IV, quand il fit descendre le le cadavre de celui-ci, resté sous l'anathème sans sépulture depuis cinq ans, dans les caveaux du dôme de la ville de Spire, avec tous les honneurs de l'Eglise, ainsi qu'il en avait rapporté la permission du pape Pascal II, son prisonnier, qu'il avait traité de la même manière que son père.

II

Toute-puissance de Henri V dans l'empire. — Réaction de l'Eglise chrétienne, burgondienne et française, contre la puissance impériale, et révolte de la Saxe et de la Lorraine. — Héritage de la grande comtesse Mathilde. — La querelle des investitures terminée en France au concile de Reims. — Concordat de Worms. Fin de Henri V et des empereurs franconiens. — (1111-1125.)

Les temps de Conrad II et de Henri III, les plus puissants princes de la dynastie franconienne, étaient revenus pour le fils de Henri IV, l'empereur Henri V. En Allemagne, des évêques et des abbés qui avaient refusé de recevoir de lui l'investiture, comme Eudes de Cambrai et l'abbé du monastère de Schaffouse, l'imploraient aujourd'hui. La soumission de l'Eglise assurerait-elle maintenant à l'empereur, comme il y visait, la domination absolue dans l'empire, en Italie, en Bourgogne, en Allemagne et la prééminence dans la chrétienté?

Il n'y avait guère de contrées de l'empire où l'on pût se dissimuler, dans le monde laïc même, que l'assujettissement de l'Eglise n'entraînât la servitude de tout le reste. Dans les conditions sociales de ce temps, l'indépendance de l'Eglise vis à vis de la royauté était une garantie de la liberté de la société laïque elle-même. Féodalité laïque et féodalité ecclésiastique étaient solidaires; sous le même maître, des contrées aussi différentes que l'Italie, l'ancien royaume de Bourgogne et l'Allemagne même se trouvaient réunies par le même intérêt d'indépendance et de liberté, sans compter

les Etats voisins qui ne pouvaient voir avec satisfaction s'élever au milieu de la chrétienté une puissance aussi considérable et aussi oppressive que le saint empire romain germanique. C'est contre ces difficultés que vint se heurter bientôt la victoire de l'empereur Henri V.

Il n'était pas étonnant de voir, l'empereur aussitôt parti, les anciens défenseurs des principes de Grégoire VII et de la liberté de l'Eglise, les évêques cardinaux, Jean de Tusculum et Léon d'Ostie, ainsi que les cardinaux qui n'avaient point partagé la captivité et l'humiliation du Pape, surtout le cardinal-évêque de Segni, Bruno, abbé du célèbre Mont-Cassin, ce foyer de la réforme ecclésiastique, s'élever avec violence contre le privilége d'investiture, donné par un Pape qui avait trahi sa propre cause, disaient-ils, et celle du Saint-Siége, au lieu d'affronter le martyre. On surprend davantage la généralité de la cause qui relève le parti de l'Eglise quand on voit l'archevêque de Lyon, Jean, primat de Gaule, celui de Vienne, Guido, très-bien apparenté dans le royaume de Bourgogne, vassal de l'Allemagne, et l'évêque d'Angoulême, Gérard, théologien en renom, suivre le même mouvement. Le premier rassemble un concile d'évêques de France, dans lequel on déclare la doctrine contenue dans le *privilége* concédé à l'empereur une hérésie. On y eût même procédé à la déposition de Pascal II qui l'avait signé, sans l'opposition du doux et mystique Yves de Chartres, archevêque de Sens, et de ses suffragants. Le sentiment d'indépendance de ces pays aussi bien que celui de l'Eglise suscitait toute cette opposition contre l'empereur allemand (1).

Le pape Pascal II ne put résister à cette réaction :

(1) Mansi, XXI, p. 78.

dans le synode annuel qu'il réunit en mars de l'année 1112, une année à peine après les événements précédents, embarrassé entre le serment qu'il avait prêté à Henri V et les réclamations de la plupart des Pères réunis, il laissa ceux-ci prononcer que le privilége concédé à l'empereur était une hérésie et, pour lui-même, il fit une profession de foi solennelle et confirma les résolutions de tous ses prédécesseurs (1). Mais l'Eglise de Gaule poussa plus loin ; réunie en concile à Vienne, au mois de septembre, par le conseil et l'avis *(consilio et suffragio)* du nouveau roi qui devait relever la royauté en France, Louis VI, sous la présidence de l'archevêque Guido comme légat, et malgré la présence de quelques envoyés de l'empereur et bien que sur terre d'empire, après avoir déclaré hérétique l'investiture par les mains laïques, elle prononça l'anathème sur Henri V, « un second Judas pour la trahison, le parjure et la spoliation du temple, » et elle envoya cette sentence au Pape en lui faisant savoir que s'il ne la ratifiait point, il lui rendrait « l'obéissance impossible (2). » L'Eglise de Bourgogne se séparait ainsi, avec l'appui de la France, de l'empereur ; celle d'Italie, avec le Pape qui laissait faire, hésitait encore. Mais l'Allemagne, menacée aussi du même joug, remua à son tour.

Là aussi l'empereur Henri V avait bientôt montré qu'il avait voulu surtout se frayer par la soumission de l'Eglise une voie à la domination des grands. Dans l'ancienne Saxe surtout, si rebelle à son père, il se montrait jaloux de son

(1) Mansi, *ibid.*, 50. — (2) Suger, *Vie de Louis VI, l. c.*, p. 40. — Mansi, XXI, 73, 78. — Rodolph., in *Chron. abb. S. Trud.*, lib. XI : *Imperatorem excommunicavit et quod sub tanto sacrilegio et violentia factum fuerat, violavit. Dominus vero Papa non prohibuit.*

autorité que les Hohenstauffen, les Zœhringen et les Welf, ses anciens amis, semblaient lui mieux garantir au midi. Lothaire de Supplimbourg, qu'il y avait récemment nommé duc, n'était pas plus ménagé par lui que le landgrave de Thuringe, Louis, ou le comte palatin Frédéric, contre lesquels il favorisait en toute occasion ses serviteurs *(ministeriales)*, ses créatures, qu'il poussait partout dans les dignités et fiefs en déshérence pour s'en faire des instruments plus dociles. Au sujet d'un héritage de ce genre, il réunit bientôt contre lui, à ces grands personnages saxons déjà mécontents, le comte palatin du Rhin Siegefrid, et l'administrateur de la marche saxonne du nord, Rudolph. Ce ne fut pas tout : l'Eglise allemande avait d'abord voulu faire un mauvais parti au légat français, évêque d'Angoulême, Girard, qui était venu lui apporter les décisions du concile de Vienne. Mais, à son tour, elle commença à faire défection. L'archevêque même de Mayence, Adalbert, son ancien et zélé serviteur, son chancelier, pour quelques châteaux et revenus que l'empereur lui dispute, oublie tous ses principes maintenant qu'il a reçu l'investiture, réveille l'opposition de Reinhard, évêque d'Halberstadt, de Adalgot, archevêque de Magdebourg, tente de détacher de l'empereur les princes du midi et donne la main à ceux du nord mécontents. L'archevêque de Salzbourg, Conrad, passe lui-même en Italie. Les moines d'Hirschau, si puissants dans le midi de l'Allemagne, voient qu'ils se sont trompés en se déclarant pour le fils de Henri IV et ils commencent à prêcher contre lui.

Henri V, qui n'ignorait pas ces mouvements, convoque une diète à Erfurth et ordonne à tous les princes de s'y rendre, pour distinguer ses amis de ses ennemis. L'archevêque de Mayence, Adalbert, qui connaissait son maître et

avait refusé par cela même un rendez-vous avec lui dans la ville de Worms, part imprudemment pour la Saxe; il est enlevé en route, jugé sommairement et jeté en prison. Les princes du nord n'avaient pas répondu à la sommation. Henri V entre dans la Saxe, emporte, sous les yeux de ses ennemis qui n'osent l'attaquer, Halberstadt, en fait raser les murs, surprend le comte palatin du Rhin, Siegefrid, qui est tué et dont il confisque les biens, met en fuite le landgrave de Thuringe, Louis, qui achète la paix en cédant la forteresse de Wartbourg, et obtient la soumission de Lothaire de Saxe, du margrave de la Saxe du nord et des prélats de Magdebourg et d'Halberstadt. Vainqueur, il revient sur la Meuse mettre à la raison un comte de Bar et de Mouzon dont il emporte les forteresses à la requête de l'évêque de Verdun; et, en janvier 1114, à Mayence, il célèbre son mariage avec la jeune princesse d'Angleterre, Mathilde, avec laquelle il était fiancé depuis si longtemps, en présence de cinq archevêques, trente évêques, du landgrave de Thuringe et des ducs de Bavière, de Souabe, de Carinthie, de Saxe et de Bohême qui remplissent auprès de lui, chacun selon leur office, les devoirs de cour qu'ils devaient à leur suzerain; mais, comme s'il manquait un plat de son goût à la fête, Henri V fait saisir et jeter en prison Louis de Thuringe, un de ses anciens ennemis. Après une révolte ainsi comprimée, l'empereur semblait plus puissant que jamais; il inspirait une telle terreur qu'il ne semblait plus y avoir un prince qui osât se révolter ou ne pas payer son audace de sa ruine ou de sa vie (1). La féodalité alle-

(1) Otton de Freising., *Chron.*, II. 15 : *Tantus usque ad id temporis timor principes invaserat, ut nullus rebellare auderet, vel rebellans cum maximo damno sui vel etiam vitæ detrimento in gratiam ejus rediret.*

mande semblait domptée; ce fut l'Eglise allemande qui releva le gant.

On était particulièrement mécontent, et dans l'Eglise encore plus, sur la rive gauche du Rhin et dans la Lorraine. L'empereur y nommait à son gré les baillis dans les fiefs d'Eglise pour en toucher les revenus. Il avait, à la place du comte palatin mort, nommé une de ses créatures qui déplaisait; ce pays était sous le vent de la Bourgogne et de la France, où la réaction contre Henri V était toujours en vigueur. L'archevêque même de Cologne, Frédéric, se mit tout à coup à la tête de la résistance, et s'entendit sous main avec Godefroy de Louvain, comte de basse Lorraine, Henri, comte de Limbourg, et quelques comtes westphaliens de l'autre rive. Le mouvement éclata au moment où Henri V conduisait une expédition contre la Frise où l'on repoussait, au milieu des marais, son autorité. Les vassaux de Cologne avec leur archevêque, Frédéric, firent en route défection. L'empereur revint pour attaquer la ville. Les bourgeois criblèrent de flèches et transpercèrent les armures de ses chevaliers. Furieux, il porta le fer et le feu dans les domaines de ses ennemis: on lui rendit dommage pour dommage. Au milieu d'un de ces combats, le duc Berthold II de Zœhringen périt. De la Westphalie, la révolte gagna bientôt la Saxe, et Lothaire de Supplimbourg, l'archevêque de Magdebourg, Adelgot, et quelques autres dans une réunion à Kreuzbourg, sur la Werra, réunirent contre l'empereur toute la féodalité et l'Eglise saxonnes. L'anarchie était de nouveau dans l'empire, et les Slaves-Wendes en profitaient sur la rive droite de l'Elbe pour inquiéter les margraves saxons qui avaient beaucoup à faire avec eux.

Actif et résolu, comme l'était son père, Henri V, malgré

l'hiver, se jeta immédiatement sur la Saxe et marcha vers la forteresse de Welbeck où les rebelles s'étaient réunis. Il les rencontra à Welfesholze et, bien que la neige tombât en flocons épais, leur offrit la bataille. Ceux-ci se préparèrent à la recevoir. Le 14 au matin (1115), le plus dévoué serviteur de Henri V, Hoier de Mansfeld, auquel avait été promis le duché de Saxe, se jeta en avant suivi des plus braves; l'évêque Reinhard, du côté des princes saxons, avait à peine terminé la messe. Ce fut un des plus jeunes princes saxons récemment dépouillés, Wiprecht, qui le reçut. Une sorte de combat singulier eut lieu entre eux à la tête des deux armées. Hoier, vigoureusement assailli, ripostait, quand son adversaire l'étourdit d'un violent coup sur la tête; il tomba de cheval, voulut encore se relever, mais, au moment où il se dressait, fut transpercé au défaut de la cuirasse. Les chevaliers saxons se précipitèrent alors sur les impérialistes, et une véritable tuerie à grands coups d'épée commença et dura jusqu'au soir où les partisans de Henri, ayant perdu le plus de monde, reculèrent. Reinhard, l'évêque, ne voulut point que les vainqueurs rendissent les derniers devoirs aux vaincus. On jouissait alors, comme d'une vengeance, du spectacle des cadavres ennemis laissés en proie aux vautours et aux corbeaux (1).

Jamais le père de Henri V n'avait, sur le sol saxon, essuyé une pareille défaite. Ce fut le signal du réveil du parti ecclésiastique en Allemagne. Déjà le cardinal-évêque de Palestrina, Kuno, né Allemand, ayant longtemps vécu à Jérusalem et alors légat en France, avait pris sur lui, plus

(1) *Annal. Colon.*, Eckehard; et *Annal. Sax. mon. Pegav. in vita Wiberti*, c. XI.

ardent que son maître, le pape Pascal II, de prononcer l'anathème à Beauvais et à Reims contre l'empereur, et il s'était mis en relation avec l'archevêque rebelle de Cologne, Frédéric. Celui-ci écrivit à l'un des évêques allemands le plus respecté pour sa piété et sa modération, Otton de Bamberg, et essaya de l'entraîner : « L'autorité ecclésiastique, » lui disait-il, avec raison d'ailleurs, « ne sera plus qu'au gain de la cour. Les évêques ne tiennent plus de synodes. Toute l'administration ecclésiastique entre les mains de la cour n'est plus qu'une manière de pressurer l'Eglise pour en avoir de l'argent, et les évêchés sont occupés par les fermiers impériaux. » Bientôt le hardi légat, Kuno, apparaît même dans les villes révoltées de Cologne et, avec l'archevêque Frédéric, dans l'église de Saint-Géréon, il renouvelle l'excommunication contre l'empereur (1).

Il n'en fallait pas tant pour doubler l'ardeur des Saxons vainqueurs. Le duc de Supplimbourg, le margrave Rodolphe, le comte palatin saxon, Frédéric, tombent sur les châteaux impériaux et les détruisent jusqu'en Westphalie, comme au temps de la jeunesse de Henri IV. Un nouveau légat du Pape, de Hongrie cette fois, arrive à son tour jusqu'en Saxe, jusqu'à Fritzlar, pour autoriser et bénir la révolte et tenir assemblée avec les princes. L'empereur Henri V, qui voit l'Eglise maîtresse chez lui, essaye de rattraper son pouvoir et convoque une diète à Mayence. Peu de princes s'y rendent et les bourgeois de la ville, tenant Henri V dans leurs murs, redemandent à grands cris leur archevêque Adalbert, son ancien chancelier, toujours

(1) Pertz, *Mon. Germ.*, VI, 251, n° 53. — *Annales Colonienses et Pegavienses.*

prisonnier. Menacé jusque dans son palais, l'empereur est obligé de rendre à son siége celui qui était devenu son plus cruel ennemi, après lui avoir fait promettre fidélité; et celui-ci n'est pas plutôt remis demi-vivant *(semi vivus)* en liberté qu'il se rend à Cologne, au foyer même de la révolte, où il est accueilli avec enthousiasme par les autres prélats et les princes; ils rêvent déjà, sous l'action de sa parole enflammée par la haine, contre Henri V presque abandonné à Spire, une nouvelle journée de Tribur, une déposition. L'empereur Henri V, dans cette position critique, ne déploya pas moins d'habileté qu'il n'avait récemment montré de fougue et il montra bien que si tous les princes de cette célèbre dynastie franconienne manquaient, dans leur ambition, de scrupules et de mesure, tous avaient autant d'intelligence que d'énergie.

Un événement depuis quelque temps attendu et qui intéressait l'empereur au plus haut degré, arrivait en Italie au moment même de ses plus grands embarras en Allemagne, comme pour les augmenter encore. La grande et célèbre comtesse Mathilde mourait, le 24 juillet, à Bondeno, près de Canossa, laissant une succession considérable en litige entre la papauté et l'empire. Henri V crut au contraire trouver là, en Italie, le moyen de vaincre encore l'Allemagne. D'une part, il pouvait chercher ainsi à intéresser quelques princes allemands à la revendication du tout ou d'une partie de cette succession qui augmentait son pouvoir : l'honneur, la puissance de l'Allemagne n'y étaient-ils pas tenus? D'autre part, en se montrant peut-être disposé à transiger sur ce terrain avec le pape Pascal II qui, honnêtement lié et embarrassé par ses serments, n'avait pas toujours montré contre lui le même zèle que ses légats, ne lui serait-il pas possible de s'accommoder pour le reste avec

l'Eglise? Henri V s'adressa donc à l'abbé de Cluny, comme l'avait fait aussi son père dans de semblables embarras. Les chefs de cet ordre célèbre avaient toujours déployé, au milieu des conflits de cette époque, une certaine modération; et l'ordre avait alors pour abbé des abbés, Ponce, fils d'un comte de Melgueil, apparenté à la fois à la famille des comtes de Poitiers et à celle de l'empereur. Henri V eut une entrevue à Spire avec ce grand personnage, écrivit au Pape une lettre conciliante et, laissant pour le représenter en Allemagne et pour tenir en respect ses ennemis, le frère de Frédéric, duc de Souabe, Conrad, comme duc de Franconie, il partit pour l'Italie, avec sa femme, ses officiers et une faible escorte armée, plutôt en négociateur qu'en ennemi.

Après avoir séjourné à Venise, Henri V se mit en devoir de prendre possession de ce qui lui revenait de la succession de la grande comtesse Mathilde. Malgré les termes assez obscurs de cette donation dont on n'a point l'original, il semble évident que la grande comtesse n'avait pu, sans forfaire aux habitudes féodales de ce temps, céder autre chose que ses biens allodiaux déjà fort considérables et non les fiefs que ses ancêtres avaient reçus de l'empire. Toujours est-il que l'empereur ne se contenta pas d'agir en maître dans ces fiefs, donnant par exemple le marquisat de Toscane à un certain Rapoto, Spolète, Camerino, Ancone à d'autres, comblant de priviléges et de libertés, pour les bien disposer, des villes comme Mantoue, Pise, Novare, Turin et Bologne, flattant partout la noblesse; il retint encore les biens allodiaux de la grande comtesse, dispersés un peu partout, du Pô au Garigliano. Du château de Canossa, aux portes duquel son père avait été humilié, Henri V, après s'être ainsi nanti, ouvrit, grâce à l'abbé

Ponce de Cluny, ses négociations avec le Saint-Siége (1).

Le pape Pascal II avait été déjà bien éprouvé. Il n'était pas éloigné de se prêter, sur la querelle des investitures, d'ailleurs la plus importante, à quelque arrangement; mais au synode annuel de mars 1116, il se trouva entouré de ses plus ardents légats, Kuno de Palestrine et Bruno de Segni entre autres, qui avaient, en France et ailleurs, engagé de nouveau la lutte et lancé l'anathème sur l'empereur. Sous leur pression, le pape Pascal en vint à dire qu'il avait péché parce qu'il « était poussière et cendre », et il condamna le *privilége* d'investiture qu'il avait donné à l'empereur et qu'on appelait un *pravilége*. — « Dieu soit loué, » s'écrie aussitôt l'ardent Bruno de Segni, « le Pape rejette de sa propre bouche l'hérésie. » — « Si le privilége est une hérésie, » dit un autre, « c'est le Pape qui est l'hérétique. » D'autres pères furent obligés de prendre la défense de Pascal : « Faut-il de nos oreilles, » dit l'un d'eux, « entendre traiter le Pape d'hérétique (2)? » Le Pape n'évita de prononcer lui-même l'anathème sur l'empereur personnellement qu'en déclarant excommunié tout laïque pratiquant l'investiture; et il ne put empêcher la majorité du synode d'approuver ce que Kuno de Palestrine et Guido de Vienne avaient fait contre l'empereur. Des événements qui s'accomplirent à Rome même, donnèrent cependant encore de l'espoir à Henri V.

Le 30 mars, le préfet de la ville, qui y était le personnage le plus en vue, était mort; les factions impériales et pontificales se disputaient l'élection de son successeur. Le

(1) Cenni (*Mon.*, II, p. 238) a le mieux édité la copie que l'on a de la dotation. Un fragment en marbre existe aussi dans le crypte du Vatican. Il a été restitué par Sarti. — (2) Eckehard, *loc. cit.*, p. 250.

Pape se disposait à investir de cette dignité importante le fils du défunt Pierre Leonis, quand la foule, poussée sous main, entra violemment, le jeudi saint, à Latran, pendant que le Pape y officiait, et voulut lui opposer un tout jeune homme, neveu de Ptolémée, comte de Tusculum. Le Pape refusa; la ville alors se partagea en tumulte. Le lundi de Pâques encore, la procession qui se rendait de Latran à Saint-Pierre, fut attaquée, maltraitée, un certain nombre de cardinaux malmenés, et, sur le nouveau refus du Pape, le candidat du comte de Tusculum installé. Aussitôt, comme on avait l'habitude de le faire dans des circonstances semblables, les deux factions se barricadèrent dans leurs quartiers, les chefs dans les monuments de Rome qui leur servaient de forteresses. On s'attaqua, on se défendit de toute part. Le Pape s'enfuit à Albano et ne fit qu'étendre la lutte de la ville à la campagne, où les barons impérialistes ou papistes se mirent aussi de la partie.

L'empereur pouvait chercher d'une façon ou de l'autre à tirer parti de cette lutte. Les nouvelles qu'il recevait de l'Allemagne, le lui faisaient désirer. Les princes révoltés de la Saxe y continuaient, en effet, à faire avec succès la guerre aux châteaux impériaux; et le représentant qu'Henri V avait laissé pour soutenir sa cause, loin de pouvoir chasser, comme il l'aurait voulu, de la ville de Mayence, le vrai chef moral de la révolte, l'archevêque Adalbert, s'était vu lui-même assiégé dans l'abbaye de Limbourg par Lothaire de Saxe et par le comte palatin du Rhin. Rien ne se terminait donc au-delà des Alpes, et il fallait toujours que l'empereur fût vainqueur du Pape ou réconcilié avec le Pape pour espérer reprendre toute l'Allemagne.

Henri V, au commencement de l'année 1117, quitta

donc les domaines de la comtesse Mathilde pour entrer dans ceux de saint Pierre et à Rome où le préfet, les consuls, et même cette populace si changeante qui l'avait, il y a peu de temps encore, attaqué et maudit, l'appelaient. Ptolémée de Tusculum, l'abbé même de Farfa, plusieurs barons allèrent au-devant de lui. Le Pape effrayé laissa quelques-uns de ses partisans armés dans le château Saint-Ange, et le peuple romain ouvrit ses portes. Reçu par le nouveau préfet de la ville, l'empereur y fit une entrée triomphale, mais plus achetée, il paraît, que sincère, sans escorte cependant ni de cardinaux ni d'évêques ou de prêtres : « beaucoup de pompe, » dit un chroniqueur papiste, « mais peu de gloire. » Le pont Saint-Ange étant occupé par ses ennemis, Henri traversa le Tibre en barque pour se rendre à Saint-Pierre où quelques cardinaux étaient restés; il leur tint un beau discours dans lequel il leur promit que l'union de l'Eglise et de l'Etat ramènerait à l'empire, par crainte ou par amour, « les Goths, les Gaulois, les Espagnols, les Africains, les Grecs et les Latins, même les Parthes, les Indiens et les Arabes. » En retour, il demanda à être encore couronné; c'était l'accompagnement ordinaire de toute entrée d'empereur à Rome. Les cardinaux s'y refusaient; mais un d'eux, Maurice Bourdin, né français, évêque de Braga en Espagne, chassé de son siége et, depuis quelque temps, recueilli à Rome comme cardinal par Pascal II, employé dans des missions, récemment envoyé à l'empereur pour négocier, et gagné par celui-ci, se montra plus accommodant et accomplit la cérémonie que suivit l'investiture du nouveau préfet.

L'empereur envoya ces nouvelles en Allemagne sous les couleurs les plus avantageuses pour lui et sans ménager ses ennemis. Elles ne furent pas suffisantes pour apaiser

la guerre qui reprenait partout, comme au plus fort de la querelle, au temps d'Henri IV. Loin de là, au milieu de la plus complète anarchie, sauf peut-être dans la Bavière et la Souabe, bien gardées par leurs ducs, on recommençait à se disputer les évêchés et les abbayes, comme, par exemple, l'évêché de Metz en Lorraine : « Après dix années de paix », dit un annaliste, « le royaume est de nouveau divisé et, grâce à l'absence de l'empereur, tout le monde agit à sa guise. Il se forme des bandes de brigands et d'assassins qui prennent son bien au peuple opprimé. Ni la paix de Dieu, ni les traités faits avec serments ne sont observés ; tous se précipitent les uns sur les autres comme des bêtes féroces. Les prêtres sont réduits à la mendicité, les champs sont ravagés, les villages détruits, beaucoup de villes désertes, et le service de Dieu a cessé dans mainte église. » Des tremblements de terre, de fréquents orages, des inondations qui arrivèrent en même temps, achevaient de troubler et de confondre les esprits. Aussi salua-t-on presque avec joie partout, comme un espoir de paix, la mort du malheureux Pascal II qui, après un pontificat si agité, succomba au moment où il venait encore de rentrer dans Rome avec quelques Normands, le 21 janvier 1118. Cet espoir fut trompé.

Le mourant, fidèle aux opinions de toute sa vie, avait recommandé aux cardinaux de se défier « des ruses des impérialistes et de l'outrecuidance allemande (1). » C'est pourquoi le conclave réuni à Sainte-Marie en Pallara sur le Palatin, sous la protection des palais fortifiés de Pierre Leonis, élurent unanimement, sous le nom de Gélase II,

(1) Pierre de Pise, c. xxv : *Ut caverent dolos in execratione Guibertorum et enormitatis teutonicæ.*

Jean de Gaëte, moine au Mont-Cassin, homme instruit, d'opinion sûre sur la question en litige et cependant d'esprit modéré. Assez âgé déjà et peu tenté par un honneur aussi dangereux, Jean se rendit à l'appel des cardinaux. Mais à peine était-il arrivé à Rome et au milieu du conclave que Cencio Frangipane, dont la forteresse était aussi près de là, soulevant ses partisans, enfonce les portes de l'église de Sainte-Marie, saisit par la gorge le nouvel élu, l'accable de coups de pied et de poing, le renverse à terre, tandis que les siens, garrottant les cardinaux, les jettent avec Gélase sur des mules la tête en bas, et les amènent avec le Pape dans la tour consulaire qui lui servait de repaire, près de l'arc de Titus. Mais aussitôt Pierre Leonis, à son tour, sort de sa demeure qui se trouvait près de l'ancien théâtre de Marcellus; il vient, avec la plus grande partie des Romains, assiéger la tour consulaire. Effrayé, Frangipane se précipite aux genoux de celui qu'il avait si maltraité, lui demande pardon et le délivre. Gélase II est acclamé par le peuple et conduit en triomphe sur une mule blanche à Latran où (le 6 mars), au milieu de la joie et des larmes, il est fait prêtre et reçoit l'hommage des Romains (1). Ce commencement ne promettait pas au nouveau Pape un pontificat tranquille.

En effet, quelques jours après, la consécration n'ayant pas encore eu lieu au Vatican, l'empereur arriva dans la cité Léonine et s'empara du portique de Saint-Pierre pour faire ses conditions au nouvel élu. C'est ce que voulait éviter Gélase II. Il se déroba d'abord dans une église du quartier de San-Angelo, puis avec bon nombre de cardinaux et quelques princes, il arriva sur deux galères,

(1) Voir dans Muratori, III, 1. — Pandolph Pisan., *Vie de Gélase*.

par le Tibre, jusqu'à Porto, poursuivi par les Allemands. Une tempête qui l'empêchait de prendre la pleine mer, les mit en grand danger. Les Allemands leur envoyaient sur les galères des flèches de poix brûlante. A la faveur de la nuit, on débarqua le Pape sur l'autre rive où il se cacha encore. Le lendemain enfin, les galères, inutilement visitées par les Allemands, partirent et le Pape et les cardinaux se retrouvèrent tous en sûreté à Gaëte. Henri V dépité voulait encore user de ruse, il envoya faire de belles promesses à Gélase. Mais on savait quel fond il fallait faire sur elles. Henri V se décida donc à recourir au vieux et héroïque moyen de créer un anti-pape, mais pour se convaincre bientôt qu'il était usé.

Henri V avait avec lui trois anciens cardinaux guibertistes, à peine quelques prêtres, des savants cependant pour interpréter les antécédents impériaux en sa faveur, entre autres le docteur de Bologne, rénovateur des études du droit dans cette ville, le célèbre Irnerius (Warnier, Garnier.) Un ambitieux se trouva également pour jouer le rôle d'anti-pape. Il appartenait à l'Eglise séculière, comme autrefois les anti-papes Cadalous et Guibert opposés aux Grégoire VII et aux Urbain II, sortis de l'Eglise régulière des couvents; et Henri V voyait là une garantie. C'était ce Français, ancien évêque de Braga, qui, de zélé Grégorien, était devenu impérialiste et qui usurpa, en effet, le jour de son installation (8 mars), sous la protection de Henri V, pour tenter de faire illusion, le nom de Grégoire VIII, comme la place du grand Pape dont il trahissait la doctrine (1). L'empereur ayant quitté Rome après cet ex-

(1) Pandolph Pisan., *Vie de Gélase*. Les *Ann. Roman.* disent : *Consecraverunt eum Romanum antistitem.*

ploit, sans juger à propos de poursuivre Gélase chez les Normands auprès desquels celui-ci s'était réfugié, et le normand Robert de Capoue, partisan de Gélase, ne se souciant de venir chasser de Rome l'élu Bourdin, le vrai Pape et son rival séjournèrent un moment tous les deux dans Rome sous la protection et au milieu des querelles de leurs partisans, s'anathématisant à l'envi, s'y traitant réciproquement de *statue* dans l'Eglise ou de *monstre* dans la chaire de Pierre, mais aussi impuissants l'un que l'autre. On était retombé dans la plaie du schisme et dans la vieille ornière. Le malheureux Pape Gélase trouva cependant, dans l'extrémité même du mal, le moyen qui devait terminer cette trop longue querelle qui troublait la chrétienté depuis un siècle.

Il avait été encore une fois attaqué à coups de flèches et de pierre, au moment où il disait la messe, au milieu des Frangipani armés. Obligé de fuir, il arrivait dans ses habits pontificaux, suivi seulement de son porte-croix, dans la campagne de Rome, près de Saint-Paul hors des murs, brisé, rendu par la fatigue, et il s'asseyait, en se lamentant sur son sort, au milieu de quelques femmes compatissantes : « Suivons la parole de l'Evangile, » s'écria tout à coup le successeur et l'héritier de Grégoire VII, « et, puisqu'il est impossible de vivre dans la ville de Rome, abandonnons Sodome et Babylone, cette ville de sang. Il viendra un jour où, nous, ou d'autres à qui Dieu laissera la vie, nous reviendrons dans des circonstances plus heureuses. J'en atteste Dieu et l'Eglise : si cela avait été possible, j'aurais mieux aimé un seul maître que d'en avoir une multitude. Un méchant eût du moins anéanti les méchants jusqu'à ce que le Roi des rois l'eût atteint aussi de son

jugement(1). » Il nomma donc Pierre de Porto son vicaire, le cardinal Hugo son légat à Bénévent, Pierre Leonis à la dignité de préfet de la ville, fit un de ses partisans gonfalonnier de l'Eglise, prit avec lui six cardinaux, quelques consuls, et s'embarqua pour la France, le véritable port de la barque de saint Pierre, où avait déjà abordé avant lui Urbain II et Pascal II, ses prédécesseurs.

Chose étonnante, en effet, le Pape attaqué, maltraité dans Rome, était tout-puissant par ses légats, hors de l'Italie, en France et même en Allemagne. Ce Kuno de Palestrine que nous avons déjà vu soulever une partie de l'Allemagne ecclésiastique avec les archevêques Adalbert de Mayence et Frédéric de Cologne, tenait en mai 1118, au moment même où Gélase était le plus à plaindre dans Rome, un concile à Cologne où il lançait encore avec eux l'anathème sur l'empereur, sur ses partisans, sur les deux Hohenstauffen, et suspendait quelques évêques ennemis, entre autres celui d'Augsbourg et installait un des leurs dans l'évêché de Metz. En Saxe même, à Fritzlar, ils renouvelaient de semblables anathèmes; et, sur les bords du Rhin surtout, les évêques de Spire, de Worms, de Strasbourg se déclaraient pour eux. Quelques princes songeaient déjà à se réunir à Wurtzbourg pour proclamer la déchéance de Henri V comme autrefois celle de son père. Mais, sur le sol de la France, l'attachement au pontife légitime était encore plus grand. Le malheureux Gélase put en être consolé en arrivant par mer à Marseille à la fin d'octobre.

Le fugitif de Rome trouva là, en effet, pour le recevoir

(1) Voir Pandolph Pisan., la *Chronique du Mont-Cassin* et les *Annales Roman.*

avec grande pompe, l'abbé de Cluny. Il traversa Maguelonne, Montpellier, Avignon, Vienne, distribuant ses bénédictions et ses priviléges, salué par les plus grands prélats et par les envoyés du roi de France, Louis le Gros; l'argent même lui venait de tous côtés (1). Il parvint ainsi au monastère de Cluny, au berceau, au foyer de la réforme de l'Eglise, d'où tant de querelles étaient sorties. Ce fut le seul triomphe, mais bien consolant, de sa vie laborieuse. Atteint tout à coup d'une attaque de la goutte dont il souffrait depuis longtemps, couché en habits de pénitent sur la dalle froide et dure, au milieu de cardinaux, d'évêques et de moines, il rendit le dernier soupir le 29 janvier 1119, martyr pendant une année et quatre jours de pontificat, mais libre et tout-puissant! Il avait, en effet, soustrait l'autorité du Saint-Siége aux inextricables difficultés de la ville de Rome, et permis de faire, loin des factions et de la guerre, dans un pays apaisé et ami, l'élection de son successeur qui termina la trop longue querelle.

Avant de mourir, le Pape avait désigné comme le plus ardent des défenseurs de l'Eglise, Kuno de Palestrine, son légat en Allemagne, qui était revenu pour le voir mourir. Mais celui-ci, avec une modération et une intelligence égales à son ardeur, proposa aux cardinaux présents d'élire, au lieu de lui, de naissance obscure, italien, de l'Eglise régulière si passionnée, un homme de grande naissance, un Français, un prince de l'Eglise séculière maintenant en grande partie réformée. C'était l'archevêque Guido de Vienne, légat pontifical en France, apparenté aux anciens rois de Bourgogne, aux ducs de Savoie et de Poitiers, même au roi de France et à l'empereur de l'Allemagne.

(1) L'abbé Suger, *Vie de Louis le Gros*, p. 107.

Il avait donné le premier l'exemple, sous Pascal II, de lancer l'anathème pour les investitures sur l'empereur Henri V ; on ne pouvait douter ni de son attachement à la cause ni de son courage, et sa puissance, ses alliances de famille répondaient de son prestige et de sa modération. Il en donna une première preuve en refusant d'être consacré avant d'avoir l'assentiment des cardinaux qui étaient à Rome. Selon le décret rendu par Nicolas II, le conclave pouvait se réunir hors de Rome et choisir en dehors du clergé romain. Guido tenait cependant à l'assentiment de Rome. Les cardinaux qui étaient restés dans cette ville, en tête Pierre de Porto et le préfet de la ville, le reconnurent donc, lui envoyèrent le consentement du clergé et du peuple romains réunis au Capitole; et alors Calixte II se fit solennellement consacrer dans cette ville à la fin de mars 1119. Henri V avait maintenant un adversaire en état de lui tenir tête (1).

L'empereur avait prévu cet événement et s'était hâté, dès l'automne précédent, de retourner en Allemagne. Il trouva dans son pays, chez les hommes d'Eglise et chez les hommes de guerre, la lassitude et la soif de la paix. En somme, la réforme, à cause de laquelle la querelle avait commencé, était à peu près accomplie dans l'Eglise. Le célibat était redevenu au milieu des événements une règle généralement observée. On ne pratiquait plus guère la simonie; la moralité était à peu près rétablie dans le sanctuaire. Quant à l'investiture par la crosse et l'anneau, Henri V était le seul des souverains chrétiens de l'Europe à la réclamer. Depuis longtemps, la distinction était faite

(1) Pandolph, *Vie de Calixte II*, c. I. — Suger, *Louis le Gros*, p. 107.

dans les autres pays et particulièrement en France entre les éléments temporels et spirituels des grandes prélatures épiscopales. La crosse et l'anneau, signes de la puissance épiscopale, restaient pendant la vacance la possession de l'Eglise; et cela n'empêchait point les évêques, élus plus ou moins librement sous la protection royale et intronisés, de rendre au roi tous les services qu'ils devaient pour leurs biens, pour les régales (1).

Voilà le régime que demandaient maintenant, après Rome, une grande partie de l'empire, toute l'Eglise du royaume de Bourgogne et toute celle de Lorraine et des bords du Rhin, sans compter celle d'une partie de la Saxe. C'est là ce qui assurerait l'indépendance de l'Eglise sans nuire à la fidélité qu'elle devait à l'empereur. Pour la querelle dite des investitures, réduite peu à peu à une question de forme, « les autres nations, » dit l'annaliste Eckehard, « avaient depuis longtemps remis au fourreau l'épée teinte de sang, et renoncé au schisme et à l'hérésie. Seule, la rage teutonique *(teutonicus furor)*, » dit-il de ses compatriotes, « ne sachant déposer son entêtement *(cervicositatem suam deponere nescius)* et se refusant à apprendre combien la paix est précieuse à ceux qui aiment la loi de Dieu et comment on peut se représenter ainsi par la tranquillité de ce monde la vision de la paix éternelle, — seul, notre peuple, sur la terre, persisterait-il, sans s'amender jamais, dans l'obstination d'une perversité sans exemple (2)? »

(1) Déjà du temps de Gerbert, on distinguait; voyez les *Acta* de Gerbert, ch. XLIII : *Resignat ergo regi quæ a rege acceperat, deponit quoque sacerdotalis dignitatis insignia apud episcopos.* — (2) Eckehard, ann. 1117 : *Solus, hic, teutonicus furor, cervicositatem suam deponere suam nescius, et quam multa sit pax legem*

Il y avait danger, pour l'empereur qui n'était pas le moins obstiné dans l'empire, s'il persévérait, de voir se détacher de lui, — tant le rôle de l'Eglise était grand alors dans les affaires politiques, — le royaume de Bourgogne, la Lorraine, derrière lesquels se trouvaient un roi de France, déjà singulièrement grandi dans l'opinion, Louis VI le Gros, et peut-être l'Allemagne elle-même.

C'est une situation que sentaient très-bien l'empereur et le Pape, lorsque le premier, récemment arrivé sur les bords du Rhin, convoqua une diète solennelle à Tribur, et l'autre, intronisé à Vienne, un concile général de la chrétienté dans la ville française de Reims, non loin alors des frontières de l'Allemagne. Mais elle était faite pour donner plus d'assurance au second qu'au premier. Les princes ne se trouvèrent pas en nombre très-considérable à Tribur où vinrent les trouver des envoyés du Pape, et ils se montrèrent même en général disposés à reconnaître le nouveau Pape et à faire la paix. Le nombre des Pères qui se rendirent au concile convoqué à Reims dépassa, au contraire, ce qu'on pouvait attendre; si l'on peut avec certitude estimer à une centaine, outre les cardinaux, les archevêques et les évêques du concile, il y en a qui, en comptant les abbés, les clercs d'importance et les représentants des absents, le portent au moins à deux cents. Il y en avait surtout de Bourgogne et de France; mais de l'Angleterre les archevêques d'Yorck et de Cantorbéry, d'Espagne celui de Tarragone, d'Italie le patriarche d'Aquilée, d'Allemagne

Dei diligentibus, imo qualiter per presentis prosperitatis tranquillitatem ad æternæ visionem pacis pertingi possit ediscere nequaquam voluntarius, — solus, usquam nostræ gentis populus præ omni terrarum orbe in perversitatis insolitæ pertinacia perstitit.

l'archevêque de Mayence, tous avec bon nombre de leurs suffragants et quelques évêques allemands encore, s'y rencontrèrent dès qu'il s'ouvrit, en octobre 1119 (1). Il fallait traiter de puissance à puissance.

L'empereur alla d'abord jusqu'à Strasbourg pour s'aboucher avec l'abbé de Cluny et avec le célèbre professeur des écoles de Paris, Guillaume de Champeaux, auparavant abbé de Saint-Victor et maintenant évêque de Châlons. Ces personnages essayèrent de faire comprendre au puissant potentat comment les choses se passaient en France, sans danger pour l'autorité royale. Celui-ci finit par concéder qu'il renoncerait à l'investiture si on garantissait à l'empire la conservation de tous ses droits sur les grands fiefs d'Eglise; et, en retour de cette dernière garantie, on lui demanda seulement de rendre leurs possessions à ceux qui l'avaient combattu. On se donna la main en signe de consentement et on se rapprocha. Une autre entrevue eut lieu, en effet, entre Metz et Mouzon, pour dresser le projet des instruments de paix que l'empereur et le Pape en personne devaient échanger à Mouzon le 24 octobre. La rédaction fut arrêtée sur les bases convenues de la renonciation de l'empereur à la cérémonie de l'investiture et de la restitution réciproque, aux prélats des deux parties, de leurs domaines perdus ou confisqués. En attendant, le concile s'ouvrit le 20 octobre. Le roi de France était venu avec une brillante escorte pour l'honorer et l'appuyer de sa présence. On y proclama d'abord la paix de Dieu pour disposer tous les esprits à la concorde, et le Pape suspendit les séances en recommandant aux Pères de prier pour l'œuvre qu'il allait entreprendre; puis il se disposa à se ren-

(1) V. Orderic Vital, liv. XII. — Eckehard, *loc. cit.*

dre, comme il avait été convenu, le 24, à Mouzon, afin de conclure la paix en personne en échangeant les actes et les signatures. Cette longue querelle allait donc être terminée; le Pape avait exprimé l'espoir qu'il n'aurait plus à tirer le glaive que contre les Infidèles (1).

Quelle ne fut pas la stupéfaction du Pape, arrivé, le 23, dans un des châteaux qui appartenaient à l'évêque de Reims, non loin de Mouzon et de la Meuse, quand il apprit que l'empereur avait établi son camp tout près de là avec une armée dont on porte, peut-être avec exagération, le chiffre à trente mille hommes. Henri V voulait-il imposer ses conditions à Calixte II par la violence, comme il l'avait fait déjà au pape Pascal II dans Rome? La petite escorte du Pape était inquiète et faisait bonne garde. Le lendemain cependant, les cardinaux et évêques chargés des pouvoirs du Pape se rendirent auprès de l'empereur arrivé avec ses officiers dans un domaine de l'abbaye de Mouzon, à un demi-mille du château occupé par le Pape. Là ils s'aperçurent que la minute de l'instrument de paix de l'empereur n'était pas, pour l'investiture et pour les garanties accordées aux évêques, semblable au projet arrêté de rédaction et apporté par eux. Une omission, entre autres, en parlant seulement de l'investiture *des églises* par l'anneau et la crosse, pouvait laisser l'empereur libre d'en user *pour les fiefs* y attachés. On en fit l'observation. A mesure qu'on se rapprochait, sur le territoire de France, les susceptibilités, les jalousies ranimaient des passions mal éteintes. La défiance, assez justifiée d'ailleurs, des pontificaux, irritait leurs adversaires. Tout à coup l'empereur Henri V s'écria : « Je n'ai point promis tout ce

(1) Mansi, *Conc.*, XV, 69, 75.

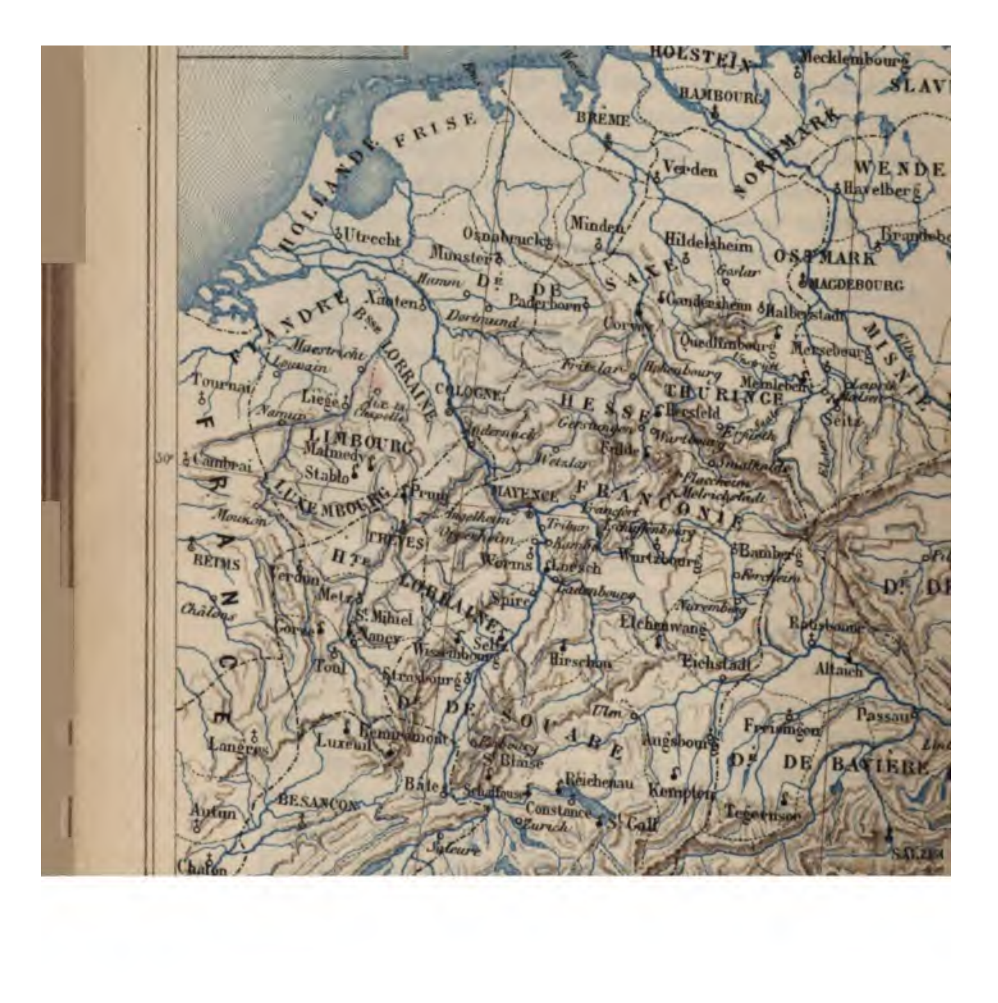
que vous dites. » Guillaume de Champeaux, qui avait assisté aux négociations, offrit de jurer sur l'Evangile que le traité rédigé par lui était conforme aux promesses faites par l'empereur. Mais l'empereur se fâcha de nouveau : « On lui avait arraché, » dit-il, « des concessions verbales que ne lui permettait point l'honneur de l'empire. » Il demanda à réfléchir avec les siens. Ceux-ci soulevèrent une autre question délicate : celle de savoir si l'empereur, toujours sous l'anathème, serait soumis à une pénitence pour être réconcilié avec l'Eglise. Le souvenir de Canossa hantait leur imagination. Les plénipotentiaires du Pape témoignaient à ce sujet de la modération du Pape. Il y avait moyen de s'arranger, Calixte II n'ayant pas lancé les foudres lui-même. On se sépara cependant mécontent de part et d'autre. Il y eut encore quelques pourparlers inutiles, le lendemain, au milieu de cris et de menaces proférés par les Allemands ; et le jour suivant, dès le matin, le Pape « persuadé, » disait-il, « qu'il n'y avait en cet homme aucune pensée de paix, » reprit le chemin de Reims. Tout était de nouveau manqué.

Le concile instruit par un rapport d'un des plénipotentiaires du Pape, Jean de Crême, de ce qui s'était passé, ne pouvait plus que renouveler les déclarations de principes destinées à fortifier le Pape contre l'empereur, s'il fallait lutter encore. Proscription de la simonie, obligation du célibat, garantie aux églises de la possession des régales, biens et donations faites, il consacra tout de son vote. Le Pape aurait voulu aussi donner à l'interdiction de l'investiture par les laïques la sanction de la perte de la fonction et des biens de l'investi. Cela pouvait mener très-loin, si la lutte reprenait. Il y eut opposition. Le Pape invoqua l'Esprit-Saint pour tenter d'éclairer ses contradicteurs.

Revenu cependant à la sagesse, il se contenta du vote qui interdisait purement et simplement l'investiture des évêchés et des abbayes, et qui laissait ainsi une porte ouverte à la conciliation sur la question de l'investiture des régales et des biens. Pour pouvoir néanmoins lutter avec avantage contre son adversaire, le Pape dans une dernière séance fit solennellement renouveler l'anathème contre l'empereur, contre l'anti-pape Bourdin et un certain nombre de leurs partisans les plus compromis; et, fermant alors le concile, il prit le chemin de l'Italie comme l'empereur reprit celui de l'Allemagne. L'issue de la lutte dépendait évidemment de l'appui que l'un et l'autre trouveraient dans l'opinion des deux côtés des Alpes; car à une lutte armée il n'y fallait plus penser.

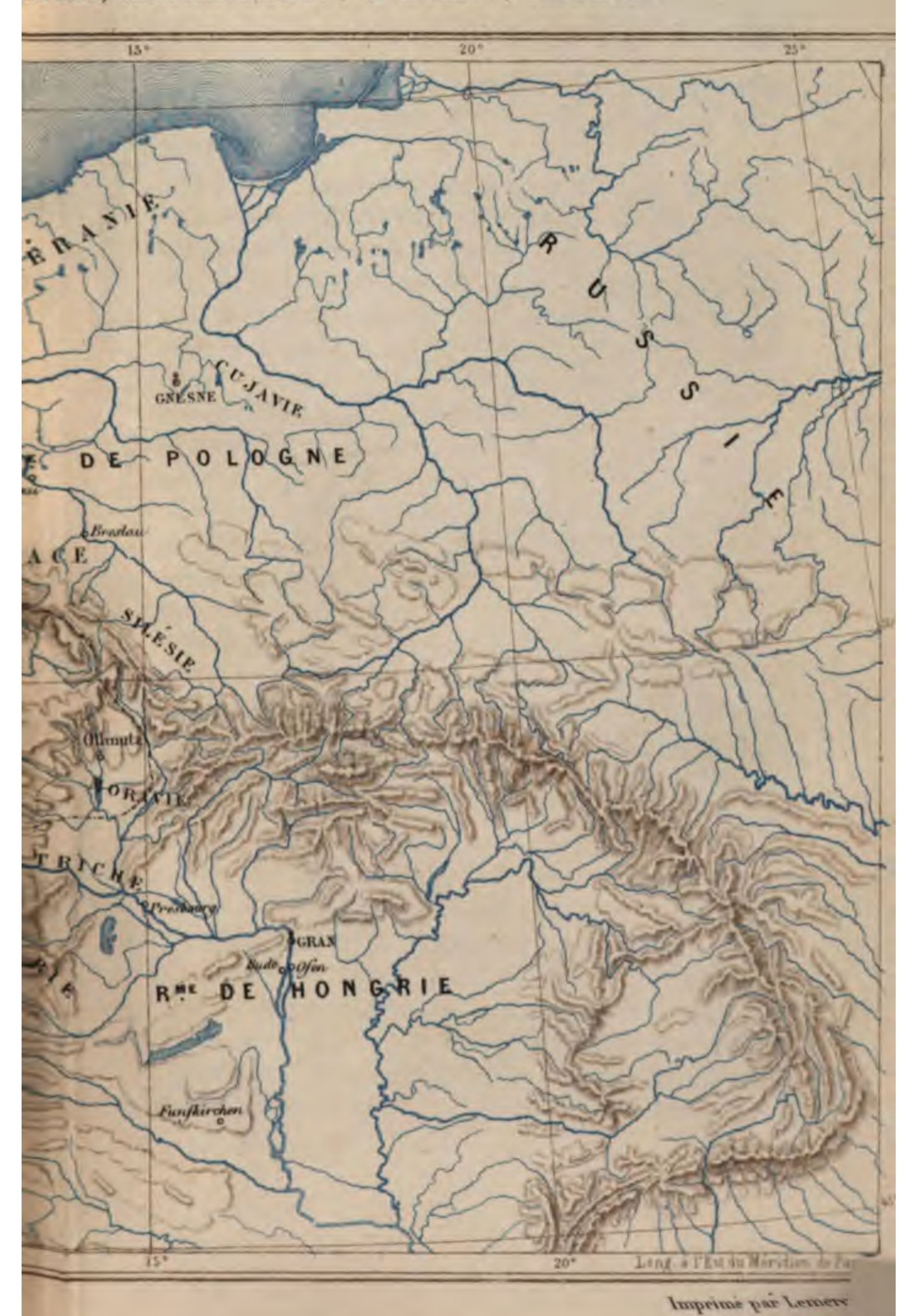
En Italie, à l'approche de Calixte II, auquel le prestige du concile de Reims et l'argent frayaient la voie, Bourdin, qui s'était jusque-là maintenu avec quelques Allemands et les Frangipani à Rome, s'enfuit aux environs dans la forteresse de Sutri. Quand Calixte II arriva, Pierre Leonis, le préfet, lui ouvrit les portes de la ville et le conduisit triomphalement (20 juillet) à Saint-Jean de Latran. De là, le Pape se rendit au Mont-Cassin, comme pour retremper sa foi à ce foyer monastique, y reçut l'hommage de la ville de Bénévent et des princes d'Apulie qui affermirent son courage, proclama la paix de Dieu en vrai pasteur des peuples et revint à Pâques de l'année 1121 se faire consacrer solennellement à Saint-Pierre. L'anti-pape Bourdin n'avait plus rien à espérer. Assiégé dans Sutri, il fut livré par les bourgeois, hissé dans une peau de bouc sur un chameau, la tête vers la queue de l'animal mise dans sa main, exposé à la risée de la populace romaine et envoyé au monastère de la Cava. Ce schisme finissait


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

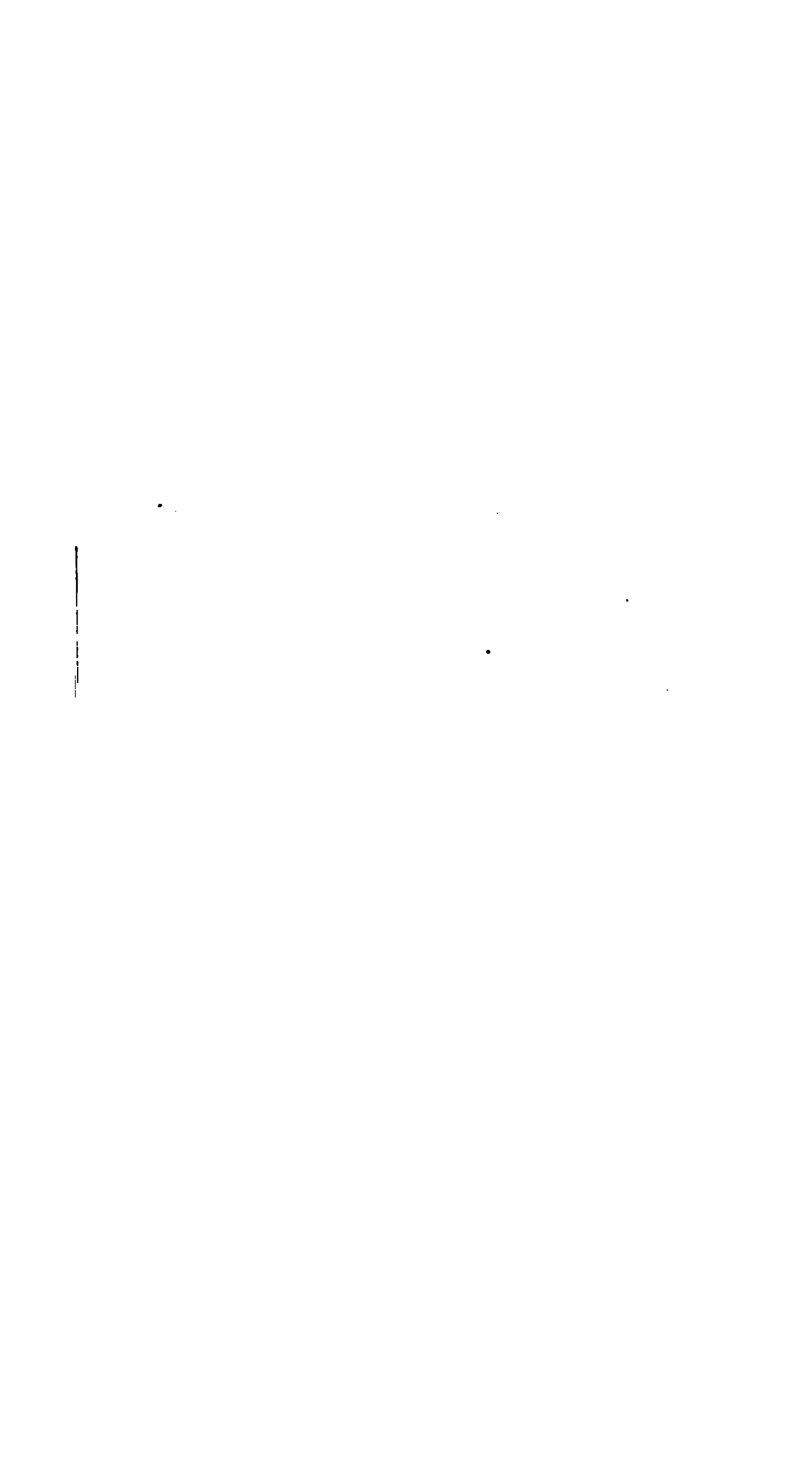


HOLSTEIN
Mecklembourg
SLAV
HAMBOURG
BRÊME
NORDMARK
Verden
WENDE
Havelberg
HOLLANDE
FRISE
Utrecht
Osnabruck
Minden
Hildesheim
OSTMARK
Munster
Paderborn
SAXE
MAGDEBOURG
Goslar
Gandersheim
Halberstadt
FLANDRE
Xanten
Dortmund
Corvey
Quedlinbourg
Merseburg
MISNIE
Maestricht
Louvain
LORRAINE
Fritzlar
THURINGE
Memleben
Tournai
Liége
COLOGNE
HESSE
Hersfeld
Erfurth
Seitz
Namur
Aix la Chapelle
Andernach
Gerstungen
Wartbourg
LIMBOURG
Malmedy
Fulde
Wetzlar
Smalkalde
Cambrai
Stablo
FRANCONIE
Prum
MAYENCE
LUXEMBOURG
Mouzon
Ingelheim
Tribur
Aschaffenbourg
TRÈVES
Oppenheim
Wurtzbourg
Bamberg
REIMS
Worms
Lorsch
Forcheim
Verdun
Metz
Ladenbourg
Spire
Chàlons
Nuremberg
St. Mihiel
Gorze
Nancy
Elchenwang
Ratisbonne
Wissembourg
Selz
Toul
Hirschau
Eichstadt
Altaich
Strasbourg
SOUABE
Ulm
Passau
Langres
Remiremont
Luxeuil
Augsbourg
Freisingen
St. Blaise
DE BAVIERE
Bâle
Schaffouse
Reichenau
Kempten
BESANÇON
Constance
Tegernsée
Autun
Zurich
St. Gall
Soleure
Châlon
FRANCE

ÉCLE ; ARCHEVÊCHÉS, ÉVÊCHÉS, ABBAYES



Imprimé par Lemerc



ridiculement comme il avait commencé. Cela ne contribua pas peu à amener également la fin de la lutte en Allemagne.

Il y avait encore à Liège, dans la Saxe, sur les bords du Rhin, quelques occasions de conflits, des entêtés qui se disputaient les évêchés au nom du Pape et de l'empereur. Une année, attristée par des orages fréquents et par une disette, acheva de dompter les dernières résistances. On réclamait de toute part la paix de Dieu. L'empereur Henri V et l'archevêque Adalbert de Mayence, représentant en Allemagne les deux principes aux prises, voulaient seuls encore combattre. Ils arrivèrent au milieu de l'année 1121, l'un avec des princes du Nord, l'autre avec des princes du Midi, vers Mayence qui devenait entre eux un objet de dispute. Mais justement ceux-ci, mis en face les uns des autres, se refusèrent à en venir aux mains et rendirent la paix nécessaire.

Pour ce qui faisait le fond de la querelle, la distinction entre ce qui était dignité ecclésiastique et ce qui était régale, entre l'élément spirituel et l'élément temporel des prélatures, si bien faite en France et exposée à Henri V et aux princes au concile de Reims et à Mouzon, avait fini par frapper les intelligences allemandes moins aveuglées par les passions; et, en durant, la lutte avait perdu de son intérêt. Le désir d'affaiblir l'autorité impériale qui avait voulu se faire d'une Eglise toute-puissante, mais vassale, dépendante et asservie, un instrument de domination contre la féodalité laïque, avait, surtout à la voix de Grégoire VII, jeté celle-ci dans la grande lutte. Mais cette Eglise, dont on s'était disputé les territoires, les revenus, elle s'était déjà considérablement affaiblie dans le conflit. Son autorité temporelle, on l'avait contestée; ses biens, on

les avait pillés, souvent ravis. En combattant pour ou contre elle, on s'en était défié; les empereurs avaient cessé de lui concéder, lui avait repris même souvent, à partir de Henri IV et de Henri V, les comtés qu'on lui avait confiés; les seigneurs qui la soutenaient s'étaient fait payer leurs secours; les bourgeois dans les villes, les manants dans les campagnes, avaient aussi profité du moment pour prendre çà et là leur part d'indépendance. L'Eglise comme puissance féodale, politique, ne pouvait plus être ni aussi utile à l'empereur, ni aussi à craindre pour la féodalité. Fallait-il achever de détruire l'empire, de ruiner l'Allemagne à l'avantage peut-être d'un autre pouvoir : la papauté ? La féodalité allemande dont Grégoire VII avait autrefois voulu juger la querelle avec Henri IV, devint à son tour arbitre entre Calixte II et Henri V.

C'est évidemment sous l'influence de ces sentiments que les princes des deux armées en présence, dans les environs de Mayence, au milieu de l'année 1121, convinrent de nommer, chaque armée, douze délégués pour préparer la paix dans une diète générale convoquée pour la Saint-Michel à Wurtzbourg. L'époque arrivée, l'empereur, les princes et les évêques réunis en assez grand nombre, on convint que la diète n'avait pas qualité pour s'occuper des questions qui appartenaient en propre à l'Eglise et que celles-ci seraient décidées dans un concile général tenu par le Pape en Allemagne; quant à l'empereur, faisant sa soumission au Pape, il laisserait aux princes le soin de terminer sa querelle avec l'Eglise. Une ambassade composée de l'évêque Otto de Bamberg, un des plus vénérés de l'Allemagne, et de deux princes partit pour Rome avec ces conditions et y arriva à la fin de l'année.

Le pape Calixte II, bien que maître en Italie, était un

politique assez sage pour se rendre compte des choses et ne point se laisser emporter par la passion. Il représentait surtout, sur le Saint-Siége, l'Eglise séculière dont les intérêts étaient en jeu dans la querelle. Il envoya l'évêque Azzon d'Acqui, son parent et celui de l'empereur, en Allemagne, avec une lettre pacifique adressée à Henri V : « L'Eglise, » disait-il, « ne veut rien entreprendre sur ton droit, nous ne voulons pas porter atteinte à la majesté impériale et royale. Qu'on donne à l'Eglise ce qui est au Christ, et que ce qui est à César reste à César. » Le Pape voulait la paix, mais il ne pouvait consentir à aller tenir un concile sur terre allemande; après une réponse favorable de Henri V sur ce point, il renvoya l'évêque Robert d'Ostie et plusieurs cardinaux avec les députés allemands pour conclure. Une assemblée solennelle des princes, évêques et abbés de l'Allemagne se réunit enfin le 8 septembre (1122) à Worms pour faire cette paix qui devait être ratifiée et proclamée par un concile général que le pape Calixte II convoquait en même temps pour l'année suivante (1123).

La discussion fut encore assez longue. Henri V ne pouvait se résoudre à renoncer à l'investiture par la crosse et l'anneau et il n'y consentit qu'à la condition que l'élection des évêques et des abbés se fît en sa présence, et qu'il investirait temporellement, par le sceptre, des régales. Sur la question de savoir laquelle, de la consécration ou de l'investiture, devait avoir lieu la première, le débat fut également partagé. En Allemagne, l'investiture devait précéder; dans les autres pays, Bourgogne et Italie, ce fut la consécration. L'archevêque de Mayence faisait encore quelques difficultés; une lettre du Pape le décida. Les deux instruments de paix furent minutés de la manière suivante :

« Moi Henri, » écrivit l'empereur, « par la grâce de Dieu, empereur des Romains : Pour l'amour de Dieu, de la sainte Eglise romaine et du seigneur pape Calixte, pour l'amour de Dieu ainsi que pour le salut de mon âme, je remets à Dieu, à ses saints apôtres Pierre et Paul et à la sainte Eglise catholique, le droit d'investir par l'anneau et par la crosse ; je consens à la liberté de l'élection et de la consécration dans toutes les églises. Je restitue à l'Eglise romaine toutes les possessions et tous les droits qui, depuis le commencement de la lutte jusqu'aujourd'hui, soit sous le règne de mon père, soit sous le mien, ont été enlevés au bienheureux Pierre, pourvu que ces possessions et ces droits soient actuellement en mon pouvoir. Ceux que je n'ai pas, j'aurai soin qu'on les restitue. De même toutes les possessions des autres églises, des seigneurs, des ecclésiastiques et des laïques seront fidèlement rendues à leurs propriétaires. J'accorde une paix sincère à Calixte, à la sainte Eglise romaine, et à tous ceux qui suivent et ont suivi son parti. Enfin je promets d'aider la sainte Eglise romaine dans toutes les circonstances où elle invoquera mon aide.

« Fait par le conseil et l'assentiment des seigneurs dont les noms suivent, etc. »

De son côté, Calixte II apposa le sceau pontifical à l'acte suivant :

« Moi, Calixte, serviteur des serviteurs de Dieu, je reconnais à mon fils chéri, Henri, par la grâce de Dieu, empereur des Romains, le droit d'assister à l'élection des évêques et des abbés allemands, élection qui se fera librement, sans corruption et sans violence. Si quelque discorde surgit entre les concurrents, l'empereur, aidé des conseils du métropolitain et des évêques provinciaux, don-

nera son adhésion et son aide au parti qu'il jugera le meilleur. L'élu recevra de lui, par le sceptre, les droits temporels, à l'exception de ceux qui appartiennent notoirement à l'Eglise romaine; et il remplira exactement tous les devoirs d'un investi. Quand il aura été consacré, il recevra six mois après, et pour la seconde fois, les droits temporels attachés à sa charge. Pour toutes les plaintes que l'empereur m'adressera, je promets de le satisfaire et de l'aider suivant la mesure de mon devoir. Je lui accorde la paix en toute sincérité, à lui et à tous ceux qui, depuis le commencement de la lutte, suivent ou ont suivi son parti. Donné, l'année mil cent vingt-trois, le neuvième jour des calendes d'octobre (1). »

Les deux chartes signées, la paix fut proclamée, une messe solennelle dite, l'empereur relevé de l'excommunication et reçu dans l'église; le légat lui donna, au nom du Pape, le baiser de paix; et ainsi le contrat qu'on a appelé depuis le *concordat de Worms*, le premier de cette importance qui ait été conclu entre la papauté et l'empire, régla désormais la constitution de l'Eglise et les rapports si longtemps aux prises des deux puissances désormais indépendantes. Calixte II obtenait pour l'Eglise ce qui avait été juste dans les réclamations de Grégoire VII : l'indépendance, figurée par la crosse et l'anneau dont elle disposait seule; et il laissait à l'empereur ce qui lui appartenait : la disposition des fiefs et régales dont il investissait par le sceptre, et pour laquelle Grégoire VII n'avait pas fait de distinction.

Ce fut une grande fête pour la papauté que la réunion à

(1) Le Révér. Père Theiner a donné, d'après l'original du Vatican, les deux actes : *Codex diplom., dom. temp.*, I, II.

Rome, le 18 mars 1123, du concile général que Calixte II avait convoqué. Il y avait longtemps qu'une assemblée aussi nombreuse de l'Eglise n'avait eu lieu. Tous les principes de la réforme maintenant victorieuse : prohibition de la simonie, liberté des élections, célibat des prêtres jusqu'au sous-diaconat, y furent proclamés. Calixte II y fit également donner le plus grand retentissement à la *trêve de Dieu* et à la guerre contre les Infidèles qui avaient pris naissance dans le même entraînement de réforme ecclésiastique et d'enthousiasme religieux. La paix était l'œuvre surtout de l'Eglise séculière, représentée par Calixte II. Il n'est pas étonnant qu'elle ne fût pas aussi bien vue des couvents plus ardents et qui avaient profité de la lutte pour se rendre souvent indépendants des évêques et pour invoquer sous le nom de *liberté romaine* la protection et la souveraineté exclusives du Pape. Aussi l'ordre de Cluny, le Mont-Cassin lui-même, étaient-ils l'objet des plaintes et des attaques des évêques qui les accusaient de turbulence, d'insubordination, et même d'usurpation de pouvoir. C'est ici encore que Calixte II montra la plus grande sagesse en prenant sous sa protection les moines dont l'ardeur avait rendu la lutte possible, mais en ramenant les couvents à une subordination plus convenable à un temps de paix (1). Il n'y a pas beaucoup d'hommes politiques qui aient autant fait pour la paix que le pape Calixte II, et autant déployé de qualités solides pour l'affermir; et la célébrité bien plus grande de Grégoire VII montre encore une fois de plus que la postérité accorde plus d'attention à ceux qui ont quelquefois causé les maux dont elle n'a pas souffert qu'à ceux qui lui ont procuré la paix dont elle jouit.

(1) Mansi, *Actes des conciles*, XXI, 281-304.

Il ne faudrait pas cependant être injuste pour les grands Papes qui ont commencé cette querelle et croire que cinquante années de lutte et tant de sang versé furent un prix hors de proportion avec le résultat qui aurait abouti simplement à substituer entre les mains du souverain temporel l'investiture du sceptre à celle de la crosse et de l'anneau. Parce qu'il a fallu tant de temps, hélas! pour amener plusieurs générations à distinguer ce qui appartient à l'Eglise de ce qui appartient à l'Etat, ce n'est pas une raison pour croire que l'acquisition douloureuse de cette vérité ne fût pas précieuse. Il semble, au contraire, qu'elle doive l'être d'autant plus. Qui ne voit, après l'exposé des faits, que la querelle, pour s'être résumée en deux mots et portée sur un seul fait, avait embrassé des idées et des intérêts bien plus considérables. De corrompue qu'elle avait été au dixième siècle, l'Eglise était devenue plus morale au onzième; de serve du pouvoir impérial, qui faisait d'elle un instrument de servitude, elle sortait de la lutte indépendante et devenait un instrument de liberté. La libre élection des Papes, appartenait désormais aux cardinaux après avoir été si longtemps faite par les empereurs pour leur plus grand intérêt; c'était le premier signe de cette émancipation; et, derrière cette Eglise délivrée, des contrées entières comme l'Italie, le royaume de Bourgogne échappaient au joug de l'empire allemand et se frayaient une voie à l'indépendance. Leurs évêques, autrefois nommés par l'empire et le plus souvent allemands, ne seraient-ils pas maintenant élus, indigènes, sans compter que déjà beaucoup de villes avaient profité de la lutte pour diminuer la puissance politique de ceux-ci et constituer leur propre indépendance? Liberté, moralité dans l'Eglise et dans l'Etat, voilà ce que signifiait la séparation si futile en

apparence de l'investiture par le sceptre de celle par la crosse et par l'anneau.

Enfin, pendant la lutte et par l'effet naturel des passions aux prises, l'objet même de la querelle avait été bien dépassé, et il s'en était dégagé un courant d'idées morales bien plus élevées et plus précieuses. « Le combat même, » dit un historien allemand, que nous aimons à citer en ce lieu, « avait été une des secousses les plus heureuses que l'Europe eut ressentie. Elle avait, par le conflit même des principes qui mettaient en opposition toutes les classes de la société, secoué la torpeur d'un âge barbare, agrandi l'étroit horizon de ce temps, ouvert, éclairé son intelligence morne et bornée, donné en un mot l'essor à l'esprit dans le pénible enfantement de ce siècle (1). » N'est-ce pas alors, et pendant ce combat, en effet, que s'ouvre avec la chevalerie et les croisades dans la guerre, et avec les écrits même engendrés par la querelle et par les premières tentatives de la philosophie des écoles, à Paris et à Bologne, dans la paix, une période nouvelle et libre de la civilisation? Pour être plus juste cependant, cet historien allemand remarquable, mais toujours préoccupé de son pays, même en écrivant l'histoire de Rome au moyen âge, au lieu de mettre sur la même ligne comme les tragiques héros de cette histoire, Henri IV et Grégoire VII, et, comme les heureux pacificateurs de cette guerre, Henri V et Calixte II, c'est-à-dire les représentants de l'esprit germanique et de l'esprit latin, n'aurait-il pas dû rappeler aussi que c'est le Toscan Grégoire VII et le Français Calixte II qui rendirent possible cet essor de l'esprit, précisément menacé dans son germe par Henri IV

(1) Grégorovius, *Hist. de Rome au moyen âge*, V, IV, p. 379.

et par Henri V, et que le sol même où naquirent à la fois l'ordre de Cluny, la trêve de Dieu, la chevalerie, la croisade, la philosophie de Guillaume de Champeaux, où commença en un mot la réforme de ce temps et où fut préparée la paix dans la ville même de Reims, ce fut la France?

Le concordat de Worms était suffisant pour illustrer le pontificat de Calixte II; le Pape profita de la paix pour commencer de relever les ruines que les querelles avaient faites dans Rome et y bâtir quelques Eglises. Il mourut, à la fin de l'année 1124, respecté de toute l'Italie et en s'applaudissant d'avoir ramené la paix dans la chrétienté. Henri V retrouva dans son empire non-seulement le clergé plus indépendant, mais les chefs de la féodalité, les ducs, amis ou ennemis, ducs de Souabe ou de Saxe, plus puissants qu'ils n'étaient auparavant puisqu'il ne pouvait plus se servir de l'Eglise pour les tenir en bride. L'organisation des comtés même, au milieu des guerres civiles, avait subi une profonde atteinte fatale au pouvoir royal. En effet, donnés ou démembrés au profit des seigneuries laïques ou ecclésiastiques, au hasard de la guerre, ils avaient achevé décidément de perdre avec leurs vieilles circonscriptions le caractère d'office qui les faisait dépendre de l'empire pour prendre aussi, avec l'hérédité, celui de seigneuries féodales; le nom de la maison, du manoir, de la famille commençait à remplacer pour les possessions de la petite féodalité celui du comté; et, par là, le titre de comte devenait un titre héréditaire de noblesse au lieu d'une dénomination d'office. Henri V eut déjà quelques occasions de s'apercevoir que la royauté allemande, pour avoir voulu se rendre maîtresse du monde en s'emparant de l'Eglise, allait retrouver chez elle la grande et la petite féodalité plus redoutables que jamais à son pouvoir. Mais,

comme si l'empire ne pouvait jamais se tenir chez lui, au lieu de chercher à affermir son autorité en Allemagne, il ne chercha qu'à l'étendre au dehors et cette fois aux dépens de la France.

Il n'avait point échappé à Henri V que l'appui du roi de France, Louis VI, et surtout l'opinion de ce pays avaient beaucoup fait pour le triomphe de l'Église. C'était là, au concile de Reims, qu'il avait été excommunié, et son cœur en était encore tout plein de rancunes *(longo animi rancore)* (1), quand Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, son beau-père, alors en guerre avec Louis VI pour les confins de la Normandie et de l'Ile de France, tourna l'ambition allemande de ce côté. Cet Henri d'Angleterre n'avait point d'enfant mâle; Mathilde, sa fille, femme de Henri V, était sa seule héritière. Il y avait là de nouvelles perspectives d'agrandissement pour le successeur de ces Césars qui n'étaient jamais contents de ce qu'ils avaient et voulaient toujours s'agrandir de ce qu'ils n'avaient point. Quelques entreprises faites par Henri V pour affermir son autorité dans la Frise avaient montré déjà son intention d'entrer en communication directe avec l'Angleterre, au point d'inquiéter le comte de Flandre, alors Charles le Bon. Henri V projeta donc avec le roi d'Angleterre une double attaque. Tandis que celui-ci débarquerait en Normandie, lui passerait de Lorraine en Champagne. Son dessein était surtout d'attaquer Reims. On devine tous les projets qui pouvaient se rattacher à cette double attaque contre la France. Mais l'entreprise servit seulement à montrer quel était le caractère différent de l'autorité qu'exerçaient alors chez eux l'empereur d'Allemagne

(1) Suger, *Vie de Louis VI*, *l. c.*, p. 115.

et le roi de France, et quel chemin, en sens inverse, ces deux souverainetés avaient parcouru, sous les ambitieux empereurs de la dynastie franconienne et depuis le commencement modeste de la dynastie capétienne.

L'entreprise de Henri V était si peu populaire, qu'il ne vit répondre à son ban de guerre que quelques évêques, le comte palatin de Lorraine et quelques comtes de Franconie et de Lorraine. Il n'y avait là que l'ambition d'un homme et non une idée nationale. Le roi de France menacé n'eut qu'à convoquer, autour de l'oriflamme qu'il alla prendre à Saint-Denys, ses grands vassaux et les milices de ses communes; et, devant Reims, se rangèrent non-seulement avec leurs vassaux, les ducs de Bourgogne, les comtes de Flandre, d'Anjou, de Nevers, de Vermandois, de Troyes, de Chartres et de Blois, mais les milices communales de Paris, d'Orléans, d'Etampes, de Soissons, d'Amiens et de plusieurs autres villes, en tout une armée de soixante-dix mille hommes. « L'indignation », dit l'abbé Suger, « contre cette audace dont nos ennemis avaient depuis longtemps perdu l'habitude, fit battre comme de coutume le cœur de la France (1). » On a eu raison de le dire, pour une époque où l'on pouvait se rappeler encore les invasions et les ravages poussés en Champagne et dans l'Ile de France par les Césars germains Otton le Grand et Otton II, jusqu'à Paris et à Rouen (2), ce fut la première explosion du patriotisme français sous les rois de la dynastie capétienne. Henri V ne pouvait l'affronter; il ne dépassa pas Metz, et, saisissant un prétexte, il porta ses pas ailleurs, préférant, dit l'abbé Suger qui est le reflet de l'opinion

(1) Suger, *l. c.* : *Indignata hostium inusitatam audaciam usitata Franciæ animositas.* — (2) Voir au volume précédent. II.

française de ce temps, « la honte de reculer au péril d'exposer sa personne et son empire à la vengeance des Français. (1) » Le prétexte de sa retraite était une révolte des bourgeois de Worms. Il fit payer cher sa déconvenue à la ville obligée de lui livrer 2,000 marcs d'argent.

Ce fut la dernière preuve d'activité que donna Henri V. La maladie cachée dont il souffrait de naissance *(qui sibi erat nativus)*, un squirre, fit à partir de ce moment des progrès si effrayants qu'il vit à Utrecht, à l'époque de la Pentecôte, sa mort prochaine. Fidèle à cette obstination si difficile à vaincre qui était le fond de son caractère, il n'avait pas encore exécuté, il s'en fallait de beaucoup, toutes les conditions du concordat de Worms et retenait toujours dans ses mains des terres du patrimoine de saint Pierre et de nombreuses églises allemandes. Sur le point de mourir cependant, à ce que nous raconte Eckehard, il voulut se mettre en règle, ou espéra peut-être toucher Celui qui disposait de sa vie : « En proie à une maladie », écrivit-il dans une sorte de testament, « qui ne nous permet plus de mettre aucun espoir certain dans cette vie temporelle, nous promettons devant Dieu, s'il nous prolonge la vie, de restituer fidèlement à toutes les églises de notre empire les biens et propriétés que nous et les nôtres nous détenons encore. Si nous sommes enlevés de ce monde trop tôt pour pouvoir accomplir notre promesse, nous autorisons le Pape et les évêques à frapper du glaive ecclésiastique les ravisseurs des biens d'Eglise et chargeons notre successeur et les princes de l'empire d'accomplir notre volonté ». On

(1) Suger, *l. c.*, p. 119 : *Magis eligens ignominiam defectus sustinere quam et imperium et personam ruina periclitantem Francorum gravissimæ ultioni suppeditare.*

voit que, dans les bras mêmes de la mort, il lâchait difficilement prise. Il succombait à la maladie quelques jours après, 23 mai 1125, sans laisser d'enfants, et fermait ainsi sa dynastie qui avait occupé le trône juste un siècle, de 1024 à 1125.

Ce n'était pas sans raison que les princes et évêques de l'Allemagne, le lendemain des funérailles de Henri V, écrivaient au plus vénéré des prélats de l'Allemagne, Otto de Bamberg, l'apôtre de la Poméranie si négligée par les empereurs henriciens : « En souvenir de l'oppression dont l'Eglise et le royaume tout entier ont souffert jusqu'ici, invoquez la divine Providence pour qu'elle avise dans l'élection d'un autre prince au salut de son Eglise et du royaume, afin que délivrés du joug d'une si profonde servitude, ils puissent vivre sous leurs lois et que tous nous jouissions avec le peuple soumis de la paix temporelle (1) ». — « Brave et intelligent de sa personne, » disent la chronique d'Eckehard et les annales d'Erfurth, « quoique peu heureux dans les combats et trop prompt à la convoitise du bien d'autrui, Henri V avait dépouillé son propre père de la couronne, sous prétexte de religion ; et, une fois empereur, il avait changé d'opinion, au point de porter les mêmes mains sacriléges sur le Saint-Siége. Visant aux grandes ambitions et ne dédaignant pas les petites acquisitions, élevant les petits en haine des grands, il fut en somme inférieur à son rôle, ne prit aucun souci de la justice dans son royaume, et s'occupa surtout d'amasser de

(1) Voir dans le *Codex Udalrici*, n° 320 : *Memor oppressionis qua ecclesia cum universo regno usque modo laboravit dispositionis divinæ providentiam invocetis*, etc., etc.

grands trésors, ne sachant, hélas! comme dit l'Ecriture, pour qui il thésaurisait, puisqu'il mourut sans enfants (1) ». Ce prince fermait, avec le même caractère plus accusé et moins avenant peut-être encore chez lui que chez ses prédécesseurs, cette dure et opiniâtre dynastie franconienne et henricienne, plus tragique mais moins grande que celle des Ottons, et qui, en exagérant encore l'ambition et le despotisme de celle-ci, laissa dépérir entre ses mains son brillant héritage.

Il est impossible, en effet, de le méconnaître, pendant la lutte du sacerdoce et de l'empire, les premiers progrès de la culture dans les arts et dans les lettres ont été arrêtés en Allemagne; on a cessé d'y bâtir des églises et, sauf quelques exceptions pour les écrits polémiques surtout, les chroniques de ce temps sont inférieures aux précédentes. Au dehors, en voulant non-seulement dominer l'Eglise, mais se substituer à elle, non-seulement subordonner la papauté, mais prendre sa place, ces empereurs, qui les premiers méconnurent les limites des deux pouvoirs en présence de ce temps, ont déterminé une réaction qui, sous l'impulsion de la papauté même, après avoir affaibli l'empire et l'Allemagne à l'intérieur et au dehors, et délivré l'Eglise elle-même, a favorisé le développement de l'indépendance nationale de l'Italie, de la France, de la Hongrie, de la Bohême, de la Pologne et des Etats scandinaves, que menaçait l'empire colossal de l'Allemagne au moyen âge.

Pendant les querelles intestines nées de la lutte, les empereurs henriciens n'ont-ils pas négligé de continuer

(1) Ce jugement est entièrement traduit des deux chroniques citées.

l'œuvre de conversion et de culture commencée, bien que rudement, chez les Slaves, les Wendes et en Poméranie par les Césars ottoniens? A la fin de la lutte, n'ont-ils pas trouvé, avec Henri V, l'Eglise plus libre sous leur main et la féodalité laïque des ducs et des comtes plus indépendante?

Enfin les contrées qui étaient tombées comme le royaume de Bourgogne et l'Italie sous la servitude allemande ou qui étaient, comme la Hongrie, la Pologne, la Bohême et les Etats scandinaves, menacées de sa suprématie plus ou moins gênante, ont vu le Saint-Siége, pour s'affranchir lui-même d'un joug qui lui pesait, favoriser leur indépendance. Délivrer l'Eglise d'un pays de la primatie de l'Eglise germanique, il ne faut point s'y tromper, c'était déjà commencer la délivrance de ce pays même. L'Italie, la Bourgogne qui recevaient, des mains de l'empereur allemand, des prélats et seigneurs allemands, l'avaient bien senti; et lorsque les Papes érigeaient à cette époque la ville hongroise de Gran, la bohémienne Prague, la polonaise Gnesne en archevêchés indépendants pour les soustraire à la primatie allemande de l'archevêché de Mayence, et le siége suédois de Lund (sous Pascal II) pour l'arracher aux tentatives de patriarcat plusieurs fois renouvelées de Hambourg-Brême dans les contrées scandinaves, ils n'ignoraient pas que c'était aussi l'indépendance politique de ces pays qu'ils favorisaient et dont ils se faisaient un appui pour eux-mêmes. N'était-ce pas un service véritable rendu ainsi à la chrétienté toute entière? Et si, comme il ressort des faits exposés dans ce livre, l'idée de la réforme de l'Eglise née à Cluny, celle de la trêve de Dieu et de la croisade, ainsi que la première distinction nettement faite et réalisée entre les deux pouvoirs temporel et spirituel

jusque là confondus, ont été réellement trouvées en France avant d'être si puissamment soutenues par les Papes dont plusieurs ont été Français ou instruits à Cluny, si l'architecture gothique et la philosophie scholastique ont pris naissance alors chez elle, n'est-ce pas, dans le temps tout ecclésiastique que nous traversons et où tout prend forme ecclésiastique, une raison qui explique, en face de l'empire d'Allemagne cependant si puissant mais de sa nation encore arriérée, les progrès de la grandeur croissante de la France et surtout ceux de sa civilisation, au onzième siècle et au commencement du douzième?

FIN DE CE VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VI

LA DYNASTIE FRANCONIENNE ET LA QUERELLE DES INVESTITURES

CHAPITRE XV

CONRAD II. — UN NOUVEAU FONDATEUR.

CHAPITRE XVI

HENRI III. — ORIGINE DE LA QUERELLE. (1039-1056.)

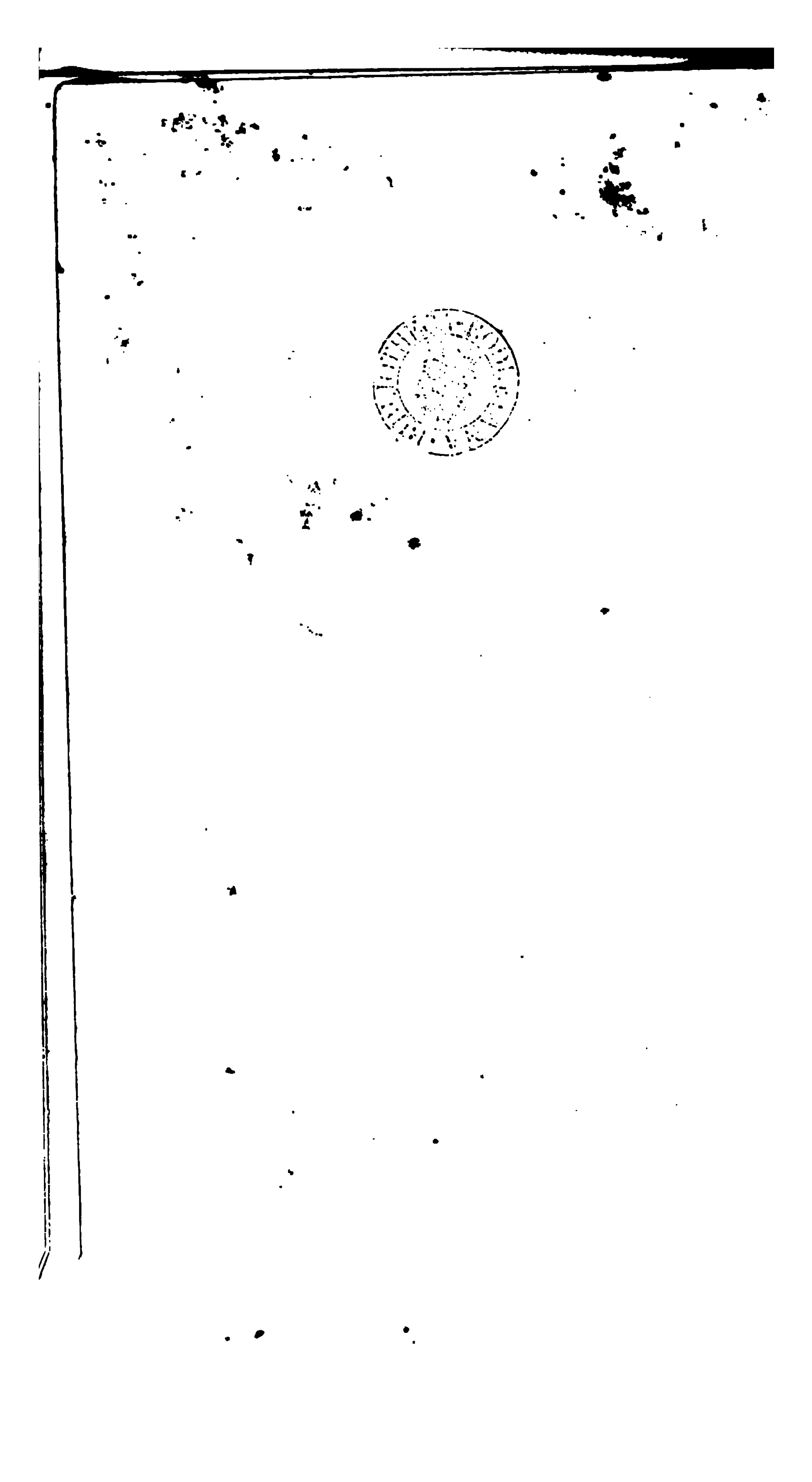
CHAPITRE XVII

HENRI IV. — LA QUERELLE DES INVESTITURES. (1056-1105.)

CHAPITRE XVIII

L'EMPEREUR HENRI V. — FIN DE LA QUERELLE DES INVESTITURES.
(1106-1125.)

LE PUY, TYPOGRAPHIE M.-P. MARCHESSOU



Publications de la Librairie Académique DIDIER et Cie.

ZELLER

Histoire d'Allemagne : 1° *Origines de l'Allemagne.* — 2° *Fondation de l'Empire germanique.* 2 vol. in-8 .... 15 fr. »

Les Tribuns et les Révolutions en Italie. 1 vol. in-12 .... 3 fr. 50

Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques. 3e éd. 1 v. in-12. 3 fr. 50

SAINT-RENÉ TAILLANDIER

Dix ans de l'Histoire d'Allemagne. *Origines du nouvel empire,* etc. 1 v. in-8. 7 fr. 50

La Serbie. *Kara-George et Milosch.* 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

Bohême et Hongrie. Tchèques et Madgyars. 2e édition. 1 vol. in-12 .... 3 fr. 50

DUMONT (ALBERT)

Le Balkan et l'Adriatique. Les Bulgares, les Albanais, le Panslavisme et l'Hellénisme, etc. 1 vol. in-8 .... 6 fr. »

RAMBAUD (ALF.)

La Domination Française en Allemagne. 1° *Les Français sur le Rhin.* — 2° *L'Allemagne sous Napoléon.* 2 vol .... 7 fr. »

LEGER (LOUIS)

Le monde slave. Littérature et voyages. 1 vol. in-12 .... 3 fr. 50

HENRY MARTIN

Études d'archéologie celtique. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

VILLEMAIN

Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la Papauté, jusqu'au XIe siècle. 2 vol. in-8 .... 15 fr. »

AUBÉ (B.)

Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8 .... 7 fr. »

DELAUNAY (FERD.)

Philon d'Alexandrie. *Écrits historiques,* trad. et précédés d'une introduction. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8 .... 7 fr. »

Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8 .... 7 fr. »

THIERRY (AMÉDÉE)

Saint Jean Chrysostôme et l'impératrice Eudoxie. La Société chrétienne en Orient. 1 fort vol. in-8 .... 8 fr. »

Saint Jérôme. La Société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre sainte. 2e édit. 1 vol. in-8 .... 8 fr. »

Trois Ministres des fils de Théodose. Nouveaux récits de l'histoire romaine. 1 volume in-8 .... 7 fr. 50

Récits de l'Histoire romaine au Ve siècle. 3e édit. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

Tableau de l'Empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. 4e édit. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

Histoire d'Attila, de ses fils et de ses successeurs en Europe. Nouv. édit. revue. 2 vol. in-8 .... 15 fr. »

Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine. 6e édit. 2 v. rev. in-8. 15 fr. »

Histoire de la Gaule sous la domination romaine. 1re partie, 2 vol. in-8... 15 fr. »

VITU (AUG.)

Histoire civile de l'Armée, ou des conditions du service militaire en France avant la formation des armées permanentes. 1 vol. in-8 .... 6 fr. »

Paris. — Imprimerie Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.

